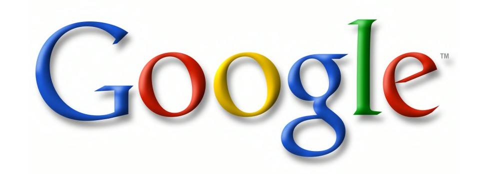
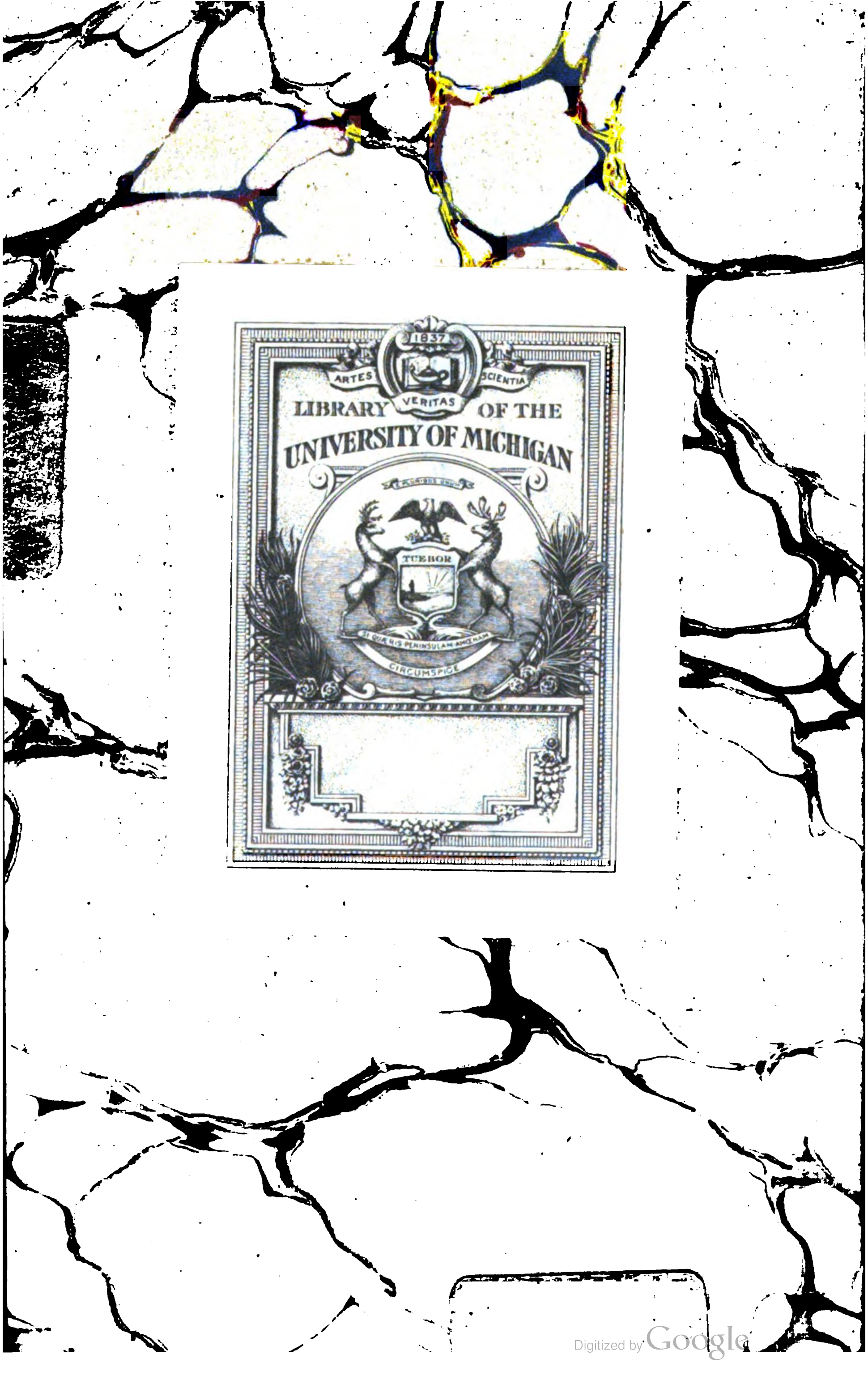
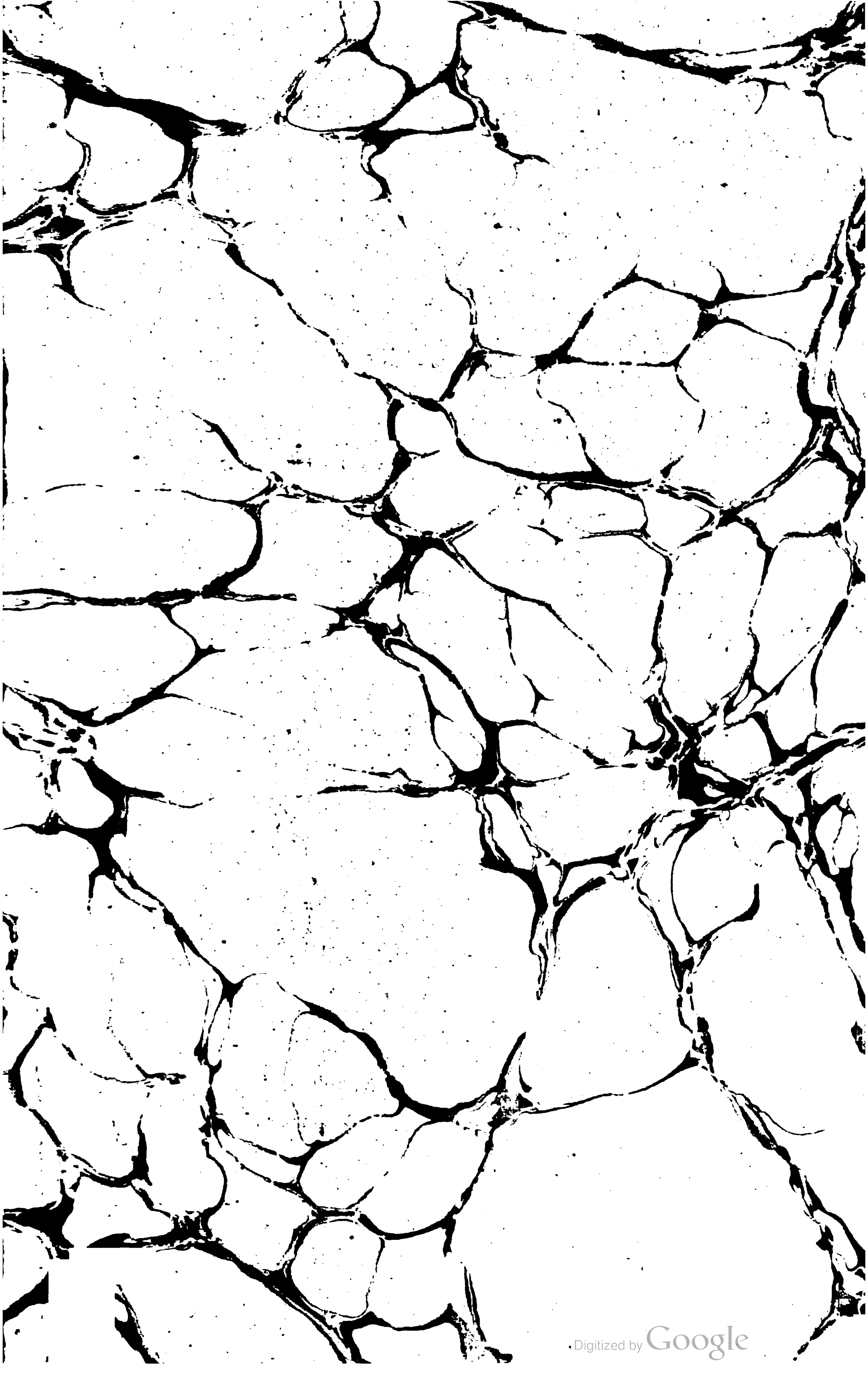




Jardins de France

Société nationale d'horticulture de France, Société d'horticulture de Paris, Société impériale et centrale d'horticulture


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

Société nationale d'horticulture de France.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

2e SÉRIE

TOME X. — 1876

PARIS

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84,

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ,

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.

1876

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1876.

Président.	MM. le Duc DECAZES.
Premier Vice-Président. .	HARDY, FILS.
Vice-Présidents.	JOLY (Charles).
—	AVÈNE (Baron d').
—	TESTON (Eug.).
—	BAILLON (Docteur).
Secrétaire-général.	LAVALLÉE (Alph.).
Secrétaire-général-adjoint.	VERLOT (B.).
Secrétaires.	LECLAIR (Jules).
—	DUMONT (Henri-Réné).
—	DELAMARRE (Eug.).
—	DUVIVIER.
Trésorier.	MORAS.
Trésorier-adjoint	LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire.	PIGEAUX (Docteur).
Bibliothécaire-adjoint.	WAUTHIER.
Secrétaire-rédacteur. . . .	P. DUCHARTRE.

Conseillers d'Administration.

MM. 1. MARGOTTIN, PÈRE.	MM. 7. HOULLET.
2. TRUFFAUT, PÈRE.	8. RIVIÈRE (Aug.).
3. DUPUY-JAMAIN.	9. GUÉNOT.
4. BOREL.	10. POCHET-DEROCHE.
5. THIBAUT.	11. MALET.
6. BRUN (Docteur).	12. BUREAU (Docteur).

Le Président et le Délégué de chacun des quatre Comités et des Commissions de Rédaction, de Secours et des Cultures expérimentales (Voir ci-après).

BUREAU HONORAIRE.

Présidents : MM. BRONGNIART, CHEREAU.

Vice-Présidents : MM. ANDRY. — DROUART. — MERRUAU. — LEFEBVRE DE STE-MARIE. — PORLIER. — BOISDUVAL (le Docteur).

Trésorier : M. CORBAY (L.).

COMITÉS. — 1876.

Comité d'Arboriculture fruitière.

Président. . . . . MM. PRESCHEZ.
Vice-Président. . . . . BONNEL.
Secrétaire. . . . . MICHELIN.
Vice-Secrétaire. . . . . BUCHETET.
Délégué au Conseil d'Administration. . . . . JAMIN (F).
Délégué à la Commission de Rédaction. . . . . CORRIOL.
Conservateur des collections. . MICHELIN.

Comité de Culture potagère.

Président. . . . . MM. LAIZIER.
Vice-Président. . . . . VIVET, père.
Secrétaire. . . . . SIROY.
Vice-Secrétaire. . . . . CRÉMONT.
Délégué au Conseil d'Administration. . . . . MOYNET.
Délégué à la Commission de Rédaction. . . . . GAUTHIER (R.-R).
Conservateur des collections. . PAGEOT.

Comité de Floriculture.

Président. . . . . MM. BURBL.
Vice-Président. . . . . BACHOUX.
Secrétaire. . . . . DELAMARRE.
Vice-Secrétaire. . . . . JOLIBOIS.
Délégué au Conseil d'Administration. . . . . CHATÉ(E.).
Délégué à la Commission de Rédaction. . . . . QUIHOU.
Conservateur des collections. . VERLOT.

Comité des Arts et Industries.

Président. . . . . MM. TESTON.
Vice-Président. . . . . JOLY (Ch.).

Secrétaire. . . . . MM. BOREL.
Vice-Secrétaire. . . . . LEBOEUF, fils.
Délégué au Conseil d'Administration. . . . . APPERT.
Délégué à la Commission de Rédaction. . . . . JOLY (Ch.).
Conservateur des collections. . . APPERT.

COMMISSIONS PERMANENTES. — 1876.

Commission de Rédaction.

Président. . . . . MM. PIGEAUX.
Vice-Président. . . . . JOLY (Ch.).
Secrétaire. . . . . LECOCQ-DUMESNIL.
Vice-Secrétaire. . . . . BUCHETET.
Délégué au Conseil. . . . . CORRIOL.

Commission des Cultures expérimentales.

Président. . . . . MM. VAVIN.
Vice-Président. . . . . VINCENT.
Secrétaire. . . . . VERDIER (Eug.).
Vice-Secrétaire. . . . . CHEVALIER.
Délégué au Conseil. . . . . VERDIER (Eug.).

Commision des secours.

Président. . . . . MM. DURAND, aîné.
Vice-Président. . . . . —
Secrétaire. . . . . DUMONT.
Vice-Secrétaire. . . . . —
Délégué au Conseil. . . . . DUMONT.

Commission des Expositions.

Président : M. JOLY (Ch.).
Secrétaires : MM. VERLOT ET DUMONT.
Membres : MM. BOREL. — COURCIER. — APPERT. — CHANDÈZE. — DELAMARRE. — LEFEBVRE (E.). — LECLAIR. — QUÉNAT. — DURAND, aîné. — GUENOT. — RIVIÈRE. — TESTON.
Adjoints : *Le Secrétaire-général.— Le Trésorier. — Le Trésorier-adjoint. — Le Secrétaire-rédacteur. — L'Architecte de la Société.*

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ADMIS COMME TITULAIRES EN 1874 ET 1875.

DAMES PATRONNESSES.

Mesdames.

Branicka (la Comtesse Alexandre), rue Abbatucci, 51, à Paris.
Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).
Chambon (Edouard), rue d'Aumale, 6, à Paris.
Dorange, rue Perronnet, 3, à Neuilly (Seine).
Dosne, place Saint-Georges, 27, à Paris.
Escudier (Philippe), rue Monceau, 77, à Paris.
Galiffet (la Marquise de), rue Rabelais, 2, à Paris.
Haussonville (la Vicomtesse d'), rue Saint-Dominique, 109, à Paris.
Iweins d'Hennin (Madame veuve), rue de la Tour, 121, à Paris.
Marret, boulevard Montmartre, 5, à Paris.
Moltke Hvitfeldt (la Comtesse Léon de), rue de l'Université, 37, à Paris.
Munier (Léonide), avenue du Rocher, 34, au parc Saint-Maur (Seine).
Prillieux, rue Cambacérès, 14, à Paris.
Reille (la Baronne), boulevard de la Tour-Maubourg, 10, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES.

A.

MM.

1875—**Aohé** (Eugène), jardinier chez M. Auger, à Grignon-Orly (Seine).
1875—**Alexandre** (Jules), jardinier chez M. Cuvelier, à Bourg-la-Reine (Seine).
1875—**Arrault**, propriétaire, rue du Temple, 174, à Paris.

B.

1874—**Baillon** (le Docteur), professeur de Botanique à la Faculté de Médecine de Paris, rue Cuvier, 12, à Paris.
1875—**Bassot** (François-Louis), rue Baudin, 25, à Paris.
1875—**Baum** (Charles), jardinier chez M. Desprez, à Ermont, par Eaubonne (Seine-et-Oise).
1874—**Beaulieu** (Albert), capitaine du Génie, rue Madame, 70, à Paris.
1874—**Beaume**, plombier-hydraulicien, route de la Reine, 66, à Boulogne (Seine).
1875—**Beauvivre** (Alphonse), cultivateur, rue de la Liberté, 11, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
1857—**Béguin** (F.), directeur de la Société des clôtures et plantations pour chemins de fer, rue Hauteville, 54, à Paris.
1875—**Behuré** (Joseph), jardinier chez M. Dutfoy, Grande-Rue, 1, à Bellevue (Seine-et-Oise).

MM.

1875—**Berger**, fabricant de mécaniques agricoles, avenue du Chemin de fer, à Moulins (Allier).

1874—**Berthault** (Eugène), architecte-paysagiste, à Buenos-Ayres.

1875—**Bertin** (F.-A.), taillandier, rue aux Ours, 50, à Montreuil (Seine).

1874—**Bertrand** (Léon-Martial), rue de Tournon, 12, à Paris.

1875—**Bessand**, aîné, négociant, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, à Paris.

1875—**Binet** (Auguste-Henri), avenue Jacqueminot, 17, à Meudon (Seine-et-Oise).

1874—**Blanchard** (Jean), jardinier au château de Branchaut, par Étampes (Seine-et-Oise).

1875—**Boizet** (Aimé), directeur des Sociétés des produits de la solfatare de Pozzoli, rue du Faubourg-Montmartre, 17, à Paris.

1875—**Bonnemère** (Eugène), propriétaire, rue de Boulogne, 31, à Paris.

1875—**Bordet** (Edmond), jardinier chez M. Desmarre, rue St-James, 16, à Neuilly (Seine).

1874—**Bose** (Charles), jardinier au château de Rhicourt, par Crécy-sur-Serre (Aisne).

1875—**Bouchard**, horticulteur, avenue des Champs-Élysées, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1874—**Boudin** (Pierre), arboriculteur, Grande-Rue, 55, à Bagnolet (Seine).

1875—**Berclat** (François-Nicolas), jardinier au collége Stanislas, rue de Rennes, 133, à Paris.

1874—**Bourdin** (Émile), boulevard de Sébastopol, 78, à Paris.

1875—**Boutard** (Jules), entrepreneur de jardins, rue Monge, 85, à Paris.

1875—**Boutreux**, fils (Pierre-Eugène), horticulteur, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine).

1875—**Branicki** (le comte Alexandre), *membre à vie*, rue Abbatucci, 51, à Paris.

1874—**Bréault** (Émile), rue Saint-Lazare, 105, à Paris.

1875—**Bréauté** (Nestor), jardinier chez M. Bréauté, à Verneuil, par Mormans (Marne).

1875—**Bretagne** (Noël), négociant, place du Grand-Marché, à Tours (Indre-et-Loire).

1875—**Bricard** (Eugène-Louis), rue Royale-St-Honoré, 24, à Paris.

1875—**Brière** (Edmond), entrepreneur de peinture et vitrerie de serres, rue des Rosiers, 2, à Paris.

1875—**Brossement** (Jules), rue Saint-Sébastien, 37, Paris.

C

1875—**Calvet** (Musée), à Avignon (Vaucluse).

1875—**Cas** (Vincent), horticulteur, rue Eugène-Delacroix, 11, à Paris.

1875—**Cauchin** (Vincent), cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise).

1875—**Cauvin** (Ernest), manufacturier, boulevard Richard-Lenoir, 45, à Paris.

1875—**Chaintron** (Adrien), négociant, rue d'Orléans, 193, à Montrouge (Seine).

1875—**Chandèze** (Gabriel), Rédacteur du *Journal officiel*, rue de Tournon, 29, à Paris.

1874—**Chappellier** (Firmin), ingénieur civil, avenue Daumesnil, 268, à Paris.

MM.

1874—**Chargueraud**, jardinier-chef du Jardin botanique de l'École vétérinaire, à Alfort (Seine).

1875—**Charnay**, propriétaire, rue Saint-Denis, 122, à Courbevoie (Seine).

1874—**Château**, jardinier au Potager du château de Segrais, par Boissy-sous-St.-Yon (S.-et-O.).

1875—**Chatenay** (Louis-Abel), pépiniériste, rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).

1875—**Chauvart** (Jean-Marie), avenue de Paris, 75, à Saint-Denis (Seine).

1874—**Chevet** (François-Joseph), marchand de comestibles, galerie de Chartres, 12, à Paris.

1875—**Choisi** (Victor), rue Saint-Jacques, 187, à Paris.

1874—**Chomet** (le Docteur H.), membre du Conseil général de la Nièvre, à Marcigny, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

1875—**Cirjean** (Louis), propriétaire, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1874—**Clary** (Claude), pharmacien, rue d'Armaillé, 7, aux Ternes-Paris.

1874—**Claudon** (Madame), propriétaire, quai de la Tournelle, 27, à Paris.

1875—**Cochu** (Eugène), fabricant de châssis, rue de la Paroisse, 11, à St-Denis (Seine).

1875—**Collard** (Paul), jardinier, avenue d'Orléans, 110, à Paris.

1874—**Collet** (Henri), rue de Paradis-Poissonnière, 6, à Paris.

1875—**Couette** (A.), fabricant de tentes et meubles de jardins à l'usine Godillot et Comp^le, à la Briche, par Saint-Denis (Seine).

1875—**Cougny**, artiste sculpteur, rue d'Enfer, 18 *bis*, à Paris.

1875—**Courboulay** (Auguste), marchand de verres, rue Saint-Anastase, 6, à Paris.

1875—**Courteaud** (A.), propriétaire à Libourne (Gironde).

1875—**Courtois**, pépiniériste, à Clamart (Seine).

1874—**Cuisin** (Ch.), dessinateur, avenue d'Orléans, 20, à Paris.

D

1875—**Danizelle**, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1875—**Danzanvilliers** (Eugène), jardinier chez Mme Serais, route de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1875—**David**, horticulteur, rue Remilly, 9, à Versailles (Seine-et-Oise).

1874—**Defresne** (Eugène), cultivateur d'Asperges, rue Cormeille, 15, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1875—**Delafosse-d'Auxais**, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue du Pré-aux-Clercs, 14, à Paris, et maire de Houdan (Seine-et-Oise).

1875—**Delanoue** (Félix), jardinier chez M. Charles Perrier, à Epernay (Marne).

1875—**Delaunay-Lasne**, fabricant de coutellerie horticole, rue du Commerce, 60, à Bernay (Eure).

1875—**Delhomme** (A.), boulevard des Italiens, 15, à Paris.

1875—**Des Essarts** (le Comte), rue de Rome, 67, à Paris et au château de la Rocher, par Saint-Gervais-en-Belin (Sarthe).

1874—**Deslande**, fils (Emile), jardinier au château de Chamant, par Senlis (Oise).

1875—**Devoucoux**, jardinier-chef de la maison Loise-Chauvière, rue du Moulin-Vert, 47, à Montrouge-Paris.

MM.

1874—**Dorison**, jardinier, rue du Colombier, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1875—**Dorvault**, directeur de la pharmacie centrale, rue de Jouy, 7, à Paris.
1874—**Duchet** (A.), au château de Bellevue, par Maulne (Allier).
1874—**Dugué-Senoch** (Henri), pépiniériste, à Dourdan (Seine-et-Oise).

E

1875—**Esnault-Pelterie** (E.), fondateur de l'orphelinat de Crosnes, à Crosnes (Seine-et-Oise).

F

1875—**Fauvel** (Paul), jardinier chez Mme de Vindé, à Taverny (Seine-et-Oise).
1875—**Férard** (Jules), pharmacien, rue des Lombards, 14, à Paris.
1875—**Feuillade** (A.), rue Pavée, 24, à Paris.
1875—**Flament** (A.-M.-Ch.), jardinier, avenue Saint-Denis, 47, à Pierrefitte (Seine).
1874—**Fleuret** (Henry), champignoniste, rue du Kremlin, 28, à Gentilly (Seine).
1875—**Fougère** (Louis), jardinier au chateau de St-Mart-la-Jaille, par Ancenis (Loire-Inférieure).
1875—**Franken** (Pierre), entrepreneur de serrurerie, rue de Grenelle, 90, à Paris.
1875—**Franken** (Charles), fabricant de persiennes mobiles, rue de l'Eglise, 75, à Paris.
1874—**Frère-Directeur** (Le) du Pensionnat horticole d'Igny, par Palaiseau, (Seine-et-Oise).

G

1875—**Gage** (le docteur Léon-Paul), rue de Grenelle, 9, à Paris.
1875—**Gaillard** (H.-S.-Ch.), rue d'Alembert, 1, à Montrouge-Paris.
1874—**Gandillot**, rue Clauzel, 22, à Paris.
1875—**Gasnier** (Benjamin), horticulteur, rue Chaptal, 9, à Levallois-Perret, (Seine).
1874—**Genreau** (G.), au château de Chantou, par Avranches (Manche).
1875—**Gérard-Lejeune**, mécanicien, rue de Clignancourt, 17, à Paris.
1875—**Girard** (Virgile), horticulteur, rue du Milieu, 87, à Montreuil (Seine).
1875—**Goffinon** (Ed.), entrepreneur plombier, boulevard de Strasbourg, 85, à Paris.
1875—**Gouré** (F.-J.), rue Garnier, 8, à Neuilly (Seine).
1875—**Grenthe** (Louis), fabricant de serres, rue du Vert-Buisson, à Pontoise (Seine-et-Oise).
1875—**Grivolat** (E.), horloger, rue de la Chapelle, 9, à Paris.
1875—**Guérin** (Raoul), pharmacien, rue St-Martin, 125, à Paris.
1875—**Guérin** (René), rue de la Bienfaisance, 20, à Paris.
1875—**Guidon** (Emile), jardinier-chef chez M. Périer, à Epernay (Marne).

MM.

1875—**Guignon** (Albert), jardinier, chez M. Charles Perrier, à Epernay (Marne).

H

1875—**Halleur** (S.-V.), ancien notaire, rue Saint-Paul, 32, à Paris.

1875—**Henri** (Le Frère), jardinier de l'institution de St-Vincent-de-Paul, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1874—**Hérard**, architecte-ingénieur, rue d'Assas, 6, à Paris.

1874—**Héricourt** (J.-S.), propriétaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

1875—**Héringer** (P.-G.), ancien négociant, avenue Aubert, 6, à Vincennes (Seine).

1875—**Hersan** (A.-L.), horticulteur, rue de la Noë, à Argentan (Orne).

1874—**Houssart** (J.-B.), jardinier-chef au château de Meslay-le-Vidame (Eure-et-Loir).

1875—**Houssemaine** (Auguste), jardinier-chef à l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm, 45, à Paris.

1875—**Housset** (P.), jardinier au château de Faverolles, par Pierrelatte (Drôme).

1875—**Hubner**, rue Téhéran, 9, à Paris, et au château d'Ebenrain, par Sissach (Suisse).

1875—**Huré** (G.-F.), jardinier chez Mme Aubry-Vite, porte Saint-Denis, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

J

1875—**Jadoul**, professeur et jardinier-chef de la ville de Lille (Nord).

1874—**Janets** (Léon), rue de Paris, 16, à Vincennes, (Seine).

1875—**Jeannel** (le docteur J.), rue Visconti, 21, à Paris.

1875—**Jolibois** (Félix), jardinier au château des Lettiers, par Gacé ((Orne).

1874—**Joliclerc** (F.-E.), propriétaire, à Gennevilliers (Seine).

1874—**Joly** (Jules), jardinier au château de Touteville, par Viarnes (Seine-et-Oise).

1875—**Joniaux** (Arsène), horticulteur, rue du Bac, 1, à Asnières (Seine).

1875—**Joseph** (Victor), fumigateur, au Petit-Quevilly, par Rouen, (Seine-Inférieure).

1875—**Jourdain**, père, cultivateur, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).

1875—**Julien** (P.-E.), jardinier, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).

K

1875—**Kotlarewiez** (A.), jardinier, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).

L

1874—**Lacroix** (Alfred), jardinier, au château de Videville, par Crépières (Seine-et-Oise).

MM.

1875—**Lange** (Alexandre), fleuriste, rue de Bourgogne, 30, à Paris.
1875—**Lamoureux** (Louis), jardinier chez M. Henrotte, à Colombes (Seine).
1875—**Lardin** (Arthur), propriétaire, rue de Villiers, à Montreuil (Seine).
1874—**Laroche** (de), fabricant d'appareils de chauffage, rue de Grenelle, 41, à Paris.
1875—**Lasserre** (Louis), horticulteur, rue du Cintre, 3, au Vésinet (Seine-et-Oise).
1875—**Latouche**, horticulteur, place des Marronniers, 7, au parc de Saint-Maur (Seine).
1875—**Lavaud** (Justin), fabricant de porte-fleurs, rue de Lévis, 30, à Paris.
1874—**Lavergne** (Laurent), ancien banquier, à Condom (Allier).
1875—**Lebel** (le docteur André), rue Lafayette, 113, à Paris.
1875—**Leboucher** (Constant), négociant, rue du Petit-Carreau, 27, à Paris.
1875—**Lebreton** (A.-V.), horticulteur, à Saint-Lô (Manche).
1875—**Lecolant** (François), jardinier chez M. d'Astaniers, à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).
1875—**Lecolant** (Alexandre), jardinier au château de Montierre, par Neuville-au-Roi (Oise).
1875—**Lecomte** (Emile), propriétaire, rue Biscornet, 3, à Paris.
1875—**Ledon** (Alphonse), jardinier chez M. Choisi, à Boissy-en-Brie, par Ozouère-la-Ferrière (Seine-et-Marne).
1875—**Ledoux** (A.-E.), horticulteur, rue St-Sébastien, 10, à Nogent-sur-Marne (Seine).
1874—**Lefèvre** (Edouard), jardinier chez M. Taveau, à Ferrolles-Attilly, par Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne).
1874—**Legerot** (Maurice), horticulteur, boulevard du Lycée, 18, à Issy (Seine).
1874—**Legros** (Ernest), jardinier, rue des Belles-Feuilles, 44, à Paris.
1875—**Lejeune** (Albert), fabricant de caoutchouc, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 39, à Paris.
1875—**Lemaitre** (A.) serrurerie artistique, rue de Passy, 30, à Paris.
1874—**Lenief** (Hippolyte), coutellerie horticole, rue des Vignes, 12, à Paris.
1875—**Le Pin** (le baron), rue de Luxembourg, 33, à Paris.
1875—**Lepine** (A.-I.), jardinier chez M. A. Lacour, à Nantouillet, par Claye-Souilly (Seine-et-Marne).
1874—**Leune**, fabricant de verreries, rue des Deux-Ponts, 29, à Paris.
1875—**Leutreau** (Jean), jardinier, passage Corvisart, 14, à Paris.
1874—**Loizeau** (P.-U.), jardinier au château des Joncs-Marins, par Nogent-sur-Marne (Seine).
1875—**Lorillon** (J.-P.), boulevard Magenta, 72, à Paris.
1875—**Louin** (Charles), rue du Bac, 66, à Paris.

M

1875—**Mabille** (J.-T.-H.), propriétaire, rue des Carrières, à Montreuil (Seine).
1875—**Malard** (J.-E.), Grande-Rue, 96, à Saint-Mandé (Seine).
1875—**Mallet** (Vital), constructeur de chauffages, rue Bagnolet, 110, à Paris.
1875—**Marand** (Auguste), treillageur, rue Benjamin-Delessert, 6, à Paris.
1874—**Margueritte** (Etienne), arboriculteur, rue Debrousse, 3, à Paris.

MM.

1875—**Marquis** (Jules), rue de l'Odéon, 5, à Paris, et à Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1875—**Marin**, fabricant de coutellerie horticole, à Thomery (Seine-et-Marne).

1874—**Martincourt**, fabricant de bijoux, rue de Turbigo, 8 *bis*, à Paris.

1875—**Maurupt** (Jules), rue de Silly, 14, à Boulogne (Seine).

1875—**Meignen** (Isidore), notaire, rue St-Honoré, 270, à Paris, et à Garges par Gonesse (Seine-et-Oise).

1874—**Mercier** (P.-D.), fabricant de pompes, rue Oberkampf, 79, à Paris.

1874—**Millet** (C.), ancien inspecteur des forêts, avenue de Tourville, 27, à Paris.

1874—**Millet** (Armand), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine).

1874—**Moret** (Jules), fabricant de pompes, rue Oberkampf, 121, à Paris.

1874—**Morlaine** (de), boulevard Saint-Michel, 13, à Paris.

1874—**Moser** (J.), horticulteur, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Motheron** (Léon), ancien avoué, rue de Maubeuge, 84, à Paris.

1875—**Myrthill Marix**, rue de la Chaussée-d'Antin, 22, à Paris.

N

1875—**Nicolas** (Charles), agronome, maire de Mondovi (Algérie, dépt de Constantine).

1875—**Normand**, horticulteur, à Péronne (Somme).

O

1875—**Odyniec** (Joseph), jardinier-chef de l'établissement horticole de Bourg-la-Reine, Grande-Rue, 90, à Bourg-la-Reine (Seine).

1875—**Oswald de Kerchove de Denterghem**, à Gand (Belgique).

P

1875—**Paillieux**, rue du Faubourg-Poissonnière, 21, à Paris.

1875—**Parent** (A.), propriétaire, à Salvadour, par Hyères (Var).

1874—**Pastaud** (Edgar), juge au tribunal de première instance, rue Porte-Jaune, 5, à Bourges (Cher).

1875—**Péan** (E.-A.), jardinier, rue de l'École-de-Médecine, 111, à Paris.

1875—**Pernel** (Auguste), horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-St-Hilaire (Seine).

1875—**Perrette** (Antoine), jardinier chez M. le baron Bussière, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1875—**Personne** (Édouard), négociant, rue Royale-St-Honoré, 8, à Paris.

1875—**Petit** (B.-L.), jardinier chez M. Torchon, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1875—**Pinel** (P.-H.-Ch.), docteur en médecine, avenue d'Eylau, 155, à Paris.

1875—**Pioline** (Frédéric), jardinier-chef chez M. Rivière, à Ablon (Seine-et-Oise).

1874—**Pion** (Jean), horticulteur, à Blois (Loir-et-Cher).

MM.

1875—**Poignard** (François), horticulteur, route de Châtillon, 160, à Vanves (Seine).

1875—**Poiret** (Hector), rue Bleue, 19, à Paris, et à Gonesse (Seine-et-Oise).

1875—**Poiret-Delan,** jardinier chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux (Seine).

1875—**Poisson** (Louis-Marie), rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris.

1875—**Poorter** (J. de), propriétaire, à Éverghem-lès-Gand (Belgique).

1875—**Pothier** (Francis), ingénieur, rue de Penthièvre, 6, à Paris ; et au domaine de Buc, par Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Potier de la Berthellière,** notaire, faubourg St-Honoré, 5, à Paris.

1875—**Prud'homme,** père, propriétaire, avenue d'Orléans, 103, à Paris.

R

1875—**Raimbault** (Jean), horticulteur, chemin Desvallière, 7, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise).

1874—**Rattet** (Frédéric), sous-caissier à la Banque de France, rue de Maubeuge, 17, à Paris.

1875—**Renard** (Henri), propriétaire, à Roye (Somme).

1875—**Renevet** (Ambroise), négociant, rue des Bourdonnais, 30, à Paris.

1875—**Renoult** (Victor), propriétaire, passage Sainte-Avoie, 4, à Paris.

1875—**Rivière** (Paul), jardinier en chef de l'Institution des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, 254, à Paris.

1875—**Robert** (Cyrille), jardinier chez M. Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).

1874—**Robert** (Emile), rue du Hasard, 9, à Paris.

1874—**Rothberg** (Adolphe), jardinier-chef au château de l'Horloge, à Gennevilliers (Seine).

1874—**Rothschild** (J.) libraire, rue des Saints-Pères, 13, à Paris.

1875—**Rousseau-Debon** (Louis), à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1874—**Roux** (Félix), propriétaire, à Joigny (Yonne).

1875—**Roy** (Nicolas-Cyrille), jardinier chez M. Schacher, avenue circulaire, 2, à Bellevue (Seine-et-Oise)

S

1875—**Saint-Innocent** (le Comte G. de), à Reclesne, par Lucenay-L'évêque (Saône-et-Loire).

1875—**Saint-Léger** (de), à Vernouillet, par Triel (Seine-et-Oise).

1874—**Saint-Olon-Filhon,** à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1874—**Saporta** (le Comte de), boulevard Haussmann, 126, à Paris.

1874—**Sarreau** (Arthur), jardinier chez M. Flament, rue Saint-Pierre, 1, à Mantes (S.-et-O.)

1875—**Savart** (Ernest), rue du Milieu, 10, à Montreuil (Seine).

1874—**Schmitt** (Jacques), jardinier au Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.

1874—**Ségogne** (de), rue Madame, 42, à Paris.

MM.

1874—**Serrure** (Th.), treillageur-décorateur, quai du Hallage, 14, à Billancourt (Seine).

1875—**Sisay de Andrade** (Jean), rue Boileau, 59, à Paris.

1875—**Sornin, aîné** (Joseph), pépiniériste, route stratégique, à Montreuil (Seine).

T.

1875—**Tabar**, fils, horticulteur, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1874—**Talamon** (Félix), rue de Rivoli, 184, à Paris, et rue Croix-Bosset, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1875—**Teyssier** (H.), rue Saint-Lazare, 93, à Paris, et à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1874—**Thioust** (D.-F.), Grande-Rue de Bagnolet, 133, à Bagnolet (Seine).

1874—**Thioust** (L.-J.), cultivateur, rue Basse-Saint-Père, à Montreuil (Seine).

1875—**Thuyau** (Joseph), pépiniériste, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

1875—**Timbal** (L.-C.) peintre d'histoire, rue de l'Abbaye, 13, à Paris.

1875—**Tourasse** (P.-L.), propriétaire, au Petit-Boulevard, à Pau (Basses-Pyrénées).

1874—**Touret** (Pierre), jardinier-grillageur, boulevard de la Marne, à la Varenne St-Hilaire (Seine).

1874—**Trèves** (Edmond), boulevard Poissonnière, 21, à Paris.

1874—**Trézel** (A.-P.), avenue de Clichy, 100, à Paris.

U

1875—**Ullmann**, Secrétaire de la Société Dodonée, à Uccle-lès-Bruxelles (Belgique).

V

1875—**Vaugeois** (J.-B.-A.), boulevard Montparnasse, 170, à Paris.

1875—**Véron** (Elie), jardinier en chef chez M. le comte de Paris, à Eu (Seine-Inférieure).

1875—**Villette** (André), jardinier-chef au château de Polangis, par Joinville-le-Pont (Seine).

1875—**Vilmorin** (Maurice), quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1874—**Vincent** (A.-A.), rue du Corbeau, 30, à Paris.

W

1874—**Wiriot**, fils (Emile), fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.

Z

1874—**Zani**, aîné, fabricant d'appareils de chauffage, rue des Louviers, 44, à Saint-Germain (Seine-et-Oise).

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1875.

Messieurs,

La Commission de Comptabilité a l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation :

1° Le compte des recettes et des dépenses;

2° Le bilan de la Société;

3° Le compte des jetons de présence.

COMPTE DE M. LE TRÉSORIER.

L'encaisse de M. le Trésorier était, au 31 décembre 1874, de.	10 878 fr. 71
Les recettes de toute nature, effectuées pendant l'année 1875, se sont élevées, jusqu'au 31 décembre 1875, à.	95 269 fr. 92
Ensemble.	106 148 fr. 63
Le chapitre des dépenses, pendant le même exercice, s'élève à.	98 707 fr. 07
L'encaisse de M. le Trésorier est donc, au 31 décembre 1875, de.	7 441 fr. 56

et sera porté au budget de l'exercice de l'année 1876.

La Commission de Comptabilité est heureuse de vous déclarer que l'ordre le plus parfait existe dans les comptes de M. le Trésorier et de vous signaler le concours dévoué de M. le Trésorier-adjoint.

La Commission ne saurait terminer son Rapport sans adresser des compliments à ces Messieurs, pour leur zèle dévoué aux intérêts de la Société.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ.

ACTIF.

Art. 1er. En caisse au 31 décembre 1875. . . .	7 441 fr. 56
A reporter. . . .	7 441 fr. 56

Report. . . .	7 441 fr. 56
Art. 1er *bis*. 19 obligations foncières à 500. . .	9 500 fr. »
Art. 2. Cotisations arriérées sur les exercices antérieurs à 1875 et sur l'exercice 1875.	11 000 fr. »
Art. 3. Mobilier de l'hôtel.	27 790 fr. 41
Art. 4. Hôtel rue de Grenelle-St-Germain, n° 84.	659 035 fr. 26
Art. 5. Rente de 60 fr. en 4 et demi pour 100 sur l'État, provenant du don fait à la Société par M. Saillet, père.	en nature.
Art. 6. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 constituée au profit de la Société par M. le Dr Andry. .	en nature.
Art. 7. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 constituée au profit de la Société par M. Edouard Andry.	en nature.
Art. 8. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 constituée au profit de la Société par M. Bouchard-Huzard.	en nature.
Art. 9. Jetons de présence :	
1 155 Jetons en cuivre.	en nature.
48 Jetons en argent.	en nature.
Art. 10. Bibliothèque, 2 292 ouvrages, estimés	10 645 fr. »
Total de l'actif.	725 412 fr. 23

PASSIF.

Art. 1er. Dépenses à liquider sur les années antérieures à 1876.		4 000 fr. »
Art. 2. Dettes hypothécaires :		
Reliquat en principal, au 31 juillet 1875, de la 1re créance du Crédit foncier (emprunt d'août 1860). . . de 200 000 fr. » ci.	173 179 fr. 78	195 300 fr. 28
Reliquat en principal, au 31 juillet 1875, de la 2e créance du Crédit foncier (emprunt de février 1862), de 25 000 fr. . . .	22 120 fr. 50	
Total du passif.		199 300 fr. 28

BALANCE.

L'Actif s'élève à..	725 412 fr. 23
Le Passif s'élève à.	191 300 fr. 28
Excédant de l'Actif sur le Passif.	526 111 fr. 95

COMPTE DES JETONS DE PRÉSENCE.

JETONS D'ARGENT.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1874.	100	984
	Reçus du fabricant.	300	
	Repris comme espèces.	584	
Sorties.	Donnés par échange.	625	936
	Donnés en primes aux séances.	223	
	Donnés au Jury de l'Exposition.	18	
	Vendus à l'administration de la monnaie.	70	
	Reste en caisse, au 31 décembre 1875.		48

JETONS DE CUIVRE.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1875.	3 395	6 895
	Rentrés par échange.	2 500	
	Reçus du fabricant.	1 000	
Sorties.	Distribués en séances		5 740
	Reste en caisse, au 31 décembre 1875.		1 155

Fait et arrêté en Commission de Comptabilité, le 23 janvier 1876.

Le Rapporteur,
DROUART.

Le Président,
CH. JOLY.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE, en 1875;

Par M. P. DUCHARTRE.

Messieurs,

Dans les Comptes rendus annuels que j'ai eu l'honneur de vous présenter successivement, depuis l'année 1871, de douloureuse mémoire, j'ai été heureux de pouvoir constater que l'horticulture, non-seulement réparait chaque jour les pertes qu'elle avait subies pendant les malheurs de notre pays, mais encore était entrée résolûment dans une voie de progrès et d'accroissement; que, de son côté, la Société centrale, qui en est l'expression la plus complète, suivait la même marche progressive et voyait le succès répondre de plus en plus à ses efforts. Sous ces deux rapports, l'année qui vient de finir a continué avec encore plus de netteté cette progression croissante, et nous pouvons la ranger au nombre des meilleures dons nous ayons conservé le souvenir. Pendant son cours, en effet, une grande Exposition générale a eu lieu dans des conditions entièrement nouvelles, et la réussite en a été complète; les travaux intérieurs ont été poursuivis avec plus d'activité que jamais; la situation financière, déjà sensiblement améliorée depuis la terrible secousse de 1870-1871, est devenue assez favorable pour permettre d'effectuer sans gêne, dans la grande salle de nos séances, une importante et coûteuse réparation que rendait indispensable la légèreté de la construction première; enfin comme conséquence et, pourrait-on dire, comme consécration de ces divers progrès, l'admission d'un nombre considérable de nouveaux Membres, en amenant un accroissement notable des ressources de la Société, a rendu ses moyens d'action plus puissants et plus étendus. Ce sont là tout autant de faits éminemment avantageux dont ce Compte rendu doit avoir pour objet principal de démontrer l'heureuse réalité.

I. EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1875. — Cette brillante fête de l'Horticulture a été déjà l'objet de deux Comptes rendus qui ont été publiés, à leur temps, dans le *Journal*. Dans celui que j'ai con-

sacré à l'indication des produits horticoles qu'elle a réunis, je vous ai fait connaître en détail, Messieurs, les difficultés de tout ordre qu'il a fallu surmonter pour l'organiser, les vastes et dispendieuses constructions qu'elle a exigées sur un terrain où tout était à créer pour une pareille destination, enfin les nombreuses collections de végétaux de toute sorte qui en ont été les brillants éléments. Je ne vous ai pas caché les craintes qui avaient assailli le Conseil d'Administration et la Commission organisatrice lorsque voyant, au dernier moment, le Palais de l'Industrie fermé à nos exposants par les exigences sans précédent de l'Administration supérieure, ils ont dû obvier sans le moindre retard aux graves inconvénients de la situation qui nous était faite, et, à force d'activité, de résolution, de dévouement, organiser en quelques jours cette grande œuvre d'une Exposition générale dont heureusement tout a contribué à faire, cette fois, un éclatant succès. De son côté, M. Borel s'occupant, avec sa parfaite compétence, de la partie industrielle de cette même Exposition, vous en a énuméré les éléments plus nombreux cette fois, surtout plus avantageusement disposés que de coutume, grâce à l'étendue et à la convenance de l'emplacement qui avait pu leur être consacré. Je n'ai donc pas à revenir aujourd'hui sur cette portion importante de nos travaux de l'année.

II. Accroissement de la société. — Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les accroissements que la Société centrale d'Horticulture de France a reçus annuellement depuis l'année 1855, pendant laquelle elle prit naissance grâce à la fusion des deux associations horticoles qui auparavant existaient concurremment à Paris. Cette même année, une Exposition d'Horticulture tenue aux Champs-Elysées, en même temps que l'Exposition internationale industrielle qui avait lieu dans le Palais de l'Industrie et sur les terrains voisins, frappa tellement le public par son éclat soutenu, par sa durée de plusieurs mois, par sa remarquable installation, que beaucoup de personnes se portèrent avec empressement vers l'art des jardins qui n'avait provoqué jusqu'alors que l'indifférence d'un grand nombre d'entre elles, et vers la Société qui représentait cet art dans Paris. Il en résulta que plusieurs centaines d'admissions furent prononcées dans le cours

de cette seule année, et même que le mouvement ainsi provoqué manifesta ses effets pendant quelques années, avec quelques oscillations sans importance bien réelle. Mais, à partir de 1860, ce même mouvement commença de s'affaiblir, et le nombre annuel des admissions, qui en est l'une des expressions les plus saisissantes, devint d'année en année moins élevé. Il n'avait pas été moindre de 301, dans l'année 1860, qui a été la plus fructueuse de toutes sous ce rapport; il n'était déjà plus que de 106 en 1868, de 123 en 1869 et tombait à 83 en 1870, bien que la guerre commencée à la fin du mois de juillet, époque déjà avancée de l'année, à ce point de vue spécial, n'eût pu exercer, sous ce rapport, qu'une assez faible influence. Les affreux désastres qui assaillirent alors notre malheureux pays devaient avoir et eurent en effet leur contre-coup dans notre Société. Son existence même put être mise quelque temps en question, surtout pendant les premiers mois de 1871 ; aussi, dans tout le cours de cette triste année, les noms de 18 nouveaux Membres seulement purent-ils être inscrits sur notre liste que, d'un autre côté, de cruels changements de situation, et surtout peut-être des inquiétudes exagérées sur l'avenir, avaient notablement réduite. Mais déjà, pendant l'année 1872, la paix était assurée, la confiance était rentrée dans les esprits, et l'heureuse conséquence en fut pour nous que 81 nouveaux collègues nous apportèrent leur concours. Ce progrès s'est accentué de plus en plus pendant les trois dernières années et notre Société s'est accrue de 88 nouveaux Membres en 1873, de 128 en 1874, et, pendant la période qu'embrasse ce compte rendu, de 178, parmi lesquels nous sommes heureux de pouvoir compter 10 Dames patronnesses. Cet accroissement est assez satisfaisant pour que toute notre ambition doive se borner à en désirer, pour l'avenir, le maintien annuel dans les mêmes proportions.

III. Travaux intérieurs de la Société. — Les travaux intérieurs de la Société ayant suivi, pendant l'année 1875, la marche réglementaire, je n'aurai à signaler ici, avec quelque détail, que ceux qui, dus à la plume de nos collègues, ont fourni, en majeure partie, les éléments des douze cahiers du *Journal*, notre publication mensuelle. Les Séances bi-hebdomadaires ont été tenues avec la régularité traditionnelle, et ont offert, presque sans exception,

un haut intérêt d'instruction et d'actualité, comme le prouvent les procès-verbaux qui en ont donné le tableau fidèle. Les quatre Comités, qui se partagent le domaine entier de l'Horticulture comprise dans l'acception la plus large de ce mot, ont vaqué à leurs travaux spéciaux, ont procédé à l'appréciation des objets présentés avec un soin irréprochable, avec une impartialité qui n'a jamais été contestée, avec une exactitude qui n'a été en défaut dans aucune circonstance. Même, l'un d'eux, le Comité d'Arboriculture, a continué de faire alterner ses réunions générales avec celles de la Commission permanente de Pomologie formée dans son sein et qui le représente pour l'examen des fruits envoyés dans l'intervalle des séances de quinzaine, ainsi que pour l'étude des questions qui lui sont soumises. Les Rapports sur les importants travaux des Comités vous ont été présentés, au commencement de l'année, par leurs Secrétaires, et ont été mis sous vos yeux par la voie du *Journal*.

Les écrits de toute nature qui occupent la majeure partie du volume de 49 feuilles ou 776 pages publié en 1875 se rapportent aux quatre catégories de documents qui ont été adoptées comme établissant une division à la fois commode et méthodique dans notre publication ; ce sont : 1° les Lettres et pièces de correspondance jugées par la Commission de Rédaction dignes d'être imprimées en entier et non pas résumées simplement dans les procès-verbaux des séances pendant lesquelles elles ont été lues ; 2° les Notes et Mémoires, travaux originaux traitant de tous les sujets qui peuvent intéresser l'Horticulture ; 3° les Rapports sur des ouvrages, des cultures ou des appareils employés pour la culture des jardins ; 4° les Comptes rendus d'Expositions horticoles. Les documents publiés cette année qui se rapportent à l'une ou à l'autre de ces quatre catégories sont au nombre de 80, savoir : 2 Lettres, 29 Notes ou Mémoires, 31 Rapports et 18 Comptes rendus d'Expositions.

1° *Lettres*. — Deux Lettres seulement ont trouvé place dans le *Journal* de cette année : dans l'une (cah. de mars), M. Courcier a signalé les bons effets qu'ont produits sur trois pieds de Jacinthes des arrosements avec la solution préparée d'après la formule du docteur Jeannel, qui la nomme engrais horticole ; dans l'autre,

M. Boutard-Ruel indique un certain nombre de plantes plus ou moins délicates qu'il a vues supporter les hivers, à l'air libre, à Mer (Loir-et-Cher) (cah. d'août).

2° *Notes et Mémoires.* — Parmi les articles originaux qui forment cette catégorie, trois sont des notices dont les auteurs ont mis en relief les qualités morales et les mérites horticoles de collègues dont la mort est venue affliger récemment notre Société : M. Gauthier (R.-R.) nous a rappelé le vif amour des plantes qui animait M. Parguez, fils d'un homme dont le nom nous est resté cher (cah. de janv.); M. A. Lavallée a retracé la longue carrière horticole du regretté M. Leroy (André) et a fait ressortir l'importance majeure des services que ce célèbre pépiniériste a rendus à l'Arboriculture par ses travaux pratiques comme par ses grands ouvrages (cah. de sept.); M. Michelin, en nous faisant connaître l'existence si bien remplie de M. Mas, le pomologue distingué de Bourg, à qui la création de son jardin fruitier modèle et ses grands ouvrages sur les fruits avaient valu une juste célébrité, a rendu à cet homme distingué un légitime hommage auquel vous vous êtes tous associés (cah. de nov.)

Trois d'entre les Notes qui ont été publiées se rapportent à des plantes du domaine de la culture potagère. MM. Vilmorin-Andrieux ont fait connaître, par un texte descriptif et deux bonnes figures, un légume qui, pendant l'hiver, occupe sur les marchés de Bruxelles une place importante sous le nom de Wittoof ou Barbe de capucin pommée (cah. de janv.); M. Aubert a indiqué les avantages qu'il trouve à féconder artificiellement les premières fleurs des Melons forcés, en vue d'en obtenir les fruits plus tôt que s'il laissait les choses suivre leur cours naturel (cah. de mars); M. Siroy nous a fait part d'une observation dans laquelle il a vu des feuilles de la Tomate, soit en nature, soit en infusion, débarrasser un Pêcher des Pucerons qui l'infestaient (cah. de mars).

Divers points relatifs à l'arboriculture fruitière et à la pomologie ont été traités dans des articles intéressants. M. Ad. Chatin a fait ressortir les qualités par lesquelles se distingue la Pêche de Tullins qu'on nomme aussi Pêche de Michal et Pêche de Syrie, variété qui se reproduit de semis, mais qui malheureusement se

montre trop sensible aux rigueurs de l'hiver de Paris (cah. de févr.); M. Michelin a exprimé l'avis très-favorable du Comité d'Arboriculture sur le Pêcher Alexis Lepère, que M. Alexis Lepère, fils, a obtenu de semis en Allemagne (cah. de févr.) ; M. Léo d'Ounous a énuméré les mérites variés, selon lui, par lesquels est justifiée la faveur dont jouissent, dans notre Midi, les Pêchers Pavies marbrés qui, à Cazères (Haute-Garonne), sont l'objet de cultures importantes (cah. d'avril); M. Michelin a donné une seconde édition revue et corrigée d'un travail important dans lequel sont consignés les détails de la culture des Figuiers, à Argenteuil, telle que la pratique M. Cottard, l'un des plus habiles cultivateurs de cette localité (cah. d'août) ; le Comité d'Arboriculture lui-même a formulé une opinion favarable sur deux sortes de Prunes très-tardives qui lui avaient été présentées, l'une par M. Jupinet, l'autre par M. Louis Leroy, d'Angers (cah. d'oct.) ; M. le docteur Jeannel a exposé les détails du traitement des Vignes attaquées par le Phylloxera au moyen des sulfocarbonates alcalins et de l'huile lourde de gaz, tel qu'il résulte des essais les plus heureux qu'on ait tentés jusqu'à ce moment (cah. de juin). A cet ordre général d'écrits se rattachent assez directement quelques articles plus généraux, et que je dois mentionner ici, savoir : une description, par M. Vavin, des vastes pépinières de MM. Baltet, à Troyes (cah. de févr.), et le souvenir d'une excursion dans plusieurs beaux jardins fruitiers des environs immédiats de Gand, par M. Michelin (cah. de décem.). Enfin, c'est encore à l'arboriculture fruitière que se rapporte une note circonstanciée de M. Robillard, cultivateur à Valence (Espagne), sur une maladie qui attaque l'Oranger et sur la culture à laquelle cet arbre est soumis dans cette partie de l'Espagne (cah. de mars).

Les cultures d'agrément n'ont pas été négligées dans le volume du *Journal* qui est l'objet de cette rapide analyse. M. P. Chappellier, qui se livre avec passion à l'étude et à la culture des *Crocus*, nous a donné sur ces plantes deux articles dont l'un est relatif à cette culture considérée en général (cah. de mars), tandis que l'autre est spécialement consacré au *Crocus Imperati*, à ses principaux caractères distinctifs et à sa facile fructification (cah. de févr.); M. Lecocq-Dumesnil, amateur passionné et semeur

heureux de Dahlias, nous a indiqué, dès le printemps, les nouveautés de l'année, en fait de plantes de ce genre, dont il était bon d'orner les jardins (cah. de mars); M. Nardy, horticulteur à Hyères (Var), dans une note relative au *Centaurea candidissima*, nous a signalé ce fait remarquable que cette plante, justement recherchée pour la parfaite blancheur de ses feuilles, donne aujourd'hui en abondance de bonnes graines sur la côte de Provence, ce qu'elle ne faisait pas à la date de quelques années (cah. de novemb.); ensuite le même auteur nous a communiqué les résultats de ses observations relatives à la rusticité que montrent, sur le littoral de la Méditerranée, différentes espèces d'*Eucalyptus* dont la plantation y fait de jour en jour de rapides progrès (cah. de févr.). Enfin qu'il me soit permis de rappeler que moi-même j'ai consigné dans une note assez étendue l'impression que j'ai rapportée d'une rapide visite des curieux jardins établis à grands frais, depuis deux siècles, sur les rochers d'abord arides de l'Isola bella, l'une des îles Borromées, sur le lac Majeur (Italie) (cah. de janv.).

A la culture d'agrément se rapporte, plutôt qu'à toute autre, celle des végétaux que recommandent, dans leur pays natal, des propriétés, soit industrielles, soit médicinales, mais qui ne semblent devoir être jamais sous notre climat que de simples objets de curiosité ou d'instruction. Telles sont deux espèces remarquables dont M. Baillon nous a donné la description et une bonne figure dans deux notes instructives; ce sont le Chicot de la Chine (*Gymnocladus chinensis* Baill.) dont la gousse sert en Chine pour savonner le linge (cah. de mars), et le *Picræna excelsa*, arbre des Antilles, dont le bois extrêmement amer est employé en médecine sous le nom et à la place de celui du *Quassia amara*.

Des questions de physiologie végétale ont été traitées par deux de nos collègues; M. Ch. Royer, de Saint-Remy, près Montbard, a exposé: en premier lieu, comment la Betterave en développant fortement, dès la première année, une portion de tige à l'égal du pivot ou même plus que lui, en vient à sortir plus ou moins de terre (cah. de févr.); en second lieu, pourquoi l'action simultanée de la chaleur et de la turgescence des cellules explique les mouvements alternatifs d'ouverture et de fermeture des fleurs qu'on a poétiquement comparés à la veille et au sommeil (cah. de

mai). De son côté, M. Ch. Joly nous a appris que M. le docteur Pinel, au moyen d'appareils ingénieux, essaie de faire agir l'électricité sur les végétaux et paraît en obtenir des effets avantageux (cah. d'octob.).

La question toujours importante des engrais nous a valu un travail important de M. le docteur Jeannel qui nous a exposé les résultats décisifs obtenus par lui, dans les serres du Luxembourg, au moyen du mélange de sels solubles qui constitue son engrais horticole (cah. de mars). D'un autre côté, M. Burel, dans une note succincte, nous a signalé un nouvel ennemi du Laurier-rose dans un Puceron qui paraît appartenir à une espèce nouvelle (cah. d'août); M. Ch. Joly nous a décrit avec soin deux serres de proportions grandioses qui viennent d'être construites en Belgique et qui constituent deux magnifiques monuments horticoles auxquels notre propre pays n'a rien à comparer (cah. d'oct.); enfin M. Michelin nous a fait connaître, dans son organisation et dans son but, tout de bienfaisance, l'orphelinat horticole de Crosnes que M. Esnault-Pelterie a créé, à la date de plusieurs années, et entretient à ses frais (cah. de juin).

3° *Rapports.* — Les documents de cette nature qui, après avoir été présentés à la Société, ont été insérés dans son *Journal* ont été nombreux cette année, et, comme d'habitude, ils ont eu pour objet, les uns des ouvrages traitant de sujets horticoles, les autres des cultures ou des appareils, quelques-uns des points particuliers d'un intérêt plus général.

Sept ouvrages ont fourni, cette année, matière à tout autant de rapports spéciaux; ce sont : le traité du cidre par MM. de Boutteville et Hauchecorne pour lequel le Rapporteur a été M. Ch. Joly; l'ouvrage de M. Dubreuil sur les Vignobles et sur les arbres à fruits à cidre qui a été examiné par M. Michelin; un livre riche en faits mais de peu d'étendue, qui a paru avec le titre de : Le Potager et la maîtresse de maison, dont l'auteur anonyme a obtenu des éloges de la part de M. Bossin; la quatrième édition de l'histoire du *Fuchsia*, par M. Porcher, dont vous a entretenus M. A. Malet; un livre de M. Bossin sur le Melon vert dit à rames, pour lequel le Rapporteur a été M. Siroy; le tableau que M. Sédillon a publié en l'intitulant Almanach mnémonique du jardinage et dont

s'est occupé M. Pigeaux ; enfin une note de MM. Baltet, relative à une nouvelle greffe de boutons à fruits sur le Pêcher, au sujet de laquelle M. Lepère, fils, a exprimé son opinion.

Quant aux cultures sur lesquelles des Rapports spéciaux ont été soumis à votre approbation, elles sont nombreuses et variées ; elles ont ainsi fourni à notre Société une nouvelle occasion de montrer avec quelle sollicitude elle veille sur ces hommes modestes dont tous les travaux sont circonscrits dans l'enceinte d'un jardin et dont le mérite souvent supérieur passerait néanmoins inaperçu sans la publicité qu'elle donne à leurs œuvres.

Dans le domaine de la culture potagère je n'ai à mentionner ici que le Rapport étendu dans lequel M. Girardin a exposé tous les détails de la culture des Asperges à la charrue, telle que la pratique en grand M. Parent, de Rueil, et celui par lequel M. Siroy a exprimé l'avis favorable d'une Commission spéciale, sur une sous-variété très-productive du Fraisier Quatre-saisons qu'a obtenue M. Billarand. L'arboriculture fruitière a été plus largement partagée : M. Maria nous a dit avec quel art consommé M. Crémont, père, a donné une forme toute nouvelle aux Pêchers de son jardin de Bois-Colombes, pour les adapter aux conditions de leur végétation ; et M. Lepère, fils, nous a fait connaître le succès avec lequel M. Jourdain dirige les siens, à Maurecourt ; M. Hélye a décrit les arbres de toute sorte que M. Quénardel traite avec une rare habileté dans le jardin de M. Luzzani, à Reims ; M. Delavallée a dépeint les belles cultures de Chasselas dans lesquelles M. Crapotte obtient, à Conflans Ste-Honorine, des Raisins égaux aux meilleurs de Thomery ; enfin M. Michelin nous a fait parcourir avec lui les pépinières et plantations établies et dirigées par M. Jamin (Ferd.), à Bourg-la-Reine, et qui n'ont aujourd'hui que bien peu de pareilles. De son côté, la pomologie nous a valu des documents fort instructifs dont les auteurs ont été MM. Michelin et Buchetet. M. Michelin a exposé, dans un premier Rapport, les jugements du Comité dont il était l'organe, sur les fruits de semis en grand nombre qui avaient été soumis à la Société depuis le mois de juillet de l'année 1872, tandis que, dans un second, qui forme un mémoire considérable, il a résumé les travaux exécutés par l'Association pomologique de France, dans sa 17e session qui a été

tenue à Gand, en même temps qu'un Congrès de Pomologie, au mois de septembre dernier. Quant à M. Buchetet, il a été l'organe du Comité d'Arboriculture dans son appréciation des fruits obtenus et présentés par M. des Nouhes de la Cacaudière, propriétaire près Pouzauges (Vendée), à qui nos jardins doivent déjà plusieurs Poires justement estimées.

Parmi les plantes à fleurs qui ont fourni la matière de Rapports spéciaux, ce sont les Bégonias tubéreux qui semblent être aujourd'hui, pour nos horticulteurs, l'objet des efforts les plus soutenus et, on peut dire aussi, les plus heureux. Il en a été question en effet dans trois Rapports tous très-favorables, dont un dû à M. E. Delamarre est relatif aux variétés, en partie à fleur double, que M. Lemoine avait envoyées de Nancy ; dont le second, rédigé par M. E. Chaté, porte sur celles qu'a obtenues M. A. Malet, au Plessis-Piquet ; dont le troisième, ayant pour auteur M. H. Laloy, fait le même éloge de celles de ces charmantes fleurs que le semis a données à M. Vincent, fils, de Bougival. En outre, les Gloxinias de M. Duval, à Versailles, et les Pétunias de M. Olivier-Gérin, à Reims, ont été, pour M. Margottin, père et pour M. le comte L. de Lambertye, l'objet de deux Rapports élogieux.

Deux Rapports écrits avec un soin proportionné à l'importance de leur objet ont été consacrés à deux collections de végétaux vivants exceptionnelles pour leur importance et dont l'une comprend toutes les catégories des espèces ornementales, tandis que l'autre réunit comme sujets d'études scientifiques tous les arbres et arbustes qui supportent le plein air, sous le climat de Paris. La première de ces précieuses collections est celle que M. le comte de Gomer a formée dans sa belle propriété de Courcelles, près d'Amiens; le Rapporteur qui s'en est occupé est M. Keteleêr ; la seconde est l'*Arboretum*, presque certainement sans égal aujourd'hui, dont notre honorable Secrétaire-général, M. A. Lavallée a réuni les éléments dans son domaine de Segrais (Seine-et-Oise). C'est M. B. Verlot qui nous en a énuméré les richesses.

Un seul appareil a fourni, cette année, matière à un Rapport ; c'est la chaudière à alimentation continue imaginée par M. de Vendeuvre, d'Asnières, que M. Ch. Joly nous a fait très-bien connaître dans ses détails et son fonctionnement, par un texte très-clair, accompagné de bonnes figures.

Quand j'aurai mentionné le Rapport de M. Michelin sur l'examen auquel ont été soumis par des Délégués de notre Société les élèves jardiniers de l'Orphelinat horticole d'Igny, et celui qu'a fait M. E. Delamarre, au nom du Comité de Floriculture, sur les nombreuses présentations et communications par lesquelles M. A. Rivière a puissamment ajouté à l'intérêt de nos séances, j'aurai parcouru toute la liste, et on voit qu'elle est longue, des Rapports qui, dans le cours de l'année 1875, vous ont été soumis en séance et ont obtenu votre approbation.

4° *Comptes rendus d'Expositions.* — L'Horticulture française ayant aujourd'hui repris sa marche normale, les Expositions de produits des jardins se sont succédé en grand nombre, sur des points fort divers de notre pays, pendant l'année qui vient de finir. A beaucoup de ces grandes manifestations de l'art horticole notre Société a été représentée par des Délégués qui vous en ont fait connaître, à leur retour, le succès et parfois les défaillances. Même, dans plusieurs circonstances, vous avez appris ainsi, grâce à des communications instructives, l'organisation et la richesse de quelques grandes exhibitions qui ont eu lieu à l'étranger. Telles ont été : en Belgique, l'Exposition tenue à Bruxelles par la Société royale Linnéenne, en septembre 1874, qui a été décrite par M. B. Verlot, et celle de fruits qui a eu lieu à Gand, en septembre dernier, dont vous ont entretenu successivement MM. Pigeaux et Michelin; en Allemagne, la grande Exposition de Cologne dont le tableau vous a été présenté par M. Ch. Joly, et celle de Strasbourg où votre Délégué-Rapporteur a été M. Simon Léon. Quant aux Expositions françaises, outre celle que notre Société a tenue sur la terrasse des Tuileries, du 29 mai au 6 juin 1875, et dont tous les détails ont été décrits, par M. Borel, pour la partie industrielle, par moi-même, pour la partie horticole, celles dont les Comptes rendus vous ont été communiqués ont eu lieu à Amiens, à Blois, à Bordeaux, à Caen, à l'Isle-Adam, à Magny-en-Vexin, à Montmorency, à Rouen, à Saint-Leu-Taverny, à Saint-Quentin, à Sceaux, à Troyes et à Versailles. La Société centrale d'Horticulture de France y a été représentée par MM. Bossin, Burel, E. Delamarre, Hélye, L. de Lambertye, Malet (A.), Michelin, Neumann (L.) et docteur Pigeaux.

Pertes éprouvées par la Société centrale. — Jusqu'à ce mo-

ment, Messieurs, je n'ai eu à vous entretenir, dans ce compte rendu, que de vos travaux, par conséquent de vos succès; mais les choses de ce monde ont toutes leur revers, et après nos prospérités je dois maintenant vous rappeler les malheurs que nous avons éprouvés en perdant des collègues qui nous étaient chers et dont plusieurs étaient assez haut placés dans le monde horticole pour que nous pussions être fiers de les voir parmi nous. La liste de ceux qui nous ont été enlevés dans le cours de l'année qui vient de finir et par laquelle je terminerai ce compte rendu, est hélas! bien longue, puisqu'elle ne comprend pas moins de 53 noms; mais en vous la présentant je remplis un pieux et dernier devoir de confraternité; elle comprend : MM. Abancourt (le vicomte Harmand d'), Alfroy-Duguet, Allais (François), Angiboust, Angot, Baudry (Joseph), horticulteur bien connu d'Avranches, Besson (Henri), de Billy, Blery (Edme-Pierre), Blerzy (Jules), Cerbelaud, Chevalier (Georges), Corroy (Alfred), Courtois-Gérard, auteur de nombreux ouvrages d'horticulture qui tous ont eu plusieurs éditions, Dezobry (L.), Dubois (Alexandre), François (Auguste), cultivateur d'Orangers à Blidah, Gage (Jean-Paul), Garfounkel, Gaudry, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, Gide (Charles), Guidon, Guinoisseau, Hautefeuille, Houdard, Jouet (Théodose), Lainé (Napoléon), Lanquest (L.F.), Lecorbeiller, Lefèvre (Edmond), qui présidait le Comité d'Arboriculture, Lenormand, Leroy (André), le célèbre pépiniériste et pomologue d'Angers, Leroy (Charles-François), Loiseau de Reddemont, Lucy (Adrien), qui avait été l'un de nos Vice-Présidents, Massez, de Monicault, Morand (L.-F.-D.), Morel (Ch.), Pellou, Perrot (Ulric), de Rippert (J.-P.-J.) Robine (A.), qui avait été, pendant plusieurs années, Président du Comité de Floriculture, Rosales, Rouart, Salel de Chastanet, Schoenefeld (W. de), Secrétaire-général de la Société botanique de France, Thuilleaux (Ph.-Jules), Thuret (Gust.), correspondant de l'Institut, l'un des botanistes de notre époque dont les travaux sur les végétaux cryptogames ont ouvert les plus larges voies à la science et ont le plus honoré notre pays. En outre, deux Dames patronnesses ont été enlevées à la Société, Mme Carré et Mme la comtesse de Cornudet.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1876.

PRÉSIDENCE DE M. Hardy, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de vingt-deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a soulevé aucune opposition.

Il apprend à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis deux Dames patronnesses.

Il lui annonce ensuite que, dans cette même séance d'aujourd'hui, le Conseil d'Administration, voulant donner un éclatant témoignage de gratitude à M. Brongniart qui, depuis treize années, a été constamment Vice-Président, puis Président, lui a conféré, à l'unanimité moins deux voix, sur 24 votants, la qualité de Président honoraire de la Société centrale d'Horticulture de France; mais, ajoute-t-il, cette qualité ne sera réellement acquise à cet illustre savant qu'après que le vote du Conseil aura été ratifié par la Société elle-même. Le règlement demande même qu'un scrutin ait lieu à cet égard; seulement, dans plusieurs circonstances antérieures, on s'est écarté de cette disposition réglementaire en votant par mains levées sur l'admission de divers fonctionnaires honoraires; si personne ne s'y oppose, l'usage qui s'est ainsi établi sera suivi relativement à la nomination dont il s'agit en ce moment. Personne ne réclamant le scrutin, M. le Président met aux voix la nomination de M. Brongniart comme Président honoraire. Cette nomination est faite à l'unanimité et avec applaudissements, et M. le Président proclame M. Brongniart élu Président honoraire de la Société centrale d'Horticulture de France.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie cette triste nouvelle que l'un de ses Membres les plus vénérés et les plus distingués, M. Jamin (J.-L.), le célèbre pépiniériste-arboriculteur

de Bourg-la-Reine est si dangereusement malade, en ce moment même, qu'il n'est que trop à craindre que sa mort ne soit prochaine. C'est par une dépêche reçue, ce matin, de M. Jamin, fils, que M. le Secrétaire-général en a été informé.

Une seule présentation a été faite à cette séance; c'est celle de deux pots de *Fraisiers* Quatre-saisons, avec fleurs et fruits, qui ont été déposés sur le bureau par M. Millet, de Bourg-la-Reine (Seine), et pour lesquels le Comité de Culture potagère demande que cet horticulteur reçoive une prime de 3e classe. Cette demande ayant été accordée par un vote spécial de la Compagnie, M. le Président remet à M. Millet la prime qu'il a obtenue.

M. Baillon met sous les yeux de la Compagnie un jeune pied non fleuri d'une Légumineuse grimpante et voluble, herbacée avec la base ligneuse, voisine du genre des Haricots, mais à qui ses graines extrêmement vénéneuses ont valu une sorte de célébrité dans ces dernières années : c'est le *Physostigma venenosum* Balf., connu sous le nom vulgaire de *Fève du Calabar*. Il rappelle que ces graines servaient et servent encore, dans l'Afrique intertropicale, notamment dans le Vieux-Calabar, pour une sorte de jugement de Dieu, dans lequel le coupable doit, pensent les peuples ignorants et superstitieux de ces contrées, succomber au poison qui épargne, au contraire, l'innocent. Dans la médecine européenne cette même graine a trouvé une application utile, grâce à l'énergie avec laquelle elle détermine la contraction de la pupille. Il fait observer que plusieurs jardins botaniques et autres, dans lesquels on croit posséder cette plante, renferment tout autre chose, même après qu'on a payé un prix élevé pour l'obtenir. Le moyen le plus sûr pour éviter de pareilles erreurs, ajoute-t-il, c'est de l'obtenir soi-même de semis, les graines en arrivant aujourd'hui assez abondamment en Europe pour que le prix n'en soit que de 3 ou 4 francs le kilogramme, tandis qu'on les vendait au moins 100 francs, le même poids, à la date d'une dizaine d'années. Dans les semis qu'on en fait on obtient des germinations dans la proportion de 10 à 15 pour 100, en vertu de ce fait que les graines des Légumineuses conservent en général assez longtemps ou même fort longtemps leur faculté germinative. Au reste, dit en terminant M. Baillon, cette faculté germinative des semences est

souvent plus persistante qu'on ne le pense, comme le montre l'exemple du Caféier, du *Croton Tiglium*, etc., dont on obtient une assez forte propotion de germinations quand on en sème les graines apportées en Europe.

M. A. Rivière demande et obtient la parole pour ajouter des détails aux indications qui viennent d'être données relativement aux semis de graines d'espèces exotiques. Souvent, dit-il, quand on reçoit des graines de l'étranger, on s'empresse de les semer; mais au bout de quelques mois, ne voyant pas de germinations, on désespère du semis et, sans attendre plus longtemps, on jette la terre des pots. Cependant on aurait souvent obtenu un bon résultat, si on avait eu plus de patience. C'est ainsi qu'on a vu plusieurs fois, au Luxembourg, des graines de *Protea argentea* qui, ayant été semées en février ou mars, n'avaient pas encore donné signe de vie, à l'automne suivant, germer plus tard dans le tas de terre sur lequel on avait renversé les pots où avait été fait le semis. Une circonstance des plus importantes, continue M. A. Rivière, pour réussir dans les semis que l'on fait, c'est de se régler d'après les époques de la végétation naturelle des plantes. Dans l'ancein jardin de la Faculté de Médecine, il voyait une personne semer annuellement, depuis 7 ou 8 ans, des graines de Colchique, sans en obtenir jamais une seule germination. Sachant que cette plante entre en végétation au mois d'août et septembre, il pensa qu'on réussirait dans ces semis en confiant les graines à la terre un peu avant cette époque. En effet, ayant lui-même fait un semis de graines de Colchique à la fin de juillet, il les a vues germer sans difficulté six semaines plus tard. De même on échoue fréquemment dans les semis de graines de Pivoine officinale quand, les ayant récoltées au mois d'août, on ne les met en terre qu'aux mois de mars ou avril suivants; mais si on les sème en septembre ou octobre, on les voit lever au printemps qui suit. Il paraît aussi, dit encore M. A. Rivière, que les graines de certaines plantes lèvent constamment à une époque déterminée de l'année, ce qui entraîne probablement la nécessité de les mettre en terre à une autre époque précise. C'est ce qui semble résulter de l'expérience suivante faite sur des Quinquinas. M. A. Rivière ayant une grande quantité de graines de plusieurs espèces de ce

genre qui avaient été récoltées dans les plantations anglaises des montagnes des Nilgherries, dans l'Inde, eut l'idée d'en faire une série de semis, mois par mois, depuis février jusqu'en septembre. Celui qui fut fait à cette dernière époque réussit parfaitement, tandis que les autres échouèrent. L'expérience fut répétée de la même manière, cinq années de suite, et donna constamment les mêmes résultats ; d'où on peut conclure, en premier lieu, que les graines de Quinquinas conservent pendant au moins cinq années la faculté germinative; en second lieu, qu'elles ne lèvent bien que lorsqu'on les sème au mois de septembre, fait qui se relie probablement à la marche de la végétation dans ces arbres.

M. Duchartre fait observer qu'il doit exister aussi, dans certains cas, entre les graines produites par une même plante, une inégalité marquée d'aptitude à germer. Ainsi ceux qui sèment des graines de Lis savent que le plus souvent les germinations en sont réparties entre la première, la seconde, quelquefois même la troisième année. Lui-même ayant semé, au mois d'octobre 1874, une cinquantaine de graines tirées de deux capsules qu'avait données un pied de *Lilium candidum speciosum*, a vu une dizaine de germinations s'opérer au bout de six semaines; une vingtaine d'autres ont eu lieu en juin et juillet 1875, et il n'est pas impossible que la terre du pot dans lequel a été fait le semis renferme encore des graines non pourries et destinées à lever en 1876.

M. Alfred Cottin signale, à ce propos, ce fait bien connu des pépiniéristes, que, dans un semis d'Epine (*Cratægus*) et même de divers autres arbres de la famille des Rosacées, on voit des germinations se suivre d'année en année jusqu'à la quatrième inclusivement.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce informe M. le Président qu'en présence du Rapport qui a été fait dernièrement à l'Académie des Sciences de Paris par la Commission du Phylloxera, il n'a pu demander le retrait du décret du 11 août 1875, qui interdit l'entrée, non-seulement de la Vigne, mais encore de tous les arbres fruitiers en Algérie. « En » présence de l'opinion émise par l'Institut, écrit M. le Ministre,

» et que je viens de vous exposer, je n'avais plus qu'à transmettre » à mon Collègue, M. le Ministre de l'Intérieur, qui a dans les at- » tributions de son département le service de l'Algérie, la récla- » mation que vous m'avez fait parvenir, en appelant sa bienveil- » lante sollicitude sur les intérêts dont vous avez pris la défense. »

2° Une lettre de M. le Gouverneur général de l'Algérie relative à la même question. M. le Gouverneur général dit que le décret du 14 août 1875 « qui a prohibé l'entrée en Algérie des arbres et plants provenant, soit de France, soit de l'étranger » a été rendu sur la demande de la Société d'Agriculture d'Alger. Il ajoute que cette prohibition ne peut compromettre sérieusement les intérêts des pépiniéristes français puisque, d'après les rapports de la Douane, « il a été importé, en 1874, dans les différents ports de l'Algérie, savoir : de France. . . 21 645 kil. de plants et arbres,

de l'Etranger . 2 345 id.

Total. . . 23 990 kil.

» Or, ajoute M. le Gouverneur général, cette quantité représente » 6 000 plants environ, chiffre presque insignifiant. »

3° Une lettre de M. Tétart, cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), qui annonce l'envoi de tubercules d'une variété de Pomme de terre obtenue par lui de semis et qui avait été présentée dernièrement à la Société par M. Rigault.

4° Une lettre de M. Nicolas Jérôme, d'Etrépagny (Eure), qui croit avoir guéri des pieds de Vigne du Phylloxera, au moyen du sel marin, dans cette localité où cet insecte n'a pas été signalé jusqu'à ce jour.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° Un ouvrage intitulé : *Les arbres fruitiers à branches renversées*, d'après la méthode et sur les notes de M. J. Maître, de Châtillon-sur-Seine; par M. A.-E. Dolivot (in-8° de 223 pag., avec fig. dans le texte; Grenoble; 1875). 2° *Phylloxera; des moyens pratiques de combattre la maladie de la Vigne;* progrès de la maladie pendant l'hiver; par M. H. Marès (broch. in-8° de 11 pag.; Montpellier et Paris; 1874). 3° *Propagation du Phylloxera; Aperçu sur les résultats pratiques obtenus dans les essais faits à Las-Sorres;* par M. H. Marès (broch.

in-8° de 25 pages; Montpellier; 1874). 4° *Vignes américaines. Catalogue des cépages américains des Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, par M. P.-J. BERCKMANS (broch. in-8° de 26 pages; Montpellier; 1874). 5° *Le Nord-Est agricole et horticole;* recueil périodique nouveau, paraissant à Troyes deux fois par mois, dirigé par MM. CH. BALTET et JULES BENOIT; 1er numéro daté du 1er janvier 1876.

M. le Secrétaire-général apprend à la Société qu'elle a à regretter deux nouvelles pertes par suite du décès de MM. Millet (Fritz) et Sinet (A.), l'un et l'autre Membres titulaires.

Il annonce ensuite que M. A. Rivière, jardinier en chef du jardin du Luxembourg, ouvrira son cours public et gratuit d'Arboriculture fruitière, dans l'orangerie du Luxembourg, le lundi 17 de ce mois et le continuera les lundi, mercredi et vendredi des semaines suivantes, dans le même local, à neuf heures du matin. Ce cours sera complété par des exercices pratiques faits dans le jardin-école du Luxembourg et par des excursions dans les principaux jardins fruitiers de Paris et de sa banlieue.

Il fait enfin connaître les nominations faites aujourd'hui par les quatre Comités et par les Commissions permanentes des Membres qui composeront leur bureau, en 1876. Ce sont les suivantes :

Le Comité de Culture potagère a nommé Président M. Laizier, Vice-Président M. Vivet, Secrétaire M. Siroy, Vice-Secrétaire M. Crémont, Délégué au Conseil d'Administration M. Moynet, Délégué à la Commission de Rédaction M. Gauthier (R.-R.).

Le Comité d'Arboriculture a élu Président M. Preschez, Vice-Président M. Bonnel, Secrétaire M. Michelin, Vice-Secrétaire M. Buchetet, Délégué à la Commission de Rédaction M. Corriol. La nomination du Délégué au Conseil d'Administration a été ajournée à la prochaine réunion, à cause de l'état désespéré de la santé du Délégué actuel, M. Jamin (J.-L.).

Le Comité de Floriculture a choisi pour Président M. Burelle, pour Vice-Président M. Bachoux, pour Secrétaire M. E. Delamarre, pour Vice-Secrétaire M. Jolibois, pour Délégué au Conseil d'Administration M. E. Chaté, pour Délégué à la Commission de Rédaction M. Quihou.

Le Comité des Arts et Industries a porté son choix sur M. Teston

comme Président, sur M. Ch. Joly comme Vice-Président, sur M. Borel comme Secrétaire, sur M. Lebeuf, fils, comme Vice-Secrétaire, sur M. Appert comme Délégué au Conseil d'Administration et sur M. Ch. Joly comme Délégué à la Commission de Rédaction.

Quant à la Commission des Secours, elle a désigné comme Président M. Durand, aîné, et M. Dumont (H.-R.) comme Sécrétaire et Délégué au Conseil d'Administration.

La Commission de Rédaction et celle des Cultures expérimentales formeront leur bureau dans leur prochaine réunion.

Enfin les Conservateurs des collections, proposés par les quatre Comités et nommés aujourd'hui par le Conseil d'Administration, sont : M. Pageot pour la Culture potagère, M. Michelin pour l'Arboriculture, M. Verlot pour la Floriculture, M. Appert pour les Arts et Industries.

M. Duchartre entretient la compagnie d'une expérience intéressante qui vient d'être faite par un horticulteur anglais, M. Rochford, Page Green, Tottenham, et dont les détails sont rapportés dans un article du *Gardeners' Chronicle* (25 décembre 1875, p. 810). Cette expérience consiste en ce que, voulant donner à des Vignes cultivées en serre plus de vigueur en les amenant à développer une plus grande quantité de racines, ce jardinier en a recourbé la tige de manière à enfoncer en terre l'extrémité supérieure de celle-ci. Cette extrémité s'étant enracinée, il en est résulté que ces Vignes se sont trouvées munies de racines à leurs deux bouts. Quelques pieds ont été laissés dans cet état; un autre a été coupé en deux dans l'espace intermédiaire aux deux faisceaux de racines, de sorte qu'il s'est trouvé ainsi un pied entièrement renversé, nourri seulement par les racines qui s'étaient formées à son extrémité primitivement supérieure. La section ayant été faite au moment où les pousses portaient des grappes à moitié grosseur, la végétation n'en a été nullement altérée et les grappes se sont aussi bien développées, ont aussi bien mûri que si l'arbuste s'était trouvé dans les conditions normales. Cette expérience prouve une fois de plus, dit M. Duchartre, que les voies de la séve permettent à ce liquide de se diriger dans le sens normal ou dans un sens contraire, selon les besoins de la plante ; que la séve se

porte toujours vers les parties où s'opèrent des développements, quelque direction qu'elle doive suivre pour cela ; que dès lors les expressions journellement usitées de séve ascendante et séve descendante peuvent induire en erreur et devraient être remplacées par celles de séve brute et séve élaborée ou nourricière qui n'offrent pas le même inconvénient. Au reste, ajoute M. Duchartre, l'intéressante expérience de M. Rochford n'est que la répétition de celle, justement célèbre, qui a été faite sur un Saule, vers le milieu du siècle dernier, par Duhamel du Monceau et qui est connue sous le nom de Retournement d'un arbre.

A ce propos, M. A. Rivière rapporte avoir fait lui-même, de 1864 à 1866, dans la collection de Vignes qui existait au Luxembourg, des expériences du même genre. Ayant fait des couchages de variétés qu'il désirait multiplier, quand les sarments couchés ont été enracinés, il y a pratiqué une section entre les vieilles racines et les nouvelles. Il a relevé alors les deux extrémités qui l'une et l'autre ont donné des pousses, de telle sorte qu'il a eu ainsi des pieds de Vigne à deux têtes nourris par des racines intermédiaires aux deux. Sur d'autres pieds, il a procédé comme M. Rochford et il a eu de même des pieds renversés qui ont très-bien poussé. M. A. Rivière rapporte aussi que M. Carrelet, ayant greffé par approche, il y a 5 ou 6 ans, deux Poiriers voisins, a eu l'idée d'arracher l'un des deux et de le relever, de telle sorte qu'il eût ses racines en l'air. L'arbre ainsi renversé a végété pendant plusieurs années, et il existe aujourd'hui comme échantillon instructif et conservé sec, au Luxembourg. D'un autre côté, M. A. Rivière a pratiqué plusieurs fois de longs talons sur des Poiriers et sur des pieds de Vigne, en les sciant jusqu'au milieu de leur épaisseur et en les fendant ensuite dans leur milieu et de bas en haut, dans une longueur d'un mètre. Ces longs talons, ayant été maintenus écartés, ont donné des pousses ; on n'a conservé de celles-ci que celle qui partait tout près de l'extrémité inférieure ; elle s'est développée avec vigueur, et même, sur un pied de Vigne qui avait été ainsi opéré, la pousse partie du bout du talon a porté fruit dans l'année.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Notice biographique sur M. Lefèvre (Edm.); par M. Michelin.

2° Glaïeuls nouveaux de MM. Souillard et Brunelet.

3° De la production fruitière en France; M. JOLY (Ch.)

4° Rapport sur les travaux du Comité de Culture potagère, en 875; par M. SIROY, Secrétaire de ce Comité.

5° Rapport sur les travaux du Comité d'Arboriculture, en 1875; M. MICHELIN, Secrétaire de ce Comité.

6° Rapport sur une visite faite dans les serres du Luxembourg pour examiner la culture et la fleuraison du *Cypripedium insigne;* par M. E. DELAMARRE, Secrétaire du Comité de Floriculture.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1876.

PRÉSIDENCE DE M. Hardy, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre dit qu'il croit devoir appeler l'attention de la Compagnie sur deux pièces de correspondance qui ont été communiquées à la dernière séance et qui, n'ayant pas été lues entièrement, lui semblent être restées trop inaperçues. — La Société centrale d'Horticulture de France s'est émue, dit-il, il y a quelques mois, d'un décret rendu le 14 août 1875 qui, en vue d'empêcher l'introduction du Phylloxera en Algérie, prohibe d'une manière absolue l'importation dans notre colonie, non-seulement de la Vigne et de toutes ses parties, mais encore des plants d'arbres fruitiers et autres. Elle a pensé qu'il en résultait un dommage notable pour les pépiniéristes français qui voient se fermer devant eux un débouché dont l'importance croissait de jour en jour, et de plus elle a craint qu'une mesure si radicale, prise dans notre propre pays, n'engageât les Gouvernements étrangers à en user de même vis-à-vis de notre malheureuse horticulture autour de laquelle pourrait se trouver ainsi élevé de toutes parts un mur infranchissable. Elle a donc fait des démarches auprès de M. le Gouverneur général de l'Algérie, qui a provoqué le décret d'interdiction, et auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, défenseur naturel des intérêts horticoles aussi bien qu'agricoles, en priant ces hautes

autorités de solliciter du Gouvernement ou le retrait ou au moins un adoucissement de la mesure restrictive qui a été prise. Ce sont les réponses à cette demande dont la Société a eu communication dans sa dernière séance. M. le Gouverneur général de l'Algérie « ne suppose pas que la prohibition édictée par le décret du » 14 août compromette aussi sérieusement qu'on le prétend les » intérêts des pépiniéristes français » puisque « d'après les rap» ports de la douane, il a été importé, en 1874, dans les différents » ports de l'Algérie » seulement 23 990 kilog. de plants et arbres, quantité qui « représente 6000 plants environ, chiffre presque » insignifiant. » Or, dit M. Duchartre, il est évident qu'une erreur matérielle s'est glissée dans ce calcul. Chaque plant y est, en effet, compté à raison de 4 kilog., ce qui suppose un jeune arbre à haute tige, ayant déjà quelques années de greffe, c'est-à-dire tel qu'on n'en envoie que fort rarement en Algérie où les pépiniéristes français n'expédient guère que du jeune plant incomparablement plus léger, et dont par conséquent il faut un nombre considérable de pieds pour faire ce total d'environ 24 000 kilog. M. le Gouverneur général ajoute « avant de provoquer d'ailleurs aucune » mesure abrogative de celle actuellement existante, il est néces» saire que je sois fixé par le Gouvernement sur les résultats des » études faites par l'Académie des Sciences à ce sujet. » Ce sont les résultats des études faites par l'Académie des Sciences qui ont motivé la lettre que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a bien voulu adresser à M. le Président de la Société, à la date du 10 de ce mois, et dont il a été donné communication à la Compagnie, dans sa dernière séance. M. le Ministre s'y exprime dans les termes suivants : « La question à résoudre était trop dé» licate pour que je crusse devoir en assumer seul la responsabilité. » Dans cette circonstance, je fis appel aux lumières de l'Académie » des Sciences, en la priant de me faire savoir si l'importation » d'arbustes autres que la Vigne présentait des dangers. Dans la » séance du 13 décembre dernier, M. Bouley fit connaître l'opinion » de la Commission nommée à cet effet, dans un Rapport qui fut » approuvé. L'Académie..... se prononce pour le maintien du dé» cret du 14 août 1875. » Cette dernière phrase de la lettre de M. le Ministre m'a d'autant plus surpris, dit M. Duchartre, qu'ayant

l'honneur de faire partie de la Commission du Phylloxera et ayant pris part aux délibérations à la suite desquelles le Rapport a été rédigé, ayant ensuite entendu la lecture du manuscrit de ce Rapport, je connaissais très-bien la pensée qui l'avait inspiré et je savais qu'elle est diamétralement opposée à celle qu'indique la lettre de M. le Ministre. Cependant comme il n'était pas absolument impossible que le manuscrit du Rapport eût subi quelque modification à l'impression, je me suis empressé d'en consulter le texte imprimé dans les Comptes rendus (LXXXI, cahier du 13 décembre 1875, p. 1175-1182) et j'y ai lu (p. 1182) le passage suivant comme conclusion : « Mais si le danger du transport du » Phylloxera par les arbres fruitiers ou autres essences, si éventuel » qu'il soit, est dans les choses dont on peut admettre la possibilité » quand ces essences proviennent de contrées infestées, il n'en » est plus de même, évidemment, pour celles qui proviennent de » départements de la France que le Phylloxera n'a pas encore » envahis et qui se trouvent éloignés des vignobles atteints. Sup- » posons la France divisée par une ligne passant par les points » les plus avancés vers le Nord que le Phylloxera ait atteints, il » paraîtrait suffisant d'exiger que tous les plants dont l'expor- » tation serait autorisée fussent munis d'un certificat d'origine » authentique, constatant qu'ils proviennent de points du territoire » situés à 40 ou 50 kilomètres au moins au nord de cette ligne. » Il est donc certain, dit en terminant M. Duchartre, que la Commission de l'Académie des Sciences, consultée par M. le Ministre, a été d'avis que si, par une prudence poussée jusqu'aux limites du possible, on maintient l'interdiction d'exportation des plants d'arbres fruitiers pour ceux de nos départements où la présence du Phylloxera a été constatée, il n'y a aucune raison pour la maintenir à l'égard des départements situés à 40 ou 50 kilomètres au nord du point le plus avancé où ce parasite de la Vigne ait été encore observé. Elle s'est donc prononcée contre le maintien du décret du 14 août 1875, relativement à ces derniers départements, et ce sont certainement les plus nombreux.

M. le Président fait observer que ce qui vient d'être dit appelle une conclusion, et c'est évidemment que la Société centrale d'Horticulture de France, qui, par sa première démarche, a pris la dé-

fense des intérêts de l'horticulture française, agisse encore dans le même sens en se basant sur ce que l'Académie des Sciences, loin de demander le maintien du décret du 14 août 1875, en a demandé le retrait pour tous les départements exempts jusqu'à ce jour de Phylloxera, en proposant de faire accompagner les envois de plants d'arbres et arbustes d'un certificat d'origine.

M. Alfr. Cottin dit que, dans l'état actuel des choses, les envois d'arbres vivants sont autorisés, en Suisse, moyennant certificat d'origine.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 12 nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition. Il annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a admis deux Dames patronnesses, un Membre titulaire perpétuel, et a nommé Membre honoraire M. le chef du bureau de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Au nom de la Commission de Comptabilité, M. Drouart donne lecture du Rapport sur les Comptes pour l'exercice 1875, ainsi que du bilan de la Société. — La Société approuve ces comptes et, sur la proposition de M. le Président, vote à l'unanimité des remerciements à M. le Trésorier Moras et à M. le Trésorier-adjoint Lecocq-Dumesnil, pour la sollicitude constante avec laquelle ils ont veillé aux intérêts de la Société, et pour le soin scrupuleux avec lequel ils ont tenu la comptabilité sociale.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Ponce (Isidore), jardinier-maraîcher, à Paris, une *Pomme de terre* Early rose, remarquable pour sa grosseur. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait remarquer le volume de cette Pomme de terre qui donne une idée de la récolte obtenue par M. Ponce dans la culture qu'il a faite de cette variété, sans cependant qu'elle ait été l'objet de soins particuliers. Il ajoute que M. Ponce trouve la Pomme de terre Early rose de bonne qualité tandis que d'autres la déclarent médiocre.

2° Par M. de la Fresnaye, deux tubercules d'une *Pomme de terre* dont il ne connaît pas le nom, qu'il désirerait apprendre. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit qu'un Membre de ce Comité a cru y reconnaître la Pomme de terre Comète, mais

sans pouvoir affirmer que ce soit là son vrai nom. Aussi attendra-t-on, pour se prononcer, d'avoir vu la plante en pieds.

3° Par M. de la Selve, rue de l'Isly, 8, à Paris, des *Poires* Catillac, Curé, Beurrés Diel, d'Hardenpont et de Luçon en bon état de conservation et qui paraissent ne pas avoir atteint encore leur maturité. M. de la Selve les donne comme montrant les effets d'un procédé de conservation qu'il a imaginé.

Après avoir examiné ces fruits, dans sa séance du 20 janvier, la Commission permanente de Pomologie fait observer que ces Poires, à l'exception de la Duchesse, appartiennent à des variétés dont on trouve encore, en ce moment, des échantillons dans les fruitiers.

4° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, à Paris, des fruits du *Carya olivæformis* Nutt. (*Juglans olivæformis* Mich.), vulgairement nommés Noix pacanes, l'arbre qui les produit étant lui-même appelé Pacanier. En anglais, on le nomme *Hickery*, ainsi que ses congénères. Dans une note écrite qui accompagne cette présentation, M. Hédiard dit que le Pacanier est un arbre haut de 20 à 25 mètres, dont les fruits sont très-estimés dans les parties méridionales et moyennes des Etats-Unis, sa patrie. Les noix pacanes sont de forme oblongue, et la graine comestible qu'elles renferment ont une saveur plus fine que celle des noix d'Europe. Les plus renommées pour leur grosseur sont celles de l'Illinois, tandis que celles de la Louisiane sont réputées les meilleures. Il est à présumer que le Pacanier pourrait être cultivé en Algérie.

M. A. Lavallée ajoute, relativement au Pacanier et à son fruit, les détails suivants : M. Hédiard pense que cet arbre serait à sa place en Algérie ; mais il est rustique en France où on en possède même quelques beaux pieds ; cela se conçoit, puisqu'il vient naturellement dans les parties tempérées des Etats-Unis. Il est très-productif, dans sa patrie, mais seulement à un âge déjà avancé, tandis qu'en France, on en a vu un pied fructifier dès l'âge de 15 ans, chez M. Desfossés-Thuillier, à Orléans, et un autre à 20 ans, chez M. Maës, à Nantes. Pour qu'il produise il faut que deux pieds, l'un mâle, l'autre femelle, soient plantés l'un près de l'autre, parce que ses fleurs, monoïques en apparence, sont en

réalité dioïques. Le bois de cet arbre a des qualités précieuses, mais malheureusement aussi quelques défauts sérieux. Il ne se fendille pas, et peut servir à l'ébénisterie. — Cette particularité offerte par le *Carya olivæformis* de fructifier plus tôt dans un pays étranger que dans le sien propre se montre aussi chez d'autres arbres, par exemple, chez l'*Abies Nordmanniana*, que M. A. Lavallée a vu fleurir dès l'âge de 10 ans, tandis qu'il ne le fait que très-tard dans la Crimée, sa patrie. — Le Pacanier est regardé comme un indice certain des bonnes terres. A Paris, il souffre des gelées printanières; mais il a le mérite de conserver ses feuilles très-tard et jusqu'aux gelées.

5° Par M. Merly, d'Asnières, de vieilles écorces d'arbres fruitiers, sous lesquelles on voit des traces d'insectes. En effet, M. Boisduval y reconnaît le *Tortrix Webbiana*. Le Comité d'Arboriculture ne voit rien d'étonnant à ce fait qui, dit-il, est habituel.

6° Par M. Prudon, charron, passage Guillaume et Lainé, 9, à Paris, un *râteau* blindé, du prix de 2 francs. — M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries fait l'éloge de cet outil dont le manche est fixé au moyen de deux équerres en fer, dont le bois est garni de fer, et dont le prix est cependant très-modéré. Au nom de ce Comité, il demande pour M. Prudon une prime de 3e classe, que la Compagnie accorde et qui est remise aussitôt par M. le Président.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend uniquement une lettre adressée par MM. Berger et Barillot, de Moulins (Allier), demandant qu'une Commission soit chargée d'examiner un appareil de chauffage pour les serres dont ils sont les inventeurs, et qui fonctionne dans l'une des serres de M. Truffaut, fils, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise). La Commission, nommée en raison de cette demande, est composée de MM. Joly (Ch.), Ozanne, Quénat, Bourette, Barbeau et Lebœuf, fils.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° Un *Rapport sur l'enseignement insectologique*. Concours entre les Instituteurs, en 1875; par M. de Liesville. (Broch. in-8° de 15 pages). — 2° *Ombrage des serres tempérées avec des Vignes à raisins précoces*; par M. Eug.

Glady; in-8° de 4 pages. — 3° *André Leroy et ses pépinières;* par le docteur A. Lachèze; in-8° de 16 pages; Angers, 1876. — 4° *Le Nord-Est agricole et horticole,* nouveau recueil publié à Troyes, deux fois par mois, in-8°.

M. Michelin donne lecture d'une *Notice biographique* sur M. Jamin (Jean-Laurent), dont il est l'auteur, et dans laquelle il rend un légitime hommage au vénérable et habile arboriculteur dont la mort pressentie, à la date de la dernière séance, est malheureusement aujourd'hui un fait accompli.

M. P. Duchartre dépose sur le bureau le compte rendu des travaux de la Société, en 1875.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur la Pomme de terre Marjolin Tétart; M. Eug. Vavin, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

2° Rapport sur les Bégonias tubéreux cultivés par M. Fontaine, jardinier chez M. Bienaimé, à Bourg-la-Reine; M. Noel Jolibois, Rapporteur.

3° De l'emploi des Fours à chaux pour le chauffage des serres; par M. Ch. Joly. L'auteur de cette note intéressante en résume de vive voix le contenu et annonce l'application qui est faite aujourd'hui par M. Chantin, du système de chauffage des serres imaginé en Angleterre par M. Cowan, qui consiste à utiliser la chaleur dégagée par les fours à chaux.

M. A Lavallée met sous les yeux de la Compagnie une branche chargée de fruits du *Viburnum Oxycoccos,* arbuste spontané dans le nord du Canada, qui se montre absolument rustique à Paris et qui a le rare mérite de former des buissons d'un très-bel effet pendant l'hiver, à cause de la grande quantité de fruits rouges dont il reste chargé. Comme, d'un autre côté, il est fort joli à l'époque de sa fleuraison, il s'ensuit qu'il orne très-bien les jardins pendant à peu près toute l'année. Au total, il est peu d'espèces qui méritent plus que celle-là d'être cultivées, et cependant on ne la voit presque nulle part dans les jardins européens, pas même dans les jardins botaniques. Le *Cotoneaster acuminata* var. *Simonsii* est encore bon pour orner les jardins en hiver, ajoute

M. A. Lavallée; mais les fruits qu'il porte alors sont moins jolis que ceux du précédent. On peut enfin recommander encore pour le même usage le *Cratægus prunifolia*, qui est assez souvent confondu avec le *Cr. Crus-galli*, bien que celui-ci forme un véritable arbre, tandis que le premier n'est qu'un arbrisseau traînant, que de plus le *Cr. prunifolia* conserve bien ses fruits en hiver, ce que ne fait pas le *Cr. Crus-galli*.

M. A. Rivière montre ensuite à la Compagnie une branche de Cédratier cornu ou digité qui porte encore un fruit en bon état et une feuille parfaitement fraîche, bien qu'elle lui ait été envoyée d'Algérie et qu'elle ait été ensuite conservée à sec à Paris, pendant sept semaines, dans une pièce où la température a été constamment de 12-15° cent. Dans le jardin du Hamma, dit-il, on cultive environ 10 000 à 12 000 espèces, dont beaucoup sont mal ou même pas nommées; aussi se fait-il envoyer des échantillons frais de celles de ces plantes qui viennent à fleurir, afin d'en rechercher le nom; mais, jusqu'à ce jour, ces échantillons envoyés frais arrivaient toujours en mauvais état à Paris, de quelque manière qu'ils eussent été emballés. Enfermés dans une caisse, ils perdaient leurs feuilles pendant le voyage; ils ne se comportaient pas mieux lorsqu'on les entourait de ouate. Enfin, l'an dernier, M. A. Rivière a essayé de les faire mettre à sec dans une caisse dont les côtés étaient percés de grands trous; cette expérience a donné d'excellents résultats, et, par ce moyen, des branches d'Orangers et d'autres arbres arrivent maintenant à Paris en conservant leurs fruits et leurs feuilles. A ce propos il rapporte qu'ayant remarqué, l'an dernier, au Hamma, une branche d'Oranger qui ne portait pas moins de 28 fruits, il la prit à la main, au moment de son départ et la laissa à découvert, pendant tout le trajet d'Afrique à Paris, dans le bateau à vapeur comme dans le wagon du chemin de fer. Ces fruits restèrent tous fixés à la branche.

M. Trêves dit qu'il a essayé, le premier, d'apporter des oranges de Valence à Londres, en 1850. Il les emballait alors avec soin et presque toujours elles arrivaient pourries. Il a eu ensuite l'idée de placer simplement ces fruits dans des caisses à parois percées de trous; elles sont alors arrivées en bon état. Aujourd'hui des centaines de navires arrivent en Angleterre chargés de caisses de ces

fruits disposés de cette manière, et le transport s'effectue sans inconvénient, même quand les Antilles en sont le point de départ. On conserve même ces caisses dans les docks pendant quelquefois deux ou trois mois, sans que les fruits souffrent sensiblement.

M. Joly ajoute qu'on expédie des Etats-Unis en Angleterre des quantités considérables de Pommes, qui arrivent en bon état, grâce à la précaution qu'on a eue d'en remplir des tonneaux dont les fonds sont percés de trous.

M. le Secrétaire-général fait connaître la composition du bureau de la Commission de Rédaction et de Publication, qui a procédé à ses élections, dans sa séance du 19 janvier courant. M. le docteur Pigeaux a été nommé Président et M. Ch. Joly, Vice-Président; MM. Lecocq-Dumesnil et Buchetet ont été réélus, le premier Secrétaire, le second Vice-Secrétaire; M. Corriol a été délégué auprès du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Arboriculture a complété ses nominations en choisissant M. Jamin (Ferd.) pour son délégué au Conseil d'Administration.

La Commission des Cultures expérimentales a élu M. E. Vavin son Président, M. Ch. Vincent son Vice-Président, et M. Verdier (Eug.) son Secrétaire en même temps que son Délégué au Conseil.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1875.

DAMES PATRONNESSES.

1. Mademoiselle DOSNE, place Saint-Georges, 27, à Paris, présentée par MM. Hardy et Courcier.
2. Madame la marquise de GALIFFET, rue Rabelais, 2, à Paris, par MM. A. Lavallée, Moras et Mme la baronne Reille.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1876.

MM.

1. CHARRON, officier de marine en retraite, à Saint-Germain (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Masson et Vavin.

2. Dangueuger (Louis), jardinier chez M. le vicomte de Brimont, route de Soisy, 41, à Enghien (Seine-et-Oise), par MM. Pageot et Siroy.
3. Delayens (Georges), rue de Sèvres, 23, à Paris, par MM. Delaville et Jules Leclair.
4. Deplanque fils aîné, fabricant de meules et pierres, Grande-Rue, 26, à Maisons-Alfort (Seine), par MM. Lavallée et Leclair.
5. Dezobry (Hippolyte), propriétaire, à Montmorency (Seine-et-Oise), par MM. Lallemand et Lecocq-Dumesnil.
6. Dudoigt, fleuriste, entrepreneur de jardins, rue St-Vincent, 6, à Fontenay-sous-Bois (Seine), par MM. Bonnel et Lepère.
7. Duteil (Louis), jardinier chez M. Chanton, rue Borghèse, 68, à Neuilly (Seine), par MM. Florentin et Jolibois.
8. Fontaine (Charles-Emile), jardinier, rue de Fontenay, 43, à Vincennes (Seine), par MM. Bonnel et Lepère.
9. Hubert de Soubise, rue Tournefort, 43, à Paris, par MM. F. Jamin et Michelin.
10. Jankowski, jardinier-chef du jardin pomologique, rue Nowgrodska, à Varsovie (Pologne), par MM. F. Jamin et Michelin.
11. Lafarge (Emmanuel), propriétaire, à Issoire (Puy-de-Dôme), par MM. Chandèze et Rivière.
12. Lamarre (Alexandre), propriétaire, quai de Bethune, 14, à Paris, par MM. Bonnel et Lepère.
13. Langlois-Magnant, Hôtel de la Providence, à Neuchâteau (Vosges), par MM. A. Cottin et Lemoine.
14. Larivière (Jean-Baptiste), fabricant de coutellerie horticole, rue des Canettes, 7, à Paris, par MM. F. Chappellier et Saury.
15. Lefort (Edmond), jardinier chez M. Dieuzy, à Haulot-sur-Seine, par Grande-Couronne (Seine-Inférieure), par MM. Bordeaux et Sannier.
16. Maingot (Jean-Jacques), propriétaire, à Thiais (Seine), par MM. H. Defresne fils et Lavallée.
17. Moussu (François), jardinier au château de Buzenval, à Rueil (Seine-et-Oise), par MM. Chardine et Laloy (Henri).
18. Nivoix (François), rue du Minil, à Asnières (Seine), par MM. Demgueuger et Vincent (Charles).
19. Pillet-Parod, mécanicien, rue des Carrières, 15, à Vincennes (Seine), par MM. Hardivillé et Willemot.
20. Poirier, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).
21. Rossignol (A.), secrétaire du Cercle agricole, boulevard St-Germain, 268, à Paris, par MM. Lavallée et Gauthier.
22. Vasseur, père (Isidore), horticulteur, à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), par MM. Lavallée et Teston.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1876.

MM.

1. Benoit aîné, marchand quincaillier, avenue d'Italie, 11, à Paris, présenté par MM. Auguste Roy et Dupuy-Jamain.
2. Bonneau (Julien), jardinier-chef, à l'Hôtel des Invalides, à Paris, par MM. Dollé jeune et Lange.
3. Dupont (Achille), rue Neuve-des-Capucines, 18, à Paris, par MM. Lénard et Lavallée.
4. Dutailly, rue des Saints-Pères, 36, à Paris, par MM. le docteur Baillon et Lavallée.
5. Girard (Maurice), entomologiste, rue Thônard, 9, à Paris, par MM. Duchartre, Lavallée, Leclair et Delayens.
6. Ladmiraut (le Général de), gouverneur de Paris, quai des Tuileries, au Louvre, à Paris, par MM. Hardy et Lavallée.
7. Lanessan (le docteur de), rue Neuve-des-Petits-Champs, 17, à Paris, par MM. le docteur Baillon et Lavallée.
8. Machard-Gramont, horticulteur, rue Guignegault, 86, à Orléans (Loiret), par MM. Lavallée et Hémeray-Frison.
9. Marius-Demierre, rue Pigalle, 11, à Paris, et à Saint-Tropez (Var), par MM. Ed. Trèves et A. Rivière.
10. Tison (le docteur), rue Monge, 72, à Paris, par MM. le docteur Baillon et Lavallée.
11. Trèves (Arthur), rue de Latour, 28, à Passy-Paris, par MM. Ed. Trèves et A. Rivière.
12. Vaternelle, jardinier chez M. Benard, à Clamart (Seine), par MM. Malet et Bachoux.

DAMES PATRONNESSES.

1. Madame Sueur (Théophile), place St-Georges, 28, à Paris, par MM. Chevalier aîné, J. Leclair, Laizier, Vitry et Rivière.
2. Madame Talamon, rue de Rivoli, 184, à Paris, par MM. Andry et Duchartre.
3. Madame Grus, rue de Chateaudun, 58, à Paris, par MM. le docteur Andry, Edouard Andry et Lavallée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JANVIER 1876.

Amico dei campi (l'Ami des champs, recueil périodique mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société d'Agriculture de Trieste, rédigé par M. Adolphe Stossich, cahier d'octobre et novembre 1875). Trieste; in-8°.

Annales agronomiques, par M. P.-P. Dehérain (décembre 1875). Paris; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière (juillet-octobre 1875). Troyes; in-8°.

Apiculteur (janvier 1876). Paris; in-8°.

Belgique horticole (novembre et décembre 1875). Gand; in-8°.

Bollettino del Comizio agrario (Bulletin du Comice agricole et de la Station agricole expérimentale de Rome; cahier de décembre 1875). Rome; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (15 janvier 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (nos 6 à 10 de 1874 et no 1 à 12 de 1875). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (4e trimestre de 1875); Nogent; in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (nos 9, 10 et 11 de 1875). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (décembre 1875). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (janvier 1876). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e trimestre de 1875). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (no 6 de 1875). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (novembre 1875). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (décembre 1875). Soissons; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (no 3, 1875-1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 janvier 1876). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin horticole (nos 2 et 3 de 1875). Huy; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (novembre 1875). Paris; in-8°.

Catalogue de M. Joseph Baumann, horticulteur à Gand.

Catalogue de M. Charles Huber, horticulteur à Nice.

Catalogue général de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie (Printemps de 1876), quai de la Mégisserie, 4, Paris.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (nos 3, 4 et 5 de 1875). Havre; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (27 décembre 1875; 3, 10, 17 et 24 janvier 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur de la région lyonnaise (nos 1 et 2 de 1876). Lyon; in-8°.

Delectus seminum quas Hortus botan. petropolitanus... (Choix des graines que le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg offre pour échanges réciproques, en 1875; par MM. Regel et Maximowicz). Saint-Pétersbourg; in-8°.

En gros et Detail-Preise... (Prix de la vente en gros et en détail à la station de culture des légumes et des graines du comte H. Attem, à Saint-Pierre près Gratz; n° 2, 1876). Gratz; in-8°.

Fest-Gruss der schlesischen Gesellschaft... (Adresse de fête de la Société silésienne pour la culture intellectuelle du pays, à la 47e réunion des naturalistes et médecins allemands; par le professeur Koerber). Breslau; in-8° de 15 pages.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (10 janvier 1876). Gand; in-8°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture édité et dirigé par le Dr Ed. Regel, cahiers de novembre et décembre 1875). Stuttgart; in-8°.

Generalversammlung des Gartenbau-Vereins zu Darmstadt (Assemblée générale de la Société d'Horticulture de Darmstadt; Rapport annuel du Président). Darmstadt; in-8° de 16 pages.

Giornale d'Agricoltura, Industria e Commercio del regno d'Italia (Journal d'Agriculture, d'Industrie et Commerce du royaume d'Italie, fondé en 1864 et dirigé par le professeur Fr.-L. Botter; nos 1 et 2 de la nouvelle série, 10 et 20 janvier 1876). Bologne; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 1er et 2e cahiers de 1876). Hambourg; in-8°.

Institut (29 décembre 1875; 5, 12, 19 et 26 janvier 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 décembre 1875; 10 et 25 janvier 1876). Bordeaux; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le Midi de la France (novembre 1875). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (15 décembre 1875). Lausanne; in-8°.

Journal des Campagnes (nos 1, 2, 3 et 5 de 1876). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; n° de janvier 1876). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er janvier 1876). Paris; in-8°.

Mémoires publiés par la Société centrale d'Agriculture de France (1874). Paris; in-8°.

Mittheilungen der K. K. Steiermaerkischen Gartenbau-Vereines (Communications de la Société I. et R. d'Horticulture de Styrie à ses Membres, 1er janvier 1876). Gratz; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel

d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. WITTMACK, cahier de décembre 1875). Berlin; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (décembre 1875). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er janvier 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (janvier 1876). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (novembre 1875). Ferté-Macé; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 janvier 1876). Paris; in-8°.

Science pour tous (25 décembre 1875; 1er, 15, 22 et 29 janvier 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas rédigée par M. H. WITTE; nos 1, 2, 3, de 1876). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (4e trimestre de 1875). Nice; in-8°.

Société d'Agriculture de l'Allier (janvier 1875). Moulins; in-8°.

Société d'Horticulture de l'Ain (Almanach pour 1876). Bourg, in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Melun et Fontainebleau (25e bulletin, 1874). Melun; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (janvier 1875). Senlis; in-8°.

Sud-Est (décembre 1875). Grenoble; in-8°.

The Athenæum (L'Athenæum, journal de littérature anglaise et étrangère, de Science, Beaux Arts, Musique et Drame; cahier du 29 janvier 1876). Londres; in-4°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 1, 8, 15 et 29 janvier 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 1, 8, 15, 22 et 29 janvier 1876). Londres; in-4°.

Verzeichniss... (Catalogue des graines de légumes, plantes à fleurs et agricoles de C. PLATZ et fils, à Erfurt). Erfurt; in-8°. de 104 p.

Vigneron (Le) Champenois (29 décembre 1875). Feuille in-4°.

Wiener Obst und Garten-Zeitung (Gazette de Pomologie et de Jardinage de Vienne, éditée par le baron VON BABO et rédigée par le docteur RUDOLPH STOLL, numéro-spécimen, janvier 1876). Vienne; in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins... (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 52 de 1875; 1 et 2 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zweiundfunfzigster Jahres-Bericht der schlesischen Gesellschaft...(52e Rapport annuel de la Société silésienne pour la culture intellectuelle du pays, renfermant les travaux de 1874). Breslau; 1875; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE NÉCROLOGIQUE SUR M. LEFÈVRE (EDMOND);

Par M. MICHELIN, Secrétaire du Comité d'Arboriculture.

Le 28 décembre dernier avait lieu une triste cérémonie à laquelle assistaient plusieurs Membres de notre Société, le convoi de M. Lefèvre (Edm.), l'un des plus anciens membres du Comité d'Arboriculture et, depuis deux années révolues, son Président.

Vers la fin du mois d'octobre dernier, notre regretté Président avait été repris par un mal dont, une première fois, il avait réussi à se guérir, mais qui, cette fois, moins violent peut-être, fut persistant, le retint pendant deux mois, en l'affaiblissant de plus en plus, et, résistant à tous les soins, finit par l'enlever, dans sa soixante-onzième année, à l'affection de sa famille, à l'estime et à la sympathie de ses amis, qui, en nombre considérable, assistaient à la cérémonie funèbre, à laquelle la Société centrale d'Horticulture de France était représentée par plusieurs de nos collègues, Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Arboriculture.

M. Lefèvre, Membre aussi assidu que compétent dans les matières qui sont du ressort de notre Comité, mettait en pratique, dans son jardin de Saint-Prix (Seine-et-Oise), ses connaissances en horticulture, qui le firent apprécier de ses collègues dont il avait gagné depuis longtemps la sympathie par la douceur et la bienveillance de son caractère.

Me conformant au désir exprimé par mes collègues présents au convoi, j'ai cherché à rendre hommage à la mémoire de notre Président en prononçant en leur nom les paroles suivantes :

« La Société d'Horticulture vient de perdre un de ses Membres
» les plus anciens, les plus zélés et les plus aptes à lui prêter un
» utile concours. Au nom de ceux qui sont réunis ici pour la re-
» présenter, je viens adresser quelques paroles de regrets et d'a-

» dieu au collègue affectionné qu'une pénible et longue maladie a » surpris au milieu de sa vie active et laborieuse.

» Attiré vers la Société d'Horticulture par son goût pour les jar» dins auprès desquels il se rappelait avec plaisir avoir vécu pen» dant sa jeunesse, M. Lefèvre était entré dans notre association » dès l'année 1855. Après avoir été retenu à la ville par sa carrière » commerciale, notre collègue s'empressa de se créer, dans sa » campagne de Saint-Prix, des occupations qui lui procurèrent » d'autant plus de jouissances, qu'il sut les rendre intéressantes » en étudiant d'une manière sérieuse l'art de cultiver les jardins.

» Pendant près de seize années, M. Lefèvre fut membre de » notre Comité d'Arboriculture où il apporta des connaissances » pratiques, un dévouement à toute épreuve et une assiduité » vraiment exemplaire; d'un caractère toujours égal et plein d'a» ménité, il s'y fit apprécier et estimer par ses collègues, au » point qu'ils l'appelèrent à les présider.

» Notre honoré Président nous quitte à l'instant même où, par » un vote qui certainement eût été unanime, il allait être réélu : » son élection, qui fut toute spontanée, avait été le témoignage » d'une profonde sympathie, et c'est ce sentiment qui ne fit que » s'affermir pendant tout le temps de sa présidence, qui nous pé» nètre encore, lorsque, réunis autour de sa tombe, nous venons » avec tristesse lui adresser un dernier adieu. »

Glaieuls nouveaux de MM. Souillard et Brunelet, successeurs de M. Souchet, a Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Lorsqu'une cruelle maladie força M. Souchet, l'obtenteur de tant et de si belles variétés de Glaïeuls, à cesser de s'occuper lui-même de culture, il était à craindre que la mine qu'il avait su rendre si féconde ne fût abandonnée, ou du moins, ne fût plus qu'imparfaitement exploitée. Heureusement il n'en a pas été ainsi. Successeurs de cet horticulteur distingué et continuateurs de son œuvre, MM. Souillard et Brunelet ont suivi avec succès la voie qu'il avait ouverte. Déjà le *Journal* a signalé, soit par l'organe de M. le Secrétaire du Comité de Floriculture, soit dans des notes

spéciales, plusieurs magnifiques variétés de Glaïeuls dont ils ont enrichi les collections, dans ces dernières années ; aujourd'hui il peut faire connaître aux amateurs de ces brillantes Iridées douze gains que leurs semis leur ont donnés en dernier lieu, qu'ils mettent dans le commerce cet hiver même, et qui paraissent n'être nullement inférieurs à ceux qui les ont précédés. On en jugera par les descriptions suivantes, qui peuvent donner une idée de ces belles plantes, dans la limite de ce qu'on doit attendre d'une simple description.

Glaïeuls, nouveautés de 1875-76.

Amarante. Epi parfait, rose lilacé, très-richement flammé carmin vif, grande macule veloutée carmin teinté violet ; splendide et grande plante ; haut. 1m 50.

Camille. Superbe épi, fleurs extra-grandes, lilas tendre, plus colorées au centre, flammées et marbrées lilas plus foncé. Coloris nouveau ; plante très-vigoureuse.

Christophe Colomb. Très-belle et grande fleur rose carminé flammé rouge, très-grande macule violet carminé couvrant les divisions inférieures.

Esther. Très-large fond blanc pur, largement bordé de rose vif, divisions inférieures rose maculé de carmin ; fleur d'un très-grand effet, naine et hâtive ; plante très-attrayante.

Fiammetta. Splendide épi de fleurs parfaites, fond blanc glacé de rose tendre, très-largement et richement flammé du plus beau carmin vif; large macule jaune crème striée carmin.

Hécla. Rouge orangé feu très-brillant, coloris unique, centre blanc pur strié carmin ; fleurs moyennes, parfaites.

Léandre. Fleurs extra-grandes, parfaites ; très-long et splendide épi lilas légèrement teinté carmin, très-grande macule blanc pur, bande blanche bien marquée sur chaque division ; plante admirable et très-vigoureuse.

Miriam. Fleurs très-grandes ; forme et tenue parfaites ; très-bel épi très-ample de fleurs blanc pur légèrement flammé rose carminé sur les bords, macule carmin foncé.

Niobé. Fleurs extra-grandes, parfaites, rose tendre glacé très-

largement flammé du plus beau rose carminé sur toutes les divisions ; plante parfaite, très-hâtive.

Phénix. Fleurs très-grandes, rose cerise très-frais, fond blanc pur bordé rose-cerise très-clair flammé plus foncé, larges macules et bandes blanches ; épi superbe.

Rosita. Long épi de fleurs très-grandes, parfaites, rose très-tendre glacé et satiné, flammé de rouge carminé, macule carmin ; admirable et fine plante, perfection.

Titania. Très-long épi, très-ample fleur, carnée saumonée flammé cerise à fond blanc ; coloris très-frais et unique.

De l'emploi des Fours a chaux pour le chauffage des serres, système J. Cowan ;

Par M. Ch. Joly.

L'un des problèmes qui ont le plus préoccupé nos ingénieurs, dans ces derniers temps, a été l'économie de ce qu'on a justement appelé le pain de l'industrie, ce qui donne à la fois la chaleur et la force, c'est-à-dire, le combustible. Quand au songe au gaspillage qui s'opère dans les pays producteurs de houille et surtout à celui qui a lieu dans nos cheminées d'appartement, on est véritablement effrayé. Ainsi, dans ce dernier cas, tout en chauffant fort mal nos demeures, nous envoyons 95 pour 100 de notre argent sur les toits sous forme de fumée, et tout progrès en ce genre est des plus difficiles à effectuer, tant est grande l'incurie des architectes et des propriétaires à cet égard.

Pour les horticulteurs, la question à une grande importance, puisque le chauffage des serres entre pour une bonne part dans les frais généraux de culture. Plus on avance vers le Nord et plus la question s'élargit ; car, non-seulement il faut chauffer en hiver, mais encore la production des fruits et légumes forcés demande une chaleur artificielle assez coûteuse.

On a renoncé avec raison, à peu près partout, aux chauffages à l'air chaud ou à la vapeur. Puis on a perfectionné la forme des anciennes chaudières en fer à cheval, en utilisant le parcours de

la fumée dans des tubes ou des contours divers, avant son passage dans la cheminée proprement dite. Comme pour le chauffage des serres on n'a pas besoin d'une haute température, il suffit de conserver aux gaz brûlés la chaleur nécessaire pour leur évacuation au dehors; jusqu'à cette limite, on peut et on doit les utiliser en les faisant circuler en contact avec l'eau du thermosiphon chargée, en serviteur docile, de porter au loin et régulièrement la chaleur nécessaire à la végétation.

Tel était l'état des choses quand, il y a quelques années, M. John Cowan a eu l'idée d'utiliser pour le chauffage des serres et des grands établissements la chaleur perdue des fours à chaux. Lorsqu'on a vu la simplicité du procédé, on se demande comment l'idée n'en est pas venue cent fois à l'esprit auparavant (1). Hâtons-nous de dire que le four à chaux n'intervient ici que comme accessoire et que, quelle que soit la source de chaleur et le combustible employé, l'installation des tuyaux dans les serres, les avantages ou les inconvénients du chauffage à l'eau chaude restent les mêmes; rien n'est changé aux arrangements intérieurs actuels, sauf que la chaudière, c'est-à-dire, la source de chaleur, a un dispositif différent. Ajoutons aussi que le système que nous allons décrire ne peut s'appliquer que dans des circonstances spéciales et non pas dans tous les cas, comme le thermosiphon ordinaire.

Quels sont les avantages ou les inconvénients du système J. Cowan? Dans quel cas peut-il remplacer les chauffages actuels? Quelle économie, quelle sécurité y a-t-il à attendre d'un changement à nos installations ordinaires? Répondre à ces diverses questions est le but de cette note, en nous plaçant toujours au point de vue de l'horticulture seulement. Voyons d'abord ce que propose M. Cowan.

Chacun sait ce que c'est qu'un four à chaux, c'est-à-dire, un

(1) C'est le cas de rappeler que M. Péclet, dans ses cours à l'Ecole centrale, avait depuis bien longtemps déjà expliqué les fours dits à double effet et conseillé l'utilisation de la chaleur perdue des fours à chaux pour la cuisson des briques. Il avait même alors indiqué très-clairement la disposition du four annulaire Hoffmann à feu continu, qui est construit sur le même principe.



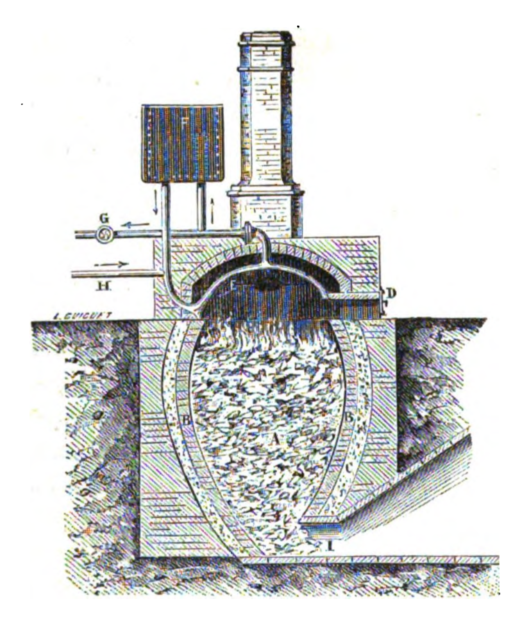
trou de dimension variable, mais de forme ovoïde, ordinairement maçonné en briques réfractaires, où l'on introduit des pierres calcaires mélangées avec divers combustibles pour en chasser l'acide carbonique uni à la chaux. On y distingue : le foyer, ou bouche d'extraction, situé à la partie inférieure; le corps du four, où se placent le calcaire et le combustible; enfin, le gueulard, ou orifice supérieur, par où s'échappent la flamme et la fumée. Il y a des fours intermittents, où l'on entretient le feu pendant 2 à 3 jours pour les vider complétement ensuite; puis des fours continus, dans lesquels on retire successivement par-dessous la chaux calcinée qu'on remplace en haut par de nouvelles pierres et de nouveau combustible : c'est de ces derniers seulement que nous aurons à nous occuper.

Tout le monde a remarqué, surtout la nuit, dans les campagnes où l'on fait de la chaux, les flammes ou les gaz brûlants qui sortent par l'orifice supérieur des fours : eh bien! construisez ces fours à proximité de vos serres; placez à la partie supérieure ou gueulard une chaudière de forme convenable; mettez cette chaudière en communication avec les tuyaux ordinaires de vos thermosiphons; voilà tout le système Cowan. Il y a là une source de chaleur entièrement gratuite et doublement régulière, car, outre la sécurité et la régularité obtenue par la capacité calorifique de l'eau contenue dans nos tuyaux, nous avons la combustion lente du four et sa position particulière dans le sol où il emmagasine la chaleur pendant de longues heures.

Voilà en quelques mots le principe : voyons maintenant les détails et les dispositions spéciales des fours, puis nous terminerons par le côté pratique et financier du système.

La figure suivante donne la coupe et les détails d'un four ordinaire surmonté d'une chaudière en forme de cloche et cette fois, sans les grilles ou les barreaux habituels. Cette chaudière peut être modifiée dans sa forme, mais il est essentiel qu'elle ne soit pas en contact avec la couche où a lieu la combustion : celle-ci aurait lieu dans de mauvaises conditions et nous sortirions de notre programme, qui consiste uniquement à utiliser la chaleur perdue du foyer. Le four se chauffe, c'est-à-dire, qu'on retire la chaux par le bas en I, et l'on recharge par la porte D, une ou

deux fois par jour au plus, en y jetant alternativement des calcaires et du combustible, celui-ci en plus ou moins grande quantité, suivant qu'on veut ralentir ou activer le feu. Le départ de



LÉGENDE.

A Four à chaux.
B Revêtement en briques.
C Isolement en sable.
D Porte d'alimentation.
E. Chaudière.
F. Réservoir.
G. Départ avec robinet d'arrêt.
H Retour à la chaudière.
I Sortie de la chaux.

l'eau chaude communique à volonté avec le réservoir F, ou avec les tuyaux qui se rendent aux serres; lorsqu'en été on ne chauffe pas ces derniers, au moyen du robinet G, on peut diminuer ou interrompre complétement la circulation. Le réservoir F permet alors de continuer la fabrication de la chaux, si on le désire, sans rien changer à la construction (1). L'emplacement total nécessaire pour un four moyen, de 3m 50 de haut sur 1m 80, est d'environ 6m de long sur 4m de large. La cheminée n'a besoin que d'une faible hauteur et le tout se cache facilement par un rideau d'arbustes; quant à la fumée, elle est presque nulle si on emploie des charbons maigres mélangés de coke.

Il est bon de couvrir l'ensemble de l'installation par un toit

(1) Si, au contraire, on veut chauffer indépendamment du four, on peut glisser une grille mobile sous la chaudière.

léger de matériaux incombustibles, fer et tôle ou tuiles, reposant sur quelques colonnettes en fonte : on n'oubliera pas de rendre l'accès du four facile pour l'apport et le rangement des matières premières. Enfin, si on désire placer le four à quelque distance des serres, on peut coucher les tuyaux de communication dans un caniveau en briques, caché dans une allée, à une profondeur suffisante pour éviter les pertes de chaleur.

Quelles sont maintenant les meilleures conditions pour appliquer les dispositions ci-dessus? Ce sera évidemment : 1° la proximité des calcaires ou matières premières; 2° le prix de vente de la chaux dans le lieu où l'on se trouve; 3° le prix du combustible employé. Ce dernier remplira un double but : il fera de la chaux et il chauffera notre chaudière; c'est donc là un double résultat, et pour peu que la chaux se fabrique ainsi dans des conditions moyennes, il devient évident que le chauffage des serres sera absolument gratuit. Donner des calculs à cet égard est impossible, puisque les éléments du problème varient suivant les lieux; mais la solution est si simple que chacun peut la trouver avec quelques chiffres en recette et en dépense.

Il est inutile d'ajouter que l'économie de combustible dont nous parlons peut s'appliquer partout où l'on aura des installations de quelque importance et où l'on aura donné la préférence au chauffage à l'eau chaude, comme les hôpitaux, prisons, colléges, etc. Depuis quelques années, M. Cowan a appliqué son système à plusieurs établissements horticoles de la Grande-Bretagne et entre autres, dans les fameuses serres à raisins de M. Meredith, à Garston, près de Liverpool.

Comment introduire en France le système de M. J. Cowan? Je connais tel pays où il suffit qu'une idée soit neuve pour qu'on la mette à l'essai : ici, dans la patrie de la routine, c'est le contraire; on commence par la repousser et si, elle est née dans un cerveau français, ce qui a lieu bien souvent, elle va alors chercher son application à l'étranger, pour être ensuite adoptée chez nous sous un nom anglais ou allemand. Heureusement qu'il s'est trouvé à Paris un horticulteur assez important et assez intelligent pour essayer les nouveaux appareils. M. Chantin, en homme prudent, a gardé ses anciens chauffages, en cas de non-réussite, mais il a

permis aux inventeurs de mettre ses tuyaux en communication avec un collecteur branché sur chaque serre. De cette manière les résultats sont faciles à constater.

M. Chantin accueille avec une courtoisie parfaite tous ceux qui désirent voir le four qui a été construit chez lui : il est hors de doute que son exemple sera imité par un grand nombre d'établissements horticoles ou autres placés comme le sien à proximité des matières premières et d'une ville offrant un marché facile pour le placement de la chaux.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MEAUX, LES 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE 1875 ;

Par M. EUGÈNE DELAMARRE.

MESSIEURS,

Délégué par vous pour représenter notre Société à l'Exposition de Meaux, je viens vous rendre compte de ma mission.

L'Exposition se tenait sous la tente de la Société, montée sur la place de Lafayette.

Un jardin plat, forme anglaise, avait été dessiné sous cette tente ; les plantes étaient groupées dans le pourtour et en massifs sur les pelouses ; les bas-côtés avaient été réservés aux fruits et le fond aux légumes ; l'Industrie avait trouvé place sur un des côtés, dans un enclos spécial.

L'organisation était d'ailleurs parfaitement comprise ; les exposants étaient nombreux, et la tente d'une belle dimension était à peine suffisante pour contenir tous les lots.

Le Jury était composé de MM. Carrière, chef des pépinières du Muséum de Paris, Président ; Allart, délégué de la Société de Soissons ; Paulin-Leveau, de la Société de Melun et Fontainebleau ; Boileau, de la Société de Chateau-Thierry ; Raquet, professeur de la Société d'Amiens ; Isabeth, de l'Isle-Adam ; Rous-

seau, de Saint-Germain ; Girardin, de Coulommiers et votre délégué ; il était accompagné de M. le baron d'Avène, Président, et de M. Ebener, Secrétaire de la Société.

Après un examen qui a duré plus de cinq heures, les principales récompenses ont été accordées aux exposants des lots les plus méritants ci-après :

Prix d'honneur; — médailles d'or :

Des Dames patronnesses : à M. Fleurot, horticulteur à Meaux, pour l'ensemble de ses lots, plantes de serre chaude et tempérée, collection de *Gloxinia*, bel apport de Bégonias tubéreux, massifs de *Pelargonium zonale* Triomphe de Rueil et Mme Auguste Fabre, et collection de *Begonia ;*

Du ministre de l'Agriculture : à M. Loisel, jardinier au château de Condé, chez Mme Cavé, pour un magnifique lot de légumes, comprenant plus de trois cent cinquante variétés et couvrant vingt mètres superficiels de terrain. J'ai rarement vu, dans les nombreuses Expositions que j'ai été appelé à visiter, un lot aussi beau et aussi complet ;

Du Conseil général du département, à M. Hanriau, pépiniériste près Meaux, pour deux très-beaux apports, en fortes plantes, d'arbustes à feuilles persistantes et de Conifères, et une collection assez belle de fruits.

De M. Ménier, Vice-Président de la Société, à M. Blévanus, horticulteur à Lizy-sur-Ourcq, pour une collection de légumes en 150 variétés et une de fruits en 75 variétés.

De M. le baron d'Avène, Président de la Societé, à M. Colin, jardinier chez M. Ménier, à Noisiel, pour avoir contribué à l'embellissement de l'Exposition. M. Ménier avait exposé hors concours un très-bel apport de plantes de serre en magnifiques spécimens, parmi lesquels nous devons citer deux très-beaux Palmiers, un Latanier de Bourbon de quatre mètres de hauteur et portant vingt-cinq feuilles, un *Corypha australis* de trois mètres de hauteur et portant trente-trois feuilles, quatre très-forts Ananas Cayenne à feuilles lisses avec leurs fruits, et les *Caladium hastatum*, *Belleymii*, *Chantinii*, *Chelsoni*, *Canaertii*, Hérold, Triomphe de l'Exposition, Meyerbeer , *Verschaffeltii*, duc de Morny, etc.

Grand prix ; — médailles de vermeil :

A M. Lefrançois, horticulteur à Meaux, pour ses apports de plantes de serre chaude et tempérée, Bruyères, Reines-Marguerites et fleurs coupées de Dahlias et Zinnias ;

A M. Delaplace, jardinier chez M. Dethomas, au château de Montigny, pour plantes de serre chaude et lot de légumes ;

A M. Bonnard, jardinier au château de Magny-Saint-Loup, pour une belle collection de fruits en 150 variétés et des apports de *Fuchsia*, *Coleus* et *Begonia* tubéreux ;

A M. Bémont, jardinier chez M. de Colombel, à Annet, et à M. Lecoute, jardinier au château de Quincy, pour leurs belles collections de fruits ;

A M. Hanriau, déjà nommé, pour invention et constructions d'un puits absorbant-moteur ;

A M. Fouquin, constructeur à Ecouen (Seine-et-Oise), pour une serre adossée, avec système de fermeture à l'intérieur ;

A MM. Martin, frères, quincailliers à Meaux, pour leur belle exposition d'outils et instruments horticoles de toute sorte ;

A M. Fleurot, fils, horticulteur à Meaux, pour bouquets montés.

Médailles d'argent du ministre de l'Agriculture :

A MM. Candas et Poupart, treillageurs à Meaux, pour meubles rustiques et treillages ;

A M. Morlet, forgeron à Gouverne, près Lagny, pour une charrue vigneronne et une ratissoire à pousser, nouveau modèle.

Je ne veux pas entrer dans d'autres détails sur les autres lots qui étaient cependant en général assez beaux. Les apports de fruits surtout méritent une mention spéciale ; plusieurs instituteurs de l'arrondissement de Meaux ont montré par leurs belles collections qu'ils s'adonnent, dans leurs moments de loisir, à la culture des arbres fruitiers avec un certain succès.

En résumé, l'Exposition était belle et bien réussie.

Je ne puis terminer ce Compte rendu sans remercier la Société de Meaux de l'accueil gracieux et confraternel qu'elle a fait aux délégués des Sociétés ses correspondantes.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

AVIS IMPORTANT.

M. le Trésorier croit devoir inviter MM. les Membres de la Société centrale d'Horticulture de France à payer le plus tôt possible leur cotisation de l'année et celles des années précédentes qu'ils pourraient devoir encore. La Société a été obligée, dans le courant de l'année 1875, de faire une réparation importante à la grande salle de son hôtel. Il en est résulté une dépense considérable qui n'est pas encore entièrement payée, et pour le payement de laquelle le Trésorier doit recourir aux ressources habituelles de la Société. Il espère que, la cotisation de l'année courante étant due dès le 1er janvier de chaque année, MM. les Membres voudront bien ne pas mettre un long retard à en envoyer le montant.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. le baron d'Avène dit que, profitant de l'expérience acquise par M. A. Rivière et dont les résultats ont été communiqués dans la dernière séance, il s'est fait envoyer d'Algérie des branches d'Oranger portant des fruits et qu'il les a reçues parfaitement fraîches.

M. le Président annonce que la Société vient d'être frappée cruellement par le décès de cinq de ses Membres titulaires, parmi lesquels trois s'étaient fait un nom très-honorablement connu en horticulture; ce sont MM. Bossin, Crémont, père, Faucher (Pierre), Pépin (Pierre-Denis) et Verrier (Louis).

M. Pépin a été, pendant une longue suite d'années, jardinier-chef au Muséum d'Histoire naturelle. Il faisait partie de la Société depuis 1835, et il y a rempli presque sans interruption les importantes fonctions, d'abord de Secrétaire, ensuite de Vice-Président, après quoi il en est devenu Vice-Président honoraire, le 24 décembre 1868. Il faisait également partie de la Société centrale

d'Agriculture de France, section des Cultures spéciales, et il était chargé de la direction du domaine d'Harcourt qui appartient à cette Société. M. Pépin a été pendant longtemps rédacteur principal de la *Revue horticole*, avec Poiteau et Neumann. On lui doit un grand nombre de notes diverses relatives à des sujets d'horticulture, d'agriculture et de botanique, qui ont paru dans plusieurs recueils périodiques. Depuis peu d'années, il s'était retiré en Normandie, dans une propriété où il consacrait ses loisirs à la culture. La mort l'a frappé, il y a quelques jours, à l'âge de 74 ans, presque à son arrivée à Paris, où des affaires l'avaient appelé. M. le Président prie M. Verlot d'écrire un article nécrologique sur M. Pépin.

M. Bossin, associé pendant longues années de la maison Louesse et Bossin, pour le commerce des plantes et des graines, s'était retiré, depuis plusieurs années, des affaires et de Paris, et passait une grande partie de l'année sur son domaine d'Hannencourt (Seine-et-Oise), où il s'occupait activement d'horticulture. Il écrivait beaucoup sur ce sujet principal de ses occupations et on lui doit non-seulement de nombreux articles insérés dans divers recueils d'Agriculture et d'Horticulture, mais encore divers ouvrages sur certains desquels des Rapports ont été publiés dans notre *Journal*; tels sont celui sur *Les Plantes bulbeuses* (1872, p. 737), par M. P. Duchartre, et celui sur *Le Melon vert à rames* (1875, p. 555), par M. Siroy. Cette vie laborieuse d'écrivain horticole était d'autant plus méritoire que, dans ces dernières années, M. Bossin avait presque perdu la vue. M. Bossin appartenait depuis très-longtemps à la Société dont il était Membre honoraire. M. E. Vavin voudra bien rédiger une notice nécrologique sur ce regretté collègue.

M. Crémont, père, était l'un de nos horticulteurs praticiens les plus habiles. Ses rares succès dans la culture forcée des fruits et des Ananas avaient placé au premier rang son établissement de Sarcelles et avaient été exprimés par les nombreuses médailles d'or qu'il avait obtenues dans nos Expositions. Depuis quelques années, il avait cédé cet établissement à ses fils, qui marchent avec distinction sur ses traces, et, pour occuper ses loisirs, il avait créé, à Bois-Colombes, un jardin fruitier dans lequel il

exerçait son habileté consommée pour la direction des arbres en créant des plantations, surtout de Pêchers, qui étaient de vrais modèles, comme nous l'avons appris par un Rapport très-laudatif de M. Maria (1875, p. 115). M. Crémont, père, a succombé à une cruelle et douloureuse maladie.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée. — Il apprend à la Société que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé la radiation de M. Mathieu, ancien notaire, pour défaut de payement de plusieurs années de la cotisation sociale.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. E. Vavin, amateur à Bessancourt (Seine-et-Oise), un lot composé de plusieurs variétés de *Pommes de terre* presque toutes nouvelles, dont les unes sont réellement belles, et dont quelques autres sont médiocres, selon le témoignage de M. le Président du Comité de Culture potagère.

2° Par M. Villette, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont, une botte d'*Ignames* de Chine provenant d'une plantation faite cette année même. — Ces tubercules, bien que résultant d'une seule année de plantation, sont assez développés pour que le Comité de Culture potagère demande que M. Villette, qui les a obtenus, reçoive une prime de 3e classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

3° Par M. Legros, jardinier chez Mlle Dosne, des *Haricots* verts pour la présentation desquels le Comité compétent demande qu'il soit accordé une prime de 3e classe. Cette proposition du Comité est mise aux voix et adoptée.

4° Par M. Fresgot, amateur, rue du Roule, 13, à Paris, une collection de 45 *Poires* appartenant aux variétés Doyenné d'hiver, Saint-Germain, Beurré d'Hardenpont, Suzette de Bavay, Bergamotte Espéren, Bon-Chrétien de Rance (Beurré de Noirchain), enfin une Duchesse d'hiver ou Tardive de Toulouse. — Au nom et en l'absence de MM. les Secrétaires du Comité d'Arboriculture, M. Lepère, fils, fait remarquer le bon choix et la parfaite conservation de tous ces fruits qui l'emportent beaucoup, sous ces

deux rapports, sur ceux que M. de la Selve a présentés à la Société, dans sa dernière séance, comme ayant été conservés à l'aide d'un procédé imaginé par lui. Or, M. Fresgot n'a pas de procédé de conservation autre que celui qui est habituel dans les fruitiers. Les résultats qu'il sait obtenir prouvent ainsi qu'il n'est pas nécessaire de recourir à des méthodes particulières pour garder en bon état, dans des fruitiers disposés convenablement, la généralité des fruits d'hiver. Le Comité d'Arboriculture, reconnaissant toute l'importance de ces résultats, propose de décerner M. Fresgot une prime de 1re classe. Sa proposition est mise aux voix et adoptée.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. le Président du Comité de Culture potagère montre à la Compagnie des tubercules de Pomme de terre pris parmi ceux que vient d'obtenir M. Telliez dans une assez large expérience faite par lui-même de la culture de ce qu'il nomme Pomme de terre permanente. Ce sont de très-petites et très-vilaines Pommes de terre, sans nulle valeur. M. Laizier s'élève énergiquement contre ce fait que certains journaux font sonner très-haut cette prétendue Pomme de terre permanente, induisant ainsi le public en erreur, par simple ignorance, il est porté à le croire, car il ne peut penser que sciemment on puisse imprimer des assertions si manifestement contraires à la vérité. M. Laizier rapporte qu'un de ses voisins n'a pas reculé devant un essai fait conformément à toutes les conditions indiquées par M. Telliez, sur une surface de 20 ares. Le résultat de cet essai a été pitoyable, et M. Laizier a pu le constater lui-même en arrachant de ses mains plusieurs pieds ainsi cultivés. Mais il y a mieux : M. Telliez avait planté lui-même un champ d'essai à Passy. Certains journaux qui semblent s'être donné la mission de faire beaucoup de bruit en faveur de cette prétendue découverte, avaient annoncé que l'arrachage devait être fait devant une assistance nombreuse et avec une certaine solennité. Cet arrachage a eu lieu en effet devant une réunion composée uniquement de M. Telliez lui-même et de M. E. Vavin qui voudra bien en faire connaître les piteux résultats.

M. E. Vavin rapporte alors que, ayant reçu de M. Telliez une invitation écrite à se rendre à Passy pour constater les résultats de l'expérience faite dans un champ d'essai, il n'a pas hésité à aller sur les lieux, à l'heure convenue, bien que le temps fût affreux. Il avait lui-même prévenu M. Laizier qui n'a pu se rendre à cette invitation. Arrivé au champ d'essai à deux heures, M. Vavin n'y a trouvé que M. Telliez qui s'est mis en effet à retirer de terre les tubercules qu'il se proposait de faire figurer à l'Exposition agricole. La plupart de ceux qui ont été trouvés en terre étaient de la grosseur d'une noisette; quelques-uns seulement, et c'étaient les plus gros, avaient le volume d'une noix. En outre, M. Vavin ayant prié M. Telliez de rechercher pour lui en faire reconnaître l'état, le tubercule-mère de ceux qu'on arrachait, il a été impossible d'en rencontrer un seul, de telle sorte que, bien que la récolte fût aussi pitoyable que possible, M. Vavin se demande comment elle a pu être obtenue. M. Vavin ajoute que, dès l'an dernier, il a tenu à faire lui-même, dans son jardin, une expérience analogue, en se conformant rigoureusement aux instructions données. Sur quatre Pommes de terre qu'il a plantées, deux n'ont pas poussé; les deux autres ont poussé, mais chacune n'a donné qu'un seul tubercule. Il regarde donc, au total, le procédé de M. Telliez comme très-mauvais et comme ne méritant, sous aucun rapport, d'être pris en considération.

M. A. Rivière dit, de son côté, qu'ayant reçu de M. Telliez lui-même une douzaine de ses Pommes de terre prétendues permanentes, il en a fait l'objet d'expériences attentives. Ces expériences sont en cours, et il attend la fin du mois de février pour en constater les résultats. Se conformant rigoureusement aux instructions données et afin d'opérer comparativement, il a mis une portion des tubercules pendant une heure dans de l'eau salée, à raison de 50 grammes par litre d'eau, une portion égale dans de l'eau ordinaire; il a laissé le dernier tiers sans préparation. Chaque tubercule a été pesé d'abord et désigné par un numéro. Au bout de 15 jours ou trois semaines, les pousses des tubercules mis dans l'eau se sont montrées; les tubercules qui avaient été traités par l'eau salée étaient déjà tous pourris. On a butté tous les autres pieds et l'on attend.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre accompagnant l'envoi, au nom de M. Dumas, l'un des Secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences, de 50 exemplaires de l'*Instruction pratique sur les moyens à employer pour combattre le Phylloxera, et spécialement pendant l'hiver*, que vient de publier la Commission chargée par l'Académie des Sciences de Paris de l'étude du Phylloxera.

2° Une lettre par laquelle M. le chef du bureau de l'Agriculture, au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, remercie la Société de l'avoir nommé Membre honoraire.

3° Une lettre par laquelle M. le Président du Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre demande qu'il soit nommé un délégué devant représenter la Société centrale dans le Jury de l'Exposition horticole qui s'ouvrira au Havre, le 12 mai prochain. M. Boisduval veut bien accepter cette délégation.

4° Une lettre de M. le Secrétaire-général A. Lavallée qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, par suite d'une indisposition qui ne lui permet pas de sortir.

5° Une lettre de M. Alexandre Hérault, d'Angers, qui annonce l'envoi d'une notice sur la fécondation des Melons. — M. le Secrétaire fait observer que cette notice n'est point parvenue au Secrétariat.

6° Une lettre de M. Joseph Hueber, jardinier à Thann (Alsace), qui dit avoir découvert un procédé pour la destruction de l'Oïdium de la Vigne. Ce procédé repose sur l'emploi d'un liquide dont il n'indique nullement la composition. A cette lettre sont joints 21 certificats de personnes qui attestent s'être bien trouvées de l'emploi du liquide composé par M. J. Hueber. — Malheureusement M. le Président fait observer que les usages de la Société ne lui permettent pas de s'occuper de procédés basés sur l'usage de substances dont la composition est tenue secrète.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire signale les suivantes : 1° *Liste des plantes du Chili* rares ou non encore introduites qu'il serait utile, au point de vue industriel, économique ou ornemental, de cultiver dans le midi de la France

(région de l'Oranger); par M. B. VERLOT (Broch. in-8° de 34 pages. Extrait du *Bull. de la Soc. d'Acclim.*, cahier d'octob. 1875). — 2° *Etat de la question du Phylloxera;* par M. F. ROHART (in-18 de 160 pag. Paris; 1875; libr. agric., rue Jacob, 26). — 3° *Destruction du Phylloxera*; premier procès-verbal de constatations; par M. F. ROHART (Broc. in-8° de 15 pag.; 1875). — 4° *La brochure de M. Fabre et la question des cépages américains;* par M. F. ROHART (Broch. gr. in-8° de 7 pag. Extr. du *Journ. d'Agric. pratique*). — 4° *Notice sur les travaux scientifiques de M. le docteur* Dr. CLOS (Broch. in-8° de 34 p. Toulouse; 1876).

A propos du Phylloxera, M. A. Rivière dit que, pour donner une idée des absurdités sans nom que mettent en avant les prétendus inventeurs de recettes contre ce redoutable insecte, il peut donner un exemple curieux. Il a reçu de Montpellier une note dont l'auteur conseille de traiter les Vignes phylloxérées avec une tisane de fleurs de Guimauve, d'Oranger et de Houblon!...

Le même Membre donne lecture d'une note qui a pour titre : *De l'entaille à talon pratiquée* sur le Pêcher, d'après M. Désiré Chevalier, horticulteur à Montreuil, par M. A. Rivière.

M. Lepère, fils, disant que, avant de se prononcer sur les effets du procédé dont M. A. Rivière parle dans sa note, il serait important de renvoyer cette note au Comité d'Arboriculture, et aussi qu'une Commission nommée à cet effet se rendit dans le jardin de M. D. Chevalier pour suivre ses opérations et en constater les avantages ou les inconvénients, M. A. Rivière répond : que la note qui vient d'être lue est entièrement personnelle à son auteur qui en accepte toute la responsabilité. Il n'y a donc pas à faire intervenir qui que ce soit, en cette circonstance. Ceux qui ne partagent pas les opinions de l'auteur peuvent les combattre et, s'il en résulte une discussion, elle pourra servir à éclairer la question. Mais il ne peut y avoir, à cet égard, de jugement formel prononcé par qui que ce soit, puisque personne n'est institué juge.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1876.

PRÉSIDENCE DE M. Hardy, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président annonce la perte irréparable que la science et la Société viennent d'éprouver par le décès de M. Ad. Brongniart. Il rappelle que ce savant illustre, l'une des gloires scientifiques de notre pays, a dirigé, pendant quatorze années consécutives, la marche et les travaux de la Société centrale d'Horticulture de France, d'abord comme premier Vice-Président, ensuite comme Président. Pour remplir ces hautes fonctions, M. Ad. Brongniart réunissait à sa profonde connaissance des plantes, de leur organisation comme de leurs caractères, de bonnes et saines notions dans l'art de les cultiver. Aussi a-t-il rendu à la Société des services dont le souvenir ne s'effacera pas. Depuis plusieurs mois, sa santé s'était beaucoup affaiblie; il lui était même devenu impossible de suivre nos séances et de prendre une part active à nos travaux. Aussi la Société voulant lui témoigner la gratitude qu'elle éprouvait pour lui l'avait-elle nommé, à l'unanimité, dans l'une des séances du mois de janvier dernier, son Président honoraire. Un nombre considérable de Membres ont rendu un dernier hommage à ce savant éminent en assistant à ses obsèques, et M. le Président Hardy a prononcé un discours dans lequel il a payé un juste tribut d'éloges et de regrets à son excellent et illustre prédécesseur. Sur la proposition qui en est faite par lui, la Compagnie décide à l'unanimité que l'expression des vifs regrets que cause la mort de M. Ad. Brongniart sera consignée au procès-verbal de cette séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Preschez, Président du Comité d'Arboriculture, dit que, après la lecture faite par M. A. Rivière de sa note sur le procédé de l'entaille à talon pratiquée par M. Dés. Chevalier et les observations dont M. Lepère, fils, l'a fait suivre, M. le Président a renvoyé au Comité d'Arboriculture l'examen de la question que M. A. Rivière venait de traiter. Or, jusqu'à ce moment, le Comité n'a rien reçu.

M. A. Rivière déclare que, à ses yeux, il n'y a pas le moindre

motif pour que sa note soit renvoyée au Comité d'Arboriculture. Il y a traité, sous sa propre responsabilité, une question de pratique dont il pensait qu'il serait bon de répandre la connaissance ; mais il ne demande, à cet égard, l'avis de personne; le Comité n'a donc pas à émettre un jugement qui ne lui est pas demandé.

M. Lepère, fils, objecte que, lorsqu'il s'agit de procédés nouveaux, il ne faut pas se hâter, et il ajoute que les méthodes actuellement connues en arboriculture suffisent à tous les besoins, sans qu'on ait besoin d'y en ajouter de nouvelles.

M. le Président met fin à cette conversation en disant que M. A. Rivière a raison quand il déclare qu'il n'y a pas lieu de porter un jugement sur sa note, puisqu'il ne l'a pas sollicité et que, au contraire, il assume sur lui toute la responsabilité de cet article. Il n'y a donc qu'à renvoyer cet écrit à la Commission de rédaction qui décidera s'il doit être inséré au *Journal*.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition. — Il annonce ensuite que M. Tricotel, faisant partie de la Société depuis 25 années révolues, a été admis, sur sa demande formulée par écrit, parmi les Membres honoraires.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Lesueur, jardinier-chef chez M. de Rothschild, à Boulogne (Seine), des pieds de *Fraisiers* atteints d'une maladie dont il ne connaît point la nature. — Dans une lettre jointe à son envoi, M. Lesueur dit que cette maladie s'est montrée pour la première fois, en 1867, dans ses cultures forcées de Fraisiers et que, depuis cette époque, elle a été toujours en croissant. Elle s'étend même aux pieds de cette plante qui sont cultivés en pleine terre. Au moment présent, sur 4 000 pieds de Fraisiers qu'il avait en pots, 2 500 environ sont déjà perdus et il n'espère rien des autres. Les Fraisiers cultivés en pleine terre se présentent déjà sous des apparences également effrayantes.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que cette maladie attaque les racines qu'elle fait noircir, et qu'elle est connue des maraîchers qui en indiquent l'existence en disant que les racines des plantes atteintes sont *nuilées*. Elle atteint diverses



plantes potagères, particulièrement les Scaroles. On pensait qu'elle pouvait être due à un excès d'humidité; mais il ne paraît pas que telle en soit la cause, puisqu'on la voit attaquer des plantes même dans le terreau pur. Or, on sait que le terreau est assez perméable pour ne renfermer jamais un excès d'humidité.

M. le docteur Boisduval pense que ce mal résulte de l'invasion d'un Champignon parasite, et qu'il pourrait bien être dû à une terre usée.

M. Forest croit également qu'il y a, dans ce cas, invasion d'un Champignon parasite. Il rappelle que, par une cause analogue, on perd quelquefois des Pêchers en 24 heures, et que souvent on voit diverses cultures dépérir subitement sans cause apparente. Mais si l'on examine attentivement les racines des plantes ainsi atteintes, on y voit généralement des filaments de Champignons. C'est ce qu'on a observé, il y a plusieurs années, chez M. Orbelin, qui, ayant eu alors la précaution de substituer de la terre neuve à celle dans laquelle les racines étaient devenues malades, a eu le regret d'y voir reparaître des Champignons.

2° Par M. Lefèvre (E.), rue de Longchamp, à Passy-Paris, des tubercules de *Pommes de terre* provenant des cultures de M. Tellier.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que, parmi ces tubercules, il en a deux seulement d'un joli volume, les autres étant plus ou moins petits. Mais d'abord on ne sait pas sur quelle quantité il a fallu chercher pour trouver ces deux-là; en second lieu, ces Pommes de terre n'ont pas l'air d'être nouvelles et semblent être complétement mûres, comme si, provenant de la dernière récolte, elles avaient été oubliées dans la terre. Les deux tubercules les plus développés ne ressemblent pas aux autres et paraissent être d'une autre variété. Au reste, pour savoir définitivement à quoi s'en tenir au sujet du procédé prétendu nouveau, dont on fait en ce moment tant de bruit, il pense que M. Tellier devrait demander la nomination d'une Commission qui pût assister à la plantation des Pommes de terre et ensuite à l'arrachage. Jusque-là il sera impossible de savoir à quoi s'en tenir sur la valeur du procédé.

3° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine), six *Poires* Saint-Germain provenant d'espaliers et une Duchesse d'hiver,

fruits magnifiques, déclare le Comité d'Arboriculture, qui sont présentés hors concours.

4° Par M. Nicolas, cultivateur à Mondovi (Algérie), des échantillons des fruits de diverses variétés de Cédrats, Limons et Bigarades, telles que Cédrat rond, Cédrat de la Chine, Cédrat des juifs, Bigarade chinoise, Citron sanguin, Pomme d'Adam, Poire du Commandeur, etc.

Le Comité d'Arboriculture a trouvé cette collection de fruits si intéressante qu'il demande que M. Nicolas reçoive une prime de 2e classe, demande à laquelle la Compagnie fait droit par un vote spécial.

5° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, la pousse terminale ou cœur d'un Palmier, vulgairement connue sous le nom de Chou-palmiste; elle a été préparée au vinaigre et au piment de manière à servir de condiment; en même temps une caisse à claire-voie propre à l'expédition des fruits frais.

M. Hédiard dit que le Chou-palmiste est un aliment recherché, aux Antilles où on le prépare surtout de deux manières, tantôt confit au vinaigre de manière à former un condiment excitant, qui remplace les Pickles des Anglais, tantôt à l'état frais et conservé en boîtes fermées. Dans ce second cas, on le prépare à la sauce et il constitue un bon aliment végétal.

M. A. Rivière ajoute à ces indications que, sous le nom vulgaire de Chou-palmiste, on désigne l'extrémité ou bourgeon terminal de certains Palmiers. On sait que, à l'exception du Doum de la Thébaïde (*Hyphæne thebaica* MART.; *Cucifera thebaica* DELILE), les Palmiers ont un tronc sans la moindre ramification et surmonté d'un gigantesque faisceau de feuilles. Ils ne poussent donc que par leur sommité et là leurs feuilles jeunes sont serrées en une masse compacte, dans laquelle elles s'enveloppent l'une l'autre, leur substance étant d'autant plus tendre qu'elles sont plus jeunes et par conséquent plus internes; c'est cette masse qui forme le Chou-palmiste et que l'on consomme comme légume dans les pays chauds. Malheureusement chaque pied de Palmier ne donne jamais qu'un Chou-palmiste puisqu'il n'a qu'un seul bourgeon, et il faut le sacrifier en le coupant au pied pour en recueillir la partie

alimentaire. Or, un Palmier coupé au pied ne repousse jamais.

Un Membre fait observer que le Chou-palmiste des Antilles est l'*Oreodoxa oleracea* Mart. (*Areca oleracea* L.), belle espèce de Palmier qu'on y désigne vulgairement, pour ce motif, sous le nom de *Palmiste franc*.

Relativement à la caisse à claire-voie, construite spécialement pour les expéditions de fruits, et qui a été déposée sur le bureau par M. Hédiard, M. Ch. Joly en signale la bonne disposition et dit qu'elle répond bien à l'usage qu'on en fait.

M. A. Rivière dit que des caisses semblables sont maintenant employées avec un plein succès pour l'expédition de Haricots verts d'Alger à Paris. On avait essayé divers procédés d'emballage sans en obtenir jamais de bons résultats : quand on mettait ces légumes dans des caisses fermées, ils fermentaient et arrivaient, par conséquent, en mauvais état. On a essayé de se servir de caisses percées de trous, en plaçant au fond et par-dessus tout des feuilles fraîches de Bananier. Dans ce cas, les Haricots qui étaient en contact avec ces feuilles arrivaient toujours pourris. Aujourd'hui on emploie des caisses à claire-voie dans lesquelles on met des lits alternatifs de copeaux de bois non résineux et de Haricots frais. Ces légumes arrivent à Paris en très-bon état. Même M. A. Rivière, ayant laissé à la cave une des caisses ainsi remplies qu'il venait de recevoir d'Algérie, s'est borné à en enlever la couche supérieure de copeaux. Ces légumes se sont bien conservés, pendant une dizaine de jours. On vend maintenant, à la halle de Paris, pendant les mois de novembre et décembre, une grande quantité de Haricots récoltés, à cette époque, en Algérie. Le Jardin du Hamma, en particulier, en expédie beaucoup.

6° Par Mme Émile Léon, Dame patronnesse de la Société, propriétaire à Ste-Croix, près Bayonne (Basses-Pyrénées), une branche remarquablement fleurie d'une magnifique Bignoniacée (*Pyrostegia ignea* Presl.) que la feuille du Comité de Floriculture indique sous le nom de *Tecoma venusta*, ainsi que des régimes de *Chamærops excelsa*. — Le Comité de Floriculture déclare qu'il demandera qu'une prime soit donnée pour la présentation de ce *Tecoma*, et que le degré en sera déterminé lorsque Mme Léon aura bien voulu faire connaître, comme elle a promis de le faire, par quelle

culture on parvient, dans son jardin, à en obtenir une si belle floraison.

M. Le Président du Comité de Floriculture fait observer que ce *Tecoma* fleurit très-difficilement à Paris, et qu'il y aurait dès lors grand intérêt à savoir si la belle floraison de la branche qui a été envoyée de Bayonne est due simplement à l'influence d'un climat plus favorable ou à un procédé particulier de culture. Il ajoute que, d'après la lettre d'envoi qui accompagne ces deux objets, le pied de *Chamærops excelsa* sur lequel a été cueilli le régime déposé en ce moment sur le bureau en portait, cette année, un nombre considérable.

7° Par M. Hayaux du Tilly, rue de Lisbonne, 15, une branche fleurie d'*Eucalyptus Globulus.*

A ce propos M. A. Rivière donne des renseignements sur l'extension rapide que prennent dans notre Midi les plantations d'*Eucalyptus* surtout *Globulus*, et sur les bons effets qui en résultent pour l'assainissement du pays. Ses renseignements sont conformes à ceux qui se trouvent déjà consignés dans divers procès-verbaux de nos séances. Il ajoute l'exemple suivant : Entre Nice et Monaco se trouve une localité tellement insalubre que la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée était obligée de changer, tous les deux ou trois mois, le gardien du passage qui s'y trouve. Depuis quelques années, on y a fait des plantations d'*Eucalyptus*, et en ce moment le même garde-barrière y réside depuis plusieurs mois, avec sa famille, sans avoir éprouvé encore le moindre inconvénient de ce séjour prolongé. M. A. Rivière fait également ressortir les bonnes qualités qui distinguent le bois de cet arbre.

M. Duchartre demande à M. A. Rivière s'il a eu occasion de voir des objets de proportions tant soit peu fortes, particulièrement des meubles faits en bois d'*Eucalyptus Globulus*. Il tiendrait d'autant plus, dit-il, à être fixé à cet égard que dernièrement l'un de nos forestiers les plus instruits, qui s'est beaucoup occupé de l'étude des bois en général, lui affirmait n'avoir jamais vu une planche ni une pièce un peu étendue en surface de bois de cet arbre qui ne fût fortement tourmentée ; or, il est certain que, s'il en était réellement ainsi, l'utilité de ce bois se trouverait singulièrement restreinte.

M. A. Rivière répond qu'il n'a pas eu occasion de faire des observations à ce sujet; mais possédant deux ou trois grosses billes de bois d'*Eucalyptus Globulus*, il les fera débiter en planches afin de voir comment ce bois se comportera sous cette forme. Il peut dire toutefois, dès cet instant, qu'on se sert, en Algérie, de bois d'*Eucalyptus* pour la confection de voitures.

En envoyant la branche fleurie d'*Eucalyptus Globulus* qui se trouve, en ce moment, sous les yeux de la Compagnie, M. Hayaux du Tilly y a joint une lettre qui renferme des passages très-intéressants. On y voit que cette branche a été prise dans une plantation importante que M. Cortambert a fait faire à Hyères (Var), dans les conditions suivantes. L'*Eucalyptus Globulus* ayant été considéré jusqu'à ces derniers temps comme arbre d'agrément sur notre littoral méditerranéen, M. Cortambert a voulu reconnaître ce qu'il pourrait donner en qualité d'essence forestière. Dans ce but, il en a planté plus d'un hectare, sur le territoire d'Hyères. Les pieds qui ont servi à cette plantation provenaient d'un semis et avaient seulement quelques centimètres de hauteur lorsqu'ils ont été plantés. On en a mis environ 2 000 à l'hectare. Cette plantation a été faite à la date de trois ans, et aujourd'hui les arbres ont une hauteur moyenne de 9 à 10 mètres, avec un tronc qui mesure, en moyenne, 0^{m} 35 de circonférence à un mètre du sol. On comprend sans peine que la plantation première a dû être déjà notablement éclaircie. Ce fait semble prouver que, du moins sous le climat du Var et des Alpes-Maritimes, l'*Eucalyptus Globulus* pourra être utilement employé comme essence forestière.

8°. Par M. Pilter, fabricant, rue Alibert, 24, à Paris, des *fourches* américaines Batchiller de différents modèles, que le Comité des Arts et Industries horticoles déclare constituer de très-bons instruments à la fois légers et solides.

M. le Vice-Président de ce Comité fait remarquer que ces outils diffèrent à plusieurs égards de ceux du même genre qui sont fabriqués en France. Le manche est en Frêne d'Amérique travaillé au tour; il entre dans une douille dont l'axe est occupé par une pointe à section carrée qui, s'enfonçant dans le bois, empêche que celui-ci ne puisse tourner. Le fer qui porte les dents de la fourche

et ces dents elles-mêmes sont très-résistants, quoique minces, en raison de la qualité du métal, et, au total, l'outil est durable quoique d'un emploi facile.

M. Andry dit avoir vu des hommes, qui ramassent les boues dans les rues, se servir de ces fourches, et il a appris d'eux qu'ils les trouvent à la fois économiques et commodes.

M. Alb. Truffaut dit, de son côté, qu'il les emploie, dans son établissement, depuis 4 ans, et qu'il en est fort satisfait parce qu'elles résistent longtemps à un emploi continuel et pénible; malheureusement si une dent vient à être brisée, il est impossible de la remplacer.

M. Laizier confirme ce qui vient d'être dit. Les maraîchers se servent de ces fourches américaines et s'en trouvent très-bien, d'abord parce que leurs dents n'ont jamais besoin d'être affilées, ce qu'exigent, au contraire, à peu près tous les mois, les fourches ordinaires; en second lieu, parce qu'on peut même marcher sur cet outil sans qu'il casse.

A la suite des présentations, M. A. Lavallée offre des greffes de *Viburnum Oxycoccos* aux Membres présents qui voudront essayer la culture de ce charmant arbrisseau, dont il a fait connaître le mérite, dans la séance du 27 janvier dernier (voy. le *Journal*, cahier de janvier 1876, p. 46).

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le comte de Mony-Colchen annonce qu'il accepte les fonctions de Président de la Commission du Contentieux et remercie le Conseil d'Administration qui l'y a appelé.

2° Une lettre de M. Ch. Tellier, directeur de la Société pour le transport des viandes conservées par le froid, qui annonce que l'expédition que cette Société prépare pour l'Amérique du Sud, allant bientôt quitter la France, il se met à la disposition de la Société centrale pour rapporter gratuitement de ces contrées des graines, bulbes, racines, plants, etc., de végétaux qui y croissent et qu'on pourrait lui désigner. Il demande qu'on lui remette des instructions à ce sujet. Sa lettre est renvoyée au Conseil d'Administration.

3° Une lettre de M. Delpech, de Caylus (Tarn-et-Garonne), qui offre de vendre de la colombine ou fumier de pigeon, dont il peut livrer 50000 kilog. d'ici à un mois.

M. Forest dit que cet engrais est moins avantageux pour l'horticulture que ne paraît le croire et que ne le dit l'auteur de la lettre. Employé en nature et directement il nuit aux plantes. Le vrai moyen de l'utiliser consiste à en mettre dans de l'eau avec laquelle on imbibe la terre qu'on doit employer pour les empotages.

4° Une lettre de M. Collet, rue de Paradis, 6, à Paris, relative à une composition imaginée et préparée par lui, qu'il nomme *Antiphyllox*, parce qu'il la regarde comme détruisant le Phylloxera sans nuire à la Vigne. C'est, écrit-il, une combinaison d'hydrocarbures, particulièrement de ceux qui sont dérivés de la houille, de soufre à l'état liquide et de corps gras.

5° Une lettre de M. Gauthier (R.-R.) accompagnée d'une annonce d'abris pour garantir les Vignes et les Arbres fruitiers contre les gelées printanières. Ces abris consistent en claies composées de sarments que relient en une sorte de paillasson des fils de fer galvanisés. Ces claies se posent horizontalement sur des fils de fer par lesquels on rattache entre elles les sommités des échalas.

6° Une lettre dans laquelle M. Telliez indique la marche qu'on doit suivre pour obtenir des Pommes de terre qu'on peut récolter, dit-il, complétement mûres à la fin de février.

M. Vivet donne quelques détails sur les obsèques de M. Cremont, père, où il a représenté la Société en compagnie de plusieurs autres Membres. M. Lepère, fils, y a prononcé un discours dont il donne lecture, à la demande de M. le Président. De son côté, M. Bachoux y a prononcé une courte allocution dont il dépose le texte sur le bureau.

Il est fait dépôt sur le bureau :

1° Du Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture, pendant l'année 1875 ; par M. Eug. Delamarre, Secrétaire de ce Comité ;

2° Quelques notes sur la température dans le département de l'Ariége ; par M. Léo d'Ounous.

3° Rapport sur trois thermosiphons expérimentés chez M. Albert Truffaut, à Versailles ; Rapporteur M. Ch. Joly.

M. Ch. Joly dit, à propos de ce Rapport, qu'on doit de vifs remerciements à M. Alb. Truffaut, horticulteur à Versailles, grâce à qui on a pu comparer rigoureusement entre eux trois appareils différents pour le chauffage des serres. Ces appareils avaient été installés dans trois serres entièrement semblables, et tant qu'ils ont fonctionné, il ont été observés six fois par jour. On a pu ainsi apprécier exactement leur valeur relative.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1876.

MM.

1. Bestel (Jules), jardinier chez Mme Pécoult, à Draveil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jules Chenu et Charles Chenu.
2. Bourré (Edmond), jardinier chef d'atelier aux Champs-Élysées, passage Saint-Dominique, 18, à Paris, par MM. Dollé, jeune, et Lange.
3. Brandt-Hellmers, vice-consul de France, à Cologne (Allemagne), par MM. Charles Joly et A. Lavallée.
4. Chapelle, pépiniériste, à Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise), par MM. Lepère et Raimbault.
5. Colleau (Ernest), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de la Tour, 74, à Passy-Paris, par MM. le docteur Andry et Edouard Andry.
6. Grus, rue de Châteaudun, 58, à Paris, par MM. le docteur Andry, Edouard Andry et A. Lavallée.
7. Léautey (E.), négociant, rue de Paris, 102, à Ivry (Seine), par MM. Dagorno aîné et Savoye.
8. Looz-Corswarem (le comte Georges de), rue Louvrex, à Liége, (Belgique), par MM. Charles Joly et A. Lavallée.
9. Niepraschk (J.), directeur de la Flora, à Cologne (Allemagne), par MM. Charles Joly et A. Lavallée.
10. Pucey (Paul), rue Nollet, 17, à Paris, par MM. Forest et Victor Duflot.
11. Terrillon (Edmond), quai de la Mégisserie, 12, à Paris, par MM. Morot et Duchartre.

NOMMÉS DANS LA SÉANCE DU 27 JANVIER 1876.

1. *Membre honoraire.* M. Francis Radouant, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Montmartre, 146, à Paris, présenté par MM. Hardy et Lavallée.

2. *Membre titulaire perpétuel.* M. Sébastien Laurent, aîné, rue des Jardins, 4, aux Sables-d'Olonne (Vendée), par MM. A. Lavallée et Moras.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1876.

MM.

1. Devulder (Désiré), jardinier chez madame Guy, à Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise), présenté par MM. Tabar, père et Pigny, père.

2. Fontaine (Joseph-Louis), jardinier chez M. Pennequin, rue Houdan, 64, à Sceaux (Seine), par MM. Thibaut et Malet.

3. Fromentin, jardinier chez M. Hovyn, à Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise), par MM. Tabar, père et Pigny, père.

4. Scocard (Auguste), horticulteur, rue de l'Hermitage, 11, à Montreuil (Seine), par MM. Beaufort et Lepère.

NOMMÉ DANS LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1876.

Membre honoraire : M. Tricotel, rue de Penthièvre, 6, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE FÉVRIER 1876.

Ackerkultur als Muster für Gartenkultur (La culture des champs comme modèle pour la culture des jardins; par le professeur Goeppert). Broch. in-8° de 3 pages; Breslau.

Amico dei campi (*L'*) (l'Ami des champs, recueil mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société d'Agriculture de Trieste, rédigé par M. Adolphe Stossich, cahier de décembre 1875). Trieste; in-8°.

Annales de la Société d'Émulation de l'Ain (4e trimestre de 1875). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (n° 11 de 1875). Moulins; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (septembre et octobre 1875). Montpellier; in-8°.

Apiculteur (février 1876). Paris; in-8°.

Belgique horticole (janvier et février 1876). Gand; in-8°.

Bollettino della R. Società toscana di orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; numéro d'essai; janvier 1876). Florence; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (octobre-novembre 1875). Riom; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (février 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique C.-D. et n° 2 des Comptes rendus des séances de 1875). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (janvier et février 1875). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (janvier 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (janvier 1875). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (4e trimestre de 1875). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (n° 5 de 1875). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (3e et 4e trimestres de 1875). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (3e et 4e trimestres de 1875). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (septembre à décembre 1875). Amiens; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 février 1876). Amiens feuille in-4°.

Bulletin du Comice agricole et Société d'Horticulture, de Viticulture de Brioude (nos 19, 20 de 1875). Brioude; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France, (n° 9 de novembre 1875). Paris; in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (janvier-février 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (décembre 1875). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel du Comice agricole de Vitry-le-François (février 1876). Vitry; in-8°.

Catalogue de M. Oudin aîné, pépiniériste à Lisieux (Calvados).

Catalogue descriptif et raisonné des variétés de fruits de l'établissement horticole des frères Simon-Louis (11e et 12e livraisons). Plantières-lès-Metz.

Catalogue général de M. Charles Verdier, fils (genre Rosier), horticulteur, rue Baudricourt, 28, à Paris.

Catalogue général de la maison Paul Tollard, grainier, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.

Chronique horticole de l'Ain (1er février 1876). Bourg; feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (1er semestre 1876; nos 5, 6, 7 et 8 de 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur (*Le bon*) (15 et 29 janvier 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur (*Le*) *de la région lyonnaise* (n°s 3 et 4 de 1876). Lyon; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 2e cahier de 1876). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (janvier 1876). Gand; in-8°.

Institut (2, 9, 16 et 23 février 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (4e trimestre de 1875). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (10 et 25 février 1876). Bordeaux; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (décembre 1875). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (avril, mai et juin 1875). Versailles; in-8°.

Journal des Campagnes (22 janvier; 5, 12, 15 et 26 février 1876). Paris; feuille in-4°.

Maison de Campagne (16 janvier; 1er et 16 février 1876). Paris; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel pour le Jardinage et la Botanique, rédigé par le docteur L. Wittmack, cahiers de janvier et février 1876). Berlin; in-8°.

Nord-Est (*le*) (1er, 15 février 1876). Troyes; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (janvier 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge (1er février 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (février 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 15 février 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; janvier 1876). Rome; in-8°.

Science (*la*) *pour tous* (5, 12, 19 et 26 février 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas; n°s 4, 5, 6, 7 et 8 de 1876). Leyde; in-4°.

Sud-Est (janvier 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; n°s du 22 janvier, 5, 12, 19 et 26 février 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, n°s des 5, 12, 19 et 26 février 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (*Le*) *Champenois* (2, 9, 16 et 23 février 1876). Feuille in-4°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins in Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n°s 3, 4 et 5 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, février 1875). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. AD. BRONGNIART;

Par M. P. DUCHARTRE.

Depuis sa création, la Société centrale d'Horticulture a été presque toujours heureuse dans le choix de ceux que ses votes ont appelés à diriger ses travaux ; elle a ainsi eu successivement à sa tête de grands personnages politiques, de hauts administrateurs, des savants illustres, et l'éclat de leurs noms a souvent rejailli sur elle ; mais, parmi ces illustrations de divers ordres, aucune n'a été aussi complète ni aussi élevée, aucune ne défie aussi sûrement le temps et la comparaison que celle de M. Brongniart, dont j'ai mission de vous entretenir quelques instants. Ailleurs plusieurs voix se sont élevées pour rendre un dernier et solennel hommage à ce botaniste que la voix publique plaçait sans hésitation au premier rang parmi ceux de notre époque ; on a retracé sa brillante existence scientifique qui, commencée avec éclat dès l'âge de vingt ans, s'est continuée pendant 55 années, sans laisser d'interruption dans la série de ses beaux travaux relatifs à toutes les branches de la science, et tous empreints du cachet d'une incontestable supériorité ; on a dit les immenses services qu'il a rendus au Jardin des Plantes, soit en y replantant et disposant la collection des végétaux vivants, d'après une heureuse modification établie par lui dans la méthode naturelle, soit en y créant une collection de végétaux fossiles qui n'a d'égale aujourd'hui nulle part ; on a rappelé la part importante qu'il a prise à la diffusion des connaissances botaniques par son enseignement dans lequel il savait donner, avec une rare lucidité d'expression, pour le rendre accessible à tous, un tableau de l'organisation végétale complet dans son ensemble et dans ses détails ; enfin on a rendu justice à la rectitude de jugement et à l'esprit d'équité qu'il a montrés dans les fonctions d'Inspecteur général de l'Université qu'il a remplies pendant plusieurs années. Ici mon rôle est plus spécial et plus modeste : je n'ai à considérer M. Brongniart que dans ses rapports avec la Société

centrale d'Horticulture de France aux travaux de laquelle il a longtemps présidé.

Vous vous le rappelez, Messieurs : c'est dans la séance du 24 décembre 1862 que M. Brongniart fut appelé à diriger vos travaux en qualité de premier Vice-Président. Les circonstances étaient alors critiques, car il était au moins vraisemblable pour nous tous que le savant chimiste qui avait rempli, depuis l'année 1855, ces hautes et utiles fonctions allait se trouver, par le fait des élections, dans l'impossibilité de continuer à les occuper. Pour remplacer un nom illustre il en fallait un également ou même plus illustre; pour succéder à un Président effectif dont l'instruction générale était bien connue, mais dont la compétence en matière de plantes et d'horticulture était forcément limitée, en raison de la spécialité à laquelle il avait consacré sa riche intelligence, il était éminemment avantageux pour la Société d'en acquérir un à qui le règne végétal fût parfaitement connu et à qui la marche générale de la culture horticole fût familière. Plus que tout autre en France, M. Brongniart réunissait ces rares et importantes conditions; aussi toutes les pensées se tournèrent vers lui; c'est l'un de mes souvenirs les plus chers que d'avoir été chargé de lui demander son concours et d'être parvenu à vaincre les scrupules par lesquels sa parfaite loyauté et son exquise délicatesse le faisaient hésiter devant une acceptation.

Une fois devenu premier Vice-Président, M. Brongniart a suivi nos séances ordinaires ainsi que celles de notre Conseil d'Administration avec l'exactitude rigoureuse qu'il mettait dans l'accomplissement de tous ses devoirs, soit qu'ils lui fussent imposés par des fonctions officielles, soit qu'il les eût volontairement acceptés. Toujours au courant, grâce à la profondeur et à la variété de ses connaissances, des questions qui s'agitaient devant lui, doué d'ailleurs de la précieuse faculté de discerner immédiatement ce qui en formait le véritable nœud, il les dirigeait avec une parfaite sûreté de manière à pouvoir en déduire finalement en peu de mots les conséquences et les résultats. Il savait même, avec une fermeté que son caractère un peu timide n'aurait pas fait soupçonner en lui, ramener à leur vraie direction les discussions qui commençaient de s'égarer, et contenir entre de justes

limites les conversations qui, comme on ne le voit que trop souvent dans toutes les réunions nombreuses, menaçaient de se prolonger outre mesure, sans autre résultat que de satisfaire quelques amours-propres un peu verbeux.

Ce n'était pas seulement aux séances ordinaires de la Société que M. Brongniart remplissait les fonctions de Président avec dévouement et d'une manière profitable à tous. Le Conseil d'Administration le trouvait aussi toujours à son poste, et là, sa direction était d'autant plus éclairée qu'ayant été chargé, pendant de longues années, de la vérification annuelle des comptes, à l'Académie des Sciences, il était parfaitement au courant des détails de l'administration des grandes corporations.

Outre ces souvenirs que nous conserverons toujours de sa présidence, M. Brongniart nous a laissé par quelques écrits, publiés dans notre *Journal*, des traces durables de sa participation aux travaux de notre Société. En 1864, il a joint à la planche coloriée de l'*Hohenbergia erythrostachys* Brong., belle Broméliacée nouvelle, distinguée et nommée d'abord par lui, un texte descriptif précédé de considérations générales dans lesquelles se révèle sa profonde connaissance des plantes de cette famille, qu'il avait étudiée avec amour pendant toute sa vie, et sur laquelle il préparait un travail considérable que la mort ne lui a pas permis d'achever. A différentes reprises, il a ouvert nos séances solennelles pour la distribution des médailles décernées à la suite d'Expositions par des allocutions ou des discours dont l'un entre autres offrait un aperçu instructif des acquisitions que nos jardins ont faites dans le cours de ce siècle et des contrées où ces richesses ont été principalement puisées. Enfin notre *Journal* renferme encore un grand et important Rapport de M. Brongniart sur le Fleuriste de la Ville de Paris et sur les immenses ressources qu'il offre pour le peuplement à la fois économique et varié des jardins publics parisiens.

Au reste, ce n'est pas seulement dans le sein de notre Société que M. Brongniart a bien mérité de l'horticulture. Dans le nombre des ouvrages par lesquels il s'est placé au premier rang des botanistes de notre époque, il en est plusieurs qui ont puissamment contribué à faire connaître des familles de plantes

justement recherchées dans les cultures d'agrément ; telles sont notamment les Orchidées, les Broméliacées, les Rhamnées, les Conifères, les Fougères, etc. Ces études faites surtout au point de vue de la Botanique, tournent au profit de ceux qui cultivent ces plantes, ne fût-ce qu'en leur donnant plus de facilité pour les connaître et les déterminer.

En 1872, lorsque notre Société eut le malheur de perdre son excellent et dévoué Président, M. le Maréchal Vaillant, le successeur de cet homme distingué à tous égards sembla indiqué par sa haute illustration scientifique et, le 26 décembre de la même année, M. Brongniart fut élu Président à une forte majorité. Son zèle et son exactitude ne se démentirent pas dans l'exercice de ces hautes fonctions. Malheureusement une affection qui remontait à plusieurs années, mais qui n'avait présenté pendant longtemps que peu de gravité, prenait en lui, dès cette époque, un caractère plus sérieux à mesure que l'âge affaiblissait sa constitution jusqu'alors vigoureuse. Au Jardin des Plantes il se vit obligé de se faire suppléer dans son enseignement; à l'Académie, pour la première fois, sa place resta de temps en temps inoccupée; enfin à nos séances ses absences devinrent de plus en plus fréquentes. Sa vie forcément un peu sédentaire n'en fut que plus laborieuse, et la découverte d'un riche gisement de végétaux fossiles dans les mines de St-Etienne ayant mis à sa disposition de nombreux échantillons de graines passées à l'état de pierres d'une extrême dureté, il en entreprit l'étude sous le microscope avec une ardeur et une assiduité que ne comportaient plus ses soixante-quatorzes ans. Une divergence subite dans les yeux, dont il fut atteint, il y a seulement quelques mois, fut un triste symptôme dont lui seul ne s'alarma point ; sentant bien toutefois qu'il lui serait désormais impossible de remplir parmi nous les fonctions de Président avec l'exactitude dont il se faisait un devoir, il exprima le désir de ne plus en rester investi. Revenu momentanément à un meilleur état de santé, il crut pouvoir reprendre l'examen approfondi de ses chers fossiles et se remit à l'œuvre avec autant d'ardeur que jamais. Mais les forces de ce travailleur infatigable diminuaient avec une rapidité alarmante ; son mal premier s'aggravait, se compliquait même de nouvelles affections, et il ne pouvait se résoudre à un repos dont tout

lui faisait une loi, dont il devait sentir lui-même un impérieux besoin. Le 18 février dernier, tandis que ses fils éprouvaient pour lui de sérieuses inquiétudes, M. Brongniart s'entretenait encore longuement du sujet de ses recherches favorites avec le jeune savant qu'il s'était adjoint pour ce grand et difficile travail; il lui indiquait les points sur lesquels devaient porter leurs études du lendemain, et, pendant la nuit, la mort le frappait à l'improviste, sans que rien eût fait prévoir une catastrophe si prochaine, moins d'un mois après que notre Société l'avait nommé son Président honoraire en témoignage de la profonde gratitude qu'elle éprouvait pour lui !

M. Ad. Brongniart était né à Paris, le 14 janvier 1801; il y est mort le 19 février 1876, à l'âge de soixante-quinze ans révolus. En lui a été ravi, à la Société centrale d'Horticulture son vénéré Président et son Membre le plus illustre, à la France l'un de ses savants le plus justement célèbres, à la science des plantes un maître qui a su en agrandir largement le domaine et dont les ouvrages serviront toujours de modèle.

NOTE BIOGRAPHIQUE SUR M. JAMIN (JEAN-LAURENT), DE BOURG-LA-REINE, HORTICULTEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ;

Par M. MICHELIN, Secrétaire du Comité d'Arboriculture.

Messieurs,

Depuis un an environ, l'Horticulture a été cruellement frappée ; elle avait perdu MM. André Leroy et Mas, deux hommes qui ont marché au premier rang dans l'Arboriculture et la Pomologie, et, il y a quinze jours, nous conduisions à sa dernière demeure notre vénéré et affectionné collègue Jamin, père, un des membres fondateurs de la Société centrale d'Horticulture de France, qui venait de s'éteindre dans sa quatre-vingt-troisième année, après avoir été, pendant sa longue carrière, un arboriculteur du plus grand mérite.

Ces trois hommes, en suivant à peu près la même route, ont obtenu pour leurs travaux les mêmes récompenses : à tous trois a été décernée la médaille que, chaque année, la Société pomologique

de France destine aux personnes qui ont rendu le plus de services à la Pomologie; tous trois ont dû à l'Horticulture la haute distinction que confère le titre de chevalier de la Légion d'honneur ; à leurs noms, qui désormais appartiendront à la notoriété, restera attaché le souvenir des services qu'ils ont rendus à la Pomologie.

Jamin (Jean-Laurent), né en juillet 1793, était fils d'un jardinier originaire de Paris, établi dans l'enclos des Cordeliers aujourd'hui disparu à la suite des nouveaux percements qui ont bouleversé le quartier Saint-Marcel.

Jeune encore, l'apprenti jardinier suivit son père qui allait dans l'Anjou pour y cultiver les jardins du château de Brissac appartenant au duc qui en portait le nom.

A l'âge de quinze ans, Jean-Laurent était spécialement chargé des pépinières destinées à alimenter le domaine de Brissac. On voit quel fut le commencement de ses études professionnelles bientôt interrompues par les obligations du service militaire.

Devenu soldat, le jeune jardinier assista, en mai 1813, aux batailles mémorables de Lutzen et de Bautzen ; il fut emmené comme prisonnier en Russie, passa ensuite en Pologne où il séjourna pour exercer sa profession et revint en France vers 1815.

En 1816, le soldat échappé heureusement aux dangers, éprouvé par les fatigues d'une guerre des plus pénibles, rentra au château de Brissac et y reprit ses paisibles travaux. En 1819, lorsqu'il devait avoir atteint sa vingt-sixième année, notre collègue éprouve le besoin de se perfectionner dans son art, en mettant à profit l'expérience qu'il a déjà acquise ; à cet effet, il vient à Paris, centre de l'industrie horticole et bientôt se marie.

Cette circonstance le détermine à fonder un établissement, et, dans ce but, il loue un terrain à Gentilly, dans le quartier de la Glacière, à proximité de l'ancienne barrière de la capitale. Tel fut le début bien modeste de cet homme résolu, laborieux, intelligent, d'un sens droit et qui sut être l'un des horticulteurs les plus distingués de son époque.

Néanmoins, Messieurs, l'entreprise rencontra de sérieux obstacles qui soumirent à une rude épreuve l'énergie et la persévérance du commençant. Autour de son établissement s'élevèrent des fabriques de produits chimiques dont les émanations délétères fu-

rent pernicieuses pour les plantes. La lutte fut impossible à soutenir et l'horticulteur, après une résistance de dix années, à laquelle il avait consacré le temps le plus précieux de sa jeunesse et de sa force, se résigna à quitter la place pour aller s'installer, en 1830, rue de Buffon, dans les terrains qui, aujourd'hui, dépendent du Muséum d'Histoire naturelle.

Là, notre horticulteur entra dans une nouvelle phase et commença de jouir des fruits de son travail et de son savoir-faire; son établissement prospéra et lui valut une honorable notoriété, justifiée par ses excellents travaux.

Rue de Buffon, Messieurs, en plein Paris, vous pensez bien qu'il ne pouvait y avoir qu'une centre d'établissement que devaient alimenter des cultures répandues en dehors de la ville : il y en avait en effet à d'assez grandes distances, et, après quelques années, une certaine partie à Bourg-la-Reine. Or, M. Jamin, éprouvant le besoin de travailler plus au large et plus commodément, prit la résolution de transporter le centre industriel de son exploitation dans cette commune peu éloignée de Paris et favorisée sous beaucoup de rapports, où il pouvait disposer de terrains entièrement neufs pour la pépinière. Ce changement, Messieurs, fut le point de départ d'un développement dans lequel se révèla tout le savoir-faire de l'exploitant.

L'établissement, l'un des plus remarquables parmi ceux de l'espèce, passa ensuite dans des mains fort habiles, celles de MM. Durand, gendre, et Jamin (Ferdinand), fils de notre regretté collègue. Je ne veux pas m'étendre sur M. Jamin, fils, qui sait si bien faire honneur au nom respecté et à la réputation de savoir et d'habileté que son père lui a léguée; mais, je veux rappeler à votre souvenir le nom de M. Durand, horticulteur laborieux et capable, enlevé trop tôt à son jeune fils et à sa famille, et dont les excellents rapports avec nous tous ont laissé un bon souvenir au sein de notre Société et particulièrement de notre Comité.

Mais, Messieurs, le temps de la retraite n'était pas arrivé pour notre digne collègue et, pour être exact, on peut dire que sa prodigieuse activité ne voulut jamais en subir la loi.

Ses occupations horticoles furent modifiées: mais sa vigoureuse nature, son amour pour son art et sa passion pour les progrès lui inspirèrent de nouveaux travaux conformes à ses goûts et à ses

aptitudes et qui, fort heureusement pour notre profit, le retinrent au milieu de nous, jusqu'à la fin de sa vie.

Dégagé des soins d'une administration intérieure, sans toutefois s'être détaché de cet établissement qui était son œuvre, M. Jamin (Jean-Laurent) se chargea désormais des travaux du dehors, consistant en tracés, plantations, organisations de jardins fruitiers, potagers et d'agrément.

Dans cette dernière phase de sa vie horticole, M. Jamin organisa un grand nombre de propriétés pour la plupart importantes et dans lesquelles il eut de beaux succès, ayant parfois à surmonter des difficultés naturelles qui mirent à l'épreuve son jugement sûr, qu'éclairait une expérience consommée.

Un rapport de M. André, inséré à la page 107 de notre Journal pour l'année 1865, fait, au nom d'une Commission de visite, l'éloge d'un jardin fruitier crée à Rochevillier (Haute-Marne), dans la propriété de M. Jules Chagot, sur un plateau des plus stériles et des plus défavorables. Je ne puis moi-même passer sous silence une œuvre capitale dans laquelle notre collègue eut à déployer tout son talent, l'établissement des jardins dans l'immense propriété de Nades, voisine des points culminants du Puy-de-Dôme, appartenant à M. le duc de Morny, grand domaine renfermant 1 500 hectares. Tout ici fut à faire, murs de clôture, vastes serres appropriées à des besoins divers, distribution et plantation d'un grand jardin modèle qui fut des mieux réussis, dans un sol ingrat et jusqu'alors considéré comme devant être rebelle à la culture. L'exposé des travaux conçus et exécutés pour vivifier, sur une étendue de plusieurs hectares, ce terrain inculte offre beaucoup d'intérêt; laissez-moi par quelques chiffres, vous donner une idée de leur importance. La plantation fut faite en 1856; elle se composait de 132 arbres fruitiers à haute tige; 2 034 arbres fruitiers *presque tous formés* et ayant depuis 3 et 4 ans jusqu'à 12 et 15 ans de greffe, et enfin de 478 arbres couverts par les serres et affectés aux cultures forcées. Cette grande entreprise serait restée sans mérite si elle n'avait été couronnée par un plein succès. En vous la citant, Messieurs, j'ai surtout en vue de fixer votre attention sur l'emploi des arbres formés que M. Jamin savait particulièrement mener à bonne fin.

Ces travaux d'un caractère tout spécial firent vivre leur auteur

dans les départements; il fréquentait surtout ceux de l'Allier, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme; en résumé, il était connu et apprécié dans toute la France et partout accueilli avec des preuves d'estime et de sympathie.

Membre scrupuleusement assidu de la Société pomologique de France, il assistait chaque année à ses réunions et il éprouva un vif chagrin lorsque sa santé ne lui permit plus de s'y rendre; il y était certainement des plus écoutés.

M. Jamin, simple jardinier, enfant de ses œuvres, parvenu à une considération que ne firent qu'encourager sa modestie et sa simplicité, honoré de si nombreuses amitiés, a laissé un bel exemple aux praticiens, qui comme lui, en suivant la voie droite, auront travaillé avec intelligence; mais, il ne suffit pas de leur dire que leur vénérable Doyen a eu un mérite notoire; il est encore de mon devoir de résumer les services qu'il a rendus à l'Horticulture.

Son esprit actif et inventif lui inspira l'idée des cordons horizontaux de Pommiers sur Paradis et de Poiriers sur Coignassier, et je ne sache pas qu'on lui ait contesté l'invention de cette forme, appliquée par lui depuis l'année 1840 et favorable à la production tout en ayant l'avantage de n'exiger que peu de place. Notons qu'il préférait ces cordons sur deux bras et prescrivait d'en pincer les bourgeons, à l'état herbacé, à 2 ou 3 feuilles (Journal de la Société d'Horticulture, année 1867, page 157.)

M. Jamin est le premier pépiniériste qui ait formé et dressé en plein carré, dans les pépinières, des arbres fruitiers sous différentes formes et tout préparés à fruits.

« J'ai commencé, écrivait-il, ce travail en 1816, dans la pépi-
» nière de M. le duc de Brissac, en Anjou, et aussi pour mon
» compte, en 1819, à Paris. J'ai continué; j'y trouvais un certain
» attrait, et j'y voyais un incontestable avantage pour les pro-
» priétaires, qui aiment en général à ne pas attendre les résul-
» tats. »

Notre collègue, arboriculteur émérite, s'adonna en outre avec sollicitude à l'amélioration des espèces fruitières et il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre les bonnes variétés, les recherchant dans les produits des semis et dans les cultures du

monde entier. L'étude sérieuse qu'il en fit, ses rapports avec les semeurs et les pomologues de l'époque, firent de lui un connaisseur et un appréciateur des plus éclairés; ses collections apportées dans les Expositions présentaient des types dont les dénominations étaient irréprochables. Ses catalogues acquirent une grande autorité; il fut le premier qui en publia un *raisonné*. J'ai le souvenir de l'un d'eux qui était un véritable traité sur la plantation et la culture des différentes espèces d'arbres fruitiers.

On doit à M. Jamin l'introduction et la mise au commerce de variétés méritantes et notamment des Poires Beurré Hardy, Leshre, Dalbret, Bergamotte Gaudry. Il fut le premier à cultiver en France et à répandre la Triomphe de Jodoigne et autres variétés belges, ayant eu avec les semeurs de ce pays essentiellement producteur de nouvelles variétés les relations les plus amicales et les plus suivies.

Vers l'année 1842, il rapporta d'Angleterre la fraise British Queen. Il avait acheté à des prix excessifs quelques plantes et quelques fruits de ces grosses variétés dont la culture était encore dans l'enfance; et, de ses semis, il obtint quelques gains intéressants dont un seul suffirait pour faire la réputation d'un horticulteur, le Fraisier Vicomtesse Héricart de Thury, variété exploitée aujourd'hui par la grande culture, pour la fourniture des marchés non-seulement de la France mais encore de l'étranger; il donna à ce fruit le nom de l'ancien Président de la Société d'Horticulture pour lequel il avait une affectueuse vénération.

Tout en s'excusant « de ne pas avoir un beau langage », notre regretté collégue publia dans notre *Journal* quelques articles fort bien inspirés et instructifs. Je ne connais que ceux qui ne remontent pas au-delà de l'année 1855; en voici quelques-uns: — Année 1856, page 135: Plantation des arbres fruitiers; — page 662: Etat de l'Arboriculture dans plusieurs départements de l'est de la France, en 1855 et 1856; — année 1857, page 246: Note sur la cueillette des fruits; — 1865, page 147: Conseils sur la culture des Melons; — 1867, page 187: Note sur le Pommier et le Poirier en cordons horizontaux.

Mais, Messieurs, cette existence si bien remplie, dont l'activité, secondée par une belle santé, remonte presque au commencement

du siècle, il ne m'est pas permis de vous la montrer exempte jusqu'à la fin de quelques accidents qui étaient la conséquence même de cette vieillesse, jusque-là si heureusement épargnée. En 1867, cette santé chère à tous fut atteinte pour la première fois, et une paralysie du bras gauche se manifesta pendant une séance de notre Société. M. Jamin se remit bientôt après cet assaut et reprit avec son activité habituelle des travaux en voie d'exécution sur plusieurs points et qu'il put mener à bonne fin.

Ce fut au milieu de sa vie laborieuse que les événements de la guerre de 1870 vinrent surprendre cet ancien soldat qui, la mort dans l'âme, fut obligé de se retirer devant l'invasion et de quitter Bourg-la-Reine. Il se dirigea vers le pays où avait été sa première école et alla à Doué en Anjou où il resta fixé pendant ces mois si pénibles pour la France. Pour comble de malheur, l'épidémie de la variole vint l'atteindre dans cette résidence où elle sévissait, et, pendant un moment, on désespéra de ses jours. Dieu permit qu'il se trouvât auprès de lui, dans ce lieu d'exil, l'un des membres de sa famille qui lui prodigua des soins dévoués et qui lui furent bien précieux.

Sa robuste constitution l'avait aidé à se rétablir et, en février 1871, il put retourner auprès de son foyer. Mais d'autres chagrins l'attendaient à Bourg-la-Reine; car, le 18 mars, quelques jours après sa réinstallation, l'insurrection éclata dans Paris et le désordre s'étendit jusqu'à sa commune qui devait en être troublée. Ce digne vieillard reçut les insurgés avec les témoignages d'une indignation dont sa franche droiture ne sut pas ménager les termes, ce qui devait naturellement l'exposer aux représailles de ceux qui en étaient les objets. Cédant enfin aux pressantes sollicitations des siens, il s'éloigna une seconde fois et alla à Ebreuil demander l'hospitalité à M. Lesbre, qui le reçut les bras ouverts. Dès l'automne de 1871, l'horticulteur avait repris sa tâche et dirigeait, chez M. Ed. Clayeux, au château des Goultes, des travaux importants qui se prolongèrent assez avant dans l'année 1872, mais qu'on peut citer comme ayant marqué la fin de sa carrière professionnelle. A son retour, à une de nos séances, il fut frappé d'une seconde attaque de paralysie; mais cette fois plus sérieusement.

Depuis l'année 1873, fort ébranlé, ainsi que nous l'avons vu,

M. Jamin resta l'un des Membres les plus assidus à nos séances, et toujours à son poste au Conseil d'Administration et au Comité d'Arboriculture où il fut, jusqu'à la fin, un Membre consulté et écouté; il était encore au milieu de nous, à la dernière séance de décembre 1875.

Enfin, le 7 janvier dernier, une sortie faite imprudemment par un froid des plus rigoureux fut fatale à ce vieillard et, le 13, les nouvelles de son état désespéré, puis celle de sa mort, arrivées successivement, répandirent la tristesse au milieu de nous.

Les plus anciens Membres de notre Société se rappelleront que leur collègue fut l'un de ceux qui participèrent de la manière la plus efficace à la fusion des deux Sociétés formant aujourd'hui la puissante association sous l'égide de laquelle nous nous assemblons.

M. Jamin (Jean-Laurent) avait épuisé toute la série des récompenses dont l'Horticulture dispose habituellement en faveur de ceux qui se distinguent en la pratiquant; toutefois, il en est une hors ligne, qui ne s'appliquait plus à des succès déterminés, mais qui, dans l'espèce, était le couronnement d'une vie entière, utile, d'un travail incessant et bien réussi, dont les actes, quand ils apportent le progrès, sont un bienfait pour la France.

M. Jamin (Jean-Laurent), en l'année 1855, sur la présentation de la Société centrale d'Horticulture, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La décoration de la Légion d'honneur, offerte à un ancien jardinier, Messieurs, c'est la distinction dans son plus bel éclat; c'est la croix qu'on ne voit pas sans étonnement et émotion briller sur la poitrine du simple soldat.

Et cependant, Messieurs, le dernier mot n'était pas dit pour notre modeste, sympathique et vénéré collègue. Douze années plus tard, en 1867, il reçut de ses confrères en Pomologie, par un vote unanime dont il fut profondément touché, la médaille d'or que la Société pomologique de France décerne, chaque année, à la personne qui a rendu le plus de services à la Pomologie.

Il lui était donné d'ouvrir la marche, attendu que cette insigne récompense était attribuée pour la première fois.

Mais, Messieurs, je dois appeler l'oubli sur ces jours de succès

et de triomphe, récompense d'une vie laborieuse et bien conduite, pour vous ramener aux tristesses du moment.

Le 15 janvier, se tenaient autour de la tombe de notre regretté collègue, sa famille affligée, ses amis, ses anciens confrères en Horticulture attristés, une députation de notre Conseil d'Administration, ses collègues du Comité d'Arboriculture, des Membres de notre Société.

M. Hardy fils, premier Vice-Président de la Société centrale d'Horticulture de France, le plus autorisé parmi nous tous, se fit l'interprète de nos sentiments de regrets pour l'honoré défunt et de sympathies pour sa famille, et d'une voix émue prononça les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

» L'existence de M. Jamin, père, à qui nous rendons en ce mo- » ment les derniers devoirs, a été une existence des mieux rem- » plies pour l'Horticulture.

» Permettez-moi donc d'exprimer en quelques mots, au nom » de la Société centrale d'Horticulture de France, les sentiments » de regrets que chacun de nous éprouve au bord de cette tombe.

» Jean-Laurent Jamin est un exemple à suivre, de ce que peut » la volonté unie à l'intelligence.

» Après plusieurs années passées en Anjou, il revint jeune en- » core à Paris où il était né et où il travailla, pendant quelque » temps, comme ouvrier jardinier; plus tard il fonda un établis- » sement dont la prospérité rendit son nom célèbre.

» Les succès, en Arboriculture fruitière surtout, de notre re- » gretté collègue sont nombreux, vous le savez, Messieurs; mais, » ce n'est pas ici le lieu de les rappeler; ils le seront dans une » autre enceinte avec plus de détails que je ne saurais le faire en » ce moment.

» Je dois dire, cependant, qu'ils lui méritèrent, en 1855, une » des plus hautes récompenses qui soient ambitionnées dans » notre pays, la *décoration de la Légion d'honneur*.

» Ce fut sur la présentation de notre Société qu'il l'obtint, et » les suffrages de ses collègues, en cette circonstance, lui don- » nèrent avec raison la conviction qu'il avait rendu de réels ser- » vices à l'Horticulture.

» Dans ces dernières années, la Société pomologique de France » lui décerna sa grande médaille d'or accordée seulement à ceux » que la Pomologie revendique comme ses *plus savants maîtres*.

» Jamin, père, était, Messieurs, de ces familles laborieuses et in- » telligentes qui ne faiblissent pas et savent se perpétuer en con- » servant leurs forces; aussi, arrivé à un âge atteint par peu » d'hommes, a-t-il eu la satisfaction de voir dans son fils un digne » continuateur de son œuvre.

» Que notre vénéré collègue repose donc en paix; il emporte » avec lui les regrets sincères de tous ceux qui l'ont connu.

» Quant à la Société centrale d'Horticulture de France, elle » portait à Jean-Laurent Jamin, l'un de ses Membres les plus ho- » norés et les plus dévoués, une estime toute particulière dont elle » gardera religieusement le souvenir. »

Note sur l'établissement horticole de Vilvorde (Belgique);

Par M. Michelin (1).

L'institution de Vilvorde diffère de celle de Gand en ce sens que la maison donne asile à 30 élèves *internes* qui, avec le logement, y reçoivent la nourriture ; il y a en outre des élèves *externes*. L'enseignement se répartit également sur trois années ; le but à atteindre à la sortie est le même, l'obtention des diplômes.

M. Gillekens, le directeur, se charge de l'arboriculture fruitière, de la silviculture, de la pomologie, de l'arboretum, etc. ;

M. Marchal enseigne la chimie, la botanique, la physique;

M. Spruyt, la culture maraîchère et la floriculture ;

M. Fuchs, l'architecture des serres et des jardins ;

M. Portaels, le dessin d'imitation et le lavis des plans ;

(1) La note ci-dessus faisait partie d'un article de M. Michelin intitulé : *Souvenirs de la visite de quelques jardins des environs de Gand* (Voyez le *Journal*, 2ᵉ série, IX, 1875, p. 729-735). Un malentendu a été cause qu'elle n'a pas été composée avec le reste et qu'elle n'a pas dès lors paru à sa place. Nous réparons ici ce malentendu. Elle aurait dû se trouver à la page 735 (loc. cit.), après la ligne 5.

M. Sterks, le français, la comptabilité, l'arithmétique, la géométrie, la géographie.

L'école, établie dans la propriété de Mme X. de Bavay, est accompagnée d'un beau terrain dont l'étendue est considérable et qui est un champ d'étude merveilleusement appliqué au but de l'institution.

Les murs n'y manquent pas et forment une superficie en espaliers qui procure avec profusion ce qui est nécessaire pour l'enseignement arboricole, des pyramides et des palmettes en pleine force, des Vignes qui sont des sujets d'épreuve et d'études. Les parties florales et maraîchères ont, dans l'ensemble, la place qu'elles méritent; mais une très-large part est surtout faite à la pépinière qui est fort importante. Le programme est rempli à cet égard comme sous tous les autres rapports, et j'ajoute qu'il a été bien compris; vous en jugerez par le texte suivant.

En effet, je lis à l'article 3 de l'arrêté royal qui institue l'école de Vilvorde :

« Des pépinières, des collections comprenant tous les arbres et
» arbustes qui se trouvent dans le commerce de Belgique, des
» jardins maraîchers et d'agrément, des serres pour la culture
» des fleurs et des fruits, servent à l'enseignement pratique des
» élèves. »

Nous ferons aussi bien, je n'en doute pas, messieurs; mais, nous ne sommes pas entrés *les premiers* dans cette voie de progrès.

De la Production fruitière en France;

Par M. V. Ch. Joly.

On se fait généralement une idée peu exacte de la récolte des fruits et des légumes en France. Elle a été évaluée au tiers de la production agricole; c'est-à-dire, à trois milliards. Il ne serait donc pas hors de propos de faire ressortir l'intérêt qui s'attache à une source de richesse qui joue dans l'alimentation publique un rôle si considérable. On n'attribue pas aux Sociétés et aux Écoles d'Horticulture l'importance qu'elles méritent, et on ne sait pas

assez la place qu'elles devraient occuper dans les encouragements de nos gouvernants. Les arts et l'industrie ont à leur service des renommées aux cent voix, des journaux nombreux, des écoles largement subventionnées par l'Etat, des orateurs et des représentants intéressés dans tous les congrès politiques. Au contraire, la plus grande industrie de notre pays, la mère de toutes les autres, celle qui occupe chez nous 25 millions d'habitants, l'agriculture, enfin, compte à peine quelques écoles disséminées en petit nombre dans les départements. C'est bien plus triste encore quand on songe aux difficultés qu'on rencontre pour créer et propager l'enseignement horticole dans notre pays ! Il semble, en effet, que l'état de jardinier ne demande que des connaissances assez bornées. On oublie que l'horticulture tient par mille liens à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle ; qu'elle nécessite des études sérieuses de physiologie végétale ; qu'elle demande, dans la création et l'ornementation des jardins, le sentiment du beau et un goût élevé ; de plus, l'horticulture exige plus de finesse de travail, plus de variété de connaissances et tire du même espace de terrain plus de produits que toutes les autres industries agraires : elle moralise l'homme, elle impose un travail matinal, persévérant, continu, et la preuve, c'est qu'en examinant les archives des cours d'assises, on trouve très-peu de jardiniers parmi les habitués de ces tristes lieux.

Sait-on quelle est l'importance des transports de fruits et de légumes faits par les Compagnies de Lyon et d'Orléans ? Si ces Compagnies consentaient à en donner les chiffres exacts, on en serait bien surpris ; mais il y a là des motifs pour ne pas faire la lumière. A défaut de cela, qu'on fasse quelque peu de statistique sur la production des Pêches de Montreuil, des Asperges et des Figues d'Argenteuil, des Raisins de Thomery, des Abricots de l'Auvergne, des Prunes d'Agen, des fruits d'Angers, des Raisins ou des Olives du Midi, etc., etc., et l'on avouera qu'il est béni du ciel ce sol qui fournit en si grande abondance des produits alimentaires si variés. Après le vin et le blé, les fruits et les légumes viennent en troisième ligne comme importance de production et, à défaut de statistiques exactes, qu'il est malheureusement impossible de dresser, puisque toute base de calcul, c'est-à-dire les récoltes varient à

l'infini chaque année, qu'on me permette de puiser quelques notes dans des documents récents que nous recommandons à nos collègues.

Il ne faut pas se faire illusion sur les chiffres que nous allons citer. Tous sont dus à des renseignements ou intéressés ou incomplets, et dans tous les cas, variables avec les années : ce ne sont que des à peu près. Mais de ce qu'il est presque impossible d'avoir des données certaines, comme on les a pour quelques marchandises soumises au contrôle des octrois, en résulte-t-il qu'il faille renoncer même aux à peu près? En attendant qu'un homme dévoué, que sa situation mette en correspondance avec tous les grands centres de production, veuille bien réunir et concentrer tous les éléments du problème, contentons-nous de données approximatives; elles suffiront pour prouver, et au delà, l'importance des Sociétés et des Écoles d'Horticulture, dont le but est de developper sur notre sol une production immense, pour laquelle la nature nous a merveilleusement partagés. On ne saurait trop le répéter: la France doit devenir le jardin fruitier de l'Europe.

Remarquons, en passant, l'influence qu'ont eue les chemins de fer sur la vente plus précoce à Paris, et sur la consommation des fruits; puis, comme conséquence, l'élévation des prix et celle de la propriété dans le Midi. Anciennement, la culture des fruits forcés semblait appelée à un grand développement, par suite de l'accroissement du bien-être général. Aujourd'hui qu'on peut transporter en quelques heures, à Paris, les fruits et légumes de régions éloignées, on a sur le marché des halles certains produits un mois plus tôt qu'il y a 20 ans, et par suite la culture du Midi se trouve modifiée pour s'adapter au débouché si lucratif qu'elle trouve dans la capitale. Si les producteurs étudiaient mieux les marchés étrangers, s'ils savaient mieux profiter des ressources que leur donnent le soleil de notre pays et l'irrigation, si les chemins de fer étaient mieux adaptés, comme prix et comme rapidité de transport, à la question qui nous occupe, il y aurait là une mine d'or à exploiter. Cette mine est déjà très-féconde à l'heure qu'il est ; donnons-en quelques preuves :

Si nous consultons le « Tableau décennal du Commerce de la France, publié par l'Administration des douanes, de 1827 à 1836 »,

par exemple, et je prends à dessein une époque éloignée, nous verrons en moyenne, une exportation de :

Citrons et oranges	93 000	kilogr.
Fruits frais	2 300 000	—

L'examen des tableaux décennaux qui suivent ne fait que confirmer l'accroissement graduel dans la production et dans l'exportation des fruits. Prenons de suite des statistiques récentes.

D'après « l'Enquête publiée par la Chambre de Commerce de Paris sur les conditions du travail en France, en 1872, » il y aurait, dans le département de la Seine seul, sous le titre de: agriculteurs, horticulteurs, maraîchers et champignonistes, 25 804 personnes obtenant annuellement pour 27 463 675 fr. de fleurs, fruits et légumes. Il existe 427 jardins couvrant une superficie de 825 300 mètres dont 236 300 mètres couverts de serres ou châssis. L'étendue des carrières appropriées à la culture des Champignons est de 79 000 mètres carrés, employant 55 000 fr. de fumier et produisant annuellement pour 1 800 000 fr. Enfin on évalue à 2 000 000 le chiffre des ventes opérées chaque année sur les quatre marchés aux fleurs.

Au marché des Halles centrales on a vendu en gros, en 1872 :

Fruits....	de choix...	802 548, kil.	au prix	moyen de	1 fr.	30
	ordinaires.	3 234 307.	—	—	»	52
Légumes.	de choix.	675 084.	—	—	»	94
	ordinaires	1 834 095.	—	—	»	32

Ensemble, 6 546 034 kil. pour une somme totale de 4,663 081 fr. La somme des ventes au détail serait de 10 340 000 fr. environ.

Si nous consultons un travail très-consciencieux sur « Les consommations de Paris », celui de M. A. Husson, nous y trouvons des détails très-intéressants sur les arrivages et les ventes de fruits ; mais ces ventes représentent à la fois la consommation de la capitale et l'exportation qui en est faite pour des destinations diverses. M. Husson estime, en moyenne, les arrivages de fruits de toute espèce à 62 611 800 kilog. A ce chiffre il faut ajouter tout ce qui est entré en ville sans passer par les marchés ou par les maisons de commission.

Quant aux légumes, M. Husson évalue, en moyenne, à près de

20 millions de kilog. ce que Paris reçoit du Midi, comme produits hâtifs et à 359 millions de kilog. les apports de légumes divers provenant des environs, sans compter les légumes secs et les conserves qui entrent dans la consommation pour plus de 17 millions de kil. De ces chiffres il conviendra d'ôter 25 à 30 p. 100 pour déchets résultant de l'épluchage.

J'arrive aux « Documents statististiques réunis par l'administration des Douanes sur le commerce de la France en 1874 » Je prends le commerce spécial.

EXPORTATION DE FRUITS ET LÉGUMES.

NATURE DES FRUITS.	1872	1873	1874
	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Citrons et oranges.....	2 710 815	2 706 413	3 306 612
Fruits frais de table....	11 533 314	20 676 628	43 349 124
— secs et tapés......	11 517 109	2 564 193	14 156 046
— confits, conserv., etc,	2 761 028	2 601 557	2 402 390
Amandes, noix, avelines	4 263 804	8 595 253	15 265 055
Totaux.....	32 786 070	37 144 044	78 479 227
On a exporté en outre:			
En légumes secs........	25 344 731	19 807 092	24 538 370
Marrons et châtaignes..	4 172 033	5 402 769	6 398 486
Pommes de terre.......	159 303 142	158 056 005	175 779 230

Pour tous ces produits, nos principaux débouchés sont, par ordre d'importance : l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne qui en absorbent les neuf dixièmes.

Est-il besoin d'ajouter, après l'examen de chiffres aussi éloquents, que nos Sociétés et nos Expositions horticoles devraient recevoir les encouragements de tous les hommes éclairés qui ont à cœur la prospérité de leur pays?

M. Heuzé dans sa « Statistique de la France agricole » n'élève qu'à 15 314 le nombre des Membres des Sociétés d'Horticulture en France. C'est par centaines de mille qu'on devrait les compter, car ces Sociétés exercent la plus heureuse influence pour propager les bonnes méthodes et pour développer une des sources les plus fécondes de la richesse publique. Sachons donc persévérer dans nos efforts pour utiliser les terrains improductifs, pour

recommander les bonnes variétés de fruits et attirer à nous non-seulement l'attention de l'Administration, mais encore celle de la masse du public et surtout de ces indifférents et de ces désœuvrés qui trouveraient dans l'horticulture les plus douces jouissances, une occupation profitable et des consolations de toute sorte pour leurs vieux jours.

De l'Entaille a talon pratiquée sur le Pêcher, d'après M. Désiré Chevalier, horticulteur a Montreuil;

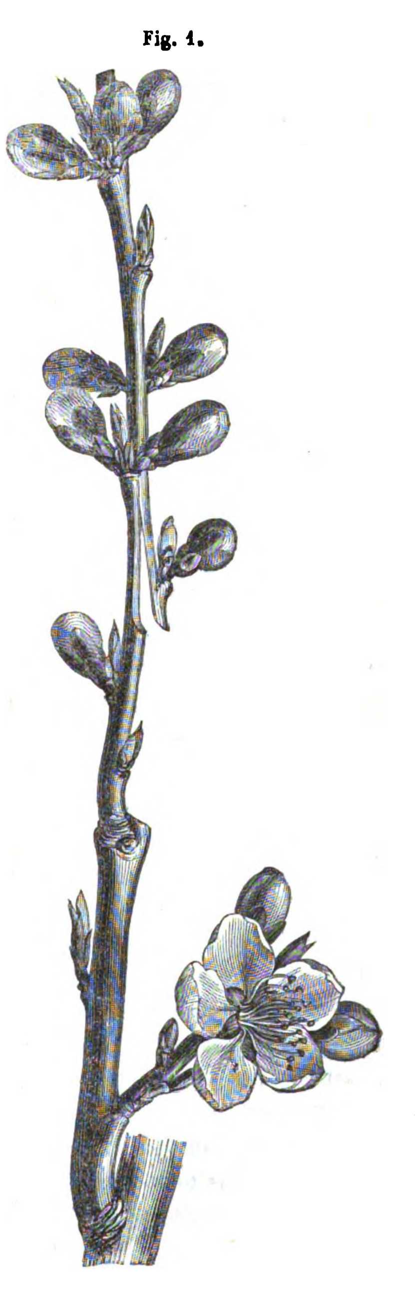
Par M. A. Rivière, Jardinier en chef du Luxembourg.

Dans la séance du 14 avril 1873, M. Chevalier déposait sur le bureau de la Société centrale d'Horticulture de France une branche de Pêcher sur laquelle il avait pratiqué, encore à l'état de rameau, une blessure assez profonde, laquelle, ainsi qu'il était facile de le constater, paraissait avoir donné lieu à d'intéressants résultats. Par la suite et d'année en année, M. Chevalier répéta, avec même succès, cette opération sur toutes sortes de rameaux et de branches coursonnes et sur différentes variétés de Pêchers; ayant moi-même, dès le commencement, suivi toutes ses expériences, j'ai cru devoir par une note, et à l'aide de gravures empruntées à un ouvrage d'Arboriculture fruitière que je prépare, faire connaître à mes collègues de la Société la manière dont il procède et les bons effets qu'il obtient.

La mutilation des rameaux du Pêcher, faite dans les conditions que je vais indiquer, semble avoir pour résultat de faire produire des fruits plus gros et plus hâtifs, et aussi de provoquer la sortie des organes de remplacement à des endroits où quelquefois on aurait pas osé espérer en obtenir. L'opération en elle-même est des plus simples; elle consiste, au moment de la taille, c'est-à-dire pendant les mois de février et mars, à l'époque où les organes floraux commencent à entrer en végétation, à pratiquer, sur des rameaux destinés à produire des fruits, une sorte d'entaille ou éclat avec talon. Cette entaille se fait habituellement vers le tiers ou le milieu du rameau, plus ou moins haut, selon le caractère qu'il offre. L'incision doit être transversale et attaquer

le rameau jusqu'à la moelle, c'est-à-dire jusqu'à *mi-bois*, comme on dit en arboriculture. On se sert pour cela d'une serpette à lame bien tranchante; on la place derrière le rameau ou, pour mieux dire, sur la partie qui regarde le mur; on appuie ensuite sensiblement en faisant osciller la serpette à droite et à gauche. Par cette manière de procéder, la lame pénètre peu à peu dans le bois, et, lorsqu'elle est arrivée jusqu'à la moelle, on la retire. On place alors le pouce en face de cette incision, de manière à avoir un point d'appui; en même temps on incline légèrement en avant l'extrémité du rameau; le pouce, formant arc-boutant, force le rameau à se déchirer ou plutôt à se fendre sur une longueur qui peut varier de 1 à 5 centimètres; cela dépend de la grosseur et du caractère du rameau sur lequel l'opération a lieu. La blessure ressemble à celle qu'on pratique généralement pour la multiplication des Œillets par le marcottage par incision, c'est-à-dire qu'on a une entaille avec un talon. (*Voir la figure* 1). Immédiatement après, le rameau mutilé est palissé, afin qu'il ne lui arrive pas d'accident.

Fig. 1.



Si l'on a fait l'expérience sur un rameau mixte, c'est-à-dire sur un rameau bien organisé, portant des bourgeons floraux et foliacés dans toute sa longueur, depuis la base jusqu'à l'extrémité, ainsi que le représente la même figure et si l'on suit les phases de la végétation, on remarquera que la fécondation des fleurs aura lieu au-dessus et au-dessous de la partie éclatée, et qu'en même temps les bourgeons foliacés se développeront dans toute la longueur du rameau. Dans le courant du mois d'avril, au moment de l'ébourgeonnement, on supprimera ceux des bourgeons qui paraîtraient inutiles, ainsi que les fruits qui seraient en trop grand nombre, se contentant d'en laisser deux au-dessus de la blessure et un au-dessous.

Dans ces deux opérations de la suppression des bourgeons et des fruits, il ne faudra pas oublier de ménager le bourgeon de remplacement; celui-ci sera pris au-dessous de l'entaille et le plus rapproché possible de la branche de charpente. Quant aux autres opérations de palissage et de pincement qu'il y aurait à faire pendant l'été, je néglige de les décrire ici.

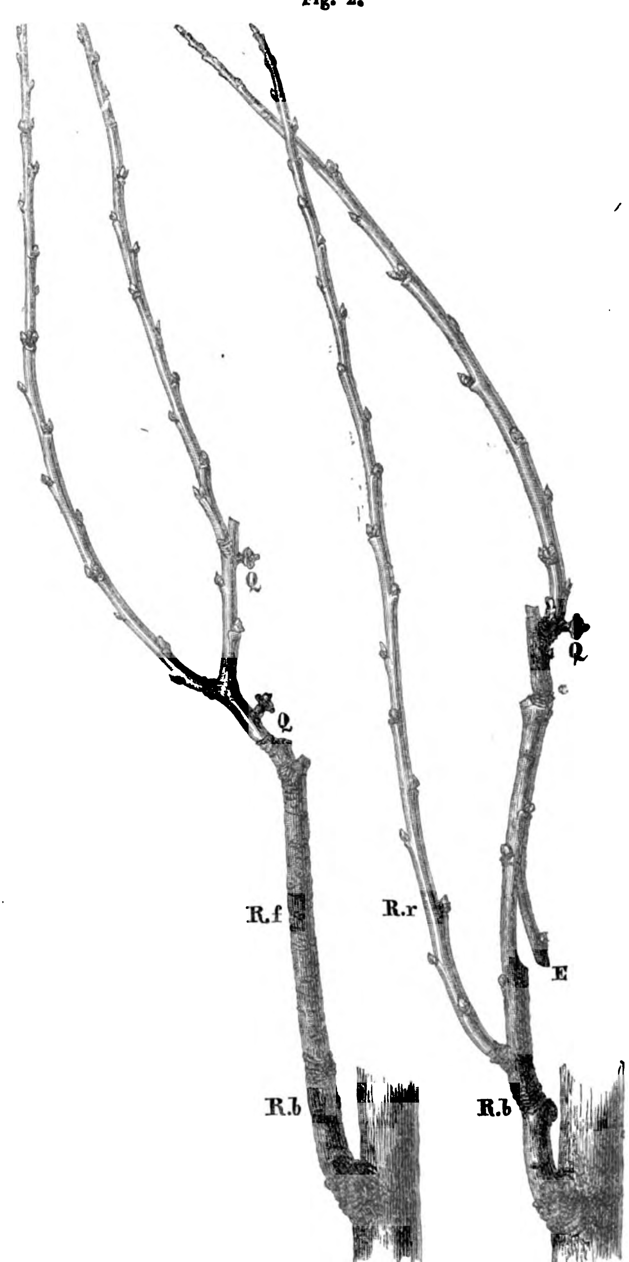
A l'époque de la maturité des fruits, voici ce qu'on observera sur le rameau mutilé. Les Pêches situées à l'extrémité de ce rameau, c'est-à-dire celles qui se trouveront au-dessus de l'entaille, seront, dans le plus grand nombre des cas, plus grosses que celles qui sont placées au-dessous, et plus grosses aussi que celles qui seront venues sur des rameaux non éclatés. On remarquera aussi une différence de quelques jours dans la maturité, les Pêches qui se sont développées au-dessus de l'entaille étant plus avancées que celles qui se trouvent au-dessous. En outre, un fait non moins remarquable à citer, c'est que le rameau de remplacement sera devenu généralement plus vigoureux que ceux que l'on observe sur les parties non éclatées.

C'est par l'effet du hasard que M. Chevalier a été amené à pratiquer cette opération de l'entaille ou de l'éclat à talon. Un fruit s'était développé, sur l'un de ses Pêchers, dans l'angle formé par une coursonne et sa branche de charpente; le bourgeon destiné à devenir rameau de remplacement ne pouvant être palissé convenablement, sous peine de gêner le développement du fruit, on dut lui faire décrire une courbe par-dessus celui-ci; aussi, devenu

rameau, avait-il pris une direction mauvaise. Plus tard, après la taille, M. Chevalier voulant, au moyen du palissage, le rétablir dans une position convenable, ce rameau se rompit vers son milieu en se déchirant longitudinalement. Pour ne pas rompre la symétrie de la branche de charpente, M. Chevalier le palissa quand même, et bientôt il avait oublié cet accident, lorsque, à la maturité des Pêches, son attention fut attirée sur un fruit qui avait pris un assez gros volume relativement aux autres fruits du même arbre, et dont la maturité était avancée de quelques jours. Frappé de ce fait, il en rechercha la cause, et, en apercevant la blessure que portait la branche, il se rappela ce qui avait eu lieu au printemps.

L'observation ne fut pas perdue ; l'année suivante, au moment de la taille, M. Chevalier chercha à reproduire volontairement l'accident qui lui était arrivé ; il pratiqua donc, sur bon nombre de rameaux, des entailles avec talon, et il obtint un véritable succès. Encouragé par cette première expérience, il pratiqua depuis lors des entailles sur une série de rameaux offrant les caractères les plus divers. C'est ainsi qu'il fut amené à faire des essais, qui ont été très-nombreux, sur cette sorte de rameau que les cultivateurs de Montreuil appellent *branche chiffonne*, rameau ayant pour caractère, comme chacun le sait, d'être quelquefois très-grêle, et surtout de ne porter le plus souvent qu'un œil, situé à son extrémité, les parties latérales n'offrant que des organes floraux, ce qui fait qu'on ne peut le tailler, qu'il produise des fruits ou non, sans que l'existence en soit compromise. Cependant il arrive quelquefois que la branche chiffonne n'est que le prolongement du bouquet de mai ; or, on sait que celui-ci porte à sa base et au point de son prolongement en branche chiffonne, une série de petites cicatrices laissées par la chute des écailles, au moment où s'est manifestée la végétation. C'est justement dans ces circonstances qu'après avoir pratiqué l'éclat avec talon sur des branches chiffonnes offrant les caractères que je viens de décrire, il est arrivé à M. Chevalier de voir qu'il s'était developpé, au-dessous de l'entaille et vers les points où existent les rides, un rameau de remplacement, bien qu'il se soit produit un fruit au-dessus de la mutilation (*Voir figure* 2). C'est un fait rare que

Fig. 2.



je tiens à constater, car habituellement les branches coursonnes de cette nature se détruisent sans pourvoir à leur remplacement.

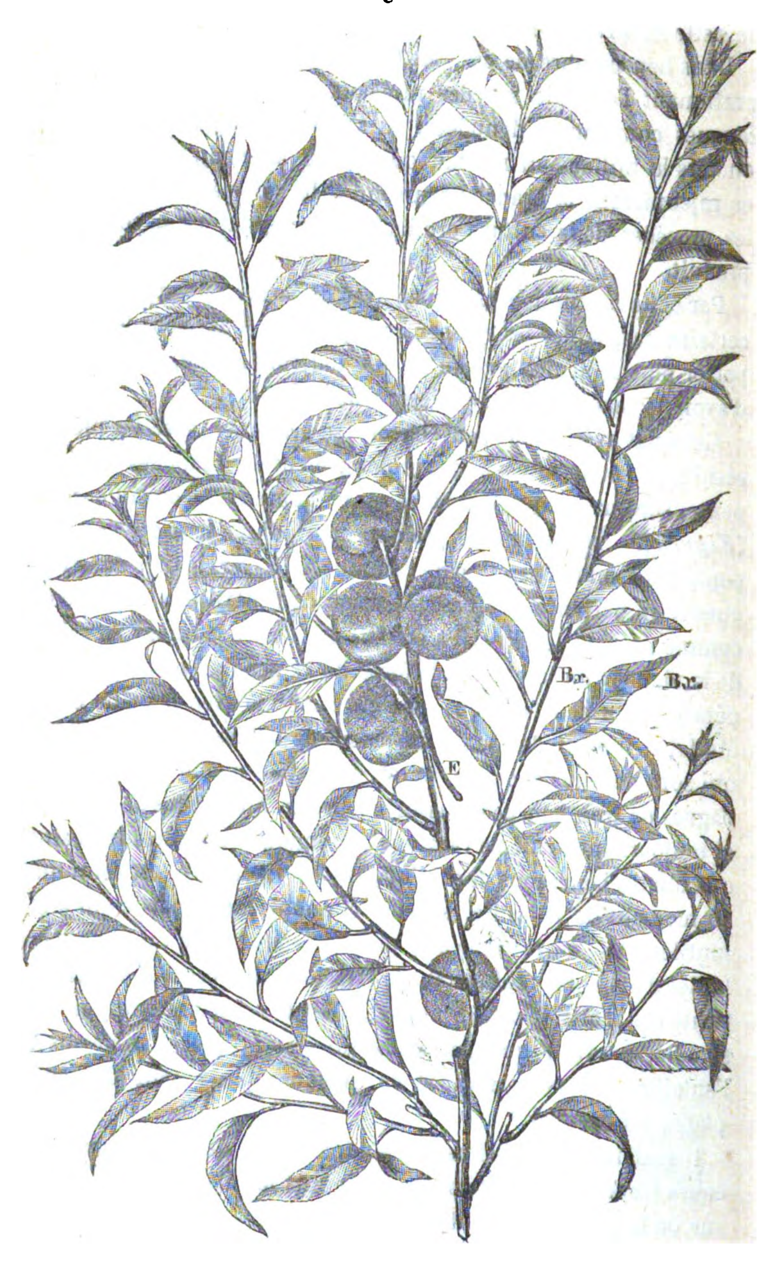
Dans bon nombre de cas, M. Chevalier a vu également qu'en pratiquant l'entaille sur des rameaux portés par de vieilles et longues coursonnes dénudées, il s'était développé, vers la base ou vers le milieu, un rameau qui servait au remplacement, tout en rajeunissant la branche coursonne. Je suis persuadé que, par les procédés de la culture ordinaire, ce résultat ne se serait pas produit.

Par cette mutilation pratiquée avec discernement on peut, dans certains cas, tailler les rameaux un peu plus longs pour leur faire porter plus de fruits, puisqu'on est toujours assuré, malgré cela, d'avoir le remplacement au-dessous de l'entaille.

Cet éclat avec talon peut encore se pratiquer, avec les mêmes résultats, sur le rameau de prolongement des branches de charpente, surtout lorsque les arbres sont vigoureux. Le dessin ci-joint (*Figure* 3), représente le prolongement d'une branche de charpente qui a subi l'opération de l'entaille, en E, vers le tiers de sa longueur, en partant de sa base. Le talon de l'entaille est assez long, comme on peut le voir; il a été fait dans ces conditions en raison de la vigueur du sujet et de la force du rameau au moment de l'opération. On peut voir que, malgré l'énergie avec laquelle elle a été faite, il s'est développé au-dessus de la blessure quatre fruits qui sont devenus énormes, et qui étaient en même temps accompagnés de trois bourgeons assez vigoureux. Au-dessous de l'entaille et toujours sur le même rameau, on remarque un autre fruit ainsi que quatre bourgeons dont l'un, le plus vigoureux, est celui qui, au moment de la taille, servira à remplacer la partie qui a été mutilée. Les autres rameaux placés au-dessous de celui-ci seront taillés d'après les règles établies et selon leurs caractères. La maturité des fruits de cette branche offrait le caractère que j'ai déjà signalé, à savoir que, sur ceux qui étaient placés au-dessus de l'entaille, elle avait devancé de quelques jours celle des fruits placés au-dessous.

Il restait un problème à résoudre, celui de savoir par quelle cause les fruits produits par ces rameaux mutilés et situés au dessus de la partie blessée devenaient plns gros et plus hâtifs que

Fig. 3.



ceux qui se trouvent sur les rameaux traités par les procédés ordinaires. M. Duchartre, dans la séance du 28 octobre 1875, à propos d'une discussion engagée à ce sujet, a bien voulu nous faire connaître comment ces résultats s'expliquent. Je ne saurais mieux faire que de répéter ici ses paroles.

« La base de la nourriture des végétaux, dit M. Duchartre, consiste dans le liquide que leurs racines puisent dans la terre au milieu de laquelle elles s'étendent. Mais ce liquide n'est que de l'eau tenant en dissolution une très-faible quantité de matières qu'elle a pu prendre en s'infiltrant à travers le sol ; il n'est donc pas capable de constituer, dans cet état, l'aliment des plantes. Comme le nouveau liquide est sans cesse absorbé vers l'extrémité des jeunes racines, il chasse devant lui, et par conséquent de bas en haut, celui qui venait d'être introduit auparavant; d'un autre côté, une grande quantité d'eau étant sans cesse versée dans l'atmosphère, sous forme de vapeur, par les feuilles et par les extrémités jeunes et vertes des branches, il en résulterait un vide intérieur, si le liquide contenu dans les tissus voisins ne venait aussitôt remplacer celui qui s'est vaporisé. La conséquence de ce second fait est un appel exercé de proche en proche et de haut en bas sur l'eau que l'absorption par les racines avait déjà introduite, appel comparable à celui que pourrait exercer une pompe aspirante. Par l'effet de ces deux causes principales mais non uniques, poussée de bas en haut et appel de haut en bas, le liquide absorbé par les racines se dirige de celles-ci vers les feuilles, constituant ce que l'on appelle la *séve brute*, pour désigner sa nature, et *séve ascendante*, en raison de la direction qu'elle suit habituellement. Sans doute, dans son trajet ascendant, pendant lequel elle suit le bois, la séve devient de moins en moins aqueuse à mesure qu'elle s'élève ; mais elle n'en est pas moins composée d'eau en très-majeure partie quand elle arrive aux feuilles, dans lesquelles elle doit subir un changement complet. En effet, ces organes, généralement étendus pour cela en lames minces et larges, lui permettent de se débarrasser d'une grande partie de son eau, qui s'échappe dans l'air à l'état de vapeur et, par cela même, de se concentrer. D'un autre côté, par le phénomène de la respiration, ils prennent certains gaz de l'atmosphère en y en versant d'autres,

et, au total, ils effectuent dans leur tissu un travail chimique ou une élaboration qui détermine la formation de diverses matières. C'est ainsi que la séve, arrivée brute aux feuilles, y devient un liquide capable de fournir à la nutrition de tous les organes du végétal, et ce liquide nourricier, comparable pour les plantes au sang des animaux, constitue la *séve nourricière* ou *élaborée* qui, dès cet instant, fournira à toutes les parties en voie de développement les éléments de leur croissance. Mais, pour se rendre à ces parties, les feuilles étant son point de départ, ce liquide suivra nécessairement, dans l'état habituel des choses, la direction de haut en bas ; aussi l'appelle-t-on souvent encore *séve descendante*, bien qu'elle ne descende pas toujours et qu'elle puisse suivre, au besoin, toutes les directions pour se rendre aux organes qu'elle doit nourrir. Dans son trajet inverse en direction de celui qu'a suivi la séve brute, la séve nourricière trouve sa voie dans l'écorce, spécialement dans des tissus particuliers de celle-ci qui forment des tubes à parois minces, surtout par places, et organisés de manière à rendre facile le passage de liquides par leurs cavités et même à travers leurs parois. Si donc, au moyen d'une incision annulaire dans l'écorce ou d'une entaille profonde comme celle que pratique M. Chevalier, on rompt plus ou moins complétement la continuité de ces conduits de la séve nourricière, on entrave ou arrête la marche de celle-ci et on l'oblige à s'accumuler en dessus de cet obstacle. Il est donc assez naturel que, si un fruit se trouve attaché en ce point, il soit mieux nourri, puisqu'il peut recevoir plus d'aliment que si tout était resté dans l'état normal. Mieux nourri il deviendra plus gros, et ainsi s'explique l'effet reconnu d'une incision annulaire ou celui que M. Chevalier attribue avec raison, ce semble, à son procédé. »

Après une explication si claire, je n'ai plus qu'à présenter les quelques observations suivantes sur l'opération elle-même.

Lorsqu'on examine le talon de l'entaille, on voit qu'il s'est formé à sa base une sorte de petit renflement gibbeux et que, sur les côtés des deux parties séparées, il s'est développé, entre l'écorce et l'aubier, des bourrelets qui ont une tendance à se rapprocher pour se souder et fermer les plaies. Pour que l'opération puisse avoir toute son action utile, il est nécessaire de tenir cette plaie

béante, afin d'éviter la cicatrisation de la blessure par le rapprochement de ces bourrelets, et afin, par cela même, de gêner la libre circulation des liquides. Agir autrement, ce serait nuire aux résultats qu'on recherche.

Bien des personnes, qui ont entendu M. Chevalier conseiller cette opération de l'entaille à talon, lui ont fait observer que ces blessures pratiquées sur les rameaux du Pêcher pourraient faire naître la gomme, cette maladie particulière à cet arbre et si funeste à sa végétation. Je les rassurerai en leur affirmant qu'il n'en est rien et que, même en supposant que la chose puisse avoir lieu, elle ne pourrait en rien compromettre l'avenir de la branche, puisque, lors des opérations de la taille, toutes les parties mutilées seront retranchées plus tard.

En 1875, M. Chevalier a voulu essayer comparativement, sur des rameaux de même nature, la décortication annulaire comme on la pratique quelquefois sur la Vigne et sur d'autres arbres fruitiers ; mais, soit que l'opération ait été faite dans des conditions défavorables, soit qu'elle ait interrompu la circulation des liquides dont la nature gommeuse provoque facilement la coagulation, les rameaux soumis à cette épreuve se sont desséchés, quelque temps après l'opération, au-dessus de la blessure.

Je n'ai pas besoin de dire, en terminant, que l'entaille ou éclat à talon ne doit pas se faire au hasard ni sans réflexion ; il faut la pratiquer avec une certaine circonspection et seulement sur un certain nombre de rameaux d'un même arbre. Pour ce qui est de la quantité de fruits à laisser sur les rameaux mutilés, elle sera subordonnée à la vigueur de l'arbre et à la nature des rameaux ; mais généralement il sera prudent de ne laisser que trois fruits sur les rameaux bien constitués : deux au-dessus de l'entaille, et un au-dessous, sans préjudice toutefois du rameau de remplacement. Quant aux rameaux grêles, on ne leur laissera porter qu'un fruit, mais toujours au-dessus de l'entaille ; quelquefois même on devra le supprimer, si les coursonnes ou les rameaux sont trop faibles.

Cette note, peut-être un peu longue, m'a semblé ne pas devoir manquer d'un certain intérêt, principalement sous le rapport de l'obtention du bourgeon de remplacement, qui a

toujours attiré l'attention des horticulteurs. Déjà, en 1793, Butret en parlait, dans sa *Taille raisonnée des arbres fruitiers*. A partir de ce moment, ce bourgeon devint la base de la conduite du Pêcher; on s'appliqua à l'obtenir dans les conditions de végétation les plus favorables; puis, pour empêcher autant que possible les branches coursonnes de s'allonger outre mesure, des cultivateurs eurent l'heureuse idée de pratiquer sur les rameaux de leurs arbres, et au moment de la taille, ce qu'ils appelèrent *l'ébourgeonnement à sec*, c'est-à-dire la suppression des yeux qu'ils croyaient inutiles, en en ménageant pour le remplacement. En même temps, ils pratiquaient une autre opération, qui consistait à supprimer une partie des organes floraux, c'est-à-dire des *boutons*; ils la nommaient *l'éboutonnement*; ils ne laissaient alors, sur les rameaux, que le nombre d'yeux et de boutons nécessaire soit pour l'obtention suffisante de fruits, soit pour le remplacement du rameau. Lorsque les rameaux étaient trop faibles, ils les taillaient courts, et s'ils portaient des fleurs, ils les supprimaient avant leur épanouissement. De 1773 à 1815, ces excellentes opérations furent mises en pratique, d'un côté par MM. Mozart, Pépin, Mériel, etc, de Montreuil (près de Paris), et de l'autre par M. Sieulle, l'excellent praticien de Vaux-Praslin, près de Melun.

Les cultivateurs de Pêchers, particulièrement ceux de Montreuil, ont précieusement conservé et perfectionné cette pratique du bourgeon de remplacement; la présente notice y ajoute un nouveau moyen qui n'est pas, je crois, à dédaigner. En outre, elle appelle l'attention sur la marche de la végétation, que l'on ne saurait jamais trop étudier en horticulture, et elle provoquera, je l'espère, des expériences qui peuvent être profitables; c'est là mon but principal.

RAPPORTS.

Rapport sur les Travaux du Comité de Culture potagère, en 1875;

Par M. Sirot, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Je viens, comme les années précédentes, m'acquitter de l'obligation que j'ai de vous rendre compte des travaux du Comité de Culture potagère.

En 1875, il y a eu, comme d'habitude, un assez grand nombre de présentations. M. Moynet avait encouragé les apports en offrant une médaille de 25 fr. à celui qui présenterait les plus beaux légumes; ce n'est pas la première fois que M. Moynet fait cet acte de générosité en faveur du Comité auquel il porte un vif intérêt.

Les présentations qui ont donné lieu au plus grand nombre de primes sont dues à MM. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, Villette, jardinier au château de Polangis, Cauchain (Vincent), cultivateur à Montmagny, Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge, et Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt. Toutefois c'est M. Millet qui, ayant présenté les plus beaux lots, soit de légumes, soit de Fraises de primeur, a obtenu la médaille offerte gracieusement par notre honorable collègue M. Moynet. Plusieurs primes de 1re classe ont été en outre obtenues par M. Testard, jardinier au château d'Oignon, pour de très-belles Fraises de primeur présentées au commencement de mars; par M. Chauvard, cultivateur à St-Denis, pour un magnifique lot de légumes dans lequel nous avons vu des Choux pesant 17 et même 22 kilog. M. Lhérault a obtenu une prime de 1re classe pour des Asperges de pleine terre et M. Parent également une de 1re classe pour des Asperges chauffées.

Je parle d'Asperges; permettez-moi, Messieurs, d'appeler votre attention sur une question qui s'y rattache essentiellement; c'est celle des engrais chimiques qu'on n'apprécie pas assez; car, il ne faut pas s'y tromper; sans vouloir en rien diminuer le mérite de nos célèbres cultivateurs d'Asperges des environs de Paris, je dirai

qu'une des causes principales de leurs succès est l'engrais qu'ils emploient en très-grande quantité, parce qu'il peuvent se le procurer à bon compte ; mais lorsqu'on s'éloigne de Paris, c'est tout le contraire ; la difficulté du transport le rend très-cher ; tandis qu'avec les engrais chimiques, soit de M. Georges Ville, soit du docteur Jeannel, on a sous un petit volume le moyen de fumer son terrain et on obtient des résultats tout à fait supérieurs. Nous en avons eu un exemple à l'Exposition du printemps dernier, tenue sur la terrasse des Tuileries, où M. Berne, propriétaire à Reuilly, près de Nemours, avait exposé de très-belles Asperges récoltées dans un sol des plus pauvres formé presque entièrement de silice, dont il avait du reste apporté un échantillon. Eh bien, dans cette terre si peu propre à la végétation, M. Berne a obtenu un résultat superbe, comme tout le monde a pu le remarquer. Ce fait très-important ne doit pas, à mon avis, passer inaperçu et, s'il vous restait quelque doute, je vous prierais de lire une lettre de M. Courcier insérée dans notre *Journal*, cahier de mars 1875, page 156 : notre collègue s'est livré à diverses expériences avec l'engrais Jeannel et il est arrivé à des résultats d'un grand intérêt.

Pour ce qui est des Fraises, en dehors de la Fraise des Quatre-saisons de M. Billarand, sur laquelle il vous a été fait un Rapport, je n'ai à vous signaler rien de remarquable, si ce n'est cependant une Fraise provenant d'un semis de *Docteur Morère* et qui est fort belle. C'est encore un nouveau gain de M. Berger, à qui nous devons déjà le Docteur Morère. Il nous l'a présentée une seule fois et sans nom. Le Comité ayant demandé une prime de 1re classe à la condition que M. Berger voulût bien la nommer, pour se conformer au règlement qui ne permet de récompenser aucun objet sans cette formalité, nous n'avons plus revu ni la Fraise ni l'obtenteur; nous espérons être plus heureux l'année prochaine.

Le Comité a reçu de nombreuses présentations de Pommes de terre; la plus remarquable est sans contredit celle d'un semis obtenu par M. Tétard, cultivateur à Groslay. Voilà déjà plusieurs années qu'il la cultive. C'est à M. Rigault, également cultivateur à Groslay, que nous devons de la connaître; voulant avec raison la propager, il en a remis à plusieurs Membres, et nous avons tous constaté qu'elle est de très-bonne qualité et d'un grand rap-

port; il est fâcheux qu'elle n'offre à la vue aucun caractère bien distinct. Par sa forme, sa couleur, la disposition des yeux qui sont peu développés, elle ressemble à tout ce que nous avons déjà de bonnes variétés et pourra donner lieu à des erreurs; toutefois comme c'est un très-beau gain et que nous devons encourager les semeurs, la prime que le Comité peut demander ne paraissant pas assez élevée pour cela, il adressera à la Commission des Récompenses, par l'organe de M. Vavin, la demande d'une médaille pour ce modeste cultivateur, qui ne s'est pas présenté lui-même.

Dois-je vous parler de la Pomme de terre dite permanente de M. Telliez? Oui, puisqu'il a demandé au Comité de s'en occuper. Mais il faudra faire un effort pour traiter sérieusement un sujet qui n'est guère sérieux. M. Telliez nous a envoyé des Pommes de terre; nous les avons cultivées d'après ses indications. MM. Vavin, Pageot et votre serviteur, nous sommes arrivés à peu près au même résultat, à savoir que, lorsque l'on plante une bonne Pomme de terre dans ces conditions, on en récolte plusieurs petites qui ne valent rien. Pour ma part, j'en ai planté d'abord une longue, du poids de 45 grammes, laquelle m'a donné 4 petits tubercules pesant ensemble 46 grammes; en second lieu, une autre ronde, la Blanchard, pesant 44 grammes, qui m'a donné 5 tubercules pesant ensemble 48 grammes; elles m'avaient été toutes deux confiées par M. Telliez lui-même. D'un autre côté, j'en ai planté plusieurs des miennes; j'ai toujours récolté dans les mêmes proportions, et croyez-le bien, Messieurs, je me suis conformé strictement aux indications qui m'avaient été données; j'ai en effet, planté, dans les premiers jours du mois d'août, des tubercules de l'année précédente, qui avaient été conservés dans du poussier de charbon, et trempés pendant un quart d'heure dans de l'eau salée. J'ai mis dans le trou un peu de fumier, un peu de terre, le tubercule, un peu de terre, encore un peu de fumier, puis de la terre. On m'aurait dit qu'il fallait prononcer en même temps quelques paroles magiques, en comblant le trou, que je les aurais prononcées; tout cela n'a cependant abouti qu'à un résultat négatif. Si M. Telliez s'est réellement jamais occupé de la culture des Pommes de terre, il n'aura jamais pu faire qu'un

tubercule, planté dans les conditions qu'il indique, donne des produits de bonne qualité, car ces produits n'ont pas la chaleur de l'été pour mûrir, et se développent à peu près comme le font les Pommes de terre qui sont abandonnées dans une cave humide; c'est donc un aliment de mauvais goût, et fort coûteux puisqu'on en retire à peu près la semence, tandis qu'il est bien plus simple de planter par les procédés habituels et bien connus, d'arracher à la maturité, d'enterrer ensuite à l'ombre, et couvrir de paille ou de fumier pour préserver des gelées et pouvoir retirer à mesure des besoins. C'est du reste là le procédé qui est employé en Allemagne et principalement à Berlin, où le niveau de la Sprée ne permet pas d'établir de caves. Maintenant, quand on peut disposer d'une cave saine, à l'abri des gelées, les Pommes de terre récoltées en août et septembre sont, avec quelques soins, très-faciles à conserver; il suffit en effet de les étaler sur le sol, sur des planches, ou mieux, si c'est possible, sur des dalles; de les remuer souvent et de casser les germes à mesure et aussitôt qu'ils paraissent sans leur permettre de s'allonger; on ne fait pas autre chose chez moi et nous avons, jusqu'à la fin de juin, d'excellentes Pommes de terre. On peut encore recourir à la plantation sous châssis; mais le procédé est coûteux, moins cependant que celui de M. Telliez ; car le premier donne de très-bons produits et le second ne vaut absolument rien.

La maison Vilmorin-Andrieux nous a fait connaître une nouvelle variété de Chicorée sauvage peu cultivée en France, mais dont on tire un grand parti en Belgique sous le nom de Witloof : c'est une Chicorée à grosse racine qui ressemble beaucoup à celle avec laquelle on fait le café. Les feuilles sont plus larges que celles de la Chicorée ordinaire et forment une petite pomme allongée, un peu semblable à celle de la Romaine, lorsque la plante est blanchie à l'abri du jour et de l'air. On peut la préparer de plusieurs manières; c'est une ressource pour l'hiver. Vous trouverez une note insérée au *Journal*, cahier de janvier 1875, page 56, dans laquelle MM. Vilmorin-Andrieux donnent tous les renseignements concernant la culture et l'emploi de ce nouveau légume.

Je veux vous dire aussi quelques mots de la Tétragone, plante qui remplace avec avantage les Épinards, en été, époque de

l'année où il devient souvent impossible de s'en procurer, tandis que la Tétragone croît principalement pendant les grandes chaleurs. Connue depuis longtemps, puisqu'elle a été introduite en Europe, vers l'année 1772 ou 1773, par un naturaliste anglais dont le nom m'échappe en ce moment, elle est encore peu cultivée; la difficulté que présente la germination des graines l'a fait abandonner et c'est peut-être la cause du peu d'extension de cette culture jusqu'à ce jour. Il y a pourtant un moyen bien simple pour vaincre cette difficulté : M. Vavin l'a prouvé en apportant à une de nos séances un panier de ces graines toutes germées, c'est-à-dire de quoi ensemencer un hectare, car une graine suffit à couvrir 1 mètre carré et même plus. Il ne lui a fallu, pour obtenir cette germination si complète, que les mettre tremper dans l'eau, pendant plusieurs jours.

Je passerai rapidement, pour finir, sur quelques primes obtenues pour diverses présentations dignes certainement d'intérêt, mais n'offrant pas de particularités essentielles. Ainsi M. Hoffmann, jardinier chez M. Gauthier (R.-R.), a obtenu une prime de 2e classe, pour un beau lot de légumes, et une de 3e, pour des Fraises Quatre-saisons; une de 2e a été donnée à M. Girardin pour des Asperges; une de 2e à M. Chauvard, cultivateur à St-Denis, pour une remarquable collection d'Oignons ; une égale à M. Dagneau, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-Sur-Marne, pour un lot de légumes et des Fraisiers forcés en pots; une de 3e classe à Mme Millon, dame patronnesse de la Société, pour de beaux Pissenlits blanchis sous des pots à fleurs; une dito à M. Berger, pour une botte de pétioles de Rhubarbe de la variété Reine Victoria ; une dito à M. Pageot, pour de beaux Choux-fleurs de sa variété ; une dito à M. Vivet, pour du Cerfeuil bulbeux ; une dito à M. Poiret Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux, pour des Artichauts d'une variété particulière; une de 3e classe à M. Lépine, rue de Colombes, à Courbevoie, pour de belles Fraises Quatre-saisons; une dito à M. Petit (Léon), jardinier chez M. Torchon, à Bellevue, pour plusieurs variétés de Navets et de Radis; une dito à M. Fontaine, pour des Batates cultivées en Algérie; enfin une à M. Joly (Jules), jardinier au château de Touteville (Seine-et-Oise), pour plusieurs variétés de Radis et de Navets.

Pour clore ce Compte rendu déjà assez long, je vous inviterai, Messieurs, à lire une note de M. Ch. Royer, de St-Rémy, sous ce titre : Pourquoi la betterave déborde le sol. Vous trouverez dans cette note des renseignements utiles, car il ne faut pas se dissimuler que parmi nous beaucoup sont peu ou pas botanistes, et c'est à ceux-là que je m'adresse ; ils puiseront dans cette note d'utiles renseignements non-seulement sur la culture de la Betterave, mais aussi sur les Carottes, Navets, Radis, etc. ; ils y trouveront l'explication de divers phénomènes qui, pour ma part, m'ont fort intéressé, et je crois ne pouvoir mieux finir que par cette recommandation.

RAPPORT SUR LES BÉGONIAS TUBÉREUX CULTIVÉS PAR M. FONTAINE, JARDINIER DE M. BIENAIMÉ, RUE DE SCEAUX, N° 6, A BOURG-LA-REINE (SEINE);

M. JOLIBOIS, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans la séance du 9 septembre 1875, M. le Président a nommé une Commission chargée d'aller examiner les Bégonias tubéreux de M. Fontaine, jardinier chez M. Bienaimé, à Bourg-la-Reine. Les Membres faisant partie de la Commission étaient : M. Rougier, Président, MM. Loise-Chauvière, Jamin (Ferdinand), Margottin, fils, Welker, Pigny, et R. Jolibois.

Le jour fixé pour cette visite était le 13 septembre. A l'exception de M. Pigny, empêché au moment de son départ, tous les Membres convoqués se sont rendus au lieu indiqué.

En entrant dans le jardin, nous avons été frappés de sa bonne tenue; les pelouses étaient très-fraîches, les arbustes bien portants, et les corbeilles bien composées.

Nous avons d'abord examiné les Bégonias tubéreux plantés autour des corbeilles. Il y en a beaucoup et de coloris divers. M. Fontaine n'ayant point donné de noms à ces plantes, et nous ayant même dit qu'il désirait revoir les meilleures, l'an prochain, la Commission n'a pu statuer sur celles-ci d'une manière définitive.

Nous sommes entrés ensuite dans la serre où nous en avons vu d'autres en aussi grande quantité, mais encore sans noms, et

également avec l'intention du semeur de les revoir l'année prochaine. Nous avons remarqué plusieurs plantes qui paraissaient bonnes; mais ces plantes étant cultivées en pots et en serre, cette année, pourraient, suivant l'avis de la Commission, ne rien valoir plantées à l'air libre, en pleine terre; il faudrait donc pour se prononcer d'une façon sérieuse, revoir ces mêmes plantes, l'année prochaine, et dans les conditions d'emploi que l'on exige de cette belle section du genre *Begonia.*

Nous avons passé ensuite à l'examen des plantes choisies dans un semis de deux ans. La Commission n'a trouvé là que deux plantes méritantes et sur lesquelles elle peut se prononcer, puisqu'elles ont subi l'épreuve de plusieurs cultures en plein air; ce sont les suivantes :

Bégonia *Monsieur Bienaimé :* fleurs grandes, bien faites, à divisions larges et arrondies, coloris orange-minium intérieurement et plus foncé extérieurement.

Bégonia *Adolphine Fontaine :* fleurs grandes, de bonne forme; coloris orange-vermillon. Cette plante est plus ramifiée et s'élève beaucoup moins que la première.

Nous savons que la mère de ces deux variétés est le *Begonia intermedia ;* mais nous avons regretté de n'avoir aucun renseignement sur le nom de l'autre plante qui a contribué à cette hybridation; du reste, pour tous les autres semis du même genre, nous n'avons même pu connaître le nom du père ni celui de la mère, M. Fontaine ne s'étant pas attaché à les noter.

A ce sujet, nous engageons MM. les semeurs, lorsqu'ils font des hybridations, à bien remarquer les plantes sur lesquelles ils récoltent leurs graines et celles qui ont servi à la fécondation.

En outre de l'examen des Bégonias tubéreux qui étaient l'objet principal de notre visite, nous avons remarqué les arbres fruitiers, qui, d'après les observations de M. Jamin, pourraient être améliorés, en changeant la terre, ou mieux encore les essences, ce qui permettrait à M. Fontaine de rendre utiles les soins qu'il donne également à cette partie des cultures.

Nous terminerons ce Rapport en offrant à M. Fontaine les plus vifs remerciements, et, en l'engageant à vouloir bien continuer ses travaux sur l'amélioration des Bégonias tubéreux, avec l'espoir

que plus tard il pourra nous en présenter quelques-uns qui auront fait leurs preuves en plein air, et que nous pourrons recommander avec assurance.

RAPPORT SUR UNE VISITE FAITE DANS LES SERRES DU LUXEMBOURG, POUR EXAMINER LA FLORAISON ET LA CULTURE DU *Cypripedium insigne*;

Par M. E. DELAMARRE, Secrétaire du Comité de Floriculture.

MESSIEURS,

A l'issue de la séance du 25 novembre dernier, M. Rivière entretenait M. le Président du Comité de Floriculture d'une floraison extraordinaire de *Cypripedium insigne* qu'il avait obtenue cette année dans les serres du Luxembourg et il en parlait avec un tel enthousiasme que plusieurs Membres de ce Comité prirent jour pour jouir à leur tour du spectacle merveilleux qu'offrait, disait-on, l'ensemble des fleurs de cette curieuse Orchidée.

Le samedi suivant : MM. Burelle, Chenu, Delamarre, Herincq, Lapipe et Leroy se trouvaient réunis chez M. Rivière.

En pénétrant dans la serre froide aux Orchidées, on constata aussitôt que l'enthousiasme de notre habile confrère était légitime et n'avait rien d'exagéré.

Sur une tablette de devant, large d'une mètre envion, se trouvaient plus de 100 pots de *Cypripedium* dont le vigoureux et vert feuillage était surmonté de 700 à 800 fleurs parfaitement épanouies : c'était comme un petit champ, et le célèbre botaniste qui découvrit cette espèce dans le Népaul n'a peut-être jamais rencontré une localité aussi fleurie que ce petit parallélogramme de la serre du Luxembourg. A l'unanimité les Membres qui prenaient part à la visite adressèrent de chaleureuses félicitations à M. Rivière.

Pour obtenir un aussi merveilleux résultat, il devait évidemment y avoir un mode particulier de culture que la Commission désirait pénétrer. A la question qui lui fut faite à ce sujet, notre honorable collègue répondit par trois mots : De l'eau, encore de l'eau, toujours de l'eau.

Et en effet, Messieurs, le secret est là : c'est l'eau qui joue le plus grand rôle dans la culture des Orchidées en général : arrosage et seringage tous les jours; mais il convient d'ajouter cependant que les plantes ainsi abondamment arrosées doivent être plantées dans des conditions qui laissent très-facilement et très-rapidement écouler l'eau d'arrosement. Pour le *Cypripedium* qui nous occupe, voici comment il est procédé au Luxembourg.

M. Rivière fait le rempotage au mois de décembre, aussitôt après la floraison, quelquefois même pendant la floraison. En opérant ainsi, les sujets fleurissent annuellement, résultat qu'on n'obtient pas avec le rempotage du printemps ou de l'été, qui fait perdre la floraison de l'année. Les pots reçoivent une épaisseur de tessons de 2 à 3 centimètres, puis alternativement des couches de sphagnum et de terre de bruyère grossièrement concassée.

Traité à froid, c'est-à-dire livré en plein air pendant l'été et abrité dans un coffre non chauffé durant l'hiver, le *Cypripedium* fleurit au mois de mai; mais, à cette époque, les fleurs abondent de tous côtés; elles n'ont plus autant d'attrait que sous le régime des frimas. En le conduisant en serre avec une température maximum de 4 à 8 degrés au-dessus du zéro, on obtient, vers la fin de novembre, une floraison comme celle que nous avons admirée.

Le *Cypripedium insigne* aime aussi l'air; il lui en faut le plus possible; M. Rivière lui en donne toute la journée, chaque fois que la température extérieure n'est pas inférieure à un degré au-dessus de zéro. L'eau est prodiguée en arrosements et en seringages, tous les jours, été comme hiver; seulement les seringages sont suspendus dès l'apparition des boutons à fleurs jusqu'à la fin de la floraison. En été, les plantes restent dans la serre grandement aérée et les sentiers sont copieusement arrosés.

Comme vous le voyez, Messieurs, le *Cypripedium insigne* n'est pas exigeant; il donne beaucoup en recevant peu : sa culture est à la portée de quiconque a une petite serre.

Beaucoup d'autres Orchidées s'accommodent admirablement de ce système, et cependant elles sont négligées parce qu'on les croit de haute serre chaude. Nous citerons entre autres le *Vanda teres* que M. Rivière fauche tous les ans ou tous les deux ans, et qui, en serre froide, fleurit abondamment. C'est encore par la culture en

serre froide que l'*Oncidium Cavendishianum* atteint la vigueur et l'ampleur de feuillage qu'on admire sur le splendide sujet des serres du Luxembourg.

Nous n'en finirions pas, et nous répéterions ce que nous avons déjà dit dans un Rapport précédent, s'il nous fallait enregistrer toutes les belles Orchidées soumises au régime de M. Rivière, et qui est si habilement appliqué par ses chefs de service, MM. Jolibois et Gross.

D'ailleurs M. Rivière nous met au courant des résultats qu'il obtient en nous présentant souvent, au Comité et aux séances de la Société, de magnifiques exemplaires de ces plantes.

Rapport sur la Pomme de terre Tétart.

M. Vavin, Rapporteur.

Chaque année, nous voyons annoncer quelques nouveautés en Pommes de terre, et cependant le nombre de celles qui sont reconnues dignes de prendre rang parmi nos bonnes variétés est encore assez restreint ; c'est donc un motif pour encourager ceux qui, par leurs recherches et leurs semis, espèrent trouver une nouvelle Parmentière, supérieure à toutes celles que nous possédons, comme précocité, beauté, rendement considérable, mais surtout supérieure en qualité, s'il est possible, aux bonnes variétés que déjà nous connaissons.

Si nous n'avions pas de ces chercheurs infatigables, nous serions encore réduits aux variétés qui figuraient, il y a un siècle, sur la table de nos ancêtres et dont la qualité était bien médiocre.

Arthur Young, célèbre agriculteur anglais, avait raison de dire, lors de son voyage en France en 1770, en parlant des Pommes de terre de son époque, « qu'il serait ridicule de les regarder comme » un article de nourriture pour les hommes, puisque les quatre- » vingt-dix-neuf centièmes de l'espèce humaine ne veulent pas y » toucher. »

Aujourd'hui, il serait difficile de trouver une seule personne qui dédaignât ce légume.

En effet, si on les juge d'après les spécimens rapportés du Chili,

type présumé de toutes nos variétés, par notre regretté collègue M. Orbelin, pour nous montrer les progrès que cette Solanée avait faits, on conçoit que ce légume, à son origine, n'avait rien de bien appétissant. Les tubercules reçus, il y a une dizaine d'années, étaient petits, de couleur noire; ceux d'entre nous qui les ont cultivés, ont reconnu que le rendement en est presque nul; la grosseur des tubercules est celle d'une noix; le feuillage bien différent de celui de nos excellentes variétés, les feuilles étroites, petites et d'une teinte foncée, les tiges presque noires; enfin rien ne rappelle la belle végétation que nous remarquons sur les bonnes variétés obtenues depuis longtemps.

Est-ce pour ces différents motifs que les anciens auteurs, qui ont écrit sur cette production souterraine, la désignaient sous le nom de Truffe?

Le Comité de Culture potagère et maraîchère m'a confié le soin de vous rendre compte de son appréciation sur la Pomme de terre qui lui a été présentée sous le nom de Marjolin Tétart; je le fais d'autant plus volontiers, que je l'ai cultivée et que je la reconnais comme de toute première qualité.

Un modeste cultivateur de Groslay (Seine-et-Oise), M. Tétart, ayant remarqué que des Pommes de terre Marjolin portaient des graines, fait, du reste, assez rare, eut l'heureuse idée de les récolter et de les semer à part; à la récolte, il a observé judicieusement que les produits étaient remarquables, dès la première année. Encouragé par ce succès, il a continué avec soin cette culture et il a obtenu ces magnifiques Pommes de terre qui ont fait l'admiration des Membres présents à la séance du 13 janvier dernier. Aussi plusieurs de nos collègues se sont-ils empressés de prendre de ces produits, si généreusement mis à leur disposition par M. Tétart, afin de les planter et de bien se rendre compte de leur mérite.

Dès l'année dernière, quelques-unes de ces nouvelles Pommes de terre avaient été offertes à des Membres du Comité de Culture potagère; ceux d'entre nous qui en ont cultivé ont reconnu à la nouvelle variété précocité, beauté et qualité, soit sous châssis comme primeur, soit pour la grande culture.

Celles que j'avais reçues ont été plantées, le même jour, dans le même terrain que la Marjolin, et j'ai eu la satisfaction de constater

qu'il n'existait que très-peu de différence pour la précocité avec la Marjolin. A l'arrachage, tous les tubercules étaient de première grosseur et en nombre quatre fois plus considérables que pour la Marjolin. A la cuisson, cette Pomme de terre ne laisse rien à désirer en fait de qualité.

Je crois donc être l'interprète de mes collègues du Comité en demandant que ce Rapport soit renvoyé à la Commission des Récompenses.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Amaryllis (*Hippeastrum*) **O'Brienii.**—*Fl. Mag.*, mars 1875, pl. 153. — Amaryllis de O'Brien (hybr.). — (Amaryllidées).

Ce magnifique Amaryllis hybride a été obtenu par MM. E.-G. Henderson et fils, horticulteurs à St-John'Wood. Il est intermédiaire entre l'*Amaryllis pardina* et l'*A. reticulato striatifolia.* Il a du premier le feuillage et la facile floraison hivernale, tandis qu'il offre, sur sa fleur, les veines élégantes du dernier. Ses fleurs sont extraordinairement grandes, régulières. Sur un fond rouge clair ou à peu près blanc, elles sont marquées de grosses lignes rouge intense, longitudinales, reliées entre elles par d'autres transversales, le tout formant un reseau à mailles rectangulaires; de plus, les sépales et les pétales sont marqués chacun d'une large bande médiane blanche, brusquement tranchée, et ils sont ondulés aux bords. Cette plante est si abondamment florifère que la hampe de l'individu figuré dans le *Floral Magazine* portait une ombelle de cinq de ces grandes fleurs.

Croton volutum. — *Fl. Mag.*, mars 1875, pl. 154. — Croton à feuilles recourbées. — (Euphorbiacées).

C'est à M. W. Bull, de Chelsea, qu'est due l'introduction de

cette forme nouvelle de *Croton* qui, comme plusieurs de ses élégants congénères, est originaire des îles de l'océan Pacifique. L'aspect de cette plante est des plus étranges à cause de ses feuilles fortement ployées en gouttière et recourbées sur elles-mêmes comme une corne de mouton, particularité en raison de laquelle M. W. Bull l'avait présentée d'abord à la Société royale horticole de Londres sous le nom provisoire de *Croton carnigerum*, ou Croton à feuilles en forme de corne. La coloration de ces feuilles est, en outre, fort remarquable, car leur côte se montre, à la face inférieure, la seule qui soit en évidence, colorée en rouge pourpre; elles sont bordées de jaune clair; enfin des lignes jaunes, partant perpendiculairement à la côte, vont se réunir deux par deux en arc non loin des bords, de manière à former comme une suite d'arcades jaunes tracées sur un fond vert foncé.

Chrysanthèmes Purple King et Duchess of Edinburgh. — *Fl. Mag.*, mars 1875, pl. 155. — (Composées).

Ces deux Chrysanthèmes, de la section des Japonais, ont été choisis au milieu d'une riche collection exposée, l'automne dernier, par MM. Veitch. Le premier, *Purple King* (Roi pourpre) a un gros capitule large de 0m 12, d'après la figure, tout composé de longs pétales (corolles ligulées) recourbés en dehors et imbriqués, colorés uniformément en pourpre intense à reflet mauve. Quant au second, *Duchess of Edinburgh* (Duchesse d'Edinbourg), il a un aspect des plus étranges par la grandeur extraordinaire de son capitule qui n'a pas moins de 0m 18 de diamètre, et dont une grande portion centrale est composée de fleurettes régulières, à cinq dents, et encadrée d'une large bordure de très-longs et étroits pétales (corolles ligulées) plus ou moins retombants. Le centre de cet énorme capitule est blanc-jaunâtre, et tout le pourtour mauve-pourpre.

Acalypha marginata. — *Fl. Mag.*, mars 1875, pl. 156. — Acalyphe à feuilles bordées de rouge. — Java. — (Euphorbiacées).

L'introduction toute récente de cette curieuse plante est due à M. R.-E. Williams de Upper Holloway. Les feuilles en sont pétiolées, ovales, longuement acuminées, dentées en scie et longuement ciliées; toute leur portion centrale est d'un joli vert

clair et lustré, qu'encadre de tout côtés une bordure d'un beau rouge vif, large d'un centimètre. Le centre et la base de la feuille sont aussi lavés de même rouge sur leur fond vert. D'après les renseignements donnés par M. Williams, cette plante vient très-bien dans un mélange de terre de bruyère tourbeuse et de terre franche, additionné d'un peu de sable; on la multiplie de boutures faites au printemps.

AVIS.

Exposition générale horticole de 1876.

Au moment où va être mis sous presse ce cahier du *Journal*, la Société centrale d'Horticulture de France vient de lever les dernières difficultés relativement à son Exposition générale pour l'année 1876. Cette Exposition aura lieu dans la nef du Palais de l'Industrie, pendant le cours de celle des Beaux-Arts et à l'époque où se fera la réouverture de celle-ci, après sa suspension habituelle de quelques jours. Ouverte le 29 mai, elle durera jusqu'au 1er juin inclusivement. Elle comprendra tous les produits de l'Horticulture et ceux des Industries qui s'y rattachent. Pendant sa durée, les Membres de la Société seront admis dans le Palais de l'Industrie, en compagnie d'une dame, sur la présentation de leur carte de sociétaire, ainsi que les garçons jardiniers sur la présentation de leur livret.

Le programme de l'Exposition de 1876 paraîtra dans le prochain cahier du *Journal*. Il sera conforme à celui de l'Exposition qui a eu lieu en 1875, en ce sens surtout qu'il n'établira pas d'avance de concours spéciaux; que, comme de coutume, il invitera tous les horticulteurs et amateurs à prendre part à l'Exposition; enfin qu'il offrira aux exposants des récompenses de tout ordre, depuis les grandes médailles d'honneur en or jusqu'à celles de bronze, en laissant au jury toute liberté d'attribuer les unes ou les autres, à son gré, et en raison du mérite des lots ou objets exposés.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

EXPOSITION

DES

PRODUITS DE L'HORTICULTURE

ET

DES OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE

EMPLOYÉS POUR LE JARDINAGE OU SERVANT

A LA DÉCORATION DES PARCS ET JARDINS

CES EXPOSITIONS AURONT LIEU

DU 29 MAI AU 1er JUIN 1876

DANS LA NEF DU PALAIS DE L'INDUSTRIE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

A PARIS

en même temps que l'Exposition des Beaux-Arts.

RÈGLEMENT.

§ 1. *Objet et durée de l'Exposition.*

ART. 1er. — L'Exposition ouverte par la Société est destinée à recevoir tout ce qui se rattache directement à l'art des jardins, *produits* et *instruments*.

Tous les horticulteurs, jardiniers, amateurs, industriels, fabricants, etc., sont invités à prendre part à l'Exposition et à concourir pour les récompenses qui seront décernées à cette occasion.

ART. 2. — L'Exposition principale des PRODUITS de l'horticulture est limitée à 4 jours, du 29 mai au 1er juin 1876 inclusivement (1).

(1) AVIS IMPORTANT. — La Société centrale d'Horticulture de France ayant, sur la demande de l'administration ministérielle, accepté l'obligation de garnir de plantes diverses le jardin du Palais de l'Industrie, pendant toute la période de l'Exposition des Beaux-Arts, c'est-à-dire du 1er mai au 24 juin 1876, recevra volontiers des horticulteurs et des amateurs, pendant la durée de ce temps, tous les végétaux fleurissants ou à feuillage persistant, de plein air ou de serre, pouvant contribuer à la décoration de ce jardin, tels que : Rhododendrons, Aucubas, Houx, Conifères, Fougères arborescentes, Cycadées, Palmiers, etc.; et, parmi les plantes herbacées, celles

Pourront y figurer toutes les plantes utiles ou d'agrément, de serre ou de plein air, à quelque division horticole qu'elles appartiennent :

1° LES PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES, savoir :

1° *Légumières;*

2° *Fleurissantes ou non, de serre ou de plein air.*

2° LES PLANTES OBTENUES DE SEMIS :

1° *Légumières;*

2° *Fruitières;*

3° *D'agrément.*

3° LES PLANTES REMARQUABLES POUR LEUR BELLE CULTURE, FLEURIES OU NON.

4° LES LÉGUMES VARIÉS DE LA SAISON ET LES LÉGUMES FORCÉS.

5° LES FRUITS FORCÉS OU CONSERVÉS.

6 LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE CHAUDE.

7° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE TEMPÉRÉE.

8° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE PLEIN AIR :

1° *Arbustes ou arbrisseaux fleurissants;*

2° *Arbustes ou arbrisseaux à feuillage persistant.*

9° LES PLANTES D'AGRÉMENT HERBACÉES, ANNUELLES OU VIVACES.

10° ENFIN LES BOUQUETS ET GARNITURES DE FLEURS.

ART. 3. — Seront admis tous les instruments et appareils employés POUR le jardinage ou utilisés pour son enseignement.

---

que la saison permettra de montrer en bon état. La déclaration d'envoi devra être faite quelques jours à l'avance; on y joindra l'indication du nombre de jours que les plantes pourront rester au Palais. — Ces apports ne donneront droit à aucune récompense; mais des pancartes placées au centre des lots porteront à la connaissance du public le nom des présentateurs qui auront ainsi contribué, d'une manière gratuite, à la décoration du jardin.

Toutefois, selon le désir des exposants, les plantes de haut ornement, devant rester dans le Palais pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, et s'y trouvant par conséquent le 29 mai, au moment du passage du Jury, seront examinées par lui et pourront valoir des récompenses, même de premier ordre, si elles en sont jugées dignes. — Les personnes qui se proposeraient d'exposer des plantes dans ces conditions sont priées de les expédier au Palais de l'Industrie au plus tard le 29 avril. — La Commission d'organisation pourra autoriser le remplacement des plantes dont elle jugerait l'enlèvement opportun.

1° Les OUTILS, instruments à main, appareils mécaniques, etc.;

2° Les ABRIS : serres, bâches, châssis, toiles, claies, etc., pour protéger les plantes ;

Appareils de chauffage pour les serres;

Vases en bois et poteries, etc.;

3° POMPES et appareils d'arrosement *portatifs seulement ;*

4° MEUBLES de jardin :

Objets d'ornementation pour les jardins, kiosques, fontaines, statues, etc.

5° OBJETS ayant pour but l'instruction horticole :

Livres traitant particulièrement de sujets horticoles. Dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, représentant des plantes d'ornement ou économiques, ayant été faits spécialement pour des publications horticoles ;

6° PLANS de jardins *exécutés*, de constructions rustiques, etc. (1).

§ 2. *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 4. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à l'Exposition des produits de l'Horticulture devront adresser, du 10 au 20 mai 1876, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, une demande d'admission accompagnée de la liste des objets qu'ils désirent présenter, ainsi que l'indication de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

ART. 5. — Les plantes, fruits et légumes qui doivent être présentés à cette Exposition, seront reçus les 26, 27 et 28 mai, de 8 à 11 heures du matin.

Les fleurs coupées seront seules reçues le 29 mai, avant 8 heures du matin.

ART. 6. — Les végétaux, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, à l'avance, correctement et lisiblement étiquetés.

---

(1) Des récompenses pourront être attribuées pour les livres, dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, etc. Il en sera de même pour les outils, appareils, etc., relatifs à l'industrie horticole, mais seulement lorsque ceux-ci, de même que les livres, auront été l'objet d'un Rapport spécial.



Art. 7. — Le 29 mai, au matin, MM. les Exposants sont tenus de se trouver à l'Exposition avant le passage du Jury, pour terminer l'arrangement de leurs lots, s'il n'avait pu être fait la veille.

Art. 8. — Les produits de l'Industrie, spécialement appliqués à l'Horticulture et admis par la Commission, seront reçus de 8 à 11 heures du matin ; ceux dont l'installation exige un temps plus long, pourront être apportés dès le 24 mai 1876.

Leur arrangement définitif devra être terminé la veille du jour de l'ouverture de l'Exposition.

Art. 9. — L'enlèvement des plantes exposées ne pourra se faire que sous la surveillance de la Commission d'Exposition, les 2 et 3 juin, de 6 heures à 9 heures du matin; celui des objets d'art et d'industrie horticole pourra ne se faire qu'à partir du 5 juin : ils devront être terminés dans le plus bref délai possible.

§ 3. *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

Art. 10. — Une Commission d'organisation, nommée par le Conseil d'Administration de la Société et constituée en Jury d'admission, est chargée d'examiner préalablement tous les produits présentés.

Cette Commission a le droit de refuser tous les objets qui ne lui paraîtraient pas dignes de figurer à l'Exposition.

Elle fixera, en les modifiant, s'il est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre ou de disposition qui leur seront indiquées par la Commission d'organisation.

Art. 11. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

Art. 12. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés; mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur cause, dans le local de l'Exposition.

§ 4. *Jury.*

Art. 13. — Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à 15, dont 5 pour l'Industrie horticole. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration, conformément à l'art. 58 du *Règlement.*

Art. 14. — L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir, mais non du droit d'exposer.

Art. 15. — Le Jury sera dirigé par le Président ou par l'un des Vice-Présidents de la Société.

Art. 16. Pour l'Exposition des produits de l'Horticulture, les Membres du Jury se réuniront, le 29 mai, à 8 heures du matin, dans le local qui leur sera désigné par la lettre de convocation, au Palais de l'Industrie; mais ils ne devront pas pénétrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'enceinte de l'Exposition avant le moment où ils entreront en fonctions, introduits par le Président, le Secrétaire-général de la Société et les Membres de la Commission désignés à cet effet.

Les Jurés pour l'Industrie horticole se réuniront le même jour et à la même heure.

Art. 17. — Le Secrétaire-général de la Société remplira, près du Jury, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société et de deux Membres de la Commission d'Exposition qui seront seuls chargés de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Art. 18. — Immédiatement après le jugement rendu par le Jury, il sera placé au centre de chaque lot une pancarte individuelle indiquant le nom et l'adresse de l'Exposant ainsi que la récompense obtenue.

§ 5. *Des récompenses.*

Art. 19. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze; l'attribution en sera laissée à la complète disposition du Jury qui, dans chaque catégorie de produits, pourra donner tel ordre de médailles qu'il jugera nécessaire.

Art. 20. — Ces récompenses se composeront :

1° D'un objet d'art, provenant de la manufacture de Sèvres, donné par M. le Ministre de l'Instruction publique.

2° De grandes médailles d'honneur en or, et spécialement :

De deux grandes médailles d'honneur en or données par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce ;

D'une grande médaille d'honneur en or donnée par M. le Préfet de la Seine, au nom du département de la Seine ;

D'une grande médaille d'honneur en or donnée au nom de la Ville de Paris ;

D'une grande médaille d'honneur en or des Dames Patronnesses de la Société ;

D'une grande médaille d'honneur en or fondée par le Conseil d'Administration en mémoire de M. le Maréchal Vaillant, ancien Président de la Société centrale d'Horticulture de France.

3° De médailles d'or de la Société.

4° — de vermeil de la Société.

5° — d'argent grand module de la Société.

6° — d'argent de la Société.

7° — de bronze de la Société.

ART. 21. — Les médailles d'honneur remplaceront toutes celles qui auraient été obtenues par le même exposant.

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers pour leurs longs services dans la même maison : aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture : aux inventeurs d'instruments ou d'appareils nouveaux ; aux propagateurs de nouvelles méthodes, enfin à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'Art des jardins.

Adopté en séance du Conseil,
le 23 mars 1876.

Le Président de la Société,
DUC DECAZES.

Le Sécrétaire-général,
A. LAVALLÉE.

CONCOURS

OUVERT DEVANT LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

M. le Vice-Président Ch. Joly a proposé au Conseil d'Administration, qui a souscrit avec empressement à cette proposition, d'ouvrir, à ses frais, devant la Société, un Concours sur le sujet suivant :

« Des terres et des engrais considérés au point de vue de la pratique horticole.

» Faire connaître leur origine, leur nature et leur formation ainsi que les moyens pratiques d'en constater la composition. Indiquer les avantages et les inconvénients que peut présenter chaque sorte de terre et d'engrais pour la culture des principales catégories de plantes, ainsi que les modifications qu'on peut y apporter au moyen de mélanges en proportions déterminées.

» Etudier l'influence des différentes sortes d'eaux sur la végétation et les effets du drainage dans la culture soit en pleine terre de jardin, soit en caisses ou en pôts. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les mémoires présentés au Concours devront être écrits en français. Le manuscrit en sera accompagné d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur et portant pour suscription une sentence ou épigraphe qui se trouvera aussi en tête du mémoire.

Le Concours est ouvert jusqu'au 31 décembre 1877. Les pièces envoyées après cette date ne pourraient plus y être admises.

Les mémoires devront être adressés au Secrétariat de la Société centrale d'Horticulture de France, rue de Grenelle, 84.

Le mémoire couronné pourra être publié dans le *Journal* de la Société. Dans ce cas, l'auteur en recevra cent exemplaires tirés part.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 9 MARS 1876.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a soulevé aucune opposition.

Il annonce ensuite que MM. Borel et Gauthier (R.-R.), faisant partie de la Société depuis 25 années révolues, ont été admis, sur leur demande écrite, par le Conseil d'Administration, dans la catégorie des Membres honoraires, conformément à l'article 4 du Règlement.

Dès le commencement de la séance, M. le Président donne la parole à M. P. Duchartre qui donne lecture d'une *Notice nécrologique sur M. Ad. Brongniart*, l'illustre et regretté Président de la Société. — M. P. Duchartre reçoit à ce sujet les remercîments de M. le Président.

A cette occasion, M. P. Duchartre donne lecture d'un passage d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. le docteur L. Wittmack, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Berlin (*Verein zur Beförderung des Gartenbaues in Preussen*, ou Société pour l'avancement de l'Horticulture en Prusse).

« Je profite de cette occasion, écrit M. le docteur L. Wittmack, » pour vous dire combien notre Société a été émue en apprenant » la nouvelle de la perte douloureuse que vous venez d'éprouver » en la personne de M. le professeur Brongniart, votre ancien » Président. Je suis autorisé par elle à vous prier d'assurer votre » honorable Société que notre *Verein zur Beförderung des Gartenbaues* sent très-bien quelle haute capacité vous avez perdue » en ce grand botaniste. M. Brongniart était un savant éminent » dont les ouvrages ne périront pas. »

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. A. Rivière, jardinier en chef au palais du Luxem-

bourg, des *Pommes de terre* qu'il vient de récolter et qu'il a obtenues par la culture tardive à laquelle on donne avec plus ou moins de raison le nom de procédé Telliez.

M. A. Rivière décrit de vive voix la marche qu'il a suivie pour cet essai de culture tardive. Au mois d'août 1875, il reçut, dit-il, la visite de M. Telliez, qui lui apportait douze tubercules de Pomme de terre appartenant, par portions égales, à trois variétés différentes. Il reçut en même temps de M. Telliez l'indication écrite de la manière dont on devait agir pour se conformer à son procédé. La condition essentielle était que les tubercules, avant d'être plantés, devaient être laissés pendant une heure dans de l'eau fortement salée. M. A. Rivière, pour suivre rigoureusement cette indication, laissa six des tubercules qui venaient de lui être remis, pendant une heure, dans de l'eau salée. Il résolut en même temps de s'écarter de la marche indiquée par M. Telliez, relativement aux six autres tubercules. Après avoir pesé séparément chacun de ceux-ci, il en mit tremper un de chaque variété dans de l'eau ordinaire et planta les autres sans leur avoir fait subir la moindre préparation. La plantation des 12 Pommes de terre fut faite, le 20 août, de la manière suivante : on ouvrit des trous de 0m 20 de profondeur, dans chacun desquels on plaça deux bêchées de terreau consommé. C'est dans ce terreau que la plantation fut faite, après quoi les trous furent comblés avec la terre qui en avait été préalablement retirée. Un numéro fut placé auprès de chaque tubercule et on garda note exacte du poids de chacun. Au bout de 15 jours, les tubercules pour lesquels on s'était conformé à la recommandation expresse de M. Telliez en les trempant dans de l'eau salée ne donnaient pas le moindre signe de vie. On fouilla dans la terre pour les retrouver et on reconnut qu'ils étaient tous également et complétement pourris. Cette première partie de l'expérience démontrait que la recommandation expresse de M. Telliez, quant à l'immersion dans l'eau salée, ne pouvait produire que les plus déplorables effets, puisque ce liquide ne servait qu'à détruire les yeux de la Pomme de terre et à déterminer, par conséquent, la pourriture de celle-ci. Les six tubercules pour lesquels M. A. Rivière s'était écarté des indications écrites, et qui avaient été ou simplement trempés dans de l'eau claire ou plantés comme l'est

toujours la Pomme de terre, ont tous poussé. Dès que leurs tiges se sont montrées hors de terre, on a butté les jeunes plantes; au mois d'octobre, quand les gelées sont survenues, on a ajouté de nouvelle terre à la butte et on a recouvert le tout d'une couche de 5 ou 6 centimètres de feuilles. C'est hier seulement, 8 mars 1876, que l'arrachage a eu lieu, et qu'on a pu reconnaître ainsi l'extrême inégalité des résultats obtenus. Un tubercule, appelé Hollande Quatre-Saisons, pesant 53 gr., avait été trempé dans l'eau où il avait gagné 1 gramme. Il a produit 160 gr. Un autre de la même variété et pesant 57 gr., n'ayant pas été mis dans l'eau avant la plantation, a produit deux tubercules d'un volume moyen avec quelques autres très-petits; le tout pesait 150 gr. Une Pomme de terre appelée Ronde de Saison, pesant 85 gr., ayant été trempée, a donné, en trois tubercules principaux et quelques petits, un poids total de 90 gr.; un autre, du poids de 47 gr., non trempé, a produit 447 gr. Pour la Pomme de terre Saucisse rouge de Saison, un tubercule trempé, pesant 51 gr. a produit 180 gr., tandis qu'un autre, non trempé, pesant 74 gr., a donné 47 tubercules qui ont fait un poids total de 1 kilog. Au total, six tubercules, ayant un poids total de 367 gr., ont donné une récolte pesant 2027. Sur ces tubercules, les trois qui ont été trempés dans l'eau avant d'être plantés, pesant ensemble 180 gr., n'ont produit que 430 gr., ce qui ne fait pas même trois fois la semence; les trois autres, ayant un poids total de 178 gr. ont produit 1597 gr., c'est-à-dire près de neuf fois la semence et cela, grâce au produit exceptionnel de l'un des trois.

M. Buchetet fait observer que cette expérience réduit à néant ce qu'on a nommé le procédé Telliez. En effet, la seule chose qui pût caractériser un procédé particulier, c'était l'immersion dans l'eau salée, et on voit que le seul effet produit par cette immersion a été la perte des tubercules qu'on y a soumis. Quant à la plantation faite au mois d'août en vue d'obtenir des Pommes de terre nouvelles vers la fin de l'hiver, elle est connue depuis longtemps, puisque, dès 1856, M. Joigneaux rapportait, dans un journal belge, *La Feuille du Cultivateur*, que les jardiniers anglais pratiquent cette sorte de culture et plantent des Pommes de terre au mois d'août pour obtenir des primeurs. Seulement c'est là une

culture coûteuse et très-peu productive, ce qui la fait souvent laisser de côté. D'ailleurs la conservation des tubercules-semence jusqu'au moment de la plantation ne laisse pas d'offrir des difficultés sérieuses. En somme, il faudrait avant tout pouvoir établir le prix de revient, ce qui n'a pas été fait.

M. Telliez dit que, n'étant pas cultivateur, il fait ce qu'il peut. Il affirme que cette culture ne coûte pas plus que celle qui se fait en été, par les procédés usuels.

M. Ramey fait observer qu'il importerait aussi de savoir si l'on trouverait quelque avantage à obtenir ainsi des Pommes de terre nouvelles, de qualité fort médiocre, ou à en conserver dans la cave de très-bonnes obtenues à l'époque normale. Si l'on ne veut que se procurer des Pommes de terre de primeur, il ne faut pas oublier qu'il en arrive à Paris de bonne heure des Baléares et d'ailleurs, et que c'est avant tout une question de prix. Quant à ce qui a été dit et répété que la culture hivernale, ou plus exactement automnale de la Pomme de terre, les tubercules ne pouvant guère s'en former qu'en automne, ajouterait beaucoup à nos ressources alimentaires, il est évident que cela n'a pas le moindre fondement, puisqu'il n'est pas même établi qu'elle soit économiquement praticable pour des primeurs, c'est-à-dire pour un aliment de luxe.

M. Buchetet ajoute à ce qu'il a déjà dit qu'il ne faut pas oublier que les maigres résultats de cette culture, qui ont été obtenus par M. A. Rivière, l'ont été dans une bonne terre de jardin, à laquelle on a ajouté beaucoup de terreau consommé, et au prix de soins particuliers, notamment d'une couverture qu'il semblerait peu facile d'établir en plein champ.

M. le Président termine cette conversation en disant que la question reste pendante et qu'il sera bon de réunir tous les documents qui pourront en amener la solution.

2° Par M. Ledoux, de Nogent-Sur-Marne, des *pieds de Vigne* cultivés d'après une méthode qui lui est propre et des *rameaux de Pêchers* sur lesquels il fait naître sans peine des yeux de remplacement. Il demande qu'une Commission soit chargée d'examiner ses procédés, et sa demande est renvoyée ou Comité d'Arboriculture.

M. Ledoux expose lui-même sa méthode pour la culture de la Vigne. Il plante des chevelées d'un an et laisse, dès la 2e année, pousser annuellement un long bois ou sarment de remplacement; seulement il couche ce long bois et l'enterre après en avoir enlevé les bourgeons sur toute la portion enterrée. Il en résulte que ces sarments s'enracinent et se nourrissent par eux-mêmes sans fatiguer le pied-mère qui, par cela même, produit davantage. Il obtient ainsi une récolte dès la 2e année de plantation et non pas seulement la quatrième, comme d'ordinaire. — Quant au Pêcher, lorsqu'il y vient un fruit au bout d'un long rameau, il le conserve, conformément aux indications de M. Lepère, et il enlève tous les yeux ou bourgeons situés entre ce fruit et la base où il laisse un bourgeon de remplacement.

3° Par M. Ruillé de Beauchamp, propriétaire à la Goupillière, près Nantes (Loire-Inférieure), 4 *Poires* obtenues par lui de semis, dont il sera donné une appréciation définitive dans le Rapport général sur les fruits de semis. Dès cet instant, la feuille du Comité d'Arboriculture en porte la description suivante : « Elles sont petites, ovoïdes, irrégulières, à peau jaune, en partie couverte de roux. La chair en est blanc-jaunâtre, demi-fine, un peu granuleuse au centre, assez fondante, juteuse, sucrée, parfumée, d'un bon goût. C'est un fruit dont la culture doit être encouragée, si l'on parvient à en rendre le volume plus considérable. » Or, dit M. le Secrétaire du Comité, une expérience plusieurs fois répétée prouve que le volume des fruits de semis peut augmenter considérablement à mesure qu'on les cultive; c'est ce dont la Société a eu plusieurs fois des preuves sous les yeux, dans ces dernières années.

4° Par la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, un lot de variétés de *Primevères de Chine* dont quelques-unes offrent des coloris nouveaux et dont les autres, appartenant à des variétés anciennes, sont envoyées comme termes de comparaison. En considération des premières, le Comité de Floriculture demande que MM. Vilmorin-Andrieux reçoivent une prime de 2e classe, et M. le Président de ce Comité fait observer que l'avis de plusieurs personnes était qu'on aurait pu accorder une prime de 1re classe. Toutefois,

M. le Président ayant d'abord mis aux voix la proposition d'une prime de 2e classe, conformément au règlement, l'adoption en est prononcée par la Compagnie. Dans leur lettre d'envoi de ces plantes, MM. Vilmorin-Andrieux disent que ces nouvelles variétés de Primevères de Chine ne se trouvaient jusqu'à ce jour que par pieds isolés, dans les cultures ; ils n'avaient pas encore été fixés au point de se reproduire d'une manière satisfaisante. C'est la fixation complète de ces plantes qu'ils ont poursuivie et finalement obtenue. Ils se proposent de mettre au commerce, l'an prochain, ces races maintenant amenées à se reproduire très-bien de graines. Les noms de ces nouvelles plantes sont : Race Lapipe frangée, rouge violacé ; race Lapipe de même nuance, non frangée ; rouge vif non frangée et rouge vif frangée ; rouge vif frangée à cœur brun piqueté de blanc.

5° Par M. Alphonse Dufoy, horticulteur, rue du Chemin-Vert, 139, à Paris, une série de 80 pieds de *Cinéraires* obtenus de semis. Le Comité de Floriculture trouve ces plantes si remarquables, particulièrement une dizaine d'entre elles, qu'il demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Alphonse Dufoy pour la présentation qu'il en fait. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

6° Par M. A. Rivière, un pied fleuri d'un *Bambusa* qu'il regarde comme très-voisin du *B. gracilis*.

A ce propos, M. A. Rivière donne de vive voix des détails sur la floraison des Bambous. C'est toujours un fait rare, dit-il, que la floraison de ces Graminées, et cependant celle qui se trouve en ce moment sous les yeux de la Société a fleuri en même temps en différents endroits, à l'automne dernier, notamment à Cherbourg et à Paris. Au Luxembourg il s'en trouve trois pieds qu'on tient en serre tempérée, et dont un, ayant été fort négligé, est maintenant en très-mauvais état. Tous les trois ont fleuri en même temps. On dit généralement que les Bambous meurent aussitôt qu'ils ont fleuri. Or, celui-ci porte des fleurs à la fois sur ses vieilles tiges et sur des pousses jeunes, qui n'ont guère que six semaines d'existence. Que deviendront-elles les unes et les autres après cette floraison ? Il sera bon de l'observer. M. A. Rivière rappelle que, il y a deux ans, il a divisé les Bambous connus de lui en deux

catégories : les espèces estivales qui sont cespiteuses, sans rhizome, et les espèces vernales qui ont un rhizome. Les espèces de la première de ces catégories développent des groupes de bourgeons qui s'enracinent, d'où il résulte qu'on peut les multiplier par boutures; au contraire, il ne naît pas de ces bourgeons dans les plantes de la seconde catégorie dont le bouturage est dès lors impossible, mais qui sont traçantes. Une espèce estivale, le *Bambusa spinosa* a fleuri au jardin du Hamma; mais, comme elle a formé des bourgeons sur sa portion souterraine, elle a continué de vivre, grâce à ces pousses. D'un autre côté, il vient d'être averti qu'une espèce vernale, de la section de *l'aurea*, du *viridi-glaucescens*, etc., savoir le *Bambusa flexuosa*, cultivé au Hamma, vient de se couvrir de fleurs sur ses tiges tant jeunes que vieilles, soit qu'il fût planté en pots, soit qu'il se trouvât en pleine terre. Il se fera tenir au courant de la manière dont la plante se comportera après sa floraison, et il en instruira la Société.

M. le Président remet les deux primes qui viennent d'être accordées, l'une de 1e classe à M. Alph. Dufoy, l'autre de 2e classe au représentant de la maison Vilmorin-Andrieux.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, retenu chez lui par une indisposition, l'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. de Chennevières, directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en réponse à la demande qui lui a été adressée, le 1er février, de vouloir bien autoriser la Société à faire, en 1876, son Exposition horticole annuelle dans la nef du Palais de l'Industrie, concurremment avec celle des Beaux-Arts. « J'ai l'honneur de vous « informer, écrit M. de Chennevières, que l'Administration est « toute disposée à vous accorder cette autorisation; les conditions « seules du contrat devront être changées. »

M. le Président apprend à la Compagnie, après la lecture de cette lettre, que, d'après les délibérations qui ont eu lieu aujourd'hui, et profitant de l'Autorisation obtenue, le Conseil d'Administration a décidé, dans sa séance de ce jour, que l'Exposition de cette année aurait lieu au Palais de l'Industrie et très-probablement au moment de la réouverture de l'Exposition des Beaux-Arts qui,

comme on le sait, est toujours interrompue pendant quelques jours, vers le milieu de sa durée. Elle aura donc lieu dans le courant de la 2e quinzaine de mai, et vers la fin de ce mois, sans qu'il soit possible d'en fixer encore rigoureusement la date.

2° Une lettre de M. le Secrétaire-général, Alph. Lavallée qui s'excuse de ne pouvoir se rendre à la séance par l'effet d'une indisposition et qui annonce en même temps la réception de la lettre dont il vient d'être question.

3° Une lettre de M. le docteur Turrel, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, dont le siége est à Toulon, qui demande l'échange du Bulletin trimestriel de cette Société avec le *Journal* de la Société centrale.

4° Une demande de délégué devant prendre part aux travaux du jury de l'Exposition que la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure doit tenir dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, du 27 mai au 6 juin prochain. — M. le docteur Pigeaux veut bien représenter la Société centrale d'Horticulture de France à l'Exposition de Rouen.

5° Une lettre dans laquelle M. Laurent, aîné, l'habile horticulteur qui avait poussé à un haut degré de perfection la culture forcée du Lilas blanchi et des Rosiers, pendant l'hiver, retiré aujourd'hui aux Sables-d'Olonne (Vendée), remercie pour son admission comme Membre perpétuel à laquelle il s'était créé un droit incontestable en versant à la caisse sociale, au moment de devenir Membre honoraire, le capital d'une rente de 20 francs par an, chiffre de la cotisation annuelle.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire signale les suivantes : 1° *Le Phylloxera; moyens proposés pour le combattre; état actuel de la question;* par M. Mouillefert (in-8 de 139 pages et 2 pl.; Paris, 1875). — 2° *Rapport sur les insectes qui attaquent et détruisent les bois ouvrés;* par M. Maurice Girard (in-4° de 13 pages; Paris, 1876). — 3° *L'Ecole des fleurs, conférences sur la théorie et l'emploi du Floral en horticulture,* par M. Alfred Dudouy (in-18 de 36 pages; Paris, 1875).

M. le Secrétaire apprend à la Compagnie quatre pertes très-regrettables que vient d'éprouver la Société par le décès de MM. Carpentier (Hippolyte), Guillemot, Lenard (Charles-Edmond)

et O'Reilly (R.-R.), ancien Président du Comité des Arts et Industries.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1o Note sur des Fraisiers malades; par M. Courcier.

2o Note sur la Société pomologique américaine ; par M. V.-Ch. Joly.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 23 MARS 1876.

Présidence de M. Hardy, fils.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. A. Rivière dit qu'il croit devoir ajouter quelques données à celles qu'il a déjà communiquées à la Société, dans la dernière séance, relativement à son expérience de culture dite hivernale des Pommes de terre dont il a déjà signalé les résultats. Et d'abord il insiste sur ce point qu'il a suivi avec soin les instructions que M. Telliez lui avait remises, écrites de sa main, quant à la manière de diriger cette culture. Quand il s'en est écarté, ce n'a été que pour affaiblir les chances d'insuccès qui, sans cela, étaient évidentes. Ces instructions, qu'il dépose sur le bureau, sont conçues dans les termes suivants : « Défoncer le terrain propre à la culture de la Pomme de terre » (terre légère), à 0m25 ; faire des trous de 0m20 ; mettre un peu » de fumier; poser la Pomme de terre servant de plant, après l'avoir » trempée préalablement, pendant au moins une heure, dans de » l'eau fortement salée (250 grammes de sel par litre d'eau); » recouvrir le plant de fumier afin qu'il en soit légèrement enve- » loppé; combler les trous au ras du sol. Ce travail doit être fait » du 1er au 15 août au plus tard. Au 15 septembre, biner et sar- » cler le terrain, pour le nettoyer. Fin septembre, butter fortement » sans s'occuper des fanes. Faire un semis de paille froissée pour » préserver des premières gelées qui sont le plus à craindre. On » peut commencer la récolte au 15 janvier; mais les tubercules » ne sont à complète maturité que fin février. » La condition

fondamentale de ce que M. Telliez donne comme son procédé, c'est l'immersion du plant de Pommes de terre dans de l'eau fortement salée, le reste n'offrant absolument rien de spécial. Or, M. A. Rivière se tenait pour assuré que l'action de ce liquide tuerait les germes. Il fit part de ses craintes à M. Telliez qui insista sur l'utilité de cette opération. Il diminua fortement la dose de sel, la réduisit même à 1/5 de ce que prescrivait M. Telliez, et cependant tous les tubercules qui furent plongés dans l'eau salée à 50 grammes par litre avaient leurs germes déjà noircis, le lendemain, quand ils furent plantés. On a vu qu'ils étaient tous entièrement pourris après un séjour de 15 jours dans la terre. Cette partie caractéristique du procédé Telliez est, on le voit, décidément mauvaise. D'un autre côté, en place de fumier, M. Rivière a mieux aimé mettre dans chaque trou deux bêchées de terreau de feuilles consommé. Cependant la récolte obtenue a été misérable, comme on l'a vu dans le précédent Procès-verbal. Mais ce qui n'a pas été dit, c'est que cette maigre récolte qui a été obtenue est de mauvaise qualité. M. Rivière a mangé de ces Pommes de terre, après les avoir fait préparer de diverses manières. Il les a toujours trouvées pleines d'eau, inférieures aux Pommes de terre de primeur qu'on récolte en ce moment venues de pieds cultivés sous châssis; ces dernières sont mieux nourries, plus farineuses et beaucoup moins aqueuses. D'un autre côté, M. Rivière se demande quelle peut être l'utilité des prescriptions données par M. Telliez. La plantation en août a été maintes fois pratiquée, et il est certain que, comme on l'a reconnu par l'expérience, il reste assez de temps pendant l'automne pour qu'il se forme en terre de petits tubercules. Quant au buttage, il ne peut agir que comme abri contre les froids. En somme, M. Rivière résume sa communication en disant que, dans ce qu'on a appelé le procédé Telliez, ce qui est nouveau est mauvais; le reste est connu ou sans importance, et le résultat n'est satisfaisant ni pour la quantité ni pour la qualité.

M. Buchetet fait observer que, au total, quoique l'expérience faite par M. Rivière ait mieux réussi que toutes celles du même genre dont il a été parlé jusqu'à ce jour, le produit total qu'elle a donné a été de 1 360 grammes, semence déduite. Dans ce

produit il y avait bon nombre de tubercules si petits qu'il était impossible d'en tirer le moindre parti; ceux-ci retranchés, la récolte réelle a été d'environ 1 000 grammes pour 700 gr. plantés, ce qu'on peut exprimer en disant qu'une Pomme de terre en a produit la valeur d'une et un quart de mauvaise qualité. Il est évident, ajoute M. Buchetet, que, même à égalité de prix, on aurait grand avantage à acheter les Pommes de terre qui se vendent communément dans les rues, en janvier et février.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

M. le Secrétaire-général annonce que les dernières difficultés relatives à l'Exposition générale de la Société, dans le Palais de l'Industrie, viennent d'être levées. Les conditions posées par l'Administration des Beaux-Arts ne sont plus les mêmes que par le passé; mais elles sont acceptables. Les Sociétaires munis de leur carte auront l'entrée gratuite, en compagnie d'une dame. Les garçons jardiniers seront admis sur la présentation de leur livret. Malheureusement l'Administration n'accorde qu'un petit nombre de lettres d'invitation pour le jour de l'ouverture. Le traité avec elle est, en ce moment, signé. L'Exposition durera du 29 mai au 1er juin inclusivement. Elle s'ouvrira lorsque l'Exposition des Beaux-Arts rouvrira ses portes après les avoir fermées, comme de coutume, pendant quelques jours.

M. le Président remercie, au nom de la Société, M. le Secrétaire-général pour le soin et le dévouement qu'il a montrés dans les négociations longues et souvent difficiles à la suite desquelles ces conventions ont été arrêtées avec l'Administration des Beaux-Arts.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Fouillot, jardinier chez M. Sueur, à Montreuil-sous-Bois (Seine), 12 pieds de *Pissenlit* amélioré, blanchi sur place au moyen de terreau. — Le Comité de Culture potagère a trouvé fort beaux ces produits d'une culture dont M. Louesse décrivait la marche et montrait les résultats à la Société, à la date d'une douzaine d'années. Quelques maraîchers pratiquent, dit-il, cette

culture, mais toujours dans des proportions restreintes, parce que la vente de ce Pissenlit, sur les marchés, se fait moins bien que celle de la même plante ramassée simplement dans les champs.

2° Par M. Boiteux, à Saint-Ouen (Seine), une *Pomme de terre* que le hasard a amenée à se développer en passant entre les deux cercles de besicles qui se trouvaient accidentellement dans la terre et en s'y fixant.

3° Par M. Hediard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, plusieurs paquets de *Maté* qu'il distribue entre les Membres présents.

Dans une note écrite qu'il a jointe à cet objet, M. Hediard rappelle que l'infusion de feuilles du Maté (*Ilex paraguayensis* A. S. H.) entre dans la consommation journalière pour des millions d'habitants de l'Amérique du Sud qui la prennent à presque tous les repas. On en fait aussi grand usage dans l'armée et dans la marine de ces contrées. A la date d'un certain nombre d'années, c'était le Paraguay qui fournissait et exportait la plus grande partie du Maté qui se consommait; aujourd'hui la principale place d'expédition pour cette matière, est Paranagua, au sud de Santos (Brésil). Des analyses du Maté ont montré qu'il y existe souvent jusqu'à 16 gr. 750 de caféine sur 1 000 grammes de feuilles, tandis que le thé de la Chine n'en renferme que 11 gr. 970 sur la même quantité de matière et que les grains de café n'en contiennent que 10 gr. 460. L'infusion des feuilles de Maté se prend sucrée, parfois additionnée de lait, de rhum ou de citron.

M. le docteur Jeannel dit que M. Margot, auteur d'un mémoire couronné, en 1869, par l'Académie de Bordeaux, regarde le Maté, le Thé et le Café comme des boissons qui donnent la faculté de produire du travail sans déperdition de force, opinion qui a été combattue. Ce sont des stimulants cérébraux qui permettent, en outre, d'économiser l'action musculaire.

M. le docteur Pigeaux exprime l'opinion que l'effet produit par le Maté est de ralentir la marche des aliments dans le canal digestif et par suite, de permettre une absorption plus complète des principes nutritifs.

4° Par M. Guillard, au Raincy, un pot de *Sarracenia purpurea* en si bon état de culture que le *Comité* de Floriculture propose

d'accorder à ce jardinier, pour cette présentation, une prime de 1re classe. Cette proposition est mise aux voix par M. le Président et adoptée par la Compagnie.

5° Par la maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, une collection de *Cinéraires* que le Comité de Floriculture déclare être de la plus grande beauté, et pour la présentation desquelles il demande qu'il soit donné une prime de 1re classe. — La Compagnie fait droit à cette demande.

6° Par M. Drouet, directeur du Fleuriste de la ville de Paris, un *Pandanus utilis*, un *Dracæna cernua*, un *Nidularium splendens*, fortes plantes qui sont cultivées dans de très-petits pots. Cette intéressante présentation est faite en vue de montrer les bons effets que produit sur les plantes cultivées en pots l'engrais horticole de M. le docteur Jeannel qu'on a employé pour elles.

Sur la proposition du Comité de Floriculture, adoptée avec empressement par la Compagnie, des remercîments seront adressés, au nom de la Société, à M. Drouet sur ce qu'il a eu l'attention de montrer les résultats démonstratifs de ses expériences relatives à la question importante des engrais appliqués à la culture des plantes en pot.

M. le Secrétaire-général ajoute que des remercîments de la part de la Société sont dus à M. Drouet, non-seulement pour la présentation instructive qu'il a faite aujourd'hui, mais encore pour l'obligeance qu'il a montrée en diverses circonstances, et en particulier pour le concours précieux qu'il a bien voulu prêter à la Société, dans les Expositions de ces dernières années.

7° Par M. Bachoux, de Bellevue (Seine-et-Oise), trois variétés de *Violettes*, rapportées comme sujets de comparaison et d'étude relativement à la question agitée dernièrement, devant la Société, au sujet de la Violette de Parme et à celle dite de Bruneau.

8° Par M. Gorse, rue Leregrattier, 6, à Paris, un *porte-étiquettes* composé d'un cadre en zinc avec coulisseau dans lequel glisse une étiquette en papier qui se trouve protégée contre les intempéries atmosphériques par un verre que porte ce cadre. M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries dit que le porte-étiquettes que la Compagnie a sous les yeux est resté, depuis 18 mois, dans la cour de l'hôtel sans que, comme on le voit, le papier de l'éti-

quette ait été altéré en aucune façon. Pour ce motif, le Comité propose d'accorder à M. Gorse une prime de 2e classe.

M. Baillon fait observer qu'il lui est difficile d'émettre sur ce porte-étiquettes un jugement aussi favorable que celui du Comité. Il croit même, en se basant sur l'expérience qu'il en a faite, devoir recommander de ne pas l'employer. D'abord le prix en est élevé, puisque chaque étiquette coûte un franc; ensuite ce système ayant été employé dans le Jardin de la Faculté de Médecine, l'eau s'y est promptement introduite; par suite, l'écriture s'est effacée et, au moment présent, 1500 étiquettes sont devenues entièrement illisibles.

M. Appert oppose à cette expérience celle du Comité faite, il est vrai, sur une seule étiquette. Outre que celle-ci a reçu la pluie toutes les fois qu'il en est tombé, dans l'espace de 18 mois, on a jeté plusieurs fois de l'eau avec intention sur l'enveloppe qui la protége et on voit cependant qu'elle est restée inaltérée.

Après ces observations, M. le Président met aux voix la proposition du Comité qui n'est pas adoptée par la Compagnie.

9° Par M. Delaherche, rue de l'Ecu, 45, à Paris, des *tissus* destinés à servir d'abri pour les espaliers et plus généralement pour diverses plantes dans les jardins. — M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries fait observer que ces tissus sont de trois sortes : la chaîne en est en fil de lin ou de chanvre et la trame en laine. L'un est très-clair; un autre est, au contraire, très-épais et muni d'une ficelle sur les bords qui s'en trouvent utilement renforcés. Le prix est de 1 fr. et 1 fr. 25 le mètre carré. Une Commission nommée dans le sein du Comité soumettra ces tissus à des expériences dont elle fera connaître les résultats à la Société.

M. le Président remet à M. Guillard et au représentant de la maison Vilmorin-Andrieux la prime de 1re classe que chacun d'eux a obtenue.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Vice-Trésorier Lecocq-Dumesnil s'excuse de ne point assister à la séance de ce jour retenu qu'il est par une indisposition.

2° Une lettre de M. Cibert, d'Enghien (Seine-et-Oise), relative

à un appareil de son invention qu'il regarde comme pouvant garantir la Vigne de la gelée.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale la suivante : Une notice nécrologique (en italien) (1) sur M. Brongniart, par M. le professeur Parlatore, de Florence. Elle a été lue par son auteur à la Société royale toscane d'Horticulture et imprimée dans le cahier n° 2 du Bulletin de cette Société.

Il est fait dépôt sur le bureau du document suivant :

Les Dahlias nouveaux, en 1874-1875; par M. Lecocq-Dumesnil.

M. Ramey, de la maison Vilmorin-Andrieux, donne lecture d'une note dont il est l'auteur, au sujet de la culture des *Sarracenia*, à propos des *Sarracenia purpurea* en parfait état de développement et de végétation qui se trouvent en ce moment sur le bureau.

M. Baillon fait observer qu'il y a déjà plusieurs années que M. Ramey avait fait connaître la culture dont l'application a été faite avec un rare succès aux *Sarracenia purpurea* que la Compagnie a sous les yeux.

M. A. Rivière dit que c'est la première fois qu'il voit des *Sarracenia* si vigoureux. Lui-même a peu cultivé ces plantes; cependant il conserve depuis cinq années, un *Sarracenia Drummondii* en serre tempérée, et la plante est devenue forte dans un pot qui repose sur une cuvette pleine d'eau; même des bourgeons vigoureux se montrent, en ce moment, autour du pied. Il rappelle qu'un horticulteur bien connu de la Société, Pelé, père, qui se livrait avec prédilection à la culture des plantes herbacées-vivaces, n'avait pas négligé les *Sarracenia*; même, convaincu que, montant jusqu'au Canada, ces végétaux sont plus rustiques qu'on ne le pense habituellement, il a essayé, à plusieurs reprises, d'en planter quelques pieds dans les tourbières de Saint-Léger (Seine-et-Oise). Jamais il ne les a revus, lorsqu'il y est retourné. M. A. Rivière explique les insuccès qu'on éprouve fréquemment dans la culture des plantes exotiques de marais par la prompte

(1) *Cenno necrologico di Adolfo Brongniart*. In-8°, 8 pag. ; février 1876.



décomposition de la terre de bruyère et du sphagnum dans lesquels on les plante. On devrait changer l'un et l'autre au moins deux fois par an; sans cela, au bout de 4 ou 5 mois, la terre ne fournit plus d'aliment aux plantes qui, ne recevant plus que de l'eau, ne tardent pas à dépérir. Dans la nature, la décomposition de ces matières est beaucoup moins rapide.

M. A. Rivière rappelle que, en 1872, revenant d'Alger, il avait parlé à la Société de la fécondation qui s'était opérée sur l'*Araucaria excelsa*. En montant jusqu'à 32m de hauteur sur un pied de cette espèce qui est haut de 34m, il avait parfaitement constaté que les chatons mâles y étaient venus dans la partie supérieure et les femelles dans la partie inférieure. Depuis quelques années, avant cette époque, l'arbre ne produisait que des inflorescences femelles; cette année-là, au contraire, il donna 3 ou 4 inflorescences femelles en même temps que plusieurs mâles. Il y eut donc fécondation, et plus tard on vit sous l'arbre de nombreuses germinations. L'année suivante, il ne se produisit que des chatons mâles; un an plus tard que des chatons femelles; enfin l'an dernier, on en a vu venir des deux sexes. On a fécondé les femelles artificiellement avec un tel succès qu'on a récolté beaucoup de graines dont, au moment présent, 800 environ ont déjà germé.

M. A. Rivière ajoute enfin un détail intéressant à ceux qu'il a donnés, dans la dernière séance, sur la floraison des Bambous. C'est que deux mois avant que ces plantes fleurissent, toutes leurs feuilles jaunissent et tombent ensuite; puis, à chaque nœud sortent des bourgeons qui se développent en petites pousses terminées par des fleurs. Il signale encore cette particularité que le *Bambusa Metake* a fleuri, l'an dernier, en même temps à peu près partout où on le cultive.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 9 MARS 1876.

MM.

1. Baggio (Charles), propriétaire, rue du Centre, 21, à Carvin (Pas-de-Calais), présenté par MM. Du Breuil et Michelin.
2. Geiswiller (Théodore), jardinier chez Mme Panhord, à Grignon, par Choisy-le-Roi (Seine-et-Oise), par MM. Desbouiges et Vincent.
3. Jourdain, fils, horticulteur à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise), par MM. Jourdain père, Lepère fils et Maria.

Membres honoraires :

MM.

Borel, marchand quincaillier, quai du Louvre, 10, à Paris.
Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, 18, à Paris.

SÉANCE DU 23 MARS 1876.

MM.

1. Daubas (Jean-Baptiste), jardinier-chef à la Légion d'honneur, à Saint-Denis (Seine), présenté par MM. Gallois, Jolibois et Loury.
2. Héricourt (Léon), cultivateur, rue Saint-Germain, 24, à Fontenay-sous-Bois (Seine), par MM. Dagneau et A. Ledoux.
3. Meunier (Henri), jardinier chez M. Lasalle, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), par MM. Bachoux et Desbouiges.
4. Meunier (Pierre), jardinier chez M. Périer, rue Erlanger, à Auteuil-Paris, par MM. Bachoux et Desbouiges.
5. Poirier (Gustave), jardinier chez M. Dardel, à Valentin, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), par MM. Dagneau et A. Ledoux.
6. Roux (Antoine), jardinier chez M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), par MM. Millet et Maria.
7. Simon (Henri), notaire, rue de Richelieu, 85, à Paris, par MM. Charles Joly et Jules Leclair.
8. Troupeau (René), jardinier-chef au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, 277 *bis*, à Paris, par MM. Bonneau et Lange.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE MARS 1876.

Agricoltore (*l'Agriculteur*, feuille mensuelle du Comice agricole de Lucques; cahier de mars 1876). Lucques; in-8°.

Amico dei campi (L'Ami des champs, bulletin mensuel agricole et horticole de la Société d'Agriculture de Trieste, cahier de janvier et février 1876). Trieste; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres (2° semestre de 1875). Niort; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (2° semestre de 1875). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Villemonble (1875). Villemonble; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (novembre et décembre 1875). Montpellier; in-8°.

Apiculteur (mars 1876). Paris; in-8°.

Bollettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; n°s 2 et 3 de 1876). Florence; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (décembre 1875). Riom; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (mars 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique E de 1875 et liste des membres en 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (de janvier à juillet 1875). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (février 1876). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (octobre-novembre 1875). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (1er trimestre de 1876). Nogent; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mars 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie de Bagnères-de-Bigorre (2° trimestre de 1875). Bagnères; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (février 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (mars 1875). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay (n° 6 de 1875). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (n° 6 de 1875). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (4° trimestre de 1875). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (1876). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (janvier-février 1876). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (nos 7 et 8 de 1875). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers (2e, 3e et 4e trimestres de 1875). Angers; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 4, 1875-1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (janvier 1876). Paris; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France, (décembre 1875). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er mars 1876). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (mars 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel du Comice agricole de Vitry-le-François (mars 1876). Vitry; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (janvier-février 1875). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (décembre 1875). Marseille; in-8°.

Bulletin semestriel de la Société d'Agriculture de Joigny (2e semestre de 1875). Joigny; in-8°.

Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (4e trimestre de 1875). Toulon; in-8°.

Catalogue de graines (Printemps de 1876), de MM. Torcy et Vannier, grainiers-horticulteurs à Melun (Seine-et-Marne).

Catalogue de M. Crousse (janvier 1876), horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Catalogue général de MM. Aug.-Nap. Baumann et fils, horticulteurs à Bollwiller (Alsace).

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (28 février, 6 et 13 mars 1876). Paris; in-4°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture et de Botanique, édité et dirigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahier de janvier 1876). Stuttgart; in-8°.

Illustration horticole (février 1876). Gand; in-8°.

Institut (1er, 8, 15 et 23 mars 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (10 mars 1876). Bordeaux; feuille in-4°.

Journal des Campagnes (4, 11, 18 et 25 février 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Hygiène (15 mars 1876). Feuille in-4°.

Maison de Campagne (1er et 16 mars 1876). Paris; in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de

l'Agriculture dans le duché du Limbourg; nos de février et mars 1876). Maestricht; in-8°.

Musée (Le) (décembre 1875), Clermont-Oise; in-8°.

Nord-Est (Le) (1er, 15 mars 1876). Troyes; in-8°.

Phænologische Beobachtungen in Giessen (Observations phénologiques faites à Giessen par M. H. Hoffmann). Broch. in-8° de 32 pages.

Revue agricole et horticole du Gers (février 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er mars 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (mars 1876 et l'Annuaire). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 mars 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; cahier de février 1876). Rome; in-8°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas; nos 9, 10, 11 et 12 de 1876). Leyde; in-4°.

Société d'Agriculture de l'Allier (mars 1876). Moulins; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (février-mars 1875). Senlis; in-8°.

Société d'Horticulture d'Etampes (1875). Etampes; in-8°.

Science pour tous (4, 11, 18 mars 1876). Paris; feuille in-4°.

Sud-Est (février 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 4, 11, 18 et 25 mars 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 4, 11, 18 et 25 mars 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) Champenois (1, 8, 15 et 22 mars 1876). Feuille in-4°.

Vignoble (Le) (janvier et février 1876). Paris; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Allocution prononcée aux obsèques de M. Crémont, père;

Par M. Lepère, fils.

Messieurs.

Cette place ne doit pas être quittée sans qu'il ait été dit un dernier adieu à l'homme de bien, à l'excellent ami qui va y reposer.

C'est au nom des nombreux collègues de notre bien cher

Crémont que je veux dire en peu de mots combien étaient appréciés ses rares mérites et les services qu'il a rendus.

Dans la belle spécialité qu'il avait adoptée, il s'était bientôt mis au premier rang. En effet, Messieurs, le nom de Crémont ne doit-il pas être placé à côté de celui des Grison, des Gontier et des Pelvillain à qui on doit les progrès de cette merveilleuse culture forcée qui est l'une des gloires de notre horticulture française?

Non-seulement Crémont était ce que nous appelons un *primeuriste* de premier ordre, mais (qualité rare, dans la plupart des branches de l'horticulture) il était passé maître.

Que de fois la Société centrale d'Horticulture de France n'eut-elle pas à constater ses succès et à lui décerner ses plus hautes récompenses? Combien de fois les produits sortant de son établissement firent-ils le plus bel ornement et l'honneur de nos Expositions? Depuis qu'il s'était retiré à Bois-Colombes, il s'était surtout livré à l'arboriculture et, l'année dernière encore, nous avions la satisfaction de le voir appelé à recevoir une grande médaille.

Et ces grandes qualités n'excluaient pas celles du cœur comme, hélas? chez tant d'autres! Combien il était bon et serviable pour ses amis et ses nombreux anciens aides-garçons pour qui c'est une puissante recommandation et un titre réel que d'avoir travaillé sous son égide et d'avoir étudié à son école! école pratique celle-là, Messieurs, la seule vraie et puissante, qui là, comme dans d'autres branches de l'horticulture, donne des leçons vraiment profitables et fait les bons jardiniers!

Ah! Messieurs, il faut le reconnaître, notre horticulture est aujourd'hui bien éprouvée; elle semble vouée au grand deuil! Que de coups terribles la frappent! Ne perd-elle pas plusieurs de ses plus dignes représentants!

Il y a quelques jours, c'était M. Jamin (Jean-Laurent); hier, c'était notre bien cher et honoré M. Pépin, qui fut si longtemps Vice-président de la Société centrale d'Horticulture et dont jamais les bontés prodiguées et les services rendus ne seront oubliés.

Aujourd'hui c'est Crémont que nous pleurons.

Mais il est, Messieurs, une grande consolation pour ses nombreux amis, pour tous ceux qui l'ont connu : c'est de voir ses fils, ses

meilleurs élèves, imbus de ses procédés de culture et de sa pratique consommée, marcher si dignement sur ses traces dans la voie qu'il leur a ouverte, et qui déjà à leur tour ont obtenu tant de prix aux différentes Expositions.

Disons-le donc : Crémont revit en eux; ils perpétueront son beau travail.

Adieu, cher et bon Crémont ; ton souvenir vivra éternellement dans nos cœurs. Tu peux voir, aux larmes qui remplissent nos yeux, combien on t'aimait, combien on te regrette.

Les Dahlias nouveaux en 1874-1875;

Par M. Lecocq-Dumesnil.

Comme les années précédentes, j'ai visité les cultures de Dahlias d'un certain nombre de nos collègues. C'est M. l'abbé Bertin qui a reçu ma première visite. M. Bertin habite un petit village situé entre Poissy et Meulan. Il n'a à sa disposition qu'un jardin d'une médiocre étendue, tout rempli d'arbustes et d'arbres fruitiers; mais il a su parfaitement ménager son terrain, et si bien habituer ses arbres au voisinage toujours gênant des Dahlias, qu'il est parvenu, à force de travail et de patience, en cultivant seulement quelques centaines de semis, à obtenir de magnifiques variétés dont il enrichit nos collections. Voici la description des plantes les plus remarquables :

Le Glorieux, fond jaune crème, glacé blanc, grosse fleur, forme bombée; haut. 1 m. »

Pylade, rouge vermillon, belle nuance ; haut. 0 m. 80.

Thécla, fond crème, bordé rose lilacé ; haut. 1 m.

Busiris, jaune foncé, irrégulièrement pointé et bordé rouge et d'un effet étrange ; haut. 1 m. 10.

Osias, fond rose strié et granité cramoisi, couleur nouvelle; haut. 1 m. »

Capitola, fort joli lilliput cramoisi; haut. 1 m.

Notre collègue, M. Rougier-Chauvière, a dû étudier ces 6 variétés pour les mettre au commerce.

Chez M. Eugène Mézard, à Rueil (Seine-et-Oise), j'ai trouvé aussi une fort belle collection. Malheureusement, des plantes

reçues trop tardivement d'Angleterre et d'Allemagne n'étaient point encore fleuries. C'est un fait regrettable que je signale ici aux horticulteurs étrangers, correspondants de M. M zard, et je forme des vœux pour qu'il ne se renouvelle pas. Voici néanmoins les variétés que je recommande aux amateurs de Dahlias.

NUMÉROS :

1194. M. Halbentz, fond jaune chamois strié et piqueté pourpre, forte fleur; haut. 1 m. 50.

1203. Jean Hoïbian, chamois saumoné cuivré, revers violacés; haut. 1 m. 30.

1204. M. Ericourt, vermillon pourpré ; haut. 1 m. 30.

1205. Fanfreluche, gris de lin cuivré et violacé, flamme punch à reflet jaune, coloris étrange et assez rare; haut. 1 m. 20.

Ces quatre variétés proviennent des nombreux semis de M. Duflot.

866. Frau Amalie Krechmar (Sieckmann), crème soufrée, forme Pivoine, fortes fleurs; haut. 1 m. 30.

777. Deutscher Jubilar, violet rosé et nuancé pourpre, pointé or; haut. 1 m. 40.

1181. Elisabeth Kaiserin von Œstereich (Sieckmann), rose agate, refleté blanc, pointé or, forte fleur; haut. 1 m. 20.

1131. Frau Amtman Robe (Halbentz et Engelmann), jaune soufre, glacé blanc; haut. 1 m. 20,

277. Fantasie (Max Deegen), jaune or, pointé blanc, strié et pointé rouge. Très-bel œillet.

266. Ich bin so schœn (Max Deegen), fond blanc pur, bordé carmin violacé; lilliput de forme charmante; haut. 1 m. 10.

42. Duke of Edinburgh (Fellow) jaune d'or, très-forte fleur; haut. 1 m. 25.

956. Rosa moderna (Sieckmann), jaune chamois légèrement pointé pourpre, très-belle forme.

769. Hofrath Dr. Haken (Deegen), rose mauve lilacé à reflet; haut. 1 m. 30.

49. Kleine Canarien Perle (Sieckmann), fond rose tendre, revers carminé; fort joli lilliput; haut. 1 m. 10.

180. Marceline Blau (Sieckmann), rose agate pointé or. Lilliput; haut. 1 m. »

186. Marienblümchen (Sieckmann), rose lavé pourpre. Lilliput parfait; haut. 1 m. 70.

225. H. G. Bareuther (Deegen), fond jaune largement bordé pourpre. Belle tenue; haut. 1 m. 20.

243. Ida Fricke (Deegen), vermillon orangé, nuancé pourpre, Lilliput bien fait; haut. 1 m. 40.

259. Haage et Schmidt (Max Deegen), orange doré au centre, rosé autour et pointé d'or. Lilliput remarquable; haut. 1 m. 20.

260. Ernest Schleicher (Max Deegen), violet foncé, revers argenté. Belle forme, belle tenue.

276. Engelsschon (Max Deegen), blanc rosé bordé et lavé pourpre; haut. 1 m. 20.

290. A.-W. Melin (Max Deegen), fond jaune d'or recouvert carmin pourpré; haut. 1 m.

Ces huit dernières variétés fleurirent pour la première fois en France, en 1875, à Rueil, chez M. Mézard : elles ont paru à tous ceux qui les ont étudiées dignes de figurer dans les meilleures collections.

J'espérais voir également à Rueil, chez M. Henri Laloy, quelques nouveaux Dahlias provenant des semis des années 1873, 1874 et 1875. Mais il paraît qu'une floraison trop abondante et surtout trop prolongée, les avait épuisés. M. Laloy ne m'a pas introduit dans le jardin qui les renfermait. Je le regrette beaucoup.

Toutefois, je suis heureux d'ajouter ici que notre honorable collègue a présenté à la dernière Exposition florale de Versailles 8 Dahlias encore inconnus, et qu'il a obtenu une médaille d'argent. Ce succès n'étonnera personne parmi nous.

En parcourant les collections de M. Rougier-Chauvière, horticulteur, rue de la Roquette, j'ai noté les variétés suivantes que je regarde comme très-remarquables.

Alexander Roger (Fellowes), buffle ombré; haut. 1 m. 20.

Delicata (Fellowes), primevère glacé rose; haut. 1 m. 20.

King (*idem*), jaune bordé rouge; haut. 1 m.

Rob-Roy (Fellowes), orange pâle ombré; haut. 1 m. 20.

Turco (Sainsbury), orange pointé rouge carminé; haut. 0m90.

Empress of Austria (Turner), jaune jonquille bordé rouge et pointé blanc. Très-beau, haut. 1 m. 20.

Magic (Turner), cramoisi vif pointé blanc; haut. 0m 60.

MW. Harris (Harrys), blanc pur bordé lilas; haut. 1 m.

Star of the morning (Keynes), orangé buffle, nuance nouvelle et rare; haut. 1 m. 20.

Rev. Dr Moffat (Keynes), prune foncé à reflet violet; haut. 1 m.

Henri Walton (Keynes), jaune bordé cramoisi; haut. 1 m. 20.

Countess of Pembrock (Keynes), jaune beurre frais pointé violet pourpré. Superbe; haut. 1 m.

John Me Pherson (Keynes), couleur chair foncée et bordée lavande; haut. 1 m. 10.

Picotee (Keynes), jaune d'or bordé d'un filet marron. Plante naine très-curieuse; haut. 0m 80.

Georges Goodhall (Keynes), rouge écarlate; haut. 1 m.

John Cocker (Keynes), nuance presque noire; plante remarquable; haut. 1 m.

Royal Queen (Eckfords), crème bordé violet pourpré, fleur énorme et très-belle; haut. 1 m. 30.

Sarah Me Mullen (Rawling), rose mauve; haut. 1 m.

M. Charles Smith (Keynes), cramoisi foncé et pointé blanc, haut. 1 m.

Mrs Lilly Large (Keynes), jaune orange strié et pointé cramoisi. Belle plante; haut. 1 m.

Maria Gerring (Eckford), œillet blanc strié lilas foncé; haut. 1 m. 20.

Beauty of Wilts (Keynes), cramoisi brillant et pointé blanc; haut. 1 m. 10.

Miss Large (Keynes), crème bordé pourpre; haut. 1 m.

John Lamont (Keynes), lie de vin strié marron, magnifique plante; haut. 1 m.

Parmi les variétés d'origine française :

Evangéline (Vicomte de Rességuier), rose très-tendre passant au blanc, centre rose; haut. 1 m.

Fatime (Voisenon), rose carminé passant au blanc carné, légèrement bordé améthyste; haut. 1 m. 20.

Mozart (Voisenon), fond jaune brillant recouvert capucine, pointé blanc. Cette plante est véritablement belle; haut. 1 m.

Camoëns (Voisenon), cannelle rosé; haut. 1 m. 30.

Mlle Marie de Bracquemont (Voisenon), très-joli rose, revers des pétales blanc, centre blanc; haut. 1 m. 20.

Andy (Voisenon), saumon glacé rose pointé or. Couleur peu commune; haut. 1 m. 30.

Chloé (Voisenon), orange glacé rouge et pointé blanc; haut. 1 m. 20.

J'ai visité également les cultures de notre excellent collègue M. Alphonse Dufoy, rue du Chemin-Vert, à Paris. C'est chez lui que les anciens Dahlias peuvent être retrouvés. Sa collection est bien composée. Toutes les fois qu'une plante présente des qualités sérieuses, il la conserve avec le plus grand soin, et la reproduit d'année en année. Selon moi, il a parfaitement raison. Aussi est-ce avec la plus grande satisfaction que j'ai revu dans le jardin de M. Dufoy, parmi les semis de M. l'abbé Bertin :

Béatrix, jaune d'or bordé écarlate; haut. 1 m. 20.

Colonel Léger, fond blanc largement bordé carmin; haut. 1 m.

Baron de Ravenel, fond blanc granité carmin, pointé marron; haut. 0 m. 80.

Grand-Bourg, jaune citron, forte fleur; haut. 1 m. 20.

Parmi les plantes anglaises :

Prince Arthur (Fellow), jaune brillant; haut. 1 m. 30.

Mme Godard, fond blanc passant au rose vif; haut. 0 m. 60.

Lady Spokes (Keynes), blanc bigarré et strié rose; haut. 1 m. 20.

Mrs Fordham (Turner).

Fræulein Bennewit, blanc pur bordé et granité carmin; haut. 1 m.

Ovide (Turner), pourpre violacé; haut. 1 m. 20.

Weisser Liebling, charmant lilliput allemand d'un blanc très-pur; haut. 1 m. 20.

Enfin, un semis français, Mme Despatis, fond grenat foncé pointé blanc; haut. 1 m. 10.

Encore quelques mots et j'ai fini.

En 1870, parmi mes nombreux semis, j'ai conservé 10 variétés

assez bonnes pour que je me permette de les offrir à MM. Dufoy, Rougier-Chauvière et Mézard.

Voici la description de ces 10 variétés :

Anaïs Thomas, fond rosé, centre citron très-clair, fleur moyenne; haut. 1 m.

Mme Hippolyte Dézobry, lilas rosé, centre blanc, fleur oyenne; haut. 1 m. 30.

Mme Lusson, rose vif, forte fleur, plante très-naine. Elle peut servir à former des corbeilles d'une seule couleur.

Président Hardy, nankin rosé, doré au centre et veiné cerise, forte fleur; haut. 1 m. 20.

M. Wauthier, nuancé groseille et éclairé carmin, moyenne fleur; haut. 1 m. 20.

Robinson, fond ocre foncé, largement bordé pourpre, grosse fleur un peu plate, mais d'un coloris curieux; haut. 1 m. 30.

Vendredi, grenat noir, parfois pointé blanc, grosse fleur; haut. 1 m. 20.

M. Alphonse Lavallée, jaune paille teinté rose, légèrement liséré cerise, grosse fleur; haut. 1 m. 20.

Mlle A. Frichot, couleur abricot rosé, bordé rose vif et carmin, moyenne fleur; haut. 1 m. 10.

Mme Marie Gasc, centre citron, bordé saumon rosé, moyenne fleur; haut. 0 m. 80.

Note sur des Fraisiers malades;

Par M. Courcière.

J'ai examiné au microscope les racines des Fraisiers qui, lors de notre dernière séance, ont été déposés sur le bureau par notre collègue M. Lesueur.

Elles étaient noires et mortes depuis quelques jours. Il était facile d'y constater la présence d'un Champignon, quoique ces racines, mises à nu, aient été certainement froissées et par l'arrachage et par le transport. Cette végétation parasitaire était-elle cause ou effet? C'est ce que l'état des racines ne permettait pas de

décider. J'ai prié notre collègue de me remettre quelques plantes malades, mais sans les retirer de leur pot. J'ai reçu de lui quatre pieds; l'un, plus avancé que les autres, a été déplanté avec soin, et débarrassé, par des lavages à l'eau distillée, de la terre qui en enveloppait les racines de manière à pouvoir observer celles-ci jusqu'aux extrémités radicellaires.

Presque toutes ces racines étaient noires, mais je n'ai pu constater la présence de végétation parasitaire, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

Les cellules étaient d'une couleur plus ou moins foncée, mais leur contexture ne laissait voir rien d'anormal.

Sous le mamelon d'une feuille qui paraissait évidemment mieux portante que les autres, on pouvait voir deux petites racines nouvellement émises, parfaitement saines, blanches, longues seulement d'un 1/2 centim., sans aucune ramification.

Les cellules en étaient parfaitement saines; il y avait là probablement un travail de réorganisation.

J'ai constaté aussi la présence d'animalcules qui doivent être des Colopdes, qui apparaissent sur les décompositions végétales infusantes. Je les ai rencontrés seulement sur les débris des folioles du collet, après que celles-ci étaient restées quelques minutes dans l'eau distillée, pour en permettre la division.

Les coupes faites au collet laissaient voir à la loupe un tissu sain, mais cependant d'une couleur brune plus ou moins foncée, selon le degré de dépérissement du turion; mais là encore aucune végétation parasitaire.

J'ai conservé les trois autres plantes; l'une sera maintenue à un arrosement à l'eau pure, une autre recevra l'engrais composé de 75 de superphosphate de chaux et 7,50 de sulfate d'ammoniaque, 1 gram. par litre d'eau, et enfin la dernière sera traitée par phosphate de chaux 30, nitrate de potasse 20, nitrate de soude 15, sulfate de chaux 15, à 1 gr. par litre.

Les deux dernières plantes soumises à ce régime semblent déjà se bien comporter; je rendrai compte à la Société des observations que je pourrai faire par la suite et des résultats que j'aurai obtenus.

Note sur la Société pomologique américaine;

Par M. V. Ch. Joly.

Au moment où vient d'avoir lieu à Gand la 17e session de la Société française de Pomologie, il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les travaux d'une Société similaire qui fonctionne de l'autre côté de l'Atlantique. On se fait en France une idée assez fausse des produits agricoles et horticoles des États-Unis : du coton, du riz et du tabac, voilà ce qu'on en a surtout exporté depuis longtemps. On ignore la production vraiment colossale du froment et du maïs que l'on récolte sur ces terres promises et l'on ignore encore plus la fécondité merveilleuse de certains territoires en fruits de toute sorte. Pour n'en citer qu'un exemple, le seul État du Michigan a produit en 1872 :

2 400 000 hectol. de Pommes,
100 000 » de Pêches,
1 100 000 kilog. de Raisins,

et les autres fruits en proportion. On conçoit quel intérêt il peut y avoir à imiter la marche de nos Sociétés européennes, dont le but est l'étude des bonnes variétés de fruits, leur désignation exacte et uniforme, enfin, la formation d'un catalogue de variétés choisies et généralement reconnues bonnes.

La Société américaine de Pomologie, fondée en 1848, a pour Président M. Marshall P. Wilder, de Boston, l'un des correspondants de la Société centrale d'Horticulture de France. Elle tient ses réunions de deux ans en deux ans sur différents points des États-Unis. Les dernières ont eu lieu à Richmond (Virginie), puis à Saint-Louis (Missouri), enfin, à Boston (Massachussetts). La 15e session a commencé, le 8 septembre dernier, à Chicago (Illinois). Pour cette session, qui a duré trois jours, on a fait parvenir aux délégués des cinquante États ou Territoires de l'Union un programme renfermant des demandes de renseignements sur les questions suivantes, auxquelles devait répondre chaque Comité local :

1° Quelles sont les variétés de fruits que produit l'État que vous représentez?

2° Désigner les plus méritantes, celles qui ont été récemment introduites et celles qui conviennent le mieux à votre sol ou à votre climat.

3° Indiquer les synonymes et les noms divers sous lesquels on désigne les différentes variétés.

4° Quels sont les insectes et les maladies qui détruisent vos récoltes? Quels effets ont produits les remèdes employés?

5° Enfin, quels sont les systèmes de plantation et de taille? Quelle culture donne-t-on au sol des vergers? Quel est votre mode de récolte, d'emballage ou de conservation des fruits?

Les séances du Congrès pomologique avaient lieu matin et soir. Sauf permission spéciale, on ne pouvait parler plus de cinq minutes ni plus de deux fois sur le même sujet. Des délégués, choisis parmi les plus compétents dans les divers États, avaient préparé des conférences : 1° sur le climat et le sol du Michigan, considéré sous le rapport de la production fruitière ; 2° sur la confusion existante dans la nomenclature des Pommes; 3° sur la production des nouvelles variétés de Poires de semis ; 4° sur la culture des fruits dans l'ouest des Etat-Unis ; 5° sur la production des Oranges dans la Floride, etc., etc.

En même temps avait lieu une Exposition de fruits apportés de tous les points de l'Union. Le Mississipi avait envoyé en abondance des Oranges, Citrons, Ananas, Grenades, Bananes, Figues, Olives, Dattes, etc. Des Etats de l'Est, on avait exposé des Pommes, Poires, Prunes et Raisins en abondance. La Floride avait envoyé ses Citrons et ses Oranges. Environ cent cinquante délégués, accourus de tous les points des Etats-Unis, ont pris part aux travaux de la session. Ces travaux ont été publiés dans des recueils spéciaux qui prouvent tout l'intérêt que l'on attache à la production fruitière. Pour en donner une idée, on n'avait guère aux Etats-Unis, il y a 40 ans, que 3 ou 4 variétés de Raisins, l'Isabella, le Catawba et le Scuppernong. Aujourd'hui on les compte par centaines. Dans la saison, les Pêches et les Fraises du Delaware et du New-Jersey arrivent par centaines de bateaux sur les marchés de New-York. Quant à la Californie, les fruits y deviennent si abondants, qu'on est obligé d'en sécher la plus grande partie pour les écouler en Australie, ou dans l'Amérique du Sud.

Cela confirme plus que jamais cette vérité que : l'état d'avancement de l'arboriculture dans un pays indique assez exactement l'état de civilisation de ce pays. Si l'on applique cette observation à nos villes d'Europe, on verra qu'elle est aussi vraie chez nous que de l'autre côté de l'Atlantique.

RAPPORTS.

Rapport sur les travaux du Comité d'Arboriculture, pendant l'année 1875;

Par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Notre Comité d'Arboriculture et de Pomologie, toujours en nombre bien soutenu et toujours assidu, a travaillé de son mieux pendant l'année 1875; mais, il ne suffit pas que je le dise avec la conscience bien satisfaite, comme chacun de ses Membres doit l'avoir; je dois, en son nom et en vertu d'une disposition de notre règlement, vous faire juger la manière dont il a rempli sa tâche, en vous présentant le résumé de ses travaux.

Nos réunions du Comité, comme d'habitude, ont eu lieu tous les quinze jours, et elles ont été de véritables conférences dans lesquelles chacun, apportant son contingent d'expérience, est venu puiser dans la science des autres de nouveaux éléments d'instruction. Notre Commission de Pomologie, réunie également les jeudis, a alterné avec le Comité dont elle émane. En outre, comme l'une des sections de notre grande Société, nous avons donné notre concours à toutes les questions d'horticulture qui nous ont été soumises comme étant de notre compétence.

Il ne me serait pas possible de vous initier comme je le voudrais à tous les détails que contiennent nos cinquante procès-verbaux des séances, tant du Comité que de la Commission de Pomologie; je tâcherai néanmoins d'en faire un examen qui me permette de vous signaler les points qui me paraîtront offrir le plus d'intérêt.

Cet aperçu va vous être présenté dans la même forme et avec les mêmes divisions que ceux des années précédentes.

ARBORICULTURE.

Notre collègue M. Rivière, avec l'esprit actif, scrutateur et ingénieusement studieux que vous lui connaissez, a aussi le don de la persévérance, et il le prouve dans les efforts avec lesquels, expérimentateur convaincu, il s'attache à préconiser le bouturage souterrain de la Vigne comme propre à être appliqué sur une grande échelle.

En février 1875, notre habile collègue nous présentait des spécimens de ceps récoltés en Algérie, provenant de boutures faites au mois d'avril précédent, qui étaient munis de racines de 1 mètre 90 de longueur, garnis de bottes touffues de radicelles et dont les tiges répondaient à l'abondance des racines. Il y avait en outre des boutures de Coignassier obtenues par le même procédé avec une rapidité analogue et greffées de Poiriers qui avaient une force et une hauteur remarquables. M. Rivière nous prouvait aussi qu'il réussit avec plein succès à multiplier les Figuiers par le même moyen.

Après tous ces exemples, on ne peut mettre en doute la sûreté de ce mode de multiplication, et on se demande s'il est quelque chose que la terre d'Algérie puisse refuser à une culture intelligente et énergique.

Au sujet des boutures de Coignassier ou des sarments de Vigne une divergence d'opinion s'est manifestée au sein du Comité sur la question de savoir s'il est préférable de conserver à leur extrémité un talon de vieux bois. Un Membre, arboriculteur expérimenté, a prétendu que les boutures qui sont faites sans comprendre les talons, produisent des végétaux qui n'ont pas de durée; d'autres Membres ont soutenu que la présence du talon n'influait aucunement sur la vigueur ni sur la longévité des arbres; cette question semble mériter l'attention des observateurs; elle reste à résoudre.

Si, d'une part, on ne peut contester les avantages du palissage des Pêchers, qui reste la base de la culture de Montreuil, on ne peut méconnaître que ce mode n'exige des soins minutieux et

qu'il ne présente des inconvénients que quelques personnes ont cherché à éviter. Cette observation amène tout naturellement le nom de M. Grin, de Chartres, et rappelle les essais de cet arboriculteur aussi actif qu'ingénieux. Or, l'étude de cette question qui est toujours un peu sur le tapis, a valu au Comité une visite du frère Henri, bien connu pour professer avec distinction l'arboriculture dans une maison d'éducation dite de Saint-Vincent, à Rennes.

Cet Arboriculteur a donc cherché, dans les opérations que M. Grin préconise, un mode qui lui permît d'éviter le palissage qui, selon lui, présente des difficultés dans l'exécution et une perte de temps sensible : en résumé, il traite par le rognage des feuilles et le pincement des bourgeons la moitié environ des Pêchers qui servent à ses démonstrations et il palisse l'autre moitié, déclarant obtenir une exécution plus prompte et plus satisfaisante de la part de ses élèves, dans la partie soumise au rognage.

Le frère Henri pince les faux-bourgeons, pour commencer, à une feuille au-dessus des stipulaires ; il leur applique un second pincement de la même manière, également à une feuille ; il suit ainsi, selon que besoin est, jusqu'à la fin de la végétation.

Pour le bourgeon proprement dit, il pince à trois feuilles, ayant des yeux à l'aisselle, ceux qui sont vigoureux ; à quatre feuilles ceux de vigueur moyenne et à cinq feuilles les bourgeons faibles.

Pour ce qui concerne le Poirier, dans ce système, le bourgeon ordinaire est pincé, en premier lieu, à deux et trois feuilles ayant des yeux bien constitués à l'aisselle des feuilles; le second pincement est fait à une feuille au-dessus des stipulaires et, s'il se trouve un faux-bourgeon inférieur au premier pincé, il est rogné sur les stipulaires mêmes.

Ces explications ne peuvent être que sommaires et le Comité lui-même aura besoin de démonstrations plus approfondies pour apprécier le système de l'opérateur qu'il a félicité et qu'il a encouragé à poursuivre ses études intéressantes.

Les Groseilliers à grappes ont fixé l'attention de M. Poiret-Delan, jardinier à Puteaux (Seine), qui, convaincu que cet arbuste ne rapporte pas autant qu'il serait susceptible de le faire, a cherché à en obtenir une plus grande fertilité ; à cet effet, l'opérateur a

pratiqué une taille très-courte, à trois centimètres, et il en est résulté une réussite dont il a donné des preuves concluantes.

M. Alexis Lepère, en pinçant à une feuille au-dessus de la grappe, une branche de Vigne de la variété Isabelle, a récolté du Raisin dont les grains étaient d'une grosseur insolite et qui ont été mûrs avant l'époque attendue. Cette expérience confirme les notions déjà obtenues.

Tout s'accorde pour faire valoir les avantages du cisellement du Raisin. Dans un apport fait par le même M. Poiret-Delan, on a pu constater, par la comparaison, qu'avec cette opération on gagnait la précocité, la beauté et la qualité des grappes opérées. On ajouterait encore que les Raisins ainsi ciselés acquièrent une fermeté plus caractérisée et sont plus propres à la conservation. M. Baltet, dans une notice qui a été communiquée au Comité et qui a reçu d'ailleurs une grande publicité, aussi bien en France qu'à l'étranger, a traité de l'application aux Pêchers de la greffe des boutons à fruits qui se pratique très-communément à l'égard des Poiriers. Sur un Rapport présenté par MM. Jamin (Ferdinand) et Alexis Lepère, fils, le Comité a jugé que cette greffe, tout intéressante qu'elle est, présentait certaines difficultés; qu'elle devait faire redouter la gomme et qu'on devait préférer la greffe de simples écussons d'yeux ou boutons à fruit bien constitués, posés dans les mêmes conditions, dont l'application est si facile, telle qu'elle se pratique habituellement avec plein succès à Montreuil, et avec des chances beaucoup plus grandes de réussite et de durée.

Nous avons présenté, après examen fait sur place, au moment de la pleine fructification et en vue d'une réédition, la notice émanant de notre Comité et ayant pour objet *la culture des Figuiers* selon la méthode d'Argenteuil qui permet de récolter de bonnes Figues, avec une certaine sécurité, sous le climat de Paris. La Figue du Midi est un fruit délicat et très-peu propre au transport, et je crois qu'il faut nous suffire à nous-mêmes, si nous voulons manger des Figues sous notre climat; mais en même temps, l'exemple offert par les cultivateurs d'Agenteuil me donne la conviction qu'on obtiendra de beaux et bons fruits, si l'on s'attache à appliquer, rigoureusement et avec discernement, le programme

que nous avons rédigé, sous la direction de M. Cottard, un spécialiste émérite de la localité. Nous espérons pouvoir fournir, l'année prochaine, une note très-détaillée sur la culture des Groseilliers, source d'un fort produit dans les environs de Sannois comme dans ceux de Sceaux. On sait en effet que les Groseilliers à fruits blancs se cultivent, du côté de Sceaux, par la taille en crochet et à longues brindilles, chaque touffe portant 8 à 10 branches à fruits et chaque rameau étant muni d'un bourgeon de remplacement, tandis que, dans la région de Sannois, où l'on cultive exclusivement les fruits rouges, on taille au contraire à court bois, et on obtient aussi par ce moyen opposé de bons résultats.

Une question de haute importance concernant la viticulture reste controversée et toujours pendante devant notre Comité, celle de *la taille tardive* de la Vigne qui doit éviter des pertes causées par les gelées survenant au cours de la végétation.

Nous avons fait appel aux études, aux expériences, aux opinions de tous; le Secrétaire de notre Comité a mission d'enregistrer tous les documents et toutes les observations qui lui seront fournis; dans l'intérêt de la science horticole, il regrette que jusqu'ici on ait ménagé sa plume; néanmoins, il déclare être tout prêt à accomplir sa mission.

Pomologie.

La conservation du Raisin est assez facile : tout en réclamant des soins intelligents, elles est entendue de diverses manières et généralement usitée parce qu'elle ajoute un grand avantage à ceux que procure cet excellent fruit. Il ne paraît donc pas hors de propos de faire connaître le moyen qu'emploie M. Bonnel, un des Membres du Comité, qui, dans une saison avancée, obtient des fruits des meilleurs au goût et de la plus belle apparence.

Les Raisins, sur la treille, sont rigoureusement ciselés et un peu laissés sous l'abri des feuilles, de telle sorte qu'étant bien jaunes, ils ne sont pas brûlés par les rayons solaires ni par suite trop vivement colorés. Ils sont cueillis par un beau temps, étalés sur des claies et placés sous les vitres de la serre où ils se sécheront pendant environ vingt-quatre heures, puis portés dans une chambre traversée dans toute sa hauteur par des fils de fer auxquels les

grappes sont attachées, la tête en bas, par de petits crochets de fil de fer. Cette chambre est sèche; les fruits y sont maintenus privés d'air et de lumière; les grains s'y maintiennent bien sains et sont longtemps sans se rider, et à la fin ils se rident à peine. Si la rafle sèche, ils sont, pour conserver leur sucre, dans des conditions peut-être plus favorables que ceux qui sont restés attachés à des branches trempées dans l'eau; quelques épreuves nous conduiraient à le croire.

Dans la saison des fruits rouges, M. Coulombier, pépiniériste à Vitry, nous a apporté des fruits du Bigarreau Reverchon, belle et bonne variété qu'on peut recommander après cet horticulteur.

L'attention du Comité s'est aussi portée sur une Cerise portant le nom d'Archduke et qu'on appelle souvent Mayduke et dont M. Ferdinand Jamin avait apporté une corbeille, le 8 juillet dernier. L'arbre est d'une grande vigueur, à feuillage ample; la variété appartient à la série des *Anglaises;* les fruits sont beaux, arrondis, à queue de moyenne longueur et un peu grosse, à peau transparente, d'un rouge clair, devenant plus foncé à maturité parfaite. La chair est juteuse et douce, même avant que la maturité soit complète. Il paraît néanmoins utile d'insister sur une observation qui a été répétée cette année au Comité, savoir que les Cerises Belle de Sceaux, Archduke et d'autres du même genre ne sont vraiment bonnes et ne jouissent de toutes leurs qualités que lorsqu'on leur a laissé prendre sur l'arbre la teinte rouge foncé.

Le Comité, après avoir eu sous les yeux, le 9 juillet 1874, des Pêches Early Béatrix (Rivers), en a reçu, le 8 juillet 1875, de M. Chevalier, de Montreuil, qui étaient dans un état satisfaisant de maturité. M. Chevalier croit devoir en partie cette maturité précoce à ce qu'il a appliqué sur le mur de son espalier des feuilles de carton noircies et à ce qu'il a cassé par éclat, selon le procédé qu'il emploie, les rameaux qui portaient les fruits.

Je ne suis ici que l'écho des explications de notre collègue; on comprend que le Comité ne se soit pas prononcé sans avoir été éclairé par des épreuves répétées. En tout cas il s'est produit ici une nouvelle occasion de juger de la précocité des gains de M. Rivers, qui commencent à être bien connus.

En citant l'une des Pêches hâtives de M. Rivers je suis amené

à parler de la Précoce *de Hale*, variété américaine de bonne qualité, dégustée le 22 juillet dernier, dont l'arbre, de production régulière, est propre au plein-vent et dont le fruit a une chair blanche, fine, fondante, juteuse, assez sucrée, bonne. On doit aussi une bonne note à la Pêche Salway, la meilleure parmi celles de l'extrême arrière-saison.

Bien qu'on cultive presque exclusivement, sous le climat de Paris, et notamment à Argenteuil, la Figue blanche, Blanquette, ou Versaillaise et la rouge Dauphine, je crois bon de faire connaître que M. Eugène Defrène, d'Argenteuil, sur un rameau de la Figue *blanche* que je viens de citer, a constaté la production d'un fruit *rouge* à l'extérieur comme la Dauphine et blanc à l'intérieur et qu'il a fixé cette production spontanée qui, bien entendu, demandera à être étudiée avant d'être recommandée.

Encore une fois je parlerai du Brugnon de Feligny (Pêche lisse, Nectarine) recommandé par M. Lepère comme le *meilleur des Brugnons*, d'un fort volume, bon au goût, richement coloré et ne se fondant pas. J'ajouterai que ce fruit remarquable entre ceux de la même sorte, se reproduit de noyau et est très-répandu en Belgique où on le cultive en plein vent.

La belle Poire Lebrun, gain de M. Denis Guéniot, de Troyes, après une première apparition à notre Comité ,il y a plusieurs années, au moment où elle est venue au monde, a fait cette année, au commencement de septembre, sa rentrée au milieu de nous où elle a été bien accueillie, grâce à sa précocité, son bon goût et son volume qui peut la faire qualifier de gros fruit.

M. Lavallée, Secrétaire-général de notre Société, au milieu du vaste champ d'études qu'il consacre aux arbres, a donné une place à soixante-seize variétés de Raisins de cuve américains dont les échantillons lui ont été envoyés par le gouvernement de Washington et a mis à notre disposition des fruits de ces ceps d'origine lointaine, pour nous en faire apprécier la nature. Ces Raisins, dérivés de trois ou quatre espèces typiques dont le goût framboisé caractéristique est bien connu en France, ont la pulpe épaisse, le jus visqueux, la peau généralement dure et âpre; ils ne sont pas agréables au goût et on se demande comment ils pourraient faire de bon vin. En tout cas, s'ils devaient remplacer les

Raisins que produit la France, ils devraient nous laisser bien des regrets.

Parmi les Poires en grand nombre que nos dégustateurs nous ont fait remarquer, je citerai particulièrement la Poire Marie Benoist, grosse, bonne, se mangeant en hiver; le Beurré Perrault, la Royale Vendée, la Fortunée Boisselot, bonnes Poires du courant de l'hiver; les Poires Royale toujours, Mathilde de Montgermont et Duchesse de Gérolstein, mûrissant à divers moments de l'automne, celle de Saint-Gobain, dont le nom en rappelle le lieu de naissance, qui est de même saison et d'un bon emploi; enfin nous avons continué à trouver très-bonne cette belle Poire hâtive de l'Assomption, gain de M. Ruillé de Beauchamp, et non de M. des Nouhes, ainsi qu'on le croirait par une erreur qui s'est glissée à la page 402 de notre Journal pour l'année 1875.

Je rappellerai deux Prunes très-tardives au sujet desquelles j'ai rédigé une petite note qui a été insérée à la page 609 du Journal de notre Société et une troisième du même genre dont des fruits étaient apportés dans la séance du 9 décembre dernier.

Avec ces Prunes tardives qui conviennent particulièrement à la cuisson et surtout à la pâtisserie, je dois rappeler cette petite Poire de Rouget, propre au haut-vent, dont nous avons reçu de nouveau des échantillons cette année et qui, exclusivement cultivée à Etampes, est d'une fertilité remarquable et, se conservant jusqu'au mois de décembre, offre de précieuses ressources, notamment pour la pâtisserie.

Par une indication très-explicite, M. Ferdinand Jamin nous a appris que le nom de Lineous Pippin attribué à une Pomme américaine, que nous classons d'ailleurs comme bonne, était le résultat d'une confusion et que, d'accord avec le docteur Robert Hoog, Secrétaire de la Société Royale d'Horticulture de Londres, il avait reconnu qu'elle n'était autre que la *Yellow Belle-fleur*, ce qui ne doit pas la déconsidérer le moins du monde, d'autant plus que récemment elle a été classée par la Société pomologique de France sous le nom de *Belle-fleur jaune*.

Aucune branche de la science horticole n'est plus sujette aux modifications que celle qui embrasse la connaissance des fruits.

Les productions obtenues par les semis, les introductions étrangères, les influences causées par les climats et les sols, tout concourt pour exiger des études permanentes de la part des personnes qui doivent se tenir au courant de la pomologie actuelle; aussi, le Comité, qui n'a pas à sa disposition une école fruitière dirigée par lui, doit-il accueillir avec une vive satisfaction les fruits qui lui sont envoyés pour fournir aux dégustations, aux descriptions, aux comparaisons dont il consigne les résultats dans ses procès-verbaux. Il m'est impossible de relater dans ce travail analytique tous les fruits qui ont passé par nos mains; qu'il me soit au moins permis de rappeler la bonne volonté que nous trouvons généralement chez tous les amis des jardins dont les collections fruitières offrent de l'intérêt et de citer par-dessus tout les éléments nombreux d'études qui nous ont été procurés par MM. Baltet frères, de Troyes, des Nouhes de la Cacaudière, Ferdinand Jamin, Larroumetz, Rivière et bien d'autres encore qui, avec des collections moins nombreuses, ont fait preuve d'autant d'empressement et ont aussi acquis des droits à notre reconnaissance.

Présentations aux séances.

Ici, Messieurs, j'ai beaucoup moins à vous reproduire ce qui s'est passé dans les séances de notre Comité qu'à vous aider à reporter vos souvenirs sur ces beaux apports qui, d'abord examinés par nous, sont venus ensuite, auprès des fleurs et des légumes, dans nos assemblées générales, prendre une part de votre attention et de votre intérêt. Vous voyez encore cette série de fruits qui, groupés sur le bureau à nos séances, attestaient le savoir-faire à toute épreuve de ces habitants de Montreuil dont les noms sont si connus qu'ils personnifient la culture merveilleusement dirigée de ces espaliers couverts non-seulement de Pêches, mais encore de Cerises et de Pommes de Calville qui s'élèvent au-dessus de toute concurrence; vous vous rappelez ces lots de Poires de MM. Jamin (Ferdinand), Baltet, Aubrée, Marie (Joseph), Cottard, Jourdain, Fresgot, Larroumetz, Roy, Charollois, Poisson, les Figues de M. Cottard, grosses, appétissantes, bien mûres et saines comme celles que, dans le Midi, on mange sur place; vous êtes encore sous l'impression d'une franche admiration

pour ces beaux Raisins Chasselas et autres de MM. Crapotte, de Conflans, Jourdain, de Maurecourt, Petitot, des environs de Beaune. Vous avez vu ces fruits dans leur état de maturité normale; vous les avez vus à des époques tardives, conservés avec patience et par des soins ingénieux. Tous ces apports, Messieurs, ont été récompensés par des primes qui, pendant le courant de l'année, ont atteint le nombre de 42 divisées ainsi : 14 de 1re classe, 11 de seconde classe et 17 de 3e classe. En résumé, nos exhibitions partielles n'ont pas cessé de répandre de l'attrait sur nos séances, et elles se sont maintenues au niveau de celles des années précédentes.

Commissions, visites, Rapports.

M. Maria, dès le commencement de l'année 1875, a lu un Rapport sur les cultures que M. Crémont, père, entretient à Bois-Colombe et dans lesquelles cet arboriculteur distingué a transformé avec un grand succès des Pêchers consacrés à cette culture.

Le 25 février, M. Lepère fils, organe d'une Commission dont il était le rapporteur, a vivement intéressé ses collègues en leur lisant un Rapport sur les cultures fruitières de M. Jourdain, de Maurecourt (Seine-et-Oise) et sur celles qui se pratiquent dans la contrée comprise entre Conflans-Sainte-Honorine et Meulan, en passant par Andrésy, Maurecourt, Vaux, etc. — J'ai payé moi-même ma dette en rédigeant, au nom d'une Commission, un Rapport sur le nouvel ouvrage de M. le professeur Dubreuil, intitulé *les Vignobles*, et j'ai présenté un Compte rendu de l'Exposition de Blois à laquelle j'avais été délégué ; dans ce travail a trouvé place une information sur les verres à vitre résistants qui promettent de rendre de grands services à l'Horticulture.

L'examen des élèves jardiniers du pensionnat horticole d'Igny (Seine-et-Oise), fait, le 11 août 1875, par une Commission de cinq Membres, a donné lieu à un Rapport qui a été déposé dès le 26 du même mois.

Le 8 juillet dernier, une présentation faite par M. Arnoult, au nom de M. Dupuy, jardinier à Sceaux, faisant ressortir la différence qui existe entre la taille des Groseilliers à fruits blancs qui se pratique à Sceaux et celle qui est en usage à Sannois, et qui a

pour objet les fruits rouges de la même espèce; une Commission a été nommée pour étudier les deux modes et leurs conséquences.

Cette Commission a résolu de prolonger son étude et de remettre à l'année 1876 la présentation de son Rapport.

Une Commission a été instituée, le 26 août dernier, pour visiter les cultures de M. Jamin (Ferdinand), de Bourg-la-Reine. Cette Commission a procédé, le 31 août, à son examen qui lui a offert un intérêt tout particulier, et a motivé les plus grands éloges, ce qui a été d'ailleurs exprimé dans un Rapport que j'ai rédigé en son nom et qui a été déposé le 14 octobre dernier.

Le 9 septembre, a été confiée à deux Membres une note de M. Baltet sur la greffe des boutons à fruits des Pêchers; M. Lepère fils, le 23 septembre, a lu le Rapport qu'il a été chargé de faire sur cet objet.

M. Crapotte, cultivateur bien connu par les raisins Chasselas qu'il obtient à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), a initié à ses cultures, le 29 septembre dernier, une Commission dont le Rapporteur a remis son travail le 28 octobre suivant.

Dans ce résumé des travaux particulièrement confiés à des Membres de notre Comité, il n'est sans doute pas hors de propos de vous citer la mission que j'ai remplie à Gand pour représenter notre Société auprès de l'Exposition internationale d'Horticulture qui y a eu lieu à la fin du mois de septembre dernier, ainsi qu'à la 17e session de la Société pomologique de France qui a été tenue en même temps dans cette grande ville. Le Rapport que j'ai déposé, le 11 novembre, me dispense de toute autre explication sur cette importante réunion qui, j'en ai la confiance, contribuera à affermir les relations horticoles qui de longue date unissent les deux pays voisins.

Fruits de Semis.

En 1875, j'ai rédigé mon quatrième Rapport sur les fruits de semis présentés au Comité, depuis le mois de juillet 1872; il est probable que les matériaux suffiront pour la rédaction, à la fin de l'année courante, d'un autre travail qui fera suite au dernier. Il serait superflu d'entrer ici dans des détails qui ne seraient que la répétition des Rapports spéciaux qui se publient dans le Journal;

qu'il me soit seulement permis de citer par avance quelques fruits qui, je dois le croire, reparaîtront avec un plein succès; ainsi de ce nombre sont : la Poire d'hiver Président Drouard, mise dans la culture par M. Louis Leroy, d'Angers; une Poire nommée Gabrielle de Belleville, des semis de M. Collette; la Royale toujours, Mathilde de Montgermont, docteur Morren de M. E. des Nouhes; enfin une Pêche que M. de la Rouvraye, d'Orbec-en-Auge (Calvados), son obtenteur, encouragé par le jugement favorable de notre Comité, a nommée Royale d'Orbec.

Fruits moulés.

Notre collection de fruits moulés est restée très-stationnaire; il se présente néanmoins de temps en temps quelques types qui demanderaient à y être introduits.

Nous ne perdrons pas de vue ceux qui devront y figurer; mais, pour le présent, la place nous manque et nous sommes dans l'attente d'une organisation dont l'urgence, nous le croyons, a été reconnue par le Conseil d'Administration.

Rapport sur trois Thermosiphons expérimentés chez M. Alb. Truffaut, a Versailles;

M. V.-Ch. Joly, Rapporteur.

On sait que, pour satisfaire aux besoins des horticulteurs, un Thermosiphon doit réunir les conditions suivantes : 1° une grande surface de chauffe, c'est-à-dire, économie et rapidité du chauffage; 2° possibilité d'employer tous les combustibles; 3° nettoyage prompt et facile; 4° économie d'installation; 5° simplicité et solidité; 6° alimentation prolongée du foyer.

Bien des combinaisons ont été proposées depuis que M. Payen a fait, en 1834, dans les *Annales de la Société d'Horticulture*, le premier Rapport sur un Thermosiphon établi par M. Gontier dans les serres du prince d'Essling. Le problème a une telle importance que les constructeurs ne cessent de s'ingénier pour satisfaire aux conditions requises et, au fur et à mesure que le goût des serres et des jardins d'hiver se répand parmi nous, chaque année voit surgir des dispositions plus ou moins nouvelles pour leur chauffage.

Sur la demande de MM. Berger et Barillot, constructeurs à Moulins (Allier), une Commission, nommée par le Comité des Arts et Industries et composée de MM. Barbeau, Bourette, Dormois, Lebœuf, Ozanne et Ch. Joly, rapporteur, s'est réunie, le 18 janvier dernier, chez M. Alb. Truffaut, à Versailles, afin d'y étudier une chaudière que ces constructeurs y avaient installée. Notre collègue, dont l'établissement renferme plusieurs serres absolument semblables, avait eu l'heureuse idée de faire chauffer en même temps deux d'entre elles par d'autres chaudières, l'une du système Cerbelaud et Cie, l'autre du système Ch. de Vendeuvre.

Pour étudier et comparer les trois chauffages, il fallait réunir plusieurs conditions rarement remplies, c'est-à-dire, avoir trois serres parfaitement semblables en hauteur, largeur et longueur, avec les mêmes tuyaux, la même exposition, les mêmes abris, le même vitrage et la même position dans le sol ; il fallait surtout avoir un observateur intelligent, consciencieux, dévoué, comme M. A. Truffaut, qui a apporté à ces expériences tout le soin, toute la rigueur désirables. Il va sans dire que les faits que nous avons à signaler sont tous dus à son obligeance et qu'à lui doit revenir tout l'honneur de ces expériences.

Voyons comment elles ont été conduites : chaque serre ayant 28m de long, 3m de large, et 2m de hauteur, sous arêtier, cubait environ 210m : elle était chauffée par 110m de tuyaux de 0m 09 de diamètre extérieur, en fonte. Les feux ont été allumés en même temps, et les observations ont duré du 7 décembre 1875 au 5 février 1876, c'est-à-dire pendant soixante jours. Elles étaient faites de la manière suivante : six fois par jour, on inscrivait sur une tablette la température intérieure de la serre et celle du dehors; on additionnait le nombre de degrés et, en divisant par 6, on avait la températature moyenne de la journée. Dans un enclos spécial, on mettait un poids donné de combustible et en pesant chaque semaine la quantité consommée, on avait le poids moyen de la consommation quotidienne.

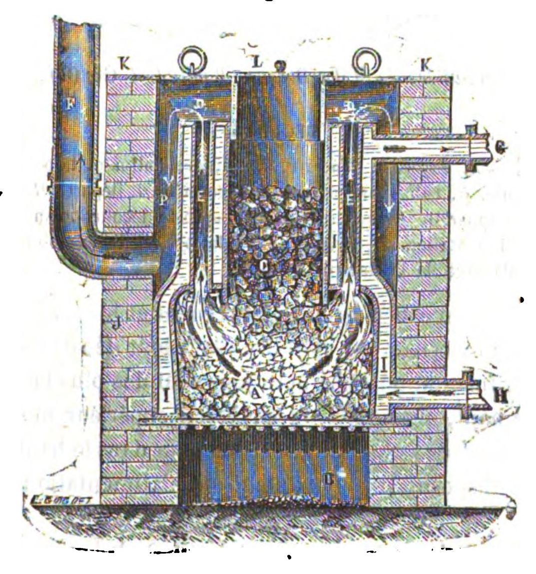
Disons maintenant deux mots sur chaque chaudière.

1° Celle de M. Ch. de Vendeuvre. Elle est en tôle, avec arc surbaissé, percé de tuyaux horizontaux en cuivre ; sa grille est en

deux morceaux inclinés à 45° (1). Elle a quelque parenté avec le dispositif des locomobiles, composé d'un foyer proprement dit, surmonté d'une série de tubes donnant passage aux gaz brûlés et fournissant une grande surface de chauffe. On y a ajouté deux larges tubes latéraux destinés à alimenter le foyer d'une manière continue, au fur et à mesure que le combustible se consume sur les grilles. Dans les expériences faites à Versailles, on n'a pu brûler que du charbon de terre calculé à 55 fr. la tonne ; le coke, vu l'exiguité des grilles, formait obstacle au passage de l'air et le machefer ou résidu était le même que dans les autres appareils. Au reste, le constructeur étudie, pour sa chaudière, plusieurs modifications qui, dans son opinion, y apporteront de notables améliorations.

2° La chaudière de MM. Berger, Barillot et Giraud, comme le montrent les dessins ci-joints, est une heureuse modification de

Fig. 1.

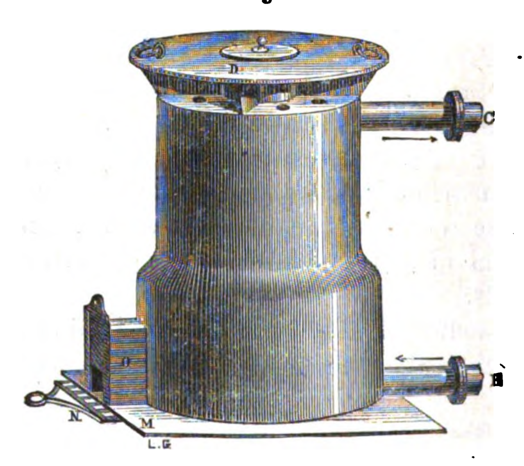


l'ancienne chaudière Cerbelaud. Elle se compose d'un cylindre en fonte, à double paroi, avec renflement vers le tiers inférieur. La paroi, qui renferme l'eau, est percée de tubes de cuivre, en

(1) En voir le dessin dans le Journal : Tome 9, Mai 1875, page 300.

quantité variable et fixés aux deux extrémités par un mandrineur mécanique spécial qui les rend parfaitement adhérents.


Fig. 2.



Chaudière de MM. Berger, Barillot et Giraud.

LÉGENDE.

Fig. 1 et 2. — *A*. Foyer. *B*. Cendrier. *C*. Cylindre d'alimentation. *D*. Couvercle diviseur mobile. *E*. Tubes en cuivre. *F*. Cheminée. *G*. Départ. *H*. Rentrée. *I*. Intérieur de l'appareil. *J*. Maçonnerie. *K*. Plaque de découronnement. *L*. Couvercle pour l'alimentation. *M*. Plaque de fondation. *N*. Grille mobile. *O*. Porte du foyer. *P*. Passage de la fumée.

La combustion a lieu au bas de ces tubes et les gaz brûlés vont envelopper l'extérieur du cylindre avant leur départ dans la cheminée. L'alimentation et le nettoyage sont des plus faciles et ont lieu par le haut, au moyen du couvercle supérieur mobile, mais c'est aux dépens de l'utilisation de la chaleur dans le haut de l'appareil; cette disposition a l'avantage de l'alimentation dite continue.

3° La troisième chaudière, celle de M. Cerbelaud et Cie est en tôle rivée, avec retour de flamme, comme l'indiquent les dessins ci-joints ; c'est la chaudière anglaise en fer à cheval, telle que l'avait faite M. Sorel, il y a quelque quarante ans, et comme la font MM. Jones et autres constructeurs anglais et français. Elle a pour avantage d'être économique, simple et de donner un bon tirage;

mais l'alimentation doit en être plus surveillée, quand le chargement se fait par devant, comme dans les anciennes chaudières en fer à cheval, où les gaz passaient presque immédiatement dans la

Fig. 3.

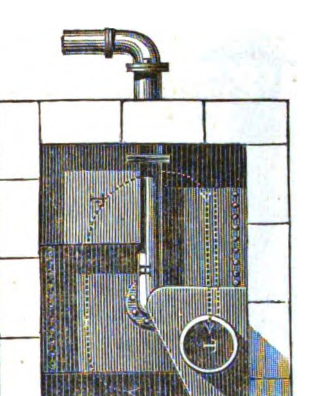


Fig. 4.

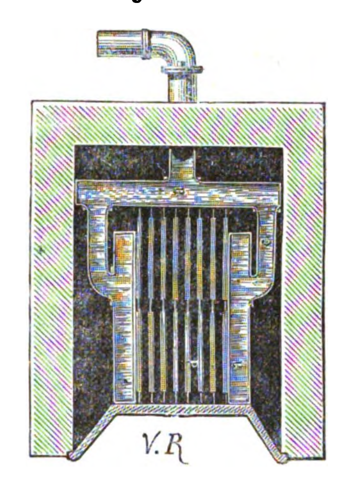
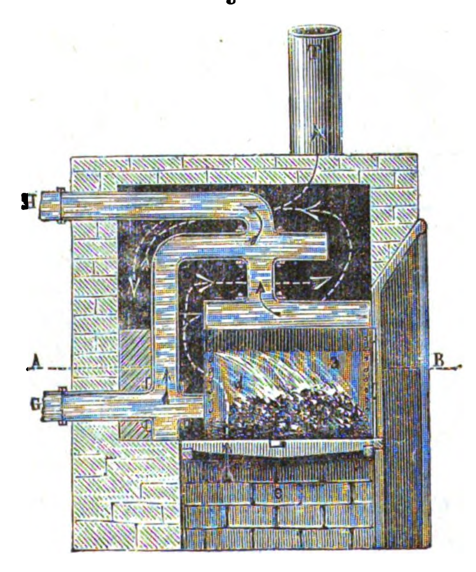


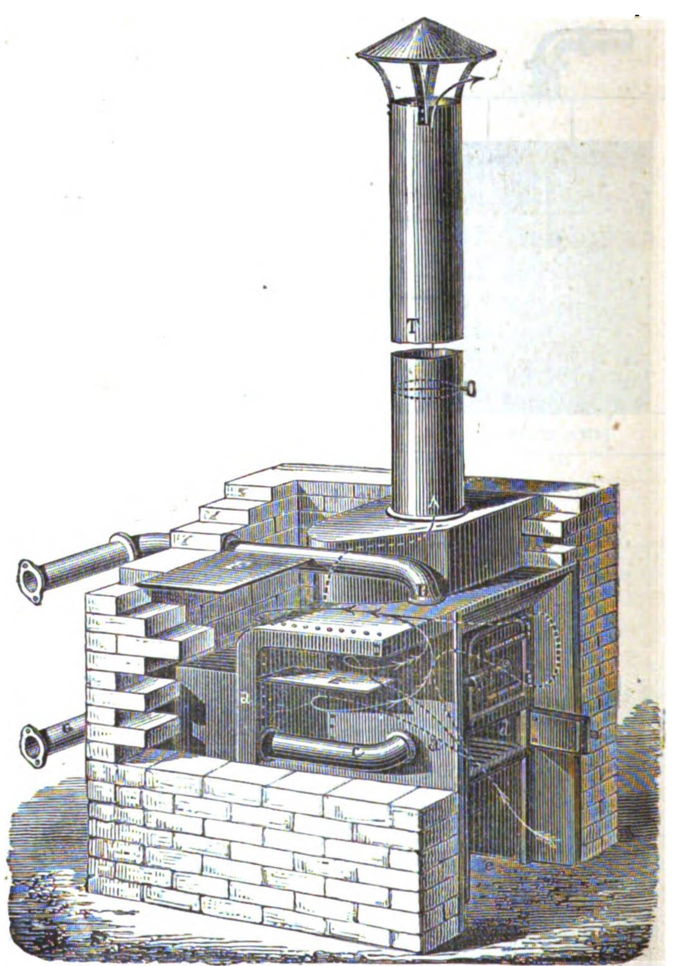
Fig. 5.



cheminée, à une trop haute température. En Angleterre, on a

récemment fait à cette disposition une amélioration notable, en la composant de barreaux creux, remplis d'eau et triangulaires, dont

Fig. 6.



Chaudière de MM. Cerbelaud et Cie.

LÉGENDE.

Fig. 3, 4, 5 et 6. — *A*. chaudière. *C*. Tuyaux de jonction. *D*. Foyer. *E*. Cendrier. G. Rentrée. *H*. Départ. *T*. Tuyau de fumée.

deux faces sont exposées à l'action du feu, tandis que la troisième fait la paroi supérieure, pour le passage de fumée. On peut, si l'on veut, simplifier et se borner à onduler, en forme de feston, les faces inférieures et latérales de la tôle que lèche la flamme : l'on double ainsi, à très-peu de frais, la surface de chauffe dans le même espace.

Dans les deux dernières, chaudières Cerbelaud et Berger, c'est avec du coke calculé à 2 fr. l'hectolitre qu'on a fait les expériences.

Voici maintenant les résultats obtenus par M. A. Truffaut dans ses observations :

RÉSUMÉ DES EXPÉRIENCES DE CHAUFFAGE.

DATES.	APPAREIL CERBELAUD.		APPAREIL BERGER, BARILLOT.		APPAREIL DE VENDEUVRE.	
	Chaleur moyenne.	Dépense journalière.	Chaleur moyenne.	Dépense journalière.	Chaleur moyenne.	Dépense journalière.
		fr. c.		fr. c.		fr. c.
Du 7 au 16 déc. 1875.....	19° 50	2 70	19° 31	2 80	19° 78	3 46
17 au 26 —	21 3[illegible]	1 90	21 35	2 »	21 71	2 65
27 déc. au 5 janv. 1876.	22 15	2 10	21 53	2 10	20 66	2 »
5 au 15 janvier.....	18 75	2 80	19 53	2 80	18 88	3 69
16 au 25 —	21 56	2 10	22 50	2 »	21 31	3 24
26 janv. au 4 fév.... .	21 66	2 »	20 58	1 60	21 80	3 »
Total.....	124° 95	13 6[illegible]	124° 80	13 30	124° 14	18 04
Moyenne de 60 jours.						
Du 7 décembre 1875 au 4 février 1876........	20° 82	fr. 2 26	2	fr. 2 21	20 69	fr. 3 »

Ajoutons à ce tableau quelques réflexions qui pourront guider dans son interprétation : il ne faut pas prendre à la lettre les résultats obtenus par M. Truffaut. Nous avons affaire ici à un observateur soigneux et intelligent; rien ne prouve que les mêmes résultats seraient obtenus par un jardinier ordinaire. Dans le choix d'une chaudière, il ne faut pas non plus oublier la rapidité avec

laquelle on peut chauffer, la solidité et la facilité d'inspection ou de réparation, la possibilité d'utiliser toute espèce de combustible, le mode et la durée des chargements, etc., etc.

En résumé, il est fort à désirer que M. A. Truffaut veuille bien, l'an prochain, continuer ses intéressantes études, en faisant installer trois chaudières d'autres constructeurs, au lieu et place de celles qu'il a comparées cet hiver. S'il fait les mêmes expériences, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire, dans les mêmes serres et à la même époque, notre collègue acquerra de nouveaux titres à la gratitude de la Société, en apportant la lumière sur un des points les plus contestés dans les constructions horticoles.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, tenue à Dijon, les 24 et 26 septembre 1875;

Par M. B. Verlot.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de la Côte-d'Or a ouvert, les 24, 25 et 26 septembre dernier, à l'Hôtel-de-Ville, dans les salles de Flore et de la Société philharmonique de Dijon, une Exposition générale des produits de l'horticulture et des objets d'art et d'industrie qui s'y rapportent. Vous m'avez fait l'honneur de me déléguer pour vous représenter à cette solennité comme Juré et je viens vous rendre compte de ma mission.

Le programme de cette Exposition comprenait 45 concours qui se répartissaient, suivant la classification habituelle, dans les quatre divisions suivantes : 1° culture maraîchère; 2° arboriculture; 3° floriculture et 4° objets d'art ou d'industrie horticoles.

La culture maraîchère, par laquelle nous commencerons ce court récit, ne se faisait remarquer ni par le nombre des lots ni par la variété des sortes qui les composaient. Il ne nous a pas paru que les maraîchers dijonnais, nos compatriotes, aient

cherché à introduire, au moins depuis quelques années, des plantes légumières, à quelques espèces qu'elles appartiennent et qui pourraient cependant, nous le croyons, rendre des services à cette fertile contrée.

Nous n'avons vu là que celles qui sont depuis longtemps exploitées en Bourgogne, et, à part la très-belle collection de Haricots, qui ne renfermait pas moins de 100 variétés, qu'exposait M. Chauvin, conseiller à la Cour d'appel de Dijon, l'un des *Phaséolistes* les plus distingués; les Carottes de M. Devedeux, représentant les variétés qui méritent le plus d'être propagées, soit pour la grande, soit pour la petite culture; et enfin la collection des Pommes de terre cultivées au jardin botanique de Dijon et qui était formée d'environ 50 variétés choisies parmi celles que cet établissement public cultive, nous n'avons rien remarqué qui méritât de vous être particulièrement signalé.

En suivant le programme de cette exhibition nous arrivons à la section relative à l'Arboriculture fruitière. De même que dans la division précédente, les produits, sans présenter un grand nombre de variétés nouvelles, avaient ce mérite de grouper celles qui sont cultivées depuis de longues années dans les environs et qui partant y ont pris droit de cité depuis longues années. Sous ce rapport les lots les plus complets étaient celui de M. Marjolet, qui ne se composait pas de moins de 240 variétés distinctes, et celui de M. Chagot qui, moins nombreux en formes variées, donnait cependant une juste idée de la beauté et de la qualité que peuvent acquérir, tout près de Dijon, un grand nombre des variétés fruitières les plus généralement recherchées. Nous avons remarqué les Poires de semis exposées par M. le docteur Lavalle. Quelques-unes, par leur forme, leur couleur et leur sapidité, mériteront peut-être un jour la culture. Cependant, qu'il nous soit permis de dire que la coloration généralement verdâtre de ces fruits nous semble devoir être un obstacle à leur adoption. D'ailleurs le problème n'est pas tant de trouver des formes nouvelles qui diffèrent par quelques caractères de celles qui existent déjà et ne les répètent pas exactement, mais de créer des variétés qui méritent de se substituer aux anciennes et de les supplanter; et le nouveau entendu de cette façon n'est pas moins rare à rencontrer

dans les Poires ou autres fruits que dans les Dahlias ou les Rosiers, par exemple, où des masses de nouveautés, qui ne font que reproduire avec de légers écarts des variétés plus anciennes ne font qu'encombrer les collections sans profit pour l'horticulture.

Les fruits anciens ne manquaient pas à cette Exposition. Nous avons même remarqué, outre les collections dites d'ensemble et sur lesquelles nous venons d'appeler votre attention, des réunions importantes de variétés d'une même espèce fruitière. C'est ainsi, par exemple, que nous signalerons les Raisins de table de M. Moreau, viticulteur et arboriculteur au clos de Montmizard, à Dijon, qui, sous tous les rapports, pouvaient presque rivaliser de beauté et de qualité avec ceux que sait si bien créer M. Rose Charmeux, de Thomery; puis à un autre point de vue ceux provenant de la collection cultivée de longue date au jardin des plantes de Dijon et qu'exposait hors concours son jardinier en chef, M. J.-B. Weber. Cette collection, dans laquelle on ne comptait pas moins de 800 variétés parfaitement étiquetées, et sur la plupart desquelles M. le docteur Fleurot a fait des expériences très-variées qui ont appelé, il y a peu de temps encore, l'attention du monde viticole, renfermait aussi, dans d'excellentes conditions de maturation et de développement, les variétés de table les plus estimées en Bourgogne; des fruits de plusieurs sortes de Vignes américaines, sur lesquelles l'attention générale paraît se porter depuis quelques années, complétaient ce lot remarquable.

La floriculture était, comme d'ordinaire, la partie la plus richement représentée. En effet, les espèces fleuries, arbustives ou herbacées, de serre ou de plein air, que pouvait offrir la saison, comme celles à feuillage décoratif, s'y trouvaient réunies et formaient un assemblage aussi remarquable qu'élégant.

Il serait peut-être oiseux de rappeler ici les plantes qui à un titre quelconque attiraient l'attention. Toutefois laissez-moi vous dire que les collections nombreuses et variées présentées par M. Henry-Jacotot, le célèbre horticulteur de Dijon, se faisaient remarquer aussi bien par le nombre que par la beauté et le parfait état de développement des individus qui les composaient; que les Fuchsias exposés par M. Robert, jardinier chez M. Lorin,

à Longvic, lui ont valu une distinction honorifique, pour leur taille élevée et leur bonne culture; que M. Loisier, pépiniériste à Dijon, et M. Bizot, horticulteur dans la même ville, en ont obtenu une d'un ordre non moins élevé, le premier pour une collection de Roses coupées, le second pour une réunion de Rosiers cultivés en pot. Enfin signalons les collections de Conifères et celle des arbres et arbrisseaux de plein air de M. Loisier. Notre collègue et ami M. Rivière avait apporté quelques-uns de ses splendides Palmiers et des autres plantes à feuillage que le jardin du Hamma produit et répand en si nombreux et vigoureux exemplaires, et, comme toujours, ils ont fait le plus grand effet. Les bouquets montés et autres de Mme Henry-Jacotot ont obtenu les plus grands éloges.

Dans l'industrie horticole, ce qui intéressait surtout c'était la réunion des outils et instruments de coutellerie et de taillanderie les plus répandus en Bourgogne dans le jardinage d'utilité ou d'agrément. Nous citerons entre autres ceux de M. Simonet, taillandier à Dijon, dont la collection était aussi complète que possible; l'exposition de coutellerie de M. Ameline était remarquable par sa finesse et son luxe; celle de M. Raviot, taillandier à Longvic, se composait entre autres des bêches élégantes et solides qui lui ont acquis une grande réputation. Nous avons noté enfin la poterie de luxe de M. Barbizet dont vous avez admiré plus d'une fois, aux Expositions de la Société centrale d'Horticulture de France, et la diversité de formes et la grande élégance, et que nous retrouvions là à son lieu d'origine. Dans cette dernière section deux objets encore ont plus particulièrement attiré notre attention. Ce sont les gradins coniques mobiles en fer de M. Royer, du Ricey (Aube), qui permettent, sans déplacer les plantes élevées en pot qu'ils supportent, de donner alternativement à celles-ci la lumière ou l'insolation nécessaire à leur bonne végétation. Puis les nouveaux ciseaux à ressort pour le ciselle-ment des raisins exposés par M. Thiébaut, coutelier à Dijon, qui seraient, de l'avis des personnes qui les ont expérimentés, M. Weber, entre autres, préférables à ceux dont on se sert généralement pour cette opération.

Au total, Messieurs, cette Exposition était remarquable à

plusieurs égards et le grand nombre, comme aussi la variété des produits qui y figuraient, prouvaient assez l'importance qu'a acquise dans cette partie de la France le jardinage d'utilité et d'agrément ; ce qui d'ailleurs ne peut surprendre dans un pays habité par une population intelligente et laborieuse, qui offre à la fois des conditions climatologiques très-favorables et un sol des plus féconds. Du reste ce résultat est dû en grande partie à l'activité que déploie la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or à la tête de laquelle se trouvent des administrateurs éclairés, des savants et des amateurs très-distingués.

La population dijonnaise aime les plantes d'ornement ou décoratives, et ce qui le prouve le mieux c'est la richesse de l'établissement de M. Henry Jacotot, dans lequel on éprouve l'agréable surprise de trouver réunies, non-seulement les plantes de serre et de plein air les plus recommandables, mais encore les nouveautés d'introduction les plus récentes. La grande part que cet horticulteur a prise à la beauté de cette Exposition lui a fait accorder par le Jury le grand prix d'honneur consistant en un vase de la manufacture de Sèvres offert par M. le Maréchal Président de la République.

Il faut ajouter que peu de départements font autant que celui de la Côte-d'Or pour développer l'enseignement horticole; et nous ne pourrions vous citer un meilleur exemple des excellent résultats des encouragements qu'il accorde aux efforts de ses instituteurs, que les récompenses que vous avez eu à plusieurs reprises à accorder à l'un d'eux, M. Petitot, instituteur à Auxey, que j'ai eu le plaisir de retrouver parmi les exposants les plus méritants. Le Conseil général consacre chaque année une somme importante à des distributions de graines choisies dans le but de faire connaître et de répandre les mailleures variétés de légumes. Enfin, un établissement public, le jardin des plantes de Dijon, excellemment dirigé par un ancien élève du Muséum d'Histoire naturelle, M. J.-B. Weber, à qui la Société a offert une coupe de la manufacture de M. Barbizet, pour les soins et le zèle qu'il a apportés à l'organisation de l'Exposition et pour l'ensemble des collections instructives qu'il a présentées hors concours, forme un centre d'enseignement dont l'influence est incontestable.

Ce jardin qu'il nous est toujours agréable de revoir à cause des souvenirs de famille qui s'y rattachent, car c'est là que mon frère faisait, en 1833, ses premières armes dans l'horticulture (1), peut être cité comme l'un des plus importants et des plus attrayants de France. Dirigé aujourd'hui par MM. le docteur Laguesse et J.-B. Weber, il n'a pas démérité de la juste réputation qu'il avait acquise sous la direction de MM. Fleurot, père et Méline. On y trouve, outre les collections obligées des jardins botaniques, des écoles d'espèces utiles, potagères et fruitières. Une des plus intéressantes sous ce rapport en même temps que la plus importante, est celle des Vignes qui, commencée par M. Morland, considérablement accrue sous la savante direction de M. Fleurot, augmentée postérieurement d'un certain nombre de variétés d'origine européenne et américaine, peut être considérée comme l'une des plus complètes de France, et l'une de celles qui ont le plus contribué à vulgariser la connaissance des variétés qui, à un titre quelconque, méritaient le mieux d'être propagées dans les vignobles du centre et du nord de notre pays.

Le jardin botanique de Dijon possède aussi, dans sa partie dite pittoresque, quelques spécimens d'arbres remarquables, les uns par leur origine, les autres par leurs grandes dimensions. Parmi les premiers nous rappellerons le Châtaignier ordinaire greffé, en 1844, sur Chêne, à environ 1 mètre au-dessus du sol, qui végète parfaitement, fructifie bien et dont le tronc ne mesure pas moins de 1^m de circonférence ; et le gros Saule pleureur (*Salix babylonica*) provenant de boutures recueillies à Sainte-Hélène par le général de Montholon. Puis, parmi les seconds, le colossal et légendaire Peuplier de l'Arquebuse (*Populus nigra*) dont l'âge a été évalué approximativement à 400 ans, et dont la hauteur est de plus de 37 mètres. La circonférence de son tronc à rez de terre dépasse 15 mètres ; elle est de 12 mètres à 30 cent. de hauteur, de 7 mètres 25 cent. à 2 mètres et de 6 mètres 55 à 5 mètres. M. le docteur Lavalle, à qui nous empruntons ces détails et qui a publié sur cet arbre si

(1) C'est pendant son séjour au jardin des plantes de Dijon que mon frère a découvert, le 7 septembre 1843, au Val-Suzon, la Fraxinelle croissant dans les pentes exposées au midi, au bois dit *des Roches*.

remarquable une notice très-intéressante, dit que son volume peut être évalué à environ 50 mètres cubes. Quelques autres arbres méritent encore d'être cités sous le rapport de leurs dimensions. Ainsi le tronc d'un *Planera crenata* ne mesure pas moins de 2 mètres 50 cent. de circonférence; celle d'un *Quercus Suber* est de 1 mètre 50 cent., et un *Alnus laciniata* de haute stature atteint jusqu'à 1 mètre 70 cent. de tour.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Odontoglossum maxillare. — *Fl. Mag.*, avril 1875, pl. 158. — Odontoglosse maxillaire. — Mexique. — (Orchidées).

On doit cette belle Orchidée au voyageur collecteur Roezl qui l'a trouvée au Mexique et l'a envoyée, en 1872, à MM. Veitch, de Chelsea. Elle avait reçu son nom, dès 1847, de Lindley qui n'en avait vu qu'une fleur et qui n'en connaissait point la patrie. Ses fleurs exhalent une forte odeur d'Aubépine. Ses fleurs, disposées, au nombre d'une demi-douzaine, en grappe lâche, sont larges d'environ 0^m 08, d'un blanc légèrement crémeux avec des macules brun-pourpre foncé, arrondies, confluentes en deux lignes irrégulières, sur la moitié interne des sépales et des deux pétales, tandis que leur labelle plus court, triangulaire, est d'un jaune pâle, avec quelques grandes macules arrondies, de couleur jaune-orangé.

Sonerila margaritacea, var. Hendersoni. — *Fl. Mag.*, avril 1875, pl. 159. — Sonérile à perles, var. d'Henderson. — (Mélastomacées).

Cette variété l'emporte notablement sur le type de son espèce par son port ferme et compacte, ainsi que par sa vigueur. Ses feuilles ovales en cœur, acuminées, longues de 10-12 centim., sont élégamment panachées et comme marbrées de vert clair et

blanchâtre, tranchant brusquement sur le fond vert foncé; leur côte médiane est rouge, ainsi que les pétioles, la tige et les pédoncules. Ses inflorescences sont amples et touffues; elles comprennent un grand nombre de fleurs d'un rose vif. Cette belle plante exige la serre chaude.

Anthurium Patini. — *Flor. Mag.*, avril 1875, pl. 160. — Anthurie de Patin. — Nouvelle-Grenade. — (Aroïdées).

Cette belle Aroïdée a été découverte par M. C. Patin à qui elle est dédiée. Elle forme de fortes touffes, puisque la figure du *Floral Magazine* a été prise sur une qui, avec 0m 60 de hauteur, avait tout autant en diamètre. Ses feuilles longuement pétiolées ont leur limbe d'un beau vert, lancéolées, rétrécies en longue pointe au sommet, fortement et élégamment ondulées aux bords; elles sont longues d'environ 0m 20 sur 0m 05-0m 06. La plante produit de nombreuses inflorescences portées chacune sur une longue hampe grêle et remarquables par leur spathe étalée ou quelque peu rabattue, ovale, surmontée d'un long rétrécissement, et dont la couleur est un beau blanc de neige. C'est, en somme, une espèce élégante, très-florifère, qui mérite d'être répandue beaucoup plus qu'elle ne l'est encore. Il lui faut la serre chaude et beaucoup d'eau. Elle se plaît dans un mélange de terre franche et de terreau de feuilles.

Pyrus Maulei M. T. Mast. — *Flor. Mag.*, mai 1875, pl. 161. — Poirier de Maule. — Japon. — (Pomacées).

Ce magnifique arbrisseau a été récemment introduit du Japon en Angleterre par MM. Maule et fils, de Bristol, et décrit pour la première fois dans le *Gardeners' Chronicle*, en juin 1874. En mai et juin, il se couvre d'une véritable profusion de fleurs d'un rouge écarlate-orange tellement brillante que la peinture ne peut en donner qu'une idée imparfaite. Il succède à ces fleurs de charmantes pommes d'une très-belle couleur abricot, avec lesquelles on prépare une conserve agréable et très-parfumée; ces fruits mûrissent en automne. Les feuilles de cet arbuste sont petites, ovales, dentées en scie, très-obtuses au sommet; ses branches et ses rameaux sont épineux au bout. C'est une excellente acquisition pour les groupes et massifs d'arbrisseaux. Le *Pyrus Maulei*

reprend parfaitement de greffe sur Pommier ou sur Épine, mais non sur Poirier.

Phalænopsis Portei. — *Flor. Mag.*, mai 1875, pl. 162. — Phalénopside de Porte. — Iles Philippines. — (Orchidées).

Cette espèce est l'une des plus belles du genre auquel elle appartient, ses grandes inflorescences pendantes réunissent, sur les pieds vigoureux, un grand nombre de fleurs larges de 0m 07-0m 08, dans lesquelles les sépales et pétales ovales sont d'un blanc pur, translucides, tandis que le labelle trilobé, à lobes latéraux relevés, avec le médian, beaucoup plus grand, prolongé au sommet en une queue surmontée de deux petites pointes, est coloré en rose-rouge teinté d'orangé à la base du grand lobe. Les pieds très-forts portent jusqu'à 60 de ces fleurs, et leur floraison dure quatre mois pleins. Quant au port et au feuillage de cette plante, ils ressemblent tout à fait à ceux du *Phalænopsis amabilis*. Le journal anglais dit qu'il n'a jamais été importé en Angleterre que deux pieds de cette magnifique Orchidée, dont un existe encore chez M. R. Warner, de Broomfield, et que ces deux plantes formaient deux variétés distinctes, dont l'une avait les sépales et pétales rosés, tandis que l'autre les a parfaitement blancs.

Phalænopsis leucorrhoda Reichb. fil. — *Flor. Mag.*, juin 1875, pl. 166. — Phalénopside blanche et rose. — Archipel indien. —(Orchidées).

Cette belle plante a été importée dans l'établissement de M. Will. Bull, à Chelsea. M. Reichenbach, fils, qui l'a décrite le premier, dans le *Gardeners' Chronicle*, en mars 1875, présume que ce peut être un hybride entre les *Phalænopsis Schilleriana* et *amabilis*. Les feuilles en sont marquées de bandes irrégulières de macules foncées sur fond clair à peu près comme dans le *Ph. Schilleriana*, et les fleurs en sont blanches, teintées de rose à la base des sépales et pétales, avec le labelle également blanc, mais teinté de jaune-orangé au centre et ponctué de rouge sur la base de ses deux lobes latéraux. C'est une magnifique plante à grandes inflorescences pendantes du plus bel effet.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1876.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas motivé d'opposition. — Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis une Dame patronnesse. — Enfin il apprend à la Compagnie que M. Barbeau, aîné (Louis-Adrien), faisant partie de la Société depuis vingt-cinq années révolues, a été admis, sur sa demande écrite, à passer dans la catégorie des Membres honoraires, conformément aux dispositions du Règlement.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre* Marjolin et de la variété rubanée, ainsi qu'une potée de jeunes *Tétragones* provenant d'un semis effectué en décembre. — Le Comité de Culture potagère, par l'organe de son Président, fait l'éloge de ces divers produits et propose d'accorder une prime de 3e classe pour la présentation qui en est faite. — Cette proposition est mise aux voix et adoptée. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que le succès obtenu par M. Simon dans son semis de graines de Tétragone prouve que cette plante est loin d'offrir, pour sa multiplication de semis (1), les difficultés auxquelles croient beaucoup d'horticulteurs. Il dit aussi que la Pomme de terre rubanée n'a certainement pas la nouveauté qu'on lui attribue aujourd'hui puisque lui-même l'a cultivée, à la date d'une dizaine d'années.

---

(1) Il est bon de dire que la Tétragone se sème fréquemment d'elle-même sur place; d'où il résulte qu'on trouve ensuite là des pieds qu'il suffit de relever pour la plantation.

2° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, des *Pommes de terre* Marjolin et des *Haricots* verts récoltés sur des pieds qui proviennent de graines mises en terre le 13 février dernier. — Pour la présentation de ces produits remarquables, le Comité compétent demande qu'il soit accordé à M. Chardine une prime de 3e classe; sa demande est accueillie par la Société.

3° Par M. Arnould, des tubercules de plusieurs variétés de Pommes de terre dont les pousses sont déjà en bonne végétation, ou, comme on le dit vulgairement et à tort, en germination. M. Arnould a joint au lot de Pommes de terre qu'il a déposé sur le qureau une note dont un résumé est donné par M. le Président du Comité, et dans laquelle sont consignés les résultats d'observations faites par lui sur les catégories qui peuvent être établies parmi les variétés les plus connues, selon que le développement de leurs germes est plus ou moins hâtif.

4° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), des *Fraises* Marguerite (Lebreton), May Queen et Quatre-saisons, un panier de *Haricots* verts, cinq *Concombres* ordinaires et anglais. — Ces divers produits ont paru tellement beaux au Comité de Culture potagère qu'il propose d'accorder une prime de 1re classe à l'habile horticulteur qui les a obtenus, en exprimant des regrets de ce que le Règlement ne l'autorise pas à élever plus haut sa demande de récompense. — Cette proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Compagnie.

5° Par M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, des *Asperges* de la variété Rose hâtive cueillies sur des pieds venus d'un semis fait en 1874, qui ont été repiqués à la fin du mois de mai de la même année et plantés ensuite en 1875. — Le Comité de Culture potagère est d'avis que M. Gauthier (R.-R.) doit recevoir une prime de 2e classe en raison de la hâtiveté de ses Asperges. Cette prime est accordée par la Compagnie, mais M. Gauthier rappelle qu'il n'est pas dans l'usage d'accepter les primes qui lui sont accordées, ses présentations étant faites dans un but tout désintéressé, et il ajoute qu'il reste aujourd'hui fidèle à cette habitude.

6° Par M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* récoltées en pleine terre et d'une telle beauté que le Comité com-

pétent demande pour lui une prime de 1re classe qui est accordée par la Compagnie.

7° Par M. Girardin, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), une petite botte d'Asperges.

8° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, des *Ambrevades*, petites gousses dont on fait beaucoup de cas à l'île Bourbon où on les mange mélangées aux Pois verts.

9° Par M. Fresgot, amateur, une collection nombreuse pour la saison de fruits comprenant les *Poires* Doyenné d'hiver de plein vent, Jaminette, Doyenné d'Alençon, Bon-Chrétien d'hiver, Beurré d'Hardenpont, Saint-Germain, Bergamotte Espéren, Suzette de Bavay; et les *Pommes* Reinette du Canada, Reinette de Caux, Calville blanc d'hiver. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que ces beaux fruits sont, pour la plupart, bien conservés quoiqu'on se soit borné à les tenir dans un bon fruitier, sans leur faire subir la moindre préparation particulière. Une prime de 1re classe est demandée pour M. Fresgot et accordée par un vote de la Société.

10° Par M. Auguste François, fils, propriétaire au Tapis-Vert, à Blidah (Algérie), 20 *Oranges* de Blidah que le Comité d'Arboriculture déclare être des fruits beaux et de bon goût. Jugeant d'après la dégustation qu'il a faite de deux de ces Oranges prises au hasard, il dit qu'elles sont juteuses, assez sucrées, parfumées, peu acidulées mais un peu trop mûres. Il demande que, pour cette présentation, il soit donné à M. François une prime de 2e classe que la Société accorde par un vote.

A ce propos, M. A. Rivière dit que les Oranges de Blidah sont justement estimées. En 1858, la Société centrale ayant organisé une Exposition des produits de l'Algérie et du Midi de l'Europe, il y arriva beaucoup d'Oranges de l'Algérie, de l'Espagne et de l'Italie. Une Commission spéciale fut chargée d'apprécier, par la dégustation, le mérite relatif de toutes ces Oranges de provenances très-diverses; le résultat général de l'examen qu'elle en fit, et qui l'occupa une journée entière, fut que la vraie Orange de Blidah, à peau épaisse et rugueuse, était la meilleure de toutes.

11° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, plusieurs pieds fleuris de Cinéraire à feuille de Peuplier (*Senecio*

populifolius) ; trois pieds en fleurs de *Mantisia saltatoria* et un pied également fleuri de *Cytisus proliferus*. Pour la présentation de ce lot intéressant à divers titres, il reçoit de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

M. A. Rivière donne de vive voix quelques renseignements au sujet des plantes qu'il a déposées sur le bureau : 1° Les Cinéraires à feuilles de Peuplier qu'il met sous les yeux de la Compagnie ont encore les pétales (ligules ou demi-fleurons) du rayon un peu étroits et laissent à désirer comparativement aux Cinéraires herbacées (*Senecio cruentus* DC.) qui sont habituellement cultivées ; mais les conditions dans lesquelles elles ont été obtenues rendent parfaitement compte de cette infériorité et font espérer, d'un autre côté, que de notables et rapides améliorations seront la récompense des efforts qui seront faits ultérieurement dans la culture de ces plantes. Il n'y a que six ou sept ans, en effet, que M. A. Rivière avait commencé de cultiver le *Senecio populifolius*, qui est vivace et ligneux dans sa partie inférieure, qui, par suite, peut aisément être multiplié de boutures, en vue d'en obtenir des variétés comparables à celles des Cinéraires herbacées. Il avait déjà obtenu des plantes assez perfectionnées pour que, lorsqu'il en présenta à la Société une douzaine de variétés à coloris différents, elles fussent remarquées par elle. Malheureusement le siége de Paris par les Allemands lui fit perdre toutes ces plantes. Il a repris ses essais d'amélioration, à la date de deux ans seulement. A la première fructification des pieds qu'il avait choisis, il a fait un semis des graines qu'il avait récoltées sur un seul, et la deuxième génération qu'il a ainsi obtenue a produit les plantes qu'on voit aujourd'hui, parmi lesquelles il existe déjà quelques coloris différents. Or, on sait que lorsque le type primitif d'une plante a pu être ébranlé, cette plante fait des progrès rapides dans la voie de la variation ; il n'y a donc pas lieu de douter que les graines que porteront les pieds de cette seconde génération ne donnent des variétés de couleurs notablement plus nombreuses et plus voisines des formes perfectionnées qu'il se propose d'obtenir. Seulement il aura toujours soin de prendre pour porte graines les pieds dont la tige sera la plus dure et le mieux lignifiée à sa base, afin de conserver à ses Cinéraires le mérite majeur de pou-

voir toujours se mutliplier de boutures et, par conséquent, de pouvoir être conservées en collections permanentes, ce qui est impossible avec les Cinéraires ordinaires qu'on obtient constamment de semis.

M. Ramey fait observer qu'il a été introduit dans le commerce, à la date de huit ou dix ans, une catégorie de Cinéraires obtenue en Allemagne, qu'on nommait *Cineraria Webbii,* qui était venue de la Cinéraire ordinaire et de celle à feuilles de Peuplier; mais ces plantes ont été abandonnées comme étant tardives et il n'en est guère resté que la Cinéraire à fleurs bleu d'azur dont la tige est ligneuse, mais qui est tardive.

M. Burel rappelle que, à la date d'une trentaine d'années, les marchés aux fleurs de Paris étaient alimentés d'une Cinéraire encore plus ligneuse, nommée Queen Victoria; mais la maladie du blanc a attaqué cette plante qu'elle a détruite; c'est alors qu'on y a substitué la Cinéraire herbacée ou *Senecio cruentus* DC.

M. A. Rivière dit que, dans les jardins botaniques, on cultivait un *Senecio populifolius* qui s'élève à un mètre de hauteur. En 1868-1869, il en faisait, dans le jardin du Luxembourg, des massifs d'un joli effet. Quant à celui qu'il a pris pour point de départ de ses expériences, il ne l'a vu que chez M. Robichon, d'Argenteuil, chez qui il l'a pris. Il espère que cette plante, après avoir subi les améliorations dont elle est évidemment susceptible, pourra rendre service dans les jardins.

M. A. Rivière dit encore que le *Mantisia saltatoria,* curieuse Zingibéracée dont le nom rappelle la comparaison qu'on a établie entre la forme singulière de son labelle et la silhouette d'une danseuse de ballet, bien qu'il paraisse n'avoir pas été fort apprécié par le Comité de Floriculture, n'est cependant pas dépourvu de beauté, surtout quand il forme des pieds assez forts pour développer une douzaine de tiges florifères. C'est du reste une espèce rare et d'une culture difficile. — Quant au *Cytisus proliferus*, arbrisseau indigène des Canaries et particulièrement de l'île de Ténériffe où on le nomme *Tagasaste*, il est avidement recherché par les moutons qui s'en montrent friands. Comme il peut venir sur les coteaux arides, il se répand déjà beaucoup en Algérie où il permet d'obtenir un bon fourrage sur des terres impropres à toute autre culture.

En lui-même et comme plante ornementale, il est assez florifère et assez élégant pour pouvoir occuper une place très-convenable dans les jardins.

12° Par M. Michel, au nom de la maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, deux variétés de *Cinéraires* hybrides à fleur double et trois pieds fleuris de la Tulipe de Greig (*Tulipa Greigi* Regel), fort belle espèce du Turkestan, à feuilles maculées de brun et à grandes fleurs d'un écarlate très-vif avec œil noir. — Le Comité de Floriculture demande que M. Michel reçoive une prime de 1re classe pour cette présentation de deux remarquables nouveautés ; et sa demande est accordée par la Compagnie.

M. Michel fait observer que les Cinéraires à fleur double ne sont pas des plantes obtenues par la maison Vilmorin ; elles se trouvent dans le commerce depuis quelques années, et les pieds qui sont présentés aujourd'hui viennent de graines du commerce.

13° Par M. Millet, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un bouquet de *Roses* forcées des variétés suivantes : Pompon de Bourgogne à fleurs blanches, Pompon de Bourgogne à fleurs rouges, Souvenir de la Malmaison. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, la Compagnie accorde à M. Millet, pour la présentation de ces fleurs, une prime de 3e classe.

M. Millet fait observer que ses Rosiers Pompons de Bourgogne ont été chauffés par les sentiers. Le Rosier Souvenir de la Malmaison donne ses fleurs pour la seconde fois, dans le cours de cet hiver. La fleur du Pompon de Bourgogne est, dit-il, la plus recherchée à Paris; malheureusement l'expérience lui a montré que la variété à fleur rouge ne convient point pour la culture forcée parce que ses Roses s'ouvrent trop vite.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir 4 de 1re classe à MM. Millet, fils, Lhérault (L), Fresgot et Michel, pour la maison Vilmorin-Andrieux ; 1 de 2e classe à M. Aug. François, M. Gauthier (R.-R.) renonçant à celle à laquelle il a droit ; enfin 3 de 3e classe à MM. Simon, Chardine et Millet, fils.

M. le Président annonce que, dans son avant-dernière séance, le Conseil d'Administration, en raison de cette circonstance que

l'Exposition de cette année aura lieu à une époque à laquelle les fruits ne viennent pas encore, a décidé qu'un concours permanent pour les fruits serait ouvert, cette année, devant la Société, de manière à constituer une sorte d'Exposition permanente.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts informe M. le Président qu'il a bien voulu accorder à la Société, à l'occasion de sa prochaine Exposition, une coupe vénitienne fond bleu avec deux vases en porcelaine, de la manufacture nationale de Sèvres, pour être donnés comme prix d'apports faits à cette Exposition.

2° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce annonce à M. le Président qu'il veut bien accorder à la Société centrale d'Horticulture deux médailles d'or grand module, pour être décernées à la suite de la prochaine Exposition.

3° Une lettre de M. Parlatore, Président de la Société toscane d'Horticulture, qui apprend que, dans la dernière conférence horticole tenue par la Société royale toscane d'Horticulture, il a, comme Président, prononcé un éloge de l'illustre botaniste, M. Ad. Brongniart, qui était Membre honoraire de cette société. « On me chargea alors à l'unanimité, écrit M. Parlatore, d'exprimer à la Société centrale d'Horticulture, qui vient de faire une si grande perte, nos sentiments de douleur bien sincère. Agréez ce témoignage d'estime et d'affection à l'égard de l'illustre savant que nous regrettons tous. Son activité et son zèle peu ordinaires nous serviront d'exemple et d'encouragement à redoubler d'efforts afin de contribuer au progrès de l'horticulture. »

4° Des demandes de délégués devant remplir les fonctions de Jurés à l'Exposition que la Société d'Horticulture d'Orléans doit tenir à Orléans, du 3 au 10 mai prochain, à l'occasion du concours régional agricole, et à celle que la Société d'Horticulture et de petite culture de Soissons, section de Reims, tiendra, dans cette dernière ville, du 27 mai au 6 juin. — M. Pigeaux veut bien représenter la Société d'Horticulture à l'Exposition d'Orléans, et M. Salanson accepte la même mission pour l'Exposition de Reims.

5° Une lettre de M. Henri Joret qui rapporte que, en 1865, ayant reçu, à Compiègne (Oise), un fruit de Grenadier (*Punica Granatum L.*), qui avait été récolté dans cette ville il en sema les graines afin de tenter la culture en pleine terre de cette espèce, sous le climat de Paris. Semées en terrine, sous cloche, ces graines germèrent en peu de temps, et les jeunes plants qui en provinrent furent empotés, puis plantés en pépinière. Ils y passèrent l'hiver sans abri. Quelques années plus tard, ils furent plantés à la pointe d'un massif où ils se trouvent encore aujourd'hui. Ils y ont supporté sans le moindre abri plusieurs hivers, notamment celui de 1871-1872, pendant lequel le thermomètre est descendu, du 8 au 9 décembre, à Compiègne, jusqu'à — 27°.—Un de ces jeunes pieds a été donné au Jardin des Plantes où il a été planté en pleine terre et sans abri dans une plate-bande de l'école de Botanique. Il y a déjà supporté trois hivers sans souffrir du froid, tandis qu'un pied du Grenadier ordinaire, placé tout à côté, a perdu ses tiges par le froid de l'hiver dernier.

6° Une lettre par laquelle M. le Dr Turrel, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, ayant son siége à Toulon, demande l'échange des publications de cette Société avec le *Journal* de la Société centrale. — M. le Secrétaire-général dit que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a consenti à cet échange.

M. Le Secrétaire-général annonce plusieurs pertes dont la Société vient d'être frappée par le décès de MM. le comte de Gomer, amateur aussi instruit que zélé d'horticulture, à qui l'on doit plusieurs excellents écrits sur divers points de l'art horticole, et dont les magnifiques collections de plantes qu'il avait réunies dans sa propriété de Courcelles, près d'Amiens, ont été successivement l'objet de deux Rapports des plus laudatifs devant la Société, Jouet (Ch.-Fr.), le Baron de Heckeren de Wassmare, le vicomte Léopold d'Hendecourt, Collin (Alexandre) et Duval (J.-B.)

M. le Président apprend à la Compagnie que le Comité de Culture potagère a décidé que la médaille offerte par M. Moynet pour la personne qui ferait, dans l'année, les apports les plus importants de plantes et produits potagers, serait décernée à M. Millet, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine). Cette décision aura son

effet lorsqu'elle aura été ratifiée par la Commission des Récompenses.

M. Léo d'Ounous, de Saverdun (Ariége), adresse de vifs remerciements, au nom des inondés du Midi, pour les secours qui leur ont été donnés et à l'aide desquels ils ont pu réparer les affreux dégâts que les eaux avaient faits dans leurs cultures et dans leurs habitations.

M. Ch. Joly entretient la Compagnie de l'action probable de l'ozone sur la végétation à propos d'un appareil qui a été imaginé par M. le marquis de Carvalho pour produire de l'ozone et qu'il regarde comme pouvant être appliqué à l'horticulture. On pourrait, pense-t-il, en essayer l'effet sous des châssis et il sait que M. de Carvalho serait disposé à se prêter aux expériences qu'on voudrait tenter à l'aide de son appareil, M. Ch. Joly serait charmé de voir des Membres de la Société se livrer à ces expériences.

M. l'ingénieur Alfred Durand-Claye a la parole pour faire connaître à la Compagnie la nouvelle phase dans laquelle entre aujourd'hui l'importante question relative à l'emploi de l'eau des égouts de Paris dans la culture. Il rappelle les progrès que cette question a faits jusqu'à ce jour. Les essais d'utilisation de cette eau ont été faits d'abord à Clichy, dans des proportions très-restreintes ; en 1869, on a transporté ce liquide de l'autre côté de la Seine, dans la presqu'île de Gennevilliers. Après la guerre, l'Administration municipale a consacré une somme importante à ces travaux et on a pu agrandir notablement le champ d'expériences. Cependant bien qu'il ait été constaté, à Gennevilliers, qu'un hectare de terre en culture peut absorber en un an 50 000 mètres cubes d'eau d'égout et donne alors de belles récoltes, bien que, d'un autre côté, la surface ainsi arrosée et engraissée comprenne environ 150 hectares autour du premier champ d'expérience, il reste encore un excédant considérable de liquide qui, n'étant pas employé, doit être versé dans la Seine qu'il corrompt. On songe donc aujourd'hui à conduire cet excédant dans la plaine de Nanterre, Colombes, etc., où l'irrigation pourra être opérée sur une surface de 1 000 hectares. Poussant même plus loin on amènera la portion non employée au bout de la forêt de Saint-

Germain, de manière à pouvoir répandre, au besoin, ce fleuve boueux sur une surface de 6 000 hectares qui, étant plus que suffisante pour l'absorber, mettra l'administration municipale à l'abri des exigences des propriétaires. L'avant-projet qui a été dressé à cet égard va être soumis à une enquête pour cause d'utilité publique. M. Alfr. Durand-Claye dit qu'il a tenu à faire connaître l'état actuel des choses à la Société centrale d'Horticulture parce qu'elle s'est toujours vivement intéressée à l'utilisation des eaux d'égout pour la culture et parce que plusieurs de ses Membres, notamment MM. Vivet, Forest, Chevalier, etc., par les excellents résultats qu'ils ont obtenus et qu'ils obtiennent encore en employant ces eaux dans leurs cultures, ont fourni une démonstration par les faits du parti qu'on peut en tirer. Il a donc pensé que la Société apprendrait avec plaisir le grand développement que va prendre, selon toute probabilité, l'application de ce liquide à la culture et c'est là le motif pour lequel il a fait sa communication.

M. Michelin rappelle que, non-seulement la Société centrale d'Horticulture a suivi avec le plus grand intérêt ce qui a été fait à Gennevilliers, mais encore que dernièrement la Société des Agriculteurs de France a proposé un prix pour l'emploi des eaux d'égout, dans la culture potagère, partout où, en France, il y a de ces eaux à utiliser.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Notice nécrologique sur M. Mathieu Bossin; par M. E. Vavin.

2° État de la végétation des Pommes de terre à la fin de mars 1876; par M. Edm. Arnould.

3° Mémoire sur le Maté; par M. Hédiard.

4° Étude sur des fruits locaux; par M. C. Baltet.

5° Compte rendu d'essais faits pour préserver la Vigne des gelées printanières; par M. Bahin, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Château-Thierry.

6° Note sur un insecte hémiptère réputé nuisible à certains fruits; par M. Maurice Girard.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1876.

PRÉSIDENCE DE M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Michelin dit qu'il lui semble difficile que la Société centrale d'Horticulture de France, gardienne vigilante des intérêts de l'horticulture et de ceux des horticulteurs, se désintéresse de la question importante de l'emploi horticole des eaux d'égout sur laquelle M. l'ingénieur Alfr. Durand-Claye a appelé son attention d'une manière toute particulière, dans la dernière séance. Aujourd'hui cette question va être définitivement résolue; l'enquête qui doit fournir les éléments de la solution qu'on attend est ouverte, tant à Paris qu'à Versailles et à Saint-Denis. Or, la Société centrale s'est beaucoup occupée des arrosements à l'eau d'égout, dans les cultures potagères et fruitières; elle a même entendu la lecture de Rapports spéciaux constatant les bons effets de ces arrosements, et elle a imprimé ces Rapports dans son *Journal*. D'un autre côté, plusieurs de ses Membres ont été les promoteurs de cette culture et aujourd'hui encore ils s'en occupent avec plus de zèle et de succès que jamais. L'opinion qu'elle a nettement exprimée à cet égard, en diverses circonstances, aurait certainement une haute valeur aux yeux des personnes chargées de diriger l'enquête; de là M. Michelin dit qu'il serait essentiel de la leur faire connaître. Sans doute, ajoute-t-il, des personnes intéressées à empêcher ce mode d'utilisation de l'eau d'égout élèvent des objections; mais aucune de ces objections ne résiste au plus léger examen, ni surtout à l'autorité des faits. Ainsi on dit que l'eau d'égout nuit à la qualité des produits potagers; or, nous savons tous le contraire; on a même prétendu qu'ils pouvaient devenir malsains, comme si les racines des plantes n'étaient pas le plus parfait des filtres et si, en outre, l'élaboration par les tissus vivants ne modifiait pas entièrement la nature des substances absorbées, en supposant qu'une substance malsaine fût absorbée telle qu'elle se trouvait à l'extérieur. Une autre raison qui milite puissamment en faveur de l'emploi

des eaux des égouts de Paris, et qui achève d'en prouver les avantages, c'est que les terres auxquelles on les amène, qui pouvaient à peine être louées au prix de 80 fr. l'hectare, sont maintenant demandées par des cultivateurs à raison de 450 francs.

M. Ch. Joly dit qu'il partage l'avis de M. Michelin et qu'il a même préparé une lettre qu'il se propose d'adresser à M. le Préfet, après l'avoir soumise à M. le Président de la Commission nommée pour l'étude de cette question. Dans cette lettre, dont il donne lecture, il s'est placé uniquement sur le terrain de l'horticulture, ne voulant pas aborder les autres côtés de la question, relativement auxquels la compétence des horticulteurs pourrait être contestée.

M. le docteur Jeannel, tout en approuvant ce qui vient d'être dit, fait cependant une réserve. En effet, il ne croit pas que la Société d'Horticulture doive négliger le côté hygiénique de la question. Si quelqu'un, dit-il, est en mesure de connaître l'influence que des arrosements abondants avec de l'eau d'égout peuvent exercer sur la santé, ce sont certainement les jardiniers que leurs travaux retiennent constamment sur ces terres que certaines personnes prétendent être infectées. Si, contrairement à cette assertion, ils n'ont jamais ressenti d'influence nuisible, ils devraient faire connaître les résultats de leur expérience personnelle.

M. Forest répond que jamais la colonie horticole d'Asnières n'a éprouvé le moindre mal pouvant résulter de la prétendue infection des terres abondamment arrosées à l'eau d'égout. Malheureusement il n'est pas facile de faire entendre la vérité à cet égard ; ceux des Membres de la colonie qui se sont présentés pour faire leur déposition n'ont pu obtenir l'entrée et toute leur insistance est venue échouer contre un refus formel. Au reste, ajoute-t-il, on sait que l'opposition résolue que rencontre aujourd'hui la culture à l'eau d'égout vient surtout de propriétaires de villas et maisons de campagne qui craignent que leurs propriétés ne perdent de leur prix comme propriétés d'agrément si les projets de l'administration pour étendre cette culture spéciale venaient à se réaliser.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés

dans la dernière séance, et contre qui aucune opposition n'a été formulée. — Il annonce que M. Tourasse (P.-L.), Membre titulaire à Pau (Basses-Pyrénées), ayant fait le versement prescrit par le Règlement, vient de passer dans la catégorie des Membres à vie, et que M. Chauvière, Membre fondateur, Grande-Rue, 98, à Pantin (Seine), qui fait partie de la Société d'Horticulture depuis l'année 1841, a remis un titre de rente égale à la cotisation annuelle qui le constitue Membre titulaire perpétuel.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. E. Vavin, une *Igname* en pot d'une variété qu'il croit donner un tubercule arrondi. — La suite de la culture montrera, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, si en effet le tubercule de cette Igname est constamment arrondi.

2° Par M. Lhérault (L.), d'Argenteuil (Seine-et-Oise), deux bottes d'*Asperges*, variété rose hâtive, que le Comité de Culture potagère a trouvées plus belles encore que celle que le même horticulteur avait présentée, à la dernière séance. Aussi ce Comité demande-t-il que M. Lhérault (L.) ait l'honneur d'un rappel de la prime de 1re classe qu'il a obtenue pour sa précédente présentation.

3° Par M. Beauvivre, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* d'une telle beauté que le Comité compétent propose d'accorder à cet horticulteur une prime de 1re classe. Cette proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Compagnie.

4° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Talabot, sur le domaine de Maury, près Limoges (Haute-Vienne), une botte formée de 33 *Asperges* qu'il a récoltées sur six griffes ayant trois années de plantation.

5° Par M. Lapierre, pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge-Paris, une caisse de *Fraises* Quatre-Saisons, de semis, une caisse de Fraises docteur Morère (Berger), une caisse de Fraises Victoria (Trolopp), deux pieds en pots du Fraisier docteur Morère, chargés de fruits, qui ont été cultivés en pleine terre, sous châssis, deux pieds en fruits du Fraisier Lucotte (Lebeuf), variété annoncée seulement en 1873, qui se recommande pour sa précocité, dans la culture sous châssis; ils ont été cultivés en pots sous châssis; enfin un pied cultivé de même et portant des fruits du

Fraisier Pauline (docteur Nicaise). — M. le Président du Comité de Culture potagère fait le plus grand éloge des Fraises et Fraisiers composant cette présentation; il demande, pour M. Lapierre, une prime de 1re classe que la Société accorde. — Il fait observer que la variété Docteur Morère semble devenir de plus en plus recommandable pour la beauté de ses fruits.

6° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un fruit de Pamplemousse (*Citrus Decumana L.*), provenant du jardin du Hamma (Algérie), qui n'a pas moins de 0m 63 de circonférence.

7° Par M. Lapierre, une corbeille contenant 16 *Poires* de 12 variétés différentes. Ces fruits, déclare le Comité d'Arboriculture, sont bien conservés; mais ce sont ceux de variétés qui naturellement se conservent bien, et qui d'ailleurs sont, pour la plupart, de qualité inférieure.

8° Par M. Lecaron, grainier-fleuriste, quai de la Mégisserie, 20, 15 *Cinéraires* fleuries en pots, dans lesquelles M. le Vice-président du Comité de Floriculture dit que ce Comité a particulièrement remarqué une excellente culture et une abondance de fleurs sans égale. — La proposition faite par le Comité d'accorder à M. Lecaron une prime de 1re classe est mise aux voix et adoptée.

9° Par M. Hédiard, place de la Madeleine, 21, un énorme *Oignon* qu'il a reçu de la Martinique sous le nom d'Amaryllis Marie Joséphine. Il désirerait savoir si ce nom est exact. — M. A. Rivière fait observer que ce n'est certainement pas l'*Amaryllis* (*Brunswigia*) *Josephinæ* Red., qui du reste est une espèce du Cap de Bonne-Espérance. Le gigantesque et très-long oignon qui se trouve sur le bureau a bien plutôt l'apparence de celui d'un *Crinum* et ressemble assez à celui du *Crinum amabile* Don, espèce des îles de la Sonde, pour pouvoir être pris pour celui-ci.

10° Par M. Moulard, horticulteur à Neuilly (Seine), les fleurs coupées de *Pensées* appartenant à 100 variétés différentes, pour la présentation desquelles le Comité de Floriculture demande qu'il reçoive une prime de 3e classe. Cette prime est accordée par la Compagnie.

11° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, des *Giroflées* Ravenelles, semis de 1876.

12° Par M. Daudin, propriétaire à Boissy, près Chaumont (Oise),

une branche fleurie d'*Edwardsia microphylla* Salisb. (*Sophora microphylla* Ait.), très-bel arbrisseau ou petit arbre de la Nouvelle-Hollande, qui est chargé de grappes de ses grandes fleurs jaune d'or.

13° Par M. Fichet, rue de Lagny, 51, à Vincennes, des *Seringues* à jet continu dans les unes, intermittent dans les autres, qui sont renvoyées à l'examen du Jury de l'Exposition prochaine.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : trois de 1re classe à MM. Beauvivre, Lapierre et Lecaron, 1 de 3e classe à M. Moulard.

A l'occasion des présentations, M. Buchetet a la parole et dit que le Comité d'Arboriculture ayant été constitué en Jury du concours permanent pour les fruits qui est ouvert, cette année, par la Société, il croit devoir avertir les Membres qui veulent concourir qu'ils doivent compter beaucoup moins sur le nombre des variétés dont ils présenteront des échantillons que sur le choix et le mérite réel de ces variétés. En effet, le Comité tient bien moins à savoir qu'il y a beaucoup de mauvais fruits dans les jardins, qu'à acquérir la certitude qu'on n'y conserve guère que de bons fruits. Sans doute ceux qui cultivent de mauvaises variétés en expliquent la conservation en disant que ce sont des fruits à cuire ; mais à quoi bon consacrer son terrain à des fruits qui ne sont bons que cuits, puisque tous les fruits à couteau dont la chair est ferme fournissent de meilleures compotes que ceux qui ne peuvent avoir d'autre destination que d'être mangés cuits ? Il sera bon de ne pas perdre de vue cette considération, une collection uniquement composée de variétés reconnues bonnes devant l'emporter sur celles qui comprendront un mélange de fruits bons avec beaucoup de médiocres ou mauvais.

M. le Secrétaire-général étant retenu à Versailles par la session du Conseil général de Seine-et-Oise, l'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Ch. Roty, jardinier à l'île St-Denis, demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller examiner, à Montmorency, dans trois établissements différents, un appareil de chauffage de son invention et qui est déjà adopté

dans beaucoup d'établissements. — Cette demande est renvoyée au Comité des Arts et Industries; mais il sera répondu que cette demande devra être renouvelée l'hiver prochain, cette époque de l'année étant la seule qui permette d'expérimenter sur des appareils de chauffage.

2° Une lettre de M. Fichet, de Vincennes, qui annonce avoir composé un insecticide au moyen duquel il détruit promptement tous les insectes nuisibles qui peuvent attaquer les parties aériennes des plantes. M. Fichet ne fait pas connaître la composition de son insecticide. D'ailleurs il n'adresse à ce sujet aucune demande à la Société.

3° Une demande de Commission adressée par M. Dupuy-Jamain qui désire voir examinée par des personnes compétentes une collection de Pivoines arborescentes de semis et autres qu'il cultive dans son établissement situé chemin du Moulin-des-Prés, 18, à Paris. Cette demande ayant été renvoyée au Comité de Floriculture, la Commission a été composée par lui de MM. Eugène et Charles Verdier, Chardine, Masson, Duvivier et Burelle.

4° Une lettre de M. Larivière, Membre de la Société, qui transmet une copie d'une note adressée à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce par M. Sidler, au sujet d'un procédé par lequel il a combattu le Phylloxera dans des vignobles du Midi de la France.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée d'Hyères (Var), par M. Richard Cortambert, Secrétaire honoraire de la Société de Géographie, et dans laquelle sont contenus des détails très-instructifs sur l'*Eucalyptus Globulus*, sur les qualités et les usages qu'on fait déjà de son bois, enfin sur les conditions qui assurent le succès des plantations de cet arbre recommandable à divers titres.

A la suite de cette lecture, que la Société a écoutée avec un vif intérêt, M. A. Rivière donne de vive voix les détails suivants qu'il regarde comme pouvant compléter à certains égards l'intéressante communication de M. Rich. Cortambert. En Algérie, dit-il, on a déjà une expérience acquise relativement à la plantation d'*Eucalyptus Globulus* en forêt, et cette expérience est assez décisive pour qu'il soit utile d'en communiquer les données à ceux

qui, comme l'a fait M. Rich. Cortambert, voudraient tenter de pareilles plantations sur les parties du littoral méditerranéen où elles ont chance de réussir. Or, jusqu'à ce jour, si l'on a beaucoup écrit et imprimé touchant l'*Eucalyptus*, bien peu des écrits publiés sur ce sujet ont un véritable intérêt pratique. En 1868, quand M. A. Rivière fut chargé de la direction du Jardin du Hamma, sa principale préoccupation fut de doter l'Algérie de grandes plantations d'*Eucalyptus*. Il réunit le plus possible d'observations puisées dans les divers points de l'Algérie où cet arbre avait été déjà planté en plus ou moins grand nombre, et, en somme, il s'est arrêté à la marche suivante qui a donné, depuis cette époque, d'excellents résultats. Le premier soin consiste à bien préparer la terre qui doit recevoir la plantation. Pour cela, on donne un premier labour avec une charrue ordinaire, après quoi on complète le défoncement par un second labour exécuté avec une charrue fouilleuse. On nivelle le sol et on plante ensuite, au lieu de semer, en plaçant les jeunes pieds sur des lignes espacées de cinq mètres et à 2 mètres 50 l'un de l'autre sur ces lignes. Les motifs de cet espacement, qui pourrait paraître considérable, sont les suivants : l'*Eucalyptus Globulus* se ramifie de bonne heure; s'il est planté trop serré, il vient mal, les rameaux se nuisent et le jeune arbre s'étiole. Au contraire, placés à la distance indiquée, les jeunes pieds peuvent étendre leurs branches; puis quand vient l'âge où elles s'entrecroisent, ils se soutiennent l'un l'autre, ce qui rend inutiles les tuteurs qu'il est toujours bon d'éviter. On ne doit jamais pincer les rameaux latéraux qui, laissés à eux-mêmes, s'allongent rapidement. Dans les plantations ordinaires on voit assez souvent des pieds renversés. Cela tient, non à la nature de l'arbre, mais à ce que le jeune plant, ayant été élevé en pots, a contourné ses racines en spirale, d'où il résulte qu'elles ne s'attachent pas au sol. Pour éviter cet inconvénient, on doit couper toutes les racines contournées qui repoussent ensuite bien droites. Quand la plantation est faite dans un sol bon et un peu humide, les arbres sont déjà devenus assez forts, vers la quatrième ou cinquième année, pour qu'on doive en enlever un sur trois. Pendant les trois premières années, il est essentiel de donner un labour à la charrue entre les arbres afin de tenir le sol aussi meuble que

possible et d'empêcher de pousser les mauvaises herbes qui, en Algérie, ont une végétation très-rapide. A la dixième année, on enlève encore un arbre sur deux, et on éclaircit encore une fois à la 15e année. Aujourd'hui on emploie beaucoup de bois d'*Eucalyptus* en Algérie. Les arbres de cinq ans fournissent des poteaux pour le télégraphe; les branchages sont un bon combustible. Un arbre de dix ans est estimé 20 francs, ce qui, sans compter le produit des éclaircies antérieures, donne, pour cette durée, un produit de 8 000 francs à l'hectare. M. A. Rivière ajoute que, quant à l'action avantageuse de l'*Eucalyptus* sur la salubrité du pays, il l'a déjà prouvée plusieurs fois par des exemples démonstratifs et que dès lors il n'a pas à en parler de nouveau. Au total, dit-il en terminant, bien qu'il y ait déjà beaucoup d'*Eucalyptus Globulus* en Algérie, il sera utile, à tous les points de vue, d'y en planter encore beaucoup.

M. le Président donne à la Compagnie des nouvelles satisfaisantes des préparatifs de l'Exposition. Les rapports de la Société avec l'administration des beaux-arts sont très-bons et il y a tout lieu d'espérer qu'ils resteront tels en toute circonstance.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une note sur l'*Anthonomus Piri*, par M. Maurice GIRARD.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1876.

MM.

1. BRÉCHIN (L.), propriétaire, à Cheffes-sur-Sarthe (Maine-et-Loire), présenté par MM. Lavallée et Jules Leclair.
2. JAMET (François-Théodore), entrepreneur de fêtes publiques, rue de Puebla, 65, à Paris, par MM. Dagorno et Laizier.

COMME DAME PATRONNESSE.

Madame la baronne de CHAMPLOUIS, boulevard de la Tour-Maubourg, 8, à Paris, présentée par Mme la baronne Reille, MM. Lavallée et Lecocq-Dumesnil.

ADMIS A L'HONORARIAT, le 23 MARS 1876.

M. BARBEAU, aîné (Louis-Adrien), avenue Victoria, 5, à Paris.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1876.

MM.

1. Barnier (Auguste), jardinier, rue Sézanne, 54, à Epernay (Marne), présenté par MM. Félix Delanoue et Albert Guignon.
2. Binet (Paul), constructeur de serres et caisses à fleurs, boulevard Saint-Vincent-de-Paul, 41, à Clichy (Seine), par MM. Lafarge et Rivière.
3. Boucherie (Maurice), propriétaire, au c teau de Cuzieu, par Saint-Galmier (Loire), par MM. Charles Joly et Alph. Lavallée.
4. Chevet (Charles-Joseph), rue de Rennes, 66, à Paris, par MM. Mallet et Royer.
5. Curé (Charles), horticulteur, rue Lecourbe, 315, à Paris, par MM. Charollois et Coutard.
6. Feuquet (Charles), propriétaire, rue de Rome, 45, à Paris, et à Saint-Voir, par Neuilly-le-Réal (Allier). par MM. F. Jamin, Lafarge et Rivière.
7. Lamaltina (le chevalier Luigi), chimiste, rue Saint-Honoré, 176, à Paris, et à Rome (Italie), par MM. Trêves, Preschez et Rivière.
8. Ledoux, fils (Alexandre), rue Saint-Sébastien, 10, à Nogent-sur-Marne (Seine), par MM. Dagrin et Lepère.
9. Nouton, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Billaud, 10, à Paris, par MM. Drouet et Alphonse Lavallée.
10. Poletnich, propriétaire, à Nogent-sur-Seine (Aube), par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.
11. Villemont (Henri-Charles), rue Bergère, 17, à Paris, par MM. Mallet et Royer.

Membre à vie. M. Tourasse (P.-L.), à Pau (Basses-Pyrénées).
Membre titulaire perpétuel. M. Chauvière, à Pantin (Seine).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS D'AVRIL 1876.

Annales agronomiques (avril 1876), par M. Dehérain. Paris; in-8°.
Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (2e semestre de 1875). Tours; in-8°.
Annales de la Société d'Émulation de l'Ain (1er trimestre de 1876). Bourg; in-8°.
Annales de la Société d'émulation des Vosges. Tome XV, 1er cahier. Epinal; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (1875; tome XXII). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Raincy-Villemonble (1875). Raincy; in-8°.

Apiculteur (avril 1876). Paris; in-8°.

Belgique horticole (mars, avril et mai 1876). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (janvier 1876). Riom; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (avril 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (nos 200 à 204 de 1875). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles de l'Hérault (août à décembre 1875). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Table du tome XIX). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (4e cahier de 1875). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes (n° 1 de 1876). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (mars 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Briou de (août 1875). Brioude; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre (nos 1 et 2 de 1876). Châteauroux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (1866 à 1875). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (mars 1876). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay (n° 1 de 1876). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (4e trimestre, janvier de 1875 et 1876). Fontenay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (janvier-février 1876). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (n° 1 de 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Quentin (juin-août 1875). Saint-Quentin; in-8°.

Bulletin de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot (1874-1875). Yvetot; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (février et mars 1876). Paris; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France, (janvier 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 avril 1876). Amiens; feuille in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Vitry-le-François (avril 1876). Vitry; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 5, 1875-1876). Paris; in-8°.

Catalogue de fruits des frères SIMON-LOUIS, à Plantières-lès-Metz (13e et 14e livraisons).

Catalogue de M. BRUANT (1876), horticulteur à Poitiers.

Catalogue de M. CROUSSE (1876), horticulteur à Nancy.

Catalogue de M. LINDEN (1876), horticulteur à Gand.

Catalogue de M. J.-B. RENDATLER (1876), horticulteur à Nancy.

Catalogue de M. ROUGIER-CHAUVIÈRE (1876), rue de la Roquette, 152, à Paris.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (nos 12, 13, 14, 15 et 16 de 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le) de la région lyonnaise (nos 7 et 8 de 1876). Lyon; in-8°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr ED. REGEL, cahier de février 1876). Stuttgart; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 3e et 4e cahiers de 1876). Hambourg; in-8°.

Institut (29 mars; 5, 12, 19 et 26 avril 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 mars 1876). Bordeaux; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (février 1875). Toulouse; in-3°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 7, 8, 9, 10, 11, 12 de 1875; et la liste des Membres pour 1876). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (1er trimestre de 1876). Lausanne; in-8°.

Journal des Campagnes (8 et 22 avril 1876). Feuille in-4°.

Maison de Campagne (1er et 15 avril 1876). Paris; in-4°.

Memoirs of the Boston Society of natural History (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Boston; 3 parties du tome II, 1re partie du tome III). Boston; in-4°.

Mittheilungen der K. K. Steiermaerkischen Gartenbau-Vereines (Communications de la Société I. et R. d'Horticulture de Styrie; 2e année, n° 7). Gratz; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. WITTMACK, mars et avril 1876). Berlin; in-8°.

Nederlandsche Flora en Pomona (Flore et Pomone des Pays-Bas décrite et éditée par la Société pomologique de Boskoop; 4e livraison). Groningue; in-4°.

Neunzehnter Jahres-Bericht des Gartenbau-Vereins für Bremen (19e Rapport annuel de la Société d'Horticulture de Brême pour l'année 1875). Brême; broch. in-8° de 80 pages.

Nord-Est (Le) agricole et horticole (1er, 15 avril 1876). Troyes; in-8°.

Proceedings of the Boston Society of natural History (Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston, parties 3 et 4 du tome XVI, parties 1 et 2 du tome XVII). Boston; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (nos 3 et 4 de 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er avril 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (avril 1876 avec planche). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 avril 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; cahier de mars et avril 1876). Rome; in-8°.

Science pour tous. (1er, 8, 15 avril 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas; nos 13 à 17 de 1876). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (1876). Rennes; in-8°.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice (1er trimestre de 1876). Nice; in-8°.

Société d'Horticulture, de Botanique et d'Agriculture de Montmorency (juillet-septembre 1875). Montmorency; in-8°.

Société d'Horticulture de Fougères (1875). Fougères; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (avril 1875). Senlis; in-8°.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers (126e Exposition). Anvers; in-8°.

Sud-Est (Le) (mars 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 1er, 8, 15 et 22 avril 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 1er, 8, 15 et 22 avril 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) Champenois (29 mars; 12, 19 et 26 avril 1876). Feuille in-4°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins in Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 9 à 13 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de mars et avril 1876). Munich; in-8°.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Rich. Cortambert a M. P. Duchartre.

Hyères (Var), 18 avril 1876.

Monsieur,

Je viens de lire le compte rendu de la séance du 24 février 1876 et j'ai à remercier M. Hayaux du Tilly d'avoir bien voulu entretenir votre assemblée de mes essais de plantation d'*Eucalyptus Globulus* dans le Midi.

Quelques doutes ont paru surgir au sujet de la qualité, de la valeur réelle du bois de l'*Eucalyptus Globulus*; je vais essayer de les faire disparaître.

Avant de tenter la plantation de plusieurs milliers d'arbres, j'ai, vous le comprendrez aisément, fait examiner soigneusement la qualité du bois de l'*Eucalyptus Globulus*.

M. Alphonse Denis, qui laisse un nom regretté en horticulture, voulut bien me donner une portion d'un tronc d'*Eucalyptus* et je l'ai fait immédiatement débiter. Cet arbre n'avait qu'une dizaine d'années et les planches que j'en ai tirées ont été jugées par des ébénistes habiles comme ayant une valeur au moins égale à celle du chêne. Du reste, l'emploi de l'*Eucalyptus Globulus* est très-fréquent, même en France. La compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée en a fait faire sur plusieurs points des traverses. Un constructeur en chef du chemin de fer me disait, il y a quelques mois, qu'un arbre de dix à douze ans pouvait aisément représenter quarante francs, si on l'employait sous la forme unique de traverses. Il ne tenait pas compte des branches ni de la partie haute de l'arbre. Il est donc permis de penser qu'un bel arbre d'*Eucalyptus* de douze à quinze ans peut parfaitement valoir, en moyenne, une cinquantaine de francs. Les sujets isolés que l'on admire à Hyères dépasseraient de beaucoup ce chiffre. Le plus brillant spécimen que nous possédions en France, et je pourrais dire en Europe, est celui qui se dresse dans la cour d'un modeste hôtel d'Hyères, la pension du Louvre. On m'assure qu'il n'a pas seize ans et son tronc, à la hauteur

d'un mètre, mesure 2m 35 de circonférence. Celui du jardin d'horticulture de Hüber, moins favorablement placé, plus tourmenté par le vent ne mesure que 2m 15 et il a cependant près de vingt ans.

Deux *Eucalyptus Globulus* plantés dans les jardins du duc de Luynes, il y a quinze à seize ans, coupés à la hauteur de quatre mètres, à la manière des Platanes dans la Provence, manquent par conséquent de flèches, mais ont atteint une superbe dimension.

A Cannes, les plus anciens sujets n'ont que treize années ; j'en ai mesuré plusieurs qui avaient déjà deux mètres de circonférence. La dureté du bois n'est pas niable. Vous savez, du reste, que les Anglais emploient depuis quelques années l'*Eucalyptus Globulus* pour la construction des navires. On peut en faire d'excellentes poutres, des planches pour des parquets, l'utiliser également dans le charronnage. Je ne reviens pas à son emploi dans la construction des voies ferrées. Comme il est inaltérable ; il n'a pas à subir l'opération habituelle du goudronnage. Je suis donc convaincu qu'il sera un jour utilisé sur une vaste échelle pour la fabrication des traverses.

Mon expérience personnelle a détruit cependant quelques illusions.

C'est presque par grâce que les *Eucalyptus Globulus* poussent dans le sud de la France et seule, la bande étroite comprise entre les montagnes des Maures, l'Esterel, les derniers contreforts des Alpes et la mer paraît être son pays d'adoption. J'entends parler de plantations tentées dans le département de la Loire-Inférieure, dans la Manche, etc., et je me permets de sourire. Il serait plus sage d'essayer dans les mêmes régions de planter en pleine terre des Orangers ! La gelée, lorsqu'elle vient à frapper dans les parages du littoral de la Provence, atteint les jeunes pousses d'*Eucalyptus* avant même de crisper les feuilles des Orangers.

L'endroit le plus propice pour l'introduction de l'*Eucalyptus Globulus* est certainement, en France, le sol des environs d'Hyères, une portion de la côte, à peu de distance de Saint-Tropez, une bande du littoral, de Cannes à Menton. Cet arbre réussit déjà médiocrement à Toulon et à plus forte raison à Marseille.

De toutes les espèces d'*Eucalyptus*, l'*E. Globulus* paraît jusqu'à présent la seule qui soit appelée à de l'avenir dans le midi de la France. J'ai planté à la même époque, il y a deux années, une vingtaine d'espèces de cette essence; la comparaison démontre une énorme différence de végétation, de croissance. La plupart de ces espèces n'ont pas dépassé 1m50 de hauteur, et mes *Eucalyptus Globulus* ont jusqu'à cinq mètres!

Les *Eucalyptus colossea* n'ont pas, non plus, répondu à notre attente. Quatre cents pieds ont pris peu d'extension, en dépit de la position favorable où ils sont placés.

Si j'avais à donner des conseils à ceux qui ont le désir de tenter une plantation d'*Eucalyptus Globulus*, je leur dirais de choisir d'abord un bon terrain, profond, légèrement humide; nous avons affaire à un géant grand mangeur et buveur d'eau. Je les engagerais à planter les arbres à 2 mètres de distance, dans la pensée de les garantir ainsi plus aisément du souffle impétueux du mistral et du vent d'est. Les tuteurs sont une torture pour les arbres et j'ajouterais même pour les arboriculteurs. On parvient, par une plantation serrée, à supprimer cette véritable plaie des tuteurs. Plus tard, rien n'empêche d'éclaircir la plantation. Ma recommandation serait aussi d'adopter un terrain peu éloigné d'un puits ou de quelque citerne. Les sujets nouvellement plantés, si la pluie ne venait pas à point, périraient tous faute d'un arrosage.

Ainsi, soins attentifs, précautions à prendre lorsque l'arbre n'a que quelques mois; à partir de dix-huit mois, on peut le considérer comme sauvé. Les gros *Eucalyptus Globulus* résistèrent parfaitement, en 1871, à une gelée persistante de plus de 7 degrés.

Agréez, Monsieur, etc.

RICHARD CORTAMBERT
Secrétaire honoraire de la Société de Géographie.

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice nécrologique sur M. Mathieu Bossin, horticulteur-amateur;

Par M. Eug. Vavin.

Messieurs,

Dans la séance du 10 février dernier, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour retracer la vie de notre dévoué et regretté collègue Bossin. Une grave maladie m'a mis dans l'impossibilité de remplir plus tôt cette honorable mission.

La mort qui, dans ces derniers temps, a si cruellement frappé dans nos rangs est venue, dans la nuit du 2 février dernier, nous priver de notre bon collègue qui a quitté cette terre après une longue et horrible maladie, une angine de poitrine, dont il a cruellement souffert pendant soixante-trois jours.

Mathieu Bossin, né en 1805, à Conches (Seine-et-Marne), était fils d'un jardinier-pépiniériste de Limours (Seine-et-Oise). Il n'avait reçu qu'une instruction élémentaire; mais la nature l'avait fort heureusement doué d'une ferme volonté et surtout d'un grand désir d'apprendre; ces deux mobiles indispensables pour se faire une position honorable lui permirent, par une instruction qu'il compléta, et à laquelle se joignait l'autorité de la pratique, de prendre un rang distingué parmi ceux qui écrivent sur l'horticulture.

Ce fut vers 1828 qu'il créa, sur le quai aux Fleurs, un établissement de marchand-grainier, qui, en peu de temps, devint l'un des plus importants de la capitale. Sa clientèle était principalement composée de personnes occupant, par leur fortune et leur position sociale, un certain rang parmi les sommités parisiennes. Grâce à sa probité, à ses connaissances toutes spéciales dans le genre de commerce qu'il avait entrepris, et à sa grande activité, il acquit en quelques années une position indépendante qui lui permit, en 1856, de se retirer des affaires, pour se livrer entièrement à ses goûts pour l'horticulture, dans sa propriété d'Hannencourt près Meulan.

Il sut se distinguer de la plupart des amateurs par des connaissances pratiques toutes spéciales et par une judicieuse persévérance pour mener à bonne fin de nombreux essais dans toutes sortes de cultures. Il n'en publiait les résultats qu'après être devenu bien certain de la réussite; aussi furent-ils rarement contredits.

Notre collègue avait pour maxime qu'il faut toujours appuyer, surtout en horticulture, la théorie par des faits souvent répétés; en effet, un simple essai ne suffit jamais pour prouver la bonté ou l'exactitude d'une expérience.

La botanique lui était connue, ainsi que nous le constatons dans la plupart de ses ouvrages. Il n'avait qu'un seul désir, celui d'indiquer et de propager les procédés agricoles et horticoles que des essais multipliés lui avaient fait apprécier comme les meilleurs; aussi, sa place est-elle marquée dès à présent au milieu de ceux qui ont rendu le plus de services à l'Horticulture. Je ne veux pas oublier de vous rappeler que celui dont nous regrettons la perte a consacré la plus grande partie de son existence à des recherches fructueuses et toujours utiles sur les progrès d'un art auquel il s'était consacré avec passion.

Expérimentateur persévérant et grand observateur de la nature, il a publié de nombreux écrits qui ont pris place dans nos bibliothèques. Les principaux sont :

La culture des Plantes bulbeuses qui forme deux volumes. Cet ouvrage a le mérite d'être intéressant et instructif tout à la fois.

Le traité sur les Reines-Marguerites.

Un ouvrage sur le Melon vert à rames.

— sur la culture des Asperges.

Un opuscule sur la nécessité d'appliquer des adjectifs latins aux variétés fixes des plantes potagères.

Une note détaillée sur le *Physalis edulis*, où il nous apprend qu'un sirop fait avec les fruits de cette plante (petites Tomates du Mexique) peut, dans bien des cas, soulager les maladies des voies respiratoires. Il me racontait, à ce propos, qu'il fut guéri, il y a deux ans, d'une bronchite chronique, par l'emploi de ce simple médicament.

Notre *Journal* et le *Bulletin de la Société d'Acclimatation* renferment un grand nombre d'articles qui font apprécier, mieux

que des paroles, l'homme qui connaissait si bien les matières qu'il traitait, et qui fut toujours écouté avec intérêt.

Il était collaborateur de la *Revue horticole*, du *Journal de l'Agriculture* de M. Barral, du *Journal des Campagnes*, de la *Gazette des Campagnes* et de bien d'autres journaux de province.

Dans la liste si longue de ses articles, que l'espace ne nous permet pas de rappeler, nous pouvons citer :

Celui qui traite de la maladie de la Pomme de terre;
— du Phylloxera;
— du Puceron lanigère;
— de la plantation des arbres fruitiers;
— des semis des Jacinthes d'Orient.

Enfin, par l'introduction de plantes nouvelles, par la culture et l'amélioration de celles que nous possédons, il sut se rendre digne de plusieurs récompenses, parmi lesquelles nous distinguons une médaille d'honneur qui lui fut décernée, en 1840, par l'Académie nationale de l'Industrie agricole. Il eut l'honneur de faire partie du Jury aux Expositions universelles de 1855 et de 1867 où il représenta la Société centrale d'Horticulture.

Le cœur se trouve soulagé lorsque l'on retrace la vie si bien remplie d'un collègue qui avait compris que travailler pour soi seul est une jouissance trop personnelle, et qu'il est bien plus noble et plus utile de faire part aux autres des résultats de son labeur. Son plus grand regret, pendant sa maladie, fut de laisser des travaux inachevés; mais tous ceux qu'il lui a été permis de terminer sont amplement suffisants pour que son souvenir reste toujours vivant parmi les Membres de notre Compagnie.

État de la végétation des Pommes de terre à la fin de mars 1876;

Par M. J.-Edm. Arnould.

Il est intéressant, au point de vue de l'alimentation comme à celui de la culture des Pommes de terre, de connaître l'état de la végétation des tubercules à la fin de mars. En effet, suivant que la végétation est plus ou moins développée, à cette époque, les

Pommes de terre sont plus ou moins bonnes pour l'alimentation. Il en est de même pour la plantation car, lorsque les germes se sont très-fortement développés à ce moment, ils sont presque tous brisés; ils ont épuisé le tubercule sans profit; on sait même que, pour un certain nombre de variétés, pour la Marjolin par exemple, une fois les premiers germes brisés il n'en pousse plus de nouveaux. L'avantage qu'on trouve à conserver tous les germes de la Pomme de terre est certainement la cause qui a toujours fait trouver un rendement plus considérable aux plantations hâtives, c'est-à-dire faites dès la fin de février, comparativement aux plantations tardives, c'est-à-dire faites en avril ou en mai. Dans notre collection, composée de 40 variétés, voici quel était, le 27 mars, l'état du développement. Les Pommes de terre avaient passé l'hiver dans un cellier bas et se trouvaient par conséquent dans des conditions à peu près identiques. Nous les avons classées en 3 catégories : 1° celles de bonne garde, dont les germes s'étaient très-peu ou pas développés du tout.

2° Celles de mauvaise garde comprenant celles dont les germes sont les plus développés et ont de 2 à 10 centim. de longueur.

3° Celles de garde ordinaire, dont les germes ont de 1 à 2 centimètres.

Les Pommes de terre de bonne garde sont : la Vitelotte, la Marceau, la Patraque blanche, la Chardon, la Constance Perrot, la Xavier, etc.

Les Pommes de terre de mauvaise garde sont, en suivant l'ordre du développement des germes : la Early rose, la Jaune ronde hâtive, la Bertin, l'Œil bleu, la Marjolin, la Segonzac.

Celles de moyenne conservation sont : la Caillaux, la Hollande, la Juliette, la Quarantaine, la Têtard.

Il est à remarquer que l'ordre dans lequel se classent les Pommes de terre pour la conservation est directement le contraire de celui de leur maturité; ainsi toutes les Pommes de terre de bonne garde sont plus ou moins tardives; toutes celles de mauvaise garde sont plus ou moins hâtives.

La Early rose était de toutes celle dont les germes étaient le plus développés. Si cette facilité de végétation était un fait constant chez cette variété, ce serait un défaut grave à signaler

pour une Pomme de terre qui a été trop vantée, dans ces derniers temps.

Les Pommes de terre de moyenne conservation sont généralement classées parmi celles de moyenne hâtiveté.

Observations relatives a quelques *Sarracenia* de l'Amérique du Nord, particulièrement sur le *Sarracenia purpurea*, au point de vue de leur culture sur le Continent européen;

Par M. Ramey.

Les *Sarracenia* sont des plantes de la famille des Sarracéniées laquelle est voisine des Papavéracées et des Nymphéacées, familles auxquelles plusieurs auteurs les ont même réunies comme section. Ces plantes ont beaucoup d'analogie, pour la forme de leurs feuilles qui simulent des sortes d'urnes ou de pichets (feuilles auxquelles on a donné le nom d'Ascidies), avec celles des *Nepenthes*, du *Cephalotus*, genres dont on parle beaucoup depuis quelque temps ainsi que des *Dionæa*, des *Drosera*, etc., comme plantes carnivores, et au sujet desquelles, y compris les *Sarracenia*, plusieurs articles intéressants et originaux ont été publiés, tant en Amérique et en Angleterre, que dans les journaux horticoles et scientifiques de notre continent.

Ce sont des plantes curieuses, d'abord par la forme singulière de leurs feuilles qui, comme on le voit par les figures 1, 2, et 3 (1), sont creuses, offrant à leur sommet une sorte de couvercle ou d'opercule. Ces feuilles exhalent ou excrètent, par leur face interne, et du soir au matin surtout, une certaine quantité d'eau, qui, pendant la période végétative, s'accumule en provision au fond de ces urnes, pour fournir sans doute aux besoins que la plante peut en avoir, à d'autres époques et dans des circonstances particulières de son existence, ainsi que l'ont démontré les

(1) Ces figures sont extraites de l'ouvrage intitulé « *l'Histoire des plantes* » par M. le professeur Baillon; et nous en devons la communication à MM. Hachette et Cie, qui ont bien voulu les mettre obligeamment à notre disposition.

curieuses et ingénieuses expériences faites dans les serres du parc de la Tête-d'Or, à Lyon, par M. E. Faivre.

Cette excrétion ou distillation aqueuse n'a rien qui doive nous étonner, lorsqu'on connaît les belles et si intéressantes observations que M. Duchartre a faites et publiées jadis dans les *Annales des Sciences naturelles*, sur l'exhalation aqueuse des *Colocasia* ou *Caladium esculentum*, *antiquorum* et autres espèces et variétés analogues; puis celles que M. Faivre, le savant professeur de Lyon, dont nous venons de parler, a publiées sur la structure et les usages des urnes des *Nepenthes*, et aussi les observations que nous-même avons faites, depuis quelques années, sur l'excrétion aqueuse des feuilles de l'*Amorphophallus Rivieri* (aujourd'hui *Proteinophallus Rivieri* D. Hook.). Enfin ces plantes sont en outre



Fig. 1.

extrêmement remarquables par la forme insolite de leur fleur (fig. 2, 3, 4, et 5), dont le stigmate, ayant la forme d'un parachute ou d'un parapluie ouvert, et à 5 dents ou grands lobes, présente ses papilles stigmatiques à la face inférieure ou interne de l'extrémité des lobes dudit parachute, un peu comme cela a lieu chez les Iris.

La présentation qui est faite aujourd'hui de quelques exemplaires de *Sarracenia purpurea* (connu en Amérique sous les noms vulgaires de : Indian cup, Pitcher plant, Trumpet leaf, Small pox herb, Huntsman's cup, Side saddle flower, etc.), a surtout pour but de démontrer que la culture de ces curieuses plantes ne

présente pas autant de difficultés qu'on se le figure généralement, et nous le prouvons en indiquant ci-après l'historique des exem-

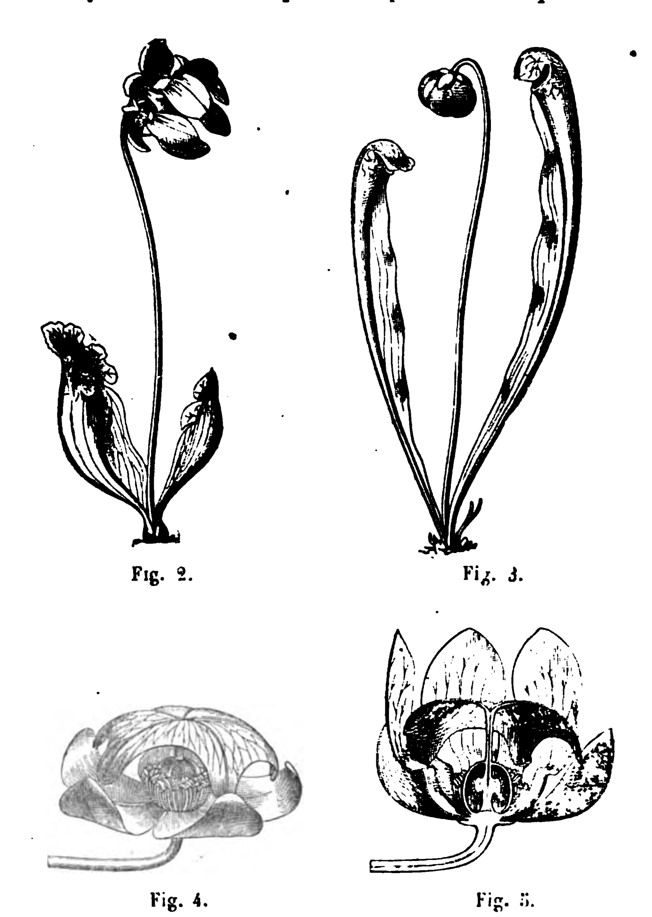


Fig. 2. Fig. 3.

Fig. 4. Fig. 5.

plaires vraiment exceptionnels comme santé, vigueur, et robusticité, qui sont présentés à cette séance par M. Guillard (François), jardinier au Raincy, qui a bien voulu rédiger à ce sujet une petite note que l'on trouvera plus loin. Ces résultats tout à fait remarquables n'ont rien qui doive nous étonner, si nous considérons où et comment ces plantes croissent à l'état spontané.

Le *Sarracenia purpurea* est l'espèce la plus répandue et la plus rustique de ce genre; son aire de dispersion est considérable : elle

s'étend du 30me au 50me degré de latitude nord, c'est-à-dire depuis le golfe du Mexique et la Louisiane, jusqu'à la baie d'Hudson, au nord du Canada, ce qui correspond, pour l'Europe et l'ancien monde, à l'espace compris, au sud, entre une ligne qui passerait sur Madère, le Maroc, l'Algérie et une autre qui passerait, au nord, sur la Manche, Cherbourg, le Havre, le Luxembourg, Coblentz, Cracovie, etc. A l'état spontané, ces plantes croissent d'ordinaire dans les endroits marécageux, dans des prairies et des terrains spongieux, tourbeux et principalement dans les marais moussus et à sphagnum. Les *Sarracenia*, le *S. purpurea* surtout, aiment à vivre dans cette mousse, dans des conditions analogues à celles où nous voyons croître, en France, les *Drosera*, les *Parnassia*, et comme croissent aussi, dans les montagnes d'Europe, les *Pinguicula*, les Pédiculaires, le *Primula farinosa*, etc., etc. Le plus souvent, les terrains où abondent les *Sarracenia*, sont couverts par les eaux, à partir de la fin de l'automne jusqu'au retour du printemps, et pendant ce temps, les *Sarracenia* sont submergés et couverts d'une couche épaisse d'eau, qui gèle souvent à une certaine profondeur. Ailleurs, c'est une épaisse couche de neige qui les recouvre, et, pendant ce temps de repos et d'hivernation, leur végétation, quoique ralentie, n'en continue pas moins à être dans une certaine activité latente; aussi, dès que l'eau ou la neige qui les recouvrait a disparu, ces plantes ne tardent pas à végéter vigoureusement et à développer une nouvelle série de feuilles qui, venant s'ajouter aux anciennes qui se sont conservées, forment des touffes volumineuses, d'où s'élèvent, dès le printemps, des hampes qui se terminent, en juin-juillet, par les fleurs solitaires, si singulières et d'une conformation si exceptionnelle, que représentent les figures 2, 3, 4, 5.

Quelquefois, au lieu de croître dans des prairies et des plaines découvertes, on trouve les *Sarracenia* dans les forêts ou sur des parties élevées et déclives des collines et des montagnes; mais c'est presque toujours dans des endroits où (par suite de suintements venant des parties plus élevées, ou dans d'autres où la fonte des neiges, ou l'imperméabilité du sol, entretient une humidité constante) il existe des terrains tourbeux et spongieux où le sphagnum se développe, comme cela se voit à Montmorency et très-

souvent au sommet des montagnes. D'autres fois, les *Sarracenia* croissent dans des terrains non tourbeux, mais qui, étant placés entre des groupes d'arbres ou à des expositions abritées des grands vents et du soleil par l'ombre projetée des arbres et particulièrement des Pins et des Sapins, conservent tout l'été une certaine fraîcheur, de même que l'air qui les entoure est toujours saturé d'une certaine humidité. Dans tous les cas, et quand même les *Sarracenia* croissent dans des plaines découvertes, comme ces plaines sont formées d'un terrain spongieux et continuellement humide, l'atmosphère qui les entoure est constamment saturée, jusqu'à une certaine hauteur au-dessus d'eux, par d'abondantes vapeurs qui les empêchent de souffrir des courants d'air sec et aride, si pernicieux parfois pour les cultures de notre climat. Quand, au contraire, ils croissent, comme beaucoup de nos plantes sylvestres, dans les clairières des bois ou dans des terrains frais, abrités du soleil et des grands vents par des rideaux d'arbres et dans une ombre projetée par leurs cimes ou leur branchage, ils se trouvent là encore placés dans une atmosphère spéciale, dans un air relativement confiné et constamment saturé d'humidité.

Ces données sur l'habitat des *Sarracenia* nous indiquent, jusqu'à un certain point, quel mode de culture devra leur être appliqué, et la première notion que nous devons en tirer, c'est que, de même qu'en hiver ces plantes sont, par la couche d'eau ou de neige qui les recouvre, soustraites à l'action directe de l'air et du froid, nous devrons les tenir, non pas positivement au chaud, (ce qui n'est pas nécessaire pour le *S. purpurea*) mais à froid, constamment sous verre et volontiers au nord, pour les mettre à l'abri des brusques variations de température de notre climat et des alternatives répétées de soleil et d'ombre, comme nous le faisons d'ailleurs pour les plantes alpines, en modérant les arrosements, mais en en donnant cependant tout juste ce qu'il en faudra pour entretenir les plantes vivantes. A la fin de l'hiver, et si la disposition de nos jardins le permet, nous devons sortir les plantes, et les placer dehors, en plein air, soit à l'ombre projetée par des arbres, par des abris, ou bien auprès d'un mur faisant face au nord ou au nord-est, en ayant soin alors d'arroser un peu plus fréquemment, et veillant à ce qu'il y ait toujours de l'eau dans

l'intérieur des feuilles ; puis, lorsqu'on verra de nouvelles feuilles se développer, on placera sous les pots ou les terrines contenant les Sarracénias une cuvette, une assiette ou une soucoupe, dans lesquelles on aura soin de tenir constamment un peu d'eau, qui, par capillarité, entretiendra une humidité suffisante autour des racines de la plante.

C'est dans ces conditions qu'un de nos amis, qui est allé plusieurs fois en Amérique et que nous avions prié d'examiner sur place et pour nous la végétation des *Sarracenia*, les a vus cultivés chez M. Hovey, l'un des plus importants et des plus habiles horticulteurs de Boston. Visitant un jour les cultures de cet horticulteur, il fut surpris de voir dans son établissement de magnifiques potées et terrinées de *Sarracenia purpurea*, qui se trouvaient placées le long d'une allée d'Hemlock Spruce (*Abies* ou *Tsuga canadensis*), non pas positivement sous leurs branches, mais en dehors de leurs extrémités, ces arbres les abritant du vent et du soleil et projetant sur eux une ombre salutaire. Sous chacune de ces potées de *Sarracenia* se trouvait une soucoupe, dans laquelle les ouvriers jetaient en passant, ainsi que sur les plantes, un peu d'eau, et M. Hovey fit observer à notre ami qu'assez souvent ce détail était oublié, et que bien que la soucoupe ne renfermât pas toujours de l'eau, ces plantes, ainsi qu'il pouvait le constater, ne s'en trouvaient pas plus mal ; c'est que, dans ces cas de siccité, les *Sarracenia* avaient recours à la provision d'eau tenue en réserve dans leurs urnes foliaires.

Avec l'hiver la neige arrivait, qui couvrait parfois ces plantes et d'autrefois ne les couvrait pas ; mais les *Sarracenia* restaient exposés ainsi, dehors et à l'abri du soleil, mais subissant parfois des froids assez intenses pour transformer complétement en glace l'eau remplissant les feuilles, dans lesquelles cette glace persistait ordinairement jusqu'à ce que la température de la fin de l'hiver vînt la faire fondre, et cependant ces *Sarracenia* ne paraissaient nullement en souffrir.

Ainsi donc qu'on peut le voir par les détails qui précèdent, ce n'est pas tant le froid que cette espèce redoute que les brusques variations de température, la lumière trop vive et un air sec, chaud et aride. D'ailleurs, on pourra s'en convaincre lorsque nous

ajouterons que le *Sarracenia purpurea* croît en quantités innombrables, non-seulement dans les environs de Boston (ville qui se trouve placée sous le 45e degré de latitude nord, c'est-à-dire dans une zone qui correspond à une ligne passant par Perpignan, la Corse, Rome, Naples, le Montenegro, l'Herzégovine et les Balkans, Constantinople, Tiflis, le Caucase, la Circassie, Pékin, l'île de Jeso au Japon, etc.) ; mais aussi, qu'on trouve cette plante croissant abondamment plus au nord, dans tout le Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Labrador, à St-Pierre et Miquelon, à la hauteur de Terre-Neuve et dans tous les marécages qui avoisinent le golfe de St-Laurent et la baie d'Hudson, qui correspondent chez nous à la zone de Nantes, de Lorient, de Brest, de Cherbourg et, plus au nord, du Luxembourg, etc., avec cette différence toutefois que les froids sont beaucoup plus intenses à latitude égale et les climats plus extrêmes dans ces parties de l'Amérique du Nord que chez nous. — Il est vrai aussi, que dans ces régions de l'Amérique boréale, si l'hiver est plus rude, il est plus continu et plus régulier et qu'il n'y a pas comme chez nous de ces retours fréquents, de ces alternatives de gel et de dégel qui sont si fréquents et si funestes; mais enfin, si nous considérons qu'un grand nombre de végétaux ligneux ou herbacés de ces régions américaines sont depuis longtemps introduits et cultivés chez nous, où ils sont très-rustiques, nous croyons pouvoir en conclure que les *Sarracenia* et notamment le *S. purpurea*, doivent pouvoir être cultivés chez nous plus facilement et plus fréquemment qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour.

Pour ne citer que quelques-uns des végétaux qui forment le fond des forêts et des prairies de l'Amérique du Nord et parmi lesquels croissent les *Sarracenia*, nous nommerons presque toutes les Conifères : depuis le Cyprès chauve, le Genévrier de Virginie, le Pin du Lord, des États-Unis du Sud, jusqu'aux Sapinettes bleue, blanche, noire, rouge; le Sapin du Canada, le Sapin Baumier, le *Thuia occidentalis*, etc. ; parmi les arbres à feuilles caduques : le Tulipier, les *Magnolia*, tous les Erables, les Bouleaux, les Frênes, les Aulnes, les Noyers, les Chênes, les Peupliers, les Hêtres, les Châtaigniers, le Bonduc ou Chicot du Canada, etc. les uns et les autres, formant le fond des forêts qui s'étenden

depuis le golfe du Mexique, la Floride, la Louisiane, l'Alabama, la Georgie, le Mississipi jusqu'aux extrémités du Canada ; tous arbres que nous voyons croître et résister parfaitement au climat du centre de la France et même de Paris. Parmi les arbustes qui croissent en société des *Sarracenia* et se trouvent entremêlés avec eux, nous citerons : les *Calycanthus, Chimonanthus*, les *Myrica*, les *Kalmia*, les Azalées et *Rhododendron* d'Amérique, les *Andromeda*, les *Gaultheria*, les *Ledum*, et beaucoup d'autres qui tous sont cultivés chez nous et d'une manière générale en terre de bruyère.

Parmi les plantes vivaces et herbacées, nous citerons également la majeure partie des *Aster* et *Solidago*, les *Podophyllum*, les *Sanguinaria*, les *Cypripedium*, etc., et nous citons exprès des plantes très-rustiques et d'autres très-délicates, pour montrer que, puisque les unes comme les autres réussissent dans les cultures de Paris, de Gand et d'autres régions septentrionales de notre continent, il n'y a pas impossibilité à ce que nous arrivions avec le temps à pouvoir trouver les conditions favorables à la culture des *Sarracenia*, autrement que tenus constamment sous verre. J'ai même eu la pensée qu'on pourrait peut-être les naturaliser sur plusieurs points de la France, en les plantant dans les tourbières à sphagnum qui y existent encore, et je dis avec intention planter et non pas semer ; car je doute que le semis fait dans ces conditions et directement en place ait des chances de réussite. J'ai pour précédents de ma manière de voir des semis répétés, faits dans et sur le sphagnum de plusieurs tourbières des environs de Paris, de Nantes, des Landes, etc., et qui n'ont nullement réussi, alors que des graines du même sac, semées par un de mes amis, en serre et sous châssis, à Paris, ont parfaitement germé et prospéré pendant un certain temps. — Le mieux, pour le succès de ce genre d'essai, sera, nous le pensons du moins, d'élever sous châssis et en serre froide des plants venus de semis qu'on ira planter ensuite au printemps dans les endroits où l'on voudra en essayer la rusticité. Depuis un an déjà, un de nos amis élève ainsi à notre intention et en les accoutumant à la dure, des plants sur lesquels il a gelé à glace cet hiver, sans qu'ils en aient péri, plants que nous nous proposons d'aller planter sur plusieurs

points, pour voir si nous serons plus heureux cette fois et par ce moyen que dans nos essais précédents par semis.

Il nous reste maintenant à indiquer quelle est la terre ou le sol dans lequel il conviendra d'essayer la culture des *Sarracenia*. Ils viennent volontiers dans le sphagnum pur; ils réussissent aussi dans du sphagnum haché et mélangé de menus morceaux de charbon de bois bien brûlé; on peut ajouter par tiers au charbon de bois et au sphagnum des motillons de terre de bruyère, tourbeuse de préférence; ils réussissent également en terreau de feuilles ou en terreau de bois ou de saule, mélangés de terre franche argilo-sableuse ou de terre de prairie. Le drainage du fond des pots ou des terrines devra être assez abondant et fait avec des morceaux de pots cassés, de petits gravats, ou mieux avec du charbon de braise en menus morceaux. Quant à l'eau à employer, la chose est assez difficile à indiquer, puisque plusieurs personnes prétendent que c'est à la qualité de l'eau que sont dus les insuccès éprouvés dans cette culture. Les uns disent qu'il ne faut pas employer de l'eau chargée de calcaire, et cependant, les plantes qui vous sont présentées ici sont arrosées avec de l'eau de la Marne (fort calcaire comme on le sait) et semblent protester par leur excellente santé contre cette opinion. Quant à nous, et afin de ne rien exposer au hasard, nous dirons que le mieux sera, croyons-nous, de se servir exclusivement, quand on le pourra, d'eau de pluie, laquelle, de l'avis général, convient le mieux à tous les végétaux; c'est aussi celle qui fait le moins promptement pourrir, aigrir et décomposer les terres et composts employés dans les cultures et celle qui, dans tous les cas, risque le moins de nuire aux plantes élevées par la main de l'homme.

Le rempotage devra être fait de préférence au moment où l'on verra les plantes entrer en végétation; on devra opérer avec précaution, en ménageant les racines anciennes qu'on rafraîchira prudemment, et on chaussera légèrement le collet, d'où sortiront les racines nouvelles; après cela, on tiendra, pendant quelques jours, les plantes sous verre (châssis, cloche ou serre) et à l'ombre, afin de faciliter leur reprise; puis on les placera, soit sur les tablettes de la serre froide, soit dehors, comme nous avons dit que cela se pratiquait chez M. Hovey.

Nous citerons, en terminant, une expérience que nous avons voulu faire à Paris pour éprouver la rusticité du *Sarracenia purpurea*, expérience qu'un accident nous a empêché de mener à bonne fin. Nous l'aurions reprise si nous avions eu d'autres sujets à notre disposition; mais force nous est de remettre la conclusion à une autre année. Voici le fait : Au mois d'octobre, et sur un bassin d'un jardin de Paris, nous avons disposé un flotteur, de manière à lui faire supporter un pot qui renfermait une belle touffe bien feuillée de *Sarracenia purpurea* plantée dans du sphagnum et du charbon et, dans un pot dont la base plongeait dans l'eau de plusieurs centimètres. Sur le pot nous avons mis une première cloche, puis une deuxième cloche plus grande a été placée sur la première (ses bords reposant sur le flotteur), mais laissant entre les deux un espace de 3 à 4 centimètres qui permettait à une couche d'air de s'interposer entre elles, atténuant ainsi les effets du froid. — L'eau de ce bassin a gelé à plusieurs reprises, la glace a enfermé, puis fait enfoncer assez profondément le flotteur, les cloches ont même été fendues par la glace, et cependant, quand, à la fin de février, la glace s'étant fondue, nous avons pu soulever les cloches et regarder la plante, nous avons trouvé ses feuilles et son cœur en parfait état et ne paraissant aucunement avoir souffert de ce séjour à la gelée. — Un faux mouvement ayant fait chavirer le flotteur, la potée alla plonger au fond du bassin, dans un endroit difficile à atteindre, et d'où, par suite de négligence, elle ne put être extraite qu'au mois de mai suivant. Alors la plante était devenue en grande partie noire et pourrie par suite de son séjour prolongé sous un mètre d'eau assez sale et vaseuse.

Dans une autre expérience, plusieurs pieds, plantés en pots dans un mélange de sphagnum, de terre de bruyère et de charbon ont été enterrés dans une plate-bande, au pied d'un mur faisant face au nord-est, mais dans un jardin où l'air est assez vif et aride ; dans ces conditions, les plantes ont dépéri peu à peu ; elles se sont amaigries, perdant les anciennes feuilles les unes après les autres et n'en développant, en fait de nouvelles, que de chétives et imparfaites. — Presque tous ces pieds ont péri les uns après les autres. — Un des derniers exemplaires était mourant ;

il n'avait plus que quelques malheureuses petites feuilles; il fut alors remis à M. François Guillard, et, grâce à des soins entendus et au mode de culture qu'il décrit ci-après, il a remis le moribond en bonne végétation et en santé, au point qu'on a peine à le reconnaître aujourd'hui dans l'un des trois beaux spécimens qui sont sous les yeux de la Société, et qui semblent indiquer que le jardinier a bien trouvé les conditions de culture et de milieu les plus favorables au *Sarracenia purpurea*.

Relativement à la culture en serre de ces plantes, nous croyons intéressant pour les lecteurs du *Journal* de mentionner un véritable succès qu'il nous a été donné de constater, il y a quelques années :

Notre collègue et ami Louis Neumann avait reçu de nous, en 1867, des pieds de *Sarracenia purpurea* ainsi que des graines qui nous étaient arrivés du Canada. Il eut alors l'ingénieuse idée de faire, dans une serre à multiplication (qui existe au Jardin des plantes, dans le carré des couches, en bas de l'Orangerie, contre un mur faisant face à l'Est) un petit encaissement vitré, une espèce de cage vitrée, qui séparait et isolait un coin de cette serre; dans ce coin, se trouvait la bâche ou bassin contenant l'eau qui servait aux arrosements, et dans cette bâche venaient se déverser, par un conduit ménagé à cet effet, d'abord les eaux pluviales, puis un petit filet d'eau continu, que l'on faisait passer en nappe mince sur un plancher disposé au-dessus de la bâche, plancher au-dessus duquel se trouvait, à quelques centimètres d'intervalle un plafond ou deuxième plancher, fait avec des tuiles sur lesquelles on avait établi une petite plate-bande de terre de bruyère tourbeuse, laissée en mottes et fragments; sur cette terre de bruyère, qui était entretenue constamment humide par le passage et l'évaporation de la couche d'eau qui circulait, comme nous venons de le dire, au-dessous, on avait planté, en les garnissant de sphagnum frais, des *Sarracenia* récemment arrivés du Canada, puis semé des graines de la même provenance.

Au bout de quelques mois, les vieux *Sarracenia*, les jeunes plants venus de semis, puis le sphagnum s'étaient merveilleusement développés et croissaient là à qui mieux mieux, formant une véritable prairie, au milieu de laquelle s'étaient aussi déve-

loppées plusieurs Fougères américaines dont les spores s'étaient trouvés mélangés au sphagnum qui accompagnait et entourait les pieds de *Sarracenia* arrivés d'Amérique. — Les choses allèrent ainsi et même s'améliorant encore, pendant 2 ou 3 ans, et peut-être existeraient-elles encore, si des circonstances particulières n'avaient obligé à démolir cette petite *Fernery* et à donner à ce coin de serre une autre destination. — Là aussi notre collègue L. Neumann avait réussi à trouver des conditions merveilleuses pour la végétation en serre et la conservation de ces plantes, réputées si rebelles à nos différents modes de culture.

Si nos souvenirs ne nous trompent pas, des *Dionæa Muscipula*, des *Cephalotus follicularis*, des *Darlingtonia*, avaient été mis par notre habile collègue au milieu des *Sarracenia* en question avec lesquels ils rivalisaient de vigueur et de luxuriance de végétation.

Culture du *Sarracenia purpurea* ;

Par M. François Guillard, jardinier au Raincy.

Le *Sarracenia purpurea* que j'ai présenté, dans la séance du 23 mars, à la Société centrale d'Horticulture de France, m'a été remis, au mois de janvier 1875, garni de 5 ou 6 feuilles. Je l'ai rempoté dans un mélange composé par moitié de sphagnum, de terre de bruyère 1/4 et poussier de charbon de bois 1/4; puis je l'ai déposé sur le devant d'une serre froide, où le thermomètre descend très-bas, quelquefois même jusqu'à zéro. Il est resté là jusqu'à ce qu'il entrât en végétation; j'ai commencé alors à l'arroser de plus en plus, graduellement, selon l'augmentation de la température, et enfin abondamment pendant l'été. Je diminuais les arrosages à mesure que la végétation se ralentissait, de manière à cesser complétement quand la végétation fut arrêtée. En septembre, je l'ai rempoté de nouveau sans toucher à sa motte; je lui ai seulement donné un vase plus grand que j'ai rempli du même mélange que la première fois. Il est resté dans cet état et sans arrosage jusqu'à la fin de février; j'ai alors recommencé les mêmes arrosages que l'année précédente et aujourd'hui même de nouvelles feuilles commencent à pousser ainsi que deux boutons de fleur parfaitement développés. L'eau

que j'ai employée pour arroser est de l'eau de la rivière de la Marne.

La Société a été à même d'apprécier les résultats obtenus:

Le *Sarracenia* a émis, dans le courant de l'année dernière, 22 nouvelles feuilles qui devenaient de plus en plus grandes à mesure que le pied prenait plus de force ; au mois d'août, il a donné une fleur qui est restée huit jours à l'état d'épanouissement complet; puis les 5 pétales sont tombés, ensuite les étamines; le pistil s'est desséché sans se détacher. La tige, haute de 15 centimètres, subsiste encore portant le calyce et le fruit capsulaire.

Au mois de juin, on m'en a remis un second pied pourvu de 6 feuilles développées en serre chaude et qui était très-mal portant. C'était, je crois, le seul qui fût resté sur une quantité de 30 environ. Son état était à peu près désespéré. Je l'ai soumis au même traitement que son prédécesseur et il a repris promptement de la vigueur, au point de produire 16 feuilles nouvelles en moins de 3 mois de temps, lesquelles, comme pour le premier, sont toujours allées en augmentant de force et de dimensions à mesure que la plante prenait de la force.

La Société a également pu s'en rendre compte.

En novembre dernier, j'en ai reçu 5 nouveaux pieds. J'ai divisé ceux pour lesquels cela m'a été possible; j'en ai fait huit pieds. J'en ai rempoté 2 pieds dans 2/3 sphagnum et 1/3 terre de bruyère concassée; 2 pieds dans 1/3 sphagnum, 1/3 mousse ordinaire et 1/3 terre de bruyère; 2 pieds dans 1/3 mousse ordinaire, 1/3 charbon de bois et 1/3 terre de bruyère ; un pied dans du sphagnum et souche de bois pourrie par parties égales, et enfin un pied dans du sphagnum pur. Toutes ces plantes sans exception commencent à végéter; 3 montrent des boutons de fleurs ; j'en ai suprimé deux pour ne pas épuiser les plantes inutilement.

La Société a pu juger des résultats que j'ai obtenus par le spécimen que je lui ai présenté, qui n'était ni le plus fort ni le plus faible, mais bien pris dans la moyenne. Il est donc permis de croire que les horticulteurs qui voudront s'occuper de la culture de cette plante pourront y réussir aussi bien que moi. Je ne saurais trop recommander, par exemple, de tenir les feuilles qui sont en forme d'urne constamment pleines d'eau, car, bien que la

plante y pourvoie d'elle-même, il peut arriver que, par une cause ou une autre, elle s'en trouvent privée, et je suis à peu près certain que cette eau contenue dans les feuilles est indispensable à la bonne santé de la plante : outre qu'elle sert à entretenir l'humidité, elle sert encore à décomposer les insectes, mouches et moucherons qui viennent s'y prendre. Une fois que ces animaux y sont entrés, il leur est difficile d'en sortir, si la feuille n'est pas complétement pleine, et je crois bien que ces insectes décomposés dans le fond de la feuille doivent être une ressource alimentaire pour le *Sarracenia purpurea* comme pour les autres espèces du même genre ; car ce n'est pas pour rien que la nature a disposé leurs feuilles en cornet et ce n'est pas non plus pour rien qu'on a accordé à ces plantes la qualification de carnivores.

Note sur le Maté;

Par M. Hédiard.

Maté. — En Portugais, *Yerva do Maté*; — au Brésil simplement Maté, *Yerva*, l'herbe par excellence; — en français, Thé du Paraguay; en français et en allemand, Thé des jésuites.

Le Maté est un arbrisseau du genre Houx, de la famille des Ilicinées (*Ilex Paraguariensis* A. S. H.) ; il croit en abondance au Brésil, mais surtout dans le Paraguay, formant des buissons qu'on émonde tous les deux ou trois ans. Ses feuilles larges et dentelées, après avoir subi une préparation comme celles du Thé, donnent, par infusion dans l'eau presque bouillante, une boisson analogue au thé et qui est d'un usage général dans presque toute l'Amérique du Sud.

En effet, le Maté contient dans ses feuilles et dans ses jeunes tiges un principe amer qui est corrigé par un arome particulier assez agréable. Ce sont les feuilles et les jeunes tiges qui, très-légèrement torréfiées, servent à préparer le thé en usage dans le Chili, la Bolivie, une partie du Pérou, la Plata et le sud du Brésil.

L'usage de l'infusion de la Yerva Maté vient des Indiens

Guaranis qui peuplaient les bords du Paraña et de l'Uruguay. Les jésuites, par la culture du Maté, en améliorèrent la qualité ; mais aujourd'hui cet arbrisseau n'est cultivé nulle part.

Voici comment la récolte se fait, d'après Montegazza qui écrivait en 1859.

Au milieu de forêts épaisses, les branches du Maté sont abattues sans précaution, car ces arbrisseaux repoussent très-vite, et il existe des forêts d'*Ilex* s'étendant à plusieurs lieues. Les branches abattues sont placées sur un espace de six pieds carrés. On leur fait subir une première torréfaction que l'on nomme *tatacica*.

Puis on les met sur une claie d'osier appuyée sur une sorte d'arcade solidement construite sous laquelle on allume un second feu ; dans cette seconde torréfaction, qu'on appelle *barbacica*, les feuilles et les ramuscules qui ont été séparés dans la première opération des rameaux plus forts, subissent une torréfaction particulière pour développer le principe aromatique du Maté.

Les feuilles et les ramuscules sont réduits en poudre grossière dans des mortiers préparés à cet effet et consistant en des cavités creusées dans le sol, dont le fond est fortement battu pour offrir de la consistance. Les opérations de torréfaction sont menées d'une façon si imparfaite que les feuilles s'enflamment souvent et brûlent, de sorte qu'à chaque instant il faut éteindre les flammes.

Une fois réduit en poudre le Maté est renfermé dans des peaux de bœuf fraîches ; le tout, séché au soleil, devient aussi dur que la pierre et forme des colis de 100 à 125 kil. ; on en fait aussi de petits colis de 12 kil. très-bien conditionnés comme celui qui a été présenté à la Société, à la dernière séance. Il se présente sous la forme d'une poudre verte contenant de nombreux débris de petites branches. Cette poudre est d'une odeur aromatique ; la saveur en est amère et piquante.

L'infusion du Maté se prépare dans une petite calebasse ou n'importe quel petit récipient, dans lequel on a placé d'avance la bombilla, chalumeau d'argent terminé au bout inférieur par une petite sphère percée d'une multitude de petits trous qui ne permettent pas le passage des débris de feuilles pendant l'aspiration.

On met d'abord dans la calebasse une bonne cuillerée de

Maté, puis un peu d'eau froide que l'on aspire d'abord pour la rejeter, ce qui enlève l'amertume; ensuite on verse de l'eau presque bouillante, en ayant soin de ne pas verser directement sur le Maté, ce qui donne meilleur goût. L'infusion se prend avec ou sans sucre; les vrais amateurs la prennent sans sucre.

De la composition et de l'action du Maté.

Comme le café et le thé, on trouve dans le maté de la caféine; cette caféine est mêlée à des principes aromatiques et amers qui donnent à l'infusion un goût particulier. D'après M. Lacour, pharmacien militaire à l'hôpital de Bordeaux, la caféine s'y trouve dans la proportion de 11 gr. 85 cent. pour cent.

Chez les personnes non habituées le maté détermine dans l'estomac un sentiment de faiblesse et de douleur, comme s'il y avait irritation.

Pris avant le repas il émousse l'appétit; il est bon de n'en prendre que quelques heures après le repas. De bons estomacs peuvent seul le supporter de suite après le repas. Dans tous les cas, antidigestif il combat la constipation, il surexcite les facultés intellectuelles plus que le thé et le café, stimulant en même temps le cerveau et le grand sympathique, dit Montegazza; il repose de la fatigue et excite au travail.

C'est la boisson préférée des soldats en marche; s'ils manquent de maté, ils remplissent d'eau chaude la gourde dans laquelle ils préparent leur infusion, aspirent cette eau avec un chalumeau et trompent ainsi leur estomac par le léger goût que prend le liquide en contact avec les parois de la gourde; enfin le maté excite le cœur beaucoup plus que les autres boissons aromatiques telles que le café et le thé, et détermine une accélération assez considérable du pouls et de la respiration.

Le maté, d'après M. Marvaud, professeur au Val-de-Grâce, est un aliment d'épargne ou antidéperditeur; mais il vient au dernier rang après l'alcool, le café, le thé et la coca.

L'importation du maté était jusqu'à ce jour presque nulle en Europe; le goût amer et astringent de l'infusion empêchera probablement que le maté ne remplace jamais le thé et le café, ou

même ne leur fasse concurrence, bien qu'il ait de très-bonnes qualités.

Dans l'Amérique du Sud, où il est en usage parmi les Hispano-Américains, depuis la découverte de l'Amérique, la consommation en est de plusieurs millions de kilogrammes.

NOTE SUR UN INSECTE HÉMIPTÈRE RÉPUTÉ NUISIBLE A CERTAINS FRUITS;

Par M. MAURICE GIRARD.

Notre collègue M. Rivière m'a remis quelques échantillons d'un insecte qui lui a été envoyé des environs de Tunis, comme accusé de dévorer les Pêches, les Abricots et les Coings.

Cet insecte est un Hémiptère hétéroptère, de la section des Géocorises (Punaises de terre), de la famille des Lygæides. Il appartient à l'ancien genre *Stenogaster*, actuellement *Oxycarenus* FIEBER. C'est l'*O. Lavateræ* Fabr. (syn. : *tardus* Hahn. *siculus* H. Sch.), la plus grande espèce européenne du genre, de petite taille cependant, avec les hémiélytres d'un fauve assez vif. Ce genre est de l'Europe méridionale, et de l'espèce indiquée comme du Midi de la France, de Sicile et de tout le bassin de la Méditerranée. Elle est très-commune dans toute l'Algérie, et se trouve représentée dans la collection de M. le D[r] Signoret par des spécimens d'Oran, de Tanger, d'Alger.

On dit qu'une espèce de ce genre est nuisible aux Pommiers dans le Midi de la France. Cependant je n'oserais affirmer, en parfaite conformité d'opinion avec M. Signoret, que l'insecte qui m'a été remis puisse être bien nuisible, et cela en considérant les mœurs des Lygæides que nous observons aux environs de Paris. Il faut d'abord remarquer que les Hémiptères, à long et grêle suçoir, ne peuvent pas entamer des fruits à la façon des broyeurs à puissantes mandibules. Les Hémiptères très-nuisibles sont les Pucerons et le Phylloxera, dont le suçoir reste continuellement enfoncé dans la plante, de sorte que l'insecte dodu se gorge de sève sans interruption. Nous voyons au contraire les Ligæides à corps

plat se promener sur les plantes et se chauffer au soleil rassemblés en véritables sociétés, mais ne prendre leur nourriture que d'une façon fort intermittente. Peut-être certains d'entre eux sucent des détritus ou même des insectes vivants non moins que des végétaux. Nous connaissons tous le *Pyrrhocoris apterus* Linn., la Lygée aptère, si commune partout sur les troncs des vieux arbres, surtout des Tilleuls, au bas des murs, sous les pierres, etc., et que sa belle couleur rouge, variée de taches noires, à fait appeler la *Punaise rouge des jardins*, par Geoffroy; les paysans des environs de Paris la nommaient autrefois le *Suisse*, d'après l'uniforme rouge des troupes suisses au service de France. Cette espèce ne paraît pas nuire aux arbres et vit peut-être de moisissures et de lichens. J'ai trouvé pendant plusieurs années une espèce beaucoup moins commune, le *Lygæus saxatilis* Scop., dans les environs de Chevry-Cossigny, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Cet insecte vivait en abondance sur les Menthes sauvages croissant dans les fossés qui bordent les routes de fermes, et sans dommage pour ces plantes.

Il est bien entendu que tout cela reste conjectural pour l'espèce des environs de Tunis; mais il me paraît nécessaire qu'elle soit l'objet d'un nouvel examen approfondi. Peut-être les fruits sont-ils attaqués par des insectes rongeurs, nocturnes par exemple, ou par des Mollusques terrestres, et le Lygæide ne vient-il que sucer les parties entamées et les couvrir de ses légions? On peut résoudre la question en enfermant dans la même boîte des fruits intacts avec de nombreux *Oxycarenus Lavateræ*, et en outre des mousses, des débris végétaux et quelques petits insectes inoffensifs pour les fruits. On verra bientôt quelle est la nourriture réelle de l'Hémiptère. Je ne puis que prier notre collègue M. Rivière de réclamer des observations très-précises à ce sujet.

Compte rendu d'essais de différents moyens employés pour préserver la Vigne des gelées printanières. — De la Culture en Ados. — Résultats obtenus ;

Par M. Babin, viticulteur à Mont-St-Père,
Secrétaire de la Société d'Horticulture de Château-Thierry.

Depuis plusieurs années, les vignobles ont eu à souffrir des gelées printanières. Beaucoup de moyens ont été tentés pour les combattre. J'ai fait l'essai de ces moyens et c'est dans le but d'être utile à mes concitoyens que je me fais un devoir de donner de la publicité à mes essais.

Les moyens que j'ai mis à l'étude dans mes vignes sont les suivants :

1° La taille tardive. — 2° La taille à longs bois. — 3° Le couchage des branches à fruit. — 4° le buttage des ceps. — 5° Les nuages artificiels. — 6° Les cendres. — 7° Les abris en général. — 8° Les ados.

De la taille tardive.

La taille tardive a pour objet de retarder la végétation des bourgeons dans le bas des sarments ; la séve, qui tend toujours à monter, provoque le développement des bourgeons du haut qui sont exposés aux conséquences de la gelée, tandis que la partie basse, espoir de la récolte, en sera préservée, la taille ne devant se faire qu'après que tout danger aura disparu. Telle est en principe la taille recommandée par le Dr J. Guyot.

Un autre moyen consiste à conserver, lors de l'épluchage du cep, les brins des sous-yeux qu'on laisse dans leur état naturel; au moment de la taille, on taillera un courson qui deviendra branche à bois pour l'année suivante. Les autres brins seront taillés au-dessus des bourgeons qui auront pu échapper à la gelée, de manière à profiter de ces bourgeons pour la récolte.

On est porté à croire que ces moyens sont infaillibles ; mais la pratique m'a démontré que, s'ils peuvent rendre des services, ils ont de graves inconvénients ; répétés tous les ans sur les mêmes ceps, ils épuiseraient tellement la Vigne qu'ils en amèneraient infailliblement la perte. J'ai remarqué que la végétation souffrait beaucoup de ces tailles tardives, que la maturité était retardée et

que les bourgeons séchaient ou se trouvaient noyés par la trop grande abondance de séve. Il est facile de comprendre que cette taille, pratiquée au moment où la séve est en plein mouvement, produit un moment d'arrêt, une perturbation dans le développement des bourgeons, ce qui est contraire au cours naturel de la végétation et par conséquent aux principes d'une bonne culture.

De la taille à longs bois.

La taille à longs bois est encore un moyen préservatif de la gelée; en laissant les branches à fruit non attachées, on peut sauver quelques bourgeons; mais il y a un inconvénient à les laisser longtemps dans cet état. J'ai remarqué que la séve se porte toujours sur ces branches à fruit au détriment du cep et les bourgeons souffrent considérablement par les grands vents.

Dans les cultures à longs bois on procède par marcottes pour faire des plants ou en choisissant sur le cep le brin le mieux constitué et le mieux disposé dont on fixe l'extrémité dans la terre et qu'on appelle Picaude. La marcotte est formée d'un brin à la base du cep, le plus près de terre possible et même sorti de terre s'il s'en trouve; on couche la marcotte dans la terre en laissant passer deux ou trois yeux. S'il ne gèle pas, l'ouvrage est tout fait; on laisse la marcotte s'enraciner; si au contraire il gèle, on relève après le mauvais temps et d'une marcotte on fait une picaude.

Ce travail peut donner lieu à bien des déceptions; il arrive souvent que, par un temps chaud et humide, les bourgeons se développent sous terre. Aussitôt qu'ils sont à l'air, ils s'étiolent et sèchent; alors adieu toute récolte; peines perdues!

Le moyen qui m'a réussi le mieux consiste à coucher dans la terre la marcotte et la picaude au moment où se manifestent des craintes de gelée. La pratique m'a démontré que les bourgeons pouvaient séjourner dans la terre douze ou quinze jours sans souffrir beaucoup, surtout dans les terrains sablonneux, en ayant soin de les couvrir de terre bien meuble et aussi sèche que possible. Il peut se faire aussi que les bourgeons soient développés d'une certaine longueur; tout dépend de la saison plus ou moins avancée.

L'inconvénient de ce moyen est toujours l'emportement de la séve dans la branche à fruit au détriment du cep. Il est évident

qu'elle se portera de préférence dans les bourgeons épargnés et négligera les sous-yeux qui se trouvent à la base des bourgeons gelés. Ces yeux éprouveront du retard dans leur végétation, ils produiront des rameaux grêles qui ne s'aoûteront qu'imparfaitement et se trouveront sans consistance pour supporter les grands froids d'hiver; arrivera le printemps et le vigneron ne pourra faire la taille que sur de mauvais bois; de là absence de récolte. — On pourrait peut-être remédier à cet inconvénient par la courbure, comme l'indique M. Carrière dans son ouvrage intitulé *La Vigne*. Ce qui serait préférable à tous les pincements.

Du buttage du cep.

Je crois avoir suffisamment démontré les inconvénients du buttage partiel. — Le buttage entier du cep est bien préférable; aussi se dispose-t-on à l'adopter. Voici comment je le pratique. En labourant la Vigne, je dispose entre les ceps de petites buttes de terre saine et sèche et, après la taille, si j'éprouve des craintes de gelée, je butterai mes ceps. L'expérience m'a démontré, comme je l'ai dit plus haut, que les jeunes pousses pouvaient rester quinze jours sous cette terre sèche sans se détériorer. Ce moyen m'a donné de bons résultats et je crois devoir l'indiquer. Si on procédait au buttage lors de la taille, les bourgeons pourraient se développer sous terre; ils en sortiraient étiolés comme des tiges d'Asperges et se décomposeraient à l'air.

Pour faire ce buttage avec plus de facilité, on formera la tête du cep à une hauteur de 0m 25 au plus, et pour le rajeunir, quand besoin sera, on procédera au recépage comme le pratique M. Craotte, l'habile viticulteur de Conflans.

Des nuages artificiels.

Pour se rendre un compte exact des services qu'on peut attendre des nuages artificiels comme préservateurs des gelées printanières, il est bon de savoir d'abord que celles-ci se produisent presque toujours par le rayonnement, au moment où le soleil se lève et c'est pour neutraliser leur effet que l'idée est venue de former des nuages artificiels.

Pour répondre à beaucoup d'objections je dirai ici comment je comprends ce phénomène des gelées printanières.

Chacun des ceps de la Vigne emmagasine pendant le jour une certaine quantité de calorique qu'il rayonne pendant la nuit, c'est le rayonnement nocturne. Ce rayonnement s'étendant d'un cep à un autre entretient un air ambiant à peu près égal; mais s'il se trouve dans le voisinage une prairie naturelle ou artificielle, un seigle ou autre céréale, la température des ceps voisins en subira la conséquence; ils se trouveront dès lors dans des conditions défavorables et beaucoup plus exposés à la gelée. — Le rayonnement ne se produit pas seulement sur les côtés; il se produit encore verticalement, le calorique ayant une propension naturelle à s'élever; si le ciel est clair et qu'aucun obstacle ne s'oppose au rayonnement ascensionnel, l'air ambiant sera vite refroidi et la Vigne gèlera. Le contraire se produira si des nuages viennent s'y opposer (1); c'est ce qui a donné l'idée des nuages artificiels, lesquels n'ont pas toujours donné de bons résultats; la raison en est que la plupart des viticulteurs ont procédé avant le lever du soleil, quand le thermomètre était descendu au-dessous de zéro pendant la nuit. Si au contraire ils eussent veillé et produit la fumée au moment où le thermomètre n'indiquait plus que deux ou un seul degré, en continuant jusque vers huit heures du matin, ils eussent infailliblement réussi. — Ce moyen a pour inconvénients :

1° De n'être praticable que pendant la nuit.

2° D'obliger, pour parer aux sautes de vent, d'entourer la vigne de foyers pour produire de la fumée dans la direction où besoin en sera, selon le mode pratiqué dans les grands vignobles de la Côte-d'Or.

(1) La Commission de Rédaction laisse à l'auteur de cet article la responsabilité de cette explication qui lui semble peu en harmonie avec ce qu'enseignent les physiciens. Il lui paraît plus simple et plus exact de dire que, quand le ciel est pur, les plantes rayonnent constamment de leur calorique vers les espaces célestes qui ne peuvent leur en rendre; elles en perdent donc sans en recevoir, d'où résulte un refroidissement considérable. S'il y a, au contraire, au-dessus d'elles des nuages naturels ou artificiels, ceux-ci empêchent, comme tout écran, le rayonnement sans compensation et amoindrissent dès lors beaucoup le refroidissement, même abstraction faite de leur propre température qui intervient dans une certaine limite (note de la Commission de Rédaction).

3° De forcer à continuer l'opération toutes les fois que le temps sera menaçant, fût-ce pendant quinze jours, et à ne brûler que de la paille et des mauvaises herbes dont la fumée est chaude, de préférence au goudron de gaz qui ne produit que de la fumée froide; telle est du moins mon opinion;

4° Et de n'être praticable que dans les grands vignobles; il ne peut l'être dans la petite propriété que par la réunion des propriétaires ou s'il était rendu obligatoire comme l'échenillage.

Des cendres.

Les cendres répandues la veille de la gelée pourraient rendre quelques services en absorbant l'humidité des bourgeons, le but à atteindre étant de présenter aux rayons du soleil une surface saine et sèche. Il va sans dire que les cendres pourraient être mélangées avec du plâtre fin.

Si ce procédé n'est pas un grand palliatif contre la gelée, il peut servir d'engrais et détruire quelques insectes.

Des abris.

J'ai fait bien des essais sur les abris et j'ai tout lieu de croire que c'est le meilleur moyen à employer pour préserver la Vigne de la gelée. En examinant tous les autres systèmes nous leur trouvons des inconvénients plus ou moins sérieux. Ils sont contraires aux lois de la physiologie naturelle dont nous ne devons pas nous écarter pour que la nature nous aide dans nos entreprises.

J'ai examiné, dans les Expositions d'Horticulture, toutes sortes d'abris. J'en ai fabriqué plusieurs que j'ai essayés. J'ai assisté à bien des expériences sur la pose et la fabrication de ces abris. J'ai fait partie de Commissions viticoles pour en apprécier et constater les avantages et les inconvénients, et je viens aujourd'hui faire connaître mes appréciations sur les différents systèmes usités jusqu'à ce jour, dans nos contrées champenoises.

Il faut distinguer dans la pose deux sortes d'abris, les uns horizontaux, couvrant, à une certaine hauteur, toute la superficie de la vigne et les abris verticaux placés au pied des ceps.

J'ai vu en Champagne des abris horizontaux posés sur le haut des échalas. Cette pose est préférable pour ces sortes d'abris. La

vapeur d'eau produite par le refroidissement s'attache aux abris et se condense en glace, tandis que si les abris touchent les ceps, comme les disposent certains vignerons, la gelée faisant corps avec le cep se produit sur tout l'ensemble. — D'un autre côté, s'il survient, après une journée chaude, une bourrasque de pluie et de grêle, les paillassons sont traversés et les ceps mouillés. Le thermomètre descendant au-dessous de zéro dans la nuit, la vigne serait infailliblement perdue. De plus la tempête, en culbutant tous ces abris, les renverse dans la vigne; ils cassent tous les bourgeons et font autant de mal, sinon plus, que la gelée.— En outre, ce moyen est très-coûteux, qu'ils soient fabriqués en toile, en paille, en jonc ou même en sarments, comme celui que j'ai vu au Palais de l'Industrie, lors de l'Exposition de février dernier.

Je me suis plus spécialement attaché aux abris verticaux que je crois les meilleurs et j'ai concentré mes essais sur ces abris. Plusieurs idées se sont produites; on les a fabriqués en papier ordinaire, en papier goudronné, en toile, en paille, en jonc, en osier, en sarments, en terre cuite, en volige, etc. On s'est servi à peu près de tout ce qui pouvait servir d'abri, jusqu'à des écorces d'arbres. J'ai expérimenté la plupart de ces abris: ceux en papier se sont vite déteriorés; ils ont été mouillés et déchirés par le vent ou ont fait corps avec le cep.

Ceux en toile rendent de bons services, surtout ceux fabriqués par M. Ballat, de Charleville.

Ceux en terre cuite, fabriqués d'après l'avis de M. Guidon, peuvent être employés avec succès dans les vignes basses.

Je n'ai pas expérimenté ceux en tôle; je crois leur prix trop élevé et on sait que la dépense est chose capitale pour le vigneron.

Ceux en volige sont appelés à rendre le plus de services, à cause de leur durée, de la facilité de leur pose et de la plus grande garantie qu'ils donnent au cep. Les planches ou voliges que j'ai employées ont, en moyenne, 0m 60 de long sur 0m 25 à 0m 30 de large. La pratique m'a démontré que ces abris devaient être posés de 0m 20 à 0m 25 du cep, entre nord et nord-est, avec une légère inclinaison, de manière que le cep soit sous l'aplomb de l'abri et qu'il ait le plus de soleil possible, en évitant avec soin que rien ne touche à la planche. En cas de gelée, la buée produite monte

le long de la planche et se perd dans l'air ; mais si les bourgeons sont adhérents ils sont perdus.

J'ai fabriqué un autre genre d'abri formé de deux voliges de 0m 60 de hauteur et chacune de 0m 12 à 0m 15 de largeur reliées par deux attaches en fil de fer formant charnière. Je recommande plus spécialement cet abri parce qu'il est d'une pose plus aisée et qu'il peut facilement garantir le cep du mauvais temps, de l'est au nord-ouest.

Des abris en paille. — Les abris fabriqués en paille cousue par le bas, larges de 0m 40 à 0m 50 et liés par le haut à l'échalas, posés comme ceux en volige, sont ceux sur lesquels j'ai fait le plus d'essais ; ils m'ont donné de bons résultats et on peut fort bien sauver sa récolte avec ces abris.

J'ai fabriqué un autre petit paillasson en paille que j'appelle *torsin* qui, par sa simplicité, sa fabrication facile et peu coûteuse, environ deux centimes et demi, est à la portée de tous. Une forte poignée de paille repliée en forme d'anneau et liée dans le haut par un fil de fer n° 10, voilà le torsin. Dans les longues soirées d'hiver et les jours de mauvais temps, toute la famille du vigneron peut fabriquer le torsin sans perte de temps ; et notez bien qu'à l'exception du fil de fer, il a chez lui, sans débours, tout ce qui lui est nécessaire. Il peut donc, avec de la bonne volonté, sans nuire à ses occupations journalières, se procurer cet abri et ce n'est pas là un mince avantage.

Comme pour tous les abris en général, il faut planter les échalas après la première façon donnée à la vigne ; puis on passe l'anneau dans l'échalas, en le faisant descendre jusqu'à terre et on le dispose en forme d'éventail dans la direction du vent dont on veut garantir la vigne. On voit que rien n'est plus facile. L'eau et la grêle coulent sur le petit paillasson et le cep est toujours sec.

On peut le laisser longtemps, sans inconvénient, dans la vigne ; quand toute crainte de gelée a disparu, vers le mois de juin, on le tourne du côté de l'ouest pour abriter les bourgeons du vent et des pluies froides et éviter ainsi la coulure ; j'en ai posé le 15 avril 1874 et ne les ai retirés que le 15 août suivant. Je m'en suis bien trouvé.

Le paillassonnage est depuis longtemps recommandé. La dé-

pense en a seule empêché la pratique ; c'est pourquoi j'ai tenu à enseigner ce moyen peu coûteux et d'une pose si facile. Il est bien entendu que la force du paillasson devra être proportionnée à celle du cep ; qu'il faudra moins de force pour un cep taillé à deux coursons que pour un autre taillé à 5 ou 6. — Je laisse à l'intelligence du vigneron le soin de l'adapter à l'usage qu'il en veut faire.

Des ados.

Il me reste à parler d'un mode de plantation de la Vigne qui, s'il ne garantit pas complétement contre les intempéries, peut au moins donner de bons résultats ; je veux parler des ados. Voici comment je procède :

Avant la plantation je commence par bien m'orienter, n'importe la disposition de ma pièce. C'est l'exposition du midi qui convient à ma Vigne et c'est du côté du nord qu'il me faut la garantir. Je dispose donc mes ados dans la direction du levant au couchant et je plante au pied en ligne. Je choisis un bon cépage hâtif parmi ceux connus dans le voisinage ou dans d'autres contrées, quand la maturité m'est garantie. Je dispose les lignes à 1m 30 d'écartement et mes plants de 0m 60 à 0m 70 de distance.

Les ados étant ainsi disposés de l'est à l'ouest, ou du sud-est au nord-ouest, la Vigne se trouve abritée, avec le plus de soleil possible; partout j'obtiens une végétation plus régulière et une maturité plus assurée. — Les ados m'offrent en outre plusieurs avantages : ils facilitent la pose des abris et en augmentent l'efficacité, et quiconque a cultivé la terre comprendra facilement que la façade du midi, étant toujours sèche, offre une situation exceptionnelle pour la Vigne qui se plaît le mieux en côte, aux expositions chaudes. — De plus les ados ainsi disposés forment obstacle au ravinage et au déplacement des engrais ; dans les années humides, en retenant les eaux, ils éloignent du cep l'excès d'humidité ; et dans les années sèches, les eaux se trouvent réparties également et entretiennent la bonne végétation de la plante.

La plantation en lignes permet de diriger la Vigne sur fil de fer et d'y fixer les abris, ce qui permet de supprimer entièrement les

échalas. — On peut aussi tailler à longs bois, la distance observée entre les lignes donnant la facilité de coucher ou d'étendre les branches à fruit.

Voilà les résultats de mes expériences et de mes travaux ; je désire vivement que le compte rendu que je viens d'en faire puisse être utile à mes concitoyens.

RAPPORTS.

Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture, pendant l'année 1875 ;

Par M. E. Delamarre, Secrétaire du Comité de Floriculture.

Messieurs,

Me conformant au règlement de la Société, je viens vous donner aujourd'hui le résumé des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les Membres qui composent le Comité sont venus assez exactement à nos séances bi-hebdomadaires, et nous avons pu constater que plus des deux tiers d'entre eux ont assisté régulièrement à nos réunions. Aussi ont-elles été rendues intéressantes par des discussions utiles sur différents modes de culture, sur l'emploi des engrais, sur celui des insecticides, sur divers végétaux abandonnés depuis longtemps et qui méritent cependant d'être cultivés, sur quelques plantes nouvelles et entre autres sur les *Begonia* tubéreux qui devront rivaliser avec les *Pelargonium zonale*, les *Anthemis* et les *Ageratum* pour orner les corbeilles de nos jardins pendant la belle saison.

Les demandes de Commissions ont été peu nombreuses cette année ; nous en avons cependant quatre à constater : ces Commissions ont été visiter les *Gloxinia* de M. Duval, horticulteur à Versailles, les cultures et les *Begonia* de M. Fontaine, jardinier chez M. Bienaimé, à Bourg-la-Reine, et les cultures spéciales de *Begonia* tubéreux de MM. Malet, horticulteur au Plessis-Piquet, et Louis Vincent, horticulteur à Bougival. Les Rapports sur ces visites faits

par MM. Margottin père, Jolibois, Chaté et Laloy, ont été insérés dans le *Journal* de la Société.

Le Comité a aussi été appelé à visiter la culture spéciale du *Cypripedium insigne* dans les serres de M. Rivière, au Luxembourg. Un Compte rendu de cette visite a également paru dans le *Journal*.

Le Comité, pour reconnaître les services à lui rendus par M. Rivière, a demandé, pour cet habile artiste dans l'art du jardinage, une récompense exceptionnelle qui lui a été décernée à la dernière Exposition de la Société.

M. le docteur Jeannel nous a donné d'amples renseignements sur l'engrais qui porte son nom, et M. Rivière nous a présenté des plantes diverses soumises à cet engrais et devant lesquelles il est impossible de ne pas reconnaître que l'engrais Jeannel donne une vigueur et une vie nouvelles aux plantes en pots qui souffrent et qui sont en état de langueur, de telle sorte qu'elles dépassent ensuite en force et en végétation les plantes en bonne santé des mêmes espèces.

Plusieurs Membres du Comité, du reste, ont également expérimenté cet engrais et s'accordent tous à dire qu'il réussit parfaitement sur les plantes en pots, à la condition de l'employer dans des proportions convenables, selon l'espèce et la force des sujets.

En résumé, au moyen de cet engrais on donne, dans les serres, un développement extraordinaire aux plantes en général.

M. Reinié, fabricant de produits chimiques à Argenteuil, a déposé, pour être expérimentées, diverses poudres insecticides; nous ne pouvons vous rendre compte de ces expériences, les Membres qui s'en sont chargés n'en ayant pas encore signalé les résultats.

M. Albert Truffaut, horticulteur à Versailles, a fait part au Comité d'une expérience par lui faite pour détruire le kermès et le noir provenant des excréments de cet insecte sur le Camellia.

Cet horticulteur avait, l'an dernier, dans son établissement, une grande quantité de sauvageons de Camellias entièrement couverts de kermès; les plantes étaient dans un tel état qu'il les considérait comme perdues. Il eut l'idée d'immerger complétement

ces plantes dans un bain de jus de tabac pur, à quinze degrés, tel que le livrent les manufactures nationales des tabacs. L'expérience a pleinement réussi; les Camellias n'ont pas souffert et ont été totalement débarrassés et des insectes et du noir qu'ils produisent.

Nous vous rendrons compte l'an prochain du résultat des expériences que doivent faire à ce sujet quelques Membres du Comité.

A l'occasion de la présentation d'une Violette double de semis provenant de graines récoltées sur une Violette double connue sous le nom de Violette de Parme, une discussion s'est engagée entre divers Membres du Comité : plusieurs ont prétendu que la Violette double ne donnait jamais de graines; le présentateur nous a cependant montré des pieds de Violette double portant leurs graines.

Nous espérons pouvoir donner plus tard des éclaircissements à ce sujet.

Depuis plusieurs années déjà, il a été question, au Comité, de savoir quelle était la meilleure manière de multiplier les Broméliacées par l'œilletonnage; jusqu'à présent on n'avait pas encore eu de solution bien déterminée à cet égard. Plusieurs praticiens émérites nous ont donné, cette année, la solution suivante : pour multiplier rapidement et en grande quantité, il faut œilletonner de bonne heure; mais au contraire, quand il s'agit de multiplier en vue de faire fleurir les plantes le plus vite possible, il y a grand intérêt à laisser prendre de la force aux œilletons avant de bouturer : avis de MM. A. Truffaut, Touzet, Jolibois et Thibaut.

Quatre-vingt-onze présentations ont été faites dans le courant de l'année par cinquante Membres de la Société : cinquante-deux primes ont été demandées et accordées, dix-huit de première, vingt de deuxième et quinze de troisième classe; et une médaille a été demandée au Conseil pour un Concours permanent comprenant quatre présentations successives d'une même collection.

A dix de nos séances, notre toujours zélé collègue M. Rivière, chef des cultures du palais du Luxembourg, à Paris, nous a fait des apports divers, soit pour nous faire voir la beauté et la rusticité de plusieurs plantes, soit pour nous montrer des plantes rares ou les résultats de procédés spéciaux de culture.

Il nous a présenté : En janvier, une petite bouture de *Daphne* (Japon) connu sous le nom de *D. Mazeli*. Cette plante était en pleine floraison et serait bonne à cultiver pour la vente; elle est rustique, fleurit en pleine terre au mois de janvier, et peut supporter quatorze degrés de froid.

En mars, les plantes suivantes : *Dracæna brasiliensis*, *Phrynium spicatum*, *Cinchona succirubra*, *Curculigo recurvata* et *Billbergia pyramidalis*, pour signaler les effets dont j'ai parlé plus haut de l'emploi de l'engrais Jeannel.

En avril, deux belles plantes en fleurs, de la Nouvelle-Hollande, l'*Æchmea distichantha* et le *Dendrobium speciosum*.

En mai, un *Lilium* (*Martagon* du Japon), des *Primula japonica* soumis à une culture spéciale qui permet d'obtenir des graines, et un *Saxifraga sarmentosa*, plante de suspension en serre froide :

En juillet, un *Richardia albo-maculata*, sorte d'Aroïdée remarquable par la panachure blanche de son feuillage, l'*Encholirion Saundersi*, très-belle plante et un *Lilium* du Japon.

En septembre, un très-fort exemplaire de *Vanda gigantea* et les plantes suivantes cultivées au Hamma : une Bromeliacée obtenue de graines envoyées du Paraguay et une Araliacée très-décorative, cultivée sous le nom de *Paratropia elliptica*, mais qui semble être mieux désignée sous celui de *Sciadophyllum ellipticum*.

En octobre, des plantes cultivées comme multiplication, au jardin du Hamma, en pleine terre; des *Phœnix*, *Corypha* et *Musa Ensete*, plantes fortes, élevées en pots relativement très-petits et enfouis dans des rigoles au fond desquelles l'eau coule constamment; ces pots ont à leur base deux trous opposés, ce qui permet aux racines de se développer; de temps en temps on retourne les plantes avec leurs pots, afin d'empêcher les racines de sortir trop. Il faut observer ici que la température, en ce pays, ne descend jamais au-dessous de zéro et qu'elle peut monter à quarante degrés au-dessus.

En novembre, un tubercule très-fort de *Caladium* (*Colocasia*) *esculentum* venu également au Hamma; cette plante peut être cultivée avec avantage chez nous comme plante de massif, pendant la belle saison : M. Rivière nous a fait observer que cette belle Aroïdée est très-répandue en Océanie sous le nom de Taro et que

les volumineux tubercules qu'elle donne, cultivée comme plante alimentaire, sont bons à manger après avoir été soumis à une cuisson convenable.

M. le Dr Jeannel a ajouté que ces tubercules ne peuvent être mangés qu'après avoir été soumis à l'ébullition, qui enlève à la plante le principe vénéneux qu'elle contient; il a exprimé l'opinion que le principe narcotique n'existe pas dans cette plante comme on a pu le croire, mais que ce sont de petits cristaux très-fins, se trouvant dans les rhizomes et les feuilles de la plante, qui pénètrent dans les organes et font grand mal; l'oxalate de chaux qui compose les cristaux, disparaît, selon M. le docteur Jeannel, par l'action de la chaleur.

Selon son habitude, M. Rivière n'a accepté aucune récompense; cependant le Comité a cru devoir demander une prime de première classe pour le jardinier-chef-multiplicateur du Hamma, à l'occasion de la présentation du mois d'octobre; cette prime a été accordée en séance.

M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, rue d'Alezia, l'un des Membres les plus zélés du Comité, nous a fait neuf apports divers : des *Tropæolum* en fleurs dressés en parasol, des collections de Primevères, de Pensées et des semis de *Pelargonium zonale*, *Phlox*, *Begonia* tubéreux, *Penstemon* et Dahlias dont quelques-uns ont été primés et qui seront décrits à la fin de ce Rapport.

Notre dévoué Secrétaire-général, M. Alphonse Lavallée, nous a présenté un *Libonia Penrhoziensis*, plante bonne pour appartements; *Choisya ternata*, plante trop peu répandue et qui mérite d'être cultivée; des branches d'*Actinidia volubilis*, de la famille des Dilléniacées, plante d'avenir, bonne à palisser et très-rustique; l'*Abelia rupestris grandiflora*, le *Rhus Osbekii*, le *Vitex arborea* et le *Vitex angustifolia*; des rameaux fleuris de *Campylotropis chinensis* et de *Desmodium penduliflorum*, espèces très-belles de Papillonacées de pleine terre, et divers autres arbustes très-intéressants.

La maison Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs, quai de la Mégisserie, à Paris, représentée par M. Michel, son chef de culture, nous a fait de beaux apports, entre autres, de magni-

fiques collections de Cinéraires hybrides, et de la variété naine (Vilmorin) : de Calcéolaires hybrides et d'Auricules liégeoises; de *Lilium auratum* et des inflorescences de l'*Amorphophallus Rivieri*.

M. Bergmann, chef des cultures chez Mme la baronne James de Rothchild, à Ferrières, nous a présenté deux très-belles plantes nouvelles donnant pour la première fois leurs fleurs en France, l'*Odontoglossum Roezlii*, Orchidée de serre froide, originaire du Mexique, et le *Pitcairnia corallina*, Broméliacée originaire de l'Amérique du Sud, avec un très-beau sujet de *Pandanus Veitchii*, le plus ornemental du genre.

M. Lebatteux, horticulteur au Mans (Sarthe), nous a envoyé deux magnifiques apports d'inflorescences d'Orchidées, parmi lesquelles nous avons remarqué les *Vanda suavis*, *Phalænopsis amabilis*, deux variétés d'*Aerides* provenant du *Fieldingii*, *Cypripedium villosum*, *Trichopilia crispa*, *Vanda teres*, *Aerides affine* et *odoratum*, *Dendrobium densiflorum album* et *nobile*, *Cattleya Acklandiæ*, *Mossiæ* et *labiata*, *Cymbidium aloefolium* et *Saccolabium guttatum*. On voit rarement des plantes aussi belles.

M. Touzet, horticulteur à Bois-Colombes, et à Paris, rue St.-Lazare, 92, nous a également montré quatre très-belles Orchidées en fleurs, cultivées à l'instar de M. Rivière, dans des serres à température relativement basse ; ce sont : le *Cattleya pumila marginata*, espèce très-florifère et passant à tort peut-être pour délicate, le *Cattleya Perrinii*, également florifère et peu délicate, l'*Oncidium crispum* et le *Lælia Perrinii* parfaitement fleuries.

M. Loury, directeur des serres de Persan (Oise), nous a apporté deux nouveautés fleurissant pour la première fois en France : l'*Amaryllis fulgida flore pleno*, de l'île de Cuba, figuré dans la *Flore des Serres* de M. Van Houtte, et l'*Echeveria Desmetiana* ou *Peacockii*, du Mexique, Crassulacée très-belle, plus forte que ses congénères et à fleurs plus grandes, ainsi que sept pots de Muguet de mai (*Convallaria maialis*), en pleine floraison le neuf décembre; il est rare de voir cette plante forcée venir aussi belle et d'aussi bonne heure que nous l'a montrée M. Loury.

Notre collègue M. Lecocq-Dumesnil, propriétaire à La Chapelle-en-Serval, continue toujours avec succès ses semis de Dahlias;

aussi nous en a-t-il présenté quelques-uns qui ont eu une mention spéciale et qui seront décrits plus loin.

M. Tabar nous a fait quatre apports consécutifs de *Petunia* simples et doubles, d'une bonne forme et bien variés de coloris.

M. Dufoy, horticulteur, rue du Chemin-Vert, à Paris, a présenté une belle collection de Cinéraires hybrides de ses semis.

M. Malet, horticulteur au Plessis-Piquet, trois variétés de *Primula cortusoides*, originaire de Sibérie.

Mme Émile Léon, propriétaire à Sainte-Croix, près Bayonne, des rameaux fleuris de l'*Acacia dealbata;* ces fleurs sont d'un grand effet.

M. Ferdinand Jamin, pépiniériste à Bourg-la-Reine, des rameaux fleuris du Seringat (*Philadelphus*) Souvenir de Billiard.

M. Dupuis-Jamain, trois pieds en pots d'un *Rhus Cotinus*, variété rougeâtre, en pleine fleur.

M. Duvivier, horticulteur à Paris, quai de la Mégisserie, des collections de Reines-Marguerites, Verveines et Zinnias.

M. Lemoine, horticulteur à Nancy, un magnifique envoi de *Begonia* tubéreux simples et doubles qui ont été décrits dans un Rapport spécial inséré au *Journal.*

MM. Pigny, Welker et Bordeaux nous ont également présenté des variétés de *Begonia* tubéreux; puis nous ont apporté :

M. Roy, des *Erythrina compacta* (belle floraison);

MM. Batillard et Moulard, des collections de Pensées ;

M. Fontaine, des Primevères de Chine ;

MM. Dagneau et Desbouïges, des *Pelargonium zonale* de leurs semis ;

M. Loise-Chauvière, un beau lot de *Lilium tigrinum* à fleurs doubles, en pleine floraison ;

MM. Millet, Néant, Boutard et Bonnet, des Violettes et des Roses.

M. Pépin nous a envoyé des spécimens de ses cultures pour montrer la bonne végétation que l'on peut obtenir dans les jardins de la Normandie.

M. Burelle, notre Président, entre autres apports, nous a présenté un *Nerium* attaqué par le puceron dit *rouge,* pour nous faire voir le résultat sur cette plante d'expériences par lui faites pour

détruire cet insecte : Le jus de tabac employé à 15 degrés a complétement détruit le puceron.

Je dois, en terminant, vous citer les noms de MM. Arlet, docteur Baillon, Bonnel, Boutard-Rueil, Danzanvilliers, Daudin, Drouart, Guellier, Lesourd, F. Michel, Pernel, Roy, Vavin, L. Vincent, et Mme Léonardi qui nous ont fait des apports divers.

Plantes nouvelles primées par le Comité et qui ont paru les plus méritantes :

Pelargonium zonale Mademoiselle Dagneau (Dagneau), variété à petit bois; forte ombelle de fleurs rose frais.

Phlox Mademoiselle Jarlot (Chardine), rose hortensia à œil pourpre.

Phlox Reine-Blanche (Chardine), larges fleurs blanc pur.

Phlox Madame Burelle (Chardine), rose marbré, fond blanc, fortement panaché et strié rose carmin; œil carmin plus foncé.

Begonia tubéreux Mademoiselle Wood (Bordeaux), provenant du *rosæflora*, très-larges fleurs, rose de Chine.

Begonia tubéreux Maréchal Vaillant (Chardine), sortant de l'*intermedia*, même coloris, fleurs très-grandes.

Dahlia Président Hardy (Lecocq-Dumesnil), forte fleur, forme bombée, orange avec le revers des pétales noisette.

Dahlia Madame (L. D.), fleur bien faite, fond blanc bordé de carmin violacé.

Dahlia M. Alphonse Lavallée (L. D.), forte fleur bombée, jaune de chrome bordé laque rosé.

Dahlia Madame Hippolyte Desobry (L. D.), genre Lilliput, jolie petite fleur ronde, très-bien faite, rose carné glacé blanc.

Nous recommandons aux producteurs de nouveautés de nous donner toujours exactement la description de leurs plantes, et aux présentateurs en général de joindre à leurs apports une note écrite, afin d'éviter les erreurs et les omissions.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Odontoglossum Roezlii album. — *Flor. Mag.*, juin 1875, pl. 164. — Odontoglosse de Roezl. var. à fleurs blanches. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Variété à fleurs entièrement blanches avec une macule jaune peu étendue à la base du labelle, d'une très-belle espèce introduite, il y a peu d'années, dont il a été déjà parlé dans ce *Journal* (vol. de 1873, p. 719).

Phalænopsis leucorrhoda REICHB. fil. — *Flor. Mag.*, juin 1875, pl. 166. — Phalénopside à fleur blanche et rose. — Archipel indien. — (Orchidées).

Cette très-belle Orchidée a été introduite chez M. Will. Bull. M. Reichenbach, fils, qui l'a nommée et décrite le premier, croit que ce peut bien être un hybride entre les *Phalænopsis Schilleriana* et *amabilis*. Elle a, comme le premier, les feuilles marquées en dessus de bandes transversales de macules d'un vert très-foncé se détachant sur un fond vert blanchâtre, avec le dessous purpurin ; elle rappelle le second par la grandeur et le labelle de ses fleurs qui sont blanches, avec la base des sépales et pétales rose ; seulement les lobes du labelle sont marqués de petites lignes et de nombreuses macules brunâtres.

RECTIFICATION.

Sur la couverture du dernier cahier du *Journal* il a été imprimé à tort MAI 1876, au lieu de MARS 1876. Il suffit d'ouvrir ce cahier pour reconnaître cette faute d'impression ; toutefois nous la signalons à tous les Membres de la Société afin qu'ils veuillent bien la corriger sur la couverture de leur exemplaire.

Le Gérant : P. DUCHARTRE.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 MAI 1876 (1).

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du passage du procès-verbal qui est relatif à l'emploi pour la culture de l'eau des égouts de Paris et à la crainte exprimée par quelques personnes qu'il n'en résulte une action fâcheuse sur la santé publique, M. de Cambray rappelle qu'en 1832, époque à laquelle eut lieu la première invasion du choléra, une nombreuse population vivait à Montfaucon, dans une atmosphère empestée par des émanations ammoniacales. Or, il est positif qu'on n'observa pas un seul cas de choléra chez les habitants de cette localité.

M. l'ingénieur A. Durand-Claye ajoute, sur le même sujet, quelques nouvaux détails. L'enquête qu'il avait annoncée, il y a un mois environ, est ouverte aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise. Plusieurs Membres de la Société ont déjà fait leur déposition, et d'autres paraissent être disposés à faire aussi la leur. Malheureusement une coalition a été organisée dans diverses communes riveraines de la Seine, en vue d'empêcher la mise à exécution des plans de l'administration municipale. Il y a d'autant plus lieu de s'étonner de ce fait que ce sont précisément les communes riveraines qui ont un vif intérêt à ce que ces plans soient exécutés. En effet, ou bien les cultivateurs prendront l'eau des égouts et l'emploieront dans leurs cultures, et alors la Seine ne recevra plus la plus moindre portion de ce liquide qui, en ce moment, la souille et l'empoisonne ; ou bien ce liquide restera sans emploi et alors il sera conduit au fleuve, dont l'eau, en aval de Paris, continuera de produire les fâcheux effets dont on

(1) Le quatrième jeudi du mois de mai ayant coïncidé avec la fête de l'Ascension, la deuxième séance du mois n'a pas eu lieu.

se plaint actuellement. Ce dernier cas est bien évidemment le plus nuisible aux communes riveraines de la Seine qui cependant agissent énergiquement pour le maintenir; le premier ne peut, au contraire, nuire à personne; il peut seul permettre d'affranchir définitivement l'eau de la Seine de tout mélange impur, en même temps qu'il fournirait à une grande étendue de terres cultivées un engrais qu'une expérience devenue dès cet instant démonstrative a fait reconnaître comme excellent; c'est cependant celui qu'une coalition, dans laquelle interviennent plusieurs communes représentées par leurs autorités, repousse énergiquement. Il y a là, dit M. A. Durand-Claye, une contradiction entre l'intérêt le plus manifeste de ces communes et leur manière d'agir dont il est au moins difficile de se rendre compte. Il croit, comme il l'a déjà dit dans la dernière séance, que le témoignage des Membres de la Société qui forts de leur propre expérience, déposeraient en faveur de l'action utile que produit dans la culture l'engrais constitué par l'eau des égouts pourrait avoir une puissante influence sur les personnes de qui dépend la solution, et il pense dès lors qu'il y a lieu de ne pas différer ce témoignage qu'il propose même de rendre collectif en lui donnant la forme d'une lettre à adresser au Conseil municipal de Paris, dont il communique un projet.

M. le Président fait observer que si la Société adoptait la proposition qui vient de lui être faite, on serait peut-être en droit de lui reprocher d'intervenir trop directement dans une affaire qui concerne particulièrement, d'un côté les propriétaires, de l'autre l'administration de la ville de Paris. Il pense donc que la Société doit se borner à des dépositions individuelles et ne pas songer à une démarche collective. Toutefois, comme ce n'est là que sa manière de voir personnelle, il ne songe nullement à l'imposer, et il se rangera à l'avis du Conseil d'Administration, s'il prend une décision à ce sujet.

M. Corriol expose son opinion et les résultats de ses observations sur les avantages qu'offre l'emploi des eaux d'egout dans la culture. Avant 1830, dit-il, il était fabricant de produits chimiques dans la commune de Clichy, et il a eu alors de fréquentes occasions de voir combien étaient arides et incultes les terres qui forment la plaine de Gennevilliers. Aujourd'hui,

au contraire, s'occupant avec passion d'horticulture, en amateur, il n'a certainement pas manqué de constater par lui-même le surprenant changement qui s'est opéré sur ces mêmes terres, grâce aux irrigations qui y sont faites avec l'eau des égouts de Paris. Il y a donc là un résultat acquis et démonstratif. Quant à l'opposition qu'on rencontre quand on veut étendre cette expérience concluante, il pense qu'elle vient en partie des industriels qui, en extrayant de ce même liquide divers produits chimiques, qu'ils vendent ensuite à titre d'engrais agricoles, y trouvent la source de bénéfices importants. Sans doute ils sont dans leur droit; mais ils n'agissent qu'en raison de leur intérêt personnel, auquel ils sacrifient entièrement l'intérêt général. Or, ajoute M. Corriol, ces mêmes industriels en déversant dans la Seine l'énorme quantité de liquide qui reste après qu'ils ont extrait les sels ammoniacaux et les substances putrescibles qui s'y trouvaient auparavant, contribuent essentiellement à altérer et empoisonner l'eau du fleuve, car le liquide qu'ils y versent est encore fortement chargé de matières salines qui la rendent impropre à l'alimentation et qui manifestent leurs effets en faisant périr les poissons. L'opposition vient encore de quelques autres industriels, particulièrement des entrepreneurs de vidange qui voient sérieusement compromis l'avenir de leur industrie par l'extension qu'on veut donner à l'emploi des eaux d'égout dans la culture. — Il est certain, dit encore M. Corriol, qu'à la suite des irrigations faites avec ce liquide, l'eau surabondante qui n'a pas été absorbée par la terre ou par les plantes s'écoule par infiltration dans un état de pureté parfaite. Il s'en était assuré déjà plusieurs fois par lui-même; mais, lundi dernier, il est retourné à Gennevilliers pour goûter de nouveau à ces eaux d'infiltration que des opposants malveillants accusent d'infecter les puits. Un jardinier, nommé M. Pourtou, a puisé devant lui un seau d'eau dans un puits qui a été creusé au milieu de son jardin, depuis le commencement des irrigations à l'eau d'égout. M. Corriol a bu un verre de cette eau et il déclare l'avoir trouvée excellente. Ensuite, accompagné de M. Loquet, conducteur des ponts et chaussées, il est allé déguster de même l'eau des infiltrations au point même où elle coule dans la Seine.

Il l'a trouvée comparable aux meilleures eaux de source; or, fait-il observer, ne buvant jamais que de l'eau, il peut se donner comme un appréciateur compétent de la qualité de ce liquide. Ce matin même, voulant compléter la démonstration, il a traité cette même eau d'infiltration par le permanganate de potasse, et il a acquis ainsi la certitude qu'elle ne contient pas de matières organiques. Enfin M. Corriol dit en terminant qu'en suivant le cours des principaux canaux où passe l'eau des égouts ainsi qu'en parcourant les terres sur lesquelles on les répand en abondance, il n'a pas senti la moindre odeur; que d'ailleurs tous les cultivateurs qu'il a rencontrés lui ont affirmé que l'état sanitaire de la colonie a toujours été des plus satisfaisants.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. A. Rivière entretient la Compagnie d'expériences qu'il a faites au Luxembourg, en vue de détruire divers insectes au moyen de l'insecticide qui a été présenté à la Société par M. Fichet. Il y a dix-huit mois, dit-il, M. Fichet s'est présenté à lui et lui a demandé que des expériences fussent faites, dans le Luxembourg, avec son insecticide. En y consentant M. A. Rivière a exigé que l'inventeur de ce liquide en fît lui-même l'application; ce qui a eu lieu. Les Kermès étant les insectes dont la destruction offre le plus de difficultés, c'est sur des Kermès que les expériences ont d'abord porté. Pour cela on a abandonné à M. Fichet des Poiriers envahis par cet insecte et six Lauriers-roses. Sous l'action de l'insecticide, les Kermès des Poiriers ont disparu promptement. Le succès a été tout aussi complet sur les *Nerium*. M. A. Rivière a conseillé alors à M. Fichet d'essayer l'action de son liquide sur des plantes délicates, ce qu'il a fait en attaquant le *Coccus Adonidum* des serres chaudes qui, comme on le sait, ne cédait jusqu'à présent qu'à un traitement par l'alcool. Les premiers essais ont tué les plantes; l'expérience a été continuée avec un liquide moins concentré et les résultats obtenus sont devenus satisfaisants : l'insecte a été détruit sans que les plantes éprouvassent de dommage. — Pour détruire le Kermès du Poirier, dit M. A. Rivière, il faut employer un litre d'insecticide Fichet étendu dans trois litres d'eau, au commencement de la végétation, et plus tard dans cinq litres. On arrive ensuite à l'étendre

graduellement jusque dans douze litres d'eau. Une précaution essentielle consiste à filtrer le mélange à travers un linge, avant de le projeter sur les plantes, afin d'en retirer les granules qui s'y trouvent en suspension et qui, sans cela, perceraient les feuilles. Le Puceron lanigère est détruit par le même insecticide étendu de douze fois son volume d'eau. Pour les Pucerons ordinaires on peut étendre d'eau jusqu'à trente fois le volume de la matière. En somme, M. A. Rivière déclare avoir été satisfait des résultats de cette expérience, et il engage les membres de la Société à essayer aussi l'emploi de l'insecticide Fichet.

M. le Président fait observer que M. Fichet, tout en présentant son insecticide, n'en a pas fait connaître la composition, et que dès lors il n'y a pas lieu pour la Société de s'en occuper. Par une conséquence naturelle, tout ce qui vient d'être dit sur les effets produits par cette matière reste sous la responsabilité personnelle de M. A. Rivière.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de six nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas rencontré d'opposition. — Il apprend à la Compagnie qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour. — Enfin il annonce que M. Granger (Louis-Xavier), pépiniériste à Suisnes (Seine-et-Marne) et M. Guérin, propriétaire, rue de Clichy, 61, à Paris, faisant partie de la Société depuis vingt-cinq années révolues, ont été admis à l'honorariat, sur leur demande écrite, conformément au Règlement.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Beauvivre, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* d'une beauté au moins égale à celle de la botte que le même horticulteur a présentée dans la dernière séance et pour laquelle il a reçu une prime de 1re classe. Aussi le Comité du Culture potagère demande-t-il pour lui un rappel de cette prime; mis aux voix, ce rappel est voté par la Compagnie. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit qu'il ne peut faire un plus grand éloge de ce magnifique produit qu'en disant qu'il soutient très-bien la comparaison avec les Asperges que présente annuellement à la Société M. Lhérault (Louis).

2° Par M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux, une botte de très-belles *Asperges* obtenues dans des conditions très-défavorables, car la terre qui les a produites est restée assez longtemps submergée pendant le récent débordement de la Seine. En raison de cette circonstance, de la beauté réelle des Asperges et de ce que M. Poiret-Delan n'est pas un cultivateur spécial, le Comité de Culture potagère propose d'accorder à ce jardinier, à titre d'encouragement, une prime de 2e classe. — Mise aux voix par M. le Président, cette proposition est adoptée.

3° Par M. Millet, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un panier de belles *Fraises* Quatre-saisons et May Queen, pour la présentation duquel le Comité compétent demande qu'il reçoive une prime de 2e classe. — Cette demande est accordée par un vote spécial de la Compagnie.

Dans une note jointe à ces objets M. Millet apprend que les Fraisiers Quatre-saisons dont il présente le produit sont originaires du Fraisier Janus. Ils sont venus d'éclats pris dans les meilleurs cœurs de vieux pieds, et détachés vers le 15 novembre. Ils ont été aussitôt après soumis à la culture forcée. Ils donnent des fruits depuis deux mois. Les pieds ainsi obtenus ont sur les jeunes plantes qu'on est dans l'usage de forcer l'avantage important qu'on a beaucoup moins à s'occuper de leur feuillage et qu'on peut porter toute son attention sur les tiges à fruits.

4° Par M. Fresgot, amateur, une collection de *Poires* et *Pommes* conservées. Les variétés de Poires sont : Bon-Chrétien d'hiver, Bergamotte Espéren, Saint-Germain, Beurré d'Hardenpont, Doyenné d'Alençon et Bon-Chrétien de Rance. Les Pommes sont du Calville blanc, de la Reinette du Canada, de la Reinette grise haute bonté et du Fenouillet. — Ces fruits, selon la déclaration écrite du Comité d'Arboriculture, confirment les dernières appréciations du Comité, à savoir qu'il est rare que des Poires conservent leurs qualités jusqu'à cette époque avancée de l'année. Toutefois les Pommes qui ont été dégustées n'étaient pas sans qualité. — Le Comité d'Arboriculture demande pour M. Fresgot une prime de 3e classe qui est accordée.

5° Par M. Arlet, jardinier chez M. Chandon de Briailles, à Epernay, des *Poires* Doyenné d'hiver et Bon-Chrétien d'hiver ainsi que

des *Pommes* Reinette du Canada, pour la présentation desquelles, sur la proposition du Comité d'Arboriculture, la Société lui accorde une prime de 2e classe.

Le Comité déclare que ces fruits sont bien conservés. Les tavelures qu'on voit sur les Pommes proviennent probablement, pense-t-il, d'un emballage imparfait et du transport. Les Poires Doyenné d'hiver sont très-bien conservées ; une, prise au hasard, a été trouvée excellente.

6° Par M. Lesueur, jardinier chez Mme la Baronne de Rothschild, à Boulogne (Seine), du *Raisin* Chasselas de Fontainebleau provenant de la culture forcée. — Le Comité d'Arboriculture déclare que ces fruits sont de la plus belle apparence et d'une maturité parfaite, qualité trop rare, ajoute-t-il, dans les Raisins forcés qui sont fréquemment présentés à la Société ; aussi demande-t-il qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Lesueur, pour cette remarquable présentation. Cette demande est accordée par la Compagnie ; mais M. Lesueur renonce à recevoir la prime à laquelle il a droit, la présentation qu'il a faite ayant été toute désintéressée.

7° Par la maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 40, que représente M. Michel, 18 pieds en pots de *Calcéolaires* herbacées hybrides, des races naine et haute, auxquels est jointe une boîte de fleurs coupées de plantes du même genre qui ont été apportées pour montrer combien est grand le nombre des variétés qu'on en possède aujourd'hui. — Le Comité de Floriculture a trouvé ces plantes magnifiques, et il exprime son opinion à cet égard en proposant d'accorder à MM. Vilmorin-Andrieux une prime de 1re classe. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

8° Par M. Vaternelle, une corbeille de fleurs coupées de *Pensées* à grandes macules pour la présentation de laquelle le Comité demande qu'il lui soit donné une prime de 2e classe, proposition que la Compagnie adopte par un vote spécial.

9° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied très-bien fleuri d'*Arpophyllum giganteum*, belle Orchidée qu'on tient habituellement en serre chaude, où elle ne donne pas de fleurs et qui a fleuri admirablement, comme on le voit, quand

M. A. Rivière, s'écartant de cette habitude, l'a cultivée en serre tempérée.

10° Par M. Drouard, l'un des Vice-Présidents honoraires de la Société, quelques pieds de *Tulipes* dont la hampe est trifurquée ou quadrifurquée, et porte dès lors trois ou quatre fleurs. — M. Drouart dit qu'il met ces spécimens sous les yeux de la Société pour lui faire voir la puissance du tourteau d'arachide comme engrais. En effet, ses Tulipes sont plantées dans une terre très-maigre ; par cela seul qu'il a mêlé à ce mauvais sol du tourteau d'arachide, ces plantes ont pris une vigueur rare au point que, dans une seule planche, une vingtaine de pieds sont ainsi devenus pluriflores. — La déclaration écrite du Comité de Floriculture porte que des faits du même genre se reproduisent assez souvent et constituent des anomalies dont beaucoup de Membres pourraient montrer des exemples.

11° Par M. Sabathé, négociant au château de Cadarzac près Libourne (Gironde), des gants en tissu de cotte de maille d'acier pour la décortication des ceps de vigne, fabriqués en vue de détruire le Phylloxera pendant l'hiver. On sait en effet que ce redoutable insecte pond, dans les rugosités de l'écorce, sur la tige de la Vigne, ses œufs appelés par M. Balbiani œufs d'hiver, desquels proviendra la génération d'insectes sexués, la première de l'année, et qui sera le point de départ des générations souterraines. Il y a donc un immense intérêt à détruire ces œufs d'hiver qu'il est malheureusement fort difficile d'atteindre, cachés comme ils le sont dans les fissures et rugosités de la vieille écorce. Or, on enlève aisément celle-ci en frottant les tiges avec la main revêtue du gant de fer de M. Sabathé. On peut aussi employer utilement ce gant pour décortiquer les arbres fruitiers et enlever les Lichens et les Mousses, avant de les badigeonner à la chaux.

M. Hardy dit qu'il a employé le gant dont il s'agit pour ce dernier usage, et qu'il l'a trouvé préférable à tous les grattoirs et émoussoirs connus jusqu'à ce jour. Ce gant, appliqué à la décortication de la Vigne, est également d'un excellent usage : un ouvrier exercé peut, en s'en servant, décortiquer de 400 à 500 pieds par jour. Seulement il faut ne pas frotter trop énergiquement sous peine d'écorcher l'écorce vivante et plus tendre. Il restait un

inconvénient résultant de ce que ce gant ne permet pas d'agir dans les bifurcations des branches; mais M. Sabathé vient de le faire disparaître en fabriquant une sorte d'archet que M. Hardy a reçu ce matin même et qui pénètre bien dans ces angles. Le gant et l'archet réunis enlèvent fort bien les Mousses et les Lichens. Il faut toutefois n'employer que des gants dont les maillons soient soudés, les autres étant de peu de durée. Ce nouvel instrument coûte 10 ou 12 francs. Il pèse 750 gr.; l'expérience a montré qu'il ne fatigue pas trop la main.

M. le Président remet les primes qui ont été accordées, savoir : 1 de 1re classe à MM. Vilmorin-Andrieux, M. Lesueur ayant renoncé à celle qu'il avait obtenue; 4 de 2e classe à MM. Poiret-Delan, Millet fils, Arlet et Vaternelle; enfin 1 de 3e classe à M. Fresgot.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce annonce qu'il a approuvé le projet d'affiche relatif à l'Exposition générale que la Société doit tenir, dans le Palais de l'Industrie, du 29 mai courant au 1er juin prochain, et qu'il en transmet une ampliation revêtue de sa signature.

2° Un certificat pour bons et longs services délivré par MM. Baudry, père et fils, pépiniéristes à Clamart (Seine), et A. Courtois, leur successeur, au sieur Robin (Jean-Joseph), né le 10 octobre 1828, à Clamart, qui est entré au service de M. Baudry, au mois de juin 1840 et qui travaille encore aujourd'hui dans le même établissement, sous M. A. Courtois, qui en est actuellement propriétaire.

3° Des demandes de délégués devant prendre part aux travaux du Jury des Expositions qui auront lieu : à Alençon (Orne), du 14 au 20 juin; à Bordeaux, du 23 au 28 mai courant, en même temps que le Concours régional agricole; à Saint Just-en Chaussée, par la Société d'Horticulture de Clermont (Oise), les 17 et 18 juin prochain; à Étampes, du 30 juin au 2 juillet prochain; à Nantes, du 3 au 5 juin prochain; à Saint-Quentin, les 21 et 22 mai courant; à Versailles, du 21 au 23 mai courant. Les délégués que M. le Président prie de représenter la Société à ces diverses

Expositions sont : M. Hérincq, à Alençon, M. Henri Vilmorin à Bordeaux, M. Pigeaux à Saint Just-en Chaussée, M. Jamin, à Étampes, M. Audusson-Hiron à Nantes, M. Mennechet à Saint-Quentin, et M. Malet à Versailles.

4° Une circulaire par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce demande qu'il soit nommé un délégué chargé de représenter la Société à la réunion spéciale qui aura lieu pendant le concours régional d'Arras et dans laquelle seront étudiées et proposées les modifications qu'il conviendrait d'apporter au programme du concours régional de l'an prochain. M. Pigeaux veut bien, à la demande de M. le Président, se rendre à la réunion d'Arras comme représentant et délégué de la Société centrale d'Horticulture de France.

5° Une lettre dans laquelle M. B. de Beaupré, docteur en droit, propriétaire à Boulogne près Paris, rapporte une observation intéressante qu'il a faite dans son jardin. Un pied de Lilas ayant fleuri abondamment, comme il le fait chaque année, M. de Beaupré en a fait couper les fleurs fanées, il y a cinq jours. Il a remarqué aujourd'hui qu'un jet souterrain partant de ce pied, long d'un mètre, et qui ne sort de terre que de cinq ou six centimètres, se termine par une belle inflorescence qui n'a pas moins de 0m 15 de longueur, bien qu'elle n'ait pas pris encore tout son développement. Un autre jet analogue va donner une seconde inflorescence.

M. A. Rivière dit que ce fait est particulier au Lilas et qu'on le voit survenir principalement après une année sèche. En effet le Lilas produit des pousses souterraines qu'on voit ordinairement s'élever hors de terre en branches feuillées, mais qui quelquefois se terminent par une inflorescence souvent chétive, parfois aussi fort belle, comme dans le cas observé et signalé par M. de Beaupré.

6° Une lettre de M. le Trésorier Moras qui, retenu loin de Paris par la goutte sciatique, s'excuse de son absence dont la longueur ne s'explique que trop par cette cause douloureuse.

7° Une lettre de Mme Chambon, Dame patronnesse, qui, se reportant à ce qui a été dit par M. Jamin (Ferd.), dans la séance du 17 octobre dernier, relativement à la difficulté majeure qu'il éprou-

vait pour expliquer le nom de Eyewood donné en anglais à un Poirier, dit que ce mot étant composé de deux mots *eye*, œil et *wood*, bois, et le Poirier dont il s'agit ayant les yeux ou bourgeons très-apparents, il lui semble que le mot Eyewood a été créé pour indiquer ce fait caractéristique des yeux ou bourgeons très-apparents sur le bois.

M. Jamin fait observer que cette explication est très-ingénieuse, mais qu'il craint qu'elle ne soit peu fondée attendu que, si le mot anglais *eye* désigne l'œil des animaux, il ne s'applique pas aux yeux des arbres qui se disent *buds*.

8° Une lettre adressée par M. Ch. de Saporta, Membre de la Société, à M. P. Duchartre et dont il est donné lecture par celui-ci. On y lit les résultats de nombreuses observations faites par M. Ch. de Saporta, au château de Solliés, près d'Hyères (Var).

A ce propos, M. le docteur Jeannel dit qu'il serait imprudent de tirer des observations contenues dans la lettre de M. Ch. de Saporta des conclusions générales et absolues quant au froid maximum que peuvent supporter les espèces végétales dont il y est question. En effet, la même plante peut résister, pendant un court espace de temps et dans un air sec, à un froid qu'elle ne supporterait certainement pas s'il était prolongé et si l'atmosphère était brumeuse. C'est pour cela que, dans notre extrême Midi, les gelées étant dues le plus souvent au rayonnement, n'ayant souvent lieu que peu de temps avant le lever du soleil et cessant peu après que cet astre s'est élevé au-dessus de l'horizon, l'action en est généralement peu dangereuse pour des végétaux même délicats. Au contraire, à Paris et dans les départements tant soit peu septentrionaux, le rayonnement n'intervient le plus souvent pour rien dans les gelées de l'hiver qui, une fois commencées, durent longtemps et sont accompagnées ordinairement d'un ciel brumeux. Dans ces conditions éminemment défavorables, le Citronnier, l'Oranger, les Palmiers observés par M. Ch. de Saporta ne supporteraient certainement pas les 8 degrés de froid auxquels ils ont résisté près d'Hyères. Il est bon d'indiquer encore une circonstance qui influe puissamment sur le plus ou moins de résistance au froid que peut offrir la même espèce plantée dans le Midi ou dans le Nord. Dans le Midi, la longue durée de la végétation

annuelle consolide fortement les tissus, les lignifie très-bien ou les aoûte, comme on le dit vulgairement; dans cet état, ils ont une bien plus grande force de résistance au froid que dans le Nord où la brièveté de la belle saison et de fortes oscillations de température nuisent à la lignification et laissent fréquemment les tissus, à l'arrivée de l'hiver, mous et aqueux, par conséquent très-sensibles à l'action de la gelée.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée M. le Secrétaire-général signale les suivantes : — 1° Un extrait du Règlement de la *Société d'Expérimentation horticole rosiériste* qui vient d'être fondée à Brie-Comte-Robert ; — 2° L'énoncé des questions proposées par le Congrès international agricole qui aura lieu à Bordeaux, du 20 au 29 mai courant.

M. le Secrétaire-général annonce le perte irréparable que vient d'éprouver l'horticulture par le décès de M. Louis van Houtte, le célèbre horticulteur de Gand (Belgique), correspondant de la Société centrale d'Horticulture de France. En fondant son établissement d'Horticulture, l'un des plus considérables et des plus justement renommés du monde entier, en créant et dirigeant pendant une longue suite d'années la *Flore des serres et des Jardins de l'Europe*, l'un des meilleurs et des plus considérables recueils horticoles avec planches coloriées de notre époque, M. L. van Houtte avait concouru plus que tout autre peut-être aux progrès immenses que l'horticulture a faits dans le cours des quarante dernières années. Cet homme distingué, qui connaissait aussi bien les plantes au point de vue botanique que sous le rapport cultural, et à qui nous devons l'introduction ou la production d'un grand nombre d'espèces et variétés aujourd'hui très-répandues, était né à Ypres, le 29 juin 1810; il est mort à Gendbrugge-lez-Gand, le mardi 9 mai 1876.

M. le Secrétaire-général communique la liste des Jurés de l'Exposition qui va s'ouvrir le 29 de ce mois, telle qu'elle a été arrêtée aujourd'hui par le Conseil d'Administration. Elle comprend : 1° pour la partie horticole, MM. Beurdeley, Cochet, Dupuis-Jamain, Gumbleton, Hérincq, Jamin, Jolibois, Laizier, Lapipe, Lemoine, Leprieur, Loury et Quihou; 2° pour la partie industrielle, MM. Debray, Glatigny, Maria (Auguste), Ponce (Isidore) et Tricotel.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur l'Ambrevade; par M. JORET (HENRI).

2° Note sur le Pêcher pleureur à fleurs doubles; par M. LÉO d'OUNOUS.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 MAI 1876.

MM.

1. ALBERT (Louis-Léonard), rue Plâtrière, 5, au Pré Saint-Gervais, par Pantin (Seine), présenté par MM. Forest et Tivollier.
2. ARC GRANGER (Lucien d'), pépiniériste-rosiériste, à Suisnes (Seine-et-Marne), par MM. Granger et Lavallée.
3. HARDOUIN (Victor), architecte, rue du Pont-de-Creteil, 12 *bis*, à Saint-Maur (Seine), par MM. Ed. Trèves et Yves-Preschez.
4. HEURTEUX (Emile), horticulteur, rue des Maraîchers, 32, à Paris, par MM. Cyrille Robert et Jules Chenu.
5. LEMEUNIER, fabricant de chauffages de serres, rue du Puits-de-l'Ermitte, 79, à Paris, par MM. Carrière et Charles Joly.
6. BRICKA (Albert), rue de la Coutellerie, 1, à Pau, par MM. Delacourt et B. Verlot.

COMME DAME PATRONNESSE.

Madame de la RENAUDIÈRE, rue Vernet, 37, à Paris, présentée par Mme Dufay, MM. Delamarre, Jules Leclere et Montmard.

ADMIS A L'HONORARIAT.

SÉANCE DU 11 MAI 1876.

MM.

1. GRANGER (Louis-Xavier), pépiniériste à Suisnes (Seine-et-Marne).
2. GUÉRIN, propriétaire, rue de Clichy, 61, Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE MAI 1876.

Amico dei campi (L'Ami des champs, bulletin mensuel agricole et horticole de la Société d'Agriculture de Trieste, cahier de mars 1876). Trieste; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire (tome XIX, 1875). Saint-Etienne; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (n° 1 de 1876). Montpellier; in-8°.

Apiculteur (mai 1876). Paris; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; cahier d'avril 1876). Florence; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (n°s 2 et 3 de 1876). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (mai 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (février 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture du Cantal (2e semestre de 1875 et 1er semestre de 1876). Aurillac; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (avril 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (janvier-février-mars 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (avril-mai 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (1er trimestre de 1876). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (mars 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Chagny (1875). Beaune; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Chauny (4e trimestre de 1875 et 1er trimestre de 1876). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise), (mai 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (1er trimestre de 1876). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (avril 1876). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 2 de 1876). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (n°s 9 et 10 de 1875). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (avril 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 mai 1876). Amiens; feuille in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (avril 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin horticole de Huy (n°s 4 de 1875). Huy; in-8°.

Bulletin mensuel du Comice agricole de Vitry-le-François (mai 1876). Vitry; in-8°.

Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (1er trimestre de 1876). Toulon; in-8°.

Catalogue de Dahlias de M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise).

Catalogue de fruits des frères Simon-Louis, pépiniéristes, à Plantières-lès-Metz (15e et 16e livraisons).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (janvier 1876). Havre; in-8°.

Chronique horticole de l'Ain (1er mai 1876). Bourg; feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences; (nos 17, 18, 19, 20 mai 1876). Paris; in-4°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture et de Botanique édité et rédigé par le Dr Ed Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahiers de mars, avril, et mai 1876). Stuttgart; in-8°

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 5e cahier de 1876). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (mars 1876). Gand; in-8°.

Institut (3, 10, 17 mai 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (mars 1876). Toulouse; in-3°.

Journal des Campagnes (13, 20 mai 1876). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; n° d'avril 1876). Maestricht; in-8°.

Maison de Campagne (1er et 16 mai 1876). Paris; in-4°.

Nord-Est (1er, 15 mai 1876). Troyes; in-8°.

Proceedings of the fifteenth session of the American pomological Society (Travaux de la 15e session de la Société pomologique américaine tenue à Chicago (Illinois), les 8, 9 et 10 septembre 1875). In-4° de 155 et LI pages.

Revue de l'Horticulture belge (1er mai 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (mai 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 mai 1876). Paris; in-8°.

Science pour tous (20 avril; 6, 15, 20 mai 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas; nos 18, 19, 20 et 21 de 1876). Leyde; in-4°.

Société des Sciences et Arts horticoles du Havre (1876, 40e bulletin). Havre; in-8°.

Société d'Horticulture, de Botanique et d'Agriculture de Montmorency (décembre 1875). Montmorency; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (mai 1875). Senlis; in-8°.
Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var (1er trimestre de 1876). Toulon; in-8°.
Sud-Est (avril 1876). Grenoble; in-8°.
The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos du 29 avril, des 6, 13 et 20 mai 1876). Londres; in-4°.
The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos du 29 avril, des 13, 16 et 20 mai 1876). Londres; in-4°.
Vigneron (Le) champenois (3, 10. 17, 24 mai 1876). Feuille in-4°.
Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 16 à 18 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Ch. de Saporta a M. P. Duchartre.

Paris, le 28 avril 1876.

Monsieur,

Ne pouvant assister à la prochaine séance de la Société d'Horticulture, je vous adresse par écrit quelques observations sur la température la plus basse que puissent supporter, dans le midi de la France, quelques végétaux exotiques, entre autres l'*Eucalyptus Globulus*. Ces observations ne peuvent que compléter et confirmer celles que M. Rivière a bien voulu communiquer à la Société, dans la séance du 27.

Pendant l'hiver de 1870, la température s'étant abaissée à 8 degrés au-dessous de zéro, j'ai observé, au château de Solliés près d'Hyères, que le Citronnier a dû être coupé à un mètre au-dessus du sol, l'Oranger à moitié de sa hauteur seulement, tandis que l'*Eucalyptus Globulus* n'a souffert que dans les petites branches; le tronc et les branches principales ont été épargnés. Le *Chamærops excelsa*, le *Sabal umbraculifera* sont restés intacts, ainsi que le *Cocos australis*; mais le *Corypha australis*, quoique ayant souffert beaucoup plus de cet abaissement de température, a repris depuis sa végétation. Le Palmier Dattier a peu souffert tandis

que, chose singulière! un Laurier-rose est mort au pied. Tous ces végétaux, plantés non loin les uns des autres, n'ont eu ni abri, ni couverture. J'ajoute que les *Bonapartea* et le *Dracæna indivisa* n'ont point souffert de ce degré de froid. Je cite ce fait sans l'expliquer.

Le *Chamærops excelsa* a supporté, dans les Basses-Alpes, pendant le même hiver, 16 degrés au-dessous de zéro, garanti seulement par un peu de litière qui avait été placée sur le centre de la tige. Je crois que le *Sabal umbraculifera* est aussi rustique; il serait à désirer qu'une expérience fût faite sur la température minimum qu'il peut supporter. C'est une magnifique espèce qu'il serait bon de répandre et de vulgariser autant que le *Chamærops excelsa*.

Si l'*Eucalyptus Globulus* réussit très-bien dans les terrains légèrement humides et même secs, il ne réussit pas du tout dans les terrains constamment humectés, tandis que le *Sabal Adansonii*, qui a aussi supporté — 8 degrés, vient très-bien dans les terrains inondés et marécageux.

Je ne crois pas que l'*Eucalyptus* puisse jamais devenir l'objet d'une exploitation fructueuse et considérable sur le bord de la Méditerranée. La partie qui lui est favorable, de Toulon à Menton, est très-bornée quant à la largeur, et les terrains d'alluvions, provenant des roches de schiste et de granite, que cet arbre préfère sont très-limités par les hauts sommets des montagnes des Maures et de l'Esterel.

C'est en Algérie seulement, comme l'a fort bien dit M. Rivière, que l'exploitation de l'*Eucalyptus* peut devenir sérieuse et importante. J'ai remarqué aussi que l'*Eucalyptus*, coupé au ras du sol, produit dans une saison des tiges de trois mètres et plus de hauteur et pourrait produire, en deux ou trois ans, de grands taillis, tandis qu'il faut dix, douze ans et plus pour toutes les autres essences forestières.

J'expérimente en ce moment d'autres espèces de Palmiers, telles que le *Cocos flexuosa*, le *Sabal Princeps*, etc., qui ont supporté — 4 degrés cet hiver. Malheureusement il est souvent difficile de se procurer chez les horticulteurs des espèces bien déterminées et surtout bien nommées, et on peut par suite donner, sous ce rapport,

des indications inexactes par suite d'erreurs de noms dont on n'est pas coupable.

Je serai heureux si ces observations peuvent être utiles et intéresser les amateurs.

Recevez, Monsieur, etc.

CH. DE SAPORTA.

NOTES ET MÉMOIRES.

ÉTUDE SUR DES FRUITS LOCAUX ;

Par M. CHARLES BALTET, horticulteur à Troyes.

L'étude des fruits locaux offre beaucoup d'intérêt à l'observateur.

Les uns ont des qualités spéciales ; les autres réussissent mieux dans le pays que leurs rivaux plus renommés ; d'autres s'y sont cantonnés à ce point qu'ils sembleraient y être indigènes, et s'y reproduire à l'état spontané.

On peut dire que toutes les variétés locales alimentent de fruits la consommation des habitants de la contrée, et que la majeure partie y deviennent l'objet de transactions importantes.

Si l'on recherchait bien l'origine du commerce des fruits et de leur exportation, il y a gros à parier que les espèces locales s'y rencontreraient huit fois sur dix.

Il serait donc utile d'engager les Sociétés agricoles ou horticoles et les personnes de bonne volonté à les étudier, les décrire, et les faire connaître par la voie des publications et des Expositions publiques. Il conviendrait d'indiquer les milieux dans lesquels ces variétés prospèrent, la situation générale, la nature du sol, le climat, l'exposition, la forme de l'arbre, ses dispositions naturelles, le secret enfin, s'il est possible, de leur habitat dans un rayon déterminé.

Viendrait ensuite le mode de propagation, car notre but est non-seulement de faire connaître ce qui est bon, mais encore d'aider à le vulgariser.

La distribution d'éléments multiplicateurs, graines, boutures, greffes, plants, deviendrait facile avec les moyens de communi-

cation et d'échange que nous avons aujourd'hui. D'ailleurs, on peut être certain que les horticulteurs-pépiniéristes ne laisseraient pas échapper une occasion de répandre une espèce recommandée.

Nous aiderons à cette étude en indiquant un certain nombre de variétés locales dont la bonne réputation a déjà franchi les limites de leur station. Nous espérons bien que les vergers y recruteront des sortes aussi méritantes que la poire *Monsalard* du Bordelais et la pomme *Reinette de Cuzy* de la Bourgogne.

Mais nous ne désirons pas voir les recherches sur la synonymie trouver beaucoup de cas analogues à celui de la *Reine-Claude Davion*. Cette sous-variété, populaire dans les environs de Paris, plus précoce que son type, assez méritante au point de vue industriel, quoique le noyau adhère à la pulpe, s'est faufilée sur les catalogues, à titre de nouveauté, baptisée : Reine-Claude de juillet, Reine-Claude de Bavay hâtive, Reine-Claude de Braby.

Abricots.

Dans les Abricots, l'attention s'est portée particulièrement sur deux variétés répandues en Provence :

L'*Abricot de Pouman*, recherché par les confiseurs de Marseille;

L'*Abricot rouge pointu*, de Roquevaire, préféré par les confiseurs d'Apt.

On sait que la confiserie parisienne s'approvisionne auprès des Abricotiers *Pêche* et *Alberge* de Triel ; à Clermont, c'est l'Abricot *commun*; cette variété domine sur les coteaux de Moissac et Nicole (Lot-et-Garonne), pour la place de Bordeaux où elle arrive par cent mille kilogrammes; aux environs de Lyon, ce sont les Abricots de *Hollande*, *d'Oullins*, *Mille* ; dans la Côte-d'Or, l'Abricot *Royal* et le *Précoce*.

Nous les signalons, parce que ces variétés parfaitement caractérisées y portent partout, trop souvent, un autre nom ; et le semis a pu produire des sujets qui se rapprochent ou s'éloignent plus ou moins des étalons.

Cerises.

La Cerise locale qui, à mon avis, prime ses congénères, c'est la

Montmorency de Sauvigny, de la race des Montmorency à courte queue. Propagée à Mareuil (Marne), son fruit arrive à la gare de Port-à-Binson, et charge, chaque jour de la récolte, cinq ou six wagons pour Paris. La même, sans doute, est cultivée dans les Ardennes, entre Tourteron et Le Chesne; la gare de Vouziers en reçoit pour plus de 100 000 fr. de chaque village, emballés dans de petits paniers, à destination de Londres.

La race des *Montmorency à longue queue* compte de beaux exemples, résultat du semis; mais le nom en est peu connu.

L'*Anglaise hâtive*, qui se vend, à elle seule, pour un million de francs, possède, aux environs de Soissons, un type amélioré, que nous étudions dans nos pépinières, dans le but de le propager.

La Cerise de *Saint Jean* est cantonnée dans l'Orléanais; la *Guigne noire luisante*, aux portes de Trévoux; la *Guigne marbrée*, dans la Gironde; la *Guigne Choque*, bien connue des ménagères entre Metz et Thionville; la *Guigne Chavanne*, près de Lausanne. Puisque nous dépassons la frontière, signalons le *Bigarreau des Capucins*, à la station fruitière de Saint-Trond, en Belgique;

Les *Griottes Welser*, *d'Ostheim*, *de Frauendorf*, en Allemagne;

La *Cerise de Wladimir* (probablement une Griotte) qui foisonne en Pologne et en Bessarabie, pour la confection des Cerises sèches.

En Suède, l'habitat du Cerisier, qui s'arrête à l'aire du Chêne, nous offre quelques sujets préférés; il nous a semblé reconnaître nos variétés précoces.

Nous ne disons rien de la *Cerise à kirsch* adoptée dans la chaîne des Vosges; c'est une grosse Merise ou une petite Guigne sans nom. Mais je crois que l'on commence à adopter l'idée que nous avons souvent émise : combiner plusieurs sortes de Cerises dans l'alambic, de même que l'on combine, dans le pressoir à cidre, des Pommes de différente nature.

Pêches.

Le Pêcher ne réussit pas sous toutes les formes ni dans tous les climats. Aussi les races locales ne s'acclimatent guère lorsqu'elles sont dépaysées. Les cultivateurs qui possèdent un bon type le reproduisent par noyau, et l'élèvent en plein vent. C'est ainsi que se concentrent : l'*Alberge*, dans les vignobles du centre; la

Tullins, dans l'Isère; la *Turenne*, dans le Lyonnais; le *Pavie-alberge*, en Provence; les *Pavies*, dans le Languedoc, le Bordelais, le Béarn; le *Mirlicoton*, dans le Périgord; la *Romorantin*, dans l'Ouest; la pêche *de Beure*, en Franche-Comté.

En Belgique, pays assez froid, la pêche d'*Oignies* et le *Brugnon* de *Feligny* sont groupés dans quelques localités, à l'air libre, et résistent aux intempéries.

La tribu des Pêchers *Madeleine* et celle des *Mignonne* donnent volontiers de bonnes sortes par le semis.

Poires de table.

Nous avons cité la Poire *Monsalard* qui arrive du Bordelais en abondance sur le marché parisien. Le Congrès pomologique l'a tirée de son village en lui donnant ses lettres de naturalisation. Du même endroit, on a fait sortir la poire *Boutoc*, musquée, tenant tellement à l'arbre, que les mouches l'y attaquent sans qu'elle se détache. Une troisième Poire, de cette région qui comprend la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la *Mouille-bouche* (ne pas confondre avec la Verte-longue, ni avec la Bergamotte d'été, appelées également « Mouille-bouche ») arrive par 50 000 kilog. sur la place de Bordeaux; nos essais de domestication dans l'Aube ont échoué; elle y est venue grossière et revêche. Laissons-la aux bords de la Garonne, ainsi que le pâteux *Doyenné St-Roch*.

Dans l'Hérault et le Tarn, *Hortolès* et *de Canourgues* sont réputés bons petits fruits précoces. La *Charbonnière* est estimée dans le Languedoc. L'*Epine du Mas* produit, dans le Limousin, des fruits plus gros et plus parfumés que partout ailleurs. Le *Besi d'Héry* a fait de la Bretagne sa patrie adoptive, ainsi que la poire *d'Oignon*.

La *Rougeotte* est transportée des rives de la Saône vers le Doubs pour y être transformée par le séchage et les marmelades. N'y aurait-il pas une comparaison à faire entre la *Rougeotte* du Mâconnais et la *Rouget*, des environs d'Etampes? Cette dernière fait concurrence au *Martin sec* pour les compotes de poire entière, de même que la *Chat-brûlé*, de la Touraine, la *de Marsanneix* du Périgord, la *Coudaigre* ou *d'Aigue* de la Vendée.

La Poire hâtive, recherchée sur les marchés, a séduit le producteur. Aussi, de juillet en septembre, signale-t-on les arrivages

fructueux de petites Poires, jolies à l'œil, et souvent d'une qualité secondaire : *Bonne-Jeanne* du rayon de Paris, *d'Œuf*, de l'Est, *Carrière* de Seine-et-Marne, d'*Alouette* et de *Cadeau*, de Maine-et-Loire, de *Cognée*, du Cher, *Jansemine*, de la Gironde, toutes extraordinairement fertiles. Passons par-dessus les Poires *d'Ane* et de *Cochon*, véritables trompe-l'œil, pour flétrir la *Tragnon de chou* (Kolstock, des Flamands), malgré des milliers de livres sterlings que les cultivateurs belges, entre Tougre et St-Trond, en retirent.

A Troyes, depuis un temps immémorial, on cultive le Poirier *de Fosse*; l'arbre vient gros comme un muid, et s'élève comme un Chêne; le fruit est petit, musqué, d'août. Il paraîtrait qu'on a transporté cette variété dans un village de la Brie, à Presles; il en aurait enrichi les habitants.

La Poire *de Prêtre* ou *Calouet*, semble avoir établi sa demeure dans l'Aube et la Haute-Marne. La zone s'arrête dans la Côte-d'Or, où commence la poire *Certeau d'automne*, dite *Cuisse-Dame*, également fruit demi-cassant, bon pour la ferme. La *Fusée* du Gâtinais, pour confitures, a quelque ressemblance avec les Certeaux.

Aux portes de Châlons-sur-Marne, le Poirier *Balosse*, à fruit pour compote, produit jusqu'à 20 000 fruits par arbre; et il en existe qui sont trois fois séculaires. Dans le même département, le marché de Reims reçoit des charretées de poire *Herbin* ou *Saint-Erme* de l'Aisne, poire longue, pendante, d'hiver, tandis que le fruit se tavelle, se crevasse dans l'Aube (un propriétaire, à St-Erme, en a récolté jusqu'à 2 000 sur le même pied; vendues un sou pièce, elles ont produit 100 fr.).

On ne peut classer la *Royale d'hiver* parmi les fruits locaux; mais on ne saurait méconnaître que la Provence est son pays favori. Sous ce climat privilégié, au pied des Alpes, la récolte de deux poiriers de Royale d'hiver, en plein vent, a été vendue 800 fr., il y a de cela quelques années.

Si l'on doutait de l'influence du sol et du climat, il nous suffirait de citer la Poire *Curé*, agréable à manger si l'arbre est dans un terrain sablonneux ou calcaire, sans saveur dans une situation froide. Le *Bezi de Chaumontel* prend des allures de Belle Angevine, dans l'île de Jersey, et le *Bon-Chrétien*, si parfait de forme,

à Auch, peut se retrouver tel en Normandie, mais cultivé en espalier bien exposé, l'arbre greffé sur Cognassier.

Nous avons commencé par le Poirier *Monsalard*, nous finirons par le *Doyenné d'Alençon*. Il est, dans le Nord de la France, en haute-tige à plein vent, vigoureux et fertile, mieux que partout ailleurs. Les premiers sujets ont été considérés comme arbres à cidre; le hasard les fit réintégrer dans leur véritable catégorie : les Poires fondantes.

Pommes de table.

Le Pommier possède un grand nombre de fruits locaux ; l'arbre de semis produit des fruits que l'on sait toujours utiliser, sur la table, à la cuisson, au pressoir. Aussi nous bornerons-nous à en indiquer de diverses provenances en laissant de côté les Pommes à cidre, d'une nomenclature spéciale.

Les Pommes de *Bagasson*, *Rose*, *Doucette*, *Bouque-preuve*, *Couchine*, de *Glace*, abondantes en Provence, *d'Ile*, *de Coutras*, se gardant d'une année à l'autre, très-communes dans le bassin sous-pyrénéen, de même que la *Reinette à cul noir*, plus décemment appelée *Reinette de Brives*.

Apion, de l'Ariége; *Merveille*, de la Haute-Garonne;

Reinette du Vigan, vulgaire de Nîmes à Perpignan;

Rose de Benauge, du Sud-Ouest, montée en couleur, exportée par mer, vers l'Angleterre.

D'Eclat, gros fruit du pays de Caux; *Teint frais*, de Bretagne;

Bonne-Hotture arrive par hottées à la halle d'Angers;

Mestayer et *de Meunier*, des mêmes parages;

Oronge de Périgord, caractérisée par son nom;

Chailleux, dont l'arbre pullule aux environs de Nantes;

Patte-de-Loup, aimant la région de Niort au Mans;

Rivière dans la Charente; *de l'Estre*, dans le Limousin;

Locard, de la Sarthe et de l'Yonne;

Reinette de Pentecôte de l'Aube;

Les *Pigeonnet*, du Nord-Ouest;

Les *Gros Bon* et *Petit-Bon*, du Nord-Est...

Un joyau de l'écrin des « Fruits locaux » est certainement la *Reinette de Cuzy*, que les cultivateurs de l'Yonne, de la Côte-d'Or,

de Saône-et-Loire et de l'Allier nomment *Reinette carrée*, *Reinette de côte*, *Reinette de Bourgogne*. Plus d'une lance a été rompue entre les Éduens et les Bourguignons, en revendiquant son origine. Mais elle est née aux Chapuis, commune de Cuzy, arrondissement d'Autun; et la légende rapporte qu'elle s'y reproduit spontanément.

Inutile de parler de la *Belle-fleur*, dite *Belle femme* (Aube), *Richarde* (Côte-d'Or), *Aubérine* (Haute-Marne), *Monsieur* (Isère), *Crôte* (Savoie), *Moyeuvre* (Moselle). Voilà donc une seule et unique variété qui paraît être subdivisée en six fruits locaux. L'étude et la culture nous ont fait reconnaître cette sextuple synonymie.

Les Pommiers à floraison tardive produisent des fruits généralement à deux fins, bons à manger, bons en cuisine. Les individualités locales y sont nombreuses;

Azeroly (Gironde et Dordogne), genre Fenouillet;

Belle-des-Buits, de la Vienne, transportée par tombereaux et laissée en tas dehors, sans autres soins pour l'hiver;

Courpendu, de la région Nord;

Cusset, de l'Allier;

De Flandre, entre Arcis et Bar-et-Aube;

De Jaune, ou *d'Argent* (Sarthe);

Jean Huré, de Montmorency près Paris;

Michelotte, environs de La Ferté-Gaucher;

Reinette Clochard (Anjou, Vendée, Poitou).

En étudiant les fruits locaux, on pourrait se demander pourquoi la *Gravenstein* des Allemands, la *Ribston pippin* des Anglais, la *Newtown pippin* des Américains éprouvent tant de difficultés à s'implanter en France avec succès.

Prunes.

Après le Pommier, le Prunier fournit beaucoup de variétés appropriées à divers usages culinaires ou économiques.

Mais le triage des fruits locaux serait un travail ingrat et fastidieux.

Les principales variétés se rapporteraient aux groupes des *Reines-Claudes*, des *Mirabelles*, des *Quetsches*, des *Dames*, le semis

de leurs noyaux ayant une tendance à produire des sujets qui ne diffèrent pas essentiellement du reproducteur.

La *Sainte-Catherine* de la Touraine, et surtout la Prune d'*Agen*, du Sud-Ouest, ont donné, çà et là, quelques rejetons qui ne sont pas sans mérite.

Aux environs de Troyes (canton de Lusigny), nous avons découvert une variété précieuse par ses bonnes qualités et sa maturité tardive; nous la nommons *Jaune tardive*. Elle a mérité les éloges du regretté M. Mas, Président de la Société pomologique de France!

Noix.

On ne voit guère que les noix *Mayette*, *Franquette*, *Parisienne*, pour dessert, la *Chaberte* pour l'huile, connues dans le Dauphiné. Elles se propageront hors de leur circonscription, lorsque les méthodes de greffage seront rendues faciles et praticables.

Raisins.

Nous dirons comme aux fruits à cidre. Il y aurait ici une nomenclature particulière, en outre, un sol et un climat dont il faut tenir compte; nous ne l'aborderons pas aujourd'hui.

Tels seraient les jalons d'une étude générale qu'il serait facile, avec le concours de tous, de compléter en peu de temps.

NOTE SUR L'AMBREVADE.

Par M. JORET (HENRI).

Dans une des séances d'avril, M. Hédiard a présenté à la Société des fruits de l'Ambrevade avec peu d'explications, vu qu'il n'en avait reçu aucune; mais, avant mon départ pour Alger, j'ai recherché l'histoire de cette plante que je m'empresse de communiquer. Les noms vulgaires de cette plante sont: Pois Casse, Canary ou Pois d'Angole, ou Pois de Congo, Pois Pigeon, Ambrevade ou Pois de Sept ans. C'est le *Phaseolus arbor indica, incana, siliquis torosis*, Kayan dicta, RAY, *Hist.*, 1722; *Thora pacru*, RHEEDE, *Mal.*, 6; *Cytisus frutescens aut arborescens, fructu eduli albo*, PLUM; *Phaseolus perennis, semine albo subrotundo*, BARR., *Ess.*, 94; le Quincongi des Galibis; le Fohe, Quandou des

Caraïbes, Kajan. Cet arbrisseau a été transplanté de l'Afrique dan les Antilles, où on le cultive avec succès. Il s'élève à la hauteur de huit à dix pieds, et subsiste six à sept ans; mais, pendant ce court espace de temps, il est utile dans toutes ses parties.

Sa tige est droite, grisâtre; elle pousse au sommet plusieurs rameaux grêles, verdâtres; ses feuilles sont alternes, allongées, étroites, minces, pointues, d'un vert obscur en dessus, blanchâtres en dessous et légèrement odorantes : ses fleurs sont papillonacées, jaunes, en épi axillaire. Le pistil devient une gousse d'environ deux pouces de longueur, arrondie, pointue par les deux bouts, d'une couleur fauve, mince, cependant coriace, difficile à rompre, remplie de plusieurs semences orbiculaires, ombiliquées, tantôt entièrement blanches, tantôt parsemées de taches noirâtres.

Ce Pois est très-sain, très-nourrissant, bon à manger; il n'incommode point; il est d'une grande ressource aux habitants des Iles-sous-le-Vent pour nourrir les esclaves; dans une disette de millet, il sert à nourrir la volaille et surtout les pigeons. Ses bourgeons sont très-pectoraux, sa fleur est béchique; ses feuilles, bouillies et appliquées sur les plaies, les guérissent; étant pilées, elles rendent un suc qui est regardé comme souverain contre les hémorrhagies. Sa racine est dure et fort odorante. Cet arbrisseau, qui est le Cytise à fruit blanc des Indes Orientales, *Cytisus Cajan* Linn., a l'avantage de réussir dans les terres naturellement stériles ainsi que dans celles dont on a épuisé les sels. Aussi les Colons, bons administrateurs, ne manquent-ils jamais d'en semer dans toutes les parties de leurs habitations, qui dans d'autres mains resteraient incultes.

P. S. Je vais semer de ces graines à Alger et je rendrai compte des résultats de ce semis.

Note sur le Pêcher pleureur de Chine a fleurs doubles;

Par M. Léo d'Ounous.

Depuis quelques années l'arboriculture fruitière ou d'ornement s'est enrichie d'un assez grand nombre de végétaux exotiques destinés à venir embellir nos jardins et nos vergers.

Les nombreuses espèces ou variétés de Pêchers de la Chine doivent être, à mon avis, placées au premier rang, et parmi elles mon choix se fixerait sur le Pêcher pleureur à grandes fleurs doubles, d'un rose vif et qui restent fraîches sur l'arbrisseau pendant près de trois semaines.

Sa remarquable vigueur, sa robusticité, l'abondance et la beauté de ses fleurs roses, la grâce de ses rameaux pleureurs lui assureront, lorsqu'il sera plus connu et cultivé, une des meilleures places sur le devant des plates-bandes de nos squares et de nos jardins. En général les fruits des Pêchers chinois à fleurs doubles, roses ou blanches, n'égalent ni en grosseur ni en qualité nos Pêches et nos Pavies; leur peau épaisse et duveteuse, la forme irrégulière des fruits, les profonds sillons qui semblent les partager, leur chair et leur eau toujours un peu aigrelette les feront classer parmi les fruits de 2e ou 3e qualité. Isolés et entourés de forts pieds de Fuchsias simples ou doubles, ils donneront les plus vives jouissances horticoles. Un essai de ce genre m'a parfaitement réussi en 1875.

Reçus en cheptel fin d'avril, ces délicieux arbrisseaux ont été admirables de floraison jusqu'a la mi-octobre, où ils furent relevés, énergiquement taillés et mis en pot, en serre tempérée, d'où ils sont sans doute déjà sortis aujourd'hui. Je les signale aux amateurs tous les jours plus nombreux de l'arboriculture fruitière et forestière.

NOTE SUR L'ANTHONOMUS PIRI;

Par M. MAURICE GIRARD.

Dans la séance du 13 avril, notre collègue M. Jean-Jacques Maingot, de Thiais (Seine), m'a remis des bourgeons à fleurs de Poirier tous détruits par un insecte logé à l'intérieur et devant amener la perte complète des fruits pour cette année. Ces bourgeons étaient occupés par une nymphe, encore toute blanche, ainsi que les rudiments d'élytres et d'ailes repliés contre le corps, remuant l'abdomen par des soubresauts convulsifs.

C'était l'état succédant à la larve nommée *ver d'hiver* ou *ver des bourgeons à fleurs*. Elle donne naissance, au mois de mai, au

Charançon du Poirier ou *Anthonomus Piri* Kollar. Ce Coléoptère est long de 0m 004, non compris un rostre grêle, long de 0m 002. Sa couleur est d'un brun foncé, les antennes et le rostre noirâtres, la tête couverte en dessus d'un duvet blanc qui se prolonge sur le corselet. L'insecte ne paraît avoir qu'une génération par an, et passer l'hiver engourdi dans les crevasses des écorces et des lichens. Réveillé en mars il s'accouple, et la femelle, perçant le bourgeon de son rostre effilé, y pond un œuf. La larve se nourrit aux dépens du bourgeon qui se vide et dont les écailles extérieures noircissent et se dessèchent, servant de berceau à la nymphe.

J'ai conseillé à M. Maingot le seul remède possible pour sauver les récoltes de l'avenir : couper tous les bourgeons atteints avant que l'insecte adulte soit sorti, les recueillir avec soin sans en laisser sur le sol et les brûler. Il faut s'assurer si les voisins font de même, car ce Charançon vole bien et peut venir des vergers d'à côté, si on n'opère pas une destruction simultanée.

Il y aura eu quelques Poiriers importés déjà âgés dans le pays, qui auront introduit la funeste engeance. Les transports continuels de végétaux dans les environs de Paris amènent des insectes nuisibles précédemment inconnus.

J'engage les horticulteurs à consulter les ouvrages suivants pour ce Charançon du Poirier :

Dr Boisduval, *Essai sur l'entomologie horticole*, p. 150. Paris, chez Donnaud; 1867.

Ch. Goureau, *Les insectes nuisibles*, 1er suppl., p. 11. Paris, chez Masson; 1863.

J.-B. Géhin, *Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles*; n° 3, p. 92. Metz; 1857.

Ce dernier auteur connaît mal le Charançon du Poirier; mais en revanche il donne de nombreux et excellents détails sur celui qui attaque les boutons du Pommier, *Anthonomus pomorum* Linn., espèce dont les mœurs sont les mêmes que celles de son congénère du Poirier, et qui attaque aussi parfois les bourgeons à fruit de ce dernier arbre.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

Mémoire sur la famille des Pomacées;

Par M. J. Decaisne, Professeur de culture au Muséum d'Histoire naturelle.

A la suite de ses importants travaux sur les arbres fruitiers qui lui ont fourni la matière de son grand et splendide ouvrage intitulé : *Le Jardin fruitier du Muséum*, M. J. Decaisne a été amené à considérer ces arbres comme botaniste après les avoir examinés au point de vue de la pomologie. De là est résulté le mémoire dont nous reproduisons le titre, travail excellent dans lequel il caractérise les genres et énumère les espèces non-seulement des végétaux réellement fruitiers que comprend la famille des Pomacées, mais encore de tous ceux qui, avec ceux-ci, complètent ce groupe naturel. Ce mémoire a paru, il y a peu de temps, dans le dixième volume du recueil qui porte la qualification générale de *Nouvelles Archives du Muséum*. Le texte en est accompagné de neuf planches lithographiées par M. Riocreux, d'après les dessins de l'auteur, et sur lesquelles un grand nombre de figures montrent nettement les caractères qui distinguent les genres, au nombre de 24, que M. J. Decaisne admet comme formant la famille des Pomacées. Deux sur les neuf représentent deux espèces nouvelles, l'une et l'autre indiennes, du genre nouveau *Docynia*.

Le mémoire de M. J. Decaisne est tout botanique et comprend essentiellement l'exposé précis des caractères génériques avec le relevé des espèces. Il n'est donc pas de nature à être reproduit dans ce *Journal;* mais il est précédé de considérations générales sur la manière dont on a circonscrit et caractérisé les principaux genres de Pomacées, et sur les idées que le savant professeur du Muséum professe à cet égard. Ces considérations sont de nature à intéresser les arboriculteurs et, dans tous les cas, à contribuer à leur instruction. Nous croyons donc utile de les reproduire en simplifiant ou expliquant pour eux quelques passages, lorsque cela nous paraîtra nécessaire. Il semble difficile aujourd'hui que les horticulteurs

se désintéressent entièrement de la botanique même systématique; seule en effet elle peut donner de la précision à leurs connaissances et les mettre à l'abri des confusions et des erreurs qu'ils ne commettent encore que trop souvent, mais qui deviendront de plus en plus rares à mesure qu'ils prendront l'utile habitude de considérer et d'étudier les plantes en elles-mêmes en même temps que sous le rapport de la marche à suivre pour les cultiver.

Les Pomacées, écrit M. J. Decaisne, forment un groupe des plus naturels et qui l'emporte de beaucoup sur les autres familles de la classe des Rosinées (1) par le nombre des plantes qu'il renferme et par le rôle qu'il joue dans l'économie domestique; aussi les principaux genres qui le composent ont-ils été reconnus dès la plus haute antiquité, de sorte que Tournefort et A.-L. de Jussieu, qui les ont adoptés, n'ont fait, pour ainsi dire, que les consacrer scientifiquement. Malheureusement il n'en a pas été de même de Linné qui a réuni sous la même appellation générique de *Pirus*, Poirier, les Pommiers, les Cognassiers, les Sorbiers, les Poiriers et qui, en cela, s'est complétement éloigné de ce que M. J. Decaisne regarde comme étant la vérité. Malheureusement encore plusieurs botanistes modernes ont adopté la manière de voir de Linné, de sorte qu'en plaçant le Cognassier (*Cydonia*) et les Aubépines (*Cratægus*) sous le nom de *Pirus*, ils ont rendu impossible toute notion distincte de ces plantes, de même qu'en réunissant le Sorbier au Néflier, ils s'opposent à ce qu'on puisse établir quelque chose de précis sur la nature intime de leurs espèces. Il ne suffit pas en effet, dit l'auteur, d'imaginer des affinités en combinant théoriquement certains caractères auxquels on attribue *a priori* plus ou moins de valeur; il ne s'agit pas de représenter comment les choses seraient dans l'hypothèse de la descendance des Pomacées les unes des autres, mais de savoir exactement comment elles sont; c'est au point de vue de nos classifications la seule méthode scientifique. Trop souvent l'esprit, avide de généralisation ou enclin à former des associations, oublie les faits qui le gênent sans s'aper-

(1) M. Brongniart a réuni les diverses familles des Rosacées, telles que les Pomacées, Spiréacées, Rosacées, Amygdalées, etc., pour constituer la classe des Rosinées (BRONG., *Enumér. des genres*, p. 186; 1850.

cevoir qu'en les oubliant il ne les détruit pas et qu'ils subsistent pour le convaincre tôt ou tard d'erreur. Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ce péril; c'est d'épuiser patiemment l'étude des faits avant de généraliser et avant de former des associations sous l'influence d'idées théoriques. On a dans le Cognassier un exemple familier de ces associations illégitimes, puisque cet arbre est encore classé par certains botanistes parmi les Poiriers, bien qu'il en diffère essentiellement par la nature des éléments corticaux et ligneux, par la préfoliation, l'inflorescence, l'estivation de la corolle, la structure de l'ovaire et du fruit.

Mû par ces considérations, M. J. Decaisne se propose, dans son mémoire, d'appeler l'attention sur certains caractères qui sont négligés dans les ouvrages systématiques, et à l'aide desquels cependant on peut arriver à circonscrire nettement chacun des anciens genres de Pomacées. La constance et la valeur de ces caractères auront, dit-il, l'avantage que les détails d'organisation propres à chaque groupe générique pourront s'exprimer par des propositions très-générales, ce qui est l'objet essentiel de toute bonne méthode. En effet, quand une organisation spéciale est commune à un grand nombre de plantes différentes, il est évident que les moindres modifications constantes de cette organisation devront mériter toute notre attention; cette proposition s'applique surtout aux Pomacées.

La première observation de M. J. Decaisne porte sur le caractère de l'estivation, c'est-à-dire de l'arrangement des pétales et des sépales dans le bouton de fleur; comme cette estivation n'est pas la même dans le Cognassier ordinaire (*Cydonia*) que dans le Cognassier du Japon (*Chænomeles*), que de plus la forme du calyce, la nature du fruit et le port diffèrent également dans ces deux arbustes, dont le dernier présente toujours en outre des fleurs mâles par avortement, il voit des motifs suffisants pour maintenir séparés les genres *Cydonia* et *Chænomeles*.

La position des ovules relativement à l'axe floral, dans chaque loge de l'ovaire, fournit de bons caractères distinctifs. Les ovules, dit le savant auteur, sont collatéraux ou dorsaux dans les Pomacées, c'est-à-dire que, dans le premier cas, ils sont perpendiculaires à l'axe floral avec leur petit orifice ou micropyle tourné en

dehors, tandis que dans le second ils sont parallèles à ce même axe, ou, en d'autres termes, ils se placent dos à dos avec le micropyle dirigé vers les côtés de la loge. Cette disposition s'observe chez le *Cotoneaster*, le *Raphiolepis*, le *Cydonia*, etc., mais non dans les Poiriers. Il n'y a pas d'ovules suspendus chez les Pomacées.

Le Néflier proprement dit (*Mespilus*) ainsi que les Aubépines (*Cratægus*) ont offert à M. J. Decaisne une particularité qui n'avait été encore signalée que par Kunth qui l'avait vue chez le *Mespilus pubescens*, mais qui n'y avait attaché aucune importance. C'est que l'un des deux ovules contenus dans chaque loge est constamment déformé ou monstrueux et prend la forme d'un véritable capuchon pédicellé qui coiffe l'ovule resté normal. A l'aide de ce caractère, toujours facile à reconnaître à l'époque de la floraison et même à la maturité du fruit, on pourra séparer sans hésitation les Néfliers (*Mespilus*, *Cratægus*) des genres auxquels ils ont été associés.

Le Buisson ardent (*Pyracantha*), tour à tour ballotté entre les *Cratægus*, les *Mespilus*, les *Cotoneaster*, etc., se distinguera de ces genres par ses cinq carpelles libres du côté de l'axe floral et par la position des deux cotylédons par rapport au raphé, c'est-à-dire au faisceau formant une ligne saillante qui règne longitudinalement à partir de leur point d'attache jusqu'à leur extrémité supérieure. Dans la grande majorité des Pomacées, les cotylédons sont accombants, ce qui veut dire que la radicule vient se placer tout le long de leur plan de contact réciproque, tandis que dans le Buisson ardent ils sont incombants, c'est-à-dire que la radicule s'applique le long du dos de l'un d'eux. Toutefois M. J. Decaisne n'accorde pas une confiance absolue à ce caractère parce qu'il l'a vu faire parfois défaut.

La forme des pétales, ainsi que la villosité que porte quelquefois leur onglet, quoique fort indifférentes en apparence, peuvent être prises en considération quand il s'agit de séparer les *Photinia* des *Eriobotrya*. Chez ceux-ci les pétales sont constamment chiffonnés, crépus, plus ou moins échancrés comme chez les *Chænomeles*, *Heteromeles*, etc., tandis qu'ils sont toujours entiers et concaves chez les *Photinia*.

Les Pomacées offrent trois formes de pétales : ils sont le plus souvent orbiculaires, entiers, concaves; grands (*Cydonia*) ou petits (*Cotoneaster*), chiffonnés et crépus (*Osteomeles*, etc.) ; enfin spatulés dans les *Amelanchier*. Notre Néflier commun participe des deux premières de ces formes; dans ses grandes fleurs les pétales ont le bord interne fortement plissé ou chiffonné, tandis que l'externe est, au contraire, uni ou étalé. Si ces diverses formes des pétales, dit M. J. Decaisne, reconnues par la généralité des auteurs, paraissent à quelques botanistes ne se distinguer que par des caractères trop faibles pour être admis dans les diagnoses génériques, je crois néanmoins qu'elles se distinguent encore assez pour être employées sans trop d'incertitude. On ne peut donc voir aucune utilité pratique à ramener à un type unique idéal toutes les fleurs des Pomacées.

A.-P. de Candolle a adopté la manière de voir de Linné en maintenant les Sorbiers parmi les Poiriers. Cependant le caractère tiré de la préfoliation, c'est-à-dire de la disposition des feuilles dans le bourgeon, permet de les distinguer avec la plus grande facilité sans parler de la diversité d'aspect que présentent les arbres de ces deux genres. Chez les Poiriers, les jeunes feuilles sont enroulées par leurs bords, tandis qu'elles sont simplement ployées sur leur côté médiane, les deux moitiés appliquées l'une contre l'autre (condupliquées) dans le groupe des Sorbiers, ainsi que dans l'immense majorité des Rosinées, sans en excepter le Cognassier, qui diffère encore des Poiriers par ce caractère particulier de la préfoliation.

Le nombre des étamines varie beaucoup dans les Pomacées. Les fleurs de certains *Cratægus* n'en présentent que cinq ; celles de l'*Heteromeles* en ont dix ; le plus grand nombre des autres genres en offrent une vingtaine ; enfin on en compte de quarante à soixante dans les genres *Chænomeles* et *Docynia*. L'insertion en est généralement périgyne, mais elle tend à devenir épigyne chez les *Pirus*, *Malus*, *Cratægus*, *Raphiolepis*, *Micromeles*, dans les fleurs desquelles le disque plus ou moins épais recouvre le sommet des ovaires. Bien que la couleur des anthères n'ait pas été employée jusqu'ici pour servir à caractériser les genres, il est bon de faire observer que toutes celles des Poiriers sont purpurines,

tandis que celles des Pommiers sont blanches ou jaunâtres. Toutefois les genres *Cotoneaster* et *Aria* offrent à cet égard cette particularité exceptionnelle que, chez les premiers, la plupart des espèces à fleurs axillaires, qui sont originaires de l'Himalaya (*Cot. microphylla, thymifolia, buxifolia,* etc.), ont leurs anthères purpurines ou d'un violet foncé, tandis que les autres espèces, à fleurs disposées en corymbe, les ont jaunâtres.

Le nombre des carpelles qui composent le fruit des Pomacées varie de un à cinq; ces nombres sont généralement très-constants et ne sont jamais dépassés. Leurs styles sont complétement libres dans quatorze genres, et soudés sur une plus ou moins grande portion de leur longueur dans les dix autres. Mais cette soudure des styles ne paraît pas être un caractère d'une grande importance, car elle se montre à des degrés divers dans les *Stranvæsia*, *Amelanchier*, etc. Chez les Cognassiers, les styles sont maintenus réunis par une espèce de feutrage, prolongation de l'épaisse villosité dont est couverte la portion inférieure ou ovarienne des carpelles.

Les péricarpes des Pomacées rentrent, d'après M. J. Decaisne, dans quatre types carpellaires distincts : nous trouvons, dit-il, des achaines dans la plupart des fruits osseux (*Cratægus*, *Cotoneaster*, etc.); des follicules dans plusieurs des fruits à pepins; de véritables baies dans les *Aronia* et le *Cotoneaster denticulata*, chez lequel les deux carpelles sont complétement mous à la maturité; enfin des coques loculicides dans le *Stranvæsia*.

Les ovaires sont en effet très-souvent libres dans la partie où ils se rencontrent vers l'axe de la fleur, et ils ne sont soudés à la coupe réceptaculaire (appelée souvent tube du calyce) que par leur face dorsale (*Cydonia, Pyracantha, Pirus*). Cette disposition des carpelles, qui a été considérée jusqu'ici comme particulière aux *Cotoneaster*, est au contraire très-fréquente.

Il sera toujours facile de distinguer un Poirier d'un Pommier par l'examen de la cupule réceptaculaire de l'un et de l'autre. Chez le Pommier, elle est toujours formée d'un tissu homogène, dépourvue des élégantes cellules rayonnantes qui accompagnent les grumeaux qu'on retrouve sans exception dans les fruits des Poiriers, et, avec des modifications caractéristiques, dans les Néfliers et les Cognassiers. Sous ce rapport je puis dire, écrit notre

savant auteur, que la pulpe des fruits de chacun des genres des Pomacées présente des différences tellement constantes, que l'examen des éléments anatomiques de cette partie charnue suffit seul pour les caractériser, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en étudiant comparativement les fruits des Sorbiers, des Cormiers, des Alouchiers, des Aliziers, etc.

« On voit par ce qui précède, dit M. J. Decaisne, en terminant cet aperçu général, que, loin de réunir en un tout hétérogène la presque totalité des Pomacées, j'apporte au contraire à l'appui de leur séparation en genres naturels des caractères constants souvent de première valeur et toujours faciles à saisir. C'est en effet à découvrir ces caractères que les botanistes doivent tendre de nos jours avant de réunir des genres reconnus par le vulgaire et qu'il ne confondra jamais ; tels sont les Amandiers et les Pêchers, les Pruniers et les Cerisiers, etc. Plusieurs siècles d'observation ont déjà démontré que les Pomacées de nos vergers se divisent en groupes naturels que le vulgaire désigne par les noms de Poiriers, Pommiers, Cognassiers, Sorbiers, Néfliers, etc. Quel que puisse donc être dans les temps à venir le sort que la science réserve à ces désignations, il devient chaque jour plus évident pour moi que ces genres, groupes ou races, comme on voudra les qualifier, sont radicalement distincts, et que leur diversité de structure se confirmera de plus en plus par de nouvelles recherches, indiquant leur séparation naturelle en groupes de mieux en mieux définis, en même temps qu'on verra se multiplier leurs formes spécifiques. J'ajoute enfin que les questions relatives à la géographie botanique, ainsi qu'à la paléontologie végétale, perdraient une grande partie de leur valeur si l'on persistait à conserver les réductions proposées. Quelle idée pourrait-on se faire en effet de la distribution des Poiriers, si l'on confond sous ce nom des plantes des régions polaires, telles que les Sorbiers, avec le Cognassier confiné dans la région tempérée, et si l'on réunit enfin des plantes particulières au nouveau monde avec celles qui sont exclusivement propres à l'ancien? Réunir aujourd'hui en un seul type générique le Pommier, le Poirier, le Cognassier, etc., ainsi que le faisait Linné, c'est, à mon sens, complétement méconnaître les lois sur lesquelles s'appuie la méthode naturelle. »

Passant ensuite à l'application des principes qu'il vient de poser, le savant professeur du Muséum donne le tableau synoptique des genres qu'il admet comme composant la famille des Pomacées. Non-seulement il admet comme distincts et séparés ceux que divers botanistes ont déjà proposés avant lui, mais encore il en établit lui-même de nouveaux, et il arrive ainsi au total de vingt-quatre que nous devons nous borner à indiquer. Ce sont les suivants :

1. *Cydonia* Tourn., qui renferme le Cognassier commun, le C. de Chine, et, avec doute, le C. de Portugal. — 2. *Chænomeles* Lindl., formé pour le Cognassier du Japon ou *Chænomeles japonica* Lindl. — 3. *Docynia,* genre nouveau formé pour 3 espèces de l'Himalaya. — 4. *Raphiolepis* Lindl., à 4 espèces de la Chine et du Japon et 3 autres mal connues. — 5. *Amelanchier* Medik., qui comprend 12 espèces, dont 6 sont européennes ou asiatiques et 6 de l'Amérique du Nord. — 6. *Aronia* Pers., formé de 8 espèces frutescentes propres à l'Amérique du Nord. — 7. *Photinia* Lindl., comprenant 11 espèces de petits arbres chinois, indiens ou javanais. — 8. *Heteromeles* J. Roem., à 2 espèces californiennes. — 9. *Eriobotrya* Lindl., dont le type est le Bibacier, et où entrent encore 4 espèces de la Chine ou des Indes. — 10. *Pourthiæa,* nouveau genre établi pour 11 espèces d'arbrisseaux croissant sur les montagnes du Japon, de la Chine, de l'Inde et de Java, dont plusieurs avaient été regardés comme des *Photinia.* — 11. *Pirus* Tourn., dont M. J. Decaisne distingue 6 types : armoricain, allemand, hellénique, pontique, indien et mongolique. — 12. *Malus* Tourn., à 12 espèces de l'ancien ou du nouveau monde, auquel est rattaché le sous-genre nouveau *Chloromeles* pour le *Malus angustifolia* Michx., de l'Amérique du Nord. — 13. *Cormus* Spach, ayant pour type le Cormier (*C. domestica* Spach), et 2 autres espèces. — 14. *Sorbus* Tourn., qui renferme 8 espèces et dont le type est le *S. Aucuparia* Tourn. ou Sorbier des oiseleurs. — 15. *Aria* Host, avec 15 espèces de l'ancien monde. — 16. *Torminaria* DC., qui ne comprend que l'Alouchier (*T. Clusii* Roem.). — 17. *Micromeles,* genre nouveau créé pour 5 espèces d'arbrisseaux de l'Himalaya généralement regardés auparavant comme des Poiriers ou des Sorbiers. — 18.

Pyracantha Roem., formé du Buisson ardent (*P. coccinea* Roem.) et d'une espèce chinoise. — 19. *Cotoneaster* Medik., à 25 espèces en arbrisseaux d'Europe, de l'Inde, de Chine ou du Mexique. — 20. *Stranvæsia* Lindl., à 5 espèces asiatiques. — 21. *Chamæmeles* Lindl., formé d'un arbuste des Açores (*C. coriacea* Lindl.). — 22. *Osteomeles* Lindl., contenant 14 espèces des Andes, de Chine, des Sandwich. — 23. *Cratægus* Lindl., à 23 espèces dont la nomenclature est fort embrouillée. — 24. *Mespilus* Lindl., pour notre Néflier uniquement (*M. germanica L.*).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Patrie et distribution géographique du Citronnier et de l'Oranger ;

Par le professeur H. Hoffmann, de Giessen (*Gartenflora* d'avril 1876).

I. — Le Citronnier des Français est le *Citrus Limonium* Risso. Il est appelé *Limone* par les Italiens, *Lemon* par les Anglais. Dans son *Traité du Citrus*, Gallesio le nomme *Limonier*. Le pétiole de ses feuilles est légèrement ailé; son fruit ovoïde a la peau adhérente et la pulpe très-acide.

Royle l'indique comme sauvage dans le nord de l'Inde. Il était inconnu des anciens Grecs et des Romains. Ce sont les Arabes qui, au dixième siècle, l'ont apporté dans les jardins de l'Oman, en Palestine, en Égypte. Les Croisés en ont doté l'Italie. Du côté de l'Est, il s'est étendu en Cochinchine et en Chine; mais on ne l'indique pas dans le Japon. D'après Kremer, le Citronnier est cultivé depuis longtemps à Bagdad et en Arabie; il paraît y avoir été apporté de la Perse.

M. H. Hoffmann dit que, ni dans les livres, ni dans la nature il n'a pu trouver une ligne de démarcation nette entre le Citron et le Cédrat (*Citrus medica* Risso). Il a vu, à Naples, sur *la même* branche un citron de la grosseur d'un œuf de poule, vert clair, lisse à sa surface, pourvu au sommet d'une proéminence obtuse, et un cédrat tout rond, jaune à peau toute verruqueuse. C'est ce qu'on appelle en Italie le Citron Bizarrerie (*Limone Bizarria*),

pour lequel on a décrit des mélanges encore plus curieux, et sur lequel on voit quelquefois le même fruit moitié citron, moitié orange, ce qui indiquerait qu'il y a eu des mélanges d'espèces par l'effet de nombreux croisements, ou pourrait faire penser que toutes les formes des *Citrus* cultivés pour leurs fruits sont de simples variétés culturales sorties d'une seule forme primitive sauvage.

Voici un aperçu des principales localités où on cultive aujourd'hui le Citronnier. Il est assez répandu en Grèce pour qu'on en cite un véritable bois, en comprenant 30 000 pieds, dans l'île de Paros. Il est fréquent en pleine terre dans l'Italie supérieure et moyenne; ainsi on le voit sur le bord sud-ouest du lac de Côme et près du lac de Garde, à Desenzano; à San-Remo et sur d'autres points de la côte ligurienne de la Méditerranée, ses fruits forment la matière d'un grand commerce d'exportation. On le retrouve à Santander, au nord-ouest de l'Espagne; même M. H. Hoffmann l'indique comme existant à Brest devant les murs, à l'exposition du sud-est, et dans le Cornouailles, à Grove Hill, dans le sud de l'Angleterre, où il rapporte qu'un seul arbre a donné, le même jour, 123 excellents citrons. A Florence, on ne couvre pas les Citronniers en hiver ; mais quelquefois la gelée les tue jusqu'au niveau du sol; il en est de même à Gênes, où on les met devant des murs. A Trieste, on les enferme pour l'hiver dans des pièces non chauffées. On sait que les Citronniers des îles Borromées, sur le Lac majeur, sont abrités pendant l'hiver ; ils restent sans abri, à Rome et à Naples.

II. L'Oranger (*Citrus Aurantium* L.). Cette espèce comprend deux races : *a*, le Bigaradier (*Citrus Bigaradia* DUHAM., *C. vulgaris* RISSO ; Orange amère, dans le midi de la France; Pomeranze, en allem.); *b*, l'Oranger proprement dit, ou à fruit doux (*Citrus Aurantium* RISSO ; Apfelsinne, en allem.). Risso dit que ces deux sortes de fruits se montrent quelquefois sur le même arbre; il est douteux qu'elles se reproduisent de graines.

a. Le Bigaradier était inconnu de l'antiquité grecque et romaine. De même que l'Oranger, il est originaire des Indes orientales, comme l'indique du reste l'existence de son nom (Nagrunga) dans le sanskrit. De là les Arabes l'apportèrent vers l'Ouest, en

premier lieu, autour du golfe Persique, puis, au 9e siècle, en Arabie et en Syrie. Pendant les croisades, vers 1002, il fut introduit dans la Sicile qui, depuis 828, se trouvait soumise à la domination arabe, ainsi qu'en Espagne et dans l'Afrique orientale où (en Ethiopie) les Portugais le trouvèrent en 1520. On voit, d'après cet historique, que les Pommes d'or du jardin des Hespérides, dont parle la fable, devaient être autre chose. A Rome, au couvent de Sainte-Sabine, il en existe un pied âgé de 600 ans. Celui de l'Orangerie de Versailles a aujourd'hui 464 ans. Le Bigaradier n'est plus connu maintenant à l'état sauvage dans les Indes orientales. Il n'existe à cet égard qu'une indication insuffisante donnée par Wallich relativement au Silhet.

b. L'Oranger à fruit doux (les glandes à huile essentielle sont proéminentes sur la peau du fruit, tandis qu'elles sont en creux dans la peau de l'orange amère) existe à l'état sauvage dans le nord-est des Indes dans le Silhet, et au sud-ouest dans les Nilgherries, ainsi qu'en Cochinchine et en Chine. Il était inconnu des anciens, dans le midi de l'Europe. De Candolle présume qu'il constitue une race obtenue du Bigaradier par la culture. D'après Hehn, les Portugais l'ont importé des Indes orientales et de la Chine méridionale à Lisbonne, vers 1548, et de là à Madère, aux Açores et au Brésil.

Aujourd'hui il y a de grands jardins d'Orangers en Morée et dans l'Archipel, mais cet arbre ne peut déjà plus supporter le plein air à Constantinople. Même les fortes gelées des 29 et 30 janvier 1850 ont détruit, à quelques exceptions près, tous ceux de l'île de Chio. La même chose est arrivée à Nice où le froid est descendu alors à — 9° 5 cent. Sur la côte de la Méditerranée l'Oranger est cultivé en plein champ à partir d'Hyères jusqu'à la frontière, et sa culture s'étend au delà, sur la côte ligurienne de l'Italie dans la partie appelée *Riviera di ponente* (Rivière du couchant). Le point de la France où le climat convient le mieux aux *Citrus* est Menton, où la température moyenne est supérieure à celle de Cannes, de Nice, de Pise, de Rome et de Naples. Là c'est le Citronnier qui est le plus habituellement cultivé. D'un autre côté, on trouve quelques forts Orangers à Collioure, dans les Pyrénées-Orientales, dans des jardins bien abrités par des montagnes. A

l'extrémité occidentale des Pyrénées on cultive cet arbre en pleine terre, mais en l'abritant pendant l'hiver avec des planches, à St-Jean-de-Luz, à Bilbao; on le retrouve au nord-ouest de l'Espagne, à Santander et sans le moindre abri à Cabezon de la Sal. Sur la côte occidentale, il commence à Pontevedra pour descendre ensuite vers le sud. Du côté oriental de l'Espagne, la culture de l'Oranger sans abri commence dans le Midi de la Catalogne pour prendre un développement de plus en plus grand vers le sud. Dans la province de Grenade, elle s'élève sur les montagnes jusque vers 650 mètres d'altitude.

En Sardaigne, les plantations d'Orangers sont considérables à Milis; on en compte 300 000 pieds dans les propriétés du marquis de Boyl. On connaît l'importance de la culture des *Citrus* en général dans les Baléares et à Malte. Pour l'Italie moyenne, dans le jardin botánique de Florence, le Citronnier (*Cit. Limonium*) réussit assez bien en plein air, mais non le *C. medica* ou Cédratier. Quant à l'Oranger, il y souffre quelquefois du froid. D'un autre côté, dans le *Giardino dei simplici* de la même ville, aucun de ces arbres ne réussit bien sans abri. C'est seulement à Terracine que l'Oranger commence à être cultivé sans abri; même cet arbre et le Citronnier ne réussissent pas bien à Bari, dans la Pouille. On voit des allées de Citronniers et d'Orangers à Terni, dans l'Italie moyenne. Quant à la Sicile, tous les *Citrus* y viennent très-bien. Les meilleures oranges que produise l'Italie sont récoltées à Cotrone, sur la côte méridionale de la Calabre et à Scordia près de Catane.

Sur la côte méridionale et orientale de la mer Caspienne, sur les bords de l'Oxus et dans les vallées du Kurdistan, les Citronniers abondent; à Beyrouth, le Bigaradier et l'Oranger viennent tout à fait sans abri; leurs meilleurs fruits sont récoltés à Saida et à Jaffa; mais on ne les rencontre ni sur le Liban, ni à Damas. A Suchum sur la mer Noire, le Cédratier et l'Oranger ont prospéré sans abri pendant un bon nombre d'années; mais en 1874, un froid de — 15° cent. les a gelés jusqu'à la racine. Ces arbres ne supportent pas le climat du Kashmir, mais bien celui de Mazufferabad.

En Afrique, on sait l'importance qu'a la culture des *Citrus* dans

l'Afrique septentrionale, dans toutes les oasis de la côte lybique, notamment à Chargeh. Outre d'excellentes Oranges on y récolte des Citrons doux plus juteux que parfumés et un petit Citron vert très-acide. Les *Citrus* réussissent parfaitement à Mossamedes et Capo negro dans le pays d'Angola et à Ujiji sur le lac Tanganyika, dans l'Afrique orientale, par cinq degrés de latitude australe (Cameron).

Le degré de froid auquel peuvent résister les différentes espèces de *Citrus* varie de l'une à l'autre, et il faut ajouter que les indications données à ce sujet par différents observateurs ne sont pas toujours concordantes. Cette discordance s'explique surtout parce que la différence réelle qui existe à cet égard est très-faible. D'après M. F. Schmidt, jardinier de la cour, à Athènes, le Cédratier et le Mandarinier (*Citrus deliciosa*) gèlent vers — 4° cent., l'Oranger doux — 4° 4, et le Bigaradier à — 5°. Au contraire, Dehnhardt et Goeze regardent le Mandarinier comme moins sensible au froid que l'Oranger qui, à son tour, l'est plus que le Citronnier. Pour que ces divers arbres puissent être cultivés à l'air libre et sans abri d'aucune sorte, il faut un climat où la température moyenne annuelle soit de 17° cent. au minimum. Toutefois le Citronnier et l'Oranger peuvent résister à une gelée de — 7° 5 cent., pourvu qu'elle ne dure que quelques heures. Cette particularité fournit l'explication de ce fait connu que ces arbres, dans les parties de notre Midi où on les cultive en pleine terre, résistent ou ne souffrent que partiellement par des gelées qu'ils ne supporteraient certainement pas sous des latitudes plus septentrionales où il est rare que les froids ne se prolongent longemps, tandis qu'il est tout aussi rare qu'ils ne soient pas de très-courte durée sur les bords de la Méditerranée et dans la bande de ce littoral que la nature a munie du puissant abri de montagnes qui la préservent entièrement ou à peu près des courants froids du nord et de l'est.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Cyclamen persicum giganteum. — *Flor. Mag.*, mai 1875, pl. 163. — Cyclamen de Perse var. gigantesque. — Perse. — (Primulacées).

Les horticulteurs anglais se sont avec raison beaucoup adonnés à la culture des *Cyclamen*, depuis quelques années, et ils ont obtenu de nombreuses variétés de ces gracieuses plantes qui malheureusement sont fort négligées en France. L'une des plus remarquables entre ces variétés est sans contredit celle que figure le *Floral Magazine*, qui, par les fortes proportions de toutes ses parties, mérite la qualification de gigantesque sous laquelle elle est désignée. Elle est la propriété de M. B.-S. Williams, à Upper Holloway. Il est à présumer qu'elle deviendra le point de départ d'une nouvelle série de variétés de l'espèce qui l'a fournie. On peut se faire une idée du mérite de ce nouveau Cyclamen en se le figurant avec de belles feuilles réniformes, élégamment veinées et maculées de vert très-clair sur fond vert foncé, larges de 0^m10-0^m12, et avec des fleurs d'un blanc pur sur lequel tranche une large couronne d'un violet-pourpre foncé au bas de la partie brusquement redressée des segments de la corolle qui sont figurés au nombre de 7 ou 8. D'après la figure, cette portion principale de la corolle n'a pas moins de 7 ou 8 centimètres de largeur sur 6 de hauteur. La fleur est portée sur un fort et long pédoncule qui la dégage très-bien du feuillage. — La graine des *Cyclamen* arrive à sa maturité en juillet et août ; elle doit être semée de septembre à décembre, dans une serre tenue à dix degrés environ, dans un compost formé de terre légère, d'un peu de terreau de feuilles et de sable. Les pots où se fait le semis doivent être bien drainés. Quand les jeunes pieds ont pris un peu de force, on les repique par 10 ou 12 dans un pot moyen, et on les rempote dans des pots plus grands ; finalement on leur donne une terre plus forte, composée de terreau de feuilles, de sable et de terreau bien consommé. La serre où on cultive les *Cyclamen* est maintenue à une température constamment douce, et bien aérée, autant du moins

que le permet la température extérieure. On ne doit jamais donner à ces plantes aucun stimulant, ni engrais, ni eau de guano, et on doit les arroser toujours à l'eau pure. En été, leur feuillage doit être souvent séringué et tenu bien propre.

Amaryllis Mendeli. — *Flor. Mag.*, juin 1875, pl. 167. — Amaryllis de Mendel. — (Amaryllidées).

Cette plante est une admirable variété qui paraît avoir été obtenue par B.-S. Williams, des Victoria and Paradise Nurseries, Upper Holloway. Malheureusement le *Floral Magazine* ne fournit pas un mot de renseignements ni sur son origine, ni sur son obtenteur. La fleur de cette plante est énorme, du plus beau rouge-carmin, avec une bande médiane blanche sur le tiers inférieur des sépales et des pétales; cette variété est remarquablement florifère puisqu'une seule hampe porte cinq de ces magnifiques fleurs auxquelles la planche du recueil anglais donne 0^{m} 22 de largeur.

Blandfordia Princeps. — *Flor. Mag.* juill. 1875, pl. 170. — Blandfordie princesse. — Nouvelle-Hollande. — (Liliacées).

Cette belle plante est une introduction récente de M. Will. Bull, King's Road, Chelsea. Présentée à la Société botanique de Londres, au mois de mai 1875, elle a valu à cet horticulteur un certificat de première classe, et elle lui a fait décerner le premier prix, étant comprise dans un lot de six plantes nouvelles non encore dans le commerce, à l'Exposition tenue par la Société royale d'Horticulture de Londres en juin de l'an dernier. Elle offre une ressemblance générale avec un hybride obtenu par MM. Henderson, qui a été nommé *Blandfordia flammea-elegans*; mais elle a les fleurs un peu plus grandes, autrement colorées, les étamines et le pistil ramassés et non étalés, les feuilles linéaires plus roides et plus étroites que celles de ses congénères. La hampe de cette belle plante est rougeâtre dans sa partie supérieure où elle porte une grappe très-lâche d'une douzaine de fleurs longuement pédonculées, pendantes, longues de 7-8 centimètres, de forme générale conique, dans lesquelles le périanthe a son long et large tube conique, d'un beau rouge orangé et le limbe à six lobes courts et réniformes, colorés en jaune d'or. — C'est une espèce d'orangerie, qui vient bien dans un mélange de terre franche sableuse et de terre de bruyère.

Cypripedium Japonicum. — *Flor. Mag.* juill. 1875. pl. 171. — Cypripède du Japon. — Japon (Orchidées).

Ce Cypripède est certainement le plus curieux du genre et il était fort peu connu jusqu'à la floraison qu'on en a vue, l'an dernier, dans l'établissement de Colchester désigné sous la qualification de *New Plant and Bulb Compagny,* Lion Walk, Colchester. L'individu qui a fleuri alors a été décrit et figuré dans le *Gardeners' Chronicle* du 15 mai 1875, et il est devenu aussi le sujet de la planche dont il s'agit ici. C'est une espèce terrestre et à peu près rustique, d'une culture facile en pots, et qui aime une terre légère, sableuse, avec beaucoup d'eau pendant les premiers temps de sa croissance; on doit, au contraire, la tenir un peu à sec pendant l'hiver. Elle a très-bien réussi dans une serre à Fougères de la Nouvelle-Zélande, très-ombragée et où la temrature ne s'élève guère au-dessus de 4 ou 5 dégrés centigrades pendant l'hiver. A en juger par la figure du *Floral Magazine* (qui, selon son habitude, n'en donne pas la moindre description), elle est surtout curieuse parce que sa tige florifère porte deux grandes feuilles sessiles, presque opposées, toutes vertes, qui l'embrassent entièrement et qui s'étalent autour d'elle en une sorte de grand cornet très-ouvert, plissé dans sa longueur, ondulé et comme crénelé à son bord. Cette tige porte une grande fleur terminale, penchée, dont les deux sépales et les deux pétales étalés, ciliés, sont ovales-lancéolés, rétrécis en pointe au sommet, d'un jaune verdâtre, les deux derniers assez abondamment ponctués de brun poupre dans leur tiers inférieur. Le labelle est très-grand et fortement renflé, violet dans sa partie supérieure et interne, jaune verdâtre dans sa partie inférieure et externe, marqué partout de bandes transversales irrégulières et rameuses violet foncé.

Abutilon Darwinii. — *Flor. Mag.*, juill. 1875, pl. 172. — Abutilon de Darwin. — (Malvacées).

Ce très-bel arbrisseau se recommande particulièrement par l'abondance avec laquelle il donne ses grandes et belles fleurs en cloche, pendantes, pédonculées, d'un beau rouge orangé, marquées de veines foncées et rameuses, qui mesurent environ 0m 05 de largeur. Il commence à fleurir très-jeune et il continue de le faire à peu près toute l'année, tant en hiver qu'en été, en

donnant jusqu'à cinq fleurs dans chaque aisselle de feuille. Il se rapproche beaucoup de l'*Abutilon striatum* DICKS., dont il se distingue bien, dit le recueil anglais, par ses grandes et vraiment belles feuilles tricuspidées ainsi que par ses fleurs de meilleure forme; la culture en est si facile qu'il ne tardera probablement pas à se trouver dans tous les jardins. Il reprend très-facilement de boutures. Il vient très-bien dans un mélange de deux tiers de terre franche avec un tiers de terre de bruyère.

Pelargonium (Fantaisie) 1. Mistress Hart., 2. The Shah, 3. Countess of Dudley, 4. Duchess of Edinburgh. — *Flor. Mag.*, août 1875, pl. 173. — (Géraniacées).

Ces quatre nouveaux *Pelargonium* Fantaisie ont été obtenus par M. Turner, Royal Nurseries, Slough. Le premier a la fleur pourpre-violet assez clair, encadrée d'une bande étroite régulière plus claire, avec une grande macule blanche, comme flammée vers l'extérieur, sur la base de chaque pétale; le second a la même disposition de couleurs, mais la teinte générale et uniforme de ses pétales est pourpre foncé, la bordure et l'œil flammé central sont de teinte purpurine; ces deux variétés ont les cinq pétales de la fleur semblables. Le troisième a les deux pétales supérieurs pourpre foncé, bordés de pourpre-violet clair, et les trois pétales inférieurs pourpre clair, avec des veines rayonnantes très-foncées, et le disque occupé par une très-grande macule pourpre intense; le centre de la fleur forme un grand œil blanc à bord entier. Le quatrième a la fleur blanche et sur le milieu de chaque pétale une large macule pourpre arquée, à bord externe denté; cette bande arquée est deux fois plus large et plus longuement dentée sur les deux pétales supérieurs que sur les trois inférieurs.

Rose Glazenwood Beauty (Beauté de Glazenwood). — *Flor. Mag.*, août 1875, pl. 174. — (Rosacées).

Cette Rose encore inédite est la propriété de M. Woodthrope et paraît être originaire du Japon. Elle est très-curieuse parce que sa fleur jaune, grande et très-double, est marquée de larges bandes longitudinales carmin, coloris nouveau, mais qui peut n'être pas admiré par tout le monde. L'arbuste est vigoureux, très-épineux, à demi grimpant; il fleurit de très bonne heure.

Cattleya fausta. — *Flor. Mag.*, déc. 1875, pl. 189. — (Orchidées).

Cette magnifique plante est un nouvel hybride obtenu dans l'établissement de MM. Veitch. Elle est intermédiaire entre sa mère, le *Cattleya Loddigesii*, et son père ou porte-pollen, *C. oxoniensis*. Ses très-grandes fleurs sont colorées en lilas vif uniforme; mais leur labelle, tout en étant de la même teinte dans sa portion inférieure, a un large disque jaune et son grand lobe moyen est d'un très-beau pourpre foncé.

Pelargonium Wonderful (merveilleux). — *Flor. Mag.*, déc. 1875, pl. 190. — (Géraniacées).

Très-belle variété à fleurs semi-doubles qui a été obtenue par M. George Smith, de Tollington Nursery, Hornsey Rise. Il est sorti de Vesuvius. Ses grandes ombelles sont tout à fait compactes; elles viennent en abondance, et elles gardent longtemps les pétales dont la couleur est un bel écarlate-orange foncé. L'obtenteur dit être convaincu que, en raison de ses précieuses qualités, cette variété détrônera toutes les autres.

Angræcum Ellisii. — *Flor. Mag.*, déc. 1875, pl. 191. — Angrec de Ellis. — Madagascar. — (Orchidées).

Cette Orchidée est des plus rares dans les collections. Trois pieds en furent introduits en Angleterre par le rév. W. Ellis, dont elle porte le nom. L'un des trois mourut. A la vente de la collection, M. Salt, de Manchester, en acheta un, et l'autre devint la propriété de M. Day, de Tottenham, le célèbre amateur d'Orchidées. Depuis cette époque, elle s'est peu répandue. C'est l'une des plus belles espèces de son genre. Ses feuilles distiques, longues de 0^m 25, larges de 0^m 05, sont d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous, terminées par deux lobes inégaux. Son inflorescence retombante est longue de 0^m 60 environ et porte de 10 à 24 fleurs très-odorantes, d'un blanc pur, larges de 0^m 05—0^m06, avec un éperon de couleur cannelle, qui mesure environ 0^m 15 de longueur. Ces fleurs prennent une couleur brune quand on les touche ou qu'on les froisse.

Rose (Thé) **Capitaine Christy.** — *Flor. Mag.*, janv. 1876, pl. 193. — (Rosacées).

Cette magnifique et très-grande Rose a été obtenue par M. La-

charme, de Lyon, rosiériste qui, dit le journal anglais, a obtenu à lui seul plus de bonnes Roses que tous les autres semeurs ensemble. Elle est issue du Rosier Victor Verdier fécondé par le Thé safrano. En Angleterre, il fleurit beaucoup mieux et ses fleurs ont une meilleure forme sous verre qu'à l'air libre. Sa fleur est d'un rose délicat et un peu pâle, avec le centre plus vivement coloré. La planche du *Floral Magazine* en représente toutes les feuilles et même une division du calyce bordées d'une bande régulière chocolat clair; seulement le texte ne dit rien de cette curieuse particularité.

Begonia Emperor (Empereur). — *Flor. Mag.*, janv. 1876, pl. 194. — (Bégoniacées).

Magnifique Bégonia tubéreux, obtenu dans l'établissement de MM. Veitch et fils, de Chelsea, à la suite d'un croisement entre le *B. Clarkii* et le *B. Chelsoni*. D'après la planche du recueil anglais, les feuilles en sont régulièrement bordées d'une bande étroite rouge vif qui en suit toutes les sinuosités et les dents. Les fleurs en sont très-grandes et d'un très-beau rouge orangé.

Dendrobium Ainsworthii. — *Flor. Mag.*, janv. 1876, pl. 196. — Orchidées).

Cette Orchidée est un hybride obtenu par le jardinier de M. Ainsworth, de Broughton, Manchester, entre les *Dendrobium heterocarpum* et *nobile*. Les fleurs en sont grandes, d'un blanc pur, avec le disque du labelle d'un beau violet intense. La figure du journal anglais les figure venant par deux sur un pédoncule divisé en deux; elles sont représentées au nombre de huit sur la même tige.

Begonia metallica. — *Flor. Mag*, févr. 1876, pl. 197. — Bégonia métallique. — (Bégoniacées).

Les grandes feuilles de ce nouveau Bégonia ont ce lustre métallique, sur fond vert-bronze, qui rend si curieuses celles de l'*Alocasia metallica*; elles sont en outre marquées de veines brun foncé à leur face supérieure, tandis que leur face inférieure est colorée en beau rouge-sang. D'un autre côté, cette plante se recommande encore par ses inflorescences qui se dégagent bien du feuillage et qui réunissent un grand nombre de fleurs mélangées

de blanc satiné et de rose carmin plus vif à la face externe où se trouvent beaucoup de grands poils espacés. La plante fait des touffes compactes, hautes de 0m 22—0m 30. Elle se plaît dans un compost riche, mais léger, formé de portions égales de terre franche, de terreau de feuilles et de terre de bruyère, et saupoudré de sable. Il lui faut une serre tempérée. M. B.-S. Williams, Victoria and Paradise Nurseries, Upper Holloway, devait la mettre au commerce en mai 1876.

Gloxinias 1. Crown Prince, 2. Avalanche, 3. Fascination. — *Flor. Mag.*, févr. 1876. pl. 198. — (Gesnériacées).

Ces trois belles variétés nouvelles de Gloxinias ont été obtenues par l'horticulteur qui vient d'être nommé; la première est d'un très-beau carmin avec le limbe largement bordé de blanc; la seconde est d'un blanc pur avec l'intérieur du tube jaune-soufre ponctué; la troisième est d'un beau violet avec une large bordure blanche et de nombreux points à l'intérieur et d'un côté du tube. — Dans un air pur, dit le rédacteur du *Floral Magazine*, les Gloxinias sont des plantes faciles à cultiver, et on peut en avoir en fleurs pendant neuf mois de l'année. Le sol qui leur convient le mieux est une bonne terre franche (*loam*) fibreuse, mélangée de terreau de feuilles et de terre de bruyère par portions égales, le tout saupoudré de sable. On peut très-bien les multiplier au moyen de leurs feuilles adultes qu'on enfonce à moitié en terre, ou qu'on coupe en petits lambeaux comprenant une portion de limbe intacte et qu'on plante dans du sable blanc comme des boutures ordinaires; on maintient ces boutures de feuilles humides et on les place sur une couche chaude ou dans une bonne bâche à multiplication; elles s'enracinent promptement. On peut aussi inciser çà et là la côte médiane d'une feuille qu'on applique sur la terre, en posant du sable blanc sur les points incisés et en plaçant ensuite le tout dans un coffre chaud, fermé et ombragé. Des racines se développent à tous les points incisés. On peut employer de semblables moyens de multiplication pour les feuilles des *Hoya*, des *Echeveria* et d'autres plantes.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 8 JUIN 1876.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. le docteur Jeannel dit qu'il croit devoir donner quelques renseignements précis sur l'état sanitaire à Gennevilliers, afin de prouver que les irrigations faites avec l'eau des égouts n'exerce pas le moins du monde sur la santé de la population locale l'influence nuisible qu'on leur attribue sans preuve. Ayant été consulté à ce sujet, au mois de novembre dernier, il a conseillé de recourir aux registres de l'état civil qui fournissent à cet égard les données les plus précises. Malheureusement ce registres ne remontent pas très-haut, à Gennevilliers. C'est en 1868 qu'on a commencé d'employer, dans cette localité, l'eau des égouts en irrigations; or, avant cette époque, les registres de l'état civil manquaient. Néanmoins, malgré cette lacune regrettable, M. le docteur Bergeron a fait une enquête qui a fourni des chiffres et des faits concluants. En voici un relevé succinct. Dès 1866, la population de Gennevilliers avait atteint le chiffre de 2 052 habitants. Si l'on divise en deux périodes la série des années qui s'étendent de 1866 jusqu'à ce moment, on voit que, pendant la première de ces périodes, la mortalité s'est élevée, en moyenne, à 52 personnes par année, tandis que, pendant la seconde, elle a été de 46. Ces deux nombres sont peu différents l'un de l'autre ; toutefois ils suffisent pour prouver que, quand les irrigations ont pris le plus d'extension, la mortalité moyenne n'a pas augmenté; elle aurait plutôt un peu diminué. Les opposants au projet d'extension des irrigations ont prétendu qu'elles avaient amené une multiplication des fièvres intermittentes. Or, il a été constaté que, depuis l'année 1872, il y a eu, dans la commune, 27 cas de fièvres intermittentes, mais que tous sans exception se sont montrés dans le voisinage d'une mare dans laquelle se rendent les eaux

du village, au côté nord de cette mare, et on sait que ce sont les eaux stagnantes qui causent les fièvres paludéennes. Les 27 cas de fièvres sont donc la conséquence du voisinage de cette mare et non de l'influence des irrigations. Au reste, un autre fait tout aussi positif et non moins démonstratif vient encore confirmer cette conclusion. Lorsque les irrigations à l'eau d'égout ont commencé, le hameau des Grézillons, qui se trouve au milieu des terrains irrigués, avait moins de 40 habitants; aujourd'hui on y en compte 327, et l'état sanitaire y est excellent; on n'y a pas encore vu un seul cas de fièvre intermittente. On peut ajouter que les ouvriers employés par l'administration municipale pour les travaux des irrigations vivent au cœur même de ce prétendu foyer d'infection. On en emploie 35 et quelques-uns y travaillent depuis huit années; cependant ils jouissent tous et ont constamment joui d'une bonne santé. Tels sont les principaux faits constatés par M. le docteur Bergeron, et il serait difficile d'en trouver de plus nets pour prouver que les irrigations pratiquées en grand depuis l'année 1868 n'ont pas exercé d'influence tant soit peu nuisible sur l'état sanitaire de la population de Gennevilliers. — Le procès-verbal rapporte que M. Corriol, ayant bu de l'eau qui résulte de la filtration par le sol du liquide des irrigations, l'a trouvée excellente, parfaitement comparable à la meilleure eau de source; M. le docteur Jeannel a bu aussi de cette eau et son impression a été tout aussi favorable. Il s'est également assuré qu'il en est de même pour l'eau des puits creusés au milieu des terrains irrigués, et il est certain que cette eau provient bien de l'infiltration du liquide qui n'a pas été absorbé par les plantes ou par la terre, car on voit son niveau baisser fortement dans les puits quand les irrigations sont suspendues et remonter peu après qu'on les a reprises. En somme, dit en terminant M. le docteur Jeannel, toutes les difficultés qu'on soulève pour empêcher que les irrigations faites avec l'eau des égouts de Paris ne soient étendues sur une surface de terre suffisante pour en absorber la totalité disparaissent complétement pour peu qu'on examine sans parti-pris la réalité des faits.

M. Forest dit que, vivant constamment sur des terres irriguées à l'eau d'égout et y jouissant, malgré ses 82 ans, d'une très-bonne

santé, il peut apporter son expérience personnelle à l'appui des observations qui viennent d'être rapportées. Quant aux bons effets des irrigations sur la végétation, ils sont rendus manifestes par une foule de faits divers. On en a déjà cité beaucoup; en voici un nouveau qui n'est pas moins bon à faire connaître. Un cultivateur de Gennevilliers, en donnant l'eau d'égout trois fois par semaine à un champ de Luzerne, en obtient annuellement cinq coupes excellentes. Cette année, l'un de ses voisins n'a pas voulu suivre cet exemple, au printemps, par crainte de la gelée. La première coupe qu'il a obtenue a été fort maigre. Il s'est décidé alors à irriguer et déjà, au moment présent, sa Luzerne est plus haute qu'elle n'était au moment de la coupe.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 28 nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, sans qu'il y ait eu la moindre opposition. — Il annonce que deux Dames patronnesses ont été admises par le Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour, et que M. Demay (Henri), horticulteur à Arras, faisant partie de la Société depuis 25 années révolues, a été admis à l'honorariat, sur sa demande écrite, conformément à l'article 4 du Règlement.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. H. Hoffmann, jardinier chez M. Gauthier (R.-R.) avenue de Suffren, 18, à Paris, un lot de *légumes* variés comprenant : 4 Choux-fleurs de la variété Pageot, 4 Choux Cœur-de-bœuf, 2 Romaines vertes et 2 Laitues rouges. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que les Choux-fleurs présentés par M. Hoffmann sont les plus beaux qu'il se rappelle avoir vus sur le bureau de la Société, et que les autres produits compris dans le même lot sont aussi remarquables pour la beauté que pour la hâtiveté. Il fait observer que les Romaines qualifiées de Blondes appartiennent réellement à la variété dite Grise. Le Comité demande que M. Hoffmann reçoive, pour cette remarquable présentation, une prime de 1re classe, et sa demande, mise aux voix, est accordée par la Compagnie.

2° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Besnard, à Clamart (Seine), un lot formé de sept sortes différentes de *Choux*. — Ces légumes ont été reconnus comme très-beaux par le Comité de

Culture potagère; cependant ils sont un peu inférieurs en beauté à ceux qu'a apportés M. H. Hoffmann, et dès lors la prime demandée en raison de cet apport est de 2e classe. Elle est accordée par la Compagnie.

3° Par M. Simon, jardinier chez M. Eug. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Fèves* de Windsor qui, ayant été semées au mois de novembre dernier, le long d'un mur exposé au couchant, et n'ayant été nullement abritées pendant l'hiver, sont aujourd'hui chargées de gousses bonnes à manger. — Le Comité de Culture potagère demande, pour M. Simon, un rappel de la prime que lui a déjà value, l'an dernier, une présentation semblable.

M. Vavin dit qu'en semant les Fèves profondément, avant l'hiver, on en obtient le produit de très-bonne heure, en même temps qu'on les met, par cela même, à l'abri des Pucerons. Sans doute la partie extérieure des plantes est détruite par les froids; mais, comme elle repousse de bonne heure, le mal se trouve ainsi réparé.

4° Par M. Henri Véniat, jardinier chez M. Feyeux, à Crosnes par Villeneuve St.-Georges (Seine-et-Oise), des *Pois* hâtifs qu'il a reçus sous le nom de Pois de Géorgie (États-Unis) et du *Cresson* de fontaine venu dans ce qu'il nomme une Cressonnière artificielle. — Le Comité compétent propose de lui accorder, pour ces beaux produits, une prime de 2e classe et sa proposition est adoptée. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait remarquer que les Pois présentés par M. Véniat sont très-beaux et ont sur le Pois Michaux une avance de 10 jours, et que le Cresson est aussi d'une beauté remarquable.

La Cressonnière artificielle qui a fourni ce produit est disposée comme il suit : près d'un tonneau d'arrosement on creuse une fosse profonde de 0m 30, large de 1m, et longue de 2m. Au fond de cette fosse on étend une couche de cailloux épaisse d'environ 0m 10 et par-dessus on met une assise de 0m 06-0m 08 de terre, dans laquelle on enfonce des fonds de bouteilles cassées, le cul en dessus, en les disposant en quinconce, à 0m 20 de distance en tout sens, et en les enfonçant jusqu'au bord de la cavité du verre. Dans chaque cavité on place une petite baguette, après quoi on recouvre d'une couche de 0m 06 de terre. Le tout ainsi préparé,

on remplace chaque baguette par un ou deux pieds de Cresson déjà pourvus de racines; cette plantation se fait à la fin du mois d'avril et, au bout de 25 jours, elle commence à produire. La terre qu'on emploie doit être légère; il est même bon de la remplacer par du terreau léger. On arrose chaque jour la cressonnière, les jours de pluie exceptés, avec 50 litres d'eau, le matin et autant le soir.

5° Par M. Cauchain, cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), des *Epinards* qu'il donne comme améliorés. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces Épinards sont très-beaux, mais qu'on est certain d'en avoir toujours de tels quand on sème clair et qu'on laisse les feuilles prendre tout leur accroissement.

6° Par M. Verneuil, jardinier chez Mlle Dosne, une petite caisse de *Fraises* Marguerite (Lebreton), d'un volume énorme, et pour la présentation desquelles une prime de 3e classe est demandée en sa faveur et accordée par la Compagnie.

7° Par M. Fresgot, amateur, une collection de fruits en bon état de conservation. Ce sont : des *Pommes* Calville et Reinette du Canada; des *Poires* Bon-Chrétien d'hiver, Doyenné d'Alençon et Beurré d'Hardenpont. Les pommes comprises dans ce lot ont été reconnues bien conservées. La dégustation d'une Calville l'a fait reconnaître saine et bonne.

8° Par M. Lapierre, horticulteur à Montrouge-Paris, des *Cerises* de la variété Guigne pourpre hâtive, variété recommandable pour sa hâtiveté et sa bonne qualité. — M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer qu'elle est souvent vendue sous le nom de Verder's early Black, bien que celle-ci soit une tout autre variété.

9° Par MM. Souillard et Brunelet, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), les fleurs de sept variétés de *Glaïeuls* du type *gandavensis*, qui ont été obtenues en parfait état par la culture forcée. Ces variétés sont : Monsieur Legouvé, Shakespeare, Walter Scott, Amalthée, Thémis, Laure et Arsinoe. — Le Comité de Floriculture reconnaissant comme très-intéressante l'expérience que MM. Souillard et Brunelet ont faite sur la demande de MM. Vilmorin-Andrieux, trouvant, d'un autre côté, que la floraison obtenue

par ces habiles horticulteurs est aussi belle qu'on pût l'espérer, demande pour eux une prime de 1re classe que la Société accorde par un vote spécial.

10° Par M. Burelle, une *Rose* Paul Néron présentée pour montrer l'ampleur extraordinaire que peut prendre la fleur de cette variété dont l'obtention est due à M. Levet, de Lyon; en effet, celle qui est déposée en ce moment sur le bureau n'a pas moins de 0m 14 de diamètre.

11° Par M. Verdier (Charles), horticulteur, rue Baudrecourt, 28, à Paris, une collection de 50 sortes de Pivoines herbacées en fleurs coupées, assez belles pour que le Comité de Floriculture soit d'avis qu'il doit recevoir une prime de 1re classe. — Cette prime est accordée par la Compagnie.

12° Par M. Alph. Lavallée, des rameaux remarquablement fleuris de quatre belles variétés de *Diervilla*, cultivées dans son Arboretum de Segrez (Seine-et-Oise), et qui sont encore peu répandues, savoir : *grandiflora arborea*, *Lavallei*, *splendens*, *sessilifolia*. — Pour cette intéressante présentation M. Alph. Lavallée reçoit de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 3 de 1re classe à MM. Hoffmann, Ch. Verdier, Souillard et Brunelet; 2 de 2e classe à MM. Vatennelle et Véniat, 1 de 3e classe à M. Verneuil.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de remerciements de M. le Ministre des Travaux publics au sujet de l'invitation qui lui avait été adressée pour l'Exposition.

2° Des demandes de délégués devant prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition d'Épernay qui s'ouvrira le 15 juin et de celle de Nevers qui aura lieu le 30 juin. — M. Dumont veut bien se rendre comme délégué de la Société centrale à Épernay, et M. Guenot accepte la même délégation pour Nevers.

3° Une lettre de M. Deplanque, fils aîné, qui se plaint d'un oubli dont il a, dit-il, été l'objet de la part du Jury de la dernière Exposition.

4° Une lettre par laquelle M. Audusson-Hiron, fils, pépiniériste

à Angers (Maine-et-Loire), annonce qu'il consent à représenter la Société centrale à l'Exposition de Nantes.

5° Une lettre dans laquelle M. Touret (Pierre), jardinier-grillageur à la Varenne St.-Hilaire (Seine), dit qu'il applique à la destruction des Pucerons verts sur les Melons l'infusion de feuilles de Tomate dont M. Siroy rapporte, dans le cahier du Journal pour septembre 1875 (p. 554), avoir obtenu de bons effets sur diverses plantes envahies par cet insecte, tout en exprimant le regret de n'avoir pas eu occasion d'en faire usage sur le Melon. C'est depuis 1862 que M. Touret recourt à ce moyen et il dit avoir eu constamment à s'en louer. Pour préparer cette infusion il met deux bonnes poignées de feuilles de Tomates dans deux arrosoirs d'eau qu'il laisse au soleil, au plein midi, jusqu'au lendemain, à dix heures du matin. Il bassine alors les pieds de Melon avec cette eau, sans jamais en retourner les feuilles, et aussitôt après, dit-il, la terre se trouve couverte de Pucerons tombés qu'il n'a jamais vus remonter sur les plantes qui se trouvent ainsi définitivement délivrées de leur parasite.

6° Une demande de Commission adressée par M. Dutitre qui désirerait voir examinée par des personnes compétentes la collection de Rosiers qu'il possède dans son jardin situé à Montfort-l'Amaury. M. le Président désigne, comme Commissaires chargés d'examiner la collection de Rosiers de M. Dutitre, MM. D[r] Fournier (Eug.), Leprieur, Margottin père, D[r] Pigeaux et Teston.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée. M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° une brochure intitulée : *De l'acide sulfureux comme moyen de détruire le Phylloxera et de rehausser le pouvoir fécondant des engrais*, par M. GUILLAUME MASSA ; 2° l'avis que, pour les objets qu'on enverra à l'Exposition qui va être tenue par la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Étampes, du 30 juin au 3 juillet, on acquittera, à l'aller, la totalité de la taxe, tandis qu'on n'aura rien à payer au retour.

M. le Secrétaire-général annonce qu'un monument doit être élevé, en Belgique, au célèbre horticulteur L. Van Houtte et qu'une souscription a été ouverte en vue d'en recueillir les fonds. Dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a décidé que l'Agent de la Société serait autorisé à recueillir les souscriptions

des personnes disposées à concourir à ce légitime hommage qui doit être rendu à l'une des illustrations horticoles de notre époque.

Il apprend ensuite à la Compagnie que la séance consacrée à la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition générale d'Horticulture que la Société vient de tenir dans le Palais de l'Industrie a été fixée au 4e jeudi de juillet, 27 de ce mois.

M. Maria demande et obtient la parole pour apprendre à la Compagnie qu'il observe, cette année, sur des Marronniers, une maladie dont l'effet consiste dans une exsudation d'une sorte de sanie brunâtre accompagnée d'un rapide dépérissement et trop souvent enfin de la mort de ces arbres. Il dit qu'il a essayé différents moyens pour combattre ce mal et que, jusqu'à ce jour, tous sont restés impuissants. Il demande si quelque Membre de la Société aurait eu occasion de faire des observations analogues et aurait été plus heureux que lui dans l'application d'un traitement.

M. A. Rivière répond qu'il a remarqué, dans certaines rues et allées de Paris, les côtés sud-ouest et ouest du tronc de divers arbres, particulièrement de Marronniers, atteints d'une altération qui en rend l'écorce comme ferrugineuse et qui amène ensuite çà et là, du même côté, un suintement semblable à celui que vient de signaler M. Maria. Il attribue cette altération morbide à l'action d'un soleil ardent agissant avec beaucoup d'énergie, surtout de trois à quatre heures, sur des arbres dont les racines s'étendent dans un terrain trop sec. Il pense que des arrosements abondants sont le seul moyen de remédier à ce mal. Malheureusement on est dans l'usage, à Paris, de commencer l'arrosage des arbres beaucoup trop tard et seulement quand le mal existe déjà. En effet, jusqu'à ces derniers temps, on n'arrosait jamais avant le mois de juillet, c'est-à-dire quand la sécheresse faisait déjà tomber des feuilles. Aujourd'hui on s'est mis à le faire dès le mois de juin ; c'est déjà une amélioration, mais il faudrait commencer encore plus tôt et même à partir du mois d'avril. Comme exemple à l'appui de ce qu'il vient de dire, M. A. Rivière cite ce qui a eu lieu dans l'allée du Luxembourg qui conduit à l'Observatoire. A la date de quelques années, on y a planté deux lignes d'arbres déjà bien formés. Pendant que ces arbres grossissaient le sol se dessé-

chait et finalement il était devenu assez sec pour amener, chaque année, la chute prématurée des feuilles; plus récemment on a changé la disposition de cette allée; on y a établi des plates-bandes ornées de fleurs, autour d'espaces gazonnés. Ces plates-bandes et ces gazons sont arrosés. Les racines des arbres se rendent dans ce sol maintenu frais par la culture, et aujourd'hui on ne les voit plus s'effeuiller avant l'époque normale. En dehors de la surface ainsi transformée, il restait une petite étendue dont le sol était dans son état premier de sécheresse et où, par suite, les arbres dépérissaient. On y a pratiqué une tranchée qu'on a remplie de terre neuve et aujourd'hui ces mêmes arbres, qui étaient tous languissants, sont devenus vigoureux. M. A. Rivière ajoute qu'à Marseille, malgré la chaleur du climat, les arbres des nombreuses allées qui sillonnent la ville en tous sens sont remarquables pour leur fraîcheur et leur beauté, grâce au soin et à l'intelligence qui président à leur plantation et à leur entretien. Quand on plante une allée on commence par en préparer le sol avec soin et à l'engraisser en y mêlant des boues de la ville. On emploie des précautions particulières, si des tuyaux à gaz y circulent, pour empêcher que la terre environnante, dans laquelle viendront plus tard s'étendre les racines des arbres, ne s'imprègne profondément de ces matières bitumineuses que dépose le gaz d'éclairage toujours imparfaitement épuré et qui sont mortelles pour les arbres. Enfin on construit dans les allées des canaux en pierres sèches dans lesquels il coule de l'eau pendant toute la nuit, et, grâce à ces soins, la végétation des arbres est magnifique. A Paris, au contraire, on se borne trop souvent à creuser un trou pour chaque arbre, souvent sans modifier en rien la nature de la terre; après quoi, à peine songe-t-on à verser un peu d'eau au pied de ces arbres, quand les fortes chaleurs sont arrivées. Il est cependant juste de reconnaître que certaines améliorations commencent à s'introduire sous ce rapport; c'est ainsi que, pour les dernières plantatations du boulevard St-Germain, une grande tranchée a été faite dans toute la partie qui devait recevoir les arbres et que c'est dans une terre neuve et de bonne qualité que ceux-ci ont été plantés.

M. Forney pense que la maladie signalée par M. Maria atteint principalement les arbres qui ont été plantés déjà gros et qui n'ont

pas pu développer une quantité suffisante de racines. Les arbres qui se trouvent dans ces conditions s'effeuillent toujours quinze ou vingt jours plus tôt que les autres. Cet inconvénient devrait suffire à lui seul, dit-il, pour faire renoncer à la plantation de gros arbres. Quant au suintement dont il a été parlé, il a eu occasion de le voir, il y a quelques années, sur certains des arbres qui sont plantés sur la route de Petit-Brie. A la dérobée, il traitait alors ce chancre en l'entourant de deux cercles concentriques tracés avec la pointe de la serpette, et il en a ainsi amené la guérison, la portion cernée ayant séché et une cicatrisation complète de la plaie ayant eu lieu ensuite. Il a opéré de même en d'autres circonstances et il a obtenu le même succès.

M. Maria fait observer qu'il a fait usage du procédé que vient d'indiquer M. Forney sur une quarantaine d'arbres et que le résultat de cette opération a été mauvais.

M. le docteur Jeannel pense que l'effeuillaison prématurée des arbres plantés dans les villes est due non-seulement à la sécheresse de la terre, mais encore à ce que la cime de ces arbres se trouve entourée d'un air que la réverbération de la chaleur par les édifices et la poussière rendent à la fois sec et brûlant. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que toutes les espèces d'arbres ne sont pas également bonnes pour les plantations des villes, et il importerait avant tout de choisir celles qui sont les meilleures pour cette destination. Le Platane lui semble être recommandable à cet égard. M. le docteur Jeannel pense aussi que les irrigations sont très-avantageuses pour les arbres des allées. A l'exemple de Marseille, qui a été cité par M. A. Rivière, on peut joindre celui de l'Algérie où on en obtient de très-bons résultats.

M. Burelle fait observer que, dans Paris même, on peut en constater l'utilité, car partout où se trouve, soit une station de fiacres, soit une fontaine, les arbres placés en ce point sont plus beaux que tous les autres.

M. Forest, revenant sur un sujet dont il a été plusieurs fois question dans les séances de la Société, dit qu'aux indications qui ont été déjà données sur l'*Eucalyptus Globulus*, il croit devoir en ajouter une, qu'il puise dans sa propre expérience; c'est que le semis des graines de cet arbre réussit à peu près toujours et

n'exige que fort peu de soins. C'est donc un moyen fort simple et assuré de multiplication.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu d'une mission près le Concours régional d'Arras, en 1876 ; par M. le docteur Pigeaux.

2° Essai de culture chauffée des Glaïeuls hybrides du *Gandavensis* ; par M. Ramey.

3° Rapport sur le *Guide pratique de l'amateur de fruits*, par MM. Simon-Louis, frères ; M. Buchetet, rapporteur.

4° Rapport sur l'ouvrage de M. Raveret-Wattel, relatif à l'*Eucalyptus* ; M. P. Duchartre, rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 22 JUIN 1876.

Présidence de M. Hardy, fils.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Ch. Joly rappelle qu'une souscription vient d'être ouverte en vue d'élever un monument au célèbre horticulteur belge L. Van Houtte. Il importe, dit-il, que la Société centrale d'Horticulture de France y prenne part de manière à témoigner hautement sa haute estime pour cet homme justement célèbre à qui elle avait conféré le titre de correspondant. C'est, d'un autre côté, un excellent moyen de montrer que la confraternité horticole ne s'arrête pas pour nous à une frontière, et que si, dans une occasion récente, plusieurs de nos collègues ont reçu en Belgique une hospitalité aussi cordiale que généreuse, la Société qu'ils représentaient a été sensible à ces marques d'une sympathie qui est réciproque pour elle. M. Ch. Joly insiste donc pour que le plus grand nombre possible de Membres de notre Société versent entre les mains de l'Agent la somme pour laquelle ils ont l'intention de souscrire.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. A. Rivière dit que M. Forest a eu raison lorsque, parlant de l'expérience qu'il en a faite, à Paris, il a donné le semis des *Eucalyptus* comme réussissant parfaitement et n'exigeant pas le moindre soin; mais ce qui est exact pour le climat de Paris ne l'est plus pour celui de nos départements méditerranéens, ni surtout pour l'Algérie. Là, au contraire, on est obligé de choisir l'époque convenable pour l'ensemencement et de surveiller ensuite les jeunes plantes. On peut commencer à semer en septembre et octobre et continuer même pendant l'hiver. Si l'on opérait à une autre époque de l'année, le jeune plant qu'on obtiendrait ne tarderait pas à succomber à l'action de la chaleur et de la sécheresse. Il faut en outre des précautions assez minutieuses pour opérer la séparation et le repiquage des jeunes pieds qui, très-rustiques à Paris, se montrent assez délicats sous un climat méridional. Une fois cette époque critique passée, les *Eucalyptus* se développent rapidement dans ces mêmes contrées méridionales.

A l'occasion du procès-verbal, l'un de MM. les Secrétaires, remplaçant M. le Secrétaire-général absent par suite d'une indisposition, donne lecture d'une note écrite dans laquelle M. Maria discute certaines des opinions qui ont été exprimées, dans la dernière séance, par divers Membres de la Société, à la suite de sa communication verbale sur le suintement morbide que lui ont montré des Marronniers. Il dit ne pouvoir accepter l'idée de M. Forney que ce suintement a lieu sur les arbres qui ont été transplantés étant déjà forts, attendu que jamais de pareilles transplantations ne sont faites le long des routes, et que cependant le seul cas de cette maladie qu'ait cité M. Forney avait été observé par lui le long d'une route. Il reconnaît que, comme tout le monde le sait, la sécheresse fait tomber les feuilles des arbres avant l'époque normale; mais il rappelle que, comme l'a prouvé M. A. Rivière, cette chute prématurée peut aussi être déterminée par les attaques des *Acarus*, notamment par l'*A. Tiliarum* sur le Marronnier, le Tilleul et l'Orme, par l'*A. rufulus* sur les Rosacées. Relativement à l'avis de M. le docteur Jeannel sur l'avantage qu'on trouverait à multiplier les plantations de Platanes, M. Maria formule une objection tirée de ce que les poils qui se détachent de la

face inférieure des feuilles des Platanes causent des maux d'yeux et de gorge aux ouvriers qui travaillent dans les pépinières de ces arbres; seulement il reconnaît qu'on ne peut assimiler les arbres déjà forts avec lesquels sont faites les plantations dans les villes avec les plants jeunes, par conséquent peu élevés, qui se trouvent dans les pépinières, et dont les ouvriers qui travaillent au milieu des carrés ne peuvent éviter le frottement direct. Enfin il dit avoir vu, au mois de mai dernier, que toutes les feuilles des Marronniers étaient plus ou moins déchirées, et il rapporte que M. A. Rivière a cru devoir attribuer ce fait à l'action de variations subites de la température pendant lesquelles une chaleur élevée venait donner à la végétation une grande énergie immédiatement après qu'un froid intense pour la saison l'avait arrêtée momentanément. Il se demande si une cause pareille n'aurait pas pu déterminer aussi dans l'écorce les déchirures à la suite desquelles survient d'ordinaire le suintement morbide qu'il a eu occasion d'observer.

M. Maurice Girard dit qu'il a constaté aussi l'altération des feuilles des Marronniers dont vient de parler M. Maria et qu'il en a entretenu dernièrement la Société entomologique. Là les opinions ont été partagées sur ce sujet : les uns ont attribué le fait aux atteintes d'insectes ou d'Acariens, tandis que les autres en ont cherché la cause, comme M. A. Rivière, dans des changements brusques de température.

M. Forest croit que le suintement morbide des Marronniers se déclare à la suite de gelées. Une personne attachée à la direction des plantations de la ville de Paris a tenté de le guérir en employant des onguents et mastics très-divers. Ce traitement ne lui a pas donné de bons résultats; au contraire, M. Forest affirme qu'on remédie à ce mal en nettoyant et avivant la plaie qui se recouvre ensuite et se cicatrise sans difficulté. Quant aux plantations de Platanes dans Paris, on s'est plaint plusieurs fois qu'elles avaient été trop étendues, les résultats en ayant été souvent mauvais; mais ces échecs ont été dus, dans beaucoup de cas, à ce que ces arbres avaient été plantés dans des terrains peu convenables, après qu'on s'était contenté de creuser pour chacun d'eux un trou carré de 1m50 de côté. Dès que les racines atteignaient les parois de ce trou, elles se trouvaient dans une mauvaise terre nullement

préparée, et dès lors les arbres dépérissaient. Aujourd'hui on procède d'une manière plus convenable, en ouvrant, sur la ligne que doit suivre la plantation, une grande tranchée qu'on remplit ensuite de bonne terre transportée. Les arbres plantés dans cette bonne terre y végètent très-bien.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé la moindre opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Besnard, à Clamart (Seine), un lot de *légumes* variés comprenant six sortes de Laitues, trois sortes de Navets, un pied d'Artichaut, une touffe de Pois Léopold II portant une grande quantité de gousses, des Romaines et deux sortes de Chicorées. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité a trouvé aussi beaux que possible ces différents produits potagers et que, pour ce motif, il propose d'accorder à M. Vaternelle une prime de 1re classe. — Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

2° Par M. Limet, jardinier chez Mme Ginoux de Fermon, au château de Sucy, à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise), six pieds de *Romaine* blonde à graines noires, tenant de la Grosse blonde maraîchère et de l'Alphange lente à monter, variété des plus remarquables, selon l'avis du Comité compétent et paraissant nouvelle. Si M. Limet était l'obtenteur de cette sorte de Romaine, dit M. le Président du Comité, il mériterait une haute récompense. En attendant qu'il établisse ses droits comme obtenteur, il recevra, d'après l'avis du Comité et conformément à un vote spécial de la Société, une prime de 2e classe.

3° Par M. Lépine, horticulteur à Courbevoie (Seine), un panier de grosses *Fraises* comprenant les variétés Marguerite (Lebreton), Docteur Nicaise, Victoria (Trolopp), avec une variété qui lui est inconnue. — Pour celle-ci le Comité de Culture potagère déclare qu'il ne la reconnaît pas et demande qu'il lui en soit apporté un pied entier et non des fruits cueillis. Toutefois comme les Fraises présentées par M. Lépine sont belles, il demande que cet horticulteur reçoive une prime de 3e classe; sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

4° Par M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux (Seine), des grosses *Fraises* de quatre sortes, savoir : Docteur Morère, Marguerite (Lebreton), Lucas et Victoria (Trolopp). — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Poiret-Delan et accordée par la Compagnie.

5° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Oise), une boîte de *Cerises* Anglaise hâtive, ou vrai May Duke des Anglais, belles surtout en considération de ce fait que l'année a été très-défavorable à ce fruit, ainsi qu'un bouquet de *Cerises* Impératrice Eugénie. M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer, à ce propos, que la Cerise à laquelle on donne habituellement, en France, le nom anglais de May Duke, n'est pas la véritable variété de ce nom. Quant à la Cerise Impératrice Eugénie, il dit qu'elle est de sa nature plus hâtive que la précédente ; mais le bouquet qu'en présente M. Jamin (Ferd.) n'est pas encore tout à fait mûr parce que l'arbre qui l'a produit se trouve dans une situation défavorable. — La présentation faite aujourd'hui par M. Jamin se rattache au concours permanent pour les fruits qui est ouvert, cette année, devant le Comité d'Arboriculture.

6° Par M. Charollois, un panier de *Cerises*, bons et beaux fruits, déclare le Comité, produits par un arbre qui a été envoyé sous le nom de Hybride de Laeken. — Ces Cerises sont également présentées pour le concours permanent.

7° Par M. Fresgot, amateur, des *Poires* Bon-Chrétien d'hiver que le Comité spécial reconnaît comme bien conservées.

8° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, un pied fleuri d'une Iridée (*Xiphium*) dont il dit avoir reçu la graine, à la date de deux années et demie, du Chili, d'où elle a été rapporté par M. Richard, petit-fils du célèbre botaniste A. Richard. C'est une jolie plante qui paraît être vivace et bien florifère ; cultivée en serre tempérée elle formera de fortes touffes d'un charmant effet. Elle présente cette particularité bien connue chez d'autres Iridées, notamment chez les *Tigridia*, que ses fleurs ne durent qu'une matinée ; mais il s'en ouvre de nouvelles, le lendemain matin.

Outre cette plante, M. A. Rivière met encore sous les yeux de la

Société des tiges entières de deux *Bambous* venus en Algérie, au jardin du Hamma, et donne de vive voix, sur ces plantes, les renseignements suivants :

L'un de ces Bambous est le *Bambusa Metake* ou *Arundinaria japonica*. Pépin avait entretenu la Société, il y a un ou deux ans, de la simultanéité de floraison de cette espèce dans plusieurs localités éloignées l'une de l'autre. Au même moment elle avait fleuri abondamment au Hamma, mais on avait craint alors de la perdre, la plante entière ayant disparu après avoir fleuri. Heureusement, en fouillant avec beaucoup d'attention dans la terre dans laquelle elle avait végété, on finit par en découvrir un chétif rhizome qui, ayant été cultivé avec soin, ne tarda pas à donner un très-beau pied. C'est, dit M. A. Rivière, une fort belle espèce que son mode de végétation rend très-intéressante : elle développe en effet, avec une rapidité remarquable, des tiges hautes de trois ou quatre mètres, qui restent parfaitement droites et unies, ne se ramifiant que tout près de leur sommet, ce qui leur donne un charmant aspect. Sous le climat de Paris, on ne peut se faire une idée de ce que devient ce Bambou sous l'influence du climat de l'Algérie. — L'autre Bambou dont parle M. A. Rivière est celui qui a été introduit récemment sous le nom provisoire de *Bambusa Simoni*. Il est probable que c'est une espèce d'*Arundinaria*. A Paris, il atteint deux ou trois mètres de hauteur; malheureusement il y est trop souvent détruit par la gelée qui n'en respecte que le vigoureux rhizome profondément enfoncé en terre. En Algérie il prend un magnifique développement, comme on peut en juger par les tiges longues de cinq ou six mètres qui sont en ce moment sous les yeux de la Compagnie et qui sont le produit de cinq ou six semaines de végétation. Un autre jet, qui n'a que 15 jours d'existence, atteint déjà plus de trois mètres de hauteur. Or, ces tiges sont parfaitement droites, élancées, ramifiées seulement à leur extrémité supérieure ; leur bois à la fois épais et résistant permettrait de les utiliser de plusieurs manières. M. A. Rivière pense que ce beau Bambou pourrait rendre des services importants dans nos départements méditerranéens. Quant à l'Algérie, il croit que les Bambous de différentes espèces y deviendront une introduction précieuse. Ainsi on songe en ce moment à dessécher

un lac situé près d'Oran qui occupe une surface de 30 000 hectares. M. A. Rivière a conseillé d'y planter en masse les *Bambusa Simoni*, *viridi-glaucescens*, surtout *mitis*, etc., toutes espèces vernales qui, végétant vers la fin de la saison des pluies, n'ont rien à craindre de la sécheresse de l'été. Planté dans des localités comme celle que formera le lac situé près d'Oran, le *Bambusa mitis* devient une espèce de fortes proportions, dont la tige arrive jusqu'à 16 et 17 mètres de hauteur. On conçoit donc les importants avantages qu'il doit offrir pour l'utilisation des terres ainsi conquises.

9° Par MM. Louet frères, fabricants à Issoudun (Indre), une *tondeuse* de gazons qu'ils nomment *La Berrichonne*. M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries dit que, basée sur le principe bien connu de la tondeuse archimédienne, la machine de M. Louet offre plusieurs modifications et simplifications importantes qui paraissent en rendre l'usage facile et nullement fatigant. Une Commission spéciale a été chargée d'en faire l'objet d'essais suivis.

10° Par M. Debray, rue Fontaine-au-Roi, 24, à Paris, des *tourniquets hydrauliques* analogues à ceux dont on fait aujourd'hui fréquemment usage, mais dont le prix est beaucoup moins élevé que pour ceux qu'on employait jusqu'à ce jour.

11° Par M. Deguy, rue Houdan, 54, à Sceaux (Seine), un *arrosoir* dans lequel une soupape mue à volonté par la main qui porte l'instrument permet d'arrêter ou rétablir, comme on l'entend, la sortie du liquide. — M. le Vice-Président du Comité compétent dit que cette soupape a semblé ne pas fermer exactement; que d'ailleurs les jardiniers ne regardent pas comme nécessaire cette addition aux arrosoirs usuels.

12° Par M. Lahaye (Eugène), de Lagny (Meurthe-et-Moselle), un *Porte-Fraises* formé d'un cercle de fil de fer soutenu par un seul pied. Le Comité des Arts et Industries est d'avis qu'on possède des Porte-Fraises meilleurs que celui-là.

13° Par M. Guérin, rue de La Chapelle, un *Engrais* horticole imité de celui du doct. Jeannel et dont l'essai est renvoyé au Comité de Floriculture.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : une de 1re classe à M. Vaternelle, une de 2e classe

à M. Limet et deux de 3e classe à MM. Lépine et Poiret-Delan.

M. le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général, Alph. Lavallée, retenu chez lui par une indisposition, s'excuse de ne pas assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre de M. Aug. François, de Blida (Algérie), adressée à M. Hédiard et communiquée par lui. Elle renferme des détails instructifs sur les orangeries de cette partie de l'Afrique septentrionale et donne l'excellente nouvelle que la maladie qui sévissait sur les Orangers, depuis quelques années, est aujourd'hui combattue avec assez de succès pour qu'on pense n'avoir plus à la redouter sérieusement.

3° Deux demandes de Commissions adressées par M. Dubreuil, pour un Rapport sur les 1re et 2e parties de la 7e édition de son Cours d'Arboriculture, et par M. Trudon, jardinier chez M. Girardin, à Croissy, pour l'examen de Pêchers sous forme oblique dont la culture et la direction lui sont confiées. — Les Commissaires chargés de faire un Rapport sur l'ouvrage de M. Dubreuil sont MM. Jamin (Ferd.), Michelin et Maria; ceux qui auront à examiner les Pêchers dirigés par M. Trudon sont MM. Chevreau, Cottin, Jupinet et Charollois.

M. le Secrétaire apprend à la Société qu'elle a eu le malheur de perdre l'un de ses Membres, M. Aug. Boivin, de Choisy-le-Roi.

Il signale, parmi les pièces de la correspondance imprimée, les deux brochures suivantes : 1° Discours prononcés, le 12 mai 1876, aux funérailles de M. Louis van Houtte, horticulteur, par MM. le comte de Kerchove de Denterghem, Ed. Pynaert, de Guchteneëre, Ed. Morren et Aug. van Geert; 2° Mathias de l'Obel, sa vie et ses œuvres (1538-1616), par M. Éd. Morren, professeur à l'université de Liége (Broch. in-8° de 25 pages; Liége; 1875).

M. le Président avertit la Compagnie que la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret a envoyé plusieurs diplômes et médailles décernés, à la suite de sa récente Exposition, à plusieurs Membres de la Société centrale, pour les objets qu'ils avaient exposés. Ces Membres sont MM. Borel, Cerbelaud, Debray, Deguy, Hardivillé, Marschal, Ozanne et Raveneau qui, à l'appel de leur

nom, viennent recevoir, des mains de M. le Président, la récompense qu'ils ont obtenue.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Floraisons anormales des *Agave Houlletiana*, *micracantha* et du *Fourcroya gigantea* en Algérie; par M. Joret (Henri).

Après la lecture de cette note, dans laquelle il s'agit de rejetons d'*Agave* qui ont fleuri autour du pied-mère, M. A. Rivière dit que la production de hampes latérales autour d'un pied-mère n'est pas un fait rare, en Afrique, pour l'*Agave mexicana* et le *Fourcroya gigantea*. Parfois on voit en même temps six, sept et même jusqu'à dix hampes nées d'un pied principal et de ses rejets.

2° Notice sur un Coléoptère Chrysomélien attaquant les Pommiers aux environs d'Alger; par M. Maurice Girard.

3° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise; par M. A. Malet.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 8 JUIN 1876.

MM.

1. Boudrant jeune, marchand-grainier, rue Pierre-Lescot, 10, à Paris, présenté par MM. Charles Joly et Jules Leclair.
2. Chantrier (Ernest), horticulteur, à Mortefontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise), par MM. Chantrier père et Alphonse Lavallée.
3. Charpentier (François-Arthur), avenue Malakoff, 61, à Paris, par MM. Chevalier aîné et Gauthier.
4. Combatz (Paul), architecte-paysagiste, boulevard Flandrin, 15, à Paris, par MM. A. Guibert et I. Leroy.
5. Dauphin (Jean-Pierre), à Montlhéry (Seine-et-Oise), par MM. A. Maria et Péan.
6. Decker (Edouard), fabricant d'instruments agricoles, boulevard de la Villette, 176, à Paris, par MM. Charles Joly et Jules Leclair.
7. Destival (E.), fabricant de meubles de serres, rue Basse-du-Rempart, 52, à Paris, par MM. Charles Joly et J. Leclair.

8. Foin (François), jardinier, rue de Fontenay, 156, à Vincennes (Seine), par MM. Carrelet et Alphonse Lavallée.

9. Fouquin (Victor), constructeur de serres, à Ecouen (Seine-et-Oise), par MM. Crémont aîné et Tabar père.

10. Godefroy (Alexandre), botaniste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris, par MM. Loury et Masson.

11. Gontard (Charles-Emile), ingénieur-mécanicien, rue d'Angoulême, 23, à Paris, par MM. Charles Joly et Jules Leclair.

12. Grapin, entrepreneur de charpentes, rue Libert, 10, à Paris, par MM. Chaté et Masson.

13. Grout (Louis-Hippolyte), propriétaire, rue St-Hilaire, à la Varenne St-Hilaire (Seine), par MM. Jolibois, Loury et Cottard.

14. Jeukens jeune, fabricant de bronzes, rue Vieille-du-Temple, 139, à Paris, par MM. Charles Joly et Jules Leclair.

15. Joulie, pharmacien en chef de la Maison municipale de santé, rue du Faubourg-Saint-Denis, 200, à Paris, par MM. Henri Vilmorin et Bertin (L.-E.).

16. Larcher (Oscar), docteur en médecine, Grande-Rue, 97, à Passy-Paris, par MM. A. Guibert et Isidore Leroy.

17. Lasnet (A.), marchand-grainier, rue de Bondy, 38, à Paris, par MM. Lapierre et Lévêque.

18. Leclerc (Charles), horticulteur à Louveciennes (Seine-et-Oise), par MM. Lepère père et A. Lavallée.

19. Mouillet (R.), fabricant de chauffages de serres, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), par MM. Charles Joly et Jules Leclair.

20. Pissard, au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris, par MM. Jolibois, Loury et Masson.

21. Sabaté (I.), au château de Cadarsac, par Libourne (Gironde), par MM. Charles Joly et Delamarre.

22. Taberna, jardinier chez M. Champau, à Clamart (Seine), par MM. Chardine et A. Malet.

23. Thibault (Emile-Eugène), arboriculteur, à Louveciennes (Seine-et-Oise), par MM. Lepère père et Alphonse Lavallée.

24. Trimardeau (Paul), horticulteur, rue de Fontainebleau, 87, à Gentilly (Seine), par MM. Delamarre et Jules Leclair.

25. Verrière (Henri), jardinier, avenue circulaire, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise), par MM. Dollé et Vallerand.

26. Vial (Frédéric), boulevard Haussmann, 161, à Paris, par MM. Thibault et Loury.

27. Viviers (Henri de), aux Basses-Loges, par Fontainebleau (Seine-et-Marne), par MM. Hardy et Alphonse Lavallée.

28. Salvy (Augustin), avenue de Beauté, 2, au parc St-Maur (Seine), par MM. Piver et Moras.

DAMES PATRONNESSES.

Madame NOURY-REISET, boulevard Malesherbes, 64, à Paris, présentée par MM. Alphonse Lavallée, Moras et Teston.

Madame la duchesse DECAZES, 37, quai d'Orsay, à Paris, par MM. le duc Decazes et Lavallée.

MEMBRE HONORAIRE.

M. DEMAY (Henri), horticulteur à Arras (Pas-de-Calais).

SÉANCE DU 22 JUIN 1876.

MM.

1. BAUDET (Marius), horticulteur-grainier, rue de Metz, à Toulouse (Haute-Garonne), présenté par MM. A. Lavallée et Robinet.
2. BIOLLAY (Paul), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Malesherbes, 74, à Paris, par MM. le docteur Andry et Colleau.
3. BROSSEMENT (Alexandre), rue Oberkampf, 123, à Paris, par MM. Jules Leclair et Appert.
4. CHARON (Victor), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 134, à Paris, par MM. Charles Verdier et Auguste Roy.
5. CHOUVET (Emile), marchand-grainier, rue du Pont-Neuf, 24, à Paris, par MM, L. Chouvet, Chargueraud et Jolibois.
6. DOPFELD, aîné, négociant, rue Vieille-du-Temple, 74, à Paris, par MM. Jules Leclair et Appert.
7. DUBOS (Paul), entrepreneur de travaux publics, rue de Miromesnil, 98, à Paris, par MM. Lavaud et Jules Leclair.
8. LEQUIN (Alfred-Eugène), horticulteur, rue des Hauts-Jardiniers, à Clamart (Seine), par MM. A. Malet et Gustave Fontaine.
9. PACINI (E.), fabricant de stores artistiques, boulevard Malesherbes, 63, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.
10. PAINTÈCHE (Albert), horticulteur, rue Decamps, 21, à Passy-Paris, par MM. Dollé jeune et Lange.
11. TALLANDIER (J.-H.), horticulteur, faubourg Stanislas, 35, à Nancy (Meurthe), par MM. Miès et Ramey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JUIN 1876.

Amico dei campi (L'Ami des champs, bulletin mensuel agricole et horticole de la Société d'Agriculture de Trieste, cahier d'avril 1876). Trieste; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (janvier-février 1876). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière (janvier-février 1876). Troyes; in-8°.

Apiculteur (juin 1876). Paris; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (avril 1876). Riom; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (juin 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Session extraordinaire de Gap, en 1874, et n° 3 des Comptes rendus de 1875). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (mars 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (1er trimestre de 1876). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juin 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (mai 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (avril 1876). Fontenay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mars-avril 1876). Dijon; in-8°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (mai-juin 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 juin 1876). Amiens; feuille in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 6, 1875-1876). Paris; in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (mai et juin 1876). Lyon; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; cahier de mai 1876). Florence; in-8°.

Catalogue des Plantes du Jardin d'Acclimatation de Leyde (1876-1877).

Chronique horticole de l'Ain (1er juin 1876). Bourg; feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences; (nos 21, 22, 23, 24 de 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur de la région lyonnaise (nos 9, 10, 11 et 12 de 1876). Lyon; in-8°.

Floralies coloniales de 1875. Exposition internationale d'Horticulture à Cologne, tenue du 25 août au 26 septembre 1875. Rapports belges. Broch. in-8° de 30 pages. Liége; 1876.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture et de Botanique édité et rédigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahier de juin 1876). Stuttgart; in-8°.

Illustration horticole (avril 1876). Gand; in-8°.

Institut (21, 31 mai; 2, 11 et 21 juin 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (avril 1876). Toulouse; in-8°.

Journal de l'Agriculture (10 juin 1876). Bruxelles; in-8°.

Journal des Campagnes (nos 230, 231, 232, 233, 234). Paris; feuille in-8°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; n° de juin 1876). Maestricht; in-8°.

Maison de Campagne (1er et 16 juin 1876). Paris; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. Wittmack, cahier de mai 1876). Berlin; in-8°.

Nederlandsche Flora en Pomona (Flore et Pomone des Pays-Bas rédigée et éditée par la Société pomologique de Boskoop; 5e livraison). Groningue; in-4°.

Nord-Est (1er, 15 juin 1876). Troyes; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (mai 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge (1er juin 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (juin 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 juin 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; cahier de mai-juin 1876). Rome; in-8°.

Science pour tous (27 mai; 3, 10, 17 juin 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas; nos 22, 23, 24 et 25 de 1876). Leyde; in-4°.

Société Académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin (juillet 1874 à juillet 1875). Saint-Quentin; in-8°.

Société d'Agriculture de l'Allier (juin 1876). Moulins; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (juin 1875). Senlis; n-8°.

Sud-Est (mai 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; n^os du 27 mai, des 3, 10, 17 et 24 juin 1876). Londres ; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, n^os du 27 mai, des 3, 10, 17 et 24 juin 1876). Londres; in-4°.

Vigneron champenois (Le) (31 mai, 7, 14, 21 juin 1876). Epernay ; feuille in-4°.

Vignoble (Le) (mars 1876). Paris; chez G. Masson ; in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n°s 19, 21 et 22 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Aug. François a M. Hédiard.

Blidah, le 14 juin 1876.

Monsieur,

Aujourd'hui que l'on considère la maladie des Orangers comme arrêtée, il nous est plus facile de nous rendre compte des dégâts qu'elle a causés dans certains quartiers, et je vais essayer de vous donner rapidement quelques détails sur l'état actuel des orangeries.

La plus grande partie des Orangers et Citroniers atteints, depuis quatre ans, de cette maladie ont péri; mais on peut constater qu'un assez grand nombre de ces arbres, bien qu'ayant été fortement attaqués, ont repris et peuvent encore donner de bonnes récoltes.

On a dû arracher, en moyenne, environ un tiers des vieux arbres et déjà les plantations nouvelles, qui ont réussi presque partout, donnent les plus belles espérances.

Plantés dans les mêmes trous, les jeunes sujets sont bien repartis, et, sauf quelques exceptions, dans les terres fortes, on n'en perdra presque pas.

L'orangerie du Tapis-Vert, comme toutes les autres, a été atteinte et c'est là principalement que j'ai pu suivre les progrès de la maladie jusqu'à ce jour.

Le territoire de Blidah commençant au pied du petit Atlas suit

une pente assez rapide; les orangeries du bas, les premières atteintes, ont été les plus malades ; celles du haut, plantées dans un sol graveleux, ancien lit de l'Oued-el-Kebir, ont été atteintes plus de deux ans après les autres et ont moins souffert généralement.

Dans l'orangerie du Tapis-Vert, un assez grand nombre de vieux Orangers, les plus beaux de la zone, ont été arrachés au début de la maladie; mais, le mal se propageant assez rapidement pour faire craindre que toute la plantation ne pérît, nous avons essayé de soigner ces arbres, quitte à les arracher plus tard lorsque nous aurions été convaincus de l'inutilité de nos efforts. Nous sommes heureux de pouvoir constater aujourd'hui que ces gros Orangers, soit qu'ils aient été atteints moins fortement, soit qu'ils aient été soignés à temps, ont pu être sauvés; actuellement ils sont admirables de vigueur, et les fleurs qu'ils ont données en abondance promettent une bonne récolte.

Un fait acquis aujourd'hui, c'est que dans les orangeries bien soignées il y a eu moins de ravages.

Les remèdes employés sont ceux qui ont été décrits dans une notice adressée à la Société : charbon de bois et de terre, chaux, décombres de maçonnerie, cendres, etc.

Pour la culture, la taille et les irrigations des orangeries, il n'y a pas de règle bien définie et chaque propriétaire agit à sa façon.

Le mode de culture des Européens est bien différent de celui qui est employé par les indigènes, et les uns et les autres réussissent bien, quoique, à vrai dire, les plus beaux et les meilleurs fruits soient récoltés dans les orangeries arabes.

Pendant les premières années de la plantation, les Arabes se contentent de diriger la croissance du sujet, presque toujours franc de pied, et, lorsqu'il commence à donner des fruits, ils le laissent monter et s'étendre à volonté, se bornant alors à dégager un peu l'intérieur et à enlever le bois mort. Le sol entre les arbres, assez peu espacés et plantés irrégulièrement, n'est guère labouré que tous les deux ou trois ans et les cuvettes refaites chaque année.

Cette culture, comme on le voit, est facile et on en obtient les plus beaux résultats.

Les Européens font leurs plantations par rangs espacés, dans un sol bien préparé et fortement fumé; les sujets sont presque toujours greffés sur francs de pied ou sur Bigaradiers.

Entre les rangs on cultive des légumes ou du Tabac, pendant plusieurs années, jusqu'au moment où les arbres devenus gros ne permettent plus de faire aucune culture. Le produit de la récolte est alors suffisant, car, dans les orangeries en plein rapport, il est de deux à trois mille francs par hectare.

Le prix de l'hectare d'orangerie est de huit à douze mille francs, selon qu'elle se trouve plus ou moins éloignée de la ville. Les dépenses nécessitées par l'entretien d'un hectare d'orangerie sont tout au plus de deux à trois cents francs par an. Les sujets greffés sur Bigaradiers sont les plus recherchés par la raison qu'ils sont plus rustiques, qu'ils s'enracinent plus facilement, se développent mieux et donnent de meilleurs résultats comme récoltes; aujourd'hui ils sont encore plus l'objet d'une préférence marquée parce que ce sont ces sujets qui ont le moins souffert de la maladie.

Il est probable que dans quelques années les orangeries nouvelles remplaceront celles qui ont été détruites et que le nombre des fruits à récolter dépassera même celui d'autrefois. Blidah fournira plus de 60 millions de fruits dont la plus grande partie sera expédiée en France.

Mais un obstacle sérieux s'oppose à l'extension de notre commerce : c'est la concurrence qui nous est faite par l'Espagne, le Portugal, etc... Les fruits de ces pays arrivent plus facilement et plus rapidement sur les grandes places de consommation, et la réputation bien méritée de l'Orange de Blidah tente seule les acheteurs.

Que les droits d'entrée soient rétablis pour les fruits des pays étrangers, et, dans peu de temps, l'Orange de Blidah pourra faire les cours sur les marchés de Marseille, Lyon et Paris; le consommateur y gagnera, car, tout en payant à peu près le même prix, il aura des fruits de première qualité et le marchand y trouvera aussi son compte.

Veuillez agréer, etc. AUG. FRANÇOIS.

NOTES ET MÉMOIRES.

Essai de culture chauffée des Glaïeuls hybrides du Gandavensis;

Par M. Ramey.

Quelques exemples de floraisons précoces, obtenues dans ces dernières années, de certaines variétés hâtives de Glaïeuls, nous avaient amené à penser que la plupart des hybrides du *Gladiolus gandavensis*, composant aujourd'hui les collections, pourraient bien, jusqu'à un certain point, être susceptibles de se prêter à la culture forcée. Nous avions, pour nous fortifier dans cette opinion, l'exemple des cultures qui se pratiquaient jadis, pour certaines espèces types de *Gladiolus* du Cap (*blandus*, *carneus*, *floribundus*, *hirsutus*, *roseus*, *undulatus*, *versicolor*, etc.), que l'on était dans l'habitude de planter en automne, comme la plupart des végétaux bulbeux du Cap, et auxquels on faisait passer l'hiver à l'abri du froid, soit en pleine terre sous châssis ou sous bâche, soit en pots sur les tablettes éclairées des orangeries et des serres froides ou tempérées. Cultivés ainsi, ces Glaïeuls fleurissaient souvent d'avril-mai en juin, en même temps que les *Antholyza*, les *Ferraria*, les *Galaxia*, les *Ixia*, les *Sparaxis*, les *Tritonia*, les *Watsonia*, et nombre d'autres genres de ces charmantes plantes bulbeuses, qui faisaient autrefois, au printemps, l'ornement des serres et les délices des amateurs, plantes que l'on ne voit malheureusement et pour ainsi dire plus nulle part, si ce n'est chez quelques trop rares amateurs et à peine dans quelques jardins botaniques.

Ayant fait part de notre manière de voir à MM. Souillard et Brunelet, de Fontainebleau, les habiles collaborateurs et successeurs de M. Souchet, et leur ayant exprimé le désir que nous avions de tenter une culture comparative dans ce sens, ces messieurs, mieux outillés et plus expérimentés que nous dans cette culture, se sont empressés de se mettre à notre disposition pour faire cet essai à notre intention, ce que nous avons accepté avec empressement. Malheureusement, nous y avions pensé bien tard, car nous étions déjà en février; néanmoins, ces

messieurs se mirent immédiatement à l'œuvre, et vous voyez, Messieurs, que, malgré ce retard, compliqué d'une fin d'hiver et d'un printemps exceptionnellement défavorables à une culture de ce genre, l'essai a réussi d'une façon digne de remarque, puisque nous avons pu, dès le 29 mai dernier, présenter à l'Exposition du Palais de l'Industrie des rameaux de trois variétés en fleurs et commençant à fleurir, et que, aujourd'hui, nous avons l'honneur de vous soumettre des rameaux fleuris de sept variétés de Glaïeuls : Monsieur Legouvé, Shakespeare, Walter Scott, Amalthée, Thémis, Laure, Arsinoé.

Vous remarquerez, Messieurs, que ces rameaux sont splendides; qu'ils présentent le même développement, la même vigueur de végétation qu'en saison normale; que leurs fleurs sont aussi grandes, aussi nombreuses et leurs coloris aussi parfaits que si les oignons en eussent été cultivés dans les conditions habituelles : néanmoins l'opinion de MM. Souillard et Brunelet est, que, si le printemps eût été moins froid, moins aride et plus favorable enfin à la végétation en général, cette floraison serait arrivée au moins quinze jours plus tôt.

Enfin, voici un premier fait acquis : à savoir que les Glaïeuls hybrides du *Gandavensis* peuvent se chauffer et être amenés à fleurir un ou deux mois plus tôt que leur saison normale, et voici le procédé employé à cet effet par MM. Souillard et Brunelet.

Les bulbes ont été plantées, le 15 février, sous châssis, sur une couche de 0^m 50 d'épaisseur, établie dans une tranchée ou fosse d'égale profondeur. Cette couche était composée de deux tiers de feuilles et de un tiers de fumier de cheval, le tout bien fourché, bien mélangé et recouvert de 20 à 25 centimètres de bonne terre de potager. Lorsque les plantes ont eu atteint 50 centimètres de hauteur, les coffres en bois ont été enlevés, parce qu'ils produisaient beaucoup d'ombre et d'obscurité et qu'ils entretenaient et conservaient trop l'humidité; ils ont été remplacés complétement par des châssis vitrés, disposés sur un bâtis *ad hoc*, en une sorte de serre à deux pentes, afin d'obtenir plus de lumière et de chaleur. Tout le temps que les coffres sont restés sur la couche, ils ont été enveloppés de réchauds de fumier.

Peut-être aurait-on obtenu une floraison un peu plus précoce

en creusant un sentier ou fossé autour de la couche sur laquelle ces Oignons étaient plantés et en le remplissant de fumier neuf et chaud, comme cela se pratique pour le chauffage sur place de certaines plantes et légumes cultivés en pleine terre.

Dans tous les cas, ce dont les Glaïeuls hybrides du *Gandavensis* paraissent avoir le plus besoin, pour développer leur hampe et bien épanouir leurs fleurs, c'est la lumière et la chaleur solaire, aussi abondantes et aussi soutenues que possible; sans quoi les boutons, bien que formés, ne grossissent pas et ne s'épanouissent pas, tant que le temps est sombre et gris; tandis qu'on les voit grossir et se développer, pour ainsi dire à vue d'œil, sous l'influence solaire.

Un essai comparatif de culture en pots faite dans les mêmes conditions, avec des oignons plantés à la même époque, semble promettre quelques résultats intéressants; mais, dès à présent, nous pouvons dire que les plantes sont très-notablement moins vigoureuses que celles qui ont été plantées en pleine terre, à même la couche, et que leur floraison paraît devoir être aussi moins hâtive.

Enfin, nous ajouterons en terminant, qu'une certaine quantité d'Amaryllis hybrides du *vittata*, à fond blanc et à fond rouge, plantées aussi comparativement, le même jour et dans les mêmes conditions que les Glaïeuls, a donné une bonne floraison, qui a commencé dès le milieu de mai et qui se continue dans de bonnes conditions.

Ainsi donc, voici un fait bien établi : Les Glaïeuls hybrides du *Gandavensis* peuvent être forcés et fleurir dès le mois de mai. — Nous ajouterons qu'on peut aussi, au moyen de plantations tardives, en retarder la floraison jusqu'à la fin de l'automne et à l'arrivée des gelées; ces résultats s'obtiennent en conservant les oignons dans une bonne cave saine, à partir du moment de leur arrachage, jusqu'en juin et même jusqu'en juillet; en les plantant à ces deux dernières époques, on arrive à en obtenir une floraison tardive et plantureuse, en octobre et novembre, floraison qui peut, sous notre climat, être sauvée et prolongée au moyen d'abris vitrés disposés en conséquence, ce qui est dans tous les cas précieux, surtout pour le Midi, où les gelées arrivent tardivement. Il résulte de ces considérations qu'on ne semble pas avoir encore tiré des

Glaïeuls tout le parti dont ils sont susceptibles, et que, aussi bien pour la décoration des jardins, que pour les bouquets et les garnitures d'appartements, ce sont des plantes qui étant cultivées et plantées convenablement peuvent fournir pendant sept mois consécutifs une succession très-désirable de leurs splendides épis de fleurs, lesquels sont pour cela d'autant plus précieux qu'ils continuent, étant coupés à propos, à épanouir leurs boutons à fleurs pendant une huitaine de jours, et que, n'ayant aucune odeur, on peut en décorer les pièces habitées, sans avoir à craindre d'en être incommodé.

Notice sur un Coléoptère chrysomélien attaquant les Pommiers aux environs d'Alger;

Par M. Maurice Girard.

Une tribu considérable de Coléoptères était autrefois désignée sous le nom de Phytophages, parce que ses espèces, à l'état de larves comme à l'état adulte, vivent exclusivement de feuilles de végétaux. C'est à ces Chrysoméliens qu'appartient un insecte qui m'a été remis par notre collègue M. A. Rivière et qui a dévoré les feuilles et les jeunes fruits des Pommiers des environs d'Alger, au printemps de 1876.

Les feuilles sont criblées de trous dans toute l'étendue du limbe, de sorte qu'il ne reste plus à la fin qu'un squelette formé par les plus fortes nervures; d'un autre côté, le péricarpe du fruit est entamé par larges plaques irrégulières. On reconnaît tout de suite la façon de manger des larves et des adultes des Galérucides, ainsi de la Galéruque de l'Orme si connue (*Galleruca calmariensis* Linn.).

A la fin des Galérucides isopodes et faisant le passage aux Altises se trouve le genre *Luperus* Geoffroy, commun dans les régions chaudes et tempérées de l'Europe, vivant sur beaucoup d'arbres, notamment sur les Aulnes et les Saules. Les larves ne se recouvrent pas de fourreaux, comme chez les Clytres, ni de leurs excréments amoncelés, à la façon des Criocères; elles vivent à découvert sous les feuilles dont elles rongent le parenchyme, ainsi que les adultes. Ceux-ci sont remarquables par des tégu-

ments mous et des antennes grêles et très-longues, dépassant parfois la longueur du corps chez les mâles, le corselet plus étroit que les élytres, celles-ci à bords subparallèles, les pattes grêles.

En France le *Luperus flavipes* Linn., de toute l'Europe et du Caucase, est souvent extrêmement commun sur beaucoup d'arbres fruitiers. Geoffroy l'indique avec sa larve sur les Ormes, et M. Géhin comme criblant de trous les feuilles du Poirier (Géhin, Insectes nuisibles aux Poiriers, 8e bull. Soc. d'Hist. natur. du département de la Moselle, Metz, 1856-1857, p. 111).

L'espèce des Pommiers des environs d'Alger est le *Luperus flavus* Rosenhauer ou *flavipennis* Lucas, d'Espagne et d'Algérie. Comme elle n'existe pas en France mais peut malheureusement être introduite par quelque transplantation, nous croyons devoir en donner une courte description, qui servira à la faire reconnaître par les horticulteurs, et d'après une douzaine de sujets que nous avons reçus vivants. Il n'y avait ni larves ni nymphes (première quinzaine de juin), mais, sur les feuilles et sur les parois du flacon, un nombre considérable de très-petits œufs, pareils, à l'œil nu, à des grains de fine poussière. Ces œufs sont d'un beau jaune, de forme ellipsoïde assez allongée, mais en général ils ne sont pas sensiblement plus pointus à un bout qu'à l'autre, comme il arrive chez les *Galleruca*. Ils sont tantôt en petits tas, tantôt accolés deux à deux, tantôt isolés. Certains sont notablement plus étroits que d'autres, et, à un très-fort grossissement, tous ces œufs ont la surface régulièrement chagrinée.

Le *Luperus flavus* a comme dimensions, d'après des sujets moyens : long. 5 millim., larg. vers le milieu des élytres 2mm 5. Tout l'insecte est d'un jaune terne un peu rougeâtre, et les deux sexes pareils, sauf la longueur des antennes. Les yeux seuls sont noirs, saillants, volumineux. La tête est lisse, jaune en avant, ferrugineuse postérieurement, ayant au milieu une fovéole assez fortement imprimée. Le thorax est d'un jaune ferrugineux, brillant, tout à fait lisse, les élytres jaunes, arrondies postérieurement, très-finement ponctuées et parcourues longitudinalement par quelques côtes assez saillantes; tout le corps au dessous, ainsi que les pattes, finement ponctué et d'un jaune ferrugineux. Les antennes très-grêles sont aussi d'un jaune ferrugineux, et leur

troisième article beaucoup plus long que le second, ainsi que chez le *Luperus flavipes*, caractère de la section la plus nombreuse des espèces du genre *Luperus*, d'après M. L. Fairmaire.

M. H. Lucas a trouvé autrefois cette espèce en Algérie, près de Milah, en *fauchant* au filet sur les grandes herbes, au mois de juin. Il a capturé probablement des sujets tombés de quelque arbre (Exploration de l'Algérie, *Insectes*, t. I, p. 543, pl. 44, fig. 10).

On pourra employer deux moyens pour combattre les ravages de cet insecte. Il faudra secouer les branches et recueillir les Lupères sur des nappes étendues ou dans des poches de toile attachées à un cerceau et se rendant à une boîte que porte l'opérateur. Il faut agir le matin, quand l'insecte est encore engourdi par la fraîcheur de la nuit et tombe au moindre choc. C'est le procédé suivi pour recueillir l'Écrivain (*Bromius Vitis* Fabr.) sur les Vignes et le Colaspe des Luzernes (*Colaspidema atrum* Oliv.). On brûle les adultes et larves ramassés. Comme les Lupères vivent sur des arbustes élevés, on pourra encore allumer sous les Pommiers des feux de paille mouillée, de façon à asphyxier un grand nombre de ces Coléoptères, dont la plupart seront consumés et périront en tombant, quelques-uns peut-être n'éprouvant qu'un engourdissement momentané, car la mort par asphyxie est très-lente chez les insectes.

RAPPORTS.

Rapport sur le *Guide pratique de l'Amateur de fruits*, publié par MM. Simon-Louis, frères, rédigé par M. O. Thomas, chef des collections pomologiques ;

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Nous connaissons à peu près tous l'immense établissement de MM. Simon-Louis, frères, dans la Lorraine annexée, aux portes de

Metz, à Plantières. Au milieu des nombreuses spécialités auxquelles on s'y livre brille l'arboriculture fruitière. Nos collègues, depuis longues années, se sont fait un devoir de tout étudier par eux-mêmes; aussi ont-ils été amenés à créer des écoles où sont réunies les collections fruitières sans doute les plus importantes qui existent en aucun lieu du monde, et où tout arbre exposé aux études pomologiques vient prendre sa place pour y être soumis à un scrupuleux examen. Cela réclame, on le conçoit, d'immenses étendues de terrain, d'interminables études et aussi des dépenses importantes dont souvent profite seul l'intérêt public, au détriment des fondateurs; mais cela réclame également une vive reconnaissance de nous tous pour ceux qui, prenant à leur compte les ennuis et les charges des expériences, nous apportent les études toutes faites, nous désignant ce qui nous est le meilleur et nous signalant ce qui nous serait une déception. C'est ce que viennent de faire MM. Simon-Louis; l'ensemble de leurs travaux vient de paraître sous le titre : *Guide pratique de l'Amateur de fruits*; ils en ont confié le travail à M. O. Thomas qui dirige depuis 15 ans leurs collections pomologiques, et reportant encore leur pensée vers leur regretté pays, ils ont voulu que la première association horticole de France en eût les primeurs. C'est pour cela, Messieurs, que notre Société a reçu cet ouvrage, dont la dernière livraison vient de lui être adressée, et qu'elle a pu dès lors en demander un compte rendu à notre Comité d'Arboriculture. Mon collègue M. Jamin et moi avons été honorés par celui-ci du soin d'en faire une étude particulière; nous vous en présentons le résultat.

Le *Guide pratique de l'Amateur de fruits* contient deux parties distinctes : La première est un Catalogue descriptif et raisonné où toutes les espèces d'arbres fruitiers sont étudiées à leur tour; pour chacune, le même travail se répète : notions générales sur la meilleure manière de la cultiver; liste des variétés de premier mérite; liste de celles de deuxième mérite (et de troisième pour les Poires), rangées par ordre de maturité; puis variétés encore à l'étude et variétés toutes nouvelles, rangées celles-ci par ordre alphabétique. Chaque fruit a sa description ; viennent ensuite les détails de ses qualités ou de ses défauts, les mérites ou les

démérites de l'arbre; les bons y sont honorés, mais on y dit nettement leur fait aux mauvais, en sorte qu'il ne reste plus aux uns qu'à entrer hardiment dans les cultures, aux autres qu'à ne pas se risquer à en franchir les portes.

Jamais il n'entrera dans l'idée de quiconque a sérieusement suivi l'étude des arbres fruitiers et de leurs produits, de supposer qu'une appréciation portée sur l'un d'eux sera exacte pour tous ses pareils, n'importe en quelles conditions ils se trouvent; ce qui n'est que passable ici peut être bon là; ce qui est apprécié au Midi peut être peu goûté au Nord ou au Centre, et nous avons pu lire tout récemment dans le Bulletin d'une Société d'Horticulture, qu'un de ses Membres, dont nous ne saurions certainement mettre en doute la sincérité, signalait la Passe-Crassane comme un fruit de mauvaise qualité. Ce serait donc oiseux et injuste en même temps de prendre à partie chacune des descriptions d'un auteur et de les disséquer impitoyablement; de même que, dans l'appréciation du mérite de certains fruits, nous différerions ici, à Paris, d'opinions avec l'auteur, de même lui, pour sa région et dans ses terrains, pourrait ne pas toujours admettre la nôtre. Les bonnes descriptions sont celles qui réunissent le mieux la somme des opinions générales sérieuses, et c'est le cas de celles de M. O. Thomas; on ne peut demander davantage à personne.

Ici, Messieurs, les chiffres sont le meilleur moyen de représenter l'étendue du travail; nous avons donc pensé ne pouvoir mieux faire que de relever dans le tableau ci-contre, afin de vous le faire connaître, le nombre des arbres fruitiers dont il est question dans ces 394 pages; si la tâche de les lire vous semble un peu fastidieuse, veuillez charitablement vous représenter celle de vos Rapporteurs.

Telle est la part de la première section du *Guide pratique de l'amateur de fruits;* elle intéressera certainement, par les renseignements qu'elles y pourront trouver, les personnes qui ont souci des choses pomologiques; celles dont l'intention arrêtée est de s'en tenir à un petit nombre de variétés dans chaque espèce, et dont le choix est arrêté, trouveront un moindre avantage à cette longue nomenclature; peut-être cependant ne leur sera-t-il pas désagréable de voir leur attention attirée sur quelque nouveauté méritante et tout à fait remarquable.

Quant à la seconde section, celle-ci peut intéresser tout le monde, ceux tout au moins qui portent quelque intérêt à leurs cultures et qui ne sont pas arrivés à ce dédain pour les meilleures choses qui ne leur laisse même pas le désir d'en connaître le nom; encore est-il bon, dans ce cas-là, qu'un ouvrage sérieux puisse guider les jardiniers que leur bourse a chargés d'être intelligents à leur place.

	1re série de mérite.	2e série de mérite.	3e série de mérite.	Variétés à l'étude.	Variétés nouvelles	TOTAL.
Abricots	8	14	»	56	9	87
Amandes	2	4	»	4	1	11
Cerises	41	83	»	167	26	317
Châtaignes	1	»	»	»	»	1
Coings	1	4	»	3	2	10
Cornouilles	»	4	»	»	»	4
Figues	»	2	»	»	3	5
Framboises	3	9	»	27	12	51
Groseilles en grappes	8	9	»	36	4	57
Mûres	1	»	»	»	»	1
Nèfles	1	1	»	4	»	6
Noisettes	5	7	»	16	7	35
Noix	3	7	»	5	1	16
Pêches	52	70	»	146	67	335
Poires	53	124	252	898	173	1 500
Pommes	63	168	»	719	231	1 181
Prunes	35	63	»	212	21	331
Raisins	19	92	»	202	93	406
Ensemble...	296	661	252	2 495	650	4 354

Cette seconde partie de l'ouvrage, Messieurs, nous doutons que beaucoup de nous eussent jamais osé en entreprendre l'exécution ; c'est un travail de bénédictin, et nous n'oserions même affirmer que quelques-uns de ces patients religieux n'eussent pas cherché à se dérober à la besogne. Représentez-vous les 4354 fruits dont nous venons de vous donner le détail, rangés par ordre alphabétique et suivis chacun de tous les synonymes qui leur ont été octroyés depuis leur naissance ; or, assurément vous n'ignorez pas non-seulement combien de parrains se sont précipités autour de quelques-uns d'entre eux au moment de leur baptême, mais

encore combien d'autres parrains attardés sont arrivés ensuite à l'aide des premiers. Le travail de M. O. Thomas a donc consisté à feuilleter tous les registres de l'état civil pomologique qu'il a pu découvrir disséminés partout, aussi bien à l'étranger qu'en France, à rechercher les doubles emplois, à constater les différentes transformations qu'a subies tel arbre ou telle greffe en franchissant le mur de telle commune ou de telle pépinière, et, posant d'une main réparatrice tous ces noms nouveaux venus en face de leur véritable propriétaire, à dévoiler à tous ou la supercherie ou l'erreur, bien plus souvent l'erreur, nous aimons à le croire.

C'est par suite de ce travail, dont nous sommes dès lors à même de comprendre toute l'aridité et toutes les fatigues, qu'il nous est donné d'admirer, par exemple, les 62 façons de dénommer la Cerise *May-Duke*, les 32 noms de la *Reine-Hortense*, les 51 synonymes de la *Grosse mignonne*, les 56 du *Doyenné-d'hiver* et les 68 du *Catillac*, les déguisements multiples de nos *Calvilles* d'été, d'automne et d'hiver, les 41 noms du *Chasselas de Fontainebleau*, les 55 du *Frankenthal*, et de deviner toutes les peines du monde qu'a dû avoir notre *Rambour franc* pour conserver son nom en face de tant de compétiteurs.

Au total, un peu plus de 10 000 synonymes, accompagnant les 4 354 dénominations admises, tel a été le canevas du travail qui nous est présenté. Nous vous ferons remarquer, Messieurs, que ces 15 000 noms à peu près n'ont pas seulement l'avantage d'être ainsi réunis en Table alphabétique ; ils servent, en outre, de table à la première partie de l'ouvrage : chaque fruit désigne la page où l'on doit retrouver les renseignements sur son compte; chaque synonyme rappelle le nom véritable et la page également où il sera trouvé, et, ce qui est loin d'être à dédaigner en pareille matière, l'agencement des lignes, des caractères typographiques, tout est combiné avec intelligence pour la plus grande clarté possible. Il en résulte que, si quelque arbre inconnu est présenté à un amateur, à un pépiniériste, même à un pomologue, — les pomologues peuvent être trop confiants, comme d'autres — le *Guide pratique de l'Amateur de fruits*, lui présentant sa Table alphabétique, saura charitablement le prévenir au besoin que la nouvelle variété est une vieille connaissance, dont peut-être les

parents sont déjà depuis longtemps l'objet ou de ses dédains ou de ses tendresses. C'est là un but atteint et des plus utiles.

Est-ce à dire, Messieurs, que, malgré ce chiffre de 4 354 fruits étudiés et de plus de 10 000 synonymes, rien ne reste plus à inscrire dans ce travail jamais achevé qu'on appelle *Catalogue?* Assurément non, et MM. Simon-Louis le reconnaissent modestement eux-mêmes : « Nous sommes loin, certes, disent-ils, de prétendre que cette première ébauche d'un ouvrage dont, nous l'espérons, on voudra bien ne pas méconnaître le but, soit arrivée à la perfection, et surtout qu'elle soit exempte d'erreurs; aussi accepterons-nous avec la plus grande reconnaissance les conseils qui nous seront donnés, et continuerons-nous à faire tous nos efforts pour qu'une nouvelle édition soit plus digne de la faveur avec laquelle a été accueillie la présente. »

Les aider dans cette tâche sera un devoir pour ceux qu'intéressent les études pomologiques, de même que c'en sera un à notre avis, pour toute association horticole, de reconnaître, par une des récompenses dont elle dispose, l'utilité du travail résumé dans le *Guide pratique de l'Amateur de fruits*, l'opiniâtreté couronnée de succès de ces recherches, le mérite de cette longue et coûteuse entreprise faite au profit de tous, et la valeur de ces opinions formulées en présence de la nature même et non recueillies de côté et d'autre. C'est ce que le Comité d'Arboriculture vous demande, Messieurs, par l'organe de ses Rapporteurs et ce qu'il soumet à la décision de la Commission des Récompenses.

RAPPORT SUR L'OUVRAGE DE M. C. RAVERET-WATTEL INTITULÉ : *L'Eucalyptus, son introduction, sa culture, ses propriétés, usages*, etc. (1) ;

M. P. DUCHARTRE, Rapporteur.

L'ouvrage de M. C. Raveret-Wattel, dont j'ai été chargé de rendre compte à la Société centrale d'Horticulture de France, a été

(1) *L'Eucalyptus, son introduction, sa culture, ses propriétés, usages*, etc., par M. RAVERET-WATTEL, Secrétaire des séances de la Société d'Acclimatation; 2e édit., entièrement refondue. Gr. in-18 de 144 pag.; Paris; sans date; chez Goin, rue des Ecoles, 62.



inspiré par un motif très-louable, que je n'hésite même pas à regarder comme éminemment patriotique. Frappé de l'insuffisance de jour en jour plus marquée du bois d'œuvre dans notre pays, reconnaissant avec un légitime effroi que la production de cette matière première, indispensable à diverses industries de premier ordre, décroît de jour en jour tandis que la consommation en est sans cesse et rapidement croissante, il s'est demandé s'il ne serait pas possible de trouver un remède à ce mal, et ce remède il l'a vu dans la plantation largement généralisée de quelques espèces d'*Eucalyptus*, surtout de l'*Eucalyptus Globulus*. Tout en rendant pleine justice au sentiment qui l'a porté à écrire et publier son ouvrage, tout en déclarant hautement qu'il a plaidé la cause de son arbre favori avec autant de conviction que de talent, je ne puis m'empêcher de craindre que ses espérances ne soient un peu exagérées, au moins pour ce qui tient à la France, abstraction faite de sa colonie africaine, et que les résultats qu'on pourra obtenir en suivant ses conseils ne soient sensiblement inférieurs à ceux que l'amour de son pays lui a montrés comme assurés. Ne l'oublions pas en effet : les *Eucalyptus* australiens et même le plus rustique d'entre eux, l'*E. Globulus*, ne peuvent endurer le froid des hivers moyens de la France. Même sur les bords de la Méditerranée, après une plus ou moins longue série d'années pendant lesquelles les gelées sont peu rigoureuses, surviennent des hivers exceptionnels dont l'effet est fatal pour ces arbres que, pour employer le mot à la mode, on déclarait déjà tout à fait acclimatés. Les exemples de ce fait sont nombreux et j'ai eu occasion d'en voir moi-même de démonstratifs, dans le département de l'Hérault, pendant l'hiver de 1870-1871. Comme l'écrivait dernièrement d'après ses propres observations (1), M. Rich. Cortambert qui seul, à ma connaissance, a traité l'*Eucalyptus Globulus* en France comme essence forestière, cet arbre est un peu plus sensible au froid que l'Oranger lui-même; à Toulon, où on voit déjà des Orangers dans les jardins, l'*Eucalyptus Globulus* ne réussit pas assez complétement pour devenir jamais un arbre forestier, et c'est seulement sur l'étroite bande de notre littoral qui s'étend d'Hyères à Menton,

(1) Voyez le Journal, cahier d'avril 1876, p. 215.

à l'abri des montagnes des Maures, de l'Esterel et des Alpes-Maritimes qu'on pourrait songer sérieusement à l'utiliser de cette manière avec toute chance de succès. Or, je le demande, à moins de changer cette étroite bande littorale, ce petit bout de la Provence recherché par-dessus tout pour les propriétés de luxe, en une vraie forêt d'*Eucalyptus*, peut-on espérer d'en tirer jamais des ressources forestières assez considérables pour remédier à l'insuffisance de jour en jour plus prononcée de la production française en bois d'œuvre?

Cette légère réserve faite, et dans mon esprit elle ne ressemble nullement à une critique, je ne puis donner que des éloges à l'ouvrage de M. Raveret-Wattel; même en cela je suis simplement l'écho de l'opinion publique puisque, en peu de temps, la première édition en a été épuisée. Si j'entre dans le détail, comme m'y autorise mon rôle de Rapporteur, je constate que le plan en a été méthodiquement tracé et très-convenablement rempli.

Dans un court historique, l'auteur rappelle l'impression profonde qu'éprouva La Billardière lorsque, sur la côte de la Tasmanie, il se trouva le premier en présence d'*Eucalyptus* tels qu'on n'en trouve plus guère aujourd'hui que dans des localités encore à peu près inexplorées, colosses végétaux dont les branches commençaient à 60 mètres du sol et qui élançaient leur cime aussi haut que la flèche de nos plus grandes cathédrales. Il rend ensuite un juste hommage à M. Ramel qui s'est consacré tout entier à l'introduction et à la propagation de ces beaux arbres, et qui a eu le bonheur trop rare en pareille matière de voir ses efforts justifiés et couronnés de succès. Il consacre un chapitre étendu à la description des espèces d'*Eucalyptus* dont il importerait le plus d'enrichir, soit notre Midi, soit surtout la Corse et l'Algérie, ainsi qu'à l'indication des utiles propriétés qui en distinguent le bois, les feuilles, et même les fleurs. Quarante espèces fixent successivement son attention et, parmi elles surtout, on le conçoit sans peine, l'*Eucalyptus Globulus*, le plus connu et le plus répandu de tous, en même temps que le plus recommandable à presque tous les égards. Ce chapitre se termine par l'utile relevé des noms vulgaires anglais, souvent différents d'une localité à l'autre, que reçoivent en Australie les espèces les plus estimées de ce grand genre, rapportés à leur nom scientifique.

La culture des *Eucalyptus* occupe ensuite M. Raveret-Wattel qui l'examine, en se basant sur les résultats qu'on en a déjà obtenus, successivement quant au choix de la semence, à la manière de la semer, enfin aux soins que demande la plantation des pieds provenant de semis. Les développements dans lesquels il entre à ce sujet sont parfaitement justifiés par cette considération que c'est surtout en vue de cet important chapitre que son livre a été écrit et publié; ils ont toute la précision désirable en pareille matière et seront un excellent guide pour tous ceux qui voudront donner, dans leurs propriétés, à ces beaux et utiles arbres australiens la place qu'ils méritent d'y occuper. L'auteur fait justice de certaines erreurs qu'un enthousiasme tenant un peu de l'engouement avait contribué à répandre. S'appuyant sur l'autorité de M. A. Rivière, il montre qu'il importe avant tout de faire la plantation dans une terre profonde et fraîche; il dit que la limite inférieure du froid que l'*Eucalyptus Globulus* peut supporter n'est pas encore rigoureusement déterminée, mais qu'elle doit se trouver à — 7o ou, au plus et dans les meilleures conditions, à — 8o cent.; enfin qu'elle varie notablement en raison du plus ou moins de durée pendant laquelle la gelée se fait sentir. Il insiste avec raison sur la nécessité de choisir des graines bien mûres, récoltées sur des arbres vigoureux et dont l'emballage ait été fait de manière à les préserver de l'humidité pendant le long voyage de l'Australie en Europe. Il conseille, au moins pour l'Algérie, les semis d'automne suivis de la plantation à demeure au printemps suivant, tandis que, dans notre Midi, cette plantation doit être différée jusque vers le milieu de la seconde année après le semis; il fait ressortir l'importance majeure qu'a une profonde préparation de la terre où doit être faite la plantation. Contrairement à l'opinion de M. Rich. Cortambert partagée par M. A. Rivière, il demande pour les jeunes arbres la protection d'un tuteur, et dans le cas où ils sont renversés par le vent, c'est dans un ou deux recépages de la tige et dans l'emploi de forts tuteurs qu'il cherche le moyen de remédier à cet accident que M. A. Rivière a réussi à prévenir par la taille des racines trop contournées. Dans toutes les parties de ce chapitre M. Raveret-Wattel s'appuie, et on ne saurait trop l'en louer, sur les meilleures autorités en cette matière, notamment sur MM. Cordier et

Trottier, cultivateurs zélés d'*Eucalyptus* en Algérie, sur M. A. Rivière à qui notre colonie doit de vastes plantations de ces arbres, sur M. J.-E. Planchon, le savant botaniste de Montpellier, qui en a fait le sujet d'un excellent mémoire, etc.

L'ouvrage se termine par trois chapitres intéressants relatifs, le premier à l'heureuse influence que les *Eucalyptus* exercent par leurs émanations sur les miasmes paludéens, le second à l'emploi de leurs feuilles contre les fièvres intermittentes et contre les affections des voies respiratoires, le troisième aux divers produits qu'on peut obtenir de ces arbres. Ceux-ci sont : au premier rang, le bois qui se recommande entre tous par la finesse de son grain, par son élasticité, par sa résistance aux insectes et par sa longue conservation quand il provient d'arbres abattus pendant l'arrêt de la végétation et qu'il est employé après sa complète dessiccation; au second rang, l'écorce que l'expérience a montrée propre à la fabrication du papier et surtout au tannage des peaux; au troisième rang, les feuilles qui fournissent une essence douée de précieuses propriétés médicinales et pouvant servir à l'éclairage ainsi qu'à la fabrication de vernis, une gomme-résine qui varie d'une espèce à l'autre, et une eau distillée aromatique.

En somme, l'ouvrage de M. Raveret-Wattel est une monographie culturale et utilitaire des *Eucalyptus* aussi complète dans les détails que méthodique dans l'ensemble et dans la division; les indications qu'il renferme sur la marche à suivre pour la culture et la multiplication de ces arbres sont toutes déduites d'observations précises et d'expériences dont la durée est suffisante aujourd'hui pour qu'on doive les regarder comme démonstratives; ce sera donc un guide sûr pour tous les propriétaires qui, dans les parties de la France dépendantes de la zone de l'Oranger, voudront pratiquer en grand l'exploitation forestière de ces arbres ainsi que pour ceux qui, dans un climat moins favorisé, se proposeraient d'en faire, dans leurs jardins, une simple culture d'agrément ou de curiosité.

Je crois que la Société centrale d'Horticulture de France, dont la mission est d'encourager et récompenser les auteurs de travaux qui peuvent déterminer des progrès dans une culture, doit donner toute son approbation à ce livre et, dans ce but, je la

prie de vouloir bien en prononcer le renvoi à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu d'une mission près le concours régional d'Arras, en 1876;

Par M. le docteur Pigeaux.

Pour la troisième fois, nous avons été défendre les intérêts de l'horticulture en préconisant les avantages de l'adjonction de l'horticulture aux Concours régionaux agricoles. Comme précédemment on nous a donné gain de cause sur le principe et sur l'utilité de la réclamation; le Ministre est tout disposé à encourager l'horticulture par des médailles et des récompenses en raison de l'utile concours prêté par cette importante industrie. On nous a même fait observer que, dans la plupart des Concours régionaux, l'horticulture, bien qu'agissant séparément, participe aux bénéfices de l'affluence des visitants, mais que jusqu'à présent, non-seulement on n'a pas réclamé la fusion des deux industries, mais encore on a maintenu leur disjonction en prétextant de l'état précaire des Sociétés d'Horticulture qui ne sauraient vivre sans les recettes fructueuses que leur procurent les Concours régionaux. Dans cet état de choses, je crois qu'il est prudent de s'en tenir aux anciens errements jusqu'à ce qu'une conviction contraire ait pénétré dans la masse des horticulteurs qui ont encore plus en vue leur intérêt personnel que le progrès de l'art horticole. Nous ne désespérons pas toutefois d'arriver à ce but en faisant remarquer que, les Expositions régionales ne venant que tous les sept ans, les Sociétés d'Horticulture encouragées par le succès pourraient dans l'intervalle donner plus d'extension à leur industrie et que le public, sollicité par les progrès même de l'horticulture répondrait mieux aux sollicitations de notre art et que d'ailleurs les frais d'Expositions régionales n'incombant plus au budget de

nos Sociétés, on n'y verrait plus d'obstacle à la prospérité des Sociétés de province. Nous sommes toujours d'avis de l'adjonction que nous sollicitons et nous voudrions même qu'une démarche fût faite auprès du Ministre spécial pour aplanir les difficultés dont nous n'avons pu triompher.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE VERSAILLES (SEINE-ET-OISE);

PAR M. A. MALET.

La Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise a tenu son Exposition le 21 mai dernier. Délégué par la Société de Paris, je viens vous rendre compte de cette fête florale.

Habitués comme nous le sommes depuis longtemps à trouver toutes les Expositions de Versailles splendides, je dois vous avouer que cette dernière laissait beaucoup à désirer; il y avait assez de lots de plantes à feuillage, mais peu de fleurs. Le printemps a été tellement froid que les *Pelargonium*, les Calcéolaires, les Cinéraires même manquaient complétement, et même les Rosiers, qui toujours sont en grande quantité à Versailles, n'étaient représentés que par un seul lot; ils avaient été forcés, bien entendu. M. Moser, horticulteur à Versailles, qui est arrivé premier, et a eu le prix d'honneur consistant en une médaille d'or, avait de nombreux lots : *Rhododendron* en collection, Conifères, Fougères de plein air, plantes marchandes de serre tempérée, Erables japonais, Azalées, etc. M. Léon Duval, horticulteur à Versailles, a remporté le 1er prix, médaille d'or du Ministre de l'Agriculture, pour plantes de nouvelle introduction, plantes à feuillage ornemental, d'appartement, mais surtout pour un magnifique lot de 50 variétés de *Gloxinia* arrivé à point, malgré les rigueurs du printemps.

M. David, horticulteur à Versailles, a obtenu le 2e prix, médaille d'or du Ministre de l'Agriculture, pour un lot d'ensemble de plantes fleuries, de plantes marchandes en collection, Azalées de l'Inde, et collection de Palmiers.

Le 1er prix, médaille d'or de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, a été décerné à M. Albert Truffaut, horticulteur à

Versailles, pour un lot d'ensemble de plantes marchandes en collection et admirablement cultivées.

Le prix de la ville de Versailles, médaille d'or, a été obtenu par M. Louis Doré, jardinier chez M. Hunebelle, à Fleury-sous-Meudon, pour une collection de Fougères, une collection de *Caladium* et un Chrysanthème Comtesse de Chambord, de 2 mètres de diamètre et bien fleuri.

M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, a présenté quelques bottes de ses belles Asperges et, comme d'habitude, le Jury lui a décerné une médaille d'or.

M. Thiébaut, aîné, horticulteur, marchand-grainier à Paris, a été également récompensé d'une médaille d'or, pour ses Tulipes, Anémones et Renoncules en fleurs coupées.

M. Lapierre, horticulteur à Montrouge, a été récompensé d'une médaille de vermeil, pour une collection de Fraisiers en pots avec des fruits mûrs.

M. Poirier, horticulteur à Versailles, a aussi été récompensé d'une médaille de vermeil; il méritait mieux, à mon avis, car il avait exposé une collection de Rosiers forcés (la seule), un massif bien fleuri de son *Pelargonium* Vicomtesse de Belval, des *Pelargonium* à feuilles panachées, des *Begonia* tubéreux, des plantes à feuillage coloré, et des plantes à feuillage ornemental.

Tous ces prix, qui sont des prix d'honneur, ont été donnés en remplacement de plusieurs prix spéciaux, premiers ou seconds. Le Jury avait onze médailles d'or à décerner; mais il n'en a été distribué que 7. Il y avait 105 Concours annoncés; beaucoup n'ont pas été remplis; mais en revanche il y avait 14 Concours imprévus, ce qui semblerait donner raison à la Société de Paris qui ne fait pas de Concours.

Je ne puis me dispenser de signaler un superbe lot de fruits forcés qui n'a pas concouru, mais qui méritait certainement une médaille d'or. Ce lot sortait du potager de Versailles dirigé par notre honoré Vice-Président M. Hardy, fils; il était composé de Raisins, Fraises, Ananas, Cerises, Champignons, et Pommes hâtives nommées Boreau Wisky.

Les légumes manquaient complétement.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

Les jardins japonais ;

Par M. le Dr J. Vidal (*Bull. de la Société des Sc. physiq. et natur. de Toulouse*, t. II, 1874).

Le goût est certainement très-variable, d'un pays à l'autre, et telle chose qui attire l'admiration ici n'est là qu'un objet sans valeur et rejeté de tous. Cependant il semble que cette inégalité d'appréciation devrait être moindre quand il s'agit de plantes, soit spontanées, soit cultivées, et de jardins dans lesquels, au total, c'est la nature elle-même qui est mise à contribution par l'art et qui peut bien être modifiée, dirigée, mais non complétement altérée; et pourtant là aussi le bizarre et l'étrange peuvent parfois usurper la place du gracieux et du beau; des déformations plus ou moins monstrueuses peuvent être recherchées comme des objets de grand prix et l'art de les obtenir peut devenir le but le plus élevé des efforts des jardiniers. La Chine est connue comme offrant des exemples de cette altération du goût universel; mais le Japon paraît aller aussi loin qu'elle dans cette voie et on ne se douterait guère de ce que sont les jardins de ce pays, si des voyageurs, admis aujourd'hui dans cet empire longtemps fermé à tous les étrangers, ne nous fournissaient des renseignements à cet égard. Peut-être n'est-ce là que le goût des simples particuliers, des bourgeois, pourrait-on dire, et existe-t-il aussi au Japon des cultures entendues à peu près comme partout, à côté des jardins dont la bizarrerie fait le principal mérite ; mais, s'il en est ainsi, les bourgeois étant un peu tout le monde, on peut encore dire que leur goût est le goût dominant, et que les jardins disposés et ornés d'une manière moins singulière ne sont que d'heureuses exceptions. Voici sur les jardins japonais des données précises que nous croyons bon de communiquer aux lecteurs de ce *Journal* et qui sont empruntées à la relation fort intéressante d'un voyage dans l'intérieur du Japon qu'a dû exécuter, de Niigata, à Yédo, M. le docteur J. Vidal à qui le gouvernement japonais avait confié

l'organisation d'un hôpital-école dans la première de ces villes et qui, ayant rempli cette mission en une année, avait été appelé, en 1874, à diriger le service de santé de l'importante usine de Tomioka, à trente lieues au nord-ouest de Yedo. M. J. Vidal s'est borné à rédiger pour sa relation les notes qu'il avait prises sur les lieux; ses descriptions doivent donc avoir le caractère d'une parfaite exactitude. — J'emprunterai aussi à ce voyageur des indications circonstanciées sur les plantes alimentaires du Japon.

Retenu par la pluie dans un hôtel, à Nikko, « je passe mon temps, écrit M. le docteur Vidal, à examiner en détail le petit jardin de l'hôtel, qui peut passer pour un type des jardins qui existent, on peut dire, dans toute maison japonaise, riche ou pauvre. Souvent ils sont lilliputiens et réduits à trois ou quatre mètres de côté. Celui que j'ai sous les yeux est relativement vaste, car il a une vingtaine de pas de long, sur dix ou douze de large, de sorte qu'on pourrait presque s'y promener; mais pas plus que les autres, il n'est fait pour cet usage, et n'est destiné qu'à réjouir la vue.

» Pour tout ce qui concerne l'horticulture d'agrément, les Japonais ont un système tout différent du nôtre : nous aimons surtout le grand air, l'espace, les larges pelouses de gazon émaillées de corbeilles de fleurs, les massifs d'arbustes se développant avec toute leur vigueur, etc.; enfin nous aimons aussi à circuler le long de nos plates-bandes, et à respirer l'air frais au milieu des parfums de la végétation; rien de tout cela n'est du goût d'un Japonais. Il commence par débarrasser avec grand soin son jardin de tout ce qui pourrait ressembler à un brin d'herbe; puis, pour peu que ses moyens le lui permettent, il recouvre de gros gravier toutes les surfaces qui, chez nous, seraient occupées par des fleurs et du gazon; là où nous ferions des allées, il dispose de gros cailloux, à la distance d'un pas l'un de l'autre, de la même manière que l'on place des pierres pour passer à pied sec un gué peu profond. Donc, un sol nu ou recouvert de cailloux ou de gravier, voilà pour la préparation du terrain. Vient ensuite l'ornementation. Pour cela, un très-petit nombre d'arbres ou d'arbustes est planté en pleine terre. Parmi les premiers, les plus employés sont d'abord des arbres verts résineux, dont le Japon

possède une riche collection, tels que des Pins et des Sapins de diverses espèces, appelés indistinctement du nom générique de *Matsou*, et quelques-unes de leurs variétés appelées *Matsou Kasa*, *Asa Matsou*, etc.; puis aussi des Cèdres (*Soughinoki, Cryptomeria japonica*) et des Mélèzes (*Tsouga*). Viennent ensuite des Camellias (*Tsoubaki*), une espèce de Chêne à très-larges feuilles élégamment festonnées (*Kachiwa*); enfin quelques arbres à fleurs qui sont presque toujours des Pruniers (*Oumé*) ou des Cerisiers (*Sakoura*), cultivés les uns et les autres pour leurs belles fleurs doubles, mais ne produisant pas de fruits. On permet d'habitude aux Cerisiers, aux Camellias et aux Chênes de pousser à l'état naturel; mais les Pruniers et les arbres verts sont torturés de mille façons différentes. Pour ces derniers, une des manières les plus usitées consiste à les ébrancher de telle sorte qu'il ne reste que quelques rameaux bien isolés, que l'on dépouille entièrement en ne leur laissant que les feuilles terminales qu'on taille en forme de raquette. Ainsi accommodé, l'arbre ressemble à un mât de cocagne terminé par un pinceau, dans lequel on aurait planté de distance en distance des raquettes longuement emmanchées. Quant aux petits arbustes, on leur donne toute espèce de formes, quoiqu'il soit moins commun qu'en Chine de les voir transformés en Cigognes, en corbeilles, etc. Mais ce qui fait les délices des Japonais, c'est d'avoir, dans un petit vase, un vieux Sapin tordu et rabougri, de deux ou trois pieds seulement de hauteur; ou bien un seul rameau fleuri de Prunier émergeant d'un vieux tronc desséché et vermoulu. Les Japonais dépensent beaucoup de temps et de patience pour obtenir ces monstruosités végétales qu'il faut toujours payer assez cher, et dont le prix est d'autant plus élevé qu'elles sont mieux réussies.

» Il y a généralement peu de fleurs dans leurs petits jardins. Celles qu'on y voit le plus souvent sont de magnifiques Pivoines, blanches ou rouges (*Botan*, *Pæonia Moutan*) et de splendides Chrysanthèmes de toutes variétés (*Kikou*), comme le Japon seul en possède, ainsi que quelques espèces de Lis très-remarquables (*Youri*). Les rocailles et les petits bassins jouent aussi un rôle capital dans l'agencement d'un jardin d'agrément. Tout jardin digne de ce nom doit avoir sa petite montagne, qui souvent n'a

que deux ou trois pieds de hauteur, et son petit lac, grand comme une baignoire, entretenu par un filet d'eau et dans lequel vivotent quelques Cyprins. Si on ajoute à cela l'inévitable lanterne en pierre, posée sur une petite colonne ou sur un gros caillou, on aura une idée approchée du jardin privé d'une maison japonaise.

» Ce n'est pas toutefois que les Japonais ne soient grands amateurs de fleurs, car on en trouve sur tous les marchés et dans toutes les maisons; mais elles sont généralement cultivées dans des caisses ou dans des vases, et placées sur les galeries des maisons. Il leur arrive même de prendre parfois comme plantes d'agrément des espèces sauvages des plus vulgaires; entre autres, j'ai vu faire les honneurs d'un très-beau vase de porcelaine à un superbe pied de Chardon.

» Les Japonais recherchent volontiers les plantes d'origine européenne : ainsi, au moment où je quittai Niigata, la population de cette ville s'était prise d'engouement pour les Choux de nos jardins qui, à vrai dire, étaient une nouveauté, car c'était la première fois qu'on en voyait dans ce pays Aussi n'y avait-il pas une maison de la ville ou des villages environnants qui n'eût son pied de Chou soigneusement cultivé dans un vase : Choux cabus de Milan, Cœur-de-bœuf, de Bruxelles, etc., on les retrouvait tout le long des rues, faisant l'admiration des habitants, surtout quand ils étaient montés en fleurs. Il faut dire; pour expliquer cette fantaisie que les Japonais n'ont aucune espèce de Choux; ils ne cultivent guère, en fait de Crucifères, que le Colza (*Natané*) et une grosse espèce de Rave (*Daïcon*, variété du *Raphanus sativus*). Ces deux espèces sont du reste cultivées sur une grande échelle.

» Le Riz forme la base de l'alimentation des gens de ce pays; cependant le Blé (*Ko Moughi*), l'Orge (*O Moughi*), le Sarrasin (*Soba*), les Pois (*Sasaghe*), les Fèves (*Sora mamé*), les Haricots (*Inghen mame*) entrent dans l'alimentation pour une part importante, mais sous forme de gâteaux ou d'autres préparations considérées comme accessoires; de telle sorte que, avec toutes ces ressources, un Japonais ne saurait se passer de sa ration de riz ; encore est-il fort exigeant pour le choix de ce dernier et n'accepte-t-il guère que celui de son pays... Aux céréales et aux légumes qui viennent d'être cités il faut ajouter : les Patates douces

(*Satsouma imo*, c'est-à-dire racine du pays de Satsouma); les Aubergines (*Nasou* ou bien *Nasoubi*); le Chou caraïbe, dont on mange les tubercules (*Sato imo*) et les pétioles (*Imogara*); la Patience qu'on cultive et dont on mange les longues racines (*Gobo*); une plante croissant à l'état sauvage, et dont les Japonais apprécient fort les longues racines (*Naga imo*); enfin nos Pommes de terre commencent à être cultivées partout avec succès, et le temps n'est pas éloigné où elles seront d'un usage général.

» Quant aux fruits, le Japon possède, je crois, principalement dans les provinces du Nord, tous nos fruits d'Europe, moins l'Olivier et l'Amandier. Ceux que les Japonais estiment le plus sont d'abord : une espèce de grosse Poire d'hiver (*Nachi*), les grosses baies du *Diospyros Kaki* (*Kaki*) le Raisin, qui est une variété de Chasselas (*Bondo*), et enfin, dans les provinces du Sud et du Centre, une espèce de mauvaise Orange mandarine (*Mikan*). Viennent ensuite les Châtaignes (*Kouri*), les Pêches (*Momo*), les Abricots (*Audzou*), et une espèce de petit Melon assez bon (*Makouwa ouri*). On estime moins les Pommes (*Ringo*), les Coings (*Karin*) et les Figues (*Ichidjikou*). Les Cerises (*Sakoura*) sont sauvages, d'un goût très-amer, et ne sont jamais employées comme aliment. Il est remarquable aussi que les Japonais ne mangent que peu ou point les fruits dont la graine seule est comestible, par exemple, les Noix; ainsi les Noyers abondent dans leurs forêts, mais ils ne se donnent presque point la peine d'en récolter les fruits.

» En dehors des fruits et des légumes cultivés, les Japonais des campagnes mangent encore nombre de plantes sauvages, parmi lesquelles j'ai remarqué deux Crucifères, appelées l'une *Midzouna*, l'autre *Chiso* et une Composée (*Fouki*, qui est le *Nardosmia japonica*). A tout cela, il faut ajouter des bulbes de Lis, des racines de Gingembre (*Hadjikami*, ou bien *Choga*) et bien d'autres. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Manière dont on doit traiter les Orchidées exotiques a leur arrivée en Europe;

Par M. James O'Brien (*The Garden* du 27 mai 1876).

Le nombre des Orchidées épiphytes qu'on importe chaque jour des contrées dans lesquelles ces plantes croissent naturellement est très-considérable, surtout en Angleterre et en Belgique où les amateurs abondent, et cependant peu de jardiniers, selon M. James O'Brien, savent les traiter à leur arrivée d'un long voyage, qui les a presque toujours affaiblies et fatiguées à un haut degré, de manière à les remettre de cet affaiblissement et même à les empêcher de succomber. Aussi en perd-on une grande quantité que, mieux instruit, on aurait pu sauver. La faute la plus ordinaire est de les laisser longtemps, avant de les empoter, sous le gradin d'une serre chaude, parfois de les arroser abondamment bien qu'elles reposent sur une terre humide et qu'elles reçoivent en outre l'excès de l'eau qui a été donnée aux plantes placées au-dessus. Pareille manière d'agir n'a pas d'autre effet que d'aggraver encore leur mauvais état, et, lorsqu'on les retire de là pour les empoter, il n'en reste souvent plus en vie que la portion la plus vigoureuse, si même celle-ci n'est pas déjà plus compromise qu'elle ne l'était quand les plantes sont arrivées. Une autre manière d'agir qui est presque aussi nuisible consiste à mettre en pot les Orchidées qui viennent d'être importées et de les placer aussitôt dans une serre chaude pour les amener à pousser. Dans l'un et l'autre cas, si les plantes sont arrivées étant encore en très-bon état, elles pourront résister; dans le cas contraire, on est certain de les voir périr.

Toutes ces plantes arrivant plus ou moins fatiguées, ce qu'il est à peu près impossible d'éviter, il faut les remettre par des soins et un traitement réglés d'après l'époque de l'année, d'après les conditions dans lesquelles elles se trouvent alors et d'après l'état dans lequel se trouve leur dernière pousse. Si, dans l'envoi qu'on reçoit, certains pieds ne sont pas entrés en végétation tandis que d'autres

ont donné des pousses chétives pendant le transport, on doit, en les déballant, séparer ces deux catégories et régler le traitement de chacune d'après son état. Les Orchidées supportent bien un voyage surtout lorsqu'on les récolte au moment où elles ont achevé leur pousse annuelle, ou du moins à une époque telle que leur transport puisse être fait avant qu'elles rentrent en activité. Celles qu'on reçoit étant dans ces conditions doivent être déballées soigneusement l'une après l'autre; on les essuie alors avec une éponge imbibée d'eau tiède, et on les pose sur du sphagnum, dans un local frais (à environ + 15° cent.) et ombragé. Chaque matin, pendant trois ou quatre jours, on les essuie de même à l'éponge, après quoi, si ce sont des espèces, comme les *Cattleya*, *Lælia*, *Odontoglossum*, *Oncidium*, ou autres analogues, qu'on cultive ordinairement en pots, on les plante dans des pots aussi petits que possible et on les replace ensuite dans le local où elles se trouvaient avant leur empotage. Ces pots ont reçu d'abord un bon drainage de tessons au-dessus duquel on dispose les racines en maintenant la base de la plante au niveau du bord du pot; on remplit ensuite celui-ci avec des tessons plus menus, sans sphagnum ni terre de bruyère; on la fixe avec un tuteur, si cela est nécessaire, et on donne de l'eau d'abord en petite quantité, ensuite de plus en plus copieusement, à mesure que la végétation recommence. Quand les nouvelles pousses et les racines sont bien parties, on transporte les plantes dans une serre plus chaude et, au bout de quelques jours, on les empote à la manière ordinaire, ou bien on les plante dans des paniers qu'on choisit petits relativement aux dimensions des plantes. Les *Dendrobium* qui viennent d'être importés doivent être mis toujours en paniers ou sur des bûches, à moins qu'ils ne soient trop forts pour cela.

Les collecteurs, n'ayant pas toujours le choix des époques, se voient souvent obligés de récolter les Orchidées lorsqu'elles développent leur nouvelle pousse, ou à un moment si rapproché de celui où elle se montrera que ces plantes végètent pendant leur transport. Elles sont alors plus difficiles à traiter après leur arrivée. Beaucoup de celles qui ont été prises dans ces conditions ont perdu, pendant le transport, leur pousse principale, ou bien leurs jeunes pousses sont si faibles qu'il faut le plus grand soin pour

les empêcher de pourrir. Il faut avant tout les préserver de l'humidité et, pour cela, on se garde bien de les éponger après les avoir déballées. On les retire de la caisse une à une et on les suspend, la tête en bas, dans un local ombragé, où la température soit d'environ + 15° cent. On les laisse là pendant 10 à 15 jours sans les mouiller du tout, mais en maintenant l'air humide et la température aussi constante que possible. On les examine chaque jour et on les change de situation dès qu'on voit qu'elles commencent de s'allonger ou de recourber leurs jeunes pousses pour les redresser; on les suspend alors dans leur sens naturel, ou bien on les applique contre une bûche. Au bout de 10 à 15 jours, elles sont généralement en état d'être empotées de la manière qui a été indiquée plus haut ou d'être placées sur des bûches; mais toujours le point capital est d'empêcher que l'eau ne s'introduise au cœur des jeunes pousses. Si on ne peut maintenir fraîche la température de la pièce, au lieu de suspendre les plantes, il vaut mieux les poser sur du sphagnum vivant mais non humide, sur une tablette, à l'endroit le plus frais, en veillant toujours à ce qu'elles ne soient pas mouillées.

Les *Aerides*, *Angrecum*, *Saccolabium*, *Phalænopsis* et toutes les Orchidées dont la végétation est analogue, doivent, après avoir été déballées, être épongées et suspendues, renversées, dans un local humide et frais, pendant 10 à 15 jours; pendant ce temps, on les éponge chaque matin, après quoi les plantes à forte végétation sont plantées dans des pots remplis de tessons et de charbon; on les maintient avec un bon tuteur et on ne leur donne pas de sphagnum jusqu'à ce qu'elles commencent à développer des racines. Les *Phalænopsis* et les espèces à végétation peu vigoureuse sont attachés à des bûches ou à des plaques de liége ou plantés dans des paniers avec des tessons et du charbon. Il faut mouiller ces tessons de temps en temps avec le bec de l'arrosoir jusqu'à ce qu'on voie apparaître des racines et des pousses. On les transporte alors dans une serre plus chaude et on garnit le haut du panier avec du sphagnum.

Les Orchidées récemment apportées ne doivent jamais être seringuées; mais on les tient à une température fraîche et dans un air qu'on rend humide en jetant de l'eau sur les sentiers et sous

les gradins. On recommande souvent de supprimer les feuilles et les racines mortes avant d'empoter ces plantes; mais M. J. O'Brien n'est pas de cet avis, et il préfère les laisser dans l'état où elles arrivent jusqu'à ce qu'elles soient entrées en végétation. En somme, dit-il, le point capital, pour toutes les Orchidées épiphytes récemment arrivées, de quelque pays qu'elles viennent, est d'être tenues à une température assez fraîche et dans une atmosphère assez humide pour qu'il ne faille pas leur donner d'eau où ne leur en donner que fort peu, et de les tenir dans cet état jusqu'à ce qu'on voie pousser leurs sommités et leurs racines.

Méthode nouvelle pour les semis de Conifères;

Par M. Ed. Stelling, Jardinier-chef du Jardin botanique de Dorpat.
(*Gartenflora*, cahier d'avril 1876).

Jusqu'à ce jour, dit M. Stelling, quand on veut faire un semis de Conifères, on laboure une planche de bonne heure, au printemps, ou tard, en automne; on y répand la semence dans de petits sillons ou uniformément sur toute la surface; on couvre de terre et tout est dit. Pendant l'été on entretient la planche exempte de mauvaises herbes. Quand approchent les fortes chaleurs de l'été, on voit çà et là quelques germinations, auxquelles d'autres s'ajoutent peu à peu et de plus en plus; mais, par suite de cette inégalité dans la levée, les premières plantules commencent à étaler leurs cotylédons, lorsque d'autres les ont encore coiffés du tégument séminal, et que d'autres encore commencent à peine à percer la terre. Les choses se continuent ainsi, jusqu'au déclin de l'été. Si l'on examine attentivement les jeunes plantes, on voit que, au centre du verticille des cotylédons, les plus avancées ont déjà bien formé leur bourgeon terminal, mais qu'il n'en est pas de même des plus jeunes; or, celles-ci périront en hiver. Il périt encore bon nombre des survivantes par les gelées printanières. Au total, il finit par ne rester qu'un petit nombre de pieds qui ont résisté à tout.

A cette marche, qui abandonne à peu près tout au hasard, M. Stelling substitue celle dont voici les détails. De bonne heure au printemps, il fait faire des caisses profondes de 8 ou 9

centimètres, dont la longueur soit égale à la largeur des tablettes de sa serre froide et de largeur quelconque. Sur le fond percé d'un grand nombre de trous il pose un bon drainage de tessons et il remplit ensuite avec de la terre de marais brune. Si cette terre n'est pas sableuse, il y mêle du sable quartzeux blanc; il unit la surface sur laquelle il répand assez dru la semence qu'il presse ensuite avec une petite planche et qu'il recouvre enfin avec une couche d'environ 5 millimètres de sphagnum haché menu. Il arrose à la pomme, après quoi il place ces caisses dans la serre froide ou, si le temps le permet, dans un coffre froid dont les châssis restent fermés, en ayant soin de les poser sur des briques pour qu'il ne s'y introduise pas de vers de terre par les trous du fond. Dans ces conditions, les graines ne tardent pas à germer et elles le font toutes à la fois. Il commence par donner beaucoup d'air et plus tard, quand la chaleur est arrivée, il enlève les châssis de nuit comme de jour, ne les remettant que quand il tombe une pluie abondante.

Les jeunes Conifères restent là jusque bien avant dans l'automne. Quand il est à craindre que la terre ne gèle dans le coffre, il transporte ses caisses à semis dans la serre froide et les place sur une tablette près des vitres. Il suffit que la température reste à deux ou trois degrés au-dessus de zéro pour que les jeunes plantes passent très-bien l'hiver. Dès le premier printemps elles commencent de pousser avec vigueur. Quand on n'a plus à craindre de gelées, il remet les caisses dans le coffre froid, sous châssis. Il donne de l'air et, une fois que la jeune pousse s'est affermie, il enlève le châssis pour laisser libre accès à l'air et à la lumière.

Vers la fin de juin, quand la pousse nouvelle est bien développée, il prépare une planche qui n'ait pas été fraîchement fumée. Il la couvre d'une couche de sable épaisse d'un demi-fer de bêche qu'il mélange ensuite profondément à la terre; après quoi, dans la planche ainsi préparée et bien aplanie, il repique en lignes le jeune plant qu'il a enlevé des caisses d'ensemencement avec soin, sans en endommager du tout les racines. Il donne un bon arrosement; puis, entre les lignes de ce jeune plant, il met avec précaution de vieux terreau de couche bien consommé, de l'année précédente, destiné à remplacer la couche d'aiguilles qui, dans

les forêts, protége le jeune plant, et qui maintient la terre à la fois humide et fraîche.

Ainsi fait, le repiquage ne cause pas la mort d'une seule plante, même de la plus faible; toutes sont, dit M. Stelling, remarquables de force et de vitalité. Elles ont, pour se bien enraciner, pour développer leurs feuilles, leurs bourgeons et leurs pousses toute une moitié de l'été; aussi supportent-elles très-bien l'hiver suivant. Les gelées printanières ne les brunissent pas et ne leur nuisent en rien, car l'hiver qu'elles ont passé dans une serre froide n'a nullement contribué à les rendre plus délicates.

M. Stelling résume sa méthode de semis des Conifères de la manière suivante. 1° Le semis doit être fait dans de la terre de marais. 2° Les graines semées ne doivent pas être recouvertes de terre. 3° Les jeunes plantes venues du semis sont trop faibles pour résister au premier hiver sans abri. 4° Elles n'aiment pas le fumier frais, de quelque sorte qu'il soit. 5° Venues d'un semis fait dans ces conditions, les jeunes Conifères réussissent toutes sans exception. 6° Toutes les graines dans lesquelles il y a le moindre vestige de faculté germinative germent assurément.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Delphinium Cashmirianum ROYLE. — *Bot. Mag.*, oct. 1875, pl. 6189. — Dauphinelle du Cashmir. — Nord de l'Inde. — (Renonculacées).

Parmi une douzaine environ d'espèces de *Delphinium* qui habitent la chaîne de l'Himalaya, celle-ci est l'une des plus belles. Elle se trouve dans la partie occidentale de ces montagnes, à l'attitude de 3 600 à 4 500 mètres, où elle abonde dans les vallées herbeuses. C'est une plante haute seulement de 0m 30 à 0m 50, à tige grêle, simple, flexueuse, peu abondamment feuillée, dont les feuilles radicales, larges de 5-7 centimètres, à long pétiole, ont leur contour général arrondi, mais sont fendues en 5-7 lobes subdivisés et dentés eux-mêmes. Ses fleurs d'un bleu d'azur intense, longues

de 5 centimètres du sommet des sépales au bout de l'éperon, sont nombreuses et forment un corymbe lâche. Des graines de cette belle plante ayant été envoyées par le Dr Bellew à M. J. Anderson Henry, il en est venu des pieds qui ont fleuri au mois de juillet 1875.

Masdevallia Davisii Reichb. f. — *Bot. Mag.*, oct. 1875, pl. 6190. — Masdévallie de Davis. — Pérou. — (Orchidées).

Jolie orchidée découverte au Pérou, près de Cuzco, par M. W. Davis à qui elle est dédiée. Elle a fleuri chez MM. Veitch, au mois d'août 1875. Le pied d'après lequel a été faite la planche du *Botanical Magazine* ne portait pas moins de vingt fleurs à la fois. Les feuilles de cette plante sont longues d'environ 0m 20, larges de près de 0m 02, longuement rétrécies dans le bas, obtuses, épaisses et coriaces, carénées; ses hampes grêles dépassent les feuilles et se terminent chacune par une fleur dont le tube horizontal, long de près de 0m 02, s'ouvre en grand disque étalé qui mesure environ 0m 10 de longueur, du sommet du lobe supérieur du calyce à celui de l'un des deux de ses grands lobes inférieurs; ces trois lobes calycinaux sont longuement acuminés. La couleur de cette fleur est un jaune d'or pâle, un peu mélangé d'orangé à l'extérieur du tube. Les deux pétales obtus et échancrés au sommet, prolongés d'un côté vers le bas en une grande oreillette et le labelle étranglé inférieurement en un long onglet grêle, sont tous trois fort petits et cachés au centre de la fleur.

Tulipa Eichleri Regel. — *Bot. Mag.*, oct. 1875, pl. 6191. — Tulipe de Eichler. — Géorgie. — (Liliacées).

Magnifique espèce récemment découverte, qui a fleuri en 1875, chez M. Elwes, à Cirencester. Elle a été trouvée en Géorgie, dans le district de Baker, par le voyageur Eichler dont elle a reçu le nom. L'oignon en est petit, ovoïde, avec des tuniques externes brunes et lisses. Sa tige duvetée et relativement forte, porte deux feuilles dont l'inférieure est longue de 0m 30 à 0m 35, large de 0m 05, tandis que la supérieure est sessile et embrassante, plus petite, lancéolée; l'une et l'autre sont d'un vert glauque, duvetées en dessus. La fleur est largement campanulée, large d'environ 0m 08, d'un rouge carmin très-vif et marquée intérieurement, sur

le bas des six pièces du périanthe, d'une grande tache noire bordée de jaune d'or. Les sépales et pétales sont obtus et arrondis au sommet, surtout les derniers, avec une petite pointe terminale.

Heteranthera limosa VAHL. — *Bot. Mag.*, oct. 1875, pl. 6192. — Hétéranthère de marais. — Amérique. — (Pontédériacées).

Cette gracieuse plante aquatique, qui se prête fort bien à la culture en pots, dans les aquariums de serre chaude, se trouve largement répandue en Amérique, de la Virginie au Vénézuéla et au Brésil. Des graines en ayant été envoyées de Santa Martha, dans la Nouvelle-Grenade, au jardin de Kew, elle s'y est développée rapidement et a fleuri au bout de quelques semaines, à partir du mois de mai. Elle est acaule et forme des touffes de feuilles dressées, longuement pétiolées, dont le limbe ovale plus ou moins oblong, n'a que de 0m 03 0m 05 de longueur. Ses fleurs, solitaires sur un pédoncule qui sort de la gaîne d'une feuille, sont colorées en beau bleu-violet avec un œil blanc, larges de 0m 03, et leur limbe étalé, qui termine un long tube grêle, a ses segments linéaires-oblongs, obtus au sommet.

Oxalis arenaria BERTERO et COLLA. — *Bot. Mag.*, oct. 1875, p. 6193. — Oxalide des sables. — Chili. — (Oxalidées).

Le genre *Oxalis*, qui a eu sa vogue, est aujourd'hui presque entièrement délaissé dans les jardins; il renferme cependant un bon nombre d'espèces qui y figureraient avantageusement. Telle est celle dont il est question ici. En effet son ombelle comprend une dizaine de fleurs colorées en beau rouge pourpre, larges d'environ 0m 03, et elle se dégage bien du feuillage qui consiste en feuilles à trois folioles obcordées.

Crassula Bolusii D. HOOK., *Bot. Mag.*, oct. 1875, pl. 6194. — Crassule de Bolus. — Afrique australe. — (Crassulacées).

Charmante miniature découverte par M. Bolus dont elle porte le nom. Elle forme de petites touffes par ses nombreuses tiges couchées dans leur portion inférieure qui se redressent au delà et ne dépassent pas quelques centimètres de hauteur. Ces tiges portent des feuilles opposées, charnues, ovales-lancéolées, étalées, longues d'environ un centimètre, longuement ciliées, dont la face

supérieure offre une file de 4 ou 5 grosses macules presque noires. Quant aux fleurs, elles sont petites, blanches, avec le calyce rouge, en petites cimes terminales.

Calochortus citrinus Baker, *Bot. Mag.*, déc. 1875, pl. 6200. — Calochorte à fleurs citron. — Californie. — (Liliacées).

Belle plante bulbeuse, à peu près rustique à Londres, dont l'oignon ovoïde et de grosseur moyenne émet une tige grêle mais ferme, haute de 0m 30 à 0m 40, et un petit nombre de feuilles linéaires, aiguës, longues seulement de 0m 10-0m 15. Cette tige se bifurque deux ou trois fois et porte trois ou quatre fleurs terminales, larges de 0m 07-0m 08, très-ouvertes, jaunes, chargées d'un grand nombre de longs poils brun-pourpre sur toute la face interne. Leurs trois sépales sont étroits et longuement rétrécis en pointe, tandis que les trois pétales sont très-grands, aussi larges que longs, en coin vers le bas, arrondis à leur bord externe avec un petit prolongement médian obtus au sommet; au-dessus de sa base, chacun d'eux présente une fossette arrondie, proéminente en dehors, remplie de poils en dedans, qui produit l'effet d'une macule arrondie.

Diuris alba R. Br. — *Bot. Mag.*, décem. 1875, pl. 6201. — Diuride à fleur blanche. — Nouvelle-Galles du sud (Australie). — (Orchidées).

Les Orchidées terrestres sont aussi nombreuses qu'élégantes en Australie; malheureusement la culture en est extrêmement difficile et, quand on les transporte en Europe, elles y fleurissent une fois ou n'y fleurissent pas du tout et meurent. Le *Diuris alba* est une de ces plantes et des plus gracieuses. Elle a de gros tubercules palmés. Ses fleurs viennent par deux sur chaque tige; elles sont blanches avec le milieu du sépale supérieur, des pétales, surtout du labelle jaune, tandis que leurs deux sépales latéraux, qui sont pendants, linéaires et longs de 5-6 centimètres, sont verts avec une bande médiane brun-rouge.

Gladiolus Cooperi Baker, *Bot. Mag.*, décem. 1875, pl. 6202. — Glaïeul de Cooper. — Natal et cap de Bonne-Espérance. — (Iridées).

Ce Glaïeul, découvert et introduit en Angleterre par M. Thomas Cooper, existait déjà, depuis un petit nombre d'années, dans quelques jardins; mais il n'avait été ni nommé ni publié. L'espèce

dont il se rapproche le plus est le *Gl. psittacinus* duquel il se distingue par le tube plus long de sa fleur qui a les lobes de son périanthe décidément aigus. Sa bulbe est globuleuse, revêtue de tuniques membraneuses. Ses feuilles ensiformes sont d'un vert glauque. Son inflorescence comprend de huit à douze fleurs très-irrégulières, les trois divisions supérieures du périanthe étant les plus grandes, concaves, obovales-spatulées, pointues, marquées d'un grand nombre de lignes rouges sur fond jaune, tandis que les trois inférieures sont beaucoup plus petites, lancéolées, aiguës, réfléchies, d'un jaune pur, un peu marquées de rouge à leur extrémité. Le tube de ces fleurs est étroit, plus ou moins arqué, long de 5-7 centim. Cet élégant Glaïeul figurera très-bien dans les collections et pourra certainement intervenir avantageusement dans les hybridations opérées entre des espèces de ce beau genre.

Decabelone Barklyi Dyer, *Bot. Mag.*, décem. 1875, pl. 6203. — Décabélone de Barkly. — Pays des Namaquois, Afrique australe. — (Asclépiadées).

Curieuse plante grasse dont la tige et les branches ressemblent à un *Cereus* fortement sillonné dans sa longueur, et ont leurs 10 à 12 côtes saillantes armées d'épines noirâtres. Ses fleurs naissent dans le bas de la plante et sont généralement par deux sur un pédoncule bifurqué. Leur corolle en cloche un peu resserrée, avec le limbe à 5 grands lobes lancéolés et 5 dents intermédiaires, sont longues de 5-7 centim., blanches en dehors avec l'intérieur du tube rouge et le limbe chargé d'une quantité considérable de points oblongs, rouge-brunâtre, disposés par séries rayonnantes.

Pernettya Pentlandii DC. — *Bot. Mag.*, déc. 1875, pl. 6204. — Pernettye de Pentland. — Andes de l'Amérique du Sud. — (Ericacées).

Petit arbuste très-rameux qui vient naturellement dans les parties tempérées et froides des Andes, depuis le Vénézuéla jusqu'au Chili, et qui arrive jusque non loin de la limite des neiges perpétuelles. Il varie beaucoup pour la taille, le port, ainsi que pour la grandeur des feuilles. Ses petites fleurs blanches en grelot, pendantes, axillaires, sont gracieuses mais, assez peu

apparentes; il devient plus joli quand il porte ses nombreuses baies globuleuses, de la grosseur d'une petite cerise, dont la couleur est un violet foncé et dont la base est embrassée par les sépales du calyce, d'un violet encore plus foncé et qui se sont considérablement épaissis, en devenant pulpeux. Cet arbuste a fleuri en juin 1875 chez M. J. Anderson Henry qui l'a eu de graines récoltées dans les Andes de Quito, à 4 270 mètres d'altitude. Il s'est montré complétement rustique à Edimbourg.

Calathea leucostachys D. Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1875, pl. 6205 — Calathée à fleurs blanches. — Costa Rica. — (Cannacées).

Jolie espèce introduite par MM. Veitch, de l'Amérique centrale, et qui se rapproche du *Calathea Warscewiczii* Klotzsch, par la forme et la couleur de ses fleurs, tandis qu'elle s'en éloigne par sa forte villosité ainsi que par ses feuilles plus larges, sessiles ou presque sessiles. Elle a fleuri en octobre 1874. La plante entière est plus ou moins velue, à l'exception de la face intérieure de ses feuilles qui ne porte des poils que sur la côte médiane; sa tige n'a que 30 à 45 centim. de hauteur. Ses feuilles sessiles ou munies seulement d'un gros et court pétiole, sont elliptiques-oblongues, arrondies avec une petite pointe au sommet, également arrondies ou un peu en cœur à la base, d'un vert intense en dessus, rouge-pourpre en dessous, longues de 15 à 20 centim., de largeur assez variable. Son épi de fleurs est ovoïde presque cylindrique, long de 7-8 centim. ou davantage; il est surtout remarquable par ses grandes bractées en cornet à bord largement évasé et velues, dont le tube campanulé est d'un jaune pâle, tandis que leur large bord étalé ou même rejeté en bas est blanc, beaucoup plus apparent que les fleurs blanches qui sont à peine saillantes. En raison de son origine, cette plante est de serre chaude.

Cucumis sativus L., var. **sikkimensis**. — *Bot. Mag.*, janv. 1876, pl. 6206. — Concombre cultivé, var. du Sikkim. — Cultivé dans l'Himalaya. — (Cucurbitacées).

Cette singulière variété de Concombre est cultivée communément dans la partie orientale de la chaîne de l'Himalaya, c'est-à-dire dans le Sikkim et le Népaul, où on en obtient et consomme le fruit en immense quantité et où les cultures de cette plante s'éten-

dent sur de grandes surfaces de terre, jusqu'à 1 500m. d'altitude. Il n'en avait cependant jamais été question, ni au point de vue botanique, ni au point de vue horticole, jusqu'à ce que M. D. Hooker, l'ayant vue dans le Sikkim, en 1848, en rapportât des échantillons et des dessins. En 1859, M. Naudin, dans son mémoire sur les variétés du Concombre, le signala, sous le nom de Concombre du Sikkim, comme la plus remarquable des variétés de cette plante pour la grosseur de son fruit qui atteint 0m 38 de longueur sur tout autant de circonférence. Le fruit de cette plante est presque cylindrique ou à section obscurément triangulaire avec les angles fort émoussés, sensiblement plus épais à son extrémité opposée au point d'attache. Toute sa surface est colorée en brun ferrugineux sur lequel est tracé nettement un réseau à petites mailles de lignes claires qui lui donne un aspect tout à fait à part. M. D. Hooker dit qu'en 1848 il voyait tous les habitants du Sikkim, hommes, femmes et enfants, mangeant de ces concombres à peu près du matin au soir. Aujourd'hui on possède cette variété en Angleterre et on y en a plusieurs fois obtenu le fruit.

Nicotiana Tabacum L., var. **fruticosa** — *Bot. Mag.*, janv. 1876, pl. 6207. — Nicotiane Tabac, var. frutescente. — (Solanées).

Quoique l'introduction de cette plante en Angleterre date du milieu du siècle dernier et qu'elle ait été très-bien figurée par Ph. Miller, elle est encore fort peu connue. Miller la donnait comme croissant naturellement en Guinée et comme étant cultivée dans le Brésil où on la nomme Tabac à odeur douce. Dunal lui donne pour patrie le Cap de Bonne-Espérance; néanmoins M. D. Hooker ne doute pas qu'elle ne soit indigène de l'Amérique du Sud, comme tous les Tabacs. Elle diffère du Tabac ordinaire parce que la base de sa tige est dure, comme frutescente, et parce que ses feuilles sont plus étroites, lancéolées-panduriformes, acuminées, un peu ondulées sur leurs bords dans le bas; ses fleurs sont roses.

Masdevallia Ephippium Reichb. fil. — *Bot. Mag.*, janv. 1876, pl. 6208. — Masdévallie selle à cheval. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Il est impossible de se figurer une fleur plus étrange que celle de cette Orchidée. En effet, sur les trois sépales de son calyce, le

supérieur étant rétréci à partir d'un centimètre au-dessus de sa base en un prolongement linéaire, redressé, jaune, qui ne mesure pas moins de 0m 12 au moins de longueur, les deux autres forment inférieurement et sur une longueur d'environ 0m 03 une sorte de bateau presque hémisphérique, de couleur chocolat, relevé de crêtes saillantes tant en dehors qu'en dedans, et prolongé à son extrémité en une longue queue jaune; ces deux sortes de poches s'appliquent l'une contre l'autre par les bords et circonscrivent ainsi une grande cavité dans laquelle sont enfermés les deux pétales, le labelle et le gynostème. Cette Orchidée forme une plante très-robuste, dont les feuilles ont un limbe elliptique-oblong, fortement trinervé en dessous et rétréci graduellement dans le bas en pétiole. Sa singulière fleur a près de 0m 30 du bout du sépale supérieur à celui de l'un quelconque des deux sépales latéraux.

Androsace sarmentosa Wall. — *Bot. Mag.*, janv. 1876, pl. 6210. — Androsace à coulants. — Himalaya. — (Primulacées).

Charmante plante pour rocailles, rustique et vigoureuse, fleurissant au mois d'avril, sur l'Himalaya où elle croît naturellement à l'altitude considérable de 3 000 à 3 600 mètres. De sa rosette touffue de feuilles obovales-lancéolées, ciliées, dont les supérieures sont beaucoup plus grandes que les autres, part une hampe verte, nue, haute de 7-8 centimètres, que termine une ombelle serrée de jolies fleurs roses, passant au rouge-carmin autour d'un œil central blanc. Ce qui contribue à donner un aspect à part à cette plante, c'est qu'elle produit un grand nombre de stolons rouges qui ne se feuillent qu'à leur extrémité et qui se ramifient peu à peu.

Crocus Weldeni Hoppe? — *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6211. — Safran de Welden. — Dalmatie. — (Iridées).

Ce n'est guère qu'une variété à fleur entièrement blanche en dedans, lavée de gris-purpurin en dehors sur les sépales, du *Crocus biflorus*. Dans son pays natal elle fleurit en janvier et février, tandis qu'en Angleterre sa floraison n'a pas lieu avant le mois de mars.

Stapelia olivacea N.-E. BROWN. — *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6212. — Stapélia à fleur olivâtre. — Afrique australe. — (Asclépiadées).

Espèce décrite pour la première fois en janvier 1875, dans le *Gardeners' Chronicle* et qui a montré sa fleur dans le jardin botanique de Kew, en septembre 1874. C'est une plante grasse, à nombreuses branches tétragones, longues de 8-12 centim., dont les angles émoussés offrent des dents triangulaires, appliquées, espacées d'environ 0m 01. Ses fleurs naissent par 2-6 du bas des branches; elles sont larges d'environ 0m 04; leur corolle, à 5 lobes au limbe, exhale une très-mauvaise odeur; elle est verte en dehors, d'un vert-olive foncé, avec de nombreuses rugosités transversales en dedans.

Cypella peruviana BAKER, *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6213. — Cypelle du Pérou. — Pérou. — (Iridées).

Belle Iridée nouvelle qui a été introduite des Andes du Pérou, en 1874, par MM. Veitch, mais dont malheureusement les grandes et belles fleurs sont très-fugaces. Son oignon ovoïde, à tunique externe brune, donne une tige qui porte deux ou trois feuilles linéaires, longues de 0m 15-0m 22 et que termine une spathe verte, à 2 longues valves, de la gaîne de laquelle sortent successivement deux ou trois fleurs larges d'environ 0m 08, dont la couleur est un très-beau jaune un peu orangé, avec des points et macules rouge-brun vers le centre. Les sépales sont beaucoup plus grands que les pétales. Les stigmates sont pétaloïdes et bifides.

Pescatoria Dayana, var. **rhodacea** REICHB. FIL. — *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6214. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Le *Pescatoria Dayana* est représenté dans les collections d'Orchidées par plusieurs variétés que distinguent les couleurs de leurs fleurs. Celle dont il s'agit ici a sa grande fleur blanche marquée de carmin au bout des sépales et pétales. Cette teinte forme, sur le bas du labelle, une sorte de grand croissant à partir duquel elle s'étend en s'affaiblissant.

Viburnum dilatatum THUNB. — *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6215. — Viorne dilaté. — Japon. — (Caprifoliacées).

Très-bel arbrisseau qui paraît croître dans tout l'Archipel japonais et qui s'est montré parfaitement rustique en Angleterre. On en doit l'introduction récente à MM. Veitch. Les feuilles en

sont très-variables de grandeur et de configuration, arrondies, ou arrondies-ovales ou obovales, bordées de grandes dents, à nombreuses nervures, arrondies ou en cœur à la base, légèrement velues aux deux faces. Ses inflorescences très-rameuses ont jusqu'à 0m 15 de largeur et comprennent un très-grand nombre de petites fleurs blanches à corolle velue extérieurement.

Senecio (*Kleinia*) **chordifolia** D. Hook., *Bot. Mag.*, févr. 1876, pl. 6216. — Séneçon à feuilles en corde. — Afrique australe. — (Composées).

Plante grasse nouvelle fort singulière par l'aspect général que lui donnent ses feuilles charnues, cylindriques, qui atteignent 0m 18 à 0m 25 de longueur, sans dépasser 6 ou 7 millim. d'épaisseur, et qui, portées sur de longues branches grêles, sont plus ou moins retombantes. La plante entière n'a guère que 0m 30 de hauteur, et sa tige dressée, ligneuse dans sa portion inférieure, ne forme qu'un petit nombre de branches. Ses capitules de fleurs jaunes n'ajoutent que fort peu à l'effet général.

Cypripedium Roezli Reichb. fil. — *Bot. Mag.*, mars 1876, pl. 6217. — Cypripède de Roezl. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Cette belle Orchidée est remarquable à la fois pour ses grandes et nombreuses feuilles d'un vert clair, distiques, ligulées, carénées, longues de 0m 60, larges de 0m 05, rétrécies graduellement en pointe dans le haut, comme pour ses fleurs en grappe multiflore, qui n'ont pas moins de 17-18 centim. de largeur, mesurées d'un bout à l'autre des deux pétales, et dont le fond général est un vert jaunâtre, rayé longitudinalement de rouge sur le sépale supérieur qui passe au rose dans le haut, largement bordé de la même couleur sur les pétales ; quant au sépale inférieur, formé par la confluence des deux latéraux, il est rose clair. Cette espèce se rapproche du *Cypripedium longifolium* qu'elle surpasse beaucoup en grandeur et en beauté.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal M. Forest dit que la salade apportée par M. Limet, à la dernière séance, n'est pas une acquisition toute récente, puisqu'elle avait été présentée à la Société, déjà avant la dernière guerre. C'est un hybride de Laitue et de Romaine, bonne acquisition, au total, dont il sera utile de continuer la culture avec soin.

M. le Président prononce, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition. — Il annonce que M. Biollay (Paul), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Malesherbes, 74, ayant rempli les conditions déterminées par le Règlement pour devenir Membre à vie, est inscrit, dès ce jour, en cette qualité, sur les contrôles de la Société. — En outre, M. Bardet (Fréd.), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne) et M. Bardet (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, 14, à Neuchatel (Suisse), faisant partie de la Société depuis 25 années révolues, ont été admis par le Conseil d'Administration, après demande écrite, sur la liste des Membres honoraires, conformément à l'article 4 du Règlement.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau.

1° Par M. Véniat, jardinier chez M. Feyeux, à Crosnes, trois variétés de *Navets* que M. le Président du Comité de Culture potagère dit avoir été reconnus pleins et très-tendres, quoique d'un fort volume, et pour la présentation desquels le Comité demande qu'il soit accordé une prime de 3e classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie. — En même temps M. Véniat présente des pieds en fruit du *Raphanus caudatus*,

vulgairement connu sous les noms de Radis à queue, Radis serpent, Mougri de Java. Les nombreuses siliques portées par ces pieds sont longues, en moyenne, de 0m 40 à 0m 50. M. le Président du Comité de Culture potagère déclare ne pouvoir attribuer une utilité réelle à ce produit.

M. Hédiard est d'avis que ces siliques sont très-bonnes à manger assaisonnées à l'huile et au vinaigre; elles ont une saveur piquante, rappelant fort bien celle des radis et qu'il trouve agréable.

M. Forest fait observer que le mérite de cet aliment étant seulement de ressembler par le goût au radis, il vaut beaucoup mieux manger des radis qui sont meilleurs et faciles à obtenir.

2° Par M. Eug. Vavin, amateur, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des gousses d'une variété de *Fève de marais* que la maison Vilmorin-Andrieux a mise au commerce, cette année, sous le nom de *Agua dulce*. M. Vavin en trouve le produit abondant et très-bon. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité a trouvé ces Fèves fort belles et qu'il engage M. E. Vavin à continuer de cultiver cette nouvelle variété.

3° Par M. H. Hoffmann, jardinier chez M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, une corbeille de *Fraises* Quatre-Saisons, pour la présentation de laquelle le Comité de Culture potagère propose d'accorder à ce jardinier une prime de 3e classe, proposition qui, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Compagnie.

Cette corbeille renferme des Fraises de deux catégories : les unes sont très-belles; elles ont été cueillies sur des pieds obtenus de semis; les autres sont petites; elles ont été produites par de vieux pieds. Appelant l'attention de la Compagnie sur cette différence saillante, M. Gauthier (R.-R.) dit que, comme le recommande M. de Lambertye dans son ouvrage intitulé : *Le Fraisier*, on doit multiplier les Fraisiers, quand on veut en obtenir de beaux produits, au moyen de leurs graines qu'on sème à l'époque actuelle de l'année, pour repiquer le jeune plant à l'automne. Les pieds venus de filets pris sur de vieilles plantes ont toujours une production moins abondante, moins régulière et moins belle; ils ne produisent guère que çà et là, tandis que les plantes venues de graines donnent partout. M. Gauthier (R.-R.) fait encore observer qu'on cueille très-souvent les Fraises de trop bonne heure; pour

qu'elles aient tout leur jus et toute leur saveur, on doit attendre qu'elles deviennent comme lustrées et que leur rouge se fonce visiblement.

4° Par M. Courcier, l'un des pieds de *Fraisiers* malades qui avaient été mis sous les yeux de la Société par M. Lesueur, il y a trois ou quatre mois, et sur lesquels un examen attentif lui a fait reconnaître la présence de différents parasites microscopiques qu'il suppose avoir pu être apportés par le fumier de cheval. En donnant à ce Fraisier malade des arrosements avec l'engrais Jeannel, il l'a amené à un bien meilleur état. — Dans une note dont il accompagne cet objet, M. Courcier exprime l'idée déduite de son observation que, lorsque les Fraisiers sont atteints de la maladie signalée par M. Lesueur, il serait peut-être prudent de remplacer, dans leur culture, le fumier de cheval par celui de vache, et peut-être aussi de supprimer le terreau pour recourir à l'emploi des engrais minéraux (1).

M. le docteur Jeannel dit qu'il ne pense pas que les engrais minéraux puissent remplacer l'engrais naturel. Quand on a de celui-ci à sa disposition, il est bon d'en faire usage. — Quant aux Fraisiers malades dont il vient d'être parlé, il regarde comme probable qu'on leur a donné du fumier non consommé, et que de là leur seront venus les parasites observés par M. Courcier.

5° Par M. Joseph Marin, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une corbeille de *Cerises* Royale et une de *Cerises* Anglaise hâtive et Reine Hortense. Ces fruits sont présentés pour le Concours permanent. — Le Comité d'Arboriculture déclare que ceux des deux premières variétés sont beaux et que ceux de la troisième sont d'un bon volume ordinaire.

6° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une boîte de belles *Cerises* Anglaise hâtive et 4 *Pêches* Early Rivers. Une seulement de celles-ci sera mûre dans

---

(1) Dans sa note M. Courcier fait observer que son article relatif à ces mêmes Fraisiers malades qui a été imprimée dans le *Journal*, cahier de mars 1876, p. 162-163, renferme une faute d'impression grave. En effet, à la ligne 19, p. 163, on lit le mot *Colopdes*, au lieu de *Colpodes* ou mieux *Kolpodes*.

trois ou quatre jours, mais toutes prouvent, dit M. le Vice-Secrétaire du Comité, que le fruit de cette variété gagne en volume d'année en année. Ces divers fruits sont présentés pour le concours permanent.

7° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil, deux *Pêches* Early Rivers venues sur un rameau auquel avait été pratiquée une entaille avec talon, selon son procédé dont il a été plusieurs fois question devant la Société. La Pêche qui se trouve au-dessus de l'entaille est bien mûre, tandis que celle qui est placée au-dessous aurait eu besoin encore de dix ou douze jours pour le devenir.

8° Par M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine), des fleurs coupées de 100 variétés d'*Œillets*. Le Comité de Floriculture trouve ces fleurs fort belles et demande que, pour la présentation qu'il en fait, M. Gauthier-Dubos reçoive une prime de 1re classe. Cette prime est accordée.

9° Par M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), deux pieds fleuris d'un *Bégonia* tubéreux obtenu par lui de semis et dont la fleur est blanche ; l'obtenteur le nomme *Madame Malet*. A ces deux plantes sont jointes des fleurs coupées d'autres Bégonias tubéreux variés. Le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Lequin une prime de 1re classe, et sa proposition est adoptée.

10° Par M. Fontaine, horticulteur, rue de Sceaux, à Bourg-la-Reine (Seine), des *Bégonias* tubéreux dont six variétés, venues d'un semis fait en 1875, sont en pots, et quinze autres sont représentées par des fleurs coupées. — Une prime de 1re classe est accordée à M. Fontaine pour cette présentation.

11° Par M. Salvy (Augustin), avenue de Beauté, 2, au parc Saint-Maur, des fleurs coupées d'*Œillets* de Chine variés.

12° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, des pieds fleuris de deux Broméliacées, savoir le *Canistrum aurantiacum* et une espèce indéterminée, rapportée de Cayenne, ainsi que des échantillons de diverses espèces de *Bambous* venues au jardin du Hamma.

Au sujet de ces Bambous M. A. Rivière donne de vive voix les détails suivants : Il a parlé dernièrement à la Société, dit-il, de la floraison simultanée de la même espèce de Bambou dans des localités très-différentes; un autre exemple de ce fait a été fourni

par le *Bambusa flexuosa*. Il avait fleuri, au printemps, à la fois dans le jardin du Hamma et chez M. le Dr Turrel, à Toulon; il vient de donner aussi ses fleurs dans l'établissement de MM. Thibault et Keteleër, à Sceaux, ainsi qu'au jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne. Cette simultanéité de floraison dans des conditions si différentes, pour des plantes qui fleurissent rarement, est, dit M. A. Rivière, un fait bien remarquable et qui semble très-difficile à expliquer. — En parlant de divers Bambous, à la dernière séance, il avait dit que le *Bambusa viridi-glaucescens* est une espèce vigoureuse; on lui a fait observer, après la séance, que cette plante ne dépasse pas 1m 50 de hauteur à Paris, où sa tige n'a que la grosseur du doigt. Pour montrer que c'est seulement sous un climat plus chaud que celui de Paris que cette espèce, ainsi que la généralité des autres, acquiert toute sa force, il a fait venir du Hamma des tiges entières des diverses espèces à végétation vernale qu'on y possède. Il signale d'abord ce fait général que les tiges des Bambous, semblables, sous ce rapport, à celles de la plupart des Monocotylédones, acquièrent toute leur grosseur avant de s'élancer; que de plus celles qui se succèdent, jusqu'à ce que la plante soit parvenue à l'état adulte, deviennent plus grosses d'année en année jusqu'à une épaisseur maximum qui n'est plus dépassée. Il montre des tiges de *Bambusa nigra* qui, dans l'espace de six semaines, se sont élevées à cinq mètres de hauteur, d'autres de *B. viridi-glaucescens* qui, dans le même espace de temps, ont atteint ou même dépassé quelque peu cette hauteur. Il fait l'éloge du *B. Quilioyi*, dont l'introduction ne remonte qu'à deux ou trois années; il en montre une tige qui a cinq mètres environ de hauteur et il ajoute que cette espèce, qui s'est montrée rustique à Paris, doit certainement acquérir des dimensions encore plus fortes. Quant au *B. mitis*, on le voit, en Algérie, même dans les propriétés de M. Mazel, à Anduze (Gard) et au golfe Jouan, atteindre de 10 à 15 mètres de hauteur, ses tiges ayant alors la grosseur du bras. Or, comme cette espèce supporte assez bien le climat de Paris, on pourra l'y utiliser, par exemple pour en faire des échalas. — M. A. Rivière dit encore que certains botanistes, ne remarquant pas de caractères spécifiques bien prononcés qui leur permissent de distinguer les uns des autres les *Bambusa mitis*, *aurea*, *viridi-*

glaucescens, ont pensé que ce n'étaient là que des formes d'une même espèce. Pour lui, il a été conduit à penser autrement. En examinant ces plantes très-attentivement, il a reconnu que, dans leur jeunesse, leurs ramifications axillaires sont enfermées dans une sorte d'écaille binerviée (préfeuille), et que cette écaille offre, dans sa manière d'être, des différences assez nombreuses et assez prononcées pour permettre de distinguer les espèces l'une de l'autre. Il a reconnu ainsi que le *Bambusa viridi-glaucescens* s'éloigne beaucoup, sous ce rapport, du *B. mitis*; que le *B. aurea* peut n'être qu'une forme de ce dernier; toutefois le *B. aurea* est facilement reconnaissable au rapprochement remarquable de ses nœuds inférieurs. Dans un travail dont il s'occupe en ce moment, M. A. Rivière donnera de nombreux renseignements relatifs à cette question. Il termine sa communication en disant que tous les Bambous à végétation vernale peuvent supporter sans périr des gelées de — 10 à — 14° cent.; par un froid plus intense, leurs tiges sont détruites, mais leurs rhizomes souterrains résistent et repoussent ensuite, au retour du printemps.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : trois de 1re classe à MM. Gauthier-Dubos, Lequin et Fontaine; deux de 3e classe à MM. Véniat et H. Hoffmann.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Préfet de la Seine avertit M. le Président que, sur sa proposition, le Conseil général du département a bien voulu allouer à la Société centrale sa subvention annuelle.

2° Une lettre dans laquelle M. Courcier indique un procédé fort simple grâce auquel on peut mettre les plantes cultivées à l'abri des atteintes des Lapins. Ce procédé, dont il a lu l'indication sans qu'il se rappelle où, consiste à entourer les terres qu'on veut protéger avec une ficelle imprégnée d'huile de poisson ou mieux d'huile empyreumatique. Cette ficelle est maintenue à 15 ou 20 centim. au-dessus du sol au moyen de petits piquets fendus dans le haut et dans la fente desquels on la passe. Lorsque, au bout d'un mois ou deux, selon la saison, l'odeur de l'huile s'est dissipée, on trempe de nouveau la ficelle dans ce liquide. M. Courcier dit qu'il con-

naît plusieurs personnes qui ont mis ce procédé en pratique avec un plein succès. Il parle d'une pièce de seigle située dans les environs d'Ermenonville et longeant des bois sur une longueur de 300 mètres, dans laquelle pas une tige n'a été rongée par les Lapins grâce à la protection qu'elle a due à la ficelle imprégnée.

3° Une lettre dans laquelle M. Désiré Boudrant, jeune, indique le procédé suivant pour la composition d'une poudre insecticide dont il garantit les bons effets : acide salycilique, 100 grammes; alcool à 86°, 1 litre; sciure de bois très-fine, un sac. On dissout l'acide dans l'alcool; on répand ensuite la solution par petites portions, sur la sciure, en brassant avec soin. On opère en plein air. Dès le lendemain de sa préparation, cette poudre est bonne à employer. On la projette sur les plantes attaquées et tout autour. M. Boudrant indique encore la composition suivante pour le traitement des arbres chlorotiques: On dissout dans un litre d'eau chaude : biphosphate de chaux, 100 grammes; sulfate de fer, 100 grammes. On verse la solution dans un tonneau contenant 600 litres d'eau et chaque jour on donne en traitement un arrosoir de cette dissolution étendue à l'arbre malade qu'on a préalablement débarrassé des Mousses et Lichens qu'il pouvait porter.

4° Une lettre par laquelle une Commission de la Société d'instruction professionnelle horticole des garçons jardiniers sollicite le don des publications de la Société centrale comme pouvant être un puissant moyen d'instruction pour les Membres de cette utile association. M. le Président apprend à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a consenti au don qui était demandé.

5° Des demandes de Commissions adressées par M. Mouillet, entrepreneur de fumisterie à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), pour un appareil de chauffage de son invention, et par M. Hyacinthe Rigault, cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), pour un ouvrage qu'il vient de publier au sujet de la culture des Pommes de terre. La première de ces demandes est renvoyée au Comité des Arts et Industries, et la seconde au Comité de Culture potagère.

M. le Secrétaire informe la Société qu'elle vient de perdre trois de ses Membres titulaires, MM. Baron (Charles-Désiré), architecte-paysagiste, Mondet, ancien pharmacien et Nusse (Charles-Gabriel),

ancien chef de la police municipale de Paris, officier de la Légion d'honneur, etc. M. Nusse faisait partie de la Société centrale et du Comité d'Arboriculture depuis le commencement de l'année 1872. Il était fort assidu à nos séances et s'intéressait vivement à nos travaux. MM. le Vice-Président et le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, dont il était un Membre très-zélé, ont assisté à ses funérailles ainsi que plusieurs autres Membres qu'il comptait parmi ses amis.

M. le docteur Jeannel a la parole pour entretenir la Compagnie du Radiomètre inventé récemment par M. Crookes, physicien anglais. Il décrit et fait fonctionner cet ingénieux instrument de physique qui lui semble destiné à rendre des services importants à la culture comme permettant de mettre en évidence et même de mesurer les inégalités dans la radiation lumineuse. M. Crookes, dit-il, a été conduit à l'invention de son radiomètre par cette considération que, d'après la théorie aujourd'hui universellement admise et justifiée des vibrations, la lumière se meut par des ondulations très-rapides que les corps noirs éteignent, tandis que les corps brillants les réfléchissent. Ces ondulations peuvent se traduire par un effet mécanique; dès lors si, dans un vase de verre hermétiquement fermé et complétement vide d'air, on dispose, sur une tige verticale surmontée d'une aiguille très-fine, un moulinet extrêmement mobile, à quatre ailettes d'aluminium noircies d'un côté, cet appareil que représente la figure ci-jointe, sera mis en mouvement et tournera lorsqu'il sera soumis à l'action de la lumière, et son mouvement de rotation sera d'autant plus rapide que la lumière sera plus vive. Une expérience est faite, pour le prouver, sous les yeux de la Compagnie. Le petit moulinet se trouvant immobile ou à peu près, sous l'influence de la lumière diffuse de la salle, M. le doc-



teur Jeannel l'expose à un rayon de soleil même pâle qui tombe sur le bureau; l'appareil commence aussitôt à tourner. Il fait une autre expérience en présentant au radiomètre d'abord une allumette enflammée, dont la flamme suffit pour le mettre en action, puis un morceau de papier allumé qui, produisant une flamme plus grande et plus brillante, en accélère la rotation. On a objecté, dit-il, que la chaleur obscure met l'appareil en jeu; cela est vrai; mais le mouvement qu'elle détermine est beaucoup plus faible que lorsqu'il s'agit d'une chaleur accompagnée de lumière; or, tandis qu'un boulet chauffé à 400° produit à peine une action visible, une simple allumette enflammée fait tourner assez rapidement le moulinet. D'un autre côté, si c'était la chaleur qui produisît le mouvement, celui-ci cesserait quand l'équilibre se serait produit; or, M. Fizeau a vu qu'il se continue indéfiniment quand on entoure le radiomètre d'un cercle de bougies allumées, par conséquent longtemps après que l'équilibre calorifique s'est établi. M. le docteur Jeannel ajoute que, réduit à ce qui en constitue la partie essentielle, le radiomètre ne donne que des indications approximatives; mais M. Crookes a réussi à en obtenir des mesures d'intensité lumineuse. Pour cela, il a introduit dans son moulinet une ailette en acier aimanté. Cet aimant fait sentir son action à une aiguille de boussole placée à l'extérieur et celle-ci, à son tour, transmet l'action, avec ses alternatives, à un appareil électrique capable d'en inscrire l'intensité, en rapport avec la rapidité du mouvement rotatoire, sur une bande de papier. M. Jeannel rapporte enfin une expérience de M. Alvergniat, dans laquelle un radiomètre, ayant été placé dans un manchon rempli de vapeur à 100°, n'a été que très-faiblement influencé; mais sa rotation est devenue beaucoup plus rapide lorsqu'on a fait agir de l'extérieur la flamme d'une allumette.

La Compagnie applaudit à cette démonstration théorique et expérimentale, donnée avec beaucoup d'ordre et de clarté, du jeu d'un instrument qui, bien que destiné exclusivement, depuis sa récente invention, à fournir la solution de questions de physique, devra certainement donner des renseignements utiles quand on en fera une application à l'horticulture.

M. Lepère, fils, a la parole et donne lecture d'une longue note

de lui contenant une protestation formelle contre un passage du procès-verbal de la séance du 24 février 1876 (voyez le *Journal*, cahier de février 1876, p. 73). Ce passage exprime, dit-il, une pensée qui n'a pu être la sienne. Il se trouve dans le résumé d'une discussion qui a eu lieu en séance au sujet d'un procédé imaginé par M. Chevalier, et qui consiste en une entaille produisant un talon, faite à un rameau qui porte des Pêches en vue de hâter la maturation de ces fruits; en voici les termes : « M. Lepère, fils, objecte que, lorsqu'il s'agit de procédés nouveaux, il ne faut pas se hâter, et il ajoute que les méthodes actuellement connues en arboriculture suffisent à tous les besoins, sans qu'il soit nécessaire d'y en ajouter de nouvelles. » M. Lepère, fils, dit que ce passage semble le représenter comme ennemi de toute innovation, tandis que c'est le contraire qui est vrai.

Le Secrétaire-rédacteur fait observer qu'étant complétement désintéressé dans la question qui s'agitait assez vivement devant la Société, le 24 février dernier, il n'avait aucun motif pour prêter à l'un ou à l'autre des Membres qui prenaient part à la discussion des paroles qu'ils n'auraient pas prononcées. Dans cette circonstance comme dans toutes, il s'est borné, dit-il, à rédiger les notes qu'il avait prises avec toute l'attention dont il est capable, pendant que la discussion avait lieu. M. Lepère, fils, peut accuser le Secrétaire-rédacteur de n'avoir pas compris le sens qu'il donnait lui-même à ses paroles en les prononçant, mais il n'y a aucun motif pour qu'il se plaigne de ce qu'on lui aurait prêté des paroles non dites par lui.

M. A. Rivière affirme que non-seulement le passage du procès-verbal contre lequel proteste aujourd'hui M. Lepère, fils, est la reproduction exacte d'une partie de ce qu'a dit cet honorable arboriculteur, mais encore que celui-ci est allé plus loin dans cette voie que ne le ferait supposer le passage adouci dont il se plaint.

M. le docteur Jeannel fait observer que, dans toutes les sociétés et assemblées, le procès-verbal de chaque séance est lu au commencement de la séance suivante précisément afin que chacun puisse faire rectifier les inexactitudes qui pourraient s'être glissées dans la reproduction des paroles qu'il a prononcées. Tous ceux qui, ayant pris la parole, ne réclament pas contre la manière dont

leurs discours ou observations ont été reproduits, en reconnaissent l'exactitude par leur silence. Ce n'est donc pas au bout de cinq mois qu'on est autorisé à faire des rectifications à un texte qu'on a accepté comme exact, au moment où les souvenirs étaient tout frais dans la mémoire (1).

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Culture forcée du Muguet de mai ; par MM. BARDET, de Varsovie.

2° Note sur deux insectes nuisibles ; par M. MAURICE GIRARD.

3° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret ; par M. le docteur PIGEAUX.

4° Compte rendu de l'Exposition de la Société centrale de la Seine-Inférieure ; par M. le docteur PIGEAUX.

5° Compte rendu de l'Exposition florale de Saint-Just-en-Chaussée ; par M. PIGEAUX.

6° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture d'Epernay ; par M. DUMONT.

7° Compte rendu de l'Exposition de Mons ; par M. DEMAY.

8° Compte rendu de l'Exposition d'Etampes ; par M. JAMIN (FERD.)

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

---

(1) La signature de M. Lepère, fils, se trouve sur le registre de présence, pour la séance du 9 mars 1876, à laquelle a été lu le procès-verbal renfermant le passage contre lequel il proteste aujourd'hui.



NOMINATIONS.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1876.

MM.

1. DEGUY (Lucien), constructeur, rue Houdan, 54, à Sceaux (Seine), présenté par MM. Malet et Debray.
2. MONTARLOT (Paul), horticulteur-paysagiste, avenue de la Gare, 70, à Joigny (Yonne), par MM. Roux et Alphonse Lavallée.
3. SCOCARD (madame veuve), fleuriste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 58, à Paris, par MM. Boizard et Jolibois.

PROCLAMÉ MEMBRE A VIE.

M. Paul BIOLLAY, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, 74, à Paris.

ADMIS A L'HONORARIAT, LE 13 JUILLET 1876.

MM.

1. BARDET (Fréderic), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne).
2. BARDET (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, 14, à Neuchatel (Suisse).

SÉANCE DU 27 JUILLET 1876.

MM.

1. BIGEARD (Constant), jardinier chez M. Pessot, rue Saint-Honoré, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), présenté par MM. Lesieur et Poirier.
2. HÉMAR (Henri), avocat général à la cour d'appel de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Villemonble, faubourg Poissonnière, 52, à Paris, par MM. Charles Joly, Alphonse Lavallée et Delalain.
3. VACHON (Charles), fabricant de chaises en fer, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), par MM. Debray et Deguy.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 JUILLET 1876

POUR LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A LA SUITE DE L'EXPOSITION DE 1876.

Présidence de M. le duc Decazes.

Le 27 juillet 1876, à deux heures de relevée, la Société centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, rue de Grenelle, 84, sous la présidence de M. le duc Decazes, son Président, pour vaquer à ses travaux habituels et principalement pour procéder à la distribution des récompenses qui ont été décernées à la suite de son Exposition de cette année. Pour cette intéressante cérémonie la salle a été ornée de beaux groupes de Palmiers et autres végétaux de haut ornement fournis par la succursale du jardin du Hamma, à Bourg-la-Reine (Seine). L'enceinte en est entièrement occupée par les lauréats, par des Membres de la Société et par des personnes invitées parmi lesquelles se trouvent un grand nombre de Dames dont la présence donne beaucoup d'éclat à la réunion. Enfin des artistes-musiciens de grand talent, M. Hocmelle, organiste à St-Philippe-du-Roule, Mlle Debillemont, premier prix du Conservatoire et Mlle Boulanger, violoniste, également 1er prix du Conservatoire, en exécutant à différents moments des morceaux d'ensemble et des solos sur l'harmonium, le piano et le violon ajoutent le charme de la musique au vif intérêt que la séance a par elle-même en raison de son objet.

M. le Président avertit l'assemblée que, pour ne pas prolonger la séance outre mesure, on renverra à la prochaine réunion la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on indiquera le plus sommairement possible les objets qui ont été déposés sur le bureau et on déposera simplement, sans en donner lecture, la plupart des documents manuscrits qui ont été remis au secrétariat.

Il proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés à la dernière séance et au sujet de qui aucune opposition n'a été formulée. Après quoi, M. le Secrétaire-général annonce deux nouvelles présentations.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, un panier de très-belles *Fraises* Quatre-saisons pour la présentation desquelles il a l'honneur d'un rappel de la prime de 3e classe qu'il a déjà obtenue pour une présentation analogue.

2° Par M. Lépine, horticulteur à Courbevoie, un panier de *Fraises* Quatre-saisons.

3° Par M. Fouillot, jardinier chez M. Sueur, deux *Melons* de Perse d'un très-petit volume et brodés.

4° Par Mlle Tuffin, jardinière à Athis-Mons (Seine-et-Oise), un pied de *Crambe* vulgairement nommé Chou marin, au sujet duquel M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que cette plante est très-bonne à la fin de l'hiver, mais que, au moment présent, elle a une saveur si forte qu'il serait impossible de la manger.

5° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une corbeille de *Cerises* présentées sous le nom de Cerises de Spa et dans lesquelles le Comité d'Arboriculture reconnaît la variété Belle de Sceaux, avec deux grappes d'un *Raisin* noir reconnu comme étant de la Madeleine. Ces fruits sont présentés pour le concours permanent.

6° Par Mlle Tuffin, trois caisses préparées pour être expédiées de *Cerises* Belle de Sceaux présentées à tort sous le nom de Belle de Choisy. Elles ont été produites par des arbres en plein vent, à basse tige. Le Comité d'Arboriculture déclare que ce sont d'assez beaux fruits pour la présentation desquels il demande et la Société accorde une prime de 3e classe.

7° Par M. Cottard, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un panier de *Cerises* Belle de Sceaux venues sur un arbre en espalier à l'exposition du nord, et dix *Figues* d'une variété qui a été importée de Toulouse, en 1871, sous le nom de Figue dorée. — M. Cottard assure que cette variété est productive et mûrit ses fruits

quinze jours plus tôt que la Blanche hâtive d'Argenteuil. — Le Comité d'Arboriculture demande que M. Cottard reçoive une prime de 2e classe, tant pour ses Cerises qui sont belles, qu'à titre d'encouragement pour ses essais de culture de Figuiers du Midi. Cette demande est favorablement accueillie.

8° Par M. Fontaine (Emile), jardinier chez M. Delavarde, rue Daumesnil, à Vincennes, 15 *Pêches* Early Béatrix (Précoce Béatrix) et 3 *Pêches* Early Rivers (Précoce Rivers), venues les unes et les autres sur des arbres de quatre ans. — Le Comité propose d'accorder à M. Fontaine (Emile), pour cette intéressante présentation, une prime de 2e classe, et sa proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Société. — M. le Vice-Secrétaire du Comité déclare, au nom de celui-ci, que ces deux variétés de Pêches sont très-recommandables pour leur précocité. Sur les deux, la Béatrix est plus hâtive, plus colorée, mais moins grosse que l'Early Rivers.

9° Par M. Chevalier, aîné, arboriculteur à Montreuil (Seine), 30 *Pêches* Early Béatrix dont une pèse 125 grammes et une autre 120 grammes ; — ces fruits sont présentés pour le concours permanent. — En même temps M. Chevalier a déposé sur le bureau une coursonne à laquelle il avait pratiqué une entaille formant talon et sur laquelle était venu l'un des plus beaux d'entre ces fruits.

10° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), deux corbeilles de *Cerises*, l'une de Belle de Sceaux, l'autre d'Archduke, des *Pêches* Early Rivers, des *Poires* Beurré Giffard, 7 *Pommes* Transparente blanche et 8 *Pommes* Sugar loaf. Cette série de fruits est présentée au concours permanent.

11° Par M. Charollois, un panier de *Cerises* Belle de Sceaux et 10 Poires Beurré Giffard. — Ces fruits, que le Comité reconnaît comme beaux, sont présentés pour le concours permanent.

12° Par M. Pernel (Auguste), horticulteur à la Varenne St-Hilaire, une nombreuse collection de fleurs coupées de *Zinnias* doubles. — Le Comité de Floriculture reconnaissant que ces Zinnias sont fort remarquables pour la grandeur et la régularité de leurs capitules, ainsi que pour la variété de leurs couleurs, propose

de donner à M. Pernel une prime de 2e classe que l'assemblée accorde par un vote spécial.

13° Par M. Jamin (Ferd.), des échantillons fleuris de végétaux dont il pense qu'on ne fait pas, dans les jardins, tout le cas qu'il méritent. Ce sont : l'*Hypericum patulum*, l'*Apocynum androsæmifolium* ou Apocin Attrape-mouches, enfin le *Cerasus persicæfolia* ou Cerisier de Pensylvanie qui, dit M. le Secrétaire du Comité de Floriculture, est essentiellement ornemental par ses fleurs et néanmoins produit un fruit qui n'est pas mauvais. — Sur la proposition du Comité compétent, la Société accorde une prime de 3e classe à M. Jamin qui ne l'accepte pas parce que, déclare-t-il, il a fait cette présentation dans un but tout désintéressé.

14° Par M. Dagneau, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne, une collection de fleurs coupées d'*Œillets* de Chine, venus de semis de cette année, pour laquelle une prime de 3e classe lui est accordée.

15° Une nombreuse collection de *Balsamines* Camellias, à fleurs très-variées de coloris, très-larges et très-doubles se trouve encore sur le bureau; malheureusement elle a été apportée, au nom de MM. Vilmorin-Andrieux, après la fin de la séance du Comité de Floriculture, de sorte qu'elle n'a pas pu être examinée.

16° M. Deschamps a mis sous les yeux de la Compagnie un échantillon en fruit du *Prunus Simoni* dont le fruit est curieux parce qu'il ressemble à un Brugnon bien que son noyau soit presque celui d'une Prune, et dont la chair a une saveur et une nature particulières.

17° Enfin M. Vincent a, de son côté, apporté des *Bégonias* tubéreux fleuris, trop tard pour que le Comité de Floriculture ait pu s'en occuper.

M. le Président remet les primes qui ont été accordées, savoir trois de 2e classe à MM. Fontaine (Émile), Cottard et Pernel et trois de 3e classe à M. Dagneau et à Mlle Tuffin.

M. le Secrétaire-général dépouille succinctement la correspondance composée des deux pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Paul Brunaud, fils, avoué-licencié, à Saintes (Charente-Inférieure), décrit et figure une monstruosité remarquable de Rose de Provins. Cette fleur est

prolifère et le rameau qui sort de son centre porte l'une après l'autre deux autres fleurs plus ou moins rudimentaires, au-dessus desquelles il se termine par un petit bouquet de feuilles. En outre, son calyce s'est développé en feuilles normales dont quatre sont à 5 folioles et la cinquième à trois.

2° Une lettre par laquelle M. J. Rothschild, libraire-éditeur, rue des Sts-Pères, à Paris, offre à la Société, pour sa bibliothèque, un exemplaire de la 3e édition d'un ouvrage intitulé : *Les plantes médicinales et usuelles des champs, jardins, forêts*, par M. Rodin (1 vol. in-18 de xx et 478 pages).

Il est donné lecture en substance des trois Rapports suivants dont les conclusions, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées :

1° Rapport sur les Pêchers cultivés par M. Trudon, jardinier chez M. Girardin, à Croissy (Seine-et-Oise) ; M. Alfred Cottin, Rapporteur.

2° Rapport sur le Rosarium de M. Dutitre, à Montfort-l'Amaury; M. le docteur Pigeaux, Rapporteur.

3° Rapport sur la Tondeuse de gazon de MM. Louet, frères; M. Ch. Joly, Rapporteur.

Il est enfin fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur la brochure de M. Rigault traitant de la culture des Pommes de terre ; M. Siroy, Rapporteur.

2° Rapport sur les Artichauts de M. Joseph Brun ; M. Siroy, Rapporteur.

3° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Nantes; par M. Audusson-Hiron.

La série des travaux habituels de la Société étant alors terminée, il est procédé à la distribution des récompenses décernées à la suite de la dernière Exposition.

M. le Président ouvre cette partie importante de la séance en prononçant un discours que les applaudissements unanimes de l'assemblée interrompent à plusieurs reprises.

M. Duchartre donne lecture du Compte rendu de l'Exposition (partie horticole) à la suite de laquelle ont été décernées les récompenses pour la distribution desquelles la Société a été convoquée en assemblée générale.

M. Teston dépose sur le bureau le Compte rendu de la même Exposition, partie industrielle.

M. Duchartre donne lecture du procès-verbal de la séance qui a été tenue par la Commission des Récompenses, le 23 juin dernier. Après la lecture de chaque passage de ce procès-verbal ayant pour objet d'indiquer le motif pour lequel une récompense a été accordée, le lauréat qui l'a obtenue vient la recevoir, des mains de M. le Président.

M. le Secrétaire-général lit en fin la liste des médailles qui ont été décernées pour les apports les plus remarquables parmi ceux de toute nature qui ont été les éléments de l'Exposition générale tenue dans le Palais de l'Industrie, du 29 mai au 1er juin dernier. A l'appel de son nom, chacun des vainqueurs dans cette lutte pacifique vient recevoir des mains de M. le Président la légitime récompense de ses travaux, et l'assemblée, par ses applaudissements unanimes, ajoute encore un nouveau prix à cette récompense.

Cette partie éminemment intéressante de la solennité a lieu dans l'ordre le plus parfait; après quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

Discours de M. le duc Decazes, Président.

Mesdames et Messieurs,

En me confiant l'honneur de présider aux travaux de votre Société, vous vous êtes surtout rappelé la sollicitude et le dévouement avec lesquels mon père les suivait autrefois, et c'est ainsi que votre choix a pu se porter sur le fils de celui qui, il y a trente ans, aimait à se dire jardinier du Luxembourg, disciple et collègue de l'homme excellent dont notre honorable Vice-Président nous reproduit si bien l'aimable souvenir.

Vous avez pu croire avec raison que, fils d'un tel père, j'avais dû hériter de lui sinon la connaissance approfondie au moins le goût et l'amour de ces choses à la fois charmantes et utiles auxquelles vous avez voué vos soins : œuvre charmante en effet, et j'ajouterai intelligente entre toutes ; car la culture des plantes

doit éveiller toutes les cultures de l'esprit et, à travers les murs de son jardin, l'horticulteur peut se ménager une ouverture sur tous les horizons du monde intellectuel et moral.

Ce petit coin de terre, objet de tant de soins, plein de soleil et d'ombre, peuplé d'insectes et d'oiseaux, riche et beau de bosquets, de fleurs et de fruits, *notre Jardin*, n'est-il pas une miniature des merveilles de la nature et comme une réduction de ce que celle-ci peut produire de plus gracieux et de plus exquis?

Lorsque, il y a quelques semaines, chacun de vous se dépouillait de ses produits les plus délicats pour les livrer à l'admiration et au ravissement de la foule, n'avez-vous pas vu celle-ci accourir empressée et venir, oublieuse de ses préoccupations de toute sorte, demander à vos fleurs la distraction et l'oubli? Les fleurs! Qui donc, en effet, pourrait n'en pas goûter la saine volupté? La tradition populaire en a fait le symbole de nos vertus, de nos joies, de nos douleurs et chacun de nous se sent meilleur en les aimant.

Mais la fleur n'est pas seulement le charme de nos yeux et de tous nos sens ; elle est aussi le berceau des fruits et la floraison est comme la joie anticipée de la fécondité. Cette fécondité dont vous savez si bien, Messieurs, hâter et protéger le développement, est devenue entre vos mains et grâce à vous une des branches importantes de la richesse nationale. Vous avez su donner à la culture et au commerce des arbres et des fruits un élan considérable et tel que vous ne trouvez plus de rivaux que parmi vos imitateurs.

Votre travail uni à votre intelligence a arraché à la nature ses secrets et ses trésors, et les dragons aux cent têtes préposés à la garde des jardins des Hespérides n'ont pu vous dérober plus longtemps les pommes d'or cachées sous les fleurs dont vos Expositions constatent, chaque année, les splendeurs et les séductions.

Notre Société, Messieurs, a facilité ces succès et ces efforts par tous les moyens que vous avez mis en son pouvoir et principalement par la publication de ses Annales qui tiennent nos jardiniers et nos amateurs au courant de tous les essais, de tous les résultats obtenus tant en France qu'à l'Etranger. Elle va leur donner aujourd'hui un nouvel encouragement par la distribution des médailles et des prix qui vous rappelleront les difficultés vaincues,

le labeur fécond, les heures et les soins consacrés à ces créations.

Il y a près d'un an, nos horticulteurs recueillaient sur la terre étrangère les témoignages éclatants de l'admiration de leurs émules. Ils avaient su, dans cette lutte du travail et de l'intelligence, maintenir à la France sa supériorité. Sur 171 exposants français qui avaient envoyé leurs produits à Cologne, 105 recevaient des médailles ou des mentions honorables. Laissez-nous, Messieurs, vous remercier de cette victoire pacifique avant d'ajouter encore des distinctions nouvelles à toutes celles que vous avez déjà recueillies.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION GÉNÉRALE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE, DANS LE PALAIS DE L'INDUSTRIE, DU 29 MAI AU 1er JUIN 1876 (PARTIE HORTICOLE);

Par M. P. DUCHARTRE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La Société centrale d'Horticulture a fait, en 1875, une expérience dont l'insuccès pouvait entraîner pour elle des conséquences désastreuses, mais qui heureusement lui a donné des résultats aussi honorables qu'avantageux : livrée à ses seules ressources, elle a organisé et tenu son Exposition annuelle horticole sur la terrasse des Tuileries, c'est-à-dire dans un local qui n'était nullement affecté à cette destination et dans lequel par conséquent aux dépenses considérables qu'entraînent toujours ces grandes assises de l'Horticulture il fallait en joindre de plus considérables encore pour construire de vastes abris, pour les orner, pour disposer et presque créer jusqu'au sol lui-même. Était-ce là de sa part un de ces actes de témérité auxquels les associations même les plus soucieuses de leurs intérêts se laissent quelquefois entraîner? Non, c'était la conséquence forcée d'une mesure de rigueur qui venait d'être prise contre elle. Le Palais de l'Industrie qui, presque depuis sa construction, lui avait été ouvert, chaque année, avec une bienveillance éclairée, lui était fermé cette fois sans motif connu, et elle se voyait dans l'alternative ou de renoncer à toute Exposition en 1875 ou d'en organiser une à ses risques et périls, sur un nouvel emplacement et dans des conditions qui

faisaient de l'imprévu le principal élément de cette grande entreprise. Laisser une année s'écouler sans Exposition c'était enfreindre une prescription du règlement de la Société et sacrifier en même temps les intérêts des horticulteurs; d'un autre côté, tenter une pareille entreprise dans des conditions qui semblaient devoir être éminemment désavantageuses, c'était s'exposer à un échec pécuniaire considérable à un moment où l'état des finances sociales faisait une loi de la prudence et de l'économie. Entre l'intérêt des horticulteurs et le sien propre la Société ne pouvait hésiter; l'Exposition a donc eu lieu, et on se rappelle avec quel succès! Favorisée par un temps admirable, elle a, pendant quatre jours, attiré en foule le public amateur, à ce point que les entrées payantes ont dépassé 30 000, nombre considérable qui, du moins à ma connaissance, n'avait pas été atteint jusqu'alors.

Ce succès éclatant obtenu en 1875 pouvait être regardé comme un premier pas dans la voie de l'indépendance pour nos grandes Expositions; cependant, cette année, l'ordre de choses antérieur a été repris et c'est dans l'enceinte du Palais de l'Industrie qu'ont été de nouveau disposés, selon un ordre arrêté par l'administration des Beaux-Arts, les produits variés de l'art horticole et des nombreuses industries qui lui prêtent leur concours. Ce retour à la marche habituelle s'explique et se justifie par des motifs sérieux sur lesquels je crois devoir appeler un instant l'attention.

Nos grandes Expositions horticoles doivent toutes donner satisfaction à deux intérêts distincts, celui de l'art pur et celui des personnes qui le cultivent, ainsi que de la Société qui en fait l'objet unique de ses travaux; il faut donc qu'elles frappent et séduisent le public par la beauté de leur ensemble, par le choix et la variété des détails qu'elles réunissent, mais en même temps il importe qu'elles deviennent une source de profits pour ceux qui en fournissent les éléments, et elles ne peuvent sans danger constituer en perte sérieuse la Société qui les organise. Sous le premier rapport, il semble difficile de contester qu'un emplacement disposé en vue de cette destination spéciale, sur lequel le groupement et l'ornementation sont facultatifs, n'offre des avantages que l'expérience de l'an dernier a fait nettement ressortir; mais sous le second, ces avantages se trouvent compensés,

parfois même effacés par des inconvénients, et jusqu'à des dangers contre lesquels il importe avant tout de se tenir en garde.

Il est impossible de contester qu'en France, et plus particulièrement à Paris, les grandes Expositions horticoles n'aient de tout autres éléments qu'en Angleterre et en Belgique. Dans ces deux pays, l'horticulture est assez en honneur pour que ceux qui possèdent de belles plantes se fassent un devoir de les montrer; aussi les amateurs y figurent-ils toujours en grand nombre parmi les exposants, et c'est surtout à eux qu'on doit de voir ces végétaux admirables de développement ou de floraison qui sont l'un des principaux ornements des Expositions. En France, au contraire, il semble que la possession de jardins ait pour but exclusif de procurer des jouissances privées et quelque peu égoïstes; aussi rien n'est-il plus rare que de voir des noms d'amateurs compris dans la liste de nos exposants. Ajoutons que, d'un autre côté, la fâcheuse uniformité qui préside aujourd'hui à la plantation des jardins en a fait disparaître à peu près entièrement les collections. Avec des pelouses échancrées çà et là pour recevoir quelques massifs homogènes, partout et toujours les mêmes, on peut couvrir de cultures d'agrément un pays entier, sans que le nombre des espèces qui s'y trouvent dépasse une douzaine. Il résulte de ces deux particularités locales que les amateurs en petit nombre qui pourraient prendre part à nos Expositions s'en tiennent rigoureusement à l'écart, et que les autres ne possèdent rien qui soit de nature à y figurer.

C'est donc presque exclusivement sur les horticulteurs de profession que reposent les Expositions horticoles parisiennes, et il est fort naturel que, si les distinctions honorifiques qu'elles leur offrent sont pour eux un puissant stimulant, les profits réels qu'elles peuvent leur procurer soient, en fin de compte, le vrai motif pour lequel ils y concourent. Or, ces profits sont en rapport avec l'impression que les plantes exposées par eux ont pu produire sur le public et avec l'étendue du cercle dans lequel cette impression s'est produite. Il faut donc obtenir pour ces Expositions la plus grande publicité possible et, à ce point de vue, il est certain que nul emplacement dans Paris n'est comparable au Palais de l'Industrie où, depuis longtemps déjà, le public a contracté

l'habitude de se rendre, qui d'ailleurs se trouve placé le long du courant principal de la circulation parisienne, bien que cet édifice, avec sa grande voûte vitrée qui en fait une serre promptement surchauffée, avec ses immenses allées bordées d'étroites plates-bandes rectilignes, exerce sur la végétation des plantes exposées une action assez peu favorable et soit loin d'en rehausser l'effet général. Ajoutons que la coïncidence de l'Exposition des Beaux-Arts avec celle de l'Horticulture, en doublant l'attrait qui amène le public au Palais de l'Industrie, agrandit dans la même proportion le cercle de la publicité et double par suite les avantages des Expositions horticoles tenues dans cet édifice et à l'époque de cette coïncidence.

C'est donc parce qu'il considère avant tout l'intérêt des horticulteurs que le Conseil d'Administration de notre Société n'a pas donné suite à l'heureuse expérience de 1875, et a résolu de tenir l'Exposition de cette année dans le Palais de l'Industrie dont l'administration des Beaux-Arts voulait bien cette fois nous ouvrir les portes, à des conditions certainement peu brillantes, mais, en somme acceptables sans danger trop sérieux pour notre caisse sociale. Le résultat a répondu à ses espérances : les horticulteurs ont répondu avec empressement à l'appel qui leur était adressé; les collections de plantes, de produits potagers ou fruitiers ont constitué une Exposition assez riche pour que la place dût être parcimonieusement répartie dans la vaste nef du palais; d'un autre côté, le public qui se presse habituellement aux Champs-Elysées pour admirer les chefs-d'œuvre de nos artistes a cédé au double attrait qui lui était offert pendant quatre jours et est devenu alors plus nombreux que jamais ; le but principal a été ainsi atteint. Quant aux finances de notre Société, il est certain que l'Exposition de 1876, si elle ne leur a pas nui, leur a été bien moins favorable que celle de 1875, malgré l'augmentation considérable de dépenses que celle-ci avait entraînée, moins favorable surtout que celles qui avaient eu lieu antérieurement dans ce même Palais de l'Industrie, à des conditions qui traduisaient une légitime bienveillance de la part de l'administration; mais nous est-il interdit de penser que la rigueur qui nous est maintenant témoignée est purement momentanée ? Non, je n'hésite pas à le dire : un jour

viendra sans doute où l'importante industrie des jardins, qui joue un rôle majeur dans tous les pays civilisés, qui concourt puissamment à la fertilisation du sol et contribue pour une large part à l'alimentation générale, abstraction faite encore des jouissances qu'elle procure, sera mieux appréciée, surtout plus encouragée qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. On s'est contenté de ne pas l'empêcher de vivre; on l'y aidera; on fera un peu pour elle ce qu'on fait beaucoup et avec toute raison pour sa sœur, l'agriculture; alors, quand arrivera l'époque de ces Expositions qui sont pour elle une précieuse occasion de récompenser les efforts des uns, de provoquer et d'encourager ceux des autres, au lieu d'entre-bailler comme à regret une porte devant elle, on la lui ouvrira toute grande, certain qu'elle saura convertir en trésors pour le pays le peu de faveur qu'on aura bien voulu lui accorder.

Quoi qu'il en soit de la réalisation plus ou moins prochaine de ces espérances, organisée sous l'empire de conditions médiocrement favorables, l'Exposition de cette année a été remarquablement riche et très-bien composée. Les plantes fleuries et celles à feuillage ornemental s'y trouvaient en grande quantité ; les unes y formaient de grands massifs au pied de statues colossales ; les autres occupaient les plates-bandes exhaussées qui bordaient les allées et circonscrivaient des rectangles gazonnés. Les produits potagers et fruitiers ainsi que les objets industriels étaient placés dans les galeries peu éclairées des bas côtés, emplacement assez défavorable, mais qu'il avait bien fallu accepter, faute de mieux. Dans la partie horticole, la seule dont j'aie à m'occuper, les lots admis et formés, comme toujours, sans limites déterminées par le programme, étaient assez nombreux pour qu'on ne comptât pas moins de 84 exposants qui presque tous en avaient apporté plusieurs. Tous avaient été soumis au contrôle de la Commission organisatrice qui, gênée cette fois par le défaut d'espace, avait dû se montrer plus sévère encore que de coutume. De cette abondance de richesses il est résulté que le nombre des récompenses accordées par le Jury a été considérable. Je n'en compte pas moins de 109, qui se divisent en 20 médailles d'or, 13 de vermeil, 30 d'argent grand module, 32 d'argent et 14 de bronze. Il est bon toutefois de faire observer que celles qui vont être distribuées par

notre éminent Président n'atteindront pas le chiffre que je viens d'indiquer, une prescription formelle du réglement étant que les médailles d'honneur représentent chacune la totalité des récompenses qu'avait obtenues séparément l'exposant qui est honoré de cette haute distinction. A ce nombre élevé de récompenses viennent se joindre encore quelques mentions honorables, surtout deux mentions spéciales et tout exceptionnelles pour deux lots précieux qui avaient été présentés hors concours, l'un par M. Lemoine, l'horticulteur justement renommé de Nancy qui, en en acceptant les fonctions de Juré, s'était mis dans l'impossibilité de recevoir un prix, l'autre par notre honorable Secrétaire-général, M. Alph. Lavallée qui, en exposant une précieuse collection de 80 espèces ou variétés de Chênes, avait voulu seulement donner une idée de la richesse de l'admirable collection de végétaux ligneux qu'il a formée dans son domaine de Segrez.

Si à ces médailles accordées aux Exposants de plantes on ajoute celles qui ont été décernées pour des services horticoles, pour des ouvrages ou des cultures honorés de Rapports spéciaux; si on y joint surtout celles, et elles sont nombreuses, qui ont été données pour les objets industriels de natures fort diverses sur l'emploi desquels reposent l'établissement et l'entretien des jardins ainsi que leur ornementation artistique, on concevra sans peine que la Société centrale qui, à part six grandes médailles dues à la munificence de quelques hautes autorités, doit faire les frais de toutes ces récompenses, voie sa caisse grevée pour ce seul motif d'une dépense considérable à laquelle elle est heureuse de souscrire, mais dont il serait peut-être juste de tenir un peu plus compte pour les conditions auxquelles elle est admise aujourd'hui dans l'enceinte du Palais de l'Industrie.

Ainsi les Exposants tant industriels qu'horticulteurs ont répondu avec empressement à l'appel qui leur avait été adressé; et ils ont apporté au Palais de l'Industrie une quantité considérable d'objets de toute nature qu'ils jugeaient dignes d'être mis sous les yeux du public connaisseur. Mais ce n'étaient là, si je puis m'exprimer ainsi, que les pierres de l'édifice; pour les disposer et mettre en place de la manière la plus avantageuse, pour construire, en un mot, cet édifice, il fallait un architecte qui, parmi ces

matériaux très-divers de nature et de mérite, sût faire un choix à la fois juste et heureux, et qui parvînt ensuite à en tirer le meilleur parti possible au point de vue de l'effet général comme à celui des objets eux-mêmes. Cet architecte, à qui revient une bonne part du succès obtenu, notre Société l'a trouvé dans la Commission organisatrice. Sous l'active et intelligente direction de son Président, M. Ch. Joly, elle a rempli avec un zèle presque général et avec une parfaite compétence la tâche ardue qui lui avait été confiée. Elle a droit tout entière à de vifs remerciements; mais parmi les Membres qui la composent il en est que, pour être juste, je dois nommer comme ayant payé constamment de leur personne, comme n'ayant épargné ni temps ni peine pour amener un bon résultat final, et qui par là se sont donné des droits particuliers à la gratitude de tous leurs collègues; ce sont MM. Chandèze, Durand, aîné, Guenot, Lefèvre et Quenat. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, de son côté, le secrétariat de la Société a été, en cette circonstance, comme il l'est en bien d'autres, à la hauteur de la mission dont il était chargé, et que M. le Trésorier Moras a veillé avec sa féconde sollicitude aux intérêts de la caisse sociale dont il est, avec son digne adjoint, M. Lecocq-Dumesnil, le gardien fidèle et dévoué.

Quant au caractère général de l'Exposition de cette année, il ne diffère guère de celui que j'ai pu relever dans les Comptes rendus des Expositions précédentes, particulièrement de celle qui a été tenue en 1875: c'est toujours une heureuse abondance de plantes fleuries et remarquablement fleuries, qui témoigne hautement de l'excellente culture à laquelle elles ont été soumises; c'est aussi une grande variété de plantes de serre, les unes appartenant aux formes les plus nobles ou les plus étranges du règne végétal, les autres recherchées pour l'élégance de leur feuillage. Parmi les premières, je puis citer entre autres les Rosiers de MM. Levêque et Margottin, fils, les *Gloxinia* de M. Vallerand, les plantes herbacées de la maison Vilmorin-Andrieux, les *Rhododendron*, Azalées et *Kalmia* de MM. Croux et Moser, les *Pelargonium* de MM. Thibaut et Keteleër, les Azalées indiennes de MM. Boyer et Courtois, les Tulipes, Anémones et Renoncules de M. Thiébaut, etc.; parmi les dernières je rappellerai les Palmiers, *Dracæna*, Fougères de

MM. Savoye, Chantin, Rivière, les grandes collections de plantes grasses de M. Pfersdorff et celle de M. Butant, les *Caladium* de M. Bleu, les Marantées de M. Savoye, etc. Je signalerai pour en exprimer mes regrets l'absence complète d'Orchidées à l'Exposition de cette année; c'est encore là un triste effet de nos derniers désastres; mais en même temps je mentionnerai, comme ayant été accueillie par le Jury avec une vive satisfaction, la grande collection de Broméliacées qui avait été exposée par M. Touzet et qui, par sa richesse et le bon état des sujets dont elle était composée, dépassait tout ce que nous avions pu voir jusqu'à ce jour.

En somme, et sans entrer dans de plus grands détails, réservés pour la suite de ce Compte rendu qui ne peut fournir matière à une lecture en public, je ne crains pas de dire que l'Exposition de 1876 a été l'une des plus belles qu'il ait été donné à notre Société de tenir jusqu'à ce jour. Elle avait à lutter contre le redoutable souvenir de celle de 1875; la lutte étant difficile au point de vue de l'effet général, nos Exposants l'ont reportée du côté du nombre et du choix des plantes, et, à cet égard, on ne peut qu'applaudir à leurs heureux efforts. Si, comme on est fondé à le dire, les Expositions sont l'expression la plus exacte des progrès de l'art horticole, ils ont prouvé que cet art accomplit chaque jour parmi nous des progrès marqués, et que sa prospérité marche parallèlement à ses progrès. Après la dernière guerre, la moitié de la nef du Palais de l'Industrie a d'abord suffi pour nos Expositions générales; l'enceinte en a été ensuite occupée toute entière par elles, mais non sans qu'il y restât quelques parties assez faiblement partagées; aujourd'hui cette vaste surface est devenue à peine suffisante et la Commission organisatrice se voit forcée d'en répartir avec parcimonie l'espace disponible. Félicitons-nous de ce résultat presque inespéré, car c'est avant tout notre Société qui, par ses conseils, par ses exemples, par les stimulants qu'elle offre sans cesse à l'activité horticole a su contribuer à le produire et qui peut ainsi se flatter d'avoir favorisé par son utile concours le développement d'une branche importante de la richesse nationale.

Après avoir dépeint les circonstances sous l'empire desquelles a été organisée et tenue l'Exposition générale de 1876, et avoir

indiqué les résultats généraux qu'elle a donnés, la marche logique de ce Compte rendu m'amène à énumérer en détail les éléments variés qu'elle a réunis. Comme toujours je suivrai, dans cet exposé circonstancié, l'ordre déterminé par la liste officielle des récompenses attribuées par le Jury. Cet ordre, adopté depuis plusieurs années, est en harmonie avec les catégories dans lesquelles se rangent les végétaux cultivés dans les jardins et les produits qu'on en obtient.

A. Plantes nouvelles ou nouvellement introduites.

Plusieurs lots d'un grand intérêt viennent se ranger dans cette catégorie.

M. L. Jacob-Makoy, horticulteur bien connu, de Liége (Belgique), avait envoyé un lot, petit par l'espace qu'il occupait, mais grand par sa valeur réelle, qui comprenait neuf plantes ornementales dont l'introduction date seulement de 1875 ou de cette année même. C'étaient cinq *Maranta* importés du Brésil en 1875, diversement nuancés pour la plupart de brun et de vert clair, entre des nervures traduites à l'extérieur par tout autant de lignes blanchâtres, qui viendront ajouter agréablement à la diversité déja très-grande qu'offrent, dans nos serres, ces charmantes Monocotylédones. Ils portaient les noms de *Maranta Bachemiana*, *Lietzei*, *medio-picta*, *Massangeana*, *Oppenheimiana*. Une autre Monocotylédone, *Amaryllis Pirlotii*, obtenue de semis (1876), se faisait remarquer par ses feuilles ligulées, subspatulées, épaisses et marquées d'une bande médiane de couleur claire. Un *Pavonia Wioti*, arbuste brésilien (1875), à feuilles oblongues, pendantes, à fleurs axillaires, dressées, de couleur rouge. Le *Quercus Reichenbachii*, désigné trop vaguement comme d'Amérique (1875), à feuilles rouges, sinuées-pinnatifides, et une gracieuse Fougère japonaise (1875), le *Polystichum lepidocaulon*, complétaient ce lot de nouveautés, pour lequel M. L. Jacob-Makoy a reçu une médaille d'or.

La maison Vilmorin-Andrieux avait détaché des grandes collections de plantes herbacées fleuries dont elle avait orné l'Exposition, un petit lot de plantes herbacées ornementales nouvelles, pour lequel il lui a été attribué une médaille d'argent. Cette

récompense se confond avec plusieurs autres dans la médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce qui a été donnée à la maison Vilmorin-Andrieux pour l'ensemble de ses brillants apports. Dans celui dont il s'agit en ce moment on a particulièrement remarqué le *Linaria maroccana*, le *Campanula eximia*, le *Viola cornuta magnifica*, le *Fenzlia dianthiflora* à fleurs blanches, des variétés du *Silene pendula*, le *Phlox Drummondii* à grandes fleurs, etc.

M. Pfersdorff, horticulteur, avenue St-Ouen, aux Batignolles (Paris), grâce à qui les plantes grasses de toutes les catégories ont toujours été remarquablement représentées dans nos grandes Expositions parisiennes, avait formé, cette année, outre ses grandes collections de Cactées, d'Agaves, d'Euphorbes charnues, etc., dont il sera question dans la suite de ce Compte rendu, un petit lot spécial d'espèces mélangées, toutes nouvelles ou récemment introduites. On y voyait divers *Echeveria*, des *Aloe*, les *Echinocactus cylindraceus*, *Engelmanni* avec sa variété *albispinus*, le *Rochea Cooperi* et quelques autres. La nouveauté et l'intérêt de ces plantes ont déterminé le Jury à décerner à M. Pfersdorff une médaille de vermeil qui se confond avec plusieurs autres, presque toutes d'un ordre élevé, dans la première des deux médailles d'honneur dont la munificence de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce avait gratifié la Société. Pourquoi faut-il qu'un malheur imprévu ait empêché que cette haute récompense ne parvînt entre les mains de l'habile horticulteur qui l'avait loyalement conquise? C'est aujourd'hui sur sa tombe qu'elle doit être déposée !

M. L. Chatenay, horticulteur, rue des Rigoles, 29, à Belleville-Paris, qui fait des *Echeveria* l'une de ses spécialités, en avait réuni une vingtaine de ceux que recommandent spécialement leur nouveauté ou leur récente introduction. Il a obtenu pour ce lot une grande médaille d'argent.

Outre ces diverses nouveautés sur lesquelles le Jury a pu se prononcer, l'Exposition en renfermait encore deux apports d'un grand intérêt qu'un désintéressement des plus louables avait fait présenter hors concours. L'un sortait de la précieuse collection de végétaux ligneux de plein air que notre honorable Secrétaire-général, M. Alph. Lavallée a formée, sur son beau domaine de Segrez

(Seine-et-Oise), au prix d'efforts incessants, poursuivis depuis environ une quinzaine d'années. Il ne comprenait pas moins de 79 espèces ou variétés de Chênes (*Quercus*) originaires, les uns du Levant et de l'Asie orientale, les autres du Mexique. La rareté des Chênes dans les collections est assez grande pour qu'il fût difficile, même aux plus riches jardins botaniques, d'en fournir aujourd'hui une série comparable à celle qu'exposait M. Alph. Lavallée. Aussi le Jury, se voyant à regret dans l'impossibilité de proportionner cette fois la récompense au mérite, offre-t-il par mon organe à notre zélé Secrétaire-général ses vives félicitations et de chaleureux remerciements.

L'autre apport exposé dans des conditions semblables était dû à M. V. Lemoine, l'habile horticulteur de Nancy dont les cultures ont déjà fourni aux jardins un grand nombre de plantes justement recherchées. En consentant à prendre part aux travaux du Jury, M. V. Lemoine s'était mis généreusement dans l'impossibilité de recevoir une récompense. Son lot de nouveautés comprenait un *Pelargonium peltatum*, espèce vulgairement connue sous le nom impropre de Géranium-Lierre, dont les fleurs roses doubles font une variété des plus recommandables; son obtenteur le nommé Roi Albert; l'*Oxalis Ortgiesii*, espèce curieuse par ses feuilles à trois folioles cunéiformes, échancrées au sommet en angle rentrant, dont la couleur est un vert bronzé en dessus, un rouge foncé en dessous; enfin une dizaine de variétés nouvelles de Bégonias tubéreux, à fleurs simples dans les unes, doubles chez les autres, qui sont toutes des gains de cet Exposant. Ne pouvant faire plus, le Jury adresse à M. Lemoine de très-vifs remerciements et le félicite sur la beauté de ses introductions et de ses gains.

B. Plantes obtenues de semis.

Bien que la limite n'ait pas été toujours nettement tracée entre la catégorie précédente et celle dont il va être question maintenant on peut dire que, dans la première, c'est l'importation qui faisait le mérite spécial des plantes exposées, tandis que, dans celle-ci, c'est par leur obtention au moyen du semis qu'elles se recommandent.

1° *Plantes légumières.*

Il est assez rare de voir apparaître de nouvelles sortes de plantes potagères, et les Expositions horticoles ne brillent pas d'ordinaire sous ce rapport. Cependant M. Jos. Brun, jardinier-maraîcher à La Seyne, quartier St-Roch, près Toulon (Var), avait envoyé à celle de cette année un lot d'Artichauts qui lui a valu une médaille d'argent grand module, accordée par une Commission spéciale émanée du Jury. D'après les renseignements fournis par l'Exposant, c'est par le croisement des Artichauts Rouge de Provence, Blanc de Provence et Gros de Laon et à la suite de semis successifs qu'il a obtenu les plantes dont il a envoyé les produits. La récompense qui lui a été attribuée dit assez le mérite qui a été reconnu à ces produits.

2° *Plantes d'agrément.*

Parmi les plantes de cette catégorie qui figuraient en grand nombre à l'Exposition de cette année, six seulement ont été regardées par le Jury comme assez remarquables pour légitimer l'attribution de médailles dont voici l'énumération : une grande médaille d'argent a été donnée à M. Evrard, horticulteur à Caen (Calvados), rue Basse, 62, pour un *Pelargonium grandiflorum* à fleur double, couleur de chair. Deux médailles d'argent ont été accordées pour des *Pelargonium* grandiflores obtenus également de semis, mais à fleurs simples, à MM. Babin et Tochon, horticulteurs, rue Jean-Pigeon, à Charenton (Seine) et à M. François, rue des Gatines, à Montreuil (Seine), qui en exposait quatre variétés fleurissant pour la première fois. Ce même horticulteur a reçu encore une médaille de bronze pour un autre *Pelargonium grandiflorum* nommé par lui *Triomphe de Montreuil* que le Jury a regardé comme devant être une plante bonne pour le marché, et dont la fleur est belle, quoique mal faite encore. Deux autres médailles d'argent accordées à M. Moser, horticulteur à Versailles, pour un *Rhododendron*, à M. Boutreux, horticulteur à Montreuil, pour une série d'environ 40 Verveines obtenues de semis, enfin une médaille de bronze accordée à M. Havard, horticulteur, rue Auber, à Paris, pour un Acanthe

de semis qu'il nomme *Acanthus rigidus Tenieri* et qui se distingue par la fermeté du tissu de ses feuilles, complètent la série des récompenses qui ont été accordées à des semeurs de plantes ornementales. A cet égard, le nombre des insuccès a été notablement plus élevé; mais il n'y a nul sujet d'en être surpris si l'on songe que l'acquisition d'une variété suffisamment caractérisée et réellement digne de prendre place dans les jardins est bien plutôt l'exception que la règle en matière de semis.

C. Spécimens de belle culture (fleuris ou non).

Les plantes remarquables pour le développement plus qu'ordinaire auquel avait su les amener l'art du jardinier figuraient en grand nombre à l'Exposition à laquelle elles fournissaient l'un de ses principaux ornements. A côté de l'entrée se trouvaient cinq Palmiers, savoir 4 *Areca lutescens* et un *Corypha australis*, envoyés par M. Lebatteux, du Mans (Sarthe), assez beaux pour avoir valu à cet horticulteur une médaille de vermeil. Au milieu des pelouses entourées par les plates-bandes étaient placés six très-forts Chrysanthèmes Comtesse de Chambord, dressés en petits arbres et abondamment fleuris. Pour les deux plus forts, dont les dimensions et la régularité étaient fort remarquables, M. François, de Montreuil (Seine), a obtenu une grande médaille d'argent, tandis que pour les autres, M. Jarlot, jardinier au château de Bagatelle, à Neuilly (Seine) et M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux (Seine), ont reçu chacun une médaille d'argent. Trois autres grandes médailles d'argent ont été obtenues par M. René, horticulteur à Caen (Calvados), pour un très-bel *Yucca gloriosa variegata* dont les feuilles étaient nettement rubanées de blanc; par M. Courtois, horticulteur à Saint-Denis (Seine), pour des Azalées indiennes en très-forts individus de variétés parfois médiocrement choisies, tous en bon état de végétation, mais quelques-uns peu abondamment fleuris; par M. Vincey, horticulteur, rue de Reuilly, à Paris, pour deux beaux *Agave americana*. Enfin quatre médailles d'argent ont été encore accordées : à M. Savoye, horticulteur, rue de Fontarabie, à Charonne (Paris), pour quelques plantes de serre exposées spécialement en raison de leur bonne culture, notamment un *Syagrus majestica*, un *Medinilla*

magnifica, un *Passiflora quadrangularis* panaché, un *Cyperus laxus;* cette récompense se confond, pour cet exposant, avec plusieurs autres d'un ordre élevé, dans le premier des deux objets d'art que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait daigné donner à la Société, et qui sont de beaux vases de porcelaine de Sèvres; à M. Geiswiller, jardinier chez Mme Panhord, à Grignon (Seine-et-Oise), pour trois belles Fougères arborescentes, *Alsophila australis, Cyathea dealbata, C. edulis*; à M. Chaté (E.), horticulteur, rue Sibuet, à Paris, pour un groupe des curieux *Eryngium* qui ont un feuillage de Broméliacées; enfin à M. Chantin, horticulteur, route de Châtillon, à Paris, pour un gros et beau *Rhododendron* remarquablement fleuri. M. Chantin ayant reçu le second des objets d'art donnés à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, cette haute récompense représente pour lui la médaille dont il s'agit en ce moment et celles d'un ordre beaucoup plus élevé que lui a values la part importante qu'il a prise à l'Exposition de cette année.

D. Légumes variés de la saison.

La culture potagère faisait bonne figure à l'Exposition de cette année où elle avait fourni la matière de lots d'ensemble et de lots spéciaux. Parmi les premiers, les deux plus complets étaient celui qu'exposait M. Millet, fils, de Bourg-la-Reine, et celui qu'avait apporté M. Boudrant, jeune, rue Pierre-Lescot, 10, à Paris; l'un et l'autre ont valu à ces exposants une médaille d'or. Le premier comprenait des Haricots verts à côté de pieds cultivés en pots, des Fraises Quatre-saisons et à gros fruit, de beaux Melons et Concombres, plusieurs sortes de Pommes de terre et même des Raisins Chasselas; le dernier était composé de plusieurs beaux Choux-fleurs, de deux belles bottes d'Asperges, de deux gros Melons Cantaloups, de Champignons, etc. M. Dagneau, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne (Seine), avait réuni des produits potagers plus variés, mais moins beaux de développement, savoir : quatorze sortes de Pommes de terre, des Choux fleurs, des Asperges, deux Melons, des Concombres, des Salades, etc.; il a reçu une grande médaille d'argent.

Quant aux lots spéciaux, les plus nombreux étaient, comme de coutume, ceux d'Asperges, et aussi comme de coutume, celui que le Jury a classé le premier sans comparaison appartenait à M. Lhérault (L.), d'Argenteuil, à qui il a valu une médaille d'or. On y voyait cinq bottes d'Asperges d'une telle grosseur qu'il semble que ce soit là le terme supérieur auquel il soit possible et peut-être désirable d'arriver, ainsi que des pieds montés de cette plante et des Fraisiers à gros fruit cultivés en pots. A un rang notablement inférieur ont été classés trois autres lots pour chacun desquels a été donnée une médaille d'argent et qui prouvaient que, pour la culture de l'Asperge, les habiles cultivateurs d'Argenteuil ont aujourd'hui, hors de cette localité justement renommée, de sérieux concurrents. En effet, si l'un des exposants de ces lots était M. Girardin, d'Argenteuil, les deux autres étaient M. Maugest, de Rueil (Seine-et-Oise), et M. Duchet, jardinier au château de Bellevue par Meaulne (Allier). Huit Asperges mises à part dans le lot de ce dernier ne pesaient pas moins de 2 kilogrammes, ce qui donne 250 grammes pour chacune.

Un autre lot spécial fort remarquable consistait en 50 Fraisiers variés très-bien cultivés en pots et chargés de fruits qu'exposait M. Lapierre, horticulteur, rue de Fontenay, à Montrouge-Paris, pour lesquels il lui a été décerné une grande médaille d'argent; enfin M. Hayaux du Tilly, propriétaire à Gonesse, avait mis encore cette année sous les yeux du public un très-beau spécimen du Cresson qui forme, dans cette localité, l'objet de cultures importantes. Il a eu l'honneur d'un rappel de la grande médaille d'argent qui lui avait été décernée, à l'Exposition de 1875, pour un objet semblable.

A cette énumération il est juste de joindre l'indication d'un joli lot de Batates pour lequel une médaille de bronze a été donnée par le Jury à M. Fontaine, cultivateur algérien.

E. Fruits forcés ou conservés.

Les fruits tant forcés que conservés n'abondaient pas à l'Exposition de cette année, en raison surtout de l'époque à laquelle elle a été tenue; les derniers se réduisaient à peu près à trois cor-

beilles de Pommes et Poires pour lesquelles Mlles Deternes, de Baneux (Seine), ont eu une médaille de bronze; quant aux premiers, ils consistaient en Raisins, la plupart sur pied, exposés par M. de Saint-Léger, amateur, à Vernouillet par Triel (Seine-et-Oise), et par M. Rose Charmeux, le viticulteur justement renommé de Thomery (Seine-et-Marne). Classés au même rang par le Jury, ces deux exposants ont reçu chacun une médaille d'or. Le lot de M. de Saint-Léger se composait de 39 pieds de Vigne cultivés en pots et obtenus de boutures courtes à un seul œil. Ces plantes tenues basses portaient de très-beaux fruits; elles appartenaient aux variétés Chasselas blanc et violet, Frankenthal, Boudalès, etc.; quant au lot de M. Rose Charmeux, il comprenait neuf pieds en pots de Chasselas et de Frankenthal, avec de très-beaux Chasselas conservés à râfle fraîche, auxquels étaient joints deux Cerisiers en pots et portant leurs fruits.

Les cultures fruitières des contrées plus chaudes que l'Europe étaient réprésentées par deux lots qui ont valu à M. Hédiard, négociant en fruits exotiques, rue Notre-Dame de Lorette, à Paris, une grande médaille d'argent; à M. Nicolas, cultivateur à Mondovi (Algérie), une médaille de bronze. Le premier de ces Exposants avait formé une collection très-variée des fruits de nos colonies auxquels il avait joint quelques produits légumiers de la même provenance; le dernier avait envoyé des Oranges et des Citrons.

En ajoutant que M. Chappellier, avenue Daumesnil, 28, à Paris, a obtenu une médaille d'argent pour ses arbres fruitiers en pots dressés sous la forme de rubans spiraux, j'aurai complété le relevé des récompenses qui ont été accordées pour l'arboriculture fruitière, à l'Exposition du Palais de l'Industrie.

F. Plantes d'agrément de serre chaude.

Dans la longue série des plantes d'agrément les nécessités culturales déterminent une division naturelle en trois catégories : les espèces qui, en raison de leur origine intertropicale ou subtropicale, doivent être tenues en serre chaude, au moins pendant une grande partie de l'année, celles auxquelles suffit l'abri d'une orangerie pendant l'hiver, enfin celles qui supportent les gelées de nos contrées, tout au plus avec un léger abri local pendant

l'hiver, et que par suite on plante à demeure en pleine terre. Ces trois catégories ont fourni chacune un contingent considérable à l'Exposition dernière, et les médailles dont elles ont déterminé l'attribution ont été en nombres fort peu dissemblables: 21 pour la première, 24 pour la seconde, 23 pour la troisième. D'un autre côté, l'égalité a été complète entre la première et la troisième au point de vue des médailles d'honneur, dont quatre se rattachent à chacune d'elles, tandis qu'une seule appartient à la seconde.

Relativement aux cultures de serre chaude, M. Savoye et M. Chantin se sont élevés au premier rang et ont reçu comme récompense, pour leurs nombreux et magnifiques apports, les deux beaux vases sortis de la manufacture nationale de Sèvres, que la Société devait à la protection éclairée de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; immédiatement après eux ont été classés M. Vallerand, horticulteur à Bois-Colombes (Seine), à qui a été décernée la médaille d'honneur de la ville de Paris, et M. Touzet, horticulteur, rue St-Lazare, 92, à Paris, qui a obtenu la médaille d'honneur des Dames patronnesses.

L'exposition de M. Savoye était l'une des plus belles qu'on puisse attendre de l'horticulteur le mieux pourvu de plantes belles, rares et bien cultivées. C'était un énorme total subdivisé en dix lots dont il suffit d'indiquer en quelques mots la nature pour donner une idée de la richesse de l'ensemble: un lot de Palmiers parmi lesquels je citerai le *Ptychosperma Alexandræ*, le *Kentia Balmoreana*, le *Corypha filifera*, *Sabal Adansonii*, *Brahea dulcis*, *Phœnix tenuis*, divers *Chamærops*, *Gebanga*, etc., le *Carludovica binervia*, etc., a été jugé digne d'une médaille d'or; une collection de 115 plantes maculées et panachées de serre chaude, dont plusieurs d'introduction récente, réunies à une serre d'appartement garnie de *Sonerila*, des *Bertolonia Van Houttei*, *marmorata*, *punctatissima*, du *Nepenthes Sedeni*, etc., lui a fait donner une autre médaille d'or; trois médailles de vermeil lui ont été ensuite décernées 1° pour une collection de plantes variées, remarquables aux points de vue du choix et de la culture; 2° pour une magnifique série de Fougères en parfait état, parmi lesquelles je puis citer au hasard les *Adiantum amabile*, *Farleyense*, *decorum*, *formosum*, *fulvum*, *chilense*, etc., le *Todea pellucida*, des *Gymnogramma*,

l'*Acrostichum alcicorne*, le *Cyrtomium falcatum*, le *Lomaria cycadæfolia*, etc., etc.; 3° pour la réunion de presque toutes les espèces et variétés de *Maranta* qui se sont tant multipliées dans les serres, depuis quelques années, et dont le feuillage avait une fraîcheur irréprochable; enfin trois grandes médailles d'argent lui ont été encore accordées pour un beau lot de *Dracæna*, la plupart à feuilles colorées ou panachées; pour un bon choix des *Croton* les plus élégants et les plus nouveaux, au nombre de 27; pour une série de plantes spécialement propres à la culture dans les appartements, choisies parmi les Palmiers, les *Dracœna*, les *Aralia*, les Fougères, etc. On peut voir qu'en plaçant M. Savoye au premier rang et en lui attribuant le premier prix de l'Exposition, que représentait le premier des deux vases de Sèvres donnés par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le Jury n'a fait que lui rendre rigoureusement justice.

Classé immédiatement après, et recevant le second des objets d'art dont disposait le Jury, M. Chantin avait une Exposition moins variée, mais, par compensation, plus recommandable au point de vue de la force des plantes. A lui seul, il avait composé le grand massif qui occupait le centre de la nef du Palais et l'un de ceux qui en ornaient les deux extrémités. Le premier était essentiellement formé de Palmiers presque tous déjà forts, tels que de magnifiques Lataniers, le *Pritchardia*, le *Ceroxylon niveum*, un *Phœnix* encore sans nom, le *Wallichia porphyrocarpa*, le *Ptychosperma Alexandræ*, plusieurs espèces d'*Areca*, d'*Attalea*, de *Chamærops*, de *Seaforthia*, de *Cocos*, etc.; le second avait pour élément principal de belles Fougères arborescentes, telles que les *Cyathea dealbata* et *Burkei*, des *Alsophila* dont le stipe s'élevait à trois mètres, un très-beau *Balantium antarcticum*, un *Cibotium princeps*, sans stipe apparent, mais ayant une magnifique touffe de feuilles gigantesques, longuement hérissées et blanchâtres, et il était complété, par diverses Cycadées et de beaux Palmiers. Il importe d'ajouter que, non content d'avoir été l'un des horticulteurs qui ont le plus ajouté à la richesse de l'Exposition proprement dite, du 29 mai au 1er juin, M. Chantin a fourni généreusement une grande partie des végétaux d'ornement au moyen desquels la Société a pu entretenir le jardin formé dans la nef du

Palais de l'Industrie, pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts qui avait lieu, en mai et juin, dans la même enceinte.

M. Vallerand a su ajouter encore à ses succès antérieurs, grâce à ses *Gloxinia* plus frais, plus variés, plus ravissants que jamais, et, quant à M. Touzet, il nous a montré ce que nous n'avions encore jamais vu à nos Expositions, une très-nombreuse et très-variée collection de Broméliacées parfaitement cultivées et, chose rare dans les Expositions horticoles, il faut bien l'avouer, toutes nommées avec soin, correctement, même avec l'indication des synonymes. Nous avons revu là le curieux *Bromelia agavefolia* en compagnie de nombreuses espèces de *Vriesea*, *Billbergia*, *Nidularium*, *Æchmea*, *Tillandsia*, le singulier *Pitcairnia tabulæformis*, le *Dyckia princeps* Lem., l'*Ortgiesia palliolata* Ed. Mor. les *Ananassa Porteana* et *sativa variegata*, etc., etc. On ne saurait trop encourager M. Touzet à persévérer dans la voie où il est entré d'une manière si brillante. Puisse-t-il parvenir ainsi à inspirer à nos amateurs le goût des Broméliacées qui, au moment présent, sont aussi peu cultivées que dignes de l'être!

Les plantes de serre avaient encore fourni la matière de quelques autres lots mêlés et de diverses collections spéciales.

Parmi les premiers, les plus importants venaient de la succursale du Hamma, établie à Bourg-la-Reine (Seine) sous l'habile direction de M. A. Rivière, et de l'établissement horticole de M. Chantrier, à Mortefontaine près la Chapelle-en-Serval (Oise). Pour l'un et l'autre, le Jury a décerné une médaille d'or. Le premier de ces deux lots consistait essentiellement en Palmiers et Fougères arborescentes. A son mérite intrinsèque, il joignait celui d'avoir fourni, dès le 1er mai, l'un de ses principaux ornements au jardin établi dans le Palais de l'Industrie en vue de l'Exposition des Beaux-Arts, jardin dont l'entretien et l'ornementation étaient à la charge de la Société centrale d'Horticulture. Quant à l'apport de M. Chantrier, il était plus varié de composition et comprenait, entre autres plantes, des Aroïdées, divers *Croton*, le *Nepenthes Downiana*, etc. Enfin une collection peu étendue de plantes mêlées, parmi lesquelles on voyait surtout des Aroïdées, avait été exposée par M. Duteil, horticulteur, rue Borghèse, dans le

parc de Neuilly (Seine), à qui a été accordée une grande médaille d'argent.

La plus remarquable à tous les points de vue entre les collections de plantes limitées à un genre ou au plus à une famille était certainement celle qu'avait exposée M. Bleu et qui se composait de ces ravissants *Caladium*, à feuilles maculées, dont plus que tout autre il a su créer un nombre considérable de variétés plus belles les unes que les autres. Outre le lot d'ensemble qui représentait sa collection actuelle, il avait encore à l'Exposition quatre de ces plantes qu'il vient d'obtenir de semis. Pour ces deux lots réunis, le Jury lui a décerné une médaille d'or. Deux autres apports de *Caladium* figuraient aussi dans le jardin du Palais de l'Industrie : le plus important des deux était dû à M. Geiswiller à qui il a fait attribuer une grande médaille d'argent.

Les Bégonias issus du *B. Rex* et des espèces voisines ne manquaient pas à l'Exposition; cependant le Jury n'en a distingué d'une manière particulière qu'une seule collection dont il a surtout apprécié la bonne culture, et pour laquelle il a donné une grande médaille d'argent à M. Alexandre (Jules), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), pavé de Sceaux.

Une médaille du même ordre a été décernée par lui à M. Leclère (Louis), horticulteur à Montmorency (Seine-et-Oise), pour une collection de *Maranta* bien composée, dans laquelle on remarquait quelques pieds d'une force peu commune. Le même horticulteur avait exposé encore un lot de *Croton* convenablement cultivés, mais qui a été jugé composé surtout de variétés vieilles dans les jardins, et pour lequel il a obtenu une médaille d'argent, ainsi qu'une collection de Gloxinias dans laquelle la richesse de la végétation l'emportait trop sur l'abondance de la floraison, et qui ne lui a valu qu'une médaille de bronze. Enfin une médaille de bronze a été donnée à M. Normand, horticulteur à Bagneux (Seine), pour une collection de *Coleus* qui a été regardée comme composée de celles de ces charmantes plantes qu'on rencontre aujourd'hui dans tous les jardins.

G. Plantes d'agrément de serre tempérée.

Les plus curieuses, sinon toujours les plus belles d'entre les

plantes fort diverses que comprend cette catégorie, sont certainement celles de familles diverses que l'épaisseur de leurs tissus et l'abondance des sucs dont ils sont gorgés font désigner sous la dénomination commune de plantes grasses. Elles étaient réunies en grand nombre et avec une remarquable diversité à l'Exposition de cette année. Un Exposant dont l'horticulture déplore, comme je l'ai déjà dit, la perte récente, M. Pfersdorff en avait réuni la série complète dans quatre lots différents composés d'individus pour la plupart très-beaux. Les plus importants de ces lots étaient formés, l'un de Cactées en nombre considérable, des espèces les plus belles ou les plus rares, en pieds souvent exceptionnels de développement, l'autre d'*Aloe*, *Agave* et *Dasylirion*, qui ne le cédaient aux Cactées ni pour le choix ni pour la beauté des exemplaires. Deux médailles d'or ont été données pour ces deux précieuses collections. Les Euphorbes charnues et cactoïdes avaient fourni les éléments d'un troisième lot dans lequel on en comptait 27 pieds presque tous très-forts, et qui a motivé l'attribution d'une grande médaille d'argent; enfin la série se complétait par un lot moins nombreux qui, sous la désignation générale de plantes grasses diverses, réunissait des *Echeveria*, *Sempervivum*, *Kleinia* et autres genres non compris dans les collections précédentes; une médaille de bronze a été accordée pour ces plantes. Enfin une médaille d'argent a été donnée au même horticulteur pour une présentation intéressante, composée de quelques larges caisses destinées à montrer de quelle manière il opérait la multiplication en grand des *Sempervivum, Crassula, Sedum* et autres plantes analogues. Ces cinq récompenses réunies à la médaille de vermeil qu'il avait méritée, comme on l'a déjà vu, pour une série de plantes grasses récemment introduites, ont été remplacées par la première des médailles d'honneur données par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, que malheureusement M. Pfersdorff n'a pu recevoir.

Mais quelque riches que fussent les apports de plantes grasses de M. Pfersdorff, ils n'étaient pas les seuls que l'on vît à l'Exposition de cette année. En effet, M. Chatenay y avait fait figurer une collection aussi nombreuse que variée d'*Echeveria* pour laquelle il a obtenu une médaille de vermeil, ainsi qu'une d'*Agave* et *Aloe*,

bien composée, mais formée de pieds médiocrement forts, qui lui a valu une grande médaille d'argent. D'un autre côté, M. Butant, horticulteur, chemin du Pot-au-Lait, à la Maison Blanche (Seine), avait exposé une jolie collection de Cactées, riche et variée, mais formée de pieds moyens ou petits, pour laquelle il lui a été donné une médaille d'argent.

C'est principalement la bizarrerie de la forme qui distingue les plantes grasses, bien qu'un grand nombre d'entre elles se recommandent aussi pour l'ampleur peu commune de leurs fleurs; mais c'est essentiellement par leur élégance et par leur abondante floraison que se distinguent en général les autres végétaux de serre tempérée. Parmi ceux-ci il serait difficile de décider quel est le genre qui mérite la préférence; mais on peut dire que les *Pelargonium* de toute sorte occupent toujours une place des plus distinguées dans les jardins comme dans les Expositions. Ils figuraient en grand nombre, cette année, dans le Palais de l'Industrie, où l'on n'en comptait pas moins de neuf collections, dont quatre de grandiflores et cinq de *Pelargonium zonale-inquinans*, vulgairement et improprement appelés Géraniums par les jardiniers.

Pour les *Pelargonium* à grande fleur, le classement opéré par le Jury a placé : en première ligne avec une médaille de vermeil pour récompense, MM. Thibaut et Keteleër, horticulteurs à Sceaux (Seine), dont la collection était formée de variétés bien choisies, convenablement distinctes et en bon état de floraison; en seconde ligne M. François, qui a obtenu une grande médaille d'argent; enfin en troisième ligne *ex æquo*, M. Chaté (E.) et M. Clouet, horticulteur, rue de Lagny, à Montreuil (Seine), dont les plantes se recommandaient plus pour la culture que pour le choix. Ces deux derniers Exposants ont reçu chacun une médaille d'argent.

Ce sont encore MM. Thibaut et Keteleër qui ont occupé le premier rang et obtenu la plus haute récompense, consistant en une médaille de vermeil, pour les *Pelargonium zonale-inquinans*. Leur lot était considérable, bien cultivé et parfaitement fleuri. Après eux et au même niveau, déterminé par une grande médaille d'argent, ont été classées les collections de M. Poirier, avenue

d'Italie, 48, à Paris, et de M. Boutreux fils, de Montreuil, qui ont été jugées équivalentes en mérite; enfin une médaille d'argent a été attribuée *ex æquo* à M. Dagneau et à M. Chaté (E).

La fin du mois de mai est une époque de l'année déjà bien avancée pour les Azalées indiennes; cependant on en voyait à l'Exposition deux nombreuses séries provenant des cultures de M. Boyer, horticulteur à Gambais, près Houdan (Seine-et-Oise), et de M. Boutreux. Les plantes exposées par le premier étaient un peu moins nombreuses, mais plus fortes, non répétées, et la culture en a été jugée très-bonne; elles lui ont valu une médaille de vermeil; celles du second, au nombre de 90, étaient petites, bien fleuries néanmoins; mais la même variété y était souvent représentée par plusieurs pieds, ce qui ajoutait uniquement à l'effet ornemental du groupe; classé second pour ces motifs, M. Boutreux a reçu une médaille d'argent.

Deux grands et beaux lots de Calcéolaires herbacées étaient fort remarqués du public. Les mérites en ont été reconnus équivalents et une grande médaille d'argent a été accordée pour chacun des deux. L'un, exposé par la maison Vilmorin-Andrieux, était nombreux, formé de plantes très-bien cultivées, à fleurs très-larges mais presque toujours de tons clairs; l'autre, exposé par M. Roy (Cyrille), avenue Circulaire à Bellevue (Seine-et-Oise), était un peu inférieur pour le nombre des plantes, un peu aussi pour la grandeur des fleurs, mais les coloris s'y montraient plus variés, surtout dans les tons foncés ; cette diversité plus grande a paru au Jury établir une compensation suffisante.

La saison était aussi bien avancée pour les Cinéraires; cependant M. Robert en avait exposé une collection encore bien fleurie pour laquelle il a reçu une médaille d'argent. C'est pour un motif contraire que les Fuchsias étaient fort peu abondants à l'Exposition ; on n'y en voyait en effet qu'une seule collection formée de pieds tout jeunes, apportée par M. Sourieau, horticulteur, avenue de Châtillon, à qui elle a valu une médaille d'argent.

Enfin, pour clore cette série, il ne me reste à mentionner qu'une grande corbeille en forme de monticule surbaissé, mesurant environ trois mètres de largeur, sur laquelle des plantes naines très-serrées, et contrastant vivement entre elles pour la couleur, for-

maient des dessins réguliers d'un effet gracieux bien que peut-être un peu bizarre. Elle avait été dessinée et plantée par M. Paintèche, à qui le Jury a décerné, pour cet objet, une médaille d'argent.

H. PLANTES D'AGRÉMENT DE PLEIN AIR.

§ 1. *Arbrisseaux fleurissants.*

Les végétaux d'agrément qui supportent le plein air dans nos climats déjà un peu rigoureux, ont toujours fourni et fourniront toujours, quoi qu'il arrive, les éléments les plus importants pour la création et la décoration des jardins. Ils offrent d'ailleurs une si grande variété de formes et la plupart d'entre eux fleurissent avec une telle profusion que, n'eussent-ils pas pour eux l'avantage d'être presque toujours aussi faciles à cultiver qu'à multiplier, ils justifieraient encore la prédilection qu'ont pour eux tous les amateurs de plantes. Leur série est assez nombreuse pour qu'il soit bon de la subdiviser, et la division qui se présente naturellement est celle qui consiste à en séparer les espèces ligneuses de celles qui sont herbacées, soit annuelles, soit vivaces.

Les genres et familles de végétaux ligneux de pleine terre ne peuvent être représentés que partiellement dans une Exposition où l'espace est parcimonieusement mesuré, où d'ailleurs, comme dans le Palais de l'Industrie, il n'est permis d'admettre que ceux qui atteignent au plus deux ou trois mètres de hauteur; aussi sont-ils réduits à quelques genres d'arbrisseaux qui heureusement sont les plus brillants de tous.

Parmi ceux-ci et à leur tête, par ordre de mérite, se trouvent les Rosiers dont la fleur a été de tout temps et d'un commun accord proclamée la Reine des fleurs. Le sol et le climat de la France conviennent à merveille à ces brillants arbustes et nos cultivateurs rosiéristes, nos semeurs spéciaux sont en possession d'en fournir le monde entier.

L'Exposition de cette année pouvait donner une juste idée de l'état prospère de cette culture dans notre pays. En effet, deux lots aussi remarquables pour le nombre que pour la beauté des sujets qu'ils comprenaient, y représentaient tout ce qu'elle a produit jusqu'à ce jour de plus parfait. Le nombre considérable des pieds et leur parfait état de culture, le choix des variétés et la floraison

étaient si analogues de part et d'autre que le Jury, dont quelques Membres étaient des spécialistes consommés, a hésité longtemps avant d'accorder une légère préférence à l'un des deux ; il a finalement placé celui qu'exposaient MM. Lévêque et fils, horticulteurs, rue du Liégat, à Ivry (Seine), avant celui qu'avait apporté M. Margottin, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), mais à une si faible distance que, pour l'un et l'autre, il a decerné deux médailles d'honneur : à MM. Levêque celle que la Société décerne annuellement en souvenir de son regretté Président, M. le maréchal Vaillant, à M. Margottin, fils, l'une de celles que la Société donne en son propre nom. La collection de MM. Levêque était formée presque entièrement de Rosiers à haute tige qui n'étaient pas arrivés encore à leur complète floraison, mais dont les variétés ont été jugées très-bien choisies; celle de M. Margottin, fils, comprenait trois rangs de pieds à tige et, sur le devant, un rang de pieds en buisson; ces arbustes étaient généralement forts, la culture en a semblé très-bonne et la floraison bien arrivée, selon l'expression usitée. C'est donc surtout au point de vue de sa bonne composition que la prééminence a été accordée à la première, tandis que parmi les mérites de la seconde, c'est la culture qui a été plus particulièrement remarquée.

Après les Rosiers il serait difficile de trouver des arbustes plus recommandables pour leurs fleurs, généralement aussi pour leur feuillage que les diverses Rhodoracées qui forment les genres *Rhododendron*, *Azalea* et *Kalmia*. Grâce à MM. Croux, horticulteurs, vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine), et à M. Moser, de Versailles, l'Exposition de cette année était riche en arbustes de ces trois genres. MM. Croux et fils avaient en effet exposé une énorme collection de *Rhododendron* en bonnes et fortes plantes bien fleuries, quoique les circonstances météorologiques eussent été des plus défavorables jusqu'au milieu du mois de mai. Pour cette collection de tous points remarquable, le Jury leur a décerné une médaille d'or. Ils y avaient joint un lot d'Azalées de plein air, charmants arbrisseaux dont malheureusement la culture est trop négligée aujourd'hui ; la floraison n'en était pas des plus abondantes ; néanmoins, en raison de l'importance réelle de ce lot et pour encourager à la culture de ces Azalées, une médaille de ver-

meil a été donnée comme récompense à MM. Croux. Dans sa séance de révision, le Jury a réuni ces deux récompenses et a décerné à ces Exposants la médaille d'honneur dont M. le Préfet de la Seine avait bien voulu faire don à la Société.

Quant à M. Moser, il exposait un groupe nombreux de *Kalmia* auxquels on ne pouvait reprocher que leur peu de diversité, et d'Azalées à feuilles tombantes, bien fleuries, qui rentraient toutes dans les variétés de l'*Azalea pontica*. Il a reçu pour cet ensemble une médaille de vermeil.

La série des arbustes d'agrément se complétait par un charmant lot formé de 50 variétés bien choisies de Clématites à grandes fleurs issues des *Cl. lanuginosa*, *Sophia*, etc., qu'exposaient M. Roy et Cie, horticulteurs, avenue d'Italie, 156, à Paris. Plusieurs de ces belles plantes étaient très-bien fleuries. Une médaille de vermeil a été décernée à M. Roy.

§ 2. *Plantes herbacées, annuelles et vivaces.*

Dans nos Expositions parisiennes, la palme appartient toujours, pour cette importante et nombreuse catégorie de plantes ornementales, à la maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, qui ont su en porter la culture à son plus haut développement. Cette année, ces Exposants ne sont restés au-dessous de leurs succès antérieurs, ni pour le nombre, ni pour la variété, ni pour la splendide floraison de leurs plantes, et c'est sans hésitation que le Jury leur a accordé la seconde des médailles d'honneur que la Société devait à la protection généreuse de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. Leur immense apport avait été divisé par eux en cinq collections distinctes dont celle à laquelle ils donnaient la qualification générale de Plantes herbacées fleuries, et à laquelle le Jury avait attaché d'abord une médaille d'or, aurait suffi pour justifier l'attribution de la médaille d'honneur. Les quatre autres, beaucoup moins considérables, consistaient en un groupe de *Mimulus* comprenant les jolies variétés qui leur sont dues en grande partie, et en un charmant lot de *Tropæolum* variés. Une médaille d'argent leur a été donnée pour le premier et une de bronze pour le second. J'ai eu

déjà occasion de parler de leur belle collection de Calcéolaires et de leur lot de plantes herbacées nouvelles.

Les autres Exposants, dans la même catégorie, avaient apporté des collections spéciales limitées à un ou deux genres, même aux variétés horticoles d'une seule et unique espèce, à l'exception toutefois de M. Telotte, herboriste, rue Pascal, à Paris, qui avait placé au Palais de l'Industrie une bonne collection de plantes médicinales de plein air pour laquelle il a reçu une médaille d'argent.

Les Pétunias avaient deux représentants à l'Exposition. M. Bereau, jardinier chez M. Rando de Lucenay, à Vaucresson par Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), en avait formé un beau groupe dont les sujets bien cultivés étaient pour la plupart à fleurs simples, tandis que M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), montrait la collection dont il s'occupe spécialement depuis plusieurs années et dans laquelle dominaient les bonnes variétés à fleurs doubles. Jugeant ces deux collections équivalentes, quoique à des points de vue différents, le Jury a donné à chacun des deux exposants une grande médaille d'argent, en en motivant l'attribution, pour M. Bereau, sur la supériorité des variétés à fleurs simples, pour M. Tabar sur celle des variétés à fleurs doubles.

Les plantes à oignons et à tubercules ne paraissent que bien rarement et pas toujours encore avec éclat à nos Expositions ; il faut donc savoir gré à M. Thiébaut, marchand-horticulteur, place de la Madeleine, et à M. Delahaye, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, de nous avoir prouvé que la culture n'en est pas aussi négligée qu'on pourrait le croire d'après leur absence presque constante dans ces grandes assises de l'horticulture. Malgré la saison avancée, M. Thiébaut avait formé trois groupes distincts et nombreux de fleurs coupées, un premier de Tulipes tardives et à fleurs simples, les unes à fond blanc, les autres à fond jaune, un second de Tulipes doubles, un troisième d'Anémones et Renoncules en nombreuses variétés ; il a reçu pour ces trois collections réunies une médaille d'or. M. Delahaye avait, d'un côté, une jolie série de fleurs de Renoncules semi-doubles, en charmantes variétés, pour lesquelles il lui a été décerné une médaille de vermeil, et d'un autre côté, il avait composé un gracieux massif avec

des Muscari monstrueux, des *Scilla peruviana* du type à fleurs bleues et de la variété à fleurs blanches, en y joignant le curieux *Ixia viridiflora;* ce massif lui a valu une grande médaille d'argent.

La plante le plus abondamment représentée à l'Exposition était la Pensée, qui s'y montrait avec les importantes améliorations qu'elle a subies dans ces dernières années. On y en comptait six collections assez belles en général pour que quatre sur ce nombre aient amené le Jury a décerner des récompenses. Celle qui a été classée au premier rang n'était pas la plus nombreuse, mais elle était remarquable entre toutes pour la beauté, l'ampleur, et la netteté du coloris des fleurs; elle a valu à M. Cassier, horticulteur, rue du Mont-Valérien, à Suresnes (Seine), une grande médaille d'argent. Classée au second rang, quoique supérieure par le nombre, mais un peu moins remarquable quant à la beauté des fleurs, celle qu'exposait M. Falaise, horticulteur, route du Vieux-Pont de Sèvres, à Billancourt (Seine), lui a fait décerner une médaille d'argent; enfin au troisième rang sont venues celles de M. Binet, horticulteur, avenue Jacqueminot, à Meudon (Seine-et-Oise), et de M. Trimardeau, horticulteur, route de Fontainebleau, à Gentilly (Seine).

Une plante dont l'amélioration s'est opérée dans ces dernières années avec une rapidité surprenante est le Pyrèthre, qualifié habituellement de rose, bien que, dans les nombreuses variétés qui le représentent aujourd'hui dans les jardins, se trouve un mélange des *Pyrethrum roseum* et *carneum*. M. Yvon, horticulteur, route de Châtillon, à Paris, en exposait un lot considérable dans lequel les capitules bien doubles offraient des nuances très-variées, du blanc au rose et au pourpre, même avec mélange de tons jaunâtres, et dont les plantes, par leur forme tassée et fournie, attestaient une bonne culture. Il a reçu pour ce lot une grande médaille d'argent.

A ce lot peut être rattachée, bien que tenant peu à l'horticulture d'agrément, l'exposition faite par M. Willemot, rue Vieille-du-Temple, à Paris, de pieds fleuris du Pyrèthre roide et de la poudre obtenue par la dessiccation des fleurs de cette plante, ainsi que des appareils destinés à la répandre comme insecticide. Cet

Exposant a reçu, pour ces divers objets, une médaille d'argent.

Malgré la diversité et l'élégance de leurs fleurs, les *Iris* brillent peu en général dans les Expositions. Il est en effet difficile de les y apporter en pieds et, une fois coupées, leurs fleurs ne tardent pas à se flétrir. C'est là sans doute le motif pour lequel il n'existe guère en France de collections vraiment riches de ces plantes, et pour lequel aussi M. Ch. Verdier, horticulteur, rue Baudricourt, à Paris, et M. Havard, qui en avaient exposé des fleurs coupées, n'ont obtenu chacun qu'une médaille de bronze.

Tout le monde connaît à Paris le beau Réséda de M. Vyeaux-Duvaux, horticulteur, rue Mongalet. Un groupe de pieds en pots, aussi remarquables pour la vigueur de la végétation que pour la beauté des inflorescences, a valu à cet horticulteur une médaille d'argent.

Enfin la série des plantes herbacées ornementales qui figuraient à l'Exposition de cette année se termine par un charmant groupe d'une plante que les jardins n'empruntent guère aux Alpes et aux Pyrénées, sa patrie, et qui cependant, bien cultivée, comme l'étaient celles de M. Dantier, horticulteur, rue des Missionnaires, à Versailles, produit un très-joli effet par ses grandes et légères pyramides de fleurs blanches. Cette plante est le *Saxifraga Cotyledon* qui a valu à cet horticulteur une médaille d'argent.

Je ne dois pas négliger de dire que M. Fua, savant botaniste italien qui habite Paris, avait mis à l'Exposition des échantillons d'un Maïs hâtif qui, bien qu'à gros grains, mûrit régulièrement sous notre climat et pour la propagation duquel il a obtenu récemment une médaille de la Société centrale d'Agriculture. L'examen en a été confié à une Commission spéciale qui n'a pas encore fait son Rapport au moment où paraît ce Compte rendu.

I. Bouquets et garnitures de fleurs, dessins de plantes.

La confection des bouquets et corbeilles en fleurs naturelles est, à Paris, une industrie prospère qui fournit à l'horticulture florale un débouché non sans importance. Les Expositions horticoles sont donc naturellement ouvertes à cette gracieuse industrie. Cette année, trois concurrents s'y étaient présentés, et le Jury, comme le public, a rendu hommage au goût parfait dont ils avaient

généralement fait preuve, à l'imagination avec laquelle ils avaient su créer des dispositions variées pour les fleurs qu'ils mettaient en œuvre. Classées par lui premières *ex æquo*, Mlle Ruaz, rue du Faubourg-Montmartre, 36, et Mme Scocard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 58, ont reçu chacune une médaille de vermeil. Après ces deux lauréats, M. Albert, rue Soufflot, 5, a obtenu une médaille d'argent.

Déjà l'an dernier, M. Durand, rue d'Assas, 124, s'était fait remarquer par l'art et le goût avec lequel il sait confectionner des vases rustiques pour plantes vivantes et former sur des bûches des groupes végétaux d'un charmant effet. Son Exposition de cette année n'a pas été inférieure à la précédente, et le Jury l'a reconnu en lui décernant une grande médaille d'argent.

Enfin il a donné une récompense du même degré à Mlle Bergeron, rue Carnot, 2, pour une série de dessins de plantes en grande partie déjà gravés, qu'elle a exécutés avec autant de fidélité que de talent, pour un grand et bel ouvrage sur les espèces et variétés rares ou peu connues qui sont cultivées dans l'Arboretum de Segrez (Seine-et-Oise). Le dessin des objets rentrant dans le domaine des diverses branches de l'histoire naturelle, qui a fait la gloire de plusieurs artistes français, est malheureusement si négligé aujourd'hui qu'on ne saurait trop encourager Mlle Bergeron à marcher résolûment dans cette voie où elle a déjà rencontré le succès et où ses efforts persévérants l'amèneront certainement à remplacer nos maîtres les plus célèbres.

Les indications circonstanciées que renferme ce Compte rendu démontrent, si je ne me trompe, que l'Exposition horticole tenue cette année par la Société centrale, au Palais de l'Industrie, du 29 mai au 1er juin, a été non-seulement égale en richesse à celles qui l'ont précédée, mais qu'elle les a même dépassées dans son ensemble et dans plusieurs de ses détails; c'était là le but que j'avais dû me proposer avant tout en l'écrivant et auquel je crois être ainsi parvenu.

Compte rendu de la partie industrielle de l'Exposition générale ouverte au Palais de l'Industrie, du 29 mai au 1er juin 1876;

Par M. Teston.

Messieurs,

C'est en qualité de simple membre de la Commission d'organisation que je viens rendre compte ici des résultats de la dernière Exposition de la Société, mais seulement en ce qui touche le groupe de l'industrie horticole. L'année dernière, cette branche de la production industrielle était représentée d'une manière très-brillante par 115 concurrents, et une cinquantaine de distinctions avaient à peine suffi pour récompenser convenablement le mérite des objets présentés. Cette année, le nombre des exposants a été à peu près le même (113); pareil aussi a été le chiffre des lauréats, et cependant combien les conditions des deux exhibitions ont été différentes, au moins pour les exposants de l'industrie au nom desquels seuls, je le répète, j'entends parler ici! En effet, tandis que, au mois de mai 1875, l'heureuse installation de l'Exposition sur la terrasse des Tuileries leur donnait l'air, l'espace et la lumière qui leur sont nécessaires pour présenter leurs produits sous l'aspect le plus favorable, en 1876, il leur a fallu, comme pendant une longue suite d'années antérieures, se résigner à exposer dans les bas côtés ténébreux du Palais de l'Industrie où le jour fait presque partout défaut, où les objets, plongés dans une demi-obscurité, sont loin de se montrer avec tous leurs avantages, et où les visiteurs ne viennent en quelque sorte qu'en hésitant. Mais les Membres de notre Société qui appartiennent à l'industrie horticole savent par quelles raisons de sécurité et d'économie bien entendue, le Conseil d'administration s'est laissé guider en faisant une fois de plus choix du Palais de l'Industrie pour son Exposition annuelle; ils n'oublient pas que, si le concours de 1875, si remarquable sous tant de rapports, n'a pas été onéreux à notre association, c'est que la permanence du beau temps pendant toute la durée de l'Exposition a permis de recueillir des recettes qui ont facilement couvert les dépenses relativement plus considérables que cette installation avait nécessitées, effet qui ne se serait certainement pas produit si une seule journée de pluie était venue dé-

tourner l'affluence des visiteurs. Ils se sont dit en outre que, dans toute Société bien organisée, l'intérêt général doit être la suprême loi, et ils ont fait résolûment le sacrifice de leurs intérêts particuliers à ce qui leur a été indiqué comme étant plus avantageux à l'ensemble de la Société. Ils ont pensé enfin que la branche de fabrication qu'ils exploitent s'adresse à un public de choix dont le nombre ne laisse pas d'être considérabl public qui, aimant l'horticulture avec passion, se préoccupe incessamment des moyens d'en faciliter l'essor, et ils ont supposé, non sans raison, que ce public saurait bien venir les trouver partout où les circonstances les forceraient de se réfugier. Je me hâte de constater tout de suite que leur espérance n'a pas été tout à fait trompée. Peut-être le nombre des visiteurs, le chiffre des affaires traitées ont-ils été moins considérables qu'ils ne l'avaient été aux Tuileries. Somme toute cependant, les galeries ont été constamment et largement peuplées pendant tous les jours de l'Exposition, et je ne sache pas que les Exposants aient été trop mécontents de leur participation à une Exposition qui a si bien réussi à tant d'autres égards.

Un des grands inconvénients d'une Exposition des objets des arts et industries horticoles au palais des Champs-Elysées, vient de l'obligation où la Commission d'organisation se trouve de la scinder en deux parties séparées par de grandes distances. Ainsi cette année, comme précédemment du reste, les collections ont dû être disposées en deux sections placées aux extrémités est et ouest du palais, celle-ci recevant les serres et autres abris, celle-là tous les objets se rattachant à l'industrie horticole. On comprend combien cette distribution forcée a dû être désagréable au Jury d'abord, puis, et surtout aux amateurs de l'horticulture dont les recherches ont certainement, par ce seul fait, été plus d'une fois désorientées. Il va sans dire que la Commission n'a rien eu à se reprocher dans ces mésaventures; sous la direction de son Président, M. Ch. Joly, dont le zèle et le dévouement servaient d'exemple à tous, elle n'a rien négligé, force m'est bien de le constater, malgré ma modeste collaboration à ses travaux, pour imprimer à l'installation des diverses sections, la régularité, l'harmonie, l'élégance et le bon goût qui font le charme des Expositions et en augmentent l'intérêt.

Je vais indiquer successivement, d'après les récompenses attribuées par le Jury dont j'ai reçu quelques confidences, et d'après mes propres appréciations, le mérite relatif des objets qui me paraissent devoir être plus particulièrement recommandés à l'attention du lecteur.

La fabrication des serres et des abris pour la protection des plantes était représentée par quatorze exposants qui, pour la plupart, comptent parmi les meilleurs. Cinq récompenses ont été décernées. Un exposant, M. *Lebœuf* a été mis hors concours comme Membre du Jury. M. *Boissin*, rue de Bagnolet, 115, à Paris, a reçu un rappel de médaille d'argent de 2ᵉ classe pour son système de serre. M. *Ozanne*, rue Marqfoy, 7, à Paris, a mérité une médaille d'argent de 2ᵉ classe pour son nouveau modèle de fermeture des châssis et le bon ensemble de sa fabrication. La même récompense a été accordée à M. *Lamotte*, rue Lecourbe, 148, à Paris, pour ses plaques en fonte à gouttières et le bon marché de la serre à multiplication qu'il a exposée. MM. *Fouquier*, à Ecouen, et *Leblond fils*, à Montmorency, ont obtenu chacun une médaille de bronze, le premier pour son nouveau système de fermeture des châssis sous bâches, le second, pour les perfectionnements apportés dans la construction de ses ouvertures de serres. D'autres fabricants ont exposé des serres dont, on peut le dire, l'excellent conditionnement ne laisse presque plus rien à désirer; mais elles ont été récompensées dans de précédents concours et comme depuis elles n'ont été l'objet d'aucun perfectionnement appréciable, le Jury n'a pas eu à s'en occuper.

M. *Grenthe*, à Pontoise (Seine-et-Oise), a également obtenu dans cette section une médaille d'argent de 2ᵉ classe pour un ventilateur d'un nouveau genre et pour ses raidisseurs. M. *Kruger*, avenue St-Pierre, à Asnières, a reçu aussi une médaille de bronze pour ses châssis à bascule, à l'usage des serres.

Neuf fabricants ont exposé des appareils de chauffage que le Jury n'a pas eu à récompenser par suite de l'impossibilité où il s'est trouvé d'établir des comparaisons certaines entre les divers systèmes offerts à son examen.

Les pompes et autres appareils d'arrosage présentaient un ensemble d'instruments des plus satisfaisants. On sait à quel degré

de perfection la fabrication est parvenue sous ce rapport. MM. *Raveneau, Debray, Letestu* notamment ont montré des appareils du plus grand mérite qui, ayant déjà été récompensés précédemment, n'ont pu l'être de nouveau en 1875; M. *Debray* était d'ailleurs membre du Jury et par conséquent hors concours.

Le Jury a distingué parmi les seize Exposants de cette catégorie M. *Brossement* (*Jules*), rue Saint-Sébastien, 37, à Paris, pour son nouveau moteur appliqué aux pompes, et il lui a décerné une médaille d'argent grand module. Cette récompense s'applique également aux caisses à panneaux mobiles présentées par l'Exposant et dont l'assemblage lui a paru offrir une grande solidité.

Il a accordé un rappel de médaille d'argent, 2e classe, à M. *Beaume*, boulevard de la Reine, 66, à Boulogne (Seine), pour la bonne confection de ses pompes, et une médaille de bronze, à M. *Girodias*, faubourg Saint-Martin, 77, à Paris, pour son système de pompes rotatives. M. *Brossement*, (*Alexandre*), rue Oberkampf, 125, à Paris, a été l'objet en outre d'un rappel de médaille de bronze pour ses pompes à double effet.

Les outils de jardinage formaient, pour onze Exposants, des collections qui ont été très-remarquées. C'est une des branches de l'industrie horticole dans laquelle les innovations sont les plus fréquentes et souvent le mieux entendues. Parmi les collections qui ont le plus attiré l'attention, il faut citer celle de M. Borel, quai du Louvre, 10, à Paris (M. Borel, membre de la Commission d'organisation, s'est mis hors concours); celle de M. Hardivillé, qui a obtenu une médaille d'argent grand module; et celles de MM. Brassoud et Souriou qui ont obtenu la même distinction.

M. *Hardivillé*, rue Saint-Jacques, 218, à Paris, chercheur infatigable, a présenté deux instruments nouveaux d'un bon usage, un ébourgeonneur et un lève-greffe à écusson, outil aussi ingénieux que simple et commode.

M. *Brassoud*, rue Gay-Lussac, 41 *bis*, très-bon fabricant aussi, exposait une série d'instruments nouveaux, bien établis et d'un bon emploi, notamment des sécateurs à boutures et à Rosiers, un échenilloir à deux lames, un métro-greffe amélioré, etc.

M. *Souriou*, rue St-Placide, 14, à Paris, montrait une très-intéressante collection d'outils horticoles et forestiers qui se

recommandent par une bonne confection et par leur prix peu élevé.

M. *Lejeune*, rue de Clignancourt, 17, à Paris, a reçu en outre un rappel de médaille d'argent grand module, pour le bon ensemble des instruments par lui exposés et la situation très-satisfaisante de sa fabrication.

Les autres récompenses accordées dans cette section l'ont été : à M. *Chometon fils*, rue du Rendez-Vous, 4, à St-Mandé-Paris, une médaille d'argent, 2e classe, pour des perfectionnements apportés à ses chargeoirs et pour son système d'arrosoirs ;

A M. *Prudon*, passage Guillaumot, rue Crozatier, 9, à Paris, la même distinction pour ses râteaux blindés et à rouleaux mobiles, très-bons instruments, solides, maniables, résistants et vendus très-bon marché. M. Prudon est un simple ouvrier dont le Jury a été heureux de récompenser les laborieux efforts;

A M. *Larivière*, fils, rue des Canettes, 7, à Paris, une médaille de bronze comme encouragement, après première présentation à nos Expositions, pour sa fabrication soignée d'outils de jardinage;

Enfin à M. *Sédillon*, rue Monsieur-le-Prince, 60, à Paris, une médaille de bronze pour récompenser ses incessantes recherches en vue d'améliorer les instruments horticoles.

Les meubles et autres objets d'ornement des jardins ont été représentés par quinze Exposants, parmi lesquels trois ont reçu des récompenses d'un ordre élevé.

M. *Destival*, rue Basse-du-Rempart, 52, à Paris, une médaille d'argent grand module pour ses meubles en vannerie et bambou, remarquables par leur bon goût et leur bonne exécution.

M. *Méry-Picard*, boulevard Contrescarpe, 30 *bis*, à Paris, médaille d'argent grand module, pour ses arceaux et tubeurs en fer forgé rustiques et pour la continuation de progrès marqués dans sa fabrication.

M. *É. Paris*, rue de Paradis, 47, au Bourget (Seine), une médaille d'argent 2e classe, pour emploi de la tôle émaillée à la confection de vases de jardin. Les prix un peu élevés de ces objets a empêché le Jury d'augmenter la récompense. L'abaissement de ces prix est une recommandation qu'il se permet d'adresser à l'Exposant.

Huit médailles de bronze ont de plus été distribuées dans cette section, savoir à :

M. *Binet* (*Paul*), boulevard Saint-Vincent-de-Paule, 142, à Clichy (Seine), pour ses caisses à panneaux mobiles à bon marché ;

MM. *Doulton et Cie*, à Londres et à Paris, rue Paradis, 6, pour leurs étiquettes en céramique ;

M. *Ducreux*, rue au Pain, 22, à Saint-Germain-en-Laye, pour ses tables de jardin à rallonges mobiles ;

M. *Durand*, avenue Saint-Ambroise, 72, à Melun, pour une caisse dont la décharge est mobile, ce qui permet le facile écoulement du trop-plein de l'eau d'arrosage ;

M. *Duval fils*, rue Paradis-Poissonnière, 45, à Paris, pour ses faïences décoratives de bon goût ;

M. *Jenkens jeune*, rue Vieille-du-Temple, 139, à Paris, pour ses jardinières en cuivre repoussé ;

M. *Méry*, à Noailles (Oise), pour son système de poignées appliquées aux bacs coniques ;

M. *Sergent*, avenue d'Orléans, 106, à Paris, pour ses faïences décoratives destinées à l'ornement des jardins.

Les autres industries se rattachant à l'horticulture figuraient à l'Exposition sous les noms d'une cinquantaine d'Exposants. Je vais indiquer, au fur et à mesure qu'elles se présenteront sous ma plume, celles qui, à mon avis, sont les plus méritantes ; ce sont celles aussi que le Jury a récompensées.

M. *Chassin*, rue de Bagnolet, 141, à Paris, avait construit dans une des parties le plus en vue de l'Exposition un rocher d'un très-bon effet auquel un kiosque en treillage artistique établi par les soins de M. *Serrure*, quai de Hallage, 14, à Billancourt (Seine), prêtait un aspect très-agréable aux yeux.

M. *Chassin* a été récompensé par l'attribution d'un rappel de médaille d'argent grand module, et M. *Serrure*, par une médaille d'argent 2e classe.

MM. *Dorvault et Cie*, rue de Jouy, 7, à Paris, seuls autorisés à fabriquer l'engrais chimique horticole composé par notre zélé et savant collègue M. le docteur Jeannel, ont exposé cette année quelques flacons de cet engrais qui a une valeur incontestable et dont le Jury s'est empressé de constater la parfaite efficacité en

accordant à MM. Dorvault et Cie une médaille d'argent grand module.

MM. *Louet frères*, à Issoudun (Indre), ont présenté une collection de raidisseurs et autres appareils qui se distinguaient par la marque d'une bonne fabrication; ils ont été l'objet d'un rappel de médaille d'argent grand module. Qu'on me permette à ce sujet une légère indiscrétion qui paraîtra sans doute excusable, à raison des circonstances qu'elle concerne. MM. Louet, frères, donnaient depuis quelque temps tous leurs soins à la fabrication d'une tondeuse pour gazon; mais ils la voulaient excellente et pour le moins égale, sinon supérieure à ceux de ces instruments qui nous viennent tous exclusivement de l'étranger dont ils étaient jusqu'ici une sorte de monopole. La tondeuse n'a pu être prête pour l'Exposition, mais elle est terminée maintenant; une Commission, dont les membres ont été choisis dans la Société, a été nommée pour la juger et je puis dire aujourd'hui qu'une lacune a été comblée dans notre industrie nationale : la tondeuse française de MM. Louet, frères, ne laisse rien à désirer comme mérite et comme prix.

L'établissement de M. *Monier*, avenue de l'Impératrice, 44, à Paris, est connu de tout le monde; on sait que cet industriel excelle dans la fabrication des bacs et réservoirs en fer et ciment, de même que pour la construction des rochers. M. Monier a obtenu un rappel de médaille d'argent grand module.

MM. *Williams et Cie*, rue Caumartin, 1, à Paris, ont exposé leur tondeuse pour gazon. Le Jury a constaté que la fabrication de cet instrument a reçu des améliorations et un abaissement de prix, et il a accordé un rappel de médaille d'argent grand module aux exposants.

Tous les visiteurs de l'Exposition dernière ont remarqué les fleurs et fruits artificiels présentés par M. *J. Sisay de Andrade*, rue Boileau, 59, à Auteuil. Ces reproductions d'une exactitude si complète qu'elles sont l'imitation parfaite de la nature, sont destinées aux études botaniques. Une médaille d'argent grand module a été attribuée à l'Exposant.

Les tentes de jardin de M. *Couette*, rue de Flandre, 223, à Paris, sont établies sur bâtis en fer et présentent une grande solidité, en même temps qu'elles sont très-élégantes. M. Couette leur a ap-

pliqué, à la partie supérieure, un nouveau système de ventilation qui lui a valu un rappel de médaille d'argent 2e classe.

Une médaille d'argent, 2e classe, a été accordée à M. *Lavaud*, rue Lévis, 30, à Paris, pour ses porte-pots et étagères en fer bien conditionnés.

La même récompense a été attribuée à M. *Marand*, rue Benjamin-Delessert, 6, à Passy-Paris, pour la bonne confection de ses kiosques en bois ouvragé et de ses bacs coniques solides, quoique d'un prix peu élevé.

M. *Pacini*, boulevard Malesherbes, 73, à Paris, a également obtenu une médaille d'argent, 2e classe, pour ses stores de serre et ses chaises de jardin bien fabriqués et à bon marché.

Enfin des médailles de bronze ont été décernées à:

M. *Fichet*, rue de Lagny, 51, à Vincennes, non pour son insecticide que le Jury n'a pas été à même d'expérimenter, mais pour son appareil injecteur:

M. *Ch. Hanoteau*, rue de la Roquette, 159, à Paris, pour ses ouvrages en ferronnerie, comme grilles et clôtures;

M. *Legris, fils*, à Abbeville (Somme), pour ses préparations de pâtes de pommes et poires en tablettes, intéressante industrie qui permet de fabriquer du cidre en toute saison;

M. *Pillon*, Grande-Rue, 76, à Issy (Seine), pour ses claies biseautées à l'usage des serres;

M. *Walcker*, rue Rochechouart, 42, à Paris, pour ses meubles de jardin bien conditionnés.

Des mentions honorables ont en outre été accordées à:

M. *Deplanque, fils*, Grande-Rue 26, à Maisons-Alfort, pour ses pierres et meules à aiguiser;

Et à M. *Duguay*, rue St-Germain, 20, à Argenteuil, pour son botteleur à Asperges, instrument déjà connu, mais qui n'avait pas encore été exposé.

En résumé, malgré les conditions certainement peu favorables où elle s'est trouvée placée, en ce qui concerne le local, l'Exposition des objets de l'Industrie horticole n'a pas été, comme résultats, sensiblement inférieure à celle de l'année precédente qui avait reçu une installation si avantageuse à tous égards. Un nombre à peu près égal de récompenses ont été distribuées; et,

si aucune invention marquante ne s'est révélée pendant sa durée, on peut dire du moins que le niveau de la fabrication s'est maintenu à une élévation des plus satisfaisantes.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES.

Présidence de M. Teston.

Séance du 23 juin 1876.

PROCÈS-VERBAL.

Le 23 juin 1876, à deux heures de relevée, la Commission des Récompenses s'est réunie, sous la présidence de M. Teston, l'un des Vice-Présidents de la Société, pour statuer sur les demandes de médailles adressées par des jardiniers en raison de la longue durée de leur service dans la même maison, sur les Rapports de diverses natures qui lui ont été renvoyés par un vote de la Société, dans le cours de cette année, enfin sur quelques demandes de récompenses spéciales dont elle a été saisie et relativement auxquelles elle est appelée à prendre une résolution.

Etaient présents : MM. Teston, Président; Lavallée, Secrétaire-général; Baillon, Lecocq-Dumesnil, Pigeaux, Appert, Membres désignés par le Conseil d'Administration ; Laizier, Preschez, Burelle, Présidents des Comités de Culture potagère, d'Arboriculture et de Floriculture. M. Teston, Président du Comité des Arts et Industries, représentait ce Comité. M. Duchartre, Secrétaire-rédacteur, remplissait les fonctions de Secrétaire conformément au Règlement. MM. Durand, aîné, et Hardy, fils, s'étaient excusés; enfin MM. Verlot et Malet étaient absents.

M. le Président dirige les délibérations de la Commission successivement sur les divers objets qui ont motivé sa réunion d'aujourd'hui.

A. *Récompenses accordées à des jardiniers en maison.*

Parmi les médailles demandées pour des jardiniers qui sont restés attachés à la même propriété pendant au moins trente années, la Commission a eu le regret de ne pouvoir en accueillir qu'une seule, les autres ne satisfaisant pas aux conditions imposées par le

règlement. C'est celle que M. Cochet, horticulteur-pépiniériste à Suisnes (Seine-et-Marne), a adressée en faveur de M. Alexis Hervey, chef de culture dans son établissement, qui a déjà reçu de la Société, en 1851, une médaille d'argent grand module comme comptant alors trente années révolues de bons services, et qui, depuis cette époque, a continué, avec le même zèle et la même exactitude, ses travaux dans les pépinières de M. Cochet. M. Hervey compte aujourd'hui, comme on le voit, au moins cinquante-cinq années de bons services dans la même maison, ce qui lui donne droit à une médaille d'or.

Trois autres demandes de médailles ont été adressées à la Société : 1° par Mme Hémar, propriétaire à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise), en faveur de M. Thiery (François-Mathieu), qui est entré à son service le 1er mars 1846, et qui compte dès lors, au moment présent, trente années de bons services dans la même maison. Malheureusement ni le jardinier, ni le propriétaire du jardin qu'il dirige ne faisant partie de la Société centrale d'Horticulture, une disposition formelle du règlement a mis la Commission dans l'impossibilité d'attribuer à M. Thiery la récompense à laquelle il aurait eu droit sans cela.

2° Par MM. Baudry, père et fils, pépiniéristes à Clamart (Seine), et par M. Courtois, leur successeur, en faveur de M. Robin (Jean-Joseph) qui, né à Clamart, le 10 octobre 1828, est entré dans cet établissement en juin 1840, c'est-à-dire à l'âge de moins de douze ans ; or, le principe posé et constamment observé par la Société centrale étant de ne compter le service effectif des jardiniers qu'à partir de l'âge de 18 ans révolus, il manque encore à M. Robin quelques mois pour compléter sa trentième année de services dans l'établissement de MM. Baudry et Courtois. La Commission se voit donc à regret obligée d'ajourner à un an l'attribution de la médaille qui sera pour lui la juste récompense de ses travaux.

3° Par Mme la Supérieure générale des Sœurs de Sainte-Clotilde, en faveur de M. Lecœur (Félix) qui est âgé aujourd'hui de 46 ou 47 ans, dit vaguement le certificat produit, et qui a été attaché au jardin du couvent de Sainte-Clotilde, comme aide-jardinier, dès l'âge de 15 ou 16 ans. Deux motifs également péremptoires empêchent d'accueillir cette demande : l'un est que ce jardinier

est aussi étranger à la Société que les personnes au service desquelles il est attaché; le second est qu'il ne compte pas encore le nombre d'années qui pourrait lui donner droit à une médaille.

B. *Médailles accordées à la suite de Rapports.*

1° Pour des ouvrages.

Dans la séance du 8 juin 1876, la Société a entendu la lecture d'un Rapport rédigé par M. Buchetet, organe d'une Commission spéciale, sur un important ouvrage intitulé: *Guide pratique de l'amateur de fruits*, qui a été publié par MM. Simon-Louis, horticulteurs-pépiniéristes à Metz, mais que M. le Rapporteur nous apprend avoir été rédigé par M. O. Thomas, chef des collections pomologiques de MM. Simon-Louis. La Commission des Récompenses a voté l'attribution d'une grande médaille d'argent pour cet excellent travail; mais elle a éprouvé un embarras réel quand elle a dû décider à quel nom serait attribuée cette récompense. Après une mûre délibération, considérant que le *Guide pratique de l'amateur de fruits* a paru sous le seul nom de MM. Simon-Louis, qu'il a été publié à leurs frais et que tout le travail en a été fait d'après leurs riches collections, elle a décidé que cette récompense devait être accordée à la maison Simon-Louis.

Dans la même séance du 8 juin 1876, M. P. Duchartre a présenté à la Société un Rapport laudatif sur l'ouvrage de M. Raveret-Wattel intitulé: *L'Eucalyptus*, bon travail déjà parvenu à sa deuxième édition, dans lequel sont exposées méthodiquement les notions qu'on possède aujourd'hui sur l'histoire naturelle, la culture et les propriétés des diverses espèces d'*Eucalyptus* dont nos cultures, surtout méridionales, se sont enrichies, dans ces dernières années, ou dont l'auteur montre qu'il y aurait intérêt à les doter. Saisie du Rapport sur cet utile ouvrage, la Commission des Récompenses accorde à M. Raveret-Wattel une médaille d'argent.

2° Pour des cultures.

Au nom d'une Commission de membres du Comité d'Arboriculture qui avait été chargée d'examiner les pépinières de M. Jamin (Ferd.), à Bourg-la-Reine (Seine), M. Michelin, dans un

très-bon Rapport qui a paru dans le *Journal* (octob. 1875, p. 616-624), a fait ressortir l'importance majeure de ce grand établissement, l'excellente direction qui lui a été imprimée par son propriétaire et les services de tout ordre qu'il rend à l'arboriculture fruitière. De l'examen attentif auquel s'était livrée la Commission il a conclu que M. Jamin (Ferd.) avait tous les titres possibles à une haute récompense, et en même temps il a demandé que la Société récompensât les deux principaux employés dans l'établissement, M. Gauchez, chef des pépinières et M. Lépine, attaché à l'École fruitière. Appelée à statuer sur ces deux demandes, la Commission des Récompenses s'est empressée de faire droit à la première; elle accorde à M. Jamin (Ferd.) une médaille d'or afin de lui témoigner qu'elle tient en très-haute estime ses travaux comme arboriculteur et sa science comme pomologue. Quant à la seconde demande, elle a vivement regretté de ne pouvoir l'accueillir avec la même faveur, une décision récente du Conseil d'Administration interdisant d'accorder des médailles pour une collaboration, quelque utile qu'elle ait pu être, à d'autres employés que ceux des établissements nationaux.

La riche collection de Gloxinias qu'a formée M. Duval, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise), a été pour M. Margottin, père, l'objet d'un Rapport élogieux qui a été publié dans le cahier du *Journal* pour août 1875 (p. 500-501). La Commission des Récompenses, appréciant très-haut dans cette collection le bon choix des variétés et plus encore l'excellente culture à laquelle elles sont soumises, accorde à M. Duval une grande médaille d'argent.

Les Bégonias à tubercule sont aujourd'hui l'objet d'importantes cultures spéciales qui ont eu déjà pour résultat d'en multiplier beaucoup et d'en améliorer notablement les variétés. M. A. Malet, au Plessis-Piquet (Seine), et M. Vincent, fils, à Bougival (Seine-et-Oise), sont au nombre des horticulteurs qui ont le plus utilement concouru pour amener ce résultat. La collection de ces plantes qu'ils ont formées et dans lesquelles se trouvent plusieurs gains recommandables, ont été, sur leur demande, examinées attentivement par deux Commissions spéciales, dont les organes ont été M. E. Chaté, fils, pour celle de M. A. Malet (voyez le *Journal*, 1875, p. 676-677) et M. Laloy (Henri) pour celle de

M. Vincent, fils (voyez le *Journal,* 1875, p. 677-678). Les deux Rapports dont elles ont été l'objet ont été renvoyés à la Commission des Récompenses qui décerne à M. A. Malet, ainsi qu'à M. Vincent, fils, une médaille d'argent.

M. Tétart, cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), a obtenu, par des semis successifs de la Pomme de terre Marjolin, une nouvelle sorte de Pomme de terre qui a reçu son nom, et dont M. Vavin, dans un Rapport spécial (voyez le *Journal,* 1876, p. 121-126) a fait ressortir le mérite au triple point de vue de l'abondance, de la bonne qualité, et de la hâtiveté des produits qu'elle donne. Cet éloge, auquel s'est pleinement associé, dans le sein de la Commission des Récompenses, M. le Président du Comité de Culture potagère, a déterminé cette Commission à décerner à M. Tétart une médaille d'argent.

Les cultures de Chasselas que M. Crapotte a établies et dirige avec succès, depuis plusieurs années, à Conflans-Ste-Honorine, ont reçu la visite d'une Commission de Membres du Comité d'Arboriculture qui a choisi pour son organe M. Delavallée. Appréciant l'importance de ces cultures, sans se dissimuler quelques légères défectuosités dont la constatation se retrouve au milieu du juste éloge qu'en fait M. le Rapporteur (voyez le *Journal,* 1875, p. 672-675), la Commission des Récompenses accorde à M. Crapotte une médaille d'argent.

M Quenardel, jardinier chez M. Luzzani, à Reims (Marne), ayant demandé que des Commissaires fussent chargés d'examiner les arbres fruitiers dont la direction lui est confiée, un Rapport élogieux, rédigé par M. Hélye (voyez le *Journal,* 1875, p. 735-737), a fait connaître les résultats entièrement favorables de cet examen. Saisie de ce Rapport, la Commission des Récompenses accorde à M. Quenardel une médaille d'argent.

Enfin elle décerne deux médailles de bronze, l'une à M. Olivier-Gérin, horticulteur à Reims (Marne), pour sa collection de Pétunias qui a été, de la part de M. le comte Léonce de Lambertye (*Journal,* 1875, p. 629-631), l'objet d'un Rapport favorable, l'autre à M. Billarand (Victor), horticulteur à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise), pour une sous-variété remarquablement productive du Fraisier Quatre-saisons qu'il a obtenue par le semis, ainsi

que l'a établi M. Siroy dans un Rapport spécial (*Journal*, 1875, p. 627-629).

C. Récompenses spéciales.

Deux circonstances particulières ont amené la Commission des Récompenses à décerner des médailles dans des conditions toutes spéciales.

M[me] la Marquise de Hauteville, Dame patronnesse, ayant eu occasion de constater par elle-même les effets remarquables qu'obtient sur les Pêchers M. Grin, le vénérable et bien connu arboriculteur de Chartres, au moyen de divers modes de pincement qu'il a imaginés et fait connaître, a exprimé la pensée, dans une lettre adressée à M. le Président, que les services rendus à l'arboriculture par ce praticien distingué méritaient une marque de haute approbation de la part de la Société centrale d'Horticulture. Cette lettre a été renvoyée par M. le Président à la Commission des Récompenses. Dans la délibération qui a eu lieu à ce sujet, dans le sein de cette Commission, l'avis unanime a été que M. Grin a très-bien mérité de l'horticulture en plusieurs circonstances, dans le cours de sa longue carrière de praticien; que les heureuses idées qu'il a conçues, les méthodes généralement utiles qu'il a imaginées, ont été mises par lui dans le domaine public avec une abnégation des plus louables; que des Rapports très-favorables sur ses procédés ont été présentés à la Société et que néanmoins, montrant une modestie peu commune, il n'a jamais sollicité la moindre distinction. M. le Président du Comité d'Arboriculture a déclaré que, si l'on consultait les Membres de ce Comité, juges compétents en pareille matière, sur la manière dont il convenait de récompenser les utiles travaux de M. Grin, tous opineraient sans hésiter pour que la haute estime qu'il inspire lui fût exprimée par le témoignage le plus éclatant. Aussi la Commission, en décernant à M. Grin une médaille d'or, s'estime-t-elle heureuse de pouvoir couronner ainsi l'existence d'un homme dont l'unique ambition a été de faire avancer l'art horticole, qui a su y parvenir en maintes occasions, et dont la modestie a toujours égalé le mérite.

Déjà deux fois la Société centrale d'Horticulture a tenu à témoigner à M. A. Rivière quelle haute estime elle éprouve pour

ses travaux et combien elle lui est reconnaissante pour l'intérêt qu'il sait ajouter à nos séances par ses fréquents apports de plantes remarquables, ainsi que par ses communications toujours instructives ; mais, poussé par un sentiment de justice auquel on ne peut que rendre hommage, M. A. Rivière a fait observer, dans une lettre adressée à M. le Président, le 11 mai dernier, qu'une part de mérite, dans les nombreux apports qu'on lui doit, revient à quelques-uns des jardiniers du Luxembourg, qui s'occupent plus spécialement des détails de la culture, dans cet établissement public, ainsi qu'au chef de culture du jardin du Hamma, en Algérie, qui lui fournit une grande partie des sujets de ses communications. Il a donc sollicité, pour ces utiles auxiliaires, une récompense de leurs efforts. La Commission des Récompenses, après avoir pesé attentivement les mérites relatifs des jardiniers du Luxembourg que M. A. Rivière signale, dans sa lettre, comme les plus méritants, est d'avis qu'il y a lieu d'accorder des médailles d'argent à MM. Foissy (Adrien), jardinier sous-chef, et Jolibois (Roch), premier garçon des serres, et des médailles de bronze à MM. Gross (Ambroise), garçon attaché à la serre à multiplication, Durand (Jean-Louis), garçon attaché aux serres, et Péan (Eugène-Alexandre), attaché à la pépinière des arbres fruitiers. Quant au jardinier-chef du Hamma, cet établissement étant aujourd'hui une propriété particulière, la décision du Conseil d'Administration dont il a été déjà fait application aux deux principaux employés des pépinières de M. Jamin, met la Commission dans l'impossibilité de lui accorder une médaille.

En terminant ses délibérations, la Commission des Récompenses a dû se borner à enregistrer les quatre médailles que la Commission instituée par le Conseil d'Administration pour examiner les élèves de l'orphelinat horticole d'Igny a décernées, le 11 août 1875, ainsi que le constate un Rapport de M. Michelin, l'un des membres de cette Commission (voyez le *Journal*, 1875, p. 492-495). Ce sont deux médailles d'argent données aux deux élèves Naudin (Félix), et Callot (Jules), et deux médailles de bronze accordées aux éléves Chauveau (Henri), et Hergoux (Désiré).

Elle n'a eu aussi qu'à enregistrer l'attribution faite par le

Comité de Floriculture constitué en Jury d'un concours permanent pour les Pétunias, d'une grande médaille d'argent à M. Tabar qui a fait plusieurs beaux apports successifs de ces plantes en variétés obtenues par lui de semis.

Les décisions qui viennent d'être énumérées ont été soumises, le jeudi 13 juillet 1876, à la sanction du Conseil d'Administration qui, en les approuvant, leur a donné force de loi.

EXPOSITION DE 1876.

Liste des Récompenses accordées par le Jury (1) de l'Exposition tenue par la Société centrale d'Horticulture de France, du 29 mai au 1er juin 1876, dans la nef du Palais de l'Industrie, à Paris, dressée par le secrétariat de la Société.

§ I. — Section horticole.

A. *Plantes nouvellement introduites.*

M. Jacob-Makoy, à Liége (Belgique), Plantes nouvelles, médaille d'or.

M. Chatenay, rue des Rigoles, à Belleville-Paris, 29, Echévérias, médaille d'argent grand module.

M. Pfersdorff, avenue Saint-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, Plantes grasses, médaille de vermeil.

M. Lemoine, horticulteur à Nancy, hors concours, vifs remerciments.

---

(1) M. A. Hardy, premier Vice-Président de la Société, a dirigé les opérations des Jurés.

Ceux-ci étaient, pour la partie destinée à examiner les plantes :

MM. A. Hardy, Vice-Président de la Société, Président;

Beurdeley, Dupuy-Jamain, Hérincq, Jamin (Ferdinand), Jolibois, Gumbleton, Laizier, Lapipe, Lemoine, Leprieur, Loury et Quihou; M. Cochet, de Suisnes, n'a pu se présenter.

Les Membres chargés d'apprécier les objets industriels se rapportant à l'Horticulture étaient : MM. le baron d'Avesnes, Vice-Président de la Société, Président; Debray, Glatigny (Ed.), Maria (Auguste), Ponce (Isidore) et Tricotel.

Les décisions prises par les Jurés ont été, suivant le règlement, relevées par le Secrétariat de la Société.

M. A. Lavallée, Secrétaire-général de la Société, 79 sortes de *Quercus* de l'ancien et du nouveau monde, hors concours; très-vifs remercîments.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, Plantes herbacées, médaille d'argent.

B. *Plantes obtenues de semis.*

1° Légumières.

M. J. Brun, maraîcher, quartier Saint-Roch, à la Seyne (Var), 40 Artichauts, médaille d'argent grand module.

2° D'agrément.

M. François, rue des Gatines, à Montreuil (Seine), *Pelargonium* (Triomphe de Montreuil), médaille de bronze.

MM. Babin et Tochon, rue Jean-Pigeon, à Charenton (Seine), 4 *Pelargonium* fleurissant pour la première fois, médaille d'argent.

M. Moser, rue Saint-Symphorien, 4, à Versailles (Seine-et-Oise), 1 *Rhododendron* de semis, médaille d'argent.

M. Boutreux, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine), Verveines, médaille d'argent.

M. Havard, rue Auber, 15, Acanthe à feuilles rigides, médaille de bronze.

M. Evrard, rue Basse, 62, à Caen (Calvados), 1 *Pelargonium* à fleurs carnées, pleines, semis, médaille d'argent.

C. *Plantes de belle culture* (fleuries ou non).

M. Geiswiller, jardinier chez Mme Panhord, à Grignon, par Choisy-le-Roi (Seine-et-Oise), 3 Fougères arborescentes, médaille d'argent.

M. Boutreux, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine), plusieurs *Pelargonium inquinans*, à haute tige, médaille d'argent.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne (Paris), Plantes de serre, médaille d'argent.

M. Poirel-Delan, quai National, 19, à Puteaux, deux gros *Chrysanthemum frutescens*, médaille d'argent.

M. Jarlot, au château de Bagatelle, à Neuilly (Seine), deux forts *Chrysanthemum frutescens*, médaille d'argent.

M. René, à Caen (Calvados), un *Yucca gloriosa variegata*, médaille d'argent grand module.

M. François, rue des Gatines, à Montreuil (Seine), deux très-forts *Chrysanthemum frutescens*, médaille d'argent grand module.

M. Lebatteux, au Mans (Sarthe), 4 *Areca lutescens* et un *Corypha australis* (Palmiers), médaille de vermeil.

M. Courtois, place des Gueldres, 6, à St-Denis (Seine), fortes Azalées de l'Inde, médaille d'argent grand module.

M. Vincey, rue de Reuilly, 53, à Paris, deux *Agave americana*, médaille d'argent grand module.

M. Chantin, route de Châtillon, 32, à Paris, un Rhododendron, médaille d'argent.

M. Chaté (E.) rue Sibuet, 62, à St-Mandé-Paris, *Eryngium* à feuilles de Pandanées, médaille d'argent.

D. *Légumes variés de la saison et Légumes forcés.*

M. Millet, fils, à Bourg-la-Reine, près la Plâtrière (Seine), Fruits et Légumes, médaille d'or.

M. Dagneau, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine), Légumes variés, médaille d'argent grand module.

M. Lhérault (Louis), à Argenteuil (Seine-et-Oise), Asperges, médaille d'or.

M. Lapierre, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine), Fraisiers, médaille d'argent grand module.

M. Boudrant, jeune, rue Pierre-Lescot, 10, à Paris, Légumes variés, médaille d'or.

M. Duchet, au château de Bellevue par Meaulne (Allier), Asperges cultivées dans le département de l'Allier, médaille d'argent.

M. Girardin, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise), Asperges, médaille d'argent.

M. Maugest, rue Saint-Pierre, 2, à Rueil (Seine-et-Oise), Asperges, médaille d'argent.

M. Hayaux du Tilly, rue de Lisbonne, 15, Cressonnière artificielle, rappel d'une médaille d'argent grand module.

E. *Fruits forcés ou conservés.*

M. de Saint Léger, à Vernouillet par Triel (S.-et-O.), Vignes en pots, médaille d'or.

M. Rose-Charmeux, à Thomery (S.-et-M.), Vignes en pots, et Raisins conservés, médaille d'or.

M. Hédiard, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, à Paris, Légumes et fruits exotiques, médaille d'argent grand module.

M. Nicolas, à Mondovi, Constantine (Algérie), Fruits exotiques, médaille de bronze.

M. Fontaine représenté par M. Hédiard, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, Batates, médaille de bronze.

Mlles Deternes, à Bagneux (Seine), fruits conservés (Poires et Pommes), médaille de bronze.

M. Chappellier, avenue Daumesnil, 268, à Paris, arbres fruitiers cultivés en pots, médaille d'argent.

F. *Plantes d'agrément de serre chaude.*

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, Plantes diverses, médaille d'honneur — 1er objet d'art donné par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Chantin, route de Châtillon, 32, à Paris, Palmiers, Cycadées et Fougères en arbre, médaille d'honneur — 2e objet d'art donné par le M. Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Vallerand, rue de la Procession, 3, à Bois-Colombes (Seine), Gloxinias, médaille d'honneur de la Ville de Paris.

M. Touzet, rue Saint-Lazare, 92, Broméliacées, médaille d'honneur des Dames patronnesses.

M. Normand, rue d'Arcueil, 20, à Bagneux (Seine), *Coleus*, médaille de bronze.

M. Geiswiller, jardinier chez Mme Panhord, à Grignon, par Choisy-le-Roi (Seine-et-Oise), *Caladium*, médaille d'argent grand module.

M. Bleu, avenue d'Italie, 18, *Caladium*, médaille d'or.

M. Duteil, rue Borghèse, 68, Parc de Neuilly (Seine), plantes diverses, médaille d'argent grand module.

M. Chantrier, à Mortefontaine à la Chapelle-en-Serval (Oise), Plantes diverses, médaille d'or.

M. Leclère (Louis), rue de Gallerand, 1, à Montmorency (Seine-et-Oise), Marantées, médaille d'argent grand module.

M. Leclère (Louis), rue de Gallerand, 1, à Montmorency (Seine-et-Oise), *Croton*, médaille d'argent.

M. Leclère (Louis), rue de Gallerand, 1, à Montmorency (Seine-et Oise), Gloxinias, médaille de bronze.

M. Savoye, Marantées, médaille de vermeil.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, Plantes variées, médaille de vermeil.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, *Dracæna*, médaille d'argent grand module.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, Palmiers, médaille d'or.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, Plantes d'appartement, médaille d'argent grand module.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, Fougères, médaille de vermeil.

M. Savoye, rue de Fontarabie, 28, à Charonne-Paris, *Croton*, médaille d'argent grand module.

Etablissement de Bourg-la-Reine (Seine), M. A. Rivière, directeur, Plantes diverses, médaille d'or.

M. Alexandre (Jules), pavé de Sceaux, 6 *bis*, à Bourg-la-Reine (Seine), Bégonias, médaille d'argent grand module.

G. *Plantes d'agrément de serre tempérée*

M. Boyer, à Gambais, par Houdan (Seine-et-Oise), Azalées de l'Inde, médaille de vermeil.

M. Dagneau, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine), *Pelargonium inquinans et zonale*, médaille d'argent.

M. François, rue des Gatines, à Montreuil (Seine), *Pelargonium* à grandes fleurs, médaille d'argent grand module.

MM. Thibaut et Keteleêr, rue Houdan, 87, à Sceaux (Seine), *Pelargonium* à grandes fleurs, médaille de vermeil.

MM. Thibaut et Keteleêr, rue Houdan, 87, à Sceaux (Seine), *Pelargonium inquinans et zonale*, médaille de vermeil.

M. Chaté (E.), rue Sibuet, 62, à Saint-Mandé (Seine), *Pelargonium inquinans* et *zonale*, médaille d'argent.

M. Chaté (E.), rue Sibuet, 62, à Saint-Mandé (Seine), *Pelargonium* à grandes fleurs, médaille d'argent.

M. Roy (Cyrille), avenue Circulaire, 2, à Bellevue (Seine-et-Oise), Calcéolaires, médaille d'argent grand module.

M. Pfersdorff, avenue de Saint-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, multiplication de quelques plantes grasses, médaille d'argent.

M. Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, Calcéolaires, médaille d'argent grand module.

M. Boutreux, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine), Azalées de l'Inde, médaille d'argent.

M. Boutreux, fils, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine), *Pelargonium zonale* et *inquinans*, médaille d'argent grand module.

M. Paintèche, rue Decamps, 21, à Passy (Paris), Corbeille de plantes naines, médaille d'argent.

M. Robert, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine), Cinéraires, médaille d'argent.

M. Butant, chemin du Pot-au-Lait, 4, Maison-Blanche (Seine), Cactées, médaille d'argent grand module.

M. Chatenay, rue des Rigoles, 29, à Belleville (Paris), Echévérias, médaille de vermeil.

M. Chatenay, rue des Rigoles, 29, à Belleville (Paris), Aloès, Agaves, etc., médaille d'argent grand module.

M. Sourieau, avenue de Châtillon, 18 et 20, Fuchsias, médaille d'argent.

M. Poirier, représenté par M. Bleu, avenue d'Italie, 48, à Paris, *Pelargonium zonale* et *inquinans*, médaille d'argent grand module.

M. Clouet, rue de Lagny, 68, à Montreuil (Seine), *Pelargonium* à grandes fleurs, médaille d'argent.

M. Pfersdorff, avenue de St-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, *Aloe*, *Agave* et *Desylirion*, médaille d'or, 1re médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Pfersdorff, avenue de St-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, Euphorbes cactiformes, médaille d'argent grand module, 1re médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Pfersdorff, avenue de St-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, Cactées, médaille d'or, 1re médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Pfersdorff, avenue de St-Ouen, 110, aux Batignolles-Paris, Plantes grasses diverses, médaille de bronze, 1re médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

H. *Plantes d'agrément de plein air.*

§ I. — Arbustes et Arbrisseaux fleurissants.

MM. Croux et fils, Vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine), *Rhododendron*, médaille d'honneur de M. le Préfet de la Seine.

MM. Croux et fils, Vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine), Azalées à feuilles caduques, médaille de vermeil.

M. A. Roy, avenue d'Italie, 156, Clématites ligneuses, médaille de vermeil.

M. Lévêque, fils, rue du Liégat, 26, à Ivry (Seine), Rosiers, médaille d'honneur du Maréchal Vaillant.

M. Margottin, fils, à Bourg-la-Reine (Seine), Rosiers, médaille d'honneur de la Société.

M. Moser, rue St-Symphorien, 1, à Versailles, *Kalmia* et Azalées à feuilles caduques, médaille de vermeil.

§ II. — Plantes herbacées — Annuelles et vivaces.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, Plantes diverses, 2e médaille d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Dantier, rue des Missionnaires, 9, à Versailles, *Saxifraga Cotyledon*, médaille d'argent.

M. Vyeaux-Duvaux, rue Mongalet, 10, Réséda, médaille d'argent.

M. Bereau, jardinier chez M. Rando de Lucenay, à Vaucresson par Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), Pétunias, médaille d'argent grand module.

M. Telotte, rue Pascal, 19, Plantes médicinales, médaille d'argent.

M. Verdier Ch., rue Baudricourt, 28, Iris, médaille de bronze.

M. Binet, avenue Jacqueminot, 17, à Meudon (Seine-et-Oise), Pensées, médaille de bronze.

M. Trimardeau, rue de Fontainebleau, 87, à Gentilly (Seine), Pensées, médaille de bronze.

M. Havard, rue Auber, 15, Iris, médaille de bronze.

M. Cassier, rue du Mont-Valérien, 17, à Suresnes (Seine), Pensées, médaille d'argent grand module.

M. Falaise, route du Vieux-Pont de Sèvres, 129, à Billancourt (Seine), Pensées, médaille d'argent.

M. Yvon, route de Châtillon, 20, à Paris, Pyrèthres roses, médaille d'argent grand module.

M. Delahaye, quai de la Mégisserie, 18, Plantes tuberculeuses, médaille de vermeil.

M. Delahaye, quai de la Mégisserie, 18, Plantes bulbeuses, médaille d'argent grand module.

M. Thiébaut, place de la Madeleine, 30, Plantes bulbeuses et tuberculeuses, médaille d'or.

M. Tabar, à Sarcelles (Seine-et-Oise), Pétunias, médaille d'argent grand module.

M. Willemot, rue Vieille-du-Temple, 26, à Paris, Pyrèthre rigide du Caucase, médaille d'argent.

I. *Bouquets et garnitures de plantes.*

Mlle Ruaz, rue du Faubourg-Montmartre, 36, à Paris, Bouquets variés, médaille de vermeil.

Mme Scocard, rue du faubourg St-Honoré, 58, à Paris, Bouquets variés, médaille de vermeil.

M. Albert, rue Soufflot, 5, à Paris, Bouquets divers, médaille d'argent.

M. Durand, rue d'Assas, 124, Buches et vases rustiques ornés, médaille d'argent grand module.

§ II. — SECTION INDUSTRIELLE.

Grandes médailles d'argent.

M. Brassoud, rue Gay-Lussac, 41 *bis*, Coutellerie horticole et instruments nouveaux ou perfectionnés.

M. Brossement (Jules), rue Saint-Sébastien, 39, Moteur nouveau appliqué aux Pompes et Caisses à panneaux mobiles.

M. Destival, rue Basse-du-Rempart, 52, Meubles de serres et Jardinières en bambous.

M. Dorvault et Cie, rue de Jouy, 7, Produits chimiques, Engrais Jeannel et sulfo-carbonates.

M. Hardivillé, rue Saint-Jacques, 218, Coutellerie horticole, plusieurs instruments nouveaux et perfectionnements divers.

M. Méry-Picard, boulevard de la Contrescarpe, 30 bis, Fers rustiques forgés pour parcs et jardins.

M. J. Sisay de Andrade, rue Boileau, 59, Reproduction de fleurs et plantes pour études botaniques et musées.

M. Souriou, rue Saint-Placide, 14, Taillanderie forestière et horticole, Outils spéciaux pour les systèmes de Courval et des Cars.

Rappels de grande médaille d'argent.

M. Chassin, rue de Bagnolet, 141, Rochers et Travaux hydrauliques en ciment.

MM. Louet, frères, à Issoudun, Meubles et Grillages en fer pour parcs et jardins, Tondeuses pour gazon.

M. Lejeune, rue de Clignancourt, 17, Instruments horticoles, Râteaux, Ratissoires et Tonneaux à purin.

M. J. Monier, avenue du bois de Boulogne, 44, Rochers, Bassins, Réservoirs et Rustiques en ciment.

M. Williams et Cie, rue Caumartin, 1, Tondeuse pour gazon.

Médailles d'argent.

M. Chometon, rue du Rendez-Vous (Bel-Air), 4, Arrosoirs en cuivre et Chargeoir en fer perfectionné.

M. Grenthe, à Pontoise, Serres à ventilateur nouveau et Raidisseur à hélice.

M. Lamotte, rue Lecourbe, 148, Dalles en fonte à gouttières pour serres.

M. Lavaud (Justin), rue Lévis, 30, Serrurerie pour serres et jardins, Etagères en fer, nouveaux modèles.

M. Marand, rue Benjamin-Delessert, 9, Kiosques en treillage, Claies et Bacs en bois.

M. Ozanne, rue Marqfoy, 7, faubourg Saint-Martin, Fabricant de serres, Arrêt de châssis nouveau système.

M. Pacini (E.), boulevard Malesherbes, 63, Claies, Stores et Chaises pour jardins.

M. Paris (E.), au Bourget (Seine), Tables et Vases en tôle émaillée.

M. Prudon, passage Guillaumot, rue Crozatier, 9, Râteaux en bois blindés et à rouleau, nouveau système (bas prix).

M. Serrure, quai de Hallage, 14, à Billancourt (Seine), Kiosques et Treillages.

Rappels de médailles d'argent.

M. Beaume, boulevard de la Reine, 66, à Boulogne (Seine), Pompes de systèmes divers.

M. Boissin, rue de Bagnolet, 115, pour son système de Serres.

M. Couette, boulevard Macdonald, 1, Tentes, nouveau système de montage instantané.

Médailles de bronze.

M. Binet (Paul), boulevard Saint-Vincent, 141, à Clichy (Seine), Caisses carrées à panneaux mobiles.

M. Doulton et Cie, rue de Paradis, 6, à Paris, Céramique et Etiquettes pour jardins.

M. Ducreux, rue au Pain, 22, à Saint-Germain-en-Laye, Tables en bois pliantes et à rallonges pour jardins.

M. Durand, avenue Saint-Ambroise, 72, à Melun, Meubles en bois, Caisses et Treillages enduits.

M. Duval, rue de Paradis-Poissonnière, 45, Faïences artistiques.

M. Fichet, rue de Lagny, 54, à Vincennes, Insecticide et Pompes à main.

M. Fouquin, à Ecouen (Seine-et-Oise), Système de ventilation pour serres.

M. Girodias, faubourg Saint-Martin, 77, Pompes rotatives à chariot.

M. Hanoteau (Charles), rue la Roquette, 159, Fers à torsion, Grilles et Chaises.

M. Jenkens jeune, rue Vieille-du-Temple, 139, Jardinières en cuivre repoussé.

M. Kruger, avenue Saint-Pierre, à Asnières, Châssis à bascule et mobiles pour serres.

M. Larivière, fils, rue des Canettes, 7, Coutellerie horticole.

M. Leblond, à Montmorency, Ouverture simultanée de châssis de serres.

M. Legris, fils, à Abbeville (Somme), Conserves et Pâtes de fruits.

M. Méry, à Noailles (Oise), Bacs coniques, nouveau système de poignées.

M. Pillon (Louis), Grande-Rue, 76, à Issy (Seine), Claies biseautées et autres.

M. Sédillon, rue Monsieur-le-Prince, 60, Inventions diverses.

M. Sergent, avenue d'Orléans, 106, Faïences artistiques, Jardinières en tous genres pour plantes.

M. Walcker, rue Rochechouart, 42, Meubles de jardins.

Rappel de médaille de bronze.

M. Brossement (Alexandre), 125, rue Oberkampf, Pompes à double effet.

Mention honorable.

M. Duguay, à Argenteuil, Botteleur pour Asperges.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES GENRES DE CYCADÉES AUJOURD'HUI CONNUS; Par M. ED. REGEL (*Gartenflora*, cahier de février 1876).

M. Ed. Regel, le savant directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, qui est en même temps l'un des horticulteurs les plus distingués de notre époque, publie en ce moment, dans son *Gartenflora*, une revue des genres et espèces de Cycadées qui sont connus aujourd'hui. Il existe dans les collections de plantes de serre un assez grand nombre de végétaux de cette famille pour que ce travail intéresse, non-seulement les botanistes, mais encore les horticulteurs et les amateurs de plantes belles et rares. Nous reproduisons ici le tableau de subdivision de cette famille en genres qui résume, sous une forme très-concise, les caractères

les plus apparents à l'aide desquels ces groupes se distinguent et qui permettent par conséquent de les reconnaître sans difficulté.

A. Folioles des feuilles pennées ou pinnules, parcourues seulement par une forte nervure médiane sans la moindre nervure latérale — Genre 1. *Cycas* L.

B. Pinnules parcourues par une forte nervure médiane et par des nervures qui en partent latéralement en disposition pennée. Genre 2. *Stangeria* TH. MOORE.

C. Pinnules parcourues par plusieurs nervures longitudinales de force à peu près égale, qui peuvent être nombreuses. — Tous les autres genres subdivisés comme il suit :

a) Les feuilles se développent plusieurs à la fois en verticilles.

* Des écailles charnues persistant entre les feuilles. Base du pétiole sans appendices en oreillettes.

Genre 3. *Encephalartos* LEHM. Ecailles du cône femelle pétiolées et se terminant en avant en un écusson obtus. — Pinnules généralement roides et souvent dentées, non articulées à leur base.

Genre 4. *Lepidozamia* REGEL. Ecailles du cône femelle pétiolées et se terminant en avant en un écusson qui se rétrécit peu à peu en une pointe comprimée. Pinnules non roides, étroites, pointues, à bord entier, non articulées et décurrentes à leur base.

Genre 5. *Dioon* LINDL. Ecailles du cône femelle pétiolées, se terminant en avant en une pointe plate, lancéolée, pointue, couverte d'une laine épaisse. — Pinnules roides, piquantes, étroites, décurrentes à leur base.

** Des écailles charnues persistant entre les feuilles. Pétiole des feuilles élargi en gaîne à sa base et formant une oreillette de chaque côté.

Genre 6. *Ceratozamia* BRONG. Ecailles des cônes prolongées en avant en deux pointes semblables à deux cornes.

*** Pérules marcescentes, caduques.

Genre 7. *Aulacophyllum* REGEL. Pinnules à nervures enfoncées et par suite marquées de sillons qui correspondent à ces nervures. — *N. B.* M. Regel établit ce genre pour six espèces de *Zamia* qui croissent sur les montagnes de la Nouvelle-Grenade, de l'Ecuador et de Panama, que distinguent au premier coup d'œil les sillons de leurs feuilles.

Genre 8. *Microcycas* Miquel. Pinnules sans sillons longitudinaux.

b) Feuilles se développant l'une après l'autre.

* Les écailles entre les feuilles sèchent et tombent plus tard.

Genre 9. *Zamia* L. Feuilles pennées; folioles articulées à la base.

Genre 10. *Bowenia* Hook. Feuilles doublement pennées.

** Ecailles entre les feuilles persistant et se décomposant en fibres qui révêtent la tige.

Genre 11. *Macrozamia* Miquel.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

Gartenflora.

Dracocephalum altaiense Laxm. — *Gartenf.*, févr. 1876, pl. 859. — Dracocéphale de l'Altaï. — Montagnes de l'Altaï. — (Labiées).

Cette plante mérite d'être cultivée dans tous les jardins à cause de ses grandes fleurs d'un beau bleu d'azur, dont les faux-verticilles sont rapprochés en une sorte d'épi terminal oblong d'un joli effet. Elle n'a qu'une trentaine de centimètres de hauteur. Ses feuilles inférieures ou radicales sont longuement pétiolées, oblongues ou elliptiques-oblongues, arrondies au sommet, bordées de grandes crénelures arrondies, tandis que les caulinaires n'ont qu'un pétiole court et que les supérieures sont presque sessiles. C'est une espèce vivace, rustique même à Saint-Pétersbourg, où elle fleurit, en pleine terre, à la fin de mai et au commencement de juin; elle vient très-bien dans une terre de jardin qui ne soit ni trop forte ni trop fumée. On la multiplie de graines ou par division des pieds. Venue de graines elle ne fleurit que la deuxième année.

Dahlia gracilis Ortgies, *Gartenf.*, avril 1876, pl. 861. — Dahlia grêle. — Mexique. — (Composées).

Pendant l'été de 1873, M. Ortgies reçut de son ami, le collecteur B. Roezl, dans un envoi d'*Agave*, quelques tubercules d'un Dahlia dont ce voyageur n'avait pas vu les fleurs. Ces tubercules avaient beaucoup souffert et ils ne fleurirent que l'été suivant. M. Ortgies pensa d'abord que cette plante n'était que le vieux *Dahlia coccinea* Cav.; mais une comparaison attentive avec la

description et la figure de cette espèce qui se trouvent dans le *Botanical Magazine*, pl. 762, lui fit reconnaître des caractères distinctifs importants. Ayant alors envoyé des fleurs et des feuilles de sa plante au Jardin des Plantes de Paris, où le *D. coccinea* est cultivé, il apprit bientôt qu'elle différait beaucoup de ce dernier et que très-probablement c'était une espèce nouvelle. M. Lemoine, de Nancy, qui est devenu possesseur de ce nouveau Dahlia, ne voulant le mettre au commerce qu'après qu'il aura été nommé et décrit, M. Ortgies en donne, dans le *Gartenflora*, la description et une figure coloriée. On y voit que le *Dahlia gracilis* forme un buisson haut de 1m 30 à 1m 60, plus gracieux et plus élégant, dit-il, que notre Dahlia cultivé, à cause de la légèreté de ses feuilles, et qui produit un grand nombre de fleurs (capitules) longuement pédonculées. La couleur de ces fleurs est un bel écarlate-orange, et les demi-fleurons qui en forment le rayon sont ovales, entiers ou bifides au sommet; l'involucre a cinq folioles externes ovales-spatulées et réfléchies, tandis que les internes sont lancéolées. Quant aux feuilles, elles sont doublement pennées, glabres, à folioles ovales-lancéolées, largement dentées, et leur rachis n'est nullement ailé. M. Ortgies ne doute pas que les cultivateurs de Dahlias ne parviennent à doubler celui-ci et n'en obtiennent ainsi une nouvelle race très-digne de prendre rang dans les cultures d'agrément.

Begonia Froebeli Alph. DC. — *Gartenf.*, mai 1876, pl. 864. — Bégonia de Froebel. — (Bégoniacées).

Ce nouveau Bégonia a été signalé et nommé pour la première fois par M. Alph. de Candolle, dans le cahier d'octobre 1874. C'est un charmante espèce basse, qui forme une petite touffe de feuilles radicales pétiolées, ovales, presque arrondies, profondément entaillées en cœur à leur base, très-obtuses et parfaitement entières, velues, d'un vert blanchâtre à leur face inférieure, de grandeur moyenne pour ce genre de plantes; au-dessus de ces feuilles s'élèvent plusieurs tiges florifères rameuses, grêles, rouges, qui portent chacune plusieurs fleurs rouge-orangé, de grandeur moyenne. Dans l'établissement de M. Froebel, horticulteur à Zurich, dont elle a reçu le nom, elle est restée fleurie, en 1875, en plein air, pendant presque tout l'été, et ses feuilles se sont montrées moins sensibles à la gelée que celles des *Coleus* et de l'Hélio-

trope. D'après ce même horticulteur, le meilleur mode de multiplication pour cette plante est le semis, qu'il y a avantage à ne faire qu'au mois de mars, ceux qu'on fait en janvier et février réussissant moins bien. Les Bégonias en général ayant des graines très-fines, on prépare pour les recevoir un pot qu'on remplit avec un mélange de terre de bruyère et de terre de gazon additionné d'un peu de sable ; on répand les graines sur cette terre, après quoi on les recouvre seulement avec un peu de sable fin, et on place le pot près des vitres dans une serre, à la température de 13 à 20° cent. Jusqu'à la levée on laisse le pot couvert d'une vitre qu'on maintient soulevée d'un côté avec un petit morceau de bois, quand les jeunes plantes commencent à se montrer et qu'on enlève quand elles ont pris force.

Calochortus venustus Benth., var. **brachysepalus** *Gartenf.*, mai 1876, pl. 863. — Calochorte élégant, variété à sepales courts. — Californie. — (Liliacées).

Les *Calochortus* sont de belles plantes bulbeuses propres à la Californie. Celle que M. Regel décrit et figure comme une variété du *Calochortus venustus* Benth., donne, sur une tige haute de 0m 50, deux grandes et élégantes fleurs penchées, qui mesurent 7 ou 8 cent. de largeur, dans lesquelles les trois sépales ovales-lancéolés, pointus, verts avec une macule centrale brun-rouge, sont dépassés d'un tiers au moins par trois grands et larges pétales rétrécis en coin vers le bas, arrondis et presque tronqués à leur extrémité libre, dont la couleur générale est un blanc plus ou moins lavé de rose clair, et qui ont la base marquée d'un grand nombre de points et linéoles pourpres dessinant deux zones concentriques, au delà desquelles s'étend un grand arc transversal, large et formé par le rapprochement d'un grand nombre de petites lignes parallèles brunes, le tout encadré d'une large bordure jaune d'or. La culture de cette belle plante n'offre aucune difficulté. Elle doit être rustique dans l'Europe moyenne.

Floral Magazine.

Poinsettia pulcherrima plenissima. — *Flor. Mag.*, févr. 1876, pl. 200. — (Euphorbiacées).

Cette nouvelle et splendide variété d'une plante qui était déjà

d'une grande beauté, dans son type non perfectionné, a été découverte, en mai 1873, par le voyageur-collecteur Bénédict Roezl, dans un petit village indien de l'État de Guerrero, au Mexique. On sait que le mérite du *Poinsettia pulcherrima* consiste, non pas dans ses fleurs qui sont petites et insignifiantes, mais dans les feuilles florales et les bractées qui avoisinent ces fleurs et qui sont colorées en très-beau rouge carmin. Dans le type de l'espèce, un simple groupe de petites fleurs jaunes est entouré d'une rangée de bractées qui partent de leur base et qui rayonnent autour d'elles. Dans la nouvelle variété, une cyme centrale ou primaire de fleurs, entourée d'une rangée de bractées du coloris le plus éclatant, est le point de départ de cymes secondaires et tertiaires, entourées aussi de semblables bractées, et le tout forme une masse énorme et touffue de ces feuilles vivement colorées. Cette éblouissante inflorescence mesure jusqu'à 0^m 50 ou même plus en diamètre et près de 0^m 30 en hauteur. Cette précieuse acquisition est devenue la propriété exclusive de MM. Veitch, de Chelsea. Elle a été accueillie avec le plus grand enthousiasme par toute la presse horticole. La plante est mise au commerce, cette année, par le grand établissement dont elle est la propriété.

BOTANICAL MAGAZINE.

Episcia Erythropus D. HOOK. , *Bot. Mag* , mars 1876, pl. 6249. — Episcie à pied rouge. — Nouvelle-Grenade. — (Gesnériacées).

Cette plante a été introduite par MM. Veitch et a eu sa première floraison en mars 1874. Elle ne manque pas d'élégance par ses grandes feuilles lancéolées-oblongues, qui atteignent 0^m 20 de longueur, qui sont longuement acuminées au sommet et décurrentes le long d'un gros pétiole rouge, continu avec une forte côte également colorée, dont la teinte s'étend largement à droite et à gauche de manière à couvrir en grande partie la face inférieure. Les fleurs rose pâle assez nombreuses sont un peu cachées dans le bas de la touffe des feuilles. Elles ne contribuent dès lors que faiblement à l'effet général de la plante.

Le Gérant : P. DUCHARTRE.

Impr. de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 AOUT 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal, M. Lepère, fils, revient sur la réclamation qu'il a présentée, le 13 juillet dernier, relativement à un passage du procès-verbal de la séance du 24 février. Il insiste longuement sur les motifs pour lesquels il n'aurait pu prononcer, dit-il, les paroles que lui prête ce passage et qu'il nie avoir prononcées.

M. A. Rivière demande que rien ne soit changé à la rédaction u procès-verbal de la séance du 13 juillet dernier, attendu qu'il est conforme à la vérité.

Plusieurs Membres réclamant alors l'ordre du jour sur cette question, M. le Président prononce l'ordre du jour.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de six nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a soulevé aucune opposition.

Il apprend ensuite à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation, pour refus de payement de la cotisation sociale, des Membres titulaires dont les noms suivent : MM. Berthault (Eug.), jardinier-entrepreneur, Binet (L.), fabricant, Rose (Charles), jardinier, Bouchard, horticulteur, Bréauté (Nestor), jardinier, Greyveldinger (Michel), fabricant, Hatret (Emile), jardinier, Landry-Prudent, jardinier et Ponce (L.), maraîcher.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Cauchin (Vincent), cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), quatre sortes de *Choux*, savoir : un de Milan, un de Schweinfurth, un Cœur-de-bœuf, et un Pommé de Versailles, le tout accompagné d'une assiettée de *Cerfeuil bulbeux*.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces

produits potagers sont des plus remarquables, surtout, dans le nombre, le Cerfeuil bulbeux qui surpasse en beauté tous les spécimens que le Comité en a vus jusqu'à ce jour. Le résultat obtenu par M. Cauchin dans la culture de cette plante est d'autant plus frappant qu'il dit n'en avoir fait le semis qu'au mois d'avril dernier. Aussi la beauté hors ligne de ces racines est-elle le principal motif pour lequel le Comité de Culture potagère propose d'accorder à cet horticulteur une prime de 1re classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée.

2° Par M. Boudrant jeune, marchand grainier, rue Pierre-Lescot, à Paris, des *Choux* Cœur-de-bœuf, de Milan, de Schweinfurth, avec un *Potiron* jaune, gros, à côte brodée, dit Maraîcher de Paris, venant d'un pied qui a été semé en mars dernier et repiqué le 25 avril. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que ces Choux sont un peu avancés, mais que le Potiron est beau et remarquablement hâtif. — Le Comité, dit-il, est d'avis que, pour la présentation qu'il a faite aujourd'hui, M. Boudraut doit recevoir une prime de 3e classe, et, consultée à ce sujet, la Compagnie accorde cette prime; mais il ajoute qu'une demande plus élevée aurait été faite si on avait été assuré que les produits maraîchers que la Compagnie a sous les yeux sortent bien des cultures de M. Boudrant et non de jardins à la direction desquels il est étranger.

3° Par M. Simon Sausset, jardinier chez M. Eug. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Haricots* des quatre variétés suivantes : Haricot de la Rivière de Gênes (Port-Maurice) à rames; Haricot blanc, à rames et à gousses très-longues, du Grand-Duché de Luxembourg; Haricot gris de Widah, qui a été rapporté d'Afrique par M. Masson, officier de marine, Membre de la Société; il diffère, dit M. Vavin, de tous les Haricots connus; enfin Haricot nain, hâtif, de Chalendray, variété très-hâtive. En même temps M. Simon Sausset a déposé sur le bureau trois variétés de *Pommes de terre* (Souris hâtive de Luxembourg, Pomme de terre de Ténériffe et Pomme de terre Marjolin Tétart), des *Tomates* hâtives, de pleine terre, naines et du *Cerfeuil* bulbeux.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces divers produits sont beaux; mais qu'ils le paraîtraient encore plus

s'ils n'avaient aujourd'hui le voisinage de ceux dont il vient d'être question, observation qui s'applique surtout au Cerfeuil bulbeux. Néanmoins, en tout état de cause, le Comité demande que M. Simon Sausset reçoive une prime de 3e classe, et la Compagnie accorde cette récompense.

A propos de cette présentation, M. E. Vavin dit que le Cerfeuil bulbeux offre souvent, dans sa réussite, des bizarreries difficiles à expliquer. Ainsi, dans certaines années, le plus beau qu'il ait obtenu venait de graines qui avaient été semées en mars, après avoir été stratifiées; au contraire, dans d'autres années, c'est celui qui était venu de graines non stratifiées qui a été le plus beau.

4° Par M. Millet, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), des *Champignons* venus sur des couches à Melons et en raison de la beauté desquels le Comité compétent propose de lui accorder une prime de 3e classe. Consultée à ce sujet, la Compagnie accorde cette prime.

Dans une note écrite, M. Millet dit que, depuis plusieurs années, il essayait d'utiliser doublement ses couches à Melons en leur faisant produire des Champignons outre les Melons; mais il avait fort médiocrement réussi jusqu'à cette année. Implanté directement dans le fumier des couches, le Blanc pourrissait souvent ou séchait au contraire, et, dans l'un et l'autre cas, le résultat n'était que partiel. Cette année, il a imaginé de couvrir la couche de deux centimètres de terre, de poser le Blanc sur cette terre en le couvrant ensuite d'une petite quantité de terre. L'opération ainsi dirigée a fort bien réussi, et les Champignons récoltés jusqu'à ce moment ont été aussi beaux que bons.

M. le Président du Comité de Culture potagère rapporte que l'avis des Membres de ce Comité a été qu'un hasard heureux avait bien pu déterminer ce résultat. Souvent, dit-il, on se borne à faire une tranchée dans le fumier des couches et à y mettre du Blanc. Quand l'opération réussit, on récolte beaucoup de Champignons à l'automne. Il est cependant juste de faire observer que M. Millet a obtenu la récolte de ces Cryptogames plus tôt qu'on ne l'a d'ordinaire.

5° Par M. H. Hoffmann, jardinier chez M. Gauthier (R.-R), avenue de Suffren, un panier de *Fraises* Quatre-saisons plus

belles que toutes celles qu'on peut voir en ce moment, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, et pour la présentation desquelles il a l'honneur d'un rappel de la prime qu'il a déjà obtenue pour des présentations analogues.

6° Par M. Lapierre, pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge-Paris, une *Fraise* Quatre-saisons qu'il a obtenue de semis et qu'il se propose de mettre au commerce, à l'automne prochain, sous le nom de Belle de Montrouge. Dans la note dont il accompagne cette présentation, il dit que cette variété lui semble être bien distincte de toutes les autres, en premier lieu, parce que ses fruits se tiennent bien droits sur leur pédoncule, au lieu de s'incliner comme ils le font dans les autres Fraisiers; en second lieu, parce qu'ils sont accompagnés d'un calyce très-grand qui rappelle celui des Potentilles plutôt que celui des Fraisiers. Il ajoute que, de son côté, la plante est très-vigoureuse et productive, se reproduisant de semis avec tous ses caractères. — Le Comité de Culture potagère déclare suspendre tout jugement sur cette Fraise jusqu'à ce qu'il ait pu la revoir sur pied.

7° Par M. Véniat, jardinier chez M. Feyeux, à Crosnes (Seine-et-Oise), un pied de *Cucumis Arada* chargé d'une quantité considérable de ses petits fruits ovoïdes et pourvus de pointes molles, à leur surface.— Une prime de 3e classe est demandée pour M. Véniat et accordée par la Compagnie. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait remarquer la production énorme de cette Cucurbitacée dont le fruit a été trouvé bon par les membres du Comité, et peut être confit comme les petits Melons et les Cornichons. Or, dit-il, le Cornichon ne réussit pas toujours, et il serait bon de pouvoir le remplacer, quand il manque.

Dans une note, M. Véniat dit que la culture du Concombre Arada n'offre pas de difficultés et que la production en est toujours considérable. Il rappelle la faveur dont ce fruit jouit dans les colonies, particulièrement aux Antilles, où non-seulement on le confit, mais encore on le mange en salade.

8° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, deux bocaux de fruits du Concombre

Arada préparés comme on le fait dans les colonies. Cette présentation est faite à l'occasion et à l'appui de la précédente.

9° Par M. Gauthier (R.-R.), une corbeille de *Prunes* de Montfort et de Monsieur jaune. — Le Comité d'Arboriculture déclare, par l'organe de son Secrétaire, que cette dernière dénomination ne lui semble pas parfaitement exacte, que, dans tous les cas, la peau du fruit présenté comme Prune de Monsieur jaune diffère de celle de la variété ainsi nommée.

10° Par Mlle Tuffin, jardinière à Athis-Mons, deux boîtes de *Cerises* Belle de Sceaux, assez beaux fruits, porte la déclaration écrite du Comité.

11° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine-et-Oise), sept *Pommes* Borowitsky que le Comité d'Arboriculture reconnaît comme ayant un bon volume.

12° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une corbeille contenant des *Prunes* d'une variété qu'il nomme Grosse luisante et dont le Comité déclare que le véritable nom lui est inconnu, ainsi que des *Raisins* Chasselas blanc qui ont été obtenus en pots, sous verre, sans chauffage.

13° Par M. Chevalier aîné, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 19 *Pêches* Grosse Mignonne hâtive et 6 *Pêches* Early Rivers. — La déclaration du Comité compétent porte que, pour l'année et la saison, ces Pêches sont remarquables, que de plus on voit avec plaisir les Early Rivers acquérir du volume.

Les trois présentations qui viennent d'être indiquées sont faites en vue du concours permanent pour les fruits.

A l'occasion de cette présentation de Pêches Early Rivers, M. Buchetet dit que, aux deux dernières séances, la Société, ayant eu sous les yeux des Pêches Early Beatrix et Early Rivers, le Comité d'Arboriculture avait fait un éloge presque égal de ces deux nouvelles variétés hâtives. L'examen qu'il avait pu faire de l'une et de l'autre n'était pas complet, parce qu'il avait peu goûté à ces deux fruits. Aujourd'hui, mieux fixé à cet égard, il déclare ne pouvoir recommander sérieusement que l'Early Rivers, qui est la seule bonne, et qui seule aussi se détache bien du noyau. Elle représente, ajoute-t-il, parmi les Pêches hâtives, la Pêche de Bonneuil parmi les variétés tardives.

M. Michelin exprime le désir de voir soumise de même au Comité la troisième des Pêches hâtives dont on doit l'obtention à M. Rivers, c'est-à-dire l'Early Louise.

M. Jamin (Ferd.) répond que cette variété est la moins hâtive des trois. C'est, ajoute-t-il, un bon fruit qui prendra du volume à mesure qu'on en poursuivra la culture.

14° Par M. Bonnemain, horticulteur à Etampes (Seine-et-Oise), un *Pelargonium zonale* à fleurs doubles, obtenu par lui et dont le Comité de Floriculture demande à voir, au mois de septembre, un pied cultivé en plein soleil.

15° Par M. Chandèze, amateur, des fleurs de *Pétunias* doubles qu'il présente surtout en vue de montrer que ces plantes, quand elles sont bien cultivées, échappent au reproche qu'on leur adresse souvent de ne pas bien fleurir en pleine terre. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Chandèze, pour cette présentation, une prime de 3e classe, et sa proposition, mise aux voix, est adoptée; mais M. Chandèze ne reçoit pas cette récompense, la présentation qu'il a faite ayant été toute désintéressée.

16° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, la base d'un pied de *Fourcroya fœtida* et une touffe d'*Aerides odoratum* au sujet desquelles il donne de vive voix les renseignements suivants :

Il y a un mois, dit-il, la Société a reçu d'Alger une lettre écrite par M. Joret (H.), dans laquelle il était question d'un pied d'*Agave* qui, après avoir pour fleurir développé sa gigantesque hampe, avait développé plusieurs petites hampes latérales. M. A. Rivière dit alors que les faits analogues ne sont pas rares. Il fut aussi question alors des bourgeons axillaires du *Fourcroya gigantea*. Le fait qu'il montre aujourd'hui est du même ordre, mais s'est présenté dans des conditions particulières. En effet, un *Fourcroya fœtida*, qui existait au Luxembourg depuis une quarantaine d'années, a fleuri et a développé, pendant l'été, une hampe haute de sept mètres. Au moment où l'on rentrait les plantes, en automne, M. A. Rivière a fait couper ce pied à sa base en même temps que la hampe, et il est résulté de là un tronçon qui a été placé simplement sur la tablette d'une serre froide. Dans cette situation, les bourgeons axillaires, se nourrissant de la substance

même du tronçon, se sont développés en assez grand nombre et sont devenus tout autant de hampes latérales grêles, dont certaines ont environ un mètre de hauteur. M. A. Rivière pense que, si ce tronçon de *Fourcroya* avait été planté, il aurait pourri sans rien développer. — Le second sujet déposé sur le bureau par M. A. Rivière est un pied d'*Aerides odoratum* venu dans des circonstances spéciales et instructives. Les *Aerides* ont une tige chargée de feuilles distiques et qui s'allonge par une extrémité en même temps qu'elle se détruit par l'autre. Il y a deux ans, M. A. Rivière reçut une forte touffe d'*Aerides odoratum* qu'on avait transportée simplement dans une malle, après l'avoir enveloppée d'une feuille de papier. Toutes les feuilles que cette plante avait à son départ étaient mortes, à l'arrivée, jusqu'à la dernière et, en somme, chacun des six ou sept pieds que comprenait la touffe n'avait plus en vie qu'un petit bourgeon à sa base. Tous ces restes de pieds, à l'exception d'un seul, furent posés sur du sphagnum peu humide, où ils ne tardèrent pas à périr. Quant à celui qui avait été réservé, M. A. Rivière eut l'idée de le poser au milieu de la touffe de feuilles d'une Broméliacée. Au bout de quelque temps, le bourgeon qui restait à cette plante développa une racine qui ne tarda pas à se bifurquer et qui finit par arriver en terre. La plante était sauvée dès cet instant, et aujourd'hui on voit qu'elle a produit trois belles feuilles.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 1 de 1re classe à M. Cauchin et 4 de 3e classe à MM. Simon Sausset, Boudrant, Véniat et Millet.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de remerciements adressée par M. Raveret-Wattel, au sujet de la médaille d'argent qui vient de lui être donnée pour son ouvrage sur l'*Eucalyptus*.

2° Une lettre par laquelle le Secrétaire-général de la Société d'instruction professionnelle horticole des garçons jardiniers adresse, au nom de cette Société, de vifs remerciements pour le don qui lui a été fait du *Journal* de la Société centrale.

3° Une lettre par laquelle M. Cusin, Secrétaire de la Société pomologique de France, annonce que la 19e session de cette Société s'ouvrira à Lyon, le 7 septembre prochain, à 10 heures.

En même temps M. Cusin demande que, comme par le passé, la Société centrale envoie un ou plusieurs délégués qui puissent prendre part aux travaux de la session. — M. le Président apprend à la Compagnie que le Conseil d'Administration a, dans sa séance de ce jour, prié M. Michelin de représenter la Société centrale à la session de Lyon, comme il l'a déjà représentée à plusieurs sessions antérieures.

4° Des demandes de délégués devant prendre part aux travaux du Jury à l'Exposition que la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux doit tenir à Lagny, les 10, 11 et 12 septembre prochain, et à celle que la Société d'Horticulture et de Viticulture de Château-Thierry tiendra dans cette ville du 15 au 17 du même mois. — Sur l'invitation de M. le Président, M. Lecocq-Dumesnil et M. Carrelet, horticulteur à Montreuil-sous-Bois, veulent bien représenter la Société, le premier à Lagny, le second à Château-Thierry.

M. le Secrétaire informe la Société de cinq pertes cruelles qu'elle vient d'éprouver par le décès de Mme Cahen d'Anvers, dame Patronnesse, de MM. Boisseau-d'Artiges, juge de paix, Olivier Gérin, horticulteur, Pfersdorff (Ch.-L.-Gr.), horticulteur, et Thierry (Etienne), Membres titulaires.

M. Chevalier (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine), met sous les yeux de la Compagnie deux branches de Pêcher auxquelles il a fait l'application de son procédé d'entaille avec talon. Il montre que, quatre Pêches se trouvant sur l'une de ces branches, deux plus bas que l'entaille et les deux autres plus haut, ces deux dernières sont mûres en ce moment, tandis que les deux autres auraient dû rester sur l'arbre 8 ou 10 jours encore pour arriver à leur complète maturité. Sur l'autre branche se trouvent 5 pêches entre lesquelles il montre la même inégalité de maturation, selon qu'elles sont attachées plus bas ou plus haut que l'entaille. Il conclut de ces deux faits, comme il l'a déjà fait en d'autres circonstances analogues, qu'une entaille pratiquée à une branche fruitière ainsi qu'il est dans l'usage de le faire, rend les fruits situés au-dessus de la partie entaillée plus hâtifs et un peu plus gros que ceux qui sont attachés au-dessous de cette même partie.

M. Michelin exprime le regret que la communication qui

vient d'être faite par M. Chevalier n'ait pas été faite d'abord au Comité d'Arboriculture. Il dit qu'une Commission spéciale ayant été chargée de rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans les conclusions que cet arboriculteur déduit de ses expériences, il lui semble peu à propos que des communications soient adressées directement à la Société réunie en séance avant que cette Commission ait fait son Rapport.

M. Chevalier répond qu'étant maintenant parfaitement convaincu de l'efficacité de son procédé, il l'emploie le plus possible et, désirant mettre les arboriculteurs à même de l'employer aussi, il en parle, en montre même les effets, quand il en trouve l'occasion. C'est là le motif et l'explication de la communication qu'il vient de faire directement à la Société.

M. Vavin annonce que M. Le Bian, de Brest, Membre de la Société, vient de recevoir une distinction des plus flatteuses. M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce lui a écrit une lettre de félicitation au sujet de la création de son magnifique jardin fruitier dans lequel on ne compte pas moins de 6 000 pieds d'arbres fruitiers en parfait état, et lui a envoyé en même temps une médaille d'or en récompense de ses travaux et de ses succès en horticulture comme en agriculture.

M. Nardy, aîné, horticulteur à Hyères (Var), apprend à la Société que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a bien voulu le désigner comme délégué à l'Exposition internationale de Philadelphie, pour l'horticulture. Il se met à la disposition de ses collègues pour les renseignements qu'ils désireraient obtenir.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Quelques faits horticoles; par M. Leo d'Ounous.

2° Note sur le procédé d'entaille que pratique sur le Pêcher M. Chevalier, aîné; par M. Lepère, fils.

3° Rapport sur les *Phlox decussata* obtenus de semis par M. Chardine; M. Eug. Verdier, fils aîné, rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 24 AOUT 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président présente les excuses de M. le premier Vice-Président Hardy qui ne peut assister à la séance de ce jour, étant absent de Paris. Il s'est rencontré, dit-il, à Rouen, avec M. Hardy, à la cérémonie de la bénédiction du navire *le Frigorifique* qui a été construit par les soins et sous la direction de notre collègue M. Tellier, dans le but spécial de rapporter des parties de l'Amérique du Sud où le gros bétail surabonde sans être utilisé, de grandes quantités de viande fraîche conservée au moyen du froid. Cette entreprise peut et doit rendre de grands services à la population de notre pays, si elle réussit, comme tout autorise à l'espérer. La Société centrale d'Horticulture ne peut que s'y intéresser vivement, d'abord parce qu'elle a été conçue et qu'elle est dirigée par l'un de ses Membres, ensuite parce que le navire a pris à son bord un naturaliste qui ne manquera pas de récolter avec soin les productions naturelles des contrées que l'expédition va visiter, productions parmi lesquelles se trouvent certainement des plantes dignes de prendre place dans les jardins. Plusieurs Membres de l'Académie des Sciences, ainsi que M. l'Amiral Paris, Président actuel de cette illustre Compagnie, s'étaient rendus à Rouen pour assister à cette cérémonie et témoigner ainsi du vif intérêt qu'inspire l'œuvre qui est en ce moment en cours d'exécution.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire qui a été présenté dans la dernière séance, sans qu'il ait été formulé d'opposition à son égard.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Véniat, jardinier chez M. Feyeux, à Crosnes (Seine-et-Oise), un pied de *Cyperus esculentus*, deux pieds de *Dolics*, deux énormes groupes de belles *Tomates* jaunes, enfin un pied de *Maïs* ridé sucré, dont le grain est servi sur table, aux Etats-Unis.

— M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que tous ces produits sont beaux et intéressants. Les Tomates sont surtout remarquables par leur beauté et par l'abondance avec laquelle elles sont venues, et ce fait est d'autant plus curieux que le pied qui les a données avait été abandonné à lui-même; aussi s'est-il élevé à deux mètres de hauteur, ayant tous ses fruits ramassés à sa partie inférieure, ce qui prouve qu'il n'y a aucun avantage à laisser la Tomate monter outre mesure. Le Comité propose de donner à M. Véniat une prime de 2e classe, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

A prospos de la présentation d'un pied de *Cyperus esculentus* L., ou Souchet comestible, espèce de la famille des Cypéracées, M. A. Rivière dit que cette plante est commune dans le Levant, en Egypte et en Algérie où on la cultive fréquemment. Elle est l'objet d'une culture assez importante dans les parties chaudes de l'Espagne; on la rencontre même dans quelques jardins de nos départements les plus méridionaux et jusque dans ceux de quelques parties de l'Allemagne. Elle est connue vulgairement sous les noms d'Amande de terre, Souchet-Sultan. Elle est rampante et produit en terre un rhizome duquel partent des filets grêles, terminés chacun par un tubercule ovoïde, de la grosseur d'une petite noisette, de couleur brun-jaunâtre à l'extérieur et dont la substance intérieure est blanche. La saveur de ces tubercules est agréable et rappelle celle de la noisette. Comme ils renferment une huile douce, on les emploie principalement pour en faire une émulsion qui constitue une sorte d'orgeat nommé *Chufa*. La culture du *Cyperus esculentus* ne serait pas toujours profitable sous le climat de Paris, cette plante gelant facilement et ses tubercules étant eux-mêmes très-sensibles à la gelée. M. A. Rivière ajoute qu'il faut se garder de confondre le *Cyperus esculentus* L. avec le *C. olivaris* TARG.-TOZZ., qui croît naturellement dans le midi de l'Europe, et qui donne également des tubercules, mais de saveur amère. En outre, cette dernière plante se multiplie avec une telle facilité que, quand on l'a une fois plantée dans un endroit, il est à peu près impossible de l'en extirper.

M. le docteur Jeannel demande si l'huile qui existe dans les tubercules du *Cyperus esculentus* y est assez abondante pour

pouvoir en être extraite. — M. A. Rivière répond qu'il ne le pense pas.

2° Par M. Villette, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), un panier de *Cerfeuil bulbeux* que le Comité de Culture potagère trouve beau, bien qu'il soit notablement inférieur, sous ce rapport, à celui que la Société a eu sous les yeux, à la dernière séance. Cette année, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, la culture du Cerfeuil bulbeux n'a donné généralement que de fort médiocres résultats; aussi le Comité est-il d'avis que M. Villette doit recevoir une prime de 3e classe, et son avis est partagé par la Société.

3° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Benard, à Clamart (Seine), des Aubergines de trois variétés, avec un pied entier de cette plante, portant une demi-douzaine de fruits bien venus; une corbeille de *Tomates* de la variété Rouge grosse hâtive; enfin quatre bottes d'*Oignons* appartenant à tout autant de variétés différentes dont une nommée par lui Jaune de Danochs, est, dit-il, plus hâtive de deux ou trois semaines que tous les autres Oignons et se recommande, en outre, comme se conservant bien. — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Vaternelle et accordée par un vote de la Compagnie.

M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que la variété d'Oignon jaune qui est donnée comme nouvelle par ce jardinier ressemble tellement à un autre Oignon jaune compris dans son lot que le Comité est disposé à regarder ces deux plantes comme identiques.

4° Par M. Cauchin, cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), un lot de *Tomates* d'une rare beauté.

5° Par M. Flament (Alfred), jardinier-maraîcher, avenue de St-Denis, à Pierrefitte, un lot de très-belles *Tomates* et deux *Melons*, dont l'un à fond gris et l'autre à fond blanc.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces deux lots de Tomates sont aussi remarquables l'un que l'autre et que le Comité demande qu'une prime de 3e classe soit accordée à M. Cauchin ainsi qu'à M. Flament, pour la présentation qu'ils en ont faite. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie. — Quant aux deux Melons de M. Flament, bien

qu'ils soient beaux, le Comité n'en a pas tenu compte parce qu'ils ont été apportés étant encore beaucoup trop loin de leur maturité. Il ajoute que la culture du Melon devient de plus en plus difficile à cause des ravages qu'y font les pucerons dont autrefois on n'avait presque jamais à redouter les atteintes et qui aujourd'hui n'épargnent que rarement cette plante.

6° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, des pieds de *Pois chiche* (*Cicer arietinum L.*) chargés de gousses très-bien venues. — M. Hédiard apprend à la Compagnie que ces plantes ont été obtenues près d'Arpajon (Seine-et-Oise), de semences qu'il avait reçues de Salamanque, en Espagne. Elles appartiennent à la variété nommée Garbanzo par les Espagnols, qui a la graine grosse, ridée, plus facile à cuire que celle du Pois chiche ordinaire. Leur bon développement et leur abondante fructification prouvent que ce légume pourrait très-bien être cultivé à Paris et fournirait une ressource alimentaire de plus. On commence, dit-il, à user de cet aliment; mais la consommation en est encore bien faible.

M. Lecocq-Dumesnil ne croit pas qu'on ait autant à espérer de la culture du Pois chiche, sous le climat de Paris, que vient de le dire M. Hédiard. Lui-même, en ayant rapporté des graines d'Espagne, les a semées, à Gonesse, et n'en a obtenu que des plantes hautes de 20 à 30 centimètres, dont le produit a été faible.

7° Par M. Chevalier (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 10 *Pêches* Galande pointue, 10 Grosse Mignonne hâtive, et 10 autres d'une variété qui, à Montreuil, est appelée Grosse Mignonne hâtive, bien qu'elle mûrisse son fruit une quinzaine de jours plus tard que l'arbre dont on lui donne le nom. Ces fruits sont présentés pour le concours permanent.

M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que ces fruits sont très-beaux, et qu'ils sont d'autant plus remarquables sous ce rapport que, cette année, les Pêches laissent généralement beaucoup à désirer pour le volume.

8° Par M. Lepère, père, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Pêches* Galande pointue, variété dont il dit que les arbres sont très-difficiles à diriger par ce motif que ses rameaux à fruit se bifurquent très-souvent à leur base, ce que ne fait pas la

Galande ordinaire. Avec ces fruits, M. Lepère a déposé sur le bureau deux rameaux de Pêcher portant chacun deux fruits dont l'un est beaucoup moins avancé que l'autre, bien que ces rameaux n'aient pas subi la moindre opération.

9° Par M. Denisselle, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau (Seine-et-Oise), une corbeille contenant 25 *Pêches* Grosse Mignonne, fruits des plus remarquables, déclare M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, pour la présentation desquels le Comité demande qu'il reçoive une prime de 1re classe que la Société accorde par un vote spécial.

M. Bonnel apprend à la Compagnie que les arbres qui lui ont donné ces magnifiques fruits ont été tirés d'Espagne.

10° Par M. Jamin (Ferd.), pepiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une remarquable collection de fruits de saison, présentée pour le concours permanent; ce sont : 38 *Poires* des variétés Bergamotte d'été ou Beurré blanc, Bonne d'Ezée, Bon-Chrétien William, Doyenné de Mérode, Fondante des bois et Madame Treyve; une boîte de *Cerises* Morello de Charmeux, forme tardive de la Belle de Sceaux; 10 *Prunes* Reine-Claude verte et bonne ou Abricot vert, variété qui a moins belle apparence que la Reine-Claude dorée, tout en étant d'aussi bonne qualité et étant même préférable pour mettre à l'eau-de-vie; 9 *Pommes* Dean's Codlin; enfin 30 *Pêches* des variétés Grosse Mignogne hâtive, Grosse Mignonne ordinaire et Galande pointue.

11° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, une corbeille de *Prunes* des deux variétés Reine-Claude dorée et Bleue de Belgique, beaux fruits, porte la déclaration du Comité d'Arboriculture.

A l'occasion de cette présentation, M. A. Rivière donne de vive voix les détails suivants sur la taille et la direction du Prunier. Cet arbre, dit-il, est peu délicat sur la nature du sol et végète sans difficulté; mais il est rebelle à la taille, surtout quand il s'agit de lui donner la forme de palmette, soit en espalier, soit en contre-espalier. Néanmoins il en existe, dans le jardin du Luxembourg, des contre-espaliers magnifiques et chargés des fruits dont la Compagnie a sous les yeux des échantillons. Le principal inconvénient offert par le Prunier, pour la taille, c'est

que, sur les branches coursonnes, les trois ou quatre premiers bourgeons sont tantôt à fleurs et tantôt à bois; or, comme il n'est pas toujours facile d'en reconnaître la nature en hiver, il en résulte qu'en taillant à cette époque, on peut opérer à contre-sens. Il est donc prudent de n'opérer la taille qu'au moment où les bourgeons commencent à s'ouvrir, la confusion entre leurs deux sortes n'étant plus possible à ce moment. La longueur de la taille doit être réglée uniquement d'après la vigueur du sujet, non d'après la variété. Le Prunier a une végétation très-irrégulière. Souvent on compte sur un bourgeon qui ne s'ouvre pas, ou réciproquement. Les premiers bourgeons qui se développent, sur les branches horizontales ou obliques, sont ceux de dessus qui donnent des rameaux vigoureux avec tendance marquée à prendre le caractère de gourmands; les bourgeons de dessous ne s'ouvrent que plus tard. Pour ce motif, M. A. Rivière détruit tous les bourgeons de dessus afin de renforcer le développement de ceux des côtés et du dessous; il règle ensuite le développement des rameaux par le pincement. D'un autre côté, le Prunier se plaît à venir en buisson; M. A. Rivière taille les coursonnes qui offrent un œil vers leur base, à 3 ou 4 feuilles plus haut; il laisse toujours venir sur chacune deux ou trois ramifications, dont il supprime ou pince plus tard une partie; il parvient ainsi à rendre le remplacement toujours assuré. En somme, il est arrivé de cette manière à obtenir 1200 fruits sur un Prunier en palmette à 5 branches latérales, qui n'est qu'à sa septième année de végétation. Sans doute ces fruits, dont on voit en ce moment des échantillons, auraient pu aquérir plus de volume, si on les avait éclaircis; mais on les a tous conservés pour avoir la mesure de la fécondité de l'arbre.

M. Jamin (Ferd.) conseille de tailler également tard les Cerisiers en espalier, parce qu'ils offrent la même difficulté que le Prunier pour la distinction des bourgeons à fleurs et à bois.

12° Par M. Berthier-Rendatler, horticulteur à Nancy, un lot de *Pétunias* au nombre de plus de 100 variétés, les uns à fleur simple, les autres à fleur double, parmi lesquels il en est plusieurs à corolle frangée, type nouveau; 2° Les fleurs de plusieurs *Delphinium* obtenus de semis. — M. le Secrétaire du Comité de Floriculture dit que ce Comité n'a pu émettre un jugement sur les

Delphinium qui ont souffert de la sécheresse, et dont les fleurs ont été visiblement fatiguées par le transport de Nancy à Paris. Quant aux *Pétunias*, le Comité les a trouvés si remarquables que, en demandant que M. Berthier-Rendatler reçoive une prime de 1re classe pour la présentation qu'il en a faite, il regrette que le règlement ne lui permette pas de solliciter pour cet habile horticulteur une plus haute récompense. — La prime de 1re classe demandée pour M. Berthier-Rendatler est accordée par la Société.

13° Par M. Lecaron, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 20, à Paris, 19 pieds de *Celosia cristata*, vulgairement nommé Amarante, de coloris variés; 7 pieds de Zinnias doubles nains et trois sortes de *Pétunias* à fleurs petites et veinées, obtenues de semis. Le Comité propose d'accorder à M. Lecaron, pour ses beaux *Celosia*, une prime de 2e classe; sa proposition est adoptée.

14° Par M. Fontaine (Joseph), jardinier chez M. Pellequin, rue Houdan, à Sceaux (Seine), un *Pelargonium zonale* nain, obtenu par lui de semis et qu'il nomme Mme Ernest Capot.

15° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, deux *Dahlias* obtenus par lui d'un semis de 1874. Ils commencent une série de présentations analogues que se propose de faire M. Chardine.

16° Par M. Deguy, fabricant, à Sceaux (Seine), un arrosoir à soupape qu'il avait déjà présenté et pour lequel le Comité des Arts et Industries demande qu'il reçoive une prime de 2e classe à cause des améliorations qu'il y a apportées. — La Compagnie fait droit à cette demande.

17° Par M. Gérard-Col, fabricant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), des étiquettes fabriquées par lui, sur lesquelles on peut écrire à l'encre spéciale ou au crayon, à volonté. L'examen en est confié à une Commission spéciale.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir: 2 de 1re classe à MM. Denisselle et Berthier-Rendatler, 3 de 2e classe à MM. Véniat, Lecaron et Deguy; 4 de 3e classe à MM. Villette, Vaternelle, Cauchin et Flament.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société centrale, avertit M. le Président que, retenu par ses

fonctions de Secrétaire du Conseil général du département de Seine-et-Oise, il ne peut se rendre à la séance de ce jour.

2o Une lettre datée du château de Verdais (Haute-Garonne), dans laquelle M. Léo d'Ounous fait connaître les déplorables effets que la sécheresse et la chaleur exceptionnelle de cette année ont produits sur les récoltes, les légumes et les fruits dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

3o Une lettre signée Veuve Maurice, relative à un petit jardin situé rue des Moines, 92, aux Batignolles-Paris, tellement entouré de maisons qu'il reçoit à peine un rayon de soleil, et qui, bien qu'il fût en friche au mois d'avril dernier, a été déjà mis dans un état très-satisfaisant, depuis cette époque, par M. le commandant Epailly, qui est devenu alors l'un des locataires de cette maison. L'auteur de la lettre insiste sur ce fait que des plantes d'espèces variées fleurissent très-bien dans cette situation défavorable, sans soleil.

4o Des demandes de délégués devant prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition d'Autun, qui aura lieu les 8, 9 et 10 septembre; à celle de Melun, qui sera tenue les 9, 10 et 11 septembre, par la Société d'Horticulture des arrondissements de Melun et Fontainebleau; à celle de Pontoise, qui sera ouverte du 7 au 10 septembre; enfin à celle de Saint-Germain-en-Laye, qui durera du 10 au 13 septembre. — La Société centrale d'Horticulture de France sera représentée à Autun par M. B. Verlot, à Melun par M. Duvivier, à Pontoise par M. Hélye, à Saint-Germain-en-Laye par M. Bachoux.

5o Une note de M. le Secrétaire-général indiquant ce fait que, dans la séance du 24 février dernier, une Commission composée de MM. Chandèze, Charollois, Chevreau, Cottin, Jupinet, Maria et Preschez (Yves), Président, a été chargée d'examiner et apprécier les effets que peut produire l'incision double formant talon pratiquée sur les rameaux fructifères du Pêcher, selon le procédé de M. Chevalier, aîné. La composition de cette Commission n'ayant pas été communiquée au Secrétaire-rédacteur, il n'a pu en être fait mention dans le procès-verbal de la séance du 24 février, et la note demande que cette lacune soit remplie.

6o Une lettre de M. Paul Brunaud fils, avoué-licencié à Saintes

(Charente-Inférieure). Il y est dit qu'un jardinier nommé Réal, qui habite Chaumes, près Saintes, s'adonnant spécialement à la culture de la Violette double, en obtient des fleurs d'une grandeur extraordinaire. « Dans un constat judiciaire, écrit M. Paul Brunaud, fils, fait par M. Alliot, juge de paix du canton de Saintes, arrondissement nord, le 8 novembre 1875, il a été reconnu que ces Violettes ont, en moyenne, la largeur d'une pièce de cinq francs en argent. C'est là un fait connu ici de tout le monde, surtout des jardiniers qui, ne pouvant obtenir eux-mêmes des Violettes aussi belles, s'en approvisionnent chez leur confrère. » Malheureusement un spéculateur nommé Mouroux, ayant acheté au jardinier Réal l'indication des moyens par lesquels il arrive à ce résultat, a tenté d'en faire la base d'annonces et d'essais d'exploitation qui ont motivé contre lui, de la part du parquet, une poursuite en escroquerie. Les débats ont appris que le jardinier Réal procède de la manière suivante : « Après avoir planté ses Violettes dans un terrain qui ne soit ni trop argileux, ni trop calcaire, à l'exposition du midi, au-dessus d'une fosse remplie de fumier consommé de cheval ou de porc, auquel il a préalablement mélangé des rafles de raisins retirées du pressoir, il les arrose abondamment et tient la terre de cette planche constamment bien ameublie, en ayant soin de supprimer les gourmands et de renouveler sa plantation tous les ans. » Il y a donc là un pur et simple procédé de culture et non une race particulière de Violettes.

Divers Membres, et particulièrement M. le Président du Comité de Floriculture, rappellent que le sieur Mouroux s'est présenté à ce Comité comme possesseur d'une race de Violette double d'une ampleur exceptionnelle et perpétuelle. Comme on lui a demandé de faire une série de présentations successives de ces fleurs afin de prouver que la production en était en effet permanente, il n'a plus donné signe de vie. Au reste, les Violettes qu'il a mises une seule fois sous les yeux du Comité, quoique belles, étaient loin d'avoir la largeur d'une pièce de cinq francs en argent.

M. Buchetet dit, de son côté, qu'il a reçu de Belgique un prospectus annonçant cette Violette prétendue phénoménale.

M. P. Duchartre annonce que la Société botanique de France tiendra une Exposition et un Congrès spécialement consacrés aux

Champignons. Déjà de pareilles Expositions exclusivement mycologiques ont eu lieu plusieurs fois en Angleterre, en Allemagne, etc., et ont donné des résultats d'un grand intérêt; mais rien de pareil n'a été encore tenté en France. La Société botanique de France a pensé que nous ne devions pas rester plus longtemps, sous ce rapport, en arrière des autres pays, et elle a arrêté le plan de son Exposition ainsi que de son Congrès mycologiques. L'Exposition aura lieu, le 23 octobre prochain, dans l'une des salles de l'hôtel de la rue de Grenelle-St Germain, 84, prêtée obligeamment pour cet objet par la Société centrale d'Horticulture. On y recevra des Champignons de toute sorte, comestibles ou plus ou moins vénéneux, utiles ou intéressants à un point de vue quelconque, ainsi que des dessins, planches et ouvrages relatifs à ces mêmes végétaux cryptogames. Elle ne durera que la journée du lundi, 23 octobre, en raison de la rapidité avec laquelle s'altèrent les objets qui en fourniront les éléments. Des séances auront lieu ensuite le soir des autres jours de la semaine et diverses questions qui intéressent vivement, soit la botanique cryptogamique, soit même la culture en général, y seront examinées et discutées; enfin, des excursions seront dirigées vers différents points des environs de Paris, afin d'étudier sur place les Champignons qui y abondent, à cette époque de l'année. La Société botanique de France espère que l'Exposition, les séances et les excursions dont elle a arrêté le programme, seront utiles à ceux qui déjà s'occupent de l'étude des Champignons et pourront même faire naître le goût pour cette partie intéressante de la science chez des personnes qui y sont restées étrangères jusqu'à ce jour.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la méthode suivie à Varsovie pour élever les sauvageons d'arbres fruitiers et pour les greffer au coin du feu; par M. Edm. Jankowski, jardinier-chef du jardin pomologique de Varsovie (Pologne).

2° Compte rendu de l'Exposition de Nevers; par M. Guenot.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 10 AOUT 1876.

MM.

1. CATELAIN (Amédée), maraîcher, quai de la Somme, 174, à Amiens (Somme), présenté par MM. Dufetelle et A. Lavallée.
2. DAUDÉ (Jean), horticulteur, route de Choisy, 13, à Ivry (Seine), par MM. Vivet et Pommier.
3. GIRAULT (Armand), entrepreneur de jardins, boulevard de la Comète, 20, à Asnières (Seine), par MM. Vivet et Pommier.
4. MICHEL, fabricant de poteries, à Montigny-les-Cormeilles par Franconville-la-Garenne (Seine-et-Oise), par M. Alfred Collin et A. Lavallée.
5. TROUPEAU, jardinier principal de la ville de Paris, rue de la Tour, 131, à Passy-Paris, par MM. Chantrier fils, Albert Truffaut et A. Lavallée.
6. VÉRAUX (Charles-Henri), horticulteur, place Vauban, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), par MM. Victor Reine et Alexis Lepère, père.

SÉANCE DU 24 AOUT 1876.

MM.

1. OSWALD (Léon), jardinier chez M. Boucher, rue de Médecis, 3 *bis*, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lepère père et A. Lavallée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JUILLET ET AOUT 1876.

Amico dei campi (L'Ami des champs, recueil périodique mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société agricole de Trieste, rédigé par M. ADOL. STOSSICH; cahier de juin 1876). Trieste; in-8°.

Annales agronomiques du Ministère de l'Agriculture et du Commerce (2e fascicule de 1876 — juillet 1876), Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (janvier à juin 1876). Tours; in-8°.

Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain (2e trimestre de 1876). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (n° 12 de 1876). Moulins; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (mars, avril, mai et juin 1876). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (mars-avril 1876). Troyes; in-8°.

Annales de la Société nantaise d'Horticulture (1875). Nantes; in-8°.

Apiculteur (juillet et août 1876). Paris; in-8°.

Belgique horticole, par M. EDOUARD MORREN (juin-juillet-août 1876). Gand; in-8°.

Bulletin agricole de l'arrondissement de Douai (1875). Douai; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (juillet 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société agricole du Puy-de-Dôme (avril-mai 1876). Riom; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles de l'Hérault (janvier à mai 1876). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n°s 1 et 2 de 1876 et Revue bibliographique A de 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes (n° 2 de 1876). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (juin 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre (n°s 3 et 4 de 1876). Châteauroux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (avril et mai 1876). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (3e trimestre de 1876). Nogent; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juillet et août 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (juin-juillet 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg (1875). Cherbourg; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (juillet 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (2e trimestre de 1876). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Coulommiers (n°s 15, 16 et 17 de 1875-1876). Coulommiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (juillet 1876). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mai et juin 1876). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (n° 3 de 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Saint-Quentin (octobre-novembre 1875). Saint-Quentin; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (1er et 2e trimestres de 1876). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (n° 103, 1876). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite culture de Soissons (mai, juin et juillet 1876). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (novembre et décembre 1875). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai (août 1876). Tournai; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mai, juin 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (2e trimestre de 1876). Chauny; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (table de 1875, avril et mai 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (1er, 15 juillet, et 15 août 1876). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (juillet et août 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin horticole de Huy (n° 1 de 1876). Huy; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (mai, juin et juillet 1876). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (avril, mai 1876). Marseille; in-8°.

Bulletin mensuel du Comice agricole de l'arrondissement de Vitry-le-Français (juin, juillet 1876). Vitry-le-François; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société toscane d'Horticulture; cahier de juin et juillet 1876). Florence; in-8°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (juillet et août 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (avril, mai et juin 1876). Toulon; in-8°.

Catalogue de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie (Oignons à fleurs et Fraisiers). Paris; in-8°.

Catalogue de M. J. Linden (1876), horticulteur à Gand; in-8°.

Catalogue de M. Louis Van-Houtte (juillet 1876). Gand; in-8°.

Chronique horticole de l'Ain (1er mars, 1er juillet et 1er août 1876). Bourg; feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences; (19, 26 juin; 3, 10, 17, 24 juillet; 7, 14 août 1876); et les tables des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (2e semestre 1875). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le) (mars, juillet et août 1876). Lyon; in-8°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture et de Botanique édité et rédigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahier de juillet 1876). Stuttgart; in-8°.

Giornale di scienze naturali ed economiche (Journal des Sciences naturelles et économiques publié par les soins du Conseil de perfectionnement de l'Institut R. techniqne de Palerme; année 1875, vol. XI, fascic. I-IV). Palerme; in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; cahiers 6, 7 et 8 de 1876). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (5e et 6e livraisons). Gand; in-8°.

Institut (28 juin; 5, 12, 19, 26 juillet; 2, 9, 12, 23 août 1876). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (mai, juin-juillet 1876). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (2e trimestre de 1876). Lausanne; in-8°.

Journal de la Vigne (30 juillet; 6, 13 août 1876). Dijon; feuille in-4°.

Journal des Campagnes (1, 8, 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août 1876). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; nos 7 et 8 de 1876). Maestricht; in-8°.

Maison de Campagne (1er et 16 juillet, 1, 16 août 1876). Paris; in-8°.

Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg (Volume IX de 1875). Cherbourg; in-8°.

Mémoires publiés par la Société centrale d'Agriculture de France (1875). Paris; volume in-8°.

Mittheilungen der K. K. Steiermärkischen Gartenbau-Vereines an seine Mitglieder (Communications de la Société d'Horticulture de Styrie à ses membres, cahier du 1er juillet 1876). Gratz; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. Wittmack, cahiers de juin et juillet 1876). Berlin; in-8°.

Nederlandsche Flora en Pomona (Flore et Pomone des Pays-Bas décrite

et éditée par la Société pomologique de Boskoop; 6e livraison). Groningue; 1876; in-4°.

Nord-Est (Le) agricole et horticole (1er, 15 juillet, 1, 15 août 1876). Troyes; in-8°.

Rechenschaftbericht des Vereins für Pomologie und Gartenbau in Meiningen (Rapport sur les comptes de la Société pomologique et horticole de Meiningen, du 1er avril 1874 jusqu'à 1876; 19e cahier). Broch. in-8°. de 14 pages; Meiningen; 1876.

Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure (années 1873, 1874 et 1875). Evreux; vol. in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er juillet, 1er août 1876). Gand; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (juin, juillet 1876). Auch; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (juillet, août 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 juillet, 1er, 16 août 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; cahier de juillet-août 1876). Rome; in-8°.

Schriften der physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg (Ecrits de la Société physico-économique de Kœnigsberg; 16e année, 1875; 1re et 2e parties). Kœnisgberg; in-4°.

Science pour tous (24 juin; 8, 15, 22 juillet, 5, 12, 19 août 1876). Evreux; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'horticulture des Bays-Bas, nos 26, 27, 28, 29, 31, 32 et 33 de 1876). Leyde; in-4°.

Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (2e série. Tome VIII). Versailles; in-8°.

Société centrale d'Agriculture de France (Séance publique du 18 juin 1876). Paris; in-8°.

Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie (n° 7, 1875-1876). Paris; in-8°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (2e trimestre de 1876). Nice; in-8°.

Société d'Émulation de la Vendée (1875). La Roche-sur-Yon; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (juillet 1876). Senlis; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var (2e trimestre de 1876). Toulon; in-8°.

Sud-Est (juin, juillet 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 1,

8, 15, 22 et 29 juillet, des 5, 12, 19 et 26 août 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, n^{os} des 1, 8, 15, 22 et 29 juillet, des 5, 12, 19 et 26 août 1876). Londres; in-4°.

Verhandlungen des Vereins für Pomologie und Gartenbau in Meiningen (Mémoires de la Société de Pomologie et d'Horticulture de Meiningen, 16e cahier). Broch. in-8°. de 27 pages; Meiningen; 1876.

Vigneron champenois (Le) (28 juin, 5, 12, 19, 26 juillet, 2, 9, 16, 23 août 1876). Epernay; feuille in-4°.

Vignoble (Le) (avril 1876). Paris; chez G. Masson; in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n°s 24, 25, 26, 27, 30, 31 et 32 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de mai, juin et juillet 1876). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

De la Teigne de la Pomme de terre (*Bryotropha solanella* Boisduval);

Par M. A. Rivière.

Dans la séance du 22 octobre 1874, j'ai eu l'honneur de faire connaître à mes collègues de la Société centrale d'Horticulture de France qu'une nouvelle maladie venait de se déclarer, en Algérie, sur les tubercules de la Pomme de terre (*Solanum tuberosum*), et que c'était à El Biar, non loin d'Alger, où elle avait fait son apparition, qu'on avait, depuis deux ans, observé plus particulièrement ses ravages.

J'ajoutais que la cause de cette maladie consistait en un très-petit Papillon dont la larve perforait les Pommes de terre d'outre en outre par de nombreuses galeries, et j'en faisais voir les résultats

sur des échantillons que je venais de recevoir d'Alger, le matin même de cette séance.

Désirant savoir à quelle espèce appartenait ce Papillon, j'en envoyai, avec des chenilles, ainsi que des Pommes de terre attaquées par celles-ci, à notre savant entomologiste, M. le Dr Boisduval, notre collègue de la Société d'Horticulture de Paris, qui constata bientôt que cette espèce était nouvelle et inconnue. En raison des caractères qu'il lui découvrit, il la rapporta au genre *Bryotropha*, de Hunemann, formé d'espèces qui vivent en partie sur des Mousses du genre *Bryum*.

D'un autre côté, la larve en question se nourrissant tout particulièrement d'une plante appartenant à la famille des Solanées et au genre *Solanum*, il lui donna le nom spécifique de *solanella*. C'est donc sous le nom de *Bryotropha solanella* Boisduval, qu'il la décrivait dans le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* (Tome VII, 2e série, 1874, page 713).

Quelque temps après la note publiée par M. le Dr Boisduval, M. E. Ragonot, membre de la Société entomologique de France, fit connaître, dans une notice fort intéressante, insérée dans le *Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation* (Tome II. 3e série, 1875, pages 224 229), les mœurs de certaines espèces du même groupe. On y lit ceci :

« Cet insecte est un petit Papillon, une Teigne, appartenant à la famille des *Gelichia*, nom générique employé pour désigner un groupe de Papillons de petite taille, remarquables par la forme de leurs ailes inférieures, qui sont larges, mais échancrées en haut, et se terminant en une pointe plus ou moins aiguë, et ensuite par leurs *palpes*, qui sont longs, recourbés et effilés. Ce groupe étant composé d'environ 300 espèces, il devenait de plus en plus difficile de se reconnaître au milieu d'un nombre si considérable ; aussi, dernièrement, a-t-on cherché à le subdiviser, et à former des groupes plus homogènes. Suivant la nouvelle classification, le Papillon en question devra probablement être placé dans le genre *Bryotropha* Stein. Je dis *probablement*, car le seul spécimen que le Dr Boisduval ait obtenu d'éclosion est en si mauvais état qu'il n'est pas possible de dire bien exactement où il doit être classé. Il a beaucoup de rapports avec la *Lita* (*Gelichia*)

atriplicella et l'*Epithymella* Stgr., mais ses *palpes* sont si longs que peut-être faudra-t-il créer un nouveau genre pour cette espèce, qui prendra place entre les *Bryotropha* et les *Lita*, aussitôt que nous aurons pu l'étudier sur une bonne série de spécimens.

» Nous continuerons donc à dire *Gelichia solanella*, sans préciser davantage, car ce nom de genre est universellement connu.

. . . .

» Quant au Papillon, je le répète, il était dans un état de conservation pitoyable, et je ne prétendrai pas le décrire ici; je dirai seulement qu'il a une envergure de 13 à 14 millimètres; les ailes supérieures sont de couleur brunâtre, marbrées de blanchâtre sur le bord interne et pointillées de noir près de la frange. Les franges des quatre ailes sont longues.

. . . .

» Comme la Pomme de terre n'est pas une plante indigène en Algérie, il est probable que, jusqu'à son introduction, la chenille de la *Gelichia solanella* a dû vivre sur d'autres espèces de Solanées, et à ce propos, il me semble qu'un coup d'œil jeté sur les diverses espèces de Microlépidoptères, ou petits Papillons dont les chenilles vivent sur ces plantes, ne serait pas sans intérêt. Sur la Pomme de terre (*Solanum tuberosum*) même, je ne connais pas d'autres espèces que le *Gelichia solanella* Boisd.; mais sur la Morelle noire (*Solanum nigrum*) vit une autre espèce de *Gelichia*, l'*epithymella* Stgr., espèce qui ressemble un peu à la *solanella* comme taille, mais non comme dessins, et dont les palpes sont plus courts.

» Cette espèce vit des feuilles de la Morelle noire..... et se trouve en Espagne. »

M. Ragonot dit, en outre, qu'on trouve sur la Douce-amère (*Solanum Dulcamara* L.) deux espèces qui se nourrissent des feuilles de cette Solanée en les minant; ce sont les *Acrolepia pygmæa* et *Gelichia costella*. Enfin, une autre espèce a été découverte, vivant sur les feuilles de l'*Hyoscyamus albus*; pour cette raison, on l'a appelée *Gelichia hyoscyamella* Stainton.

En résumé, cette nouvelle maladie des tubercules de la Pomme de terre, observée en Algérie depuis 1874, est donc due à un insecte de l'ordre des Lépidoptères, tribu des Microlépidoptères, genre *Bryotropha* de Hunemann, section des Tineïdes.

Voulant aujourd'hui confirmer les observations qui ont été faites en 1874 sur les ravages de la Chenille de cet insecte, ravages qui ont continué depuis lors, je crois devoir publier cette notice, avec quelques dessins à l'appui, afin de faire connaître autant que possible les caractères de ce nouvel ennemi de la Pomme de terre.

J'ai fait venir d'Alger, en décembre dernier, de nouveaux tubercules, accompagnés d'insectes, et c'est ainsi que j'ai pu poursuivre mes nouvelles études. J'en consigne ici les résultats.

Au moment de sa naissance, la Chenille est très-petite, grêle, filiforme, à peine de la grosseur d'un crin de cheval et d'une couleur blanchâtre. Sa ténuité est telle qu'on la distingue très-difficilement à l'œil nu ; trois ou quatre mois plus tard, au moment où elle arrive à l'état adulte, la Chenillette a grossi ; sa longueur est alors d'environ 10 à 14 millimètres ; en outre, elle s'est caractérisée. Sa couleur est devenue un peu rougeâtre ou plutôt roussâtre sur la partie dorsale, et verdâtre sur le ventre ; sa tête est d'un brun-rougeâtre très-luisant ; sur le premier segment on remarque un écusson d'un brun-noir également luisant. Lorsqu'on l'observe à la loupe, on distingue, sur toute la longueur du corps, de petits tubercules peu apparents, de couleur purpurine, surmontés chacun d'un poil.

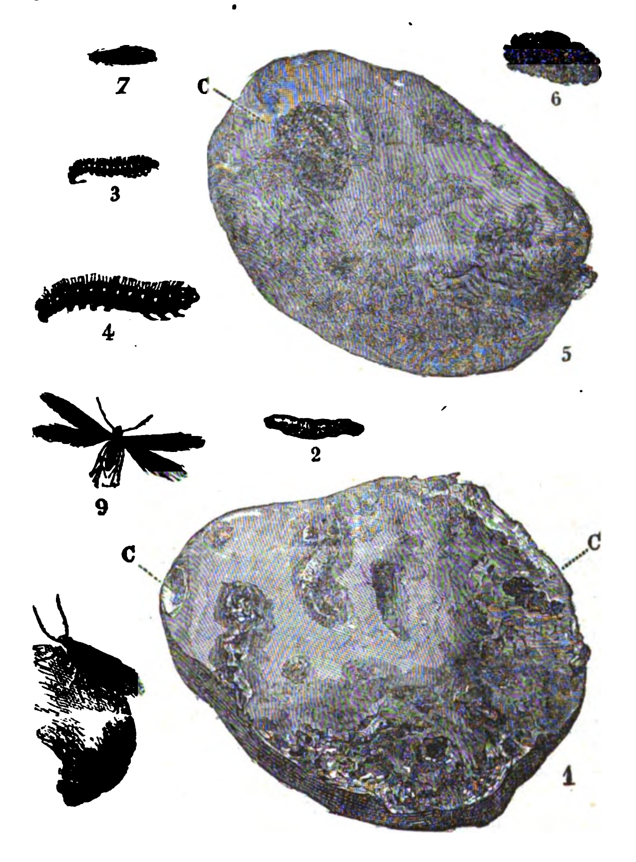
Les pattes sont au nombre de 16. Les 6 premières sont des sortes de pointes un peu arquées, luisantes et de couleur noirâtre. Quant aux autres, les 8 du centre et les 2 de l'extrémité inférieure n'offrent rien de particulier ; ce sont, comme dans toutes les autres espèces de Chenilles, ce qu'on appelle les *fausses pattes*, des sortes de moignons membraneux qui servent à les maintenir sur tous les corps et dans toutes les positions possibles.

Comme beaucoup d'espèces appartenant à la même catégorie, la Chenille de cette Tinéïde peut au besoin se suspendre par une soie qu'elle file avec une extrême rapidité.

La Chenille du *Bryotropha solanella* Boisd. vit au milieu des tubercules de la Pomme de terre ; elle y creuse dans tous les sens des galeries tortueuses, et c'est au fur et à mesure qu'elle chemine, qu'elle prend sa nourriture, mais en laissant par derrière elle toutes ses déjections ; celles-ci répandent bientôt une odeur

tellement nauséabonde que les animaux refusent absolument d'en faire leur nourriture; en outre, cette altération produit en très-peu de temps la pourriture des tubercules.

La figure 1 représente une partie de Pomme de terre attaquée,



en laissant voir le résultat de la maladie, ainsi que les galeries parcourues par la Chenille.

Quelque temps après que ces galeries ont été creusées, la paroi en est devenue d'une couleur brune; est-ce le résultat d'une liqueur corrosive déposée par la Chenille au fur et à mesure qu'elle exerce ses ravages, ou celui de la çicatrisation de la partie blessée? Cette dernière hypothèse paraît la plus probable. Toujours est-il que cette paroi peut s'enlever par tronçons ayant l'apparence

de petits cylindres irréguliers et contenant les matières excrémentitielles, qui deviennent blanchâtres en vieillissant.

La figure 2 représente un de ces petits tronçons contenant les déjections de la Chenille.

Il n'est pas rare de rencontrer dans un même tubercule plusieurs individus de différentes grosseurs, par conséquent de différents âges.

Lorsque les Chenilles du *Bryotropha solanella* Boisd. sont arrivées au terme de leur croissance, elles ont, comme nous l'avons dit, 1 centimètre de longueur environ, et quelquefois plus. La figure 3 en représente une de grandeur naturelle, et la figure 4 représente la même, grossie.

C'est à ce moment qu'elles quittent le berceau où elles ont trouvé leur nourriture pendant la première période de leur existence, pour aller filer leur cocon. Ce travail a lieu dans la terre ou, le plus ordinairement, sur la périphérie des Pommes de terre, lorsque celles-ci sont sorties du sol et réunies dans un lieu de conservation. C'est à la base des bourgeons ou germes, ou dans les dépressions qu'offrent souvent les tubercules, que les cocons sont généralement déposés (figure 5).

Ces cocons sont très-petits et toujours recouverts de particules de terre ou de sable (figure 6), ce qui fait qu'on les remarque difficilement. Le tissu en est extrêmement serré et composé d'une soie très-fine et probablement très-blanche, à en juger par leurs parois intérieures. Le nombre de ces cocons est quelquefois très-grand sur un seul point; j'en ai trouvé jusqu'à 12 sur une même pomme de terre, et souvent accolés les uns contre les autres. En outre, ils sont assez adhérents aux corps sur lesquels ils ont été fixés par la larve.

Quelquefois, au moment de coconner, la chenille devient paresseuse; dans ce cas, au lieu de sortir de la pomme de terre pour aller filer, elle creuse sous l'épiderme de celle-ci un trou assez large; elle en tapisse les parois avec sa soie, et c'est dans cette sorte de prison qu'elle établit sa dernière demeure pour le temps nécessaire à sa transformation en papillon. Il n'est pas rare de rencontrer dans un seul tubercule bon nombre de cocons placés ainsi sous l'épiderme (figure 1, *c*, *c*,)

C'est au centre de chaque cocon que va se passer la deuxième phase de la vie de l'insecte, sous la forme de chrysalide ou nymphe. Celle-ci (figure 7) n'a rien de bien particulier; elle ressemble à celle de beaucoup d'espèces du même groupe ; seulement, elle est très-petite, longue de 7 ou 8 millimètres et d'une couleur brunâtre.

Quand la métamorphose s'est accomplie dans de bonnes conditions et que l'insecte est arrivé à l'état parfait, il perce un trou à l'une des extrémités de la chrysalide et du cocon; alors apparaît un Papillon de très-petite dimension, d'une couleur brunâtre ou grisâtre, ayant les ailes appliquées l'une sur l'autre et couchées sur le corps, quand il est au repos (figure 8). La figure 9 la représente les ailes ouvertes et développées.

Les ailes supérieures sont longues de 8 millimètres, larges de 3 à 4, et parsemées de taches noirâtres sur un fond d'un gris cendré; on y remarque parfois des reflets métalliques très-brillants; elles portent, en outre, à leur angle interne une frange assez large et longue. Quant aux ailes inférieures, elles sont plus petites et entièrement grisâtres; elles ont également une frange, quelquefois très-développée.

La tête et le corps de ce Papillon, d'une longueur à peu près égale à celle de la chrysalide, sont de la même couleur que les ailes.

Les deux antennes sont simples, filiformes, longues de 5 à 6 millimètres et composées d'un très-grand nombre d'articles.

Les deux palpes ou petites antennes ont une longueur de 1 à 2 millimètres, et sont recourbées en demi-cercle, la pointe pardessus la tête. A partir du milieu jusqu'à la base, on remarque sur chacune d'elles des sortes d'écailles lamelleuses très-rapprochées les unes des autres, et formant par leur réunion une sorte de crête à la partie inférieure de chaque palpe.

La trompe est relativement assez longue et se meut avec une très-grande agilité.

Quant aux pattes, elles sont, comme chez tous les Lépidoptères, au nombre de 6; leur longueur est d'environ 8 millimètres, mais celles de devant sont un peu plus courtes. Les cuisses sont couvertes d'écailles ; les jambes des deux pattes de derrière sont garnies de poils relativement très-longs sur l'un des côtés, et on

peut remarquer que chacune d'elles est armée de 4 ergots très-développés et disposés deux par deux, tandis que sur les jambes des pattes du milieu, les ergots sont moins nombreux ; souvent il n'y en a qu'un seul, et ils font complétement défaut sur les pattes de devant. Ces ergots sont couverts de petites pointes aiguës inclinées vers le bas ; cette disposition aide l'insecte dans sa marche, pour se cramponner sur les corps les plus lisses; c'est du moins ce que nous avons été à même d'observer.

Il nous est né, dans les derniers jours du mois d'avril, quatre Papillons qui nous ont servi à compléter nos observations; tous les quatre avaient les mêmes caractères. Les ayant détruits au fur et à mesure de leur apparition, nous n'avons pu avoir d'accouplement, par conséquent nous ne savons s'il y a une différence entre les mâles et les femelles. Dans tous les cas, ils sont d'une agilité extrême. Aujourd'hui, 18 mai 1876, un nouveau Papillon vient de sortir de sa chrysalide; il offre les mêmes caractères.

Telles sont approximativement les observations que nous avons pu faire sur cette Tinéïde ; elles sont assurément bien incomplètes, mais le peu d'échantillons que nous avions à notre disposition, le manque de renseignements sur les mœurs et les habitudes de cet insecte, ainsi que nos faibles connaissances dans la science entomologique, ne nous ont pas permis de nous étendre davantage sur ce sujet; c'est donc à d'autres personnes plus autorisées que nous à poursuivre ce que nous avons commencé.

Jusqu'à présent nous n'avons pu que constater les dégâts causés par la chenille sur les tubercules de la Pomme de terre et donner quelques détails sur ses caractères et sur ceux de son papillon; il reste maintenant à découvrir, par des études persévérantes, quelles sont les mœurs de ce Microlépidoptère, études qui pourraient correspondre aux quelques questions suivantes :

Cet insecte est-il originaire de l'Algérie, et, dans ce cas, sur quels végétaux sa larve se nourrissait-elle avant l'introduction de la Pomme de terre dans ce pays?

A-t-il plusieurs générations dans l'année? dans ce cas, à quelles époques se produisent-elles?

Que devient-il pendant la vie active de la Pomme de terre en Algérie, c'est-à-dire du mois de septembre au mois de mai?

Que devient-il également en Algérie pendant sa période inactive, c'est-à-dire du mois de mai au mois de septembre?

A la sortie du cocon, que devient le Papillon, et où va-t-il?

Ce Papillon est-il diurne ou nocturne?

A quel moment se fait l'accouplement?

A quel moment la première ponte a-t-elle lieu?

Comment et où la femelle dépose-t-elle ses œufs? Est-ce à la surface des tubercules, ou sont-ils introduits sous l'épiderme, ou bien sont-ils déposés dans les bourgeons ou germes, au moment où ceux-ci commencent à entrer en végétation?

Au bout de combien de jours l'éclosion a-t-elle lieu?

Les tubercules sont-ils attaqués pendant la végétation?

Le sont-ils après la végétation, en supposant qu'on les laisse en terre?

Quelle est la durée de la vie de la chenille, depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui où elle va commencer à filer son cocon pour se chrysalider?

Combien de temps dure la chrysalidation?

Il reste, on le voit, encore bien des choses à étudier sur les mœurs du *Bryotropha solanella*; il est donc indispensable qu'un entomologiste se charge de ce travail en Algérie, afin que, d'après ses données, l'on puisse trouver les moyens de détruire ce terrible ennemi.

Dans certaines parties de l'Algérie, la végétation de la Pomme de terre a lieu du mois d'octobre au mois de mai; c'est donc pendant toute cette période de temps que la plantation, la végétation et la récolte des Pommes de terre s'accomplissent; ce serait donc alors qu'il faudrait étudier les mœurs et les agissements de l'insecte. Le mois de mai étant la dernière limite de la végétation des Pommes de terre, dans les parties chaudes de la colonie, ce serait aussi à partir de ce moment jusqu'à la nouvelle plantation, c'est-à-dire jusqu'en octobre et novembre qu'il faudrait poursuivre l'ennemi, afin de découvrir ses habitudes et les époques où il apparaît pour commencer ses déprédations.

Les échantillons de Pommes de terre qui m'ont été envoyés, en octobre 1874, pour servir à mes premières études, étaient des tubercules récoltés au mois de mai de cette même année, et

amoncelés en tas, dans un cellier, comme cela se fait habituellement pour la conservation jusqu'à la plantation nouvelle. Ces tubercules étaient donc hors de terre, et c'est sans doute dans ces conditions qu'ils ont été attaqués; mais à quel moment et comment?

Le second envoi me fut fait en décembre 1875. Les Pommes de terre furent prises dans la même localité et dans les mêmes conditions de conservation. Dans les deux envois elles présentaient les mêmes symptômes de désorganisation. Déjà des Papillons étaient sortis de leur cocon, et *les tubercules eux-mêmes* renfermaient un assez grand nombre de chenilles de différents âges. Dès leur arrivée ici, ces tubercules furent placés dans de grands bocaux en verre, et l'ouverture recouverte d'une mousseline à tissu très-serré. De temps à autre j'examinais ceux qui se décomposaient avec une très-grande rapidité, et vers la fin du mois de janvier 1876, je trouvai dans un tubercule des chenilles déjà très-développées et d'autres qui étaient si petites qu'on pouvait à peine les distinguer. A n'en pas douter, ces dernières chenilles étaient nées depuis quelques jours seulement. Poursuivant mes observations, je remarquai le même fait sur d'autres tubercules, dans les premiers jours du mois de février; mais il me restait une question très-importante à étudier, celle de savoir quelle pouvait être la durée de la vie d'une chenille. Elle devenait d'autant plus difficile que jamais je n'avais pu voir de ponte s'accomplir, ni d'œufs, ni d'éclosion se produire. Cependant, voulant avoir quelques données sur ce problème, je pris quelques-unes des plus petites chenilles que je venais de découvrir, je les plaçai sur des Pommes de terre choisies parmi celles qui servent à notre alimentation, et j'enfermai le tout dans de grands verres à boire. Bientôt les chenillettes pénétrèrent dans les tubercules, et le 30 avril 1876, l'une d'elles commençait à filer son cocon entre le tubercule et la paroi du verre.

On peut donc supposer, d'après cet aperçu, qu'une chenille de cette Tinéide peut vivre de trois à quatre mois et que, pendant ce laps de temps relativement très-long pour une si petite larve, elle exerce ses ravages.

Pour que les Pommes de terre aient pu renfermer en elles-mêmes

des larves de différents âges, il a fallu qu'elles reçussent, avant leur expédition d'Alger à Paris, une certaine quantité d'œufs dont le dépôt aura eu lieu successivement; ce qui me porte à le croire, c'est que je n'ai pas eu ici d'accouplement de papillons.

La Pomme de terre, sur le littoral algérien et particulièrement aux environs d'Alger, est cultivée sur une assez vaste échelle pour être livrée comme primeur à la consommation; il y avait donc une grave question à étudier, celle de savoir si les tubercules nouveaux étaient attaqués par les chenilles au moment de la récolte; car, dans ce cas, il y aurait eu un grand danger, pour les autres pays, à laisser sortir les Pommes de terre du territoire algérien; mais les observations qui ont été faites jusqu'à ce jour démontrent d'une manière certaine que les Pommes de terre cultivées comme primeurs en Algérie peuvent être exportées sans aucun danger, puisque la chenille du *Bryotropha solanella* n'attaque pas les nouveaux tubercules et qu'il n'y a que ceux qui ont été amoncelés en tas comme conserve alimentaire ou pour la reproduction, qui le soient, vers l'automne.

On doit, du reste, ne pas oublier une chose. Le tempérament de la Pomme de terre par rapport aux conditions climatériques de diverses parties de notre colonie où cette plante est cultivée, s'oppose à ce qu'elle produise des tubercules propres à la reproduction franche de la variété sur le territoire algérien; il est donc d'un usage général, pour obtenir de bons produits, de faire venir chaque année d'Europe, et particulièrement du nord de la France, des tubercules *reproducteurs*. Jamais on n'exporte d'Algérie de vieux tubercules pour la reproduction; agir ainsi, ce serait un double danger : celui d'introduire l'insecte où il n'existe pas, et, d'un autre côté, de livrer au sol des produits déjà dégénérés sous les influences climatériques, car c'est un fait certain que les Pommes de terre cultivées dans des conditions défavorables marchent rapidement à la dégénérescence de la variété; c'est ce qui arrive dans le plus grand nombre de cas en Algérie, surtout dans les parties chaudes où il est encore possible de cultiver cette Solanée.

Dès que la science aura découvert les mœurs de notre Tinéide et surtout les époques de sa reproduction, il restera à étudier

une question très-importante, celle de sa déstruction et des moyens à employer pour y parvenir. En attendant, nous conseillons aux cultivateurs algériens qui se livrent à la culture de la Pomme de terre, dans les localités où existe l'insecte, et qui voudraient employer pour la reproduction les tubercules provenant de leur culture, de les conserver dans des fosses profondes et larges selon la quantité voulue. La fosse ouverte, on y dépose les Pommes de terre par lits intercalés de sable. C'est une sorte de stratification qu'on leur fait subir; par ce moyen, elles restent à l'abri des atteintes du parasite. Il va sans dire que le dernier lit de tubercules devra être en contre-bas de la surface du sol, au moins de 0^{m} 30 à 0^{m} 40, et que le billon devra dépasser celle-ci de 0^{m} 40. Ce dernier lit sera donc recouvert d'une couche de terre de 0^{m} 80 d'épaisseur, mais disposée en billon. On tiendra ainsi les Pommes de terre jusqu'au moment de la plantation. Le sable qu'on emploiera pour ce travail devra être très-sec, sans cela la végétation des tubercules pourrait se manifester avant l'époque où la plantation devrait avoir lieu.

On pourrait encore essayer un moyen qu'on emploie quelquefois pour combattre certains insectes, et qui consisterait à brûler du soufre sur un réchaud lorsque les Pommes de terre sont emmagasinées dans un cellier ou dans un lieu quelconque; mais ce procédé ne serait peut-être pas sans danger pour les tubercules mêmes; efficace quand il est pratiqué judicieusement, il peut être funeste aux germes, quand cette fumigation est trop intense.

Dans la *Chronique de la Société d'Acclimatation* parue en avril 1876 (2e quinzaine), il est dit que l'arsenic pourrait être avantageusement employé pour combattre le *Bryotropha solanella*.

En somme, le côté utile et pratique, celui de l'éloignement ou de la destruction de la Tinéïde est encore à étudier, ainsi que certaines autres questions secondaires; j'ai pensé pouvoir apporter ma faible part d'études; je désire vivement qu'elles soient bientôt complétées par d'autres.

Note sur la Culture forcée du Muguet;

Par MM. Bardet, frères, à Varsovie.

Ayant lu dans le *Journal*, cahier de décembre 1875, quelques lignes sur la culture du Muguet (*Convallaria maialis* L.), par M. le Président du Comité de Floriculture, nous avons eu l'idée de présenter, de notre côté, un aperçu de cette culture que nous pratiquons depuis trente ans dans notre établissement, dans lequel nous en forçons par année 40 à 50 000 pieds.

Le Muguet cultivé a divers avantages sur celui des forêts; celui-ci n'ayant point de feuilles au moment de l'arrachage, on le trouverait difficilement; d'ailleurs ses fleurs sont moins fortes et moins belles.

Nous cultivons le Muguet dans un terrain bien labouré, bien fumé et surtout purgé de Chiendent, par planches d'un mètre 20 centimètres de large, dans lesquelles nous traçons cinq lignes; nous y plantons les Muguets un par un, à 10 centimètres de distance et de manière que les yeux soient recouverts de trois à cinq centimètres de terre. Ceci a lieu en octobre ou novembre, au moment de l'arrachage des vieilles planches, car il faut au Muguet trois ou quatre ans pour qu'il forme une assez grande quantité de plants bons à forcer. On arrache alors complétement; on démonte les touffes et on fait le choix des yeux à fleurs qu'on reconnaît facilement à leur épaisseur et à leur bout plus arrondi. Pour se former à ce choix on prend quelques yeux douteux qu'on partage longitudinalement, et on peut s'assurer s'il y a ou non de la fleur.

Une planche dans cet état fournit, en bon jeune plant, de quoi en planter plusieurs planches nouvelles.

Les bons plants à fleurs doivent être enjaugés soigneusement pour qu'on puisse les prendre au fur et à mesure pour la mise en pots. On laisse au plant des racines longues de 10 centimètres. Si on l'enjauge en paquets les racines *nuilent* (pourrissent) et le plant est perdu. Nous plantons 6 à 8 pieds dans des vases de 8 centimètres. Il faut avoir soin que les yeux ne dépassent pas le pot, mais

qu'on n'en voie sortir de terre que les bouts sans que le collet des racines soit à découvert. Nous n'empotons qu'au fur et à mesure des besoins, pour forcer immédiatement, car le Muguet ne fait point de racines pendant le temps de son forçage et de sa floraison; donc l'empotage fait d'avance serait un surcroît d'embarras sans utilité. Toutes les terres conviennent à cette plante; nous employons du terreau sablonneux.

Pour forcer nous plaçons des briques de distance en distance sur les canaux de nos serres chaudes pour poser dessus des planches d'un pouce d'épaisseur sur lesquelles nous rangeons des vases de Muguet, près les uns des autres, de manière qu'ils se touchent; nous les recouvrons d'un pouce et demi de mousse non pressée; nous les arrosons d'abord copieusement; puis nous les bassinons trois fois pendant la journée et deux fois pendant la nuit, avec de l'eau tiède. Nos Muguets montrent leurs tiges florales au bout de quinze jours; alors nous les plaçons sur des tablettes, près des vitres, pendant à peu près dix jours; au bout de ce temps le feuillage est devenu d'un beau vert et le Muguet doit être à point. Nous en avons même forcé en chambre, près d'un poêle, sur une table, les vases posés dans des soucoupes, en ajoutant de l'eau au fur et à mesure qu'elle disparaissait, mais sans bassinage, en vingt-cinq jours. Ces Muguets furent d'une beauté remarquable et nous doutons qu'on puisse en présenter de plus beaux.

Nous forçons aussi du Muguet dans des coffres préparés dans une serre chaude, au-dessus des conduits de chaleur; ces trois procédés donnent des résultats satisfaisants (1).

Note sur deux insectes nuisibles (Hémiptères homoptères et Coléoptères);

Par M. Maurice Girard.

M. Rivière m'a remis d'assez nombreux sujets d'un Hémiptère homoptère qui me permettent de constater un fait intéressant pour

(1) Tous les ans une personne de notre connaissance qui habite Neuchatel en Suisse et dont la fête est le 1er décembre reçoit régulièrement ce jour-là, de notre part, un bouquet de Muguet.

'entomologie horticole parisienne. A la fin de juin, les feuilles d'un Figuier, à Sceaux, étaient envahies par un insecte inconnu, dit la lettre de M. Rivière, aux cultivateurs de Figuiers de nos environs. J'ai consulté notre savant Hémiptériste, M. le docteur Signoret, qui m'a dit avoir rencontré chez lui, à Clamart, le même insecte, très-abondant sur un Figuier depuis deux ans. Les sujets qui m'ont été transmis par M. Rivière, attachés sous les feuilles, étaient des larves et des nymphes, d'un beau vert clair, à corps aplati et comme lenticulaire, tranchant sur le vert sombre des feuilles, offrant les appendices blanchâtres, ainsi que les deux grands fourreaux alaires qui entourent le corselet, comme deux boucliers en demi-cercle. Les plus forts sujets avaient 2mm 3/4 de long sur 2mm de large.

Cette espèce, dont les adultes sont sauteurs et munis de quatre ailes, est un Psyllide, l'*Homotoma Ficus* Linn., que les auteurs indiquent comme de la France méridionale, commun près d'Aix, de Marseille, etc.

Ce n'est pas la première fois que ce Psyllide est parisien par importation. Au siècle dernier il a été étudié par Réaumur (*Mém. sur les Insectes*, III, 1737, p. 351 et suiv.: des Faux-Pucerons du Figuier et de ceux du Buis). Il était fort commun, en 1736, sur les Figuiers, à Charenton, non-seulement sous les feuilles mais encore sur les jeunes Figues vertes, chacune ayant 15 à 20 insectes qui ne leur font, croit Réaumur, ni bien ni mal. Il fait cette remarque que ces Faux-Pucerons sont beaucoup moins nombreux que les véritables, la feuille la plus peuplée n'en ayant que 20 à 30 et au plus 5 à 6 rassemblés les uns auprès des autres, et beaucoup de feuilles n'en ayant en tout que 4 ou 5. De même que pour les échantillons que j'ai reçus, on trouve à la fois, dit Réaumur, des sujets de tous les âges. Les adultes sont rangés par lui dans une classe qu'il appelle *Mouches sauteuses* ou *Moucherons sauteurs*.

La même espèce a été revue plus tard par Geoffroy, qui l'appelle *la Psylle du Figuier* (*Hist. abrégée des Ins. des environs de Paris*, 1762, I, p. 484, pl. 18, fig. 2). M. Boisduval, dans son *Entomologie horticole* (p. 238) ne dit pas qu'il ait observé cette espèce et renvoie à l'ouvrage de Geoffroy. Les ouvrages de MM. Goureau et



Gébin ne font pas mention de ce Psyllide, qui doit être peu fréquent au-dessus de la Loire.

Je suis porté à croire que cette espèce disparaît près de Paris par suite des intempéries naturelles, mais qu'elle est importée accidentellement par intervalles au moyen de plants de Figuiers chargés d'œufs. Cela résulte de l'observation de L. Dufour, qui a découvert la ponte de l'*Homotoma Ficus*. Les œufs de ce Psyllide ont une forme de cornue (*Recherches anat., et physiol. sur les Hémiptères; Mém. des Sav. étrangers*, t. IV, 1833, p. 228, pl. IX, fig. 100 à 113, Psylle du Figuier).

Il est bien probable que les gelées exceptionnelles de nos récents hivers, qui ont détruit beaucoup de Figuiers aux environs de Paris et provoqué leur remplacement, ont été l'occasion de la nouvelle importation du Psyllide. Il faut que les horticulteurs s'attendent de plus en plus à l'apparition d'insectes nouveaux, car la facilité des transports amenant un nombre croissant de plantes apportées avec leur terre ou en pied, les échanges d'insectes nuisibles se multiplient. Nous avons donné à l'Amérique du Nord la Galéruque de l'Orme et la Criocère de l'Asperge; elle nous a rendu, par un triste et cruel échange, le terrible *Phylloxera vastatrix* de la Vigne.

Au moyen de leur bec latéral les œufs sont déposés à nu et accrochés, sans duvet protecteur, dans les fentes qui avoisinent les bourgeons du Figuier et très-rarement sur ceux-ci mêmes. Ils passent l'hiver et éclosent vers le mois de mai.

Je ne crois pas que cette espèce de Psyllide soit bien nuisible. On pourra essayer contre elle des feux de paille mouillée au pied des Figuiers, et surtout le moyen ordinaire employé contre les vrais Pucerons, les lotions ou les injections à la pompe de jardin de solutions de tabac.

Un autre insecte nuisible m'a été communiqué par notre premier Vice-Président, M. Hardy, ainsi que les feuilles d'Artichaut qu'il crible de petits trous, principalement à l'état de larve. C'est un Coléoptère Chrysomélien, malheureusement trop fréquent et trop connu, la Casside verte (*Cassida rubiginosa* Illiger; syn. *C. viridis* Fabr.). Cet insecte, dont on voit apparaître en juin des sujets qui ont sans doute passé l'hiver, et qui pond à cette époque

ses œufs sur les feuilles d'Artichaut, a 7mm de long sur 5 de large. Il est ovale, à tête noire, vert et ponctué en dessus, noir en dessous. La larve, garnie d'épines sur le dos, rejette ses excréments humides sur deux filets caudaux qui se relèvent en fourche, et forment un parasol protecteur pour empêcher la dessiccation du corps de l'insecte par le soleil. Ces amas d'excréments inspirent souvent un grand dégoût aux personnes qui nettoient les Artichauts. M. Goureau (*Insectes nuisibles*, 1861, p. 155) dit qu'il ne connaît pas d'autre remède que de faire la chasse aux Cassides et à leurs larves et de les écraser. Elles tombent aisément le matin, engourdies par la fraîcheur. On pourrait essayer de répandre à la pelle un mélange de naphtaline brute et de sable, comme on le fait contre les Altises (E. Pelouze, *sur la destruction des Insectes nuisibles*, note communiquée à la Société d'Encouragement, séance du vendredi 22 novembre 1867), ou le résidu desséché et réduit en poudre de la purification du gaz d'éclairage au moyen de la chaux. L'odeur que répandent ces substances empêche les Coléoptères de venir faire leurs pontes.

RAPPORTS.

Rapport sur les Artichauts de M. Joseph Brun ;

M. Siroy, Rapporteur.

Messieurs,

A la dernière Exposition, qui a eu lieu au Palais de l'Industrie, M. Joseph Brun, jardinier-maraîcher à la Seyne près Toulon (Var), avait exposé un lot d'Artichauts en 40 variétés provenant de semis faits par lui depuis plusieurs années, avec des graines de diverses provenances et plus particulièrement de l'Artichaut de Laon, lequel est reconnu comme un des meilleurs ; son but était de remplacer ou d'améliorer autant que possible dans sa localité celui qui est connu sous le nom d'Artichaut du Midi, qui ne doit sa faveur sur nos marchés qu'à son extrême précocité. Le Jury chargé d'examiner les lots exposés aux Champs-Elysées ne

pouvait guère juger en si peu de temps et à première vue la valeur de ce produit; aussi MM. les Jurés ont-ils demandé qu'une Commission en fût spécialement chargée : MM. Laizier et Beurdeley faisant déjà partie du Jury se sont adjoint M. Gauthier (R.-R.) et votre serviteur. Nous nous sommes donc occupés de savoir si M. Brun avait réussi par son travail à assurer un progrès à cette culture.

La question est très-délicate lorsqu'il s'agit de comparer des végétaux croissant près de Toulon ou aux environs de Paris ; la même plante diffère parfois tellement qu'elle n'est plus reconnaissable : tel Artichaut pourra être de bonne qualité là-bas parce qu'il se développe très-vite sous l'influence de la chaleur, et ne rien valoir chez nous ; de même un autre de très-bonne qualité ici ne vaudrait rien sous un climat plus chaud. Ceci bien établi, nous croyons que M. Brun mérite des éloges pour son travail ; il a semé des graines des 3 variétés les plus connues, le Rouge hâtif, le Vert de Provence, et enfin le Gros vert de Laon. Ces semis ont été faits en février 1874 ; le plant a été repiqué en septembre de la même année ; les plantes ont fructifié en 1875 pour la première fois et pour la seconde fois en 1876. Les têtes qu'elles ont données sont celles qui ont été exposées et que vous avez pu voir. Elles avaient été tout d'abord envoyées à M. Carrière pour être présentées à la Société, à l'une de ses séances ; mais la réunion du quatrième jeudi de mai n'ayant pas eu lieu, à cause de la fête de l'Ascension, la présentation ne put s'effectuer. M. Carrière jugeant alors avec raison qu'il serait fâcheux de priver la Société et le public de ce beau lot, l'a exposé sous le nom de M. Brun. Ces Artichauts sont en général très-beaux, différents les uns des autres par leur forme, leur couleur, le plus ou moins de largeur des feuilles, qui sont, les unes lisses, d'autres gaufrées, garnies d'épines ou non ; le fond en est plus ou moins épais. Nous les avons goûtés ; ils sont la plupart très-bons. Ils avaient chacun une numéro d'ordre; les caractères les plus distinctifs ont été notés pour chacun. Il serait peut-être trop long et fastidieux de vous les transcrire ici; d'ailleurs les uns étaient déjà trop avancés, d'autres avaient été coupés trop tôt. On comprend combien il est difficile d'arriver le même jour avec 40 variétés d'une plante quelconque

au point juste de la maturité, surtout si ces plantes doivent faire un trajet de 200 lieues.

Toutes ces considérations étant données, la Commission croit que M. Brun a bien mérité une récompense pour la tâche laborieuse qu'il a entreprise ; s'il n'a pas entièrement réussi, cela tient à des circonstances indépendantes de sa volonté et, comme je l'ai déjà exprimé plus haut, on ne peut juger du mérite de ce travail qu'en cultivant les Artichauts sous des températures diverses et en choisissant la variété qui convient le mieux à l'un ou à l'autre climat.

Voilà, Messieurs, l'opinion de la Commission telle qu'elle m'a chargé de vous la transmettre.

Rapport sur les Pêchers cultivés par M. Trudon, jardinier chez M. Girardin, a Croissy (Seine-et-Oise) ;

M. Alfred Cottin, Rapporteur.

Messieurs,

A la séance du 22 juin dernier, une demande de Commission faite par M. Trudon, jardinier de M. Girardin, qui l'autorisait, était déposée sur le bureau de la Société centrale d'Horticulture de France.

M. le Président désignait MM. Cottin (Alfred), Chevreau, Charollois, Jupinet comme devant se rendre à Croissy (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8, pour visiter la propriété que cet habile jardinier dirige à lui *seul*, et pour y examiner tout particulièrement les espaliers de Pêchers confiés à ses soins.

Le jeudi 29 du même mois, à 2 heures et demie, les quatre Commissaires désignés se trouvaient réunis dans la propriété, assistés de MM. Lepère, père, et Renard, de Montreuil-sous-Bois, et de MM. Robert et Maria, tous quatre Membres de la Société centrale, venus spontanément s'adjoindre à votre Commission.

Cette propriété d'un hectare environ, y compris le jardin d'agrément et le jardin potager et fruitier, est créée sur un sol siliceux à l'excès et très-pierreux. C'est à peine si la couche de terre végétale a douze centimètres d'épaisseur. C'est vous dire qu'il faut

des défoncements profonds et l'apport de bonne terre, pour y planter et obtenir une bonne végétation, surtout pour les arbres fruitiers. Dans l'été, tout y est brûlé par le soleil : ce sol si perméable à l'eau et à la chaleur demande un labeur constant et de copieux arrosements.

Votre Commission a trouvé ce jardin en bonne végétation, le tout en bon état de propriété ; les allées, les pelouses, les massifs d'arbustes et de fleurs, sont beaux, bien tenus, bien plantés. On voit partout les traces d'un homme capable, et le séjour d'un travailleur de premier ordre qui a fait tout ce qu'un jardinier habile peut faire à lui seul, depuis neuf ans qu'il est dans ce jardin.

Un *Kœlreuteria paniculata*, planté isolément sur une pelouse qui avoisine la maison d'habitation a tout particulièrement attiré notre attention, par sa grosseur, son port majestueux et sa vigueur; ce bel arbre de la Chine, de la famille des Sapindacées comme le *Xanthoceras sorbifolia* de récente introduction, doit être admirable au moment de la floraison.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur toutes les plantations fruitières de la propriété, se composant de Poiriers, Pommiers, Cerisiers, Vignes, cultivés sous les formes de cordons obliques et horizontaux, et de hautes tiges plantées dans les carrés du potager, sans oublier quelques Poiriers en pyramide parfaitement établis et très-bien équilibrés, votre Commission s'est attachée tout particulièrement à examiner les Pêchers.

Un mur de quarante-cinq mètres de longueur et de trois mètres de hauteur sous chaperon est planté, depuis cinq ans, en Pêchers de treize bonnes variétés, qui donnent des fruits de juillet à fin octobre. Ce mur à l'exposition du levant est garni de quarante-deux arbres forme oblique, plantés à soixante-quinze centimètres les uns des autres; aujourd'hui, par suite de l'inclinaison sous un angle de quarante-cinq degrés, la distance entre les sujets est à peine de trente-cinq centimètres.

Cette forme, louée par les uns et blâmée par les autres, a l'avantage, dans les petits jardins des environs de Paris, de réunir sur un petit espace un plus grand nombre d'arbres de différentes variétés, à maturités diverses; lorsqu'ils sont traités par un jardinier capable, une prompte fertilité et une grande quantité de

fruits compensent bien les défauts que signalent en elle avec raison les amateurs des grandes formes.

Votre Commission a trouvé cet espalier complétement formé, sans un seul vide ; les arbres, d'une végétation uniforme, sont garnis, depuis la base jusqu'au sommet, de coursonnes régulièrement établies, et toutes, sans exception, sont munies d'une branche de remplacement bien développée ; pas une ne manque. A peine si, sur quelques arbres, une cause accidentelle a cassé ou arrêté le développement de cette branche ; mais alors une greffe herbacée faite avec dextérité rétablit la régularité que nous n'avons cessé d'admirer pendant une heure que nous sommes restés devant cet espalier. Le palissage est fait sur un treillage de bois en forme de losanges; l'ébourgeonnage et les pincements sont faits méthodiquement. Les bourgeons anticipés qui se développent sur le rameau de prolongement sont pincés à temps, aussitôt qu'ils naissent, afin d'arrêter l'allongement de ces bourgeons et maintenir autant que possible le plus grand rapprochement des yeux.

En un mot, toutes ces opérations sont faites de main de maître.

Le chaperon du mur est fait en tuiles mécaniques. Sa saillie de vingt-cinq centimètres étant trop grande pour un mur à cette exposition, en raison de sa hauteur (dix centimètres suffiraient), M. Trudon, a dans toute la partie supérieure du mur, décloué le treillage, et placé des cales en bois, pour obtenir le rapprochement de ses arbres sur le devant, plus à l'air, et à l'action bienfaisante des pluies et des rosées. Cet écartement du mur lui est très-profitable, surtout pour combattre et arrêter le blanc (*Erysiphe* des botanistes), maladie terrible du Pêcher qui attaque les rameaux et les fruits. Les variétés de Madeleines sont de préférence envahies par ce Champignon.

Le développement de la charpente de chaque arbre est de six mètres en moyenne. Nous avons compté sur chaque pied de quatre-vingts à cent fruits très-beaux, très-sains : vous le voyez, c'est une récolte de quatre mille pêches sur un mur de quarante-cinq mètres de longueur. M. Trudon nous a déclaré avoir récolté, l'année dernière, cinq mille fruits.

Nous avons rencontré un second mur, planté de la même essence et tout à fait dans les mêmes conditions. Il est moitié moins long que le premier; les arbres qui y sont palissés sont dans le même état de perfection. Nous y avons vu, au pied de quelques Pêchers, des débris de carapaces de homard où de langouste, moyen soi-disant infaillible pour détourner les fourmis qui envahissent les arbres. Ce procédé très-simple nous a été chaleureusement recommandé non-seulement pour les arbres, mais encore pour les appartements de la campagne qui en sont quelquefois infestés; la présence des restes de ces espèces d'écrevisses de mer sur leur passage fait fuir les fourmis immédiatement.

Votre Commission, qui était honorée de la présence du plus habile praticien de notre époque, de ce vieux maître sur la culture du Pêcher, doit vous dire que, pendant tout le temps qu'a duré notre visite, M. Lepère n'a fait que louer et approuver les travaux dont nous étions chargés de vous rendre compte.

En raison de toutes ces considérations, nous vous demandons, à l'unanimité, de vouloir bien voter le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Compte rendu d'une visite faite au Rosarium de M. Dutitre, propriétaire a Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise);

MM. Margottin, père, et Pigeaux, Rapporteurs.

Messieurs,

Une Commission composée de M. le Dr Fournier, de M. Margottin père, de M. Le Prieur, et de votre Rapporteur avait été chargée de visiter la collection de Rosiers de M. Dutitre, propriétaire à Montfort-l'Amaury.

M. Le Prieur, s'étant excusé par lettre, demeure étranger au présent Rapport.

La visite a eu lieu le mercredi 21 juin 1876, de neuf heures à midi, par le plus beau temps du monde. Les Roses inondées du soleil le plus pur brillaient de tout leur éclat; le spectacle de plus *d'un millier* de Rosiers parfaitement agencés sur une surface d'au moins un demi-hectare était des plus attrayants. Les honneurs du jardin nous étaient faits par un propriétaire passionné

pour les belles fleurs, et surtout pour les Roses dont il a fait une des plus charmantes collections, d'abord dans le jardin de sa maison, puis dans un enclos spécial presque exclusivement consacré à la culture de cette reine des fleurs.

Vos Commissaires ont reçu de M. Dutitre tous les renseignements nécessaires pour se former la meilleure opinion sur la collection qu'ils étaient chargés d'apprécier et de vous faire connaître par un Rapport détaillé. D'après le catalogue de M. Dutitre, tenu avec la plus rigoureuse exactitude et une méthode parfaite, cet heureux propriétaire possède environ douze cents pieds de Rosiers, tant à haute qu'à basse tige, sous forme d'espaliers, dans toutes les expositions propres à favoriser leur vegétation et même leur préservation en raison de leur plus ou moins de résistance, soit aux froid, soit à l'action du soleil.

En principal, M. Dutitre nous a accusé la présence de 741 variétés de Rosiers, en un ou plusieurs exemplaires, soit francs de pied, soit greffés sur Églantiers de manière à ce qu'une basse tige séparât presque toujours deux Rosiers greffés, les Rosiers sarmenteux étant placés avec avantage le long de murs entièrement consacrés à cet usage.

Pour donner à cette belle collection tout son attrait et préserver le plus possible ces arbustes de leur ennemi juré, le ver blanc, M. Dutitre maintient ses plates-bandes dans un état de propreté qui doit lui demander bien des soins et de la peine. Deux pieds de Laitue sont entretenus entre chaque paire de Rosiers et renouvelés avec le plus d'exactitude possible, toutes les fois qu'on peut suspecter la présence d'un ver blanc à leur pied.

Un puits à pompe très-commode et intarissable permet de ne jamais laisser un Rosier souffrir de la sécheresse. Le commencement de la collection de M. Dutitre remonte presqu'à vingt ans en sorte qu'il y a de beaux spécimens, soit des Roses anciennes, et qui ne se trouvent presque plus que dans les jardins d'amateurs, soit des Roses les plus nouvelles dont M. Dutitre fait l'acquisition toutes les fois qu'il les croit méritantes.

D'après les indications de M. Dutitre, justifiées par un examen attentif d'un rosiériste des plus compétents, M. Margottin, père, l'ensemble de la collection se compose de

Thés.	108	Moussues non remontantes.	2
Noisette.	17	Cent-feuilles.	4
Bengale.	16	Provins.	2
Ile Bourbon.	54	Damas.	4
Hybrides remontants.. .	471	Capucine.	2
Perpétuelles.	5	Semis ayant quelque valeur (propres à M. Dutitre).	18
Pimprenelles.	2		
Moussues remontantes. .	6		
		En tout. . . .	711

Vu la période florale, presque tous les Rosiers étaient en état de pouvoir être spécifiés, et ils l'ont presque tous été avec une parfaite exactitude, sauf quelques incertains dont M. Margottin nous a fait connaître l'origine possible, en attribuant leur variation, soit à des erreurs de livraison, soit au mode de culture qui accroît ou diminue les caractères spécifiques et distinctifs.

M. Margottin, père, a bien voulu nous communiquer le résultat de ses constatations qui seront un renseignement précieux pour les amateurs de Roses qui se proposeront de faire un bon choix parmi les innombrables variétés signalées dans les catalogues modernes.— Nous croyons devoir le consigner tout entier dans notre Rapport, sans même le transcrire, de peur d'erreurs involontaires.

« La collection de Rosiers de M. Dutitre, qui se compose d'environ 600 variétés, tient l'emplacement d'un demi-hectare environ; ces arbrisseaux sont plantés dans un ordre parfait et leur nomenclature est des plus régulières.

Parmi les anciennes Roses nous avons remarqué la belle Rose Cent-feuilles (*Rosa centifolia*) qui, malgré sa date de plus de trois mille ans, est toujours très-belle, ainsi que la *cristata*, la *Rosa sulphurea*, la Cent-feuilles à feuilles de Laitue, le Pompon St-François, le Pompon de mai.

Parmi les Moussues: La Belle Moussue ordinaire, Unique de Provence, la Belle Moussue de Vilmorin.

Parmi les Damas, la belle Rose Madame Hardy, toujours la plus belle blanche.

Parmi les Provins : Le tricolor de Flandres, l'Œillet parfait, Georges Vibert, Belle des jardins.

Les Hybrides remontantes y sont représentées en grand nombre; parmi elles nous citerons :

Adolphe Brongniart.
Aurore Boréale.
Alfred Colomb.
Achille Gonod.
Anna Alexieff.
Anna de Diesbach.
Auguste Rigotard.
Auguste Mie.
Baronne Hallez de Claparède.
Baronne Prévost.
Beauté de Waltham.
Bernard Palissy.
Captain Christy.
Caroline de Sansal.
Cardinal Patrizzi.
Clémentine Seringe.
Comte de Nanteuil.
Comtesse Cécile de Chabrillant.
— de Paris.
— d'Oxford.
Deuil du Prince Albert.
Docteur Andry.
Duc Decazes.
Duchesse de Cambacérès.
— d'Orléans.
— de Caylus.
Empereur du Maroc.
Eugène Appert.
Eugénie Verdier.
Elisabeth Vigneron.
Edouard Morren.
Gloire de Waltham.
Gloire de Ducher.
Jacques Laffitte.
Jean Goujon.
John Hopper.
Jules Margottin.
La France.
La Reine.
Le Lion des Combats.
Léopold II.
Lord Raglan.
Louise Darens.
Marie Cirodde.
Madame Boll.
— André Leroy.
— la B^{nne} de Rothschild.
— Charles Verdier.
— de Ridder.
— Désiré Girard.
— Domage.
— Moreau.
— Lacharme.
— Rivers.
— V. Verdier.
Mademoiselle Thérèse Level.
Maréchal Forey.
— Vaillant.
Maurice Bernardin.
Mère de St-Louis.
Monsieur Boncenne.
— Paul Neyron.
Monte-Christo.
Orderic Vital.
Panaché d'Orléans.
Président Thiers.
Prince Humbert.
— Camille de Rohan.

Sénateur Vaïsse.
Souvenir du Dr Jamain.
— de la Reine d'Angleterre.
— de M. Poiteau.
— de Romain Desprez.
Souvenir du Comte de Cavour.
Triomphe d'Alençon.
— de l'Exposition.
Victor Verdier.
Ville de St-Denis.

Parmi les Bengale : Bengale Ducher, Cramoisi supérieur, Madame Brion.

Parmi les Théa :

Adam.
Belle Lyonnaise.
Bougère.
Catherine Mennel.
Climbing Devoniensis.
Comte de Paris.
Comtesse Ouvaroff.
Coquette de Lyon.
Curiace.
David Pradel.
Duc de Magenta.
Gloire de Dijon.
Homère.
Jean Pernel.
Jeanne d'Arc.
Le Nankin.
Madame Bérard.
Pauline la Bonté.
Céline Noirey.
Madame Hippolyte Jamain.
— de Vatry.
— Falcot.
— Margottin.
Mélanie Villermoz.
Marie Van Houtte.
Maréchal Bugeaud.
— Niel.
Moirée.
Niphetos.
Perle de Lyon.
Princesse Adelaïde.
Regulus.
Safrano.
Socrate.
Sombreuil.
Souvenir d'Elisa.
— de Paul Neyron.
Triomphe du Luxembourg.

Parmi les Noisette : Aimée Vibert, Céline Forestier, Lamarque, Solfatare.

Parmi les Hybrides de Noisette : Madame Alfred de Rougemont, Boule de Neige, Prudence Roeser, Perle des Blanches.

Parmi les Bourbon :

Acidalie.
Baron de Gonella.
Catherine Guillot.
Louise Margottin.
Louise Odier.
Mistress Bosanquet.

Paxton.
Révérend Dombrain.
Reine des Ile Bourbon.
Souvenir de la Malmaison.

Parmi les Moussues remontantes : Eugénie Guinoiseau, Moussue Salet, Madame Moreau, Madame Edouard Ory.

Parmi les Rosiers Portland dits perpétuels, la Rose du Roi.

Notre visite a duré plus de deux heures, à notre entière satisfaction ; par la méthode excellente et l'ordre parfait qui règnent dans les deux jardins de M. Dutitre, elle a été pour vos délégués une occasion de constater le mérite d'une aussi précieuse collection, et de féliciter son propriétaire sur sa longue persévérance, sur son bon goût et sur les nombreux sacrifices qu'il a dû faire pour acquérir une si nombreuse, si variée et si méritante collection. Nous n'avons pu que le féliciter et l'encourager dans une entreprise si méritoire; aussi, malgré sa modestie et sa résistance persistante, nous ne saurions nous contenter de lui faire adresser des félicitations et des éloges par l'intermédiaire de notre Secrétaire-général. Nous croyons faire une acte méritoire, ne fût-ce que pour engager d'autres amateurs à suivre son exemple, en le recommandant à la Commission des Récompenses.

Cette proposition est d'autant plus fondée que depuis longtemps M. Dutitre enrichit la flore des Roses par des semis annuels qui lui ont déjà produit une centaine de spécimens dont plusieurs ne manquent pas de mérite, ayant été choisis sur plusieurs centaines de sujets et avec l'expérience acquise par une longue pratique.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Nantes tenue les 3, 4 et 5 juin 1876;

Par M. Audusson-Hiron, d'Angers.

Messieurs,

La Société nantaise d'Horticulture, ainsi que son programme l'annonçait, a ouvert son Exposition annuelle les 3, 4 et 5 juin dernier.

Délégué par la Société centrale de France, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le Jury composé de vingt-deux Membres, dont la moitié étrangers et l'autre partie formée par le Jury permanent de la Société nantaise, me fit l'honneur de m'offrir la présidence, honneur que je reporte tout entier à la déférence que l'on accorde toujours à la Société centrale de France, dont j'étais le représentant.

La promenade du cours Saint-Pierre avait été choisie pour recevoir cette Exposition, et M. Provost, architecte-paysagiste à Nantes, en avait fort heureusement transformé une partie en un joli jardin, avec gazons, cours d'eau et cascades, etc. Il avait isolé quelques beaux spécimens de son apport, entre autres trois *Araucaria imbricata* de 6 à 8 mètres, sujets admirables de forme et de vigueur.

L'ensemble et les détails de cette Exposition étaient en général satisfaisants. Cependant je dois vous signaler que, par suite de trop nombreuses et très-regrettables abstentions, quelques parties du jardin n'étaient pas suffisamment garnies.

D'après l'opinion de beaucoup de Membres de la Société, on peut attribuer ces abstentions à deux causes principales : d'abord à la fréquence des Expositions nantaises, qui seraient plus complètes et plus intéressantes si elles n'avaient lieu que tous les 3 ou 4 ans; ensuite à l'existence du Jury permanent de la Société nantaise, cette institution ne nous semblant pas de nature à engager les horticulteurs et amateurs à soumettre leurs produits au jugement et à l'appréciation de leurs collègues de la localité.

Notre opinion étant partagée par le plus grand nombre des Jurés étrangers, nous en avons avisé qui de droit et nous désirons, dans l'intérêt même de la Société nantaise, que quelques améliorations utiles à son développement soient apportées à cet égard.

Le programme de l'Exposition comprenait :

1° Les légumes de saison ou forcés et les fruits.

2° Les plantes de serre chaude et de serre tempérée.

3° Les plantes dites de pleine terre.

4° Enfin les produits de l'Industrie, se rattachant à l'Horticulture.

Quelques concours n'ont pas été remplis; nous avons eu à regretter ceux pour les Conifères, pour les Houx, pour les arbustes variés de pleine terre.

Cette lacune est d'autant plus regrettable que le climat de Nantes se prête admirablement à ce genre de cultures, ainsi que peuvent l'attester les magnifiques spécimens que l'on trouve au Jardin des Plantes de cette ville, l'un des plus beaux de France, dans lequel nous sommes heureux, en passant, de signaler une belle végétation et une excellente tenue dont les étrangers conservent le meilleur souvenir.

Voici, Messieurs, les noms des principaux lauréats parmi les concurrents horticulteurs marchands.

M. René Bahuaud, horticulteur à Nantes, a obtenu six premiers prix, pour sa collection de Fougères et Lycopodes, — pour la plus belle collection de plantes de serre froide — ses *Agave*, *Aloe* et *Yucca* — ses Verveines — ses Roses coupées — et enfin pour une magnifique collection de *Pelargonium zonale* à fleurs simples et à fleurs doubles.

Le Jury a regretté que la Société n'ait pu disposer d'une médaille d'honneur afin de l'offrir à M. Bahuaud qui l'avait largement méritée.

M. Jean Heurtin a aussi obtenu plusieurs premiers prix pour un lot de plantes de serre chaude, nouvellement introduites, —pour un lot de plantes à feuillage remarquables par leur culture—pour ses jardinières variées.

Mme veuve Douillard et fils ont obtenu un premier prix pour leurs légumes de saison et un autre prix pour leurs fruits conservés.

M. François Richard avait un magnifique ensemble de plantes de serre et de pleine terre remarquables par leur belle culture. Ce lot lui a valu un 1er prix. Il a aussi obtenu un 1er prix pour un lot de *Caladium* bien cultivés et bien variés. On y remarquait comme dernières nouveautés : Mme Mame -- Vesta — Flore, etc., etc.

Une collection de *Gloxinia* du même exposant lui a valu un 1er prix.

1er prix à M. Moulard, rue d'Inkermann, à Paris, pour un lot de Pensées de premier choix.

1er prix à M. Pariche, rocailleur, pour une grotte artificielle.

1er prix à MM. Stern et Corbin, pour leurs pompes d'arrosage de jardin.

Rappel de médaille à M. Desbois Richard, d'Angers, pour ses caisses et bois imprégnés et ses toiles imperméables.

Concours entre amateurs.

1er prix à M. Daverne, jardinier chez M. Lelasseur, pour le plus beau lot d'ensemble de légumes de saison.

1er prix au frère Louis, directeur de l'établissement des sourds et muets, à Nantes, pour son lot de Poires conservées.

1er prix à M. Alcime Alliot, amateur à Cholet, pour sa collection bien choisie de *Caladium*.

1er prix à M. Chagnas, chef de culture chez M. Massiou, amateur à Nantes, pour un magnifique lot de Calcéolaires.

1er prix à M. Rethière, jardinier chez M. le comte de Nouvion, à Vertou, pour sa belle collection de plantes de serre chaude.

1er prix à l'école de Grand-Jouan, pour l'ensemble de son Exposition, graines, ruches et objets divers.

Beaucoup d'autres récompenses, 2mes prix et mentions honorables, ont été attribuées à des lots de valeur moindre que les précités; je ne crois pas devoir les signaler.

A huit heures du soir, un grand punch, offert par la Société d'Horticulture, réunissait une nombreuse assistance.

Plusieurs toasts furent échangés, et nous nous séparâmes après avoir cordialement remercié M. le Président et MM. les Membres de la Société nantaise de l'excellent accueil qu'ils avaient fait à leurs invités.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de la Société d'Orléans et du Loiret, ouverte le 13 mai 1876;

Par M. le Dr Pigeaux et Ch. Joly.

La ville d'Orléans étant le siége du concours régional d'Agriculture, en l'année 1876, la Société d'Horticulture du Loiret a voulu concourir pour sa part à donner à cette solennité l'éclat et

l'attrait qui sont l'un des plus beaux priviléges des Expositions florales.

Disons tout d'abord qu'elle a parfaitement atteint le but qu'elle se proposait : le local de l'Exposition était parfaitement approprié aux nécessités de concentrer sous une tente les produits si délicats de l'horticulture la plus perfectionnée; un jardin avait été dessiné avec tout l'art désirable pour faire ressortir par leur contraste même les plantes des tropiques et les fleurs indigènes.

Des jours savamment ménagés permettaient de saisir et d'apprécier les nuances les plus délicates de charmantes collections qui se disputaient les prix offerts à leur mérite incontesté.

Les nombreux produits de l'Industrie horticole complétaient le tableau et les Jurés spéciaux, nommés pour les apprécier à leur juste valeur, sous la présidence de l'honorable M. Ch. Joly, l'un de nos Vice-Présidents, ont bien employé deux jours pour les voir fonctionner dans leurs détails les plus intimes.

De notre côté, nous avions dans le Jury pour les plantes et les fleurs l'aimable M. Baltet, qui a bien voulu nous guider dans l'appréciation respective des lots. De nombreuses récompenses mises à notre disposition ont singulièrement facilité le désir si naturel de récompenser comme de droit de si charmants produits.

Les légumes, habituellement si rares dans les concours horticoles, étaient abondants et des mieux choisis. Plusieurs médailles d'or et d'argent sont venues combler la juste attente des maraîchers de la ville d'Orléans. M. Th. Grangé obtient la médaille d'or du Ministre. Un très-beau lot de Roses exposées par M. Vigneron (150 variétés) a fixé le choix des Dames patronnesses ; il a, comme le lot de Cinéraires et de Calcéolaires de MM. Vilmorin-Andrieux, obtenu une médaille d'or. M. Vausseur a été placé sur la même ligne pour sa belle collection de plantes variées de serres chaude et tempérée. De nombreuses médailles de vermeil sont venues récompenser la bonne culture et le bon choix des Azalées de M. Th. Grangé, et les Palmiers de M. Al. Laveau, ainsi que M. Feucher pour ses Fougères exotiques, etc.

Nous ne voulons pas énumérer les mérites si divers des exposants qui n'ont obtenu que des médailles d'argent ou de bronze, car le nombre en a été réellement grand, sans compter les

mentions très-honorables et les diplômes d'honneur qui n'ont que bien peu d'exposants sans récompense, et sans la juste satisfaction de leurs labeurs.

Nous laissons à notre collègue M. Joly la parole pour compléter ce Rapport sous le point de vue industriel; comme il en a eu toute la peine, il doit en avoir le mérite. Nous sommes bien assuré de la bonté de sa justice distributive, en nous basant sur l'appréciation de ses aptitudes connues de tous.

La partie industrielle de l'Exposition avait été admirablement disposée par M. Noël Bretagne. La tente qui renfermait les plantes fleuries, se trouvait entourée de tous côtés par la collection la plus complète qui ait été depuis longtemps réunie à Orléans en instruments horticoles. Les appareils de chauffage surtout et les pompes offraient une variété qui prouvait combien avaient été actifs et dévoués les organisateurs de l'Exposition. L'entrée avait lieu par une magnifique grille en fer, à fenêtres repoussées, qui a valu à M. Maison, aux Riceys (Aube), une médaille d'or. A droite et à gauche, un kiosque élégant; l'un était de MM. Louet, d'Issoudun, qui ont eu une médaille d'or; l'autre de M. Méry-Picard, de Paris, qui a reçu un diplôme d'honneur. Puis venaient la serre de M. Ozanne, de Paris, et celle de M. Guiot-Pelletier, d'Orléans, toutes deux récompensées par une médaille de vermeil. M. Borel, de Paris, avait exposé un remarquable ensemble de coutellerie, châssis et meubles de jardin qui lui ont valu 4 médailles diverses. Parmi les exposants d'appareils de chauffage on comptait les principaux constructeurs de Paris et des environs, qui avaient allumé leurs foyers; mais la différence existant entre leurs tuyaux et leur installation générale n'a pas permis au Jury de faire des expériences comparatives rigoureuses. Il a dû se baser sur des données approximatives pour décerner un diplôme d'honneur à MM. Berger et Barillot, de Moulins, et à M. Zani, de Saint-Germain-en-Laye. MM. Cerbeland, de Paris et Gallet, de Tours, ont eu une médaille de vermeil. Quant aux pompes, le Jury, composé de MM. Henry et Eudes, ingénieurs, Gaucheron, chimiste, de M. Noël Bretagne, de Tours, et de M. Ch. Joly, de Paris, comme Président, avait fait transporter un modèle fourni par chaque exposant sur le bord de la Loire, pour examiner à l'aise le mécanisme et le fonctionnement

de tous les appareils. M. Diffenault, à la Haye-Descartes, a eu une médaille d'or : MM. Biard, Girodias, et Debray, de Paris, et M. Jamain, de Blois, ont obtenu chacun une médaille de vermeil ; M. David, d'Orléans, MM. Guyon et Audemer, de Dôle, ont eu une médaille d'argent. Citons ensuite M. Maurice-Fortin, à Château-du-Loir, pour la serrurerie, M. Berthier, à la Ferté-Saint-Aubin, pour ses terres cuites, la fabrique de Gien, MM. Mabille, d'Amboise, pour des pressoirs, M. Williams pour sa tondeuse de gazon. MM. Rotschild et Goin, de Paris, avaient envoyé un choix de leurs excellentes publications horticoles. Enfin une dizaine des meilleurs fabricants d'engrais chimiques exposaient des échantillons de leurs produits. Somme toute, cette Exposition industrielle, fort bien disposée, était l'une des plus considérables que nous ayons vue hors de Paris; elle formait le complément nécessaire du concours agricole auquel elle faisait suite et elle a reçu du Jury des récompenses nombreuses qui attestaient toute son importance.

Compte rendu de l'Exposition florale tenue a Saint-Just-en-Chaussée ;

Par M. le docteur Pigeaux.

Une des quatre Sociétés horticoles du département de l'Oise (celle de Clermont) avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses jardiniers à la fête florale que toute Société bien constituée doit, au moins tous les deux ans, réunir dans ses comices.

La réunion était splendide : une vieille église du 16e siècle, abandonnée avait reçu dans son abside et dans sa nef les nombreux produits horticoles qui se pressaient jusque sur ses parvis.

A cause du voisinage de la Fête-Dieu, on eût pu croire que la vieille basilique consacrée au culte de Flore était rendue à ses rustiques floralies ; un public nombreux, satisfait et endimanché de tous ses atours, donnait à la réunion une animation du meilleur aloi. Les Jurés, venus des quatre points du ciel, n'intimidaient pas trop par leur gravité les joyeux ébats des bébés et des jeunes filles qui se demandaient pourquoi on les éloignait momentanément

quand on fêtait si cordialement leurs amies les fleurs auxquelles ils rendaient hommage par leur empressement.

Des légumes nombreux et bien choisis, de belles bottes d'Asperges d'un volume raisonnable, sans ressembler à des parements de fagots, des fruits conservés ou récemment cueillis, provoquaient des concupiscences du meilleur augure.

On n'avait pas éloigné du concours les inévitables *Pelargonium* désignés comme Géraniums de toute variété et de toute provenance. Malgré la vulgarité des choix, ils brillaient surtout par leur bonne culture; hâtons-nous de dire que les Bégonias dits bulbeux (tubéreux) se préparent sinon à les détrôner, au moins à leur faire une concurrence redoutable. Les Roses coupées et en pot, d'un bon choix et d'une culture très-satifaisante, reposaient doucement la vue des tons criards des fleurs de leur voisinage; des plantes de serre et des Conifères du meilleur choix donnaient une juste satisfaction à ceux de M. les Jurés qui tenaient à rectifier certaines dénominations hasardées.

Rien ne manquait à la fête; de beaux *Gloxinia*, de jolis *Petunia* donnaient un éclat charmant à cette fête florale, étonnée de se trouver si splendide dans une bourgade de si peu d'importance, tant la passion des fleurs a fait de progrès depuis vingt ans.

L'industrie horticole, les serres, la coutellerie, les poteries, les bacs, etc., ont trouvé à se faire dignement récompenser.

Les principales récompenses ont été adjugées, après examen mûr, à MM. Delle, Vrier, Falluel, Biet, Duriau, Couloré, etc., sans préjudice de MM. Hardivillé, Mercier et Legrand, pour l'industrie. Les médailles d'or et d'argent, de petit ou de grand module, voire même les mentions honorables accordées comme fiches de consolation aux moins heureux, n'ont peut-être pas satisfait toutes les prétentions; mais elles témoignent au moins du bon vouloir de la Société et de la bienveillance des Jurés qui ont reçu pour leur part la plus sympathique réception.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS'CHRONICLE.

L'hybridation employée avec intelligence fournit le moyen d'enrichir les jardins d'un nombre presque indéfini de formes nouvelles de plantes pour lesquelles il ne reste plus, une fois qu'elles ont été produites, d'autre difficulté que de les multiplier par les moyens artificiels, boutures, greffes, qui conservent rigoureusement tous les caractères. C'est aussi la source à laquelle l'horticulture de nos jours puise un grand nombre de précieuses acquisitions. On ne saurait trop s'en féliciter, tout en regrettant, au point de vue non-seulement de la science rigoureuse, mais encore de l'histoire de l'horticulture elle-même, que le plus souvent, si ce n'est même toujours, les horticulteurs donnent aux plantes ainsi obtenues des noms qui en dissimulent l'origine hybride, qui ne rappellent ni l'un ni l'autre des parents, et qui doivent les faire prendre pour des types spécifiques autonomes. C'est notamment ce qui a eu lieu dans le cas dont il va être question ici.

Un article du *Gardeners'Chronicle* (27 mai 1876) fournit de précieuses indications sur une très-belle série de *Dracæna* nouveaux que M. Bausé, dans l'établissement de M. Will, à Anerley (Angleterre), a obtenue en fécondant divers *Dracæna* avec le pollen du *D. Regina*. Sur des milliers de plantes venues des graines qu'il a eues ainsi, on a fait un premier choix, et déjà la plupart de ces *Dracæna* hydrides ont figuré dans une très-belle collection qui a été envoyée à l'Exposition dernière de Bruxelles. Dans le journal anglais, M. T. Moore décrit comme il suit douze des plantes ainsi choisies.

Dracæna Alexandræ (mère *D. nigrescens*, père *D. Regina*).

Belle et vigoureuse variété, à feuilles étalées, d'un beau vert un peu clair, marquées d'une large bordure blanche, ou de lignes de la même couleur, celles du centre étant souvent entièrement

blanches sauf quelques points où reparaît çà et là la couleur du fond. Ces feuilles sont lancéolées-oblongues et acuminées, longues de 0m 30, larges d'environ 0m 10, portées sur un pétiole assez long, bordé de blanc. C'est l'une des plus belles variétés à panachure blanche.

Dracæna aurantiaca (mère *D. concinna*, père *D. Regina*).

Variété très-belle et de beaucoup d'effet, appartenant à la série des formes à feuilles étroites. Le port en est droit et élancé; les feuilles sont longues, étroites, dressées à leur base, arquées gracieusement au delà, sur un pétiole dressé, à bordure rose; ces feuilles elles-mêmes sont vertes, bordées d'une bande large de 6 ou 7 millimètres, d'une belle couleur orangée ou flamme, pâle dans le cœur, où elle est lavée de saumon, devenant ensuite de plus en plus vive et intense avec l'âge. La pousse jeune est plus ou moins complétement teintée d'orange.

Dracæna cuprea (mère *D. concinna*, père *D. Regina*).

Belle et nouvelle variété de la série à feuilles étroites, couleur de flamme, plus grande, plus grêle et à feuilles plus longues que le *Dr. aurantiaca*. La plante est bien droite, à pétioles dressés, bordés de rose-saumoné, s'élargissant graduellement en un limbe linéaire-lancéolé, arqué, vert, distinctement bordé et rayé çà et là ou parsemé de rouge-orange cuivré. Plante très-élégante.

Dracæna gigantea (mère *D. excelsa*, père *D. Regina*).

L'un des plus grands d'entre ces hybrides. Le port est hardi et largement étalé quoique touffu; les feuilles grandes, oblongues, brièvement acuminées, recourbées, d'un vert bronzé sombre, à pétiole coloré. Les jeunes feuilles ont une panachure blanc crémeux lavée de rouge, qui, avec l'âge, passe à un beau rose interne par des nuances magenta. Les feuilles adultes sont larges de 18 centimètres. C'est une plante d'un bel aspect, à vigoureux feuillage demi-pendant.

Dracæna ignea (mère *D. concinna*, père *D. Regina*).

Nouveauté très-remarquable, de proportions et vigueur moyennes, appartenant à la série des *D.* rouge flamme. Ses feuilles sont lancéolées, acuminées, arquées, à pétiole dressé, bordé de rose, et à

limbe vert, bordé d'une bande flamme ou saumon foncé, large de 6 ou 7 millimètres, qui, sur les jeunes feuilles du cœur, se divise en lignes et maculatures distinctes. Plante très-élégante, bien distincte.

Dracæna majestica (mère *D. concinna*, père *D. Regina*).

Grande et vigoureuse plante, à panachure d'un bel effet. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, acuminées, larges de 0m10, à pétiole dressé, long de 0m10-0m12, vert et bordé de rose saumoné, à limbe très-distinctement bordé d'un beau rouge-flamme formant une bande large de 6-7 millimètres, plus développée à la base, mais néanmoins assez régulière. M. T. Moore dit qu'il regarde cette plante comme la plus belle de toute la série, et comme méritant très-bien la dénomination qu'elle a reçue.

Dracæna Nitzschnerii (mère *D. terminalis*, père *D. Regina*).

Plante d'un port noble, à feuilles très-larges, oblongues, brièvement acuminées, recourbées ; celles qui se trouvent dans la pousse centrale sont fortement mais irrégulièrement panachées, avec une bande marginale d'un blanc crémeux, plus ou moins lavées de rouge-magenta, surtout vers leur base ; cette couleur va se renforçant avec l'âge et elle devient finalement un beau rose-écarlate qui forme une bordure étroite aux feuilles bien formées. Le pétiole de ces feuilles est également bordé de rose-rouge. C'est une superbe variété de la série à feuilles larges.

Dracæna purpurascens (mère *D. ferrea*, père *D. Regina*).

Variété à port ferme et d'une végétation vigoureuse, à feuilles oblongues, acuminées, étalées quand elles sont bien formées, plus dressées dans la jeunesse. La couleur de ces feuilles est un vert bronzé intense, avec une panachure très-nette et large, tant aux bords que par portions sur la surface, d'un rose-rouge foncé, qui est simplement purpurin dans la jeunesse. Cette teinte purpurine formant un glacis sur le blanc verdâtre des feuilles les plus jeunes du cœur donne à cette plante un aspect très-distinct et charmant.

Dracæna recurva (mère *D. nigrescens*, père *D. Regina*).

Cette variété est remarquable, parmi les formes à feuilles larges et à végétation vigoureuse, par son port serré et compacte, ses

feuilles se recourbant l'une sur l'autre presque autant que dans le *D. voluta*, mais d'une manière différente. Les feuilles en sont larges, oblongues, brièvement acuminées, d'un vert foncé, panachées de larges bandes séparées rouge-magenta, et bordées, ainsi que leur pétiole, d'une bande étroite de la même teinte rosée. Le port et le mode de croissance de cette plante sont nettement distincts.

Dracæna regalis (mère *D. ferrea*, père *D. Regina*).

C'est une des formes les plus hardies, selon l'expression de M. Th. Moore; elle constitue une plante massive d'un bel aspect, ayant tendance à s'élancer et un port remarquablement vigoureux. Ses feuilles sont oblongues, brièvement acuminées, rapprochées, d'un vert bronzé intense, inégalement mais distinctement bordées de rose-magenta; le pétiole a une bordure étroite de la même couleur, tandis que les feuilles du centre sont bordées de blanc-crème qui bientôt se lave de rose. Ce large feuillage bien coloré produit beaucoup d'effet.

Dracæna Seyfarthii (mère *D. Cooperi*, père *D. Regina*).

Variété vigoureuse, à feuilles serrées, recourbées, oblongues, brièvement acuminées, d'un vert foncé, avec une panachure bien répartie crème et vert pâle, passant à un rose-magenta; les portions ainsi colorées sont plus ou moins tachetées de vert qui se maintient avec l'âge. Les feuilles vieilles ont une étroite bordure d'un rose brillant. Cette plante rappelle la suivante, mais en diffère en ce que ses parties colorées sont maculées de vert.

Dracæna Thomsoni (mère *D. terminalis*, père *D. Regina*).

Variété d'un beau port, à feuilles largement oblongues, brièvement acuminées, d'un vert foncé avec une bordure rose-magenta pâle, large de 0m025; les parties colorées sont d'un blanc crémeux lavé de magenta dans les feuilles centrales qui sont déjà bien formées et cette teinte passe au rose-magenta à mesure qu'elles vieillissent.

Sur les douze plantes dont il vient d'être question, les *D. gigantea*, *Nitzschnerii*, *recurva*, *Seyfarthii* et *Thomsoni* appartiennent à la série caractérisée par des feuilles rouges, larges et retombantes; les *D. regalis*, *majestica* et *purpurescens* sont de celles

à feuilles rouges, larges et étalées; le *D. Alexandrae* se classe parmi les formes à feuilles blanches, larges, étalées; le *D. ignea* se range parmi celles à feuilles rouges, moyennement étalées; enfin les *D. aurantiaca* et *cuprea* se rattachent à la série à feuilles rouges, étroites et étalées.

Fritillaria aurea SCHOTT. — *Gard. Chron.*, 3 juin 1876, p. 720. — Fritillaire à fleurs jaune d'or. — Taurus. — (Liliacées).

Cette plante a la fleur semblable de forme à celle de notre *Fritillaria Meleagris*, mais à fond d'un beau jaune sur lequel tranchent des macules formant damier, presque noires et petites. Elle n'est haute que de 0m 15, et sa tige un peu glauque porte une dizaine de feuilles linéaires, glaucescentes, souvent verticillées, longues de 5 à 8 centim., de subtance charnue. Elle a été plus d'une fois confondue avec le *F. lutea*.

Masdevallia Klabochorum REICHB. F., *Gard. Chron.* du 3 juin 1876, p. 720. — Masdevallie des Klaboch. — Amérique du Sud. — (Orchidées).

Cette nouvelle Orchidée est dédiée à MM. Klaboch, voyageurs autrichiens, qui l'ont découverte. Elle est voisine du *Masdevallia caudata* LINDL., mais ses fleurs, qui s'ouvrent bien, ont un coloris entièrement nouveau : blanches en dedans, elles sont en dehors d'un gris noirâtre, avec les queues des sépales, les pétales, le labelle et la colonne jaunes; leur largeur est d'environ 0m 08 d'un bout d'une queue à l'autre.

Dendrobium Devonianum PAXT., var **Elliottianum** REICHB. F., *Gard. Chron.*, 10 juin 1876, p. 756. — Dendrobe Devonien, var. d'Elliott. — (Orchidées).

C'est là une magnifique plante dont les sépales sont colorés, à leur extrémité, en un beau pourpre intense, dont les pétales sont en grande partie purpurins avec des nervures d'un beau pourpre, dont le labelle est pourpre dans sa portion antérieure, avec trois bandes de la même couleur à la base et deux grands yeux d'un beau jaune. Ses fleurs sont très odorantes; M. Reichenbach dit que leur odeur tout à fait particulière lui semble intermédiaire entre le patchouli et la rhubarbe.

Bollea cœlestis Reichb. f., *Gard. Chron.*, 10 juin 1876, p. 756. — Bollée à fleur bleu ciel. — Amérique du Sud. — (Orchidées).

Cette Orchidée, découverte par M. Roezl ou par MM. Klaboch, ses neveux, est, dit M. Reichenbach fils, l'une des plus admirables de cette famille qui renferme tant de belles plantes. Les feuilles en sont en coin oblongues, presque pointues. Les fleurs, aussi grandes que celles du *Pescatorea cerina grandiflora*, ont leurs sépales et pétales d'un bleu clair à la base, passant à un bleu plus intense au delà, avec l'extrémité blanche. Le labelle est jaune dans sa portion basilaire, d'un violet noirâtre dans sa portion antérieure. Quant à leur configuration, les sépales sont oblongs, aigus; les pétales sont plus larges et plus courts; le labelle brièvement onguiculé est en languette étroite, formant angle des deux côtés, qui s'élargit en un limbe arrondi, reployé. Il ne paraît pas que cette plante ait été encore introduite. Il est à présumer qu'elle devra être cultivée presque à froid, comme les *Pescatorea*.

Stanhopea Shuttleworthii Reichb. f., *Gard. Chron.* du 17 juin 1876, p. 795. — Stanhopée de Shuttleworth. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Cette nouvelle Orchidée a été découverte par M. Shuttleworth, voyageur-collecteur pour le compte de M. W. Bill, qui l'a introduite dans l'établissement de cet horticulteur distingué. Elle réunit la coloration du *Stanhopea Wardii* Lodd. aux caractères du *S. insignis* Frost. Ses fleurs sont disposées en grappe lâche pendante : leurs sépales, leurs pétales et la partie inférieure de leur labelle sont de couleur abricot, avec des macules pourpre foncé, tandis que la portion antérieure de leur labelle est d'un jaune blanchâtre; leur colonne est blanchâtre, avec une portion médiane verte, maculée de pourpre en dedans. Les pseudobulbes de cette plante sont gros, coniques, sillonnés; ils portent une seule feuille ferme et lustrée, oblongue, aiguë, rétrécie en pétiole à sa partie inférieure.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal M. Duchartre communique à la Société une fâcheuse nouvelle qu'on a pu apprendre déjà par quelques journaux, c'est que le redoutable insecte qui ravage les champs de Pommes de terre aux États-Unis et qui est connu sous le nom vulgaire d'Insecte du Colorado, c'est-à-dire le *Doryphora decemlineata*, a malheureusement fait son apparition en Europe. On en a trouvé un individu dans un sac de maïs qui avait été expédié d'Amérique à Brême, et on assure même qu'il existe vivant en Suède. Ainsi les craintes qu'on avait relativement à son introduction en Europe seraient réalisées en partie, dès ce moment même, et peut-être, si l'on ne prend toutes les précautions nécessaires en présence de la perspective d'un pareil malheur, sommes-nous à la veille de voir cet insecte destructeur se répandre dans nos pays et y causer des pertes incalculables.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée. — Il annonce que M. Audusson-Hiron, père, horticulteur à Angers, et M. Roger-Desgenettes, percepteur en retraite, à Villenauxe (Aube), faisant partie de la Société depuis vingt-cinq années révolues, ont été admis par le Conseil d'Administration, sur leur demande écrite, parmi les Membres honoraires, conformément à l'article 4 du Règlement.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient d'éprouver quatre nouvelles pertes par le décès de MM. Boiron (Henri-Louis), jardinier, Graindorge (Pierre), horticulteur-arboriculteur, Lesseur fils, horticulteur, comte Ernest de Talleyrand-Périgord, tous quatre Membres titulaires. Il rappelle que M. Graindorge, en particulier, était un très-habile praticien, qui a rendu des services importants

à l'horticulture, et qui s'était, en outre, toujours montré dévoué à la Société.

Il apprend ensuite à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation pour refus de payement de la cotisation sociale, de MM. Bernard (Charles-Alexandre), Colin (Joseph), jardinier, Lemaître (A.), serrurier, Mallet (Barthélemy-Jules), fabricant, Montcourtois (Louis-Hector), jardinier, Pauthier, fabricant, Prout (Louis), horticulteur, Quigou, jardinier-entrepreneur et Villard (Ernest), tous Membres titulaires.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, des *Pommes de terre* qui, dans la terre, ont produit, les unes des pousses déjà longues, les autres une nouvelle génération de petits tubercules.

M. Gauthier (R.-R.) dit qu'il a déposé sur le bureau ces Pommes de terre afin de montrer l'effet fâcheux que produisent presque partout les pluies abondantes qui ont succédé brusquement à la grande sécheresse et à la chaleur brûlante de cet été. L'humidité a fait entrer les Pommes de terre en végétation ; aussi est-il de toute nécessité d'arracher sans retard toutes celles sur lesquelles cet effet se produit, sous peine de perdre entièrement la récolte.

M. Forest confirme ce que vient de dire M. Gauthier et fait observer qu'en général on doit arracher les Pommes de terre quand les fanes se flétrissent.

M. Rivière dit que, dans nos départements les plus méridionaux et en Algérie, on plante les Pommes de terre en octobre, novembre et décembre. Les tubercules nouveaux sont mûrs au printemps suivant ; dès que finissent les pluies abondantes de cette saison, en avril et mai, on a soin de les arracher ; sans cela, ils ne tarderaient pas à entrer en végétation et perdraient ainsi toute leur valeur. Il est en effet très-connu qu'une Pomme de terre qui pousse se vide peu à peu et devient par cela même impropre à servir d'aliment. Il s'étonne qu'il y ait encore des cultivateurs qui ne soient pas fixés à cet égard et qui ne songent point à sauver, par un arrachage hâtif, une récolte qu'un retard inopportun doit compromettre immanquablement.

2° Par M. Villette, jardinier au château de Polangis, près Join-

ville-le-Pont (Seine), 6 *Aubergines* et 4 *Batates* pour la présentation desquelles il recevra, conformément à l'avis du Comité de Culture potagère, une prime de 3e classe.

3° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Benard, à Clamart (Seine), 4 *Artichauts* de Laon, des *Scaroles* et des *Chicorées*. En considération de la beauté de ces Artichauts, le Comité de Culture potagère propose d'accorder à M. Vaternelle une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée.

4° Par M. Flament, jardinier-maraîcher à Pierrefitte (Seine), trois beaux *Melons*, un à fond blanc et deux à fond gris tenant encore à la branche qui les a produits l'un et l'autre. Une prime de 2e classe est demandée et accordée pour M. Flament, et M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer qu'il est rare de voir une même branche produire deux fruits aussi égaux et aussi beaux que ceux que la Compagnie a en ce moment sous les yeux.

5° Par M. Fouillot, jardinier chez M. Sueur, à Montreuil-sous-Bois (Seine), un *Melon* royal, un à fond blanc et 4 petits Melons de Perse. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que le Melon fond blanc, variété à laquelle on a donné vulgairement le nom de Boule de Siam, est bon quand il est arrivé à une parfaite maturité, mais qu'il reste souvent mauvais par insuffisance de chaleur; il est de plus très-sujet aux attaques de la Grise. Aussi n'engage-t-il pas à le cultiver vu qu'il n'est pas d'un produit assez certain. — Quant aux Melons dits de Perse, ils sont bien petits quoique fort bons; c'est particulièrement pour eux que le Comité demande qu'une prime de 3e classe soit accordée à M. Fouillot. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

6° Par M. Hédiard, au nom de M. Nicolas, cultivateur à Mondovi (Algérie), une boîte de fruits d'*Alkékenge* (*Physalis Alkekengi* L.), et une *calebasse*.

7° Par M. Aubrée, propriétaire à Chatenay (Seine), 25 *Poires* des variétés Fondante des bois, Beurré Clairgeau, Beurré d'Amanlis et Fondante du Panisel.

Le Comité d'Arboriculture exprime ses regrets de ce que M. Aubrée a cueilli, cette année encore, ses beaux fruits avant l'époque réelle de leur maturité. Le Beurré Clairgeau et la

Fondante des bois auraient pu rester sur l'arbre pendant trois semaines ou un mois et en seraient devenus meilleurs.

8° Par M. Coulombier, horticulteur à Vitry-sur-Seine, par l'entremise de M. Lepère, fils, des *Pêches* Coulombier, variété qui provient d'un semis de M. Lepère, fils, et qui n'a pas été mise encore au commerce, bon fruit, porte la déclaration du Comité d'Arboriculture. Les échantillons présentés sont très-divers de grosseur; dans le nombre il en est un qui est gros et qui prouve par conséquent que ce nouveau Pêcher pourra donner des fruits d'un beau volume. La dégustation a montré que la chair des Pêches Coulombier est fine, fondante et sucrée.

9° Par M. Deniselle, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 13 *Pêches* appartenant aux variétés Belle Impériale, Reine des vergers, Pêche du roi et Brugnon violet musqué. — Ces fruits sont jugés très-beaux; notamment les Brugnons sont remarquables de volume, eu égard à la variété. — Le Comité d'Arboriculture demande que M. Deniselle reçoive, pour la présentation de ces beaux fruits, une prime de 2e classe, et sa demande est accordée par la Compagnie.

M. le Vice-Secrétaire du Comité dit que, d'après ce que M. Bonnel a appris à ce Comité, bien que, cette année, beaucoup de fruits se détachent de l'arbre avant leur maturité, les siens y restent adhérents parce que ses Pêchers ont été non-seulement bassinés, mais encore arrosés copieusement tous les trois ou quatre jours.

10° Par M. Lepère, fils, des *Pêches* Alexis Lepère, variété qu'il a obtenue de semis, à la date de quelques années, et dont la qualité a été déjà fort appréciée par le Comité d'Arboriculture, dans plusieurs circonstances antérieures. En outre, on constate que ce beau et bon fruit est en voie d'acquérir beaucoup plus de volume, et que les progrès en sont en ce moment bien marqués.

11° Par M. Roy, horticulteur, route d'Italie, à Paris, une *Pêche* dite Plate de Chine, fruit fort curieux par sa forme très-aplatie et presque discoïde. La qualité ne peut en être reconnue parce que l'échantillon unique qui en a été présenté aujourd'hui est tombé de l'arbre avant sa maturité; mais M. Roy a promis d'en apporter d'autres, quand ils seront mûrs, et le Comité compétent pourra se former alors une opinion à ce sujet.

12° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, des *Prunes* Bleue de Belgique destinées aux études du Comité. — La dégustation a montré que la maturité étant plus avancée qu'elle ne l'était pour les échantillons présentés à la dernière séance, le fruit est meilleur et plus sucré qu'il n'était à cette date. Il deviendra même meilleur encore si, le conservant sur de la paille, on ne le mange que lorsqu'il sera sensiblement ridé. Il faut en effet, dit M. le Vice-Secrétaire du Comité, pour ce fruit comme pour plusieurs autres, opter entre la beauté et la qualité. En somme, la généralité des fruits devraient rester sur l'arbre plus longtemps qu'on ne les y laisse d'ordinaire.

M. Forney fait observer que, si les Pruniers qui ont donné ces fruits se sont montrés fort productifs, ils sont restés en cela conformes à leur nature; le Prunier Bleu de Belgique se charge, dit-il, habituellement d'une telle quantité de Prunes, tous les deux ans, que les pieds en plein vent perdent souvent des branches brisées sous le poids de ces fruits.

13° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une nombreuse collection de fruits de la saison, savoir : 34 *Poires* de 7 variétés différentes (Beurré Goubault, Beurré superfin, Conseiller Ranwez, de Tongres, Frédéric Lelieur, Louise Bonne d'Avranches, Doyenné de Mérode) ; 2 *Pommes* Alexandre ; 29 *Pêches* de cinq variétés (Comtesse de Montijo, Reine des Vergers, Stump the World, Brugnon Albert Victor) ; des *Raisins* Malvoisie blanche hâtive, Romain blanc, Sullivan, Ahbee, variété à gros grains, cultivée dans l'Inde ; en outre, des arbres en pots, savoir : un Pêcher Brugnonnier qui porte douze fruits, et un Pommier Alexandre qui a produit une Pomme d'une beauté rare. — Cette remarquable présentation est faite en vue du concours permanent pour les fruits. L'avis du Comité est que les Poires sont belles pour l'année, que les Pêches sont d'une bonne grosseur moyenne, enfin que les Raisins sont des sujets intéressants pour l'étude ; en somme, que c'est là un bon ensemble de collection et un bon choix de fruits.

M. Jamin recommande d'une manière particulière la culture des arbres fruitiers en pots ; c'est pour montrer les avantages de cette culture qu'il a apporté les deux pieds que la Compagnie a

maintenant sous les yeux. Cette culture, dit-il, est facile et permet de surveiller et diriger les arbres à son gré, de les soustraire même sans peine, quand cela est utile, aux influences atmosphériques défavorables ; elle donne rapidement de beaux produits, puisque la magnifique Pomme que porte le Pommier placé sous les yeux de la Compagnie est le produit d'une greffe de deux ans. Il a également reconnu que les fruits obtenus dans ces conditions sont généralement plus sains que ceux qui viennent sur des arbres plantés en pleine terre.

M. le docteur Jeannel demande à M. Jamin s'il a essayé sur ses arbres fruitiers en pots l'emploi des engrais chimiques.

M. Jamin répond qu'il n'a pas fait cet essai, mais qu'il lui sera facile de le faire. Jusqu'à ce jour, il s'est borné à couvrir la terre de ses pots avec une couche de très-bon fumier gras dont l'eau employée pour les arrosements entraîne dans cette terre les principes nutritifs.

M. Vavin dit avoir essayé l'emploi d'engrais chimiques sur trois pieds de Vigne comparativement à trois autres pieds semblables qui n'ont rien reçu ; il lui semble que les trois premiers sont devenus plus beaux que les autres.

M. Chevalier, revenant à la culture des arbres en pots, rapporte que M. Rivers, l'habile horticulteur anglais dont on connaît les succès dans cette culture, lui a indiqué le procédé qu'il suit et qui consiste à enlever, chaque année, dans la partie supérieure des pots, une couche épaisse de terre qu'il remplace par de nouvelle terre. Un Pêcher ainsi traité peut, selon M. Rivers, durer une dizaine d'années.

M. Jamin (Ferd.), ayant pratiqué cette culture dans l'établissement de M. Rivers, en qualité de son élève, dit qu'en effet les arbres fruitiers en pots reçoivent annuellement ce que les Anglais appellent un Top-dressing, c'est-à-dire un renouvellement de la couche supérieure du compost dont le pot est rempli ; on leur donne, en outre, des arrosements fréquents et copieux. On se règle pour cela sur l'état d'humidité ou de sécheresse de la terre qu'on reconnaît, sans avoir besoin de la voir, au son que rend le pot quand on le frappe d'un petit coup sec : si le son que rend alors le pot est clair, il faut arroser ; si, au contraire, il est sourd, la terre

est encore assez humide pour ne pas réclamer de nouvelle eau.

M. le docteur Jeannel pense qu'on peut voir là un analogue de l'auscultation médicale.

M. A. Rivière fait observer que, dans la culture en pots des plantes d'agrément, on reconnaît de la même manière si un arrosement est ou non nécessaire. On a même un autre signe qui est fourni par la seule vue du pot lui-même. En effet, l'humidité se portant toujours vers la partie inférieure des pots, le haut de ceux-ci prend une couleur blanchâtre et l'argile s'en montre plus poreuse quand la terre qu'elle contient est sèche; l'argile reste au contraire, plus foncée et la surface en est lisse quand la terre qu'elle renferme intérieurement est suffisamment humide.

M. Jamin (Ferd.) apprend à la Société que le Brugnon Albert-Victor, dont il montre aujourd'hui les fruits, est une nouvelle variété, assez bonne de qualité, qu'il a lui-même importée récemment.

A propos de la culture d'arbres fruitiers en pots, M. Chevalier (Désiré), dit que, à Gennevilliers, il a de ces arbres dont le pot est enterré, qui sont arrosés à l'eau d'égout, et qui sont devenus très-beaux.

M. Jamin pense qu'il y a danger à enterrer les pots, les racines tendant toujours à se porter, soit au-dessous du pot, dans la pleine terre sous-jacente, soit dans la couche superficielle, si le pot est trop enfoncé. Pour lui, il a le plus grand soin d'éviter que l'un ou l'autre de ces développements ne se produise, et il y parvient aisément en évitant d'enterrer les pots, en les remuant même de temps en temps.

14° Par M. Quillé, à Paris, des *Poires* Doyenné d'hiver qui se sont ridées, racornies et sont tombées de bonne heure. — Le Comité d'Arboriculture voit là simplement des fruits tavelés, comme on le dit, et il conseille à M. Quillé d'abriter ses arbres de Doyenné d'hiver, s'il veut empêcher que leurs fruits ne subissent cette grave altération.

M. Jamin (Ferd.) fait observer que, cette année, les fruits de plusieurs variétés éprouvent un semblable dommage : ils se rident, cessent de grossir et tombent prématurément.

15° Par M. Nicolas, cultivateur à Mondovi (Algérie), des *Figues*

de Barbarie ou fruits de l'*Opuntia vulgaris* et des *Oranges* Mandarines qui ont été conservées sur l'arbre. — Le Comité d'Arboriculture déclare que la dégustation d'une Figue de Barbarie a montré une grande infériorité de saveur dans ce fruit conservé pour l'expédition comparativement à ce qu'il est quand il est consommé frais et sur place.

16°. Par M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux (Seine), une botte de *Prunes* Coe (Goutte d'or), beaux fruits pour la présentation desquels la Société décide, sur la proposition du Comité compétent, que ce jardinier recevra une prime de 3e classe.

17° Par M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), deux pieds fleuris de *Bégonias* tubéreux obtenus par lui de semis et des fleurs coupées des mêmes plantes. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Lequin une prime de 1re classe particulièrement pour celle de ses deux plantes qu'il nomme *B. rosea grandiflora* et qui se distingue parce qu'elle maintient ses grandes fleurs droites et non penchées ni pendantes comme d'habitude. — Cette proposition est adoptée.

18° Par M. Féret, amateur, à Fontenay-aux-Roses (Seine), des pieds d'*Amarantus speciosus* et de *Matthiola incana* ou Giroflées qui ont été élevés chacun dans une sorte de panier en fil de fer enterré; M. Féret dit avoir reconnu que les plantes ainsi élevées sont plus belles que celles qui se trouvent directement en pleine terre. — Le Comité de Floriculture se réserve de suivre ces expériences avant d'exprimer son avis à cet égard.

19° Par M. Lecocq-Dumesnil, amateur, à la Chapelle-en-Serval (Aisne), des *Dahlias* produits de semis faits en 1875 et présentés sous les numéros 159, 152, 155, 186, 218, 149. Le premier seul, est nommé; il a été appelé *Président Teston;* il est à fond orangé bordé de rouge et atteint 1m 20 de hauteur. — Le Comité propose d'accorder, pour ces plantes, une prime de 2e classe applicable spécialement aux nos 155, 186, 149, sous la condition que, si cette récompense est accordée, elle ne sera remise qu'après que les plantes auront été nommées. Mise aux voix, sa proposition est adoptée; mais M. Lecocq-Dumesnil n'accepte pas la prime qu'il a obtenue, ses plantes ayant été présentées par lui hors concours.

20° Par M. Buffet, des fruits de *Pæonia corallina*.

21° Par M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société, des échantillons fleuris des quatre espèces suivantes, qui sont cultivées dans son *Arboretum* de Segrez (Seine-et-Oise) : *Rhus leucantha* JACQ. (*R. copallina* L.) ; *Rhus Osbeckii* DC ; *Clematis stans* SIEB. et ZUCC., *Cl. glauca* WILLD. Le Comité de Floriculture demande et la Compagnie accorde qu'une prime de 1re classe soit décernée à M. Alph. Lavallée pour cette présentation.

M. Alph. Lavallée donne de vive voix les renseignements suivants sur ces plantes : Les deux *Rhus* ou Sumacs déposés sur le bureau deviennent des arbres de proportions moyennes et d'un très-bel effet par leur feuillage comme par leurs grandes panicules de fleurs blanches. Le *R. Osbeckii*, japonais d'origine, a été introduit par Siebold; il est très-vigoureux, se forme bien et supporte sans difficulté la pleine terre. Il avait été confondu à tort avec le *R. semialata*; or, comme celui-ci avait d'abord reçu à tort le nom de *R. javanica*, on le supposait originaire de Java et on le tenait en serre où il venait fort mal. Quant au *R. leucantha* JACQ., M. A. Lavallée l'a trouvé dans des pépinières sous le nom impropre de *R. pentaphylla*. Étant originaire de Sibérie il supporte aisément les froids de nos hivers. Le *Clematis glauca* est une vieille espèce trop peu cultivée, que l'on confond habituellement avec le *Cl. orientalis* dont la fleur est également jaune. Cette plante fleurit abondamment et devient encore plus élégante après la floraison, grâce à ses têtes de petits fruits surmontés chacun d'une longue queue plumeuse et soyeuse. Quant au *Cl. stans*, c'est une espèce annuelle, très-commune au Japon. Elle est un peu traînante et très-florifère. Ces quatre plantes méritent d'être plus répandues dans les cultures d'agrément qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour.

22° Par M. Pissot, conservateur du Bois de Boulogne, à Paris, une variété panachée de l'*Acer Pseudoplatanus purpureum*, qu'il propose, pour ce motif, de nommer *Acer Pseudoplatanus purpureum variegatum*. Cette panachure très-élégante s'est montrée, l'an dernier, sur une branche. M. Pissot en ayant fait des greffes en écusson, elle s'est parfaitement maintenue, et aujourd'hui il en possède une vingtaine de pieds. C'est donc un nouvel arbre essentiellement ornemental, qui est aujourd'hui définitivement

acquis.—Après avoir donné ces renseignements, M. Pissot apprend encore à la Compagnie que les graines du Laurier Sassafras qu'il a montré l'an dernier, en abondante fructification, ont très-bien levé et que dès lors cet arbre, donnant maintenant de bonnes graines, pourra désormais être multiplié de semis. Il ajoute que, d'un autre côté, le *Planera crenata* a, pour la première fois, produit, cette année, de bonnes graines, à Verrières. On pourra donc désormais en faire des semis desquels proviendront de beaux pieds, tandis que les semences qu'on était forcé de tirer d'Amérique ne donnaient que des arbres fort médiocres.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 2 de 1re classe à MM. Lequin et A. Lavallée ; 2 de 2e classe à MM. Flament et Deniselle ; 3 de 3e classe à MM. Vaternelle, Fouillot et Poiret-Delan.

A la suite des présentations, M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture apprend à la Compagnie que, dans la séance tenue par la Commission de Pomologie, le 7 du courant, M. Jamin (Ferd.) a présenté les trois variétés suivantes de Pêches que la Commission croit pouvoir recommander dès à présent et qui ont été appréciées déjà, l'an dernier, par le Comité : 1° *Pêche hâtive de Crawford* (Crawford's early), grosse, à peau et chair jaunes, bien fondante, juteuse et d'un parfum particulier, non adhérente au noyau. L'époque du 7 septembre est le terme de sa maturité qui commence presque un mois plus tôt; 2° *Pêche précoce Albert* (Early Albert) : moyenne, à chair très-fine et très-fondante, d'un parfum fort agréable ; 3° *Brugnon Bowden* : gros, à chair fine, bien juteuse, vineuse, sucrée et parfumée.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre du Secrétaire de M. Hardy qui annonce que l'honorable premier Vice-Président de la Société ne peut assister à la séance de ce jour, retenu qu'il est auprès de son vénérable père très-dangereusement malade.

2° Une lettre dans laquelle M. Henri Joret donne quelques détails sur le *Godwinia Gigas*, Aroïdée gigantesque découverte par le docteur B. Seemann, dans les montagnes de Chontal, au Nicaragua. Cette plante n'a qu'une énorme feuille dont le pétiole

dressé et remarquablement maculé atteint 2m 50 à 3m de hauteur, et après la disparition de cette feuille, elle développe son spadice embrassé par une très-grande spathe de couleur foncée et coriace. Cette curieuse Aroïdée a été mise par M. W. Bull à l'Exposition que la Société botanique de Londres a tenue au mois de juin dernier. C'est là que M. H. Joret a eu occasion de la voir.

3° Une demande de délégué devant prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados doit tenir à Caen, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, du 5 au 8 octobre prochain. — M. Lesueur, père, sera prié de représenter la Société centrale de France à l'Exposition de Caen.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° Une circulaire envoyée par la Société d'Horticulture de Montdidier et signée de son Président, M. Baudelocque. Elle a pour objet de convoquer à une réunion qui aura lieu à Montdidier, le 17 septembre courant, dans le but de s'entendre sur la fondation d'un *Institut horticole du Nord de la France*. — 2° La 4e édition de la *Liste des jardins, des chaires et des musées botaniques du monde*, publiée par le professeur Ed. Morren, de Liége (Belgique). — 3° La 2e édition de l'ouvrage intitulé : *Taille et culture du Rosier*, par M. Eug. Forney, Membre de la Société (gr. in-18 de 216 pages; Paris, chez Goin; sans date).

M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture annonce à la Compagnie que la Société pomologique de France, dans la session qu'elle vient de tenir à Lyon, a décerné, à l'unanimité, à M. Michelin, la médaille d'or qu'elle donne chaque année pour services éminents rendus à l'Arboriculture fruitière ou à la Pomologie. — Il annonce ensuite que la Société Pomologique de France n'aura pas de session en 1877, ses travaux de cette année devant avoir pour objet essentiel de préparer la session qu'elle a décidé de tenir à Paris, en 1878, pendant l'Exposition internationale. La présidence de cette importante session a été offerte à M. Reveil qui l'a acceptée.

Il est fait dépôt sur le bureau du Compte rendu de l'Exposition horticole de Bordeaux, par M. H. Vilmorin.

M. le Président rappelle à la Société qu'une souscription est ouverte pour couvrir les frais de l'érection d'un monument à Louis Van Houtte, le célèbre horticulteur de Gand, dont l'art horticole déplore la perte récente. Cette souscription a déjà produit une somme de 8 500 à 9 000 francs; mais il serait à désirer qu'elle dónnât des résultats encore plus importants et M. le Président invite de nouveau les Membres de la Société centrale d'Horticulture de France à y concourir de manière à montrer qu'ils honorent le mérite horticole sans acception de nationalités.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

Séance du 28 septembre 1876

Présidence de M. Teston.

La séance est ouverte à deux heures.

Dès le début de la séance, M. le Président informe la Société de la perte éminemment regrettable qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Julien-Alexandre Hardy, père de son premier Vice-Président, jardinier-chef honoraire des jardins du Luxembourg, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, etc., qui vient de s'éteindre dans sa 90e année. Il dit que M. Hardy, père, est l'un des hommes qui, dans le cours de ce siècle, ont le plus contribué aux progrès de l'horticulture surtout fruitière. Par le cours d'Arboriculture qu'il faisait au Luxembourg et auquel assistait un nombreux public, par son *Traité de la direction et de la taille des arbres*, qui a eu un assez grand succès pour que la première édition en ait été épuisée au bout de quelques années, enfin par les précieuses collections qu'il avait formées au Luxembourg, il avait puissamment aidé à la diffusion des saines connaissances en matière de culture et de plantes cultivées. Aussi sa perte est-elle vivement sentie. La Société centrale d'Horticulture, dont il était l'un des Membres les plus distingués, n'aurait certainement pas manqué de lui rendre l'hommage qui lui était dû en se faisant représenter à ses obsèques par plusieurs délégués, si, la mort de ce vénérable collègue ayant eu lieu à Soisy-sous-Etiolles, il n'en

était résulté un retard regrettable dans la communication de ce douloureux événement. Pour réparer le mieux possible les fâcheuses conséquences de ce retard, M. le Président décide que l'un des Membres de la Compagnie sera prié d'écrire pour le *Journal*, une notice biographique sur M. Hardy, père, et M. Forney offrant de rédiger cette notice, il lui confie cette mission en commun avec M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture. Enfin apprenant que M. Mauban, de Soisy-sous-Etiolles, a prononcé, aux obsèques de notre vénérable et regretté collègue, une allocution dont le texte est parvenu au Secrétariat, il prie l'un de MM. les Secrétaires de donner lecture à la Compagnie de cette allocution.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du passage du procès-verbal qui concerne la plantation d'arbres fruitiers en pots, M. Forest dit que ce genre de culture devrait être pratiqué plus souvent qu'il ne l'est aujourd'hui, en raison des avantages qu'il offre et parce que, lorsqu'on ne dispose que d'un sol défavorable aux arbres fruitiers, on pourrait obvier ainsi à ce grave inconvénient, dans une certaine mesure. Il cite notamment l'exemple d'un jardinier de Créteil qui avait su obtenir de très-beaux arbres plantés dans des caisses, tandis que, dans la terre de son jardin, ils dépérissaient et tombaient promptement dans un fort mauvais état.

Egalement à la suite du procès-verbal, M. Burelle met sous les yeux de la Compagnie deux individus, l'un mâle, l'autre femelle, du *Doryphora decemlineata* qu'il a reçus des Etats-Unis en bon état de conservation et dont la vue permet aux Membres présents de prendre une bonne idée de ce redoutable ennemi de la Pomme de terre.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui personne n'a formulé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau:

1. Par M. Boudrant, jeune, marchand grainier, rue Pierre-Lescot, à Paris, un lot varié de *Légumes* de saison comprenant des Choux-fleurs, des Choux de Milan, des Cardons, des

Betteraves, etc. M. le Président du Comité de Culture potagère fait ressortir la beauté de ces produits potagers; mais il ajoute que ce Comité a éprouvé un embarras réel quand il s'est agi de décider à qui devra être attribuée la prime de 3e classe qu'il propose d'accorder pour la présentation de ce lot. Il est en effet à sa connaissance que M. Boudrant, jeune, n'a pas cultivé les légumes qu'il présente aujourd'hui et que ce mérite revient à un maraîcher de St-Denis nommé M. Grivelet. Il a donc pensé que, tout en remerciant vivement M. Boudrant de ce qu'il a bien voulu ajouter à l'intérêt de la séance par son apport, il était juste d'accorder la prime au cultivateur qui a obtenu ces beaux produits.

M. Boudrant, jeune, ne croit pas que cette décision soit parfaitement justifiée. En sa qualité de marchand grainier, dit-il, il doit, comme la généralité de ses confrères, faire cultiver par d'autres les plantes provenant des graines qu'il choisit et qui doivent lui fournir les éléments de son commerce. C'est donc du bon choix des graines qu'il confie ainsi que dépend, du moins en partie, le résultat de la culture. Il croit être dès lors moins étranger que ne le pense le Comité à la production des légumes qu'il présente.

Après une conversation sur ce sujet, à laquelle quelques Membres prennent part, M. le Président consulte la Compagnie pour savoir si la prime de 3e classe dont il a été question sera donnée au présentateur de ces produits potagers ou au cultivateur qui les a obtenus des graines qui lui avaient été remises. Le résultat du vote qui a lieu est qu'elle devra être donnée à ce dernier.

2° Par M. Gauthier (R.-R.), un panier de *Fraises* Quatre-saisons que M. le Président du Comité de Culture potagère dit surpasser en beauté et en parfum toutes celles qu'on peut voir en ce moment. M. Gauthier (R.-R.) n'acceptant jamais les primes qui lui sont décernées pour ses présentations, le Comité de Culture potagère lui adresse tous ses remercîments et de vives félicitations.

3° Par M. Lépine, jardinier à Courbevoie, un panier de *Fraises* Quatre-saisons qui sont jugées belles, quoiqu'elles ne puissent être comparées à celles dont il vient d'être question. Le Comité compétent propose d'accorder à ce jardinier une prime de 3e classe et sa proposition est adoptée.

4° Par M. Deniselle, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau, une corbeille contenant 13 *Pêches* Tardive Lepère et 8 *Pêches* Comtesse de Montijo, ainsi qu'une corbeille de *Chasselas* de Fontainebleau. Ces fruits sont reconnus beaux par le Comité d'Arboriculture qui demande que, pour la présentation qu'il en fait, M. Deniselle reçoive une prime de 2e classe. Cette prime est accordée par la Société.

5° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille contenant 41 Pêches en 8 variétés, entre autres 4 Princesse de Galles; 5 Tardive du Lot, parmi lesquelles il en est une qui pèse 270 grammes; 12 Belle Impériale; 4 Comtesse de Montijo, et enfin trois sortes de Pêches obtenues par lui de semis. Ces fruits sont présentés pour le Concours permanent; le Comité d'Arboriculture déclare qu'ils constituent une présentation de premier ordre.

6° Par M. Sornin, aîné, pépiniériste à Montreuil-sous-Bois (Seine), 20 *Pêches* des variétés Tardive Lepère, Bonouvrier et Alexis Lepère. En raison de la beauté de ces fruits, le Comité propose de décerner à M. Sornin une prime de 2e classe. Sa proposition est adoptée.

7° Par M. de la Rouvraye, à Orbec (Calvados), des échantillons d'une Pêche obtenue par lui de semis, qu'il nomme Royale d'Orbec. Cette nouvelle variété avait été déjà présentée l'année dernière; mais le Comité se réserve d'en faire encore l'objet de nouvelles études.

8° Par M. Fougère (Louis), jardinier au château de St-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure), une *Pêche* de semis que le Comité compétent se propose d'étudier avant d'émettre un jugement.

9° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon, 2 corbeilles contenant 33 *Poires* en 11 variétés, 5 *Pommes* en 4 variétés, et 3 grappes de *Raisins* produites par des vignes en pots. Ces fruits sont présentés pour le concours permanent. Le Comité déclare qu'ils sont d'une assez bonne grosseur pour l'année, et qu'ils composent une bonne présentation.

10° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 3 grandes corbeilles contenant 49 *Poires* en 16 variétés, 5 *Pommes* en 3 variétés, 20 *Pêches* en 3 variétés, enfin 4 variétés de *Raisins*

dont deux venues sur des pieds cultivés à l'air libre et en ceps (Forest, Black Prince), les deux autres provenant d'espaliers (Blauer Portugueser et Madeleine Royale). Cette collection de fruits, présentée en vue du concours permanent, est regardée par le Comité d'Arboriculture comme étant de premier ordre.

11° Par M. Lapierre, horticulteur à Montrouge-Paris, des fruits et une branche feuillée du *Pêcher à feuilles pourpres*. Cet arbre est surtout recommandable comme ornemental; les fruits en sont blanchâtres, de mauvaise qualité, et ils ont la chair adhérente au noyau. Quant à son feuillage, M. Lapierre fait observer qu'il tend à perdre sa couleur rouge à mesure que la saison s'avance, mais qu'on peut la maintenir artificiellement au moyen de pincements, parce que les jeunes pousses dont on détermine ainsi le développement sont toujours bien colorées.

12° Par M. Mézard (Eugène), horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), des fleurs d'un *Dahlia* à fleurs jaunes, en capitules d'une ampleur extraordinaire qui a été obtenu de semis, par M. Duflot (Victor). Ce Dahlia a été nommé *Madame la Maréchale de Mac-Mahon*; il a été mis au commerce le 1er juin dernier. — Le Comité de Floriculture demande, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie, qu'une prime de 2e classe soit donnée, pour l'obtention de cette belle plante, à M. Duflot, conformément du reste au désir exprimé par M. Mézard.

13° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, sept variétés de *Dahlias* obtenues par lui de semis. Parmi ces plantes, qui font partie de la série de celles que M. Chardine a déjà présentées ou se propose de présenter encore, le Comité en a particulièrement distingué une qui porte le n° 1, dont la fleur (capitule) est blanche, grosse, d'une bonne forme et se détache bien du feuillage. Elle a été nommée *Duchesse de Magenta*.

14° Par M. Lecocq-Dumesnil, amateur, à la Chapelle-en-Serval (Aisne), cinq variétés de *Dahlias* venues de semis faits en 1874, et présentées avec le numéro qui a été donné à chacune dans la collection; elles offrent les caractères suivants : n° 94, grenat pourpré, revers des pétales (ligules) violet; hauteur 0 m 80; n° 108, mauve rosé, pétales pointés or; hauteur 0 m 75; n° 139, rouge carminé; hauteur 1m 40; n° 168, grenat très-foncé au

centre, reflets cramoisis sur le bord des pétales; hauteur 1^m 20; n° 202, fond orangé recouvert de mauve, et pointé or (hauteur non indiquée). — Le Comité de Floriculture déclare que ces fleurs sont belles, de très-bonne forme et bien bombées. Il distingue surtout les numéros 168, 108, 139 et 202. Il demande qu'une prime de 1re classe soit donnée pour cette présentation, et cette récompense est accordée; mais M. Lecocq-Dumesnil dit que, selon son habitude, il ne croit pas devoir la recevoir, la présentation de ses fleurs ayant été faite par lui d'une manière toute désintéressée.

Il faitobserver que, s'il présente ses Dahlias sans nom et simplement avec un numéro d'ordre, c'est par un motif de prudence que l'événement justifie parfois. Il attend, pour nommer ses plantes, que la succession de leurs floraisons en ait démontré la fixité, qui n'est pas toujours parfaite. Ainsi parmi les Dahlias qu'il avait présentés, l'an dernier, à la Société, il en était un que le Comité avait remarqué comme étant d'une bonne forme et bien double. Cette année, quand il a refleuri, les capitules en ont été presque simples. Il semble donc prudent de ne pas se presser de nommer les plantes venues de semis.

15° Par M. Jamin (Ferd.), un pied fleuri de *Clematis tubulosa* TURCZ. (*Cl. mongolica* BUNGE), espèce ancienne, mais qui mérite d'être cultivée à cause de sa taille qui ne dépasse pas 0^m 50-0^m 60, de son port non grimpant, de ses fleurs bleu-violacé, en clochette resserrée et de sa floraison tardive.

16° Par M. Fontaine, jardinier chez M. Bienaimé, à Bourg-la-Reine (Seine), des fleurs coupées de 9 sortes de *Bégonias* tubéreux, dans les tons roses et rouges. — M. le Président du Comité de Floriculture déclare que ces fleurs sont belles, mais qu'aujourd'hui les Bégonias tubéreux devenant nombreux et l'obtention par voie de semis en étant assez facile pour donner journellement naissance à des plantes nouvelles, il est prudent de ne plus les juger d'après de simples fleurs coupées et d'exiger que les pieds eux-mêmes soient présentés à la Société.

17° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, un pied fleuri d'une belle Broméliacée, le *Tillandsia Zahni*, dont l'introduction en Europe ne remonte qu'à deux ou trois ans, et

qui fleurit presque certainement pour la première fois en France. Cette plante est remarquable par sa tige florifère bien dégagée, toute feuillée, qui se termine par une grappe composée d'un beau jaune d'or, sur les ramifications de laquelle les fleurs sont très-serrées. Une prime de 1re classe est demandée et accordée pour cette présentation; mais elle n'est pas acceptée, conformément à l'habitude constante de M. A. Rivière.

18° Par M. Sartore (Ch.), entrepreneur de vitrerie pour serres, boulevard Malesherbes, 66, à Paris, un nouveau système de *Tringles* en zinc destinées à donner écoulement à l'eau qui provient de la condensation de la vapeur des serres contre les vitres froides. — Le Comité des Arts et Industries exprimera son avis à ce sujet, après que MM. Dormois et Ozanne lui auront fait connaître les résultats de l'examen auquel ils ont été chargés par lui de soumettre ces tringles.

19° Par M. Lavaud, une *Echelle de jardin* en fer galvanisé qui se plie de manière à devenir une simple tige servant alors de manche pour un échenilloir, ou bien munie d'une tête mobile qui permet de l'éloigner à volonté des murs contre lesquels sont appliqués les espaliers. — L'examen de cette échelle a été confié à M. Tricotel qui en fera l'objet d'un Rapport spécial.

20° Par M. Goux (Louis), Grande-Rue, 52, à St-Leu-Taverny (Seine-et-Oise), deux *Ratissoires* à double tranchant, du prix de 5 fr. la pièce. Le Comité des Arts et Industries déclare que cet instrument, dont il a fait l'essai, est bon, mais d'un prix trop élevé.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées et qui sont acceptées par les destinataires, savoir : 3 de 2e classe, à MM. Deniselle, Sornin et Duflot, 2 de 3e classe à MM. Grivelet et Lépine.

Comme présentations arrivées trop tard pour que les Comités compétents aient pu les examiner, l'un de MM. les Secrétaires signale : 1° une énorme *Pomme* d'un rouge foncé, apportée par M. Raimbaud, qui la regarde comme appartenant à la variété Grand Alexandre ; 2° un pied fleuri d'un *Amaryllis* présenté par M. Loise-Chauvière, quai de la Mégisserie, sous le nom d'*A. gigantea*.

A la suite des présentations, M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture apprend à la Société que la Commission pomologique permanente de ce Comité, dans sa séance du 21 septembre courant, a soumis à son examen les objets suivants :

1° Une corbeille de fruits présentée par M. Jamin (Ferd.) et contenant 27 *Poires* avec 2 *Pêches*, le tout constituant une bonne présentation pour le concours permanent.

2° 10 *Pêches* de la variété Tardive Lepère présentées par M. Drouart, l'un des Vice-Présidents honoraires de la Société. Ces fruits étaient remarquables par leur beauté ; ils provenaient du jardin de M. Drouart, situé à Paris même. L'un d'entre eux, dont la dégustation a fait reconnaître l'excellente qualité, n'avait pas moins de 24 centimètres de tour.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, obligé qu'il est de se rendre, aujourd'hui même, à Rambouillet, pour la formation de la liste du Jury.

2° Une lettre de M. Lesueur, père, qui avait été délégué pour représenter la Société centrale à l'Exposition qui doit s'ouvrir à Caen, le 5 octobre prochain, et à qui le mauvais état de sa santé ne permet pas de remplir cette mission. M. le Secrétaire apprend à la Compagnie que M. L. Neumann veut bien aller représenter la Société à l'Exposition de Caen, à la place de M. Lesueur, père.

3° Une lettre par laquelle M. Reveil, Président de la Société pomologique de France, informe officiellement M. le Président de la Société centrale d'Horticulture que le Congrès pomologique, dans sa 19e session, qu'il vient de tenir à Lyon, a décerné sa médaille d'honneur à M. Michelin, délégué de la Société centrale d'Horticulture de France. « Depuis quatorze ans, écrit M. Reveil, « M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture de Paris, « avait consacré au Congrès pomologique et à l'étude des fruits « l'assiduité, le dévouement, le travail et les connaissances qui « devaient appeler l'attention de tous ses collègues. Le Con- « grès a été heureux de reconnaître, à l'unanimité, les services

« rendus par M. Michelin, en lui accordant la médaille d'or, neuf « années après qu'une semblable distinction avait été décernée, « pour la première fois, à M. J.-L. Jamin, notre regretté collè- « gue. Le nom de M. Michelin se joint, dans nos Annales, à « ceux de MM. Jamin (J.-L.). Willermoz, G. Luizet, Mas, de « Mortillet, André Leroy, Reverchon et Ch. Rogier qui composent « la liste des lauréats de la Société pomologique de France. » La Compagnie entière applaudit à cette distinction éminemment flatteuse que vient d'obtenir l'un de ses Membres les plus dévoués et les plus distingués.

4° Une lettre de M. Verdier (Eug.), fils aîné, qui apprend que MM. Bardet, deux de nos collègues, horticulteurs à Varsovie, qui viennent de passer à l'honorariat, après avoir fait partie de la Société en qualité de Membres titulaires pendant 25 années, ont reçu dernièrement une haute distinction, dans la personne de l'un d'eux. L'aîné des deux frères, M. Philippe Bardet, a reçu de S. M. l'Empereur de Russie une médaille et la décoration de l'ordre de St-Stanislas, en récompense de services éminents rendus à l'Arboriculture.

5° Une note dans laquelle M. Michelin transmet le désir qui a été exprimé par M. Burvenich, professeur d'Arboriculture à Gand (Belgique), de voir un opuscule dont il est l'auteur et dont il fait hommage à la Société, devenir l'objet d'un Rapport spécial. Dans cet opuscule M. Burvenich indique comment on peut utiliser, grâce à la plantation d'arbres fruitiers, les pignons de murs dont la nudité est triste à la vue et dont l'abandon est une perte pour la culture. — M. le Président renvoie l'opuscule de M. Burvenich au Comité d'Arboriculture, qui désignera un Rapporteur.

M. le docteur Jeannel fait de vive voix à la Société la communication suivante : Un renseignement, dit-il, qui a été donné par l'administration de la Ville de Paris à propos de l'envoi qu'elle a fait à l'Exposition d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles lui a appris que chaque arbre planté dans l'étendue de notre capitale revient à la somme énorme de 184 francs, une fois planté et muni de ses appareils protecteurs; or, il existe à Paris environ 75 000 pieds d'arbres qui représentent, comme on le voit, une forte somme. Il serait donc du plus haut intérêt de ne choisir pour des planta-

tions si dispendieuses que des arbres dont la valeur réelle et l'utilité pussent justifier une pareille dépense, et il est facile de voir qu'il n'en est pas toujours ainsi. En effet, un examen attentif des diverses plantations parisiennes montre que, parmi les essences qui y figurent, plusieurs offrent les plus graves inconvénients. Et d'abord le Marronnier d'Inde qui, au printemps, produit un très-bel effet par sa fraîche verdure et par ses magnifiques thyrses de fleurs, se trouve de bonne heure comme grillé par la réverbération de la chaleur à la surface des murs voisins et par la poussière; dès lors il perd ses feuilles complétement roussies et desséchées, de manière à présenter l'image de l'hiver au milieu de la ville, longtemps avant l'arrivée de l'automne. Ce qui semble prouver que la réverbération de la chaleur et la poussière entrent pour une bonne part dans cette destruction précoce du feuillage du Marronnier d'Inde, c'est que, là où il se trouve soustrait à ces influences nuisibles, il conserve beaucoup plus longtemps sa fraîcheur et sa verdure, comme on le voit notamment, au moment présent, dans le square qui se trouve près de la station de Passy. M. le docteur Jeannel conclut de là qu'on ne doit pas planter de Marronniers le long des grandes voies ni dans le voisinage des maisons. Les mêmes considérations doivent faire rejeter le Tilleul ordinaire qui est sujet aux mêmes inconvénients, parfois même à un plus haut degré, et pour lequel la réverbération et la poussière ne sont certainement pas les seules causes de destruction du feuillage, puisqu'on voit souvent cet arbre perdre ses feuilles de bonne heure en pleine campagne. On a dit dernièrement, dans une séance de la Société, que le Tilleul argenté conservait beaucoup mieux son feuillage; il y aurait là une expérience à faire. Le Robinier vulgairement nommé Acacia (*Robinia Pseudoacacia* L.) n'est pas plus recommandable que les deux essences dont il vient d'être question. On en voit au boulevard du Temple et ailleurs dans Paris qui sont, au moment présent, extrêmement laids. Cet arbre ne paraît pas se plaire dans l'enceinte de Paris. — Depuis un certain nombre d'années, on a planté dans Paris une assez grande quantité de Platanes. On peut voir maintenant que cet arbre conserve tard son feuillage en bon état, ordinairement jusqu'aux gelées; c'est donc une essence à recommander. Si parfois il semble moins prospère pendant quelque

temps, cela tient à ce que les gelées tardives du printemps fatiguent ses jeunes pousses et que les traces en persistent plus ou moins longtemps. On plante aussi maintenant des Vernis du Japon ou Ailantes (*Ailantus glandulosa* Desf.). On en voit au boulevard de la Madeleine et ailleurs. M. le docteur Jeannel regarde cet arbre comme excellent pour les plantations des villes. Le feuillage en est très-beau et dure longtemps; seulement l'arbre est lent à se mettre en végétation. En somme, il y a là une question dont la solution aurait un grand intérêt; il importerait donc, pour en amener la solution, d'en confier l'étude à une Commission spéciale qui, après avoir réuni les documents nécessaires, ferait à ce sujet un Rapport circonstancié.

Faisant droit à cette demande, M. le Président désigne comme Commissaires chargés de rechercher quelles sont les essences les plus avantageuses pour les plantations le long des voies parisiennes, MM. Jeannel, Forest, Forney, Drouart, Pissot, ét Alph. Lavallée.

M. Forest exprime l'avis que toujours, avant de planter, on devrait sonder le terrain pour en reconnaître la nature, le même arbre étant loin de végéter également partout. Il parle avantageusement de l'Orme qui constitue un fort bel arbre d'avenue dans les terres et les expositions qui lui conviennent, mais qui est malheureusement sujet aux atteintes du Scolyte qui en altère le tronc et le fait périr, ainsi qu'à celles de la Galéruque qui en dévore le feuillage.

M. Forney vante, de son côté, le Mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera L.*) qui résiste à la poussière et à la sécheresse plus que toute autre essence, comme on le voit très-bien dans nos départements méridionaux, et qui conserve longtemps un charmant feuillage.

M. Drouart objecte, contre les plantations d'Ailantes dans les villes, que cet arbre, au moment de sa floraison, pendant plus d'un mois, exhale une odeur très-forte qui en rend le voisinage extrêmement désagréable pendant tout ce temps.

M. Chandèze donne lecture de son Rapport, fait au nom d'une Commission spéciale, sur le procédé d'entaille formant talon appliqué par M. Chevalier (Désiré aux branches fructifères du Pêcher.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu de l'Exposition de Lagny; par M. Lecocq-Dumesnil.

2° Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye; par M. Bachoux.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1876.

MM.

1. Lepage-Chabert, pépiniériste, rue Guignecourt, à Orléans (Loiret), par MM. Eugène Verdier, fils aîné et Charles Verdier fils.
2. Loriol de Barny (Marie-Auguste-Edouard), notaire, chef de la maison André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire), par MM. Alphonse Lavallée et Lecocq-Dumesnil.
3. Périgois (Louis), jardinier chez M. Goupil, quai de Boissy-d'Anglas, 8, à Bougival (Seine-et-Oise), par MM. Desbouiges, Roy (Cyrille) et Vincent, fils.

ADMIS A L'HONORARIAT LE 14 SEPTEMBRE 1876.

MM.

1. Audusson-Hiron, père, horticulteur, rue du Pont-de-Cé, 1, à Angers (Maine-et-Loire).
2. Roger-des-Genettes, percepteur en retraite, à Villenauxe (Aube).

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1876.

MM.

1. Martin (Louis), jardinier chez M. le comte Levachoff, rue du Bois-de-Boulogne, 3, à Neuilly (Seine), par MM. Boutreux, fils et Sornin.
2. Révéron (J.), architecte-paysagiste, rue de la Pompe, 87, à Passy-Paris, par MM. Florentin et Joiibois (R.).



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE SEPTEMBRE 1876.

Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges (1876). Epinal; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres (1er sem. de 1876). Niort; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mars et avril (1876). Toulouse; in-8°.

Apiculteur (septembre 1876). Paris; in-8°.

Bon cultivateur (26 août; 9, 23 septembre 1876). Feuille in-4°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont-Oise (août 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (juin-juillet 1876). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (septembre 1876). Paris; in-4°.

Bulletin des travaux de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol (1871-1874). Saint-Pol; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (juin-juillet 1876). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (août 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont-Oise (septembre 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 4 de 1876). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (août 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne (1er semestre de 1876). Alençon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons (août 1876). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers (1er semestre de 1876). Angers; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (juin, juillet 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1, 15 septembre 1876). Amiens; feuille in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (septembre 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (août 1876). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel du comice agricole de Vitry-le-Français (août-sept. 1876). Vitry-le-Français; in-8°.

Bulletino della r. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société r. toscane d'Horticulture, cahier d'août 1876). Florence; in-8°.

Catalogue général de M. AUGUSTE VAN-GEERT (1876-1877), horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue général de M. NICOLAS-GAUCHER, horticulteur-pépiniériste, à Stuttgart (Wurtemberg).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (2e, 3e et 4e Bulletins de 1876). Havre; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (2e semestre de 1876; nos 8, 9, 10, 11, 12 de septembre). Paris; in-8°.

Cultivateur de la Région lyonnaise (n° 17 de 1876). Lyon; in-8°.

Expériences faites à la station viticole de Cognac, dans le but de trouver un procédé efficace pour combattre le Phylloxera, par MM. MAX. CORNU et MOUILLEFERT. Paris; in-4°.

Gartenflora (Flore des Jardins, recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr ED. REGEL, avec plusieurs collaborateurs, cahiers d'août et septembre 1876). Stuttgart; in-8°.

Illustration horticole (Année 1876; 7e livraison). Gand; in-8°.

Institut (30 août; 6 septembre 1876). Paris; feuille in-4°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (3e trimestre de 1876). Lausanne; in-8°.

Journal des Campagnes (2, 9, 16, 23 septembre 1876). Paris; feuille in-4°.

Maison de Campagne (1er, 16 septembre 1876). Paris; in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (tome XVIIIe de 1875). Angers; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel de Jardinage et de Botanique rédigé par le docteur L. WITTMACK, cahier d'août 1876). Berlin; in-8°.

Nord-Est (1er septembre 1876). Troyes; in-8°.

Rapport sur les mesures administratives à prendre pour préserver les territoires ménacés par le Phylloxera. Paris; in-4°.

Revue agricole et horticole du Gers (août et septembre 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er septembre 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (septembre 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er septembre 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome, cahier de septembre 1876). Rome; in-8°.

Science pour tous (26 août; 2, 9, 16, 23 septembre 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas; n°s 35, 36, 37, 38 et 39 de 1876). Leyde; in-4°.

Société d'Horticulture de Senlis (août, septembre 1876). Senlis; in-8°.

Sud-Est (août 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture dans toutes ses branches; n°s des 2, 9, 16 et 23 septembre 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins; n°s des 2, 9, 13 et 22 septembre 1876). Londres; in-4°.

Vigneron champenois (Le) (30 août; 6, 13, 20 septembre 1876). Epernay; feuille in-8°.

Vignoble (Le) (mai et juin 1876). Paris, chez G. Masson; in-8°.

Wochenblatt des landwirthrchaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture dans le Grand-Duché de Bade; n° 33 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahier d'août 1876). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA MÉTHODE SUIVIE A VARSOVIE POUR ÉLEVER LES SAUVAGEONS D'ARBRES FRUITIERS ET POUR LES GREFFER AU COIN DU FEU;

Par M. EDM. JANKOWSKI, jardinier en chef du Jardin pomologique de Varsovie (Pologne).

Je crois devoir appeler quelques instants l'attention sur la méthode suivie à Varsovie pour élever les sauvageons des arbres fruitiers et pour les greffer dans la chambre ou, comme on dit, au coin du feu. A dire vrai, l'idée de cette méthode est empruntée aux Allemands, mais nous l'avons modifiée et améliorée de telle façon qu'elle est arrivée à une perfection qu'il serait difficile de dépasser.

Voici quelle est notre méthode.

Le climat de ma patrie est sévère. L'hiver est d'habitude rigoureux et il commence de bonne heure pour finir tard. Cela cause un temps d'arrêt dans nos travaux, un long repos imposé aux jardiniers par une force majeure. — C'est le motif aussi pour lequel tous les travaux qu'on exécute en France pendant l'hiver, nous sommes forcés de les faire ou en automne ou au printemps. — On peut penser de là quel encombrement de travaux doit avoir lieu à ces deux époques et comme tous ces travaux sont pressants. Aussi rien d'étonnant que toute méthode qui nous permet d'utiliser notre temps en hiver, en nous délivrant, serait-ce même d'une partie minime des travaux printaniers, nous soit bienvenue. Telle est particulièrement la méthode de greffer en hiver, qui nous permet de préparer la pépinière, composée quelquefois de plusieurs milliers d'arbres fruitiers, de telle façon que l'unique souci qui nous reste au printemps est celui de la planter.

Pour pouvoir cependant greffer les arbres en hiver, il faut d'abord préparer les sauvageons d'une manière convenable. Voyons donc cette manière de près.

Les pepins et les noyaux d'arbres fruitiers sont tenus stratifiés jusqu'au mois d'octobre. Dans le courant de ce mois, on prépare un carré bien uni avec du terreau consommé; on le divise en planches de 1^m 20 de largeur et, à l'aide d'un râteau à dents crochues, on ouvre, sur chaque planche, trois tranchées larges de 0_m 20, profondes de 0^m 06-0^m 12, selon la qualité du terrain et des graines qu'on doit semer. On sème à la volée, après avoir mélangé les graines à des aiguilles de *Juniperus communis* qui servent de chasse-souris; on recouvre les graines avec 0^m 07-0_m 08 de terreau et on jette par-dessus un peu de litière pour préserver l'ensemencement des gelées nues.

La douce température du printemps ayant fondu la neige, les graines commencent à germer, et une chose digne de remarque, c'est que la coque dure des noyaux, ramollie par l'humidité de l'hiver, se fend facilement, et qu'ils commencent à germer tous à la fois comme si c'étaient de simples pepins. On sait que les noyaux semés au printemps ne germent d'habitude que l'année suivante, ce qui gêne beaucoup les travaux à cause du durcissement du

terrain que d'ailleurs les mauvaises herbes envahissent. S'il n'y avait donc que le motif d'éviter cet inconvénient, il suffirait pour faire préférer l'ensemencement d'automne à celui de printemps. — Du reste, quant aux pepins, il n'est pas de rigueur de les semer en automne, et très-souvent, surtout à cause des souris, nous préférons les stratifier dans des seaux que nous enterrons profondément au dehors, en les laissant ainsi jusqu'au printemps. Au mois de mars on les déterre, et l'on place les seaux dans un endroit chauffé où les pepins germent au bout de quelques jours.

Aussitôt que les jeunes radicelles se sont montrées, ayant préparé des planches, nous procédons au repiquage des sauvageons. Les femmes employées pour ce travail enlèvent avec l'ongle la moitié inférieure de chaque radicule, et plantent les graines une par une, à la distance de $0^m 10$ en tous sens, en faisant des trous avec un doigt. Nous plantons en quinconce; nous recouvrons les planches de paillis court et nous arrosons, si besoin est.

Quant aux noyaux semés à l'air libre, ils germent vers la fin de mars ou dans le courant d'avril. Lorsque leurs cotylédons commencent à se montrer, on les enlève un par un et on les repique de la même manière.

Le succès de ce repiquage, d'après les expériences faites depuis quelques années, est d'autant plus assuré que les sauvageons sont moins développés; néanmoins on peut le pratiquer jusqu'à ce que le jeune plant ait trois feuilles sans compter les cotylédons. Le plant plus avancé souffre du repiquage et périt facilement.

Celui qui n'a jamais vu le résultat du repiquage du plant qui commence à se developper ne saurait croire quelles dimensions celui-ci peut atteindre dans l'année de cette opération. Je n'exagère point si j'affirme que, sur mille sauvageons repiqués ainsi, 900 sont bons à greffer à l'automne de la même année, c'est-à-dire, ont la grosseur d'une plume et au delà.

J'espère qu'après l'avoir essayée, on trouvera cette méthode du repiquage si bonne en France qu'elle remplacera celle qui y est employée à présent, de repiquer la deuxième année de la vie du sauvageon, méthode qui fait perdre un an.

A l'approche de l'hiver, on enlève tous les sauvageons; on les trie en mettant en jauge les trop petits, pour les replanter au prin-

temps; on trempe les racines de ceux qui sont bons à greffer dans une bouillie composée d'eau et d'argile, et on les enjauge dans du sable de rivière tenu modérément humide, dans une cave assez chaude pour que le sable n'y gèle pas, même pendant le plus grand froid. En faisant de temps en temps l'inspection de la cave pour s'assurer si le sable est assez humide, ou bien si la moisissure n'a pas attaqué les racines des sauvageons, on les conserve parfaitement pendant toute la mauvaise saison.

D'ailleurs bientôt ils sont enlevés pour servir à la greffe.

D'habitude nous commençons à greffer au mois de janvier et nous continuons ce travail, selon le besoin, jusqu'au mois de mars, c'est-à-dire au moment du commencement des travaux de printemps.

La chambre à greffer doit posséder une température qui ne dépasse jamais +18° C. Les ouvriers sont assis autour d'une table basse sur laquelle le conducteur du travail dépose les greffons préparés, en veillant en même temps à ce que les variétés ne soient pas mélangées et que tout marche en bon ordre.

Pour greffer nous nous servons d'un petit couteau à lame droite; un greffoir peut cependant le remplacer. — Nous n'employons généralement que la *greffe anglaise sans entaille*, ou, si le sauvageon est plus gros que le greffon, *la greffe de côté*.

Nous avons complétement abandonné la greffe en fente qui est sans doute le plus barbare moyen d'enter les arbres. La greffe anglaise ou la vraie *copulation* consiste, comme on sait, à tailler en biseau allongé le greffon et le sauvageon qui sont du même diamètre et à appliquer les coupes l'une contre l'autre. Parmi tous les moyens de greffer il n'y en a pas d'aussi bon ni d'aussi expéditif. La plaie se cicatrise rapidement et d'ordinaire, une année après, il est difficile de reconnaître où la greffe par copulation a été faite.

Pour ligaturer nous nous servons de liber du Tilleul qui est à bas prix, ou bien de rubans de carton enduits du mastic à greffer dont la composition est connue.

La greffe accomplie, les arbres sont liés par variétés accompagnées d'une étiquette; ils sont remis à la cave et enjaugés dans leur ancien endroit où ils restent jusqu'au printemps.

Il y a des espèces qui sont rebelles à ce mode de greffer. Ce sont les Pruniers, que nous greffons au printemps, en place, les Pêchers et les Abricotiers, que nous écussonnons. Ces deux dernières espèces sont très-difficiles à obtenir sous notre climat, vu que leurs yeux gèlent ou pourrissent en hiver, malgré tous les préservatifs que nous nous efforçons d'imaginer.

En revenant à notre question, le reste en est facile à compléter. Au printemps, aussitôt qu'on peut travailler le terrain, on transporte les arbres greffés à la place où doit être plantée la nouvelle pépinière. Là, on les dispose par variétés, en trempant en même temps, pour la deuxième fois, leurs racines dans la bouillie mentionnée ci-dessus, et on plante les petits arbres à distance réciproque de 0m 15-0m 20, en espaçant les lignes de 0m 60. Plantés ainsi, nos arbres restent à la même place jusqu'à la formation de leur couronne, ce qui arrive au bout de trois, quatre ans, et alors ils sont vendus ou transportés ailleurs pour être espacés de 0m 40-0m 50.

Les arbres traités par la méthode décrite, si tout a été convenablement exécuté, ne semblent presque point souffrir de la déplantation qu'ils ont subie; même je dirai qu'à cause du deuxième repiquage qu'ils ont forcément subi, ils poussent avec une vigueur extrême, de manière à atteindre, dans cette première année, la hauteur moyenne de 0m 60 à 1m 20 et au delà. D'ailleurs il est rare que le dixième des arbres greffés dans la chambre échoue.

Telle est, en termes simples, la greffe d'hiver qui l'emporte beaucoup sur le procédé de M. Jélinek, jardinier bohémien, dont on fait aussi usage.

Note sur le procédé d'Entaille pratiqué sur le Pêcher par M. Chevalier;

Par M. A. Lepère, fils.

Dans la séance du 10 février dernier, M. Rivière a donné, relativement au procédé d'entaille de M. Chevalier, lecture d'une note qui nous suggère quelques réflexions pouvant s'ajouter aux considérations déjà émises par moi sur ce sujet.

Depuis trois ans (mes honorables collègues du Comité d'Arbori-

culture le savent), je n'ai pas cessé de combattre le mode d'entaille de M. Chevalier.

A mon avis, ce mode ne saurait être comparé à nos anciens procédés, malgré l'assurance avec laquelle son inventeur dit pouvoir « *régler mathématiquement la marche de la séve* » et *boucher tous les vides qui se produisent dans les parties fructifères de ses arbres.* »

Le procédé Chevalier *doit* être proscrit comme amenant *inévitablement* le désordre et la ruine dans les branches fruitières d'arbres bien dirigés.

Vous devez vous rappeler, Messieurs, et le fait est consigné dans notre *Journal*, que M. Chevalier n'avait qu'une prétention en vous soumettant pour la première fois son procédé : celle de hâter la maturation du fruit.

Voyons donc si le résultat annoncé a été obtenu.

Deux ou trois branches portant des fruits nous furent apportées en compagnie de belles Pêches que contenaient des corbeilles ; mais, comme valeur, les fruits de ces branches étaient bien inférieurs à ceux des corbeilles, et ils étaient loin d'être arrivés au même degré de maturité.

D'autres collègues nous montraient en même temps des fruits qui, bien que provenant de branches vierges de toute mutilation, étaient à la fois plus beaux et plus mûrs.

Le résultat de cette comparaison n'équivaut-il pas à un échec? On nous concédera que les résultats de cette première expérience n'ont pas été bien probants.

Le procédé Chevalier a toutefois été signalé de nouveau à votre attention, l'année dernière, escorté de trois nouvelles qualités et recommandé par M. Rivière. Ces qualités résideraient dans la faculté de faire grossir les fruits, de les rendre meilleurs, et, point capital, d'*assurer mieux que par les procédés ordinaires* le *remplacement* des coursonnes par les bourgeons résultant de son action.

S'il veut faire appel à ses souvenirs, M. Rivière reconnaîtra que je n'ai pas un instant cessé de combattre le procédé Chevalier.

Il se rappellera la présentation qu'il nous fit au Comité

d'Arboriculture de nombreuses coursonnes incisées et du plaidoyer qu'il prononça en leur faveur !

Condamnant cette innovation, je n'ai pas été guidé par des idées préconçues, mais par la certitude que ces résultats, qui n'ont pas pu être constatés, l'année dernière, par les Membres d'une Commission, sont nuls et doivent être considérés comme tels. Nuls ai-je dit, voici pourquoi :

Pour activer la maturation du fruit, il faudrait que l'entaille pût altérer ou affaiblir la partie *supérieure* de la branche mutilée (1); mais, pour plusieurs raisons (celle de l'époque où elle est pratiquée par exemple), l'opération recommandée manque son effet, puisque loin d'intercepter la circulation de la séve, elle l'a sollicitée énergiquement de bas en haut. La vigueur des bourgeons terminaux prouve que, loin d'être amoindrie par cette entaille partielle, la partie supérieure de la branche ne s'en porte que mieux : donc, la maturation précoce est rendue impossible.

D'autre part, la grosseur annoncée des fruits est pareillement inadmissible.

Ce n'est pas, ce me semble, pour le triomphe de sa cause que M. Rivière a joint à sa note une explication où M. Duchartre constate que la séve doit s'accumuler au-dessus d'une entaille et que les fruits placés dans cette partie de la branche doivent profiter, ce semble, de cet excès d'alimentation et grossir.

Quant à la maturation des Pêches, M. Duchartre n'en dit mot.

Grossir, oui; ils pourraient, *ils devraient* grossir; mais pour cela, il serait indispensable que les bourgeons fussent ou supprimés ou pincés. Mais tel n'est pas le cas : quoique devenus *gourmands*, ils restent intacts, ce qui leur permet d'absorber la séve au détriment du fruit, qui dès lors ne peut plus grossir.

Certes s'il est un fruit qui eut pû profiter de cette abondance de séve, c'est sans contredit la petite Pêche hâtive anglaise Early Béatrix, que M. Chevalier nous a apportée; elle n'eût pas mieux demandé que de prendre de l'embonpoint et s'y fût prêtée de la meil-

(1) La Commission de Rédaction déclare laisser à M. Lepère, fils, la responsabilité des assertions contenues dans sa note.

(*Note de la Commission de Rédaction.*)

leure grâce du monde, j'en suis convaincu; mais, pour cela, il eût fallu empêcher ses compagnons les bourgeons de devenir *gourmands*, de s'emparer de presque *toute* la nourriture... et par malheur, malgré l'entaille, elle nous fut apportée toujours petite!

Abordons maintenant le remplacement des coursonnes. On nous dit qu'il est mieux assuré par le procédé Chevalier que par ceux de la culture ordinaire. Dans ce cas, que faites-vous pour arrêter la séve fougueuse qui se porte si abondamment au sommet de la branche? rien! Cette séve cependant ne doit-elle pas abandonner la base?

De bonne foi, avouez donc que le remplacement n'est pas aussi assuré que par les vieux procédés : taille faite de bonne heure — éborgnage et ébourgeonnage — palissage sévère graduel — et pincement des bourgeons vigoureux.

Par conséquent, pas de maturitée hâtée, pas d'accroissement ou grossissement possible du fruit et pas de remplacement des coursonnes aussi bien assuré que par les vieux procédés.

C'est ce que j'ai déjà dit bien des fois, et c'est ce que je persiste à répéter en acceptant, à l'exemple de M. Rivière, la responsabilité de mon dire comme il l'a fait lui, de sa note.

Encore une courte observation ; ce sera la dernière : M. Rivière veut sans doute nous apprendre à la fin de sa note que c'est aux praticiens du siècle passé que nous devons l'obtention du bourgeon de remplacement des coursonnes.

Nous reconnaissons, nous aussi, le mérite d'hommes tels que Butret, Mozart et autres ; mais nous nous plaisons à rendre hommage au siècle où nous sommes, à ces grands maîtres, nos contemporains, qui font notre orgueil; en effet, sans citer mon père, n'est-ce pas aux Dalbret, aux Hardy, Cossonnet et tant d'autres que sont dus les progrès immenses de notre arboriculture? et, pour peu qu'on le veuille, il est facile de s'en convaincre en comparant leurs œuvres à celles de leurs devanciers.

Non, M. Rivière n'insiste pas assez, à notre avis, sur les progrès accomplis depuis un siècle. — Il nous procure même l'occasion de lui en signaler un entre cent : ne nous dit-il pas que ces vieux praticiens *taillaient courts les rameaux trop faibles?* Oui, en effet, c'est ainsi qu'on taillait, il y a cent ans; mais cette opération

« excellente » selon lui, a été remplacée, il y a environ quarante ans, par un procédé tout différent attribué à Dalbret et dont on se trouve bien.

Quand nous avons des rameaux faibles, c'est ainsi du moins que nos maîtres nous l'ont enseigné, nous les allongeons au contraire, les laissant même presque toujours dans toute leur longueur, munis de leur bourgeon terminal. S'ils se trouvent placés sur des arbres en espalier, nous les éloignons du mur; nous leur donnons une position verticale; nous pratiquons sur eux une incision longitudinale. et il n'est pas rare que les rameaux faibles ainsi traités gagnent, au cours de la même année, le faîte du mur, nous donnant une excellente branche de charpente.

Cet allongement des rameaux faibles est pratiqué partout, non-seulement pour le Pêcher, mais pour tous les arbres fruitiers ; il offre les plus grands avantages.

Telles sont les réflexions qui m'ont été dictées par le désir de mettre en garde contre des innovations qui ne constituent pas, selon moi, un progrès véritable.

RAPPORTS.

Rapport sur la brochure de M. Rigault traitant de la culture des Pommes de terre;

M. Siroy, Rapporteur.

Messieurs;

M. Hyacinthe Rigault, cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), a déposé sur le bureau de la Société, à la séance du 22 juin dernier, une brochure dont le titre est : *Petite instruction sur la culture des Pommes de terre hâtives*, en demandant à M. le Président que l'on voulût bien en faire l'objet d'un Rapport. Chargé de ce soin je vous dirai tout d'abord que cette petite notice a déjà paru dans la *Gazette des Campagnes*; elle est à peu près la reproduction de tout ce qui a été écrit sur la Pomme de terre, depuis quelques années, quoique l'auteur ait soin de nous dire qu'il l'a publiée pour com-

bler un vide et des lacunes laissées par des auteurs qui ont traité le sujet avant lui. C'est toujours ainsi ; il faut donc en prendre notre parti. Toutefois M. Rigault a eu raison de faire cette petite brochure, car elle contient de bons principes de culture qui, bien qu'ils soient déjà connus de certains jardiniers et cultivateurs, sont encore ignorés de beaucoup d'autres.

Il commence par indiquer le choix que l'on doit faire pour la semence, et la meilleure manière de conserver les tubercules dans le but d'obtenir de bonnes récoltes. Il s'étend beaucoup sur l'idée première des boîtes ou clayettes employées maintenant pour cet usage, surtout aux environs de Paris ; il dit que c'est à tort que certaines personnes s'en attribuent l'invention, tandis que c'est à Groslay que plusieurs cultivateurs sont arrivés, après quelques tâtonnements, à confectionner le premier modèle de ces boîtes qui atteignent bien le but désiré ; rendons donc honneur aux cultivateurs de Groslay que l'auteur ne nomme pas et c'est, je crois, par modestie.

Lorsqu'il traite la question du sol et des engrais, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec l'auteur ; il dit que les terrains froids, argileux, humides, ne sont pas bons pour les Pommes de terre hâtives ; il a raison ; mais pourquoi dire exclusivement pour les hâtives? Nous croyons qu'ils sont encore plus mauvais pour les tardives ; le mieux est de s'abstenir, autant que possible, de planter dans de pareils terrains. Il dit aussi de mettre l'engrais en contact avec le tubercule, dans un état de décomposition avancée. Cela est peut-être utile pour avoir un plus grand rendement, mais ne peut que nuire à la qualité ; il est certainement préférable de ne se servir que d'engrais entièrement consommé, car l'expression de décomposition avancée n'indique pas au juste quel doit être le degré d'avancement, tandis que les mots entièrement décomposé et parfaitement mêlé à la terre, doivent être compris de tout le monde.

Sur les trois opérations que M. Rigault appelle plantation, amélioration et régénération, nous l'approuvons sans réserve. Il traite aussi avec connaissance de cause des maladies auxquelles les Pommes de terre sont sujettes ; mais il n'insiste peut-être pas assez sur les causes générales qui amènent l'invasion du *Botrytis*

infestans, et il ne dit pas s'il se développe sous l'influence de l'humidité. Une des causes principales aussi c'est lorsque la terre contient des herbes, des pailles, enfin des engrais non consommés.

Sous le titre « variétés recommandables », l'auteur donne des renseignements justes, certainement très-utiles, principalement pour la Marjolin Tétart. C'est grâce à lui qu'elle est maintenant assez répandue. M. Tétart qui l'a obtenue de semis, à Groslay, il y a déjà plusieurs années, ne l'aurait peut-être pas fait connaître en dehors de la localité, si M. Rigault ne l'avait produite à la Société et dans nos diverses Expositions. C'est une variété recommandable par-dessus toutes; elle a été l'objet d'un Rapport fait par M. Vavin et publié dans le *Journal*.

Voilà, Messieurs, tout ce que je peux vous dire aujourd'hui sur cet ouvrage. M. Rigault se propose de faire un jour un travail plus complet sur ce sujet; nous l'en félicitons; les livres utiles seront toujours les bienvenus parmi nous.

Rapport sur les semis de *Phlox decussata*, obtenus par M. Chardine;

M. Eug. Verdier, fils aîné, Rapporteur.

Messieurs,

Par suite d'une demande adressée directement au Comité de Floriculture, dans sa séance du 13 juillet dernier, par notre collègue M. Chardine, jardinier chez Mme Vve Domage, à Montrouge-Paris, à l'effet d'aller visiter une série de *Phlox decussata* obtenus par lui de semis, une Commission composée de MM. Chaté, Duvivier, Legerot, Vincent, fils, et votre Rapporteur, fut désignée par son Président pour remplir cette mission.

Après une convocation régulière, votre Commission s'est rendue chez M. Chardine, le samedi suivant 15 juillet. M. Chaté était absent, mais il s'est trouvé remplacé par notre honorable Secrétaire, M. Eug. Delamare, qui, ne négligeant aucune occasion de se rendre utile, avait bien voulu se joindre à nous.

Ayant procédé à un examen attentif et minutieux, la Commission croit pouvoir vous recommander les six variétés suivantes

de *Phlox* dont une ou deux ont déjà dû fixer votre attention à nos séances.

N° 1, Monsieur Hardy, de coloris rouge feu orangé vif, petit disque au centre, cocciné.

N° 4, Monsieur Parquet, de coloris rose fortement saumoné foncé vif, avec disque au centre pourpre carminé très-vif.

N° 5, Madame Eugène Domage, coloris rose lilacé, disque au centre rose très-vif.

N° 6, Madame Raulos, coloris fond blanc avec très-large centre carmin brillant, se fondant sur toute l'étendue de la fleur.

N° 10, Madame Duvivier, de coloris rose tendre, avec disque au centre carmin très-vif.

N° 21, Reine Blanche, fleurs grandes de coloris blanc pur.

Ces six variétés, choisies parmi un nombre assez considérable, sont assurément d'un bon choix et devront certainement se montrer encore supérieures à ce qu'elles étaient lors de notre visite, car, se trouvant placées dans un sol excessivement léger et des plus perméables, elles avaient déjà beaucoup souffert de cette chaleur torride que nous supportons depuis quelque temps.

Bien que votre Commission, Messieurs, ait eu pour mission spéciale de visiter des *Phlox*, elle ne peut cependant rester indifférente et muette devant une cinquantaine environ de beaux exemplaires, cultivés en pots, de *Begonia* tubéreux provenant pour la plupart du *boliviensis*, et pour quelques autres des *Sedenii* et *Veitchii*, lesquels forment de magnifiques touffes admirablement fleuries et mesurant chacune entre 0 m 70 et 2 m 70 de circonférence.

Il en est de même d'un *Pelargonium zonale* obtenu aussi de semis par M. Chardine et auquel il a donné le nom de *Général Faidherbe*. C'est une variété qui a de fortes ombelles de fleurs d'un coloris rouge capucine excessivement brillant et éblouissant.

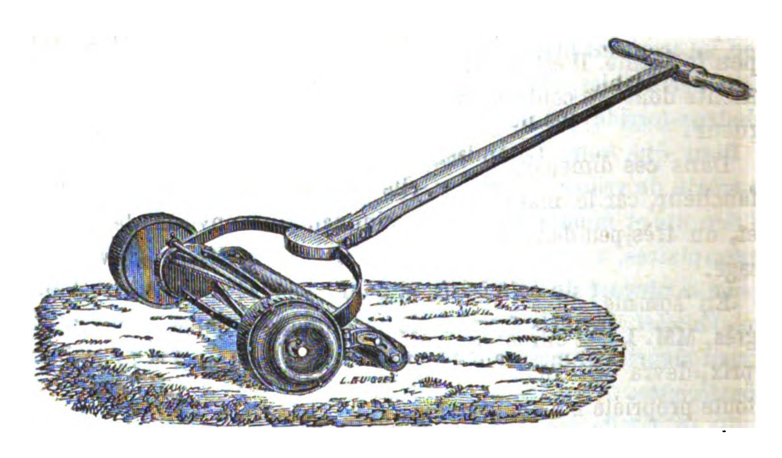
Ayant ensuite visité la propriété dans son ensemble et après avoir reconnu le bon état d'entretien des différentes cultures qu'elle comporte pour lesquelles M. Chardine est seul, votre Commission s'est trouvée unanime à reconnaître les efforts qu'il fait et doit faire pour, en dehors de ses travaux ordinaires parfaitement entretenus, pouvoir trouver le temps d'être l'un de vos

Membres les plus actifs et les plus assidus, et les moyens d'être l'un des semeurs et des présentateurs les plus zélés de la Société; en conséquence, elle vous prie de vouloir bien renvoyer ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Rapport sur la Tondeuse de gazon de MM. Louet, frères, d'Issoudun (Indre);

M. Charles Joly, Rapporteur.

Sur la demande de MM. Louet, frères, plusieurs de nos collègues se sont réunis, le 24 juin dernier, pour voir fonctionner, sur les pelouses du Luxembourg, une tondeuse simplifiée, dite « Berrichonne ». Étaient présents, MM. Debray, Glatigny, Jolibois, Leclair, Péan, A. Rivière et Charles Joly, Rapporteur.



Tout le monde sait que la Tondeuse a pris naissance en Angleterre où les pelouses, généralement plates et débarrassées des pierres ou autres obstructions, sont soigneusement entretenues et permettent aux faucheuses un fonctionnement facile. Comme toutes les inventions nouvelles, celle-ci a subi de nombreuses modifications; ainsi, les tondeuses anglaises portaient d'abord en avant une caisse mobile destinée à recevoir l'herbe fauchée; puis, par derrière et quelquefois en avant se trouvaient deux rouleaux, l'un destiné à coucher l'herbe avant la coupe, l'autre à opérer le

roulage ordinaire après le passage de l'instrument. L'appareil fonctionnait bien; mais il était lourd, encombrant et cher.

MM. Louet ont imité et simplifié la tondeuse de leurs devanciers en la rendant plus légère et plus maniable. Ils ont supprimé la caisse mobile et gardé simplement quatre couteaux hélicoïdes avec le rouleau de derrière destiné à régler la hauteur de la coupe, Les deux roues latérales qui communiquent le mouvement aux couteaux, ont leur engrenage protégé par des plaques de recouvrement qui rendent l'entretien facile et empêchent les engorgements provenant des terres compactes, des sables ou de l'herbe elle-même. Cette herbe coupée est dispersée sur le sol par l'instrument; elle se fane très-vite et forme à la fois une sorte de paillis protecteur et un engrais naturel. Ainsi réduite à sa plus simple expression, la Tondeuse de MM. Louet peut nous être d'un vrai service pour nous rendre indépendants des ouvriers spéciaux et pour entretenir nos pelouses par une coupe rapide, simple et peu fatigante. Il est inutile d'ajouter qu'il faut préférer les instruments dont les couteaux ne dépassent pas 0m35 à 0m40 de longueur.

Dans ces dimensions, tout propriétaire peut être son propre faucheur, car le maniement de la Tondeuse est des plus faciles et, en très-peu de temps, un ouvrier ordinaire en a compris l'usage.

En somme, s'il est vrai que simplicité est synonyme de progrès, MM. Louet offrent au public un instrument qui, baissé de prix, devra désormais faire partie de l'outillage horticole dans toute propriété bien entretenue.

Le Comité des Arts et Industries demande le renvoi du présent Rapport à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'horticulture d'Epernay (Marne) ;

Par M. Dumont.

Messieurs,

Appelé à l'honneur d'assister, comme représentant de la Société centrale d'Horticulture de France, à l'Exposition d'Epernay, je

m'y suis rendu, le 15 juin, pour y remplir la mission qui m'était confiée, et dont je viens aujourd'hui vous faire connaître les résultats. Epernay, qui doit sa fortune et sa prospérité à ses riches vignobles si justement renommés dans le monde entier, ne pouvait manquer de célébrer dignement la fête de l'horticulture, dont la viticulture peut être considérée comme la fille. Les rues étaient pavoisées à l'occasion de cette solennité. L'emplacement paraissait des mieux choisis; sur la promenade du Jard, qui offrait aux plantes ainsi qu'aux produits industriels l'abri de ses magnifiques avenues de grands arbres, aux visiteurs la fraîcheur de ses ombrages épais et verdoyants. Certes, bien des villes mieux dotées, sous d'autres rapports, pourraient envier avec raison une situation aussi favorable, aussi bien appropriée à la circonstance.

Grâce à la puissante impulsion, à la direction vigilante du Président de la Société d'Epernay, M. le Comte Léonce de Lambertye, amateur aussi éclairé qu'écrivain distingué, grâce au concours zélé de ses collaborateurs, à l'activité infatigable de M. Ferrat fils, un des Sociétaires, l'organisation de l'Exposition ne méritait que des éloges, et le coup d'œil général était des mieux réussis.

Arrivé sur les lieux, au jour et à l'heure indiqués, j'ai reçu le meilleur accueil de M. de Lambertye, qui m'a vivement remercié d'avoir bien voulu accepter la mission que je remplissais. Présenté par lui à mes collègues du Jury, dont j'allais partager les travaux, je m'adjoignis à ces Messieurs qui étaient venus de villes différentes, telles que Troyes, Soissons, Château-Thierry, Etampes, pour offrir le concours de leurs connaissances et de leur bonne volonté.

Il était facile de voir, au premier aspect, que la culture des fleurs de choix, des plantes de serre les plus distinguées, est en honneur auprès des riches propriétaires de la ville, qui suivent l'exemple fécond du Président de la Société. Un groupe de forts Palmiers, d'une superbe végétation, formait un ensemble tout à fait décoratif; alignés sous les allées des grands arbres de la promenade, des massifs variés composés de plantes diverses, ou bien consacrés à une seule et même famille, offraient aux visiteurs un coup d'œil aussi instructif qu'attrayant. Au premier rang brillaient les *Caladium* par la richesse de leur feuillage, pour lequel

la nature semble avoir emprunté le pinceau d'un artiste; les *Begonia* tubéreux par l'éclat et la variété de leur coloris; les *Pelargonium* grandiflores, les *Pelargonium zonale* doubles et simples étaient aussi parfaitement représentés.

Je dois faire ressortir, à ce propos, l'importance des lots de légumes, qui tenaient, à l'Exposition, une des premières places. Deux groupes principaux, composés de remarquables échantillons de nos plantes potagères, attiraient tous les regards. Ces deux collections, aussi intéressantes par le nombre des spécimens exposés que par la bonté de leur culture, provenaient des jardins de riches amateurs. Il y a, dans ce fait, une leçon en même temps qu'un exemple, et je constate avec une grande satisfaction quel puissant encouragement les grands propriétaires de la ville donnent ainsi à l'une des branches de l'horticulture qui joue un rôle des plus importants dans la richesse du pays, et qui malheureusement, je dois le dire, est presque toujours trop délaissée dans nos Expositions de Paris. Je ne puis me défendre de cette comparaison qui n'est pas à notre honneur, et je ne comprends pas comment la culture maraîchère si avancée aux environs de Paris, est aussi peu représentée dans tous les concours de l'horticulture. Les instituteurs du département ont profité de la leçon, et, suivant le courant venu de haut lieu, ils contribuent par leurs efforts à la vulgarisation des bonnes variétés potagères. On peut en juger par les lots de légumes qu'ils ont eux-mêmes exposés.

L'industrie faisait également très-bonne figure, et occupait sur le terrain une place considérable. Elle comptait un certain nombre d'exposants, parmi lesquels j'ai reconnu des habitués de nos Expositions parisiennes. Les serres et les appareils de chauffage se présentaient sous des formes diverses, et offraient un ensemble de spécimens tout à fait digne d'attention. On le comprendra facilement, car j'ai eu soin de dire que, parmi les exposants, figuraient plusieurs de nos fabricants de Paris les plus connus, qui s'étaient empressés de répondre à l'appel de la Société d'Horticulture d'Épernay. Les pompes et les instruments d'arrosage n'étaient pas moins intéressants; on y remarquait des types curieux et nouveaux. La coutellerie de Paris et de Langres avait envoyé d'habiles praticiens; la poterie, les meubles de jardins tenaient aussi une bonne place.

Le Jury, après avoir parcouru avec soin tous les points de l'Exposition et consacré à chaque lot un long et consciencieux examen, a pris les décisions suivantes, qui ont nécessité une journée entière de travail.

La médaille d'honneur donnée par la ville d'Épernay a été accordée à M. Millet, jardinier du Comte de Lambertye. Le Jury ne pouvait faire un meilleur choix, car le Président de la Société, qui était le véritable promoteur de l'Exposition, ne s'était pas contenté de fournir à son œuvre l'appoint de ses connaissances et de son activité; son jardinier, se montrant, en cette occasion, le digne collaborateur de son maître, avait apporté un lot des plus remarquables et des plus importants, composé d'une grande quantité de plantes habilement variées, et formant une série de collections d'un haut intérêt.

Voici quelle était la composition de cet ensemble : 40 variétés de plantes vivaces, 60 de plantes annuelles, 100 pieds de *Pelargonium zonale* à fleurs doubles en 50 variétés, 60 pieds à fleurs simples en 40 variétés, et un lot de 150 Anémones et Renoncules. Il faut citer aussi une collection de 90 *Canna* en 30 variétés, parmi lesquels on remarquait l'*iridiflora*, depuis longtemps introuvable, et que l'on croyait définitivement disparu. M. de Lambertye a réussi par ses recherches à le découvrir à Munich, entre les mains de M. Kolb. On ne devra pas s'étonner de la richesse de ce lot de *Canna*, car tout le monde sait avec quelle passion tenace et avec quel succès M. de Lambertye s'est livré à la culture de ce genre de plantes. On remarquait encore plusieurs forts pieds d'*Eryngium* d'une belle végétation. Enfin un groupe de 100 espèces de plantes alpines excitait vivement l'attention, autant par la nouveauté des types peu connus, que par le mérite de la difficulté vaincue, la culture de ces plantes étant des plus difficiles et rarement essayée.

Au second rang arrivait M. Belhague, jardinier chez M. de Chevigné, qui a reçu la 2e médaille d'or, pour un beau lot de forts Palmiers appartenant à divers genres, et remarquables par la vigueur et l'ampleur de leur feuillage, ainsi que pour un groupe de *Caladium* hybrides d'une excellente culture. Un massif de *Begonia* tubéreux, offrant une grande variété de coloris et la plus riche floraison, valait à MM. Machet, frères, horticulteurs à Châlons, la 3e médaille d'or. Un magnifique lot de légumes, que j'ai déjà si-

gnalé plus haut, faisait décerner à son présentateur, M. Ferrat, père, jardinier chez M. Moet, la 4e médaille d'or. Ce lot, composé des meilleurs exemplaires de toutes nos variétés potagères, parmi lesquels on admirait des Melons d'un volume exceptionnel, comprenait en outre des fruits forcés, tels que des Ananas et des grappes de Chasselas d'une maturité irréprochable, comme on n'en voit pas de plus belles pendant la saison. Le fils, marchant sur les traces de son père, venait après lui; M. Ferrat, fils, jardinier chez M. Auban-Moet, gendre de M. Moet, obtenait la 5e médaille d'or, pour un lot important de *Caladium* et plantes variées.

La Société d'Horticulture d'Epernay n'avait pas voulu se montrer avare de récompenses. Désirant multiplier les encouragements, elle avait mis généreusement à la disposition du Jury 32 médailles de vermeil. La première de ces médailles du module de 68 millimètres, a été accordée à M. Favret, jardinier chez M. Daragon, qui avait exposé une collection remarquable de légumes de saison, primeurs et Pommes de terre nouvelles en plusieurs variétés. Ces deux hautes récompenses attribuées à des lots de légumes prouvent combien la culture maraîchère est en faveur à Epernay, et quelle place elle a su s'y faire.

Les autres médailles de vermeil étaient décernées : à M. Leboul pour des groupes de *Dracæna* et *Gloxinia* variés, des *Musa Ensete* et deux forts exemplaires en caisses d'*Agave americana variegata*; à M. Arbaumont, pépiniériste à Vitry-le-François, pour une collection intéressante de Conifères de pleine terre; à M. Thomas, jardinier chez M. de Vénoge, pour des Broméliacées et *Begonia* à feuillage du genre du *B. Reex;* à M. Belhague, déjà nommé, pour ses Orchidées. Les Rosiers étaient assez faiblement représentés, ce que l'on peut attribuer à l'inclémence du printemps. Cependant M. Favret, précédemment cité, obtenait une médaille pour un massif de Rosiers-tiges assez bien fleuris. M. Hérald, amateur, recevait une autre médaille pour un lot curieux de plantes grasses. Des grosses Fraises en variétés nouvelles ou peu connues, entre lesquelles on en remarquait quelques-unes d'une forme et d'une valeur particulières, valaient également une médaille à M. Riffaud, cultivateur de Fraises à Châlons.

Une médaille spéciale donnée par MM. Baltet, les pépiniéristes

renommés de Troyes, pour récompenser l'exposant qui aurait le plus contribué, soit comme auteur, soit comme éditeur, à propager l'horticulture, était attribuée à M. Caurois, instituteur à Nonsard-Lamarche, qui avait présenté des cahiers d'enseignement horticole accompagnés de dessins, dénotant une grande connaissance de la matière.

Une série de plans de jardins, parcs et propriétés particulières, était mise sous les yeux du public. M. Durand, de Bourg-la-Reine, un de nos habiles dessinateurs, dont nous avons vu souvent figurer les travaux à nos Expositions, était récompensé par une médaille de vermeil, pour ces plans qu'il avait exposés.

Des médailles d'argent étaient accordées à plusieurs exposants de *Pelargonium zonale* et de Fuchsias. Quelques instituteurs, qui s'étaient distingués par leur empressement à servir la cause de l'horticulture, en apportant les produits de leur culture, recevaient la même récompense, à titre d'encouragement.

J'ai déjà parlé du rôle important joué par l'industrie et du rang honorable qu'elle tenait à l'Exposition. Le Jury lui a rendu justice, et lui a fait une large part dans ses générosités. Il donnait une médaille d'or à M. Dié-Defrance, fabricant du pays, pour son thermosiphon; une autre médaille à M. Grenthe, constructeur de serres à Pontoise; une troisième à M. Couette, pour ses meubles de jardins, siéges et tentes. Enfin, M. de la Bastie, déjà bien connu dans nos Expositions par son invention du verre trempé, qui lui a valu partout une série de récompenses, recevait une 4e médaille d'or.

Des médailles de vermeil étaient décernées à MM. Cerbelaud et Zani, dont les noms sont familiers, pour leurs appareils de chauffage, ainsi qu'à MM. Louet, frères, fabricants à Issoudun, qui avaient exposé une tondeuse de gazons simplifiée et perfectionnée, nommée la Berrichonne. La coutellerie était supérieurement représentée par des exposants de Paris : M. Borel, qui a figuré si honorablement dans nos Expositions, et M. Brassoud. Chacun de ces Messieurs obtenait une médaille.

Une médaille de vermeil était attribuée aux pompes et appareils d'arrosage de M. Dudon-Mahon, fabricant du pays, ainsi qu'au rocher de M. Chassaing ; des médailles d'argent à M. Veissenbur-

ger, pour des poteries de jardins, à M. Raveneau, de Paris, pour ses arrosoirs.

En résumé, cette Exposition fait grand honneur à la Société d'Horticulture d'Epernay, et à son éminent Président et fondateur M. le Comte de Lambertye. C'est lui qui a donné naissance à cette Société et qui a guidé ses premiers pas avec autant de zèle que de bonheur.

Aussi, quoique presque à son berceau, cette jeune Société a-t-elle, dans la circonstance actuelle, fait preuve de virilité, et ses progrès sont si rapides que l'on peut dire que ses deux on trois années d'existence ont compté double. Assis à la table du banquet qui réunissait les Membres du Jury, j'ai été heureux d'adresser aux Membres de la Société, ainsi qu'à M. de Lambertye, en réponse à ses paroles courtoises de bienvenue, mes sincères félicitations et mes souhaits de longue prospérité.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de la Société centrale de Rouen, en 1876;

Par M. le docteur Pigeaux.

L'Exposition régionale d'Agriculture qui tient ses assises au chef-lieu du département de la Seine-Inférieure vient d'être dignement secondée dans ses nobles aspirations par l'éclat des produits de l'horticulture réunis par la ville de Rouen au lieu habituel de ses Expositions. Ils auraient certes mérité de concourir pour les prix régionaux; ils auraient combattu sans trop d'infériorité avec ceux de l'agriculture et mérité une partie des faveurs dont celle-ci est, à notre avis, fort à tort en possession exclusive.

Les lots de fleurs et de légumes étaient très-nombreux, mais les récompenses ne l'étaient pas moins et les primes en argent de 500 fr., 300 fr. et 200 fr., et des objets d'art de même valeur, suffisaient amplement pour indemniser les exposants des sacrifices de tous genres qu'entraînent le transport et les soins tout particuliers des produits de l'horticulture.

C'est, comme d'habitude, MM. Wood, frères, de Rouen, qui ont obtenu la grande médaille d'honneur et la prime de 500 fr. Et certes ils l'ont bien mérité par le nombre, la variété et la parfaite culture de tous leurs produits. On peut en dire autant de

MM. Chorolé, frères, qui n'ont pas hésité à envoyer d'Angers toute une cargaison de fleurs et de plantes exotiques qui faisaient le plus grand honneur à leur habileté pratique et à l'Exposition, dont ils relevaient la splendeur; la deuxième médaille d'honneur en or et 300 fr. sont venus couronner les efforts qu'ils ont faits pour rester au niveau de leur bonne réputation. Le troisième grand prix d'honneur (médaille d'or) et une prime de 200 fr. ont été accordés à MM. Renard pour l'ensemble de leurs lots de Conifères, d'*Aucuba*, et d'arbustes à feuilles persistantes.

Une non moins méritante exposition de produits maraîchers a valu à M. Faucheur, fils, la médaille d'or du Ministre.

La médaille d'or de la ville de Rouen a dignement recompensé les 130 variétés d'Orchidées. Les *Coleus* variés et les massifs historiés dits de Louis XIII, les Roses en pied ou en fleurs coupées, les Azalées de toute provenance, les *Gloxinia* du meilleur choix et d'une bonne culture, les Calcéolaires, les *Pelargonium* et les Géraniums (lisez *Pelargonium zonale* et autres); les Bégonias tuberculeux ou bulbeux (lisez *tubéreux*), les Orchidées indigènes (des plus nombreuses et des plus variées) ont reçu des médailles de vermeil, d'argent et de bronze. La libéralité des conseillers généraux, du maire et des adjoints, de banquiers et des principaux négociants de Rouen ont amplement permis de ne laisser aucun mérite sans récompense; les Jurés, justes appréciateurs de mérites si divers, n'ont pu voir aucun de leurs jugements sans une sanction remunératrice.

La ville de Rouen, ses exposants et les Jurés ont bien mérité de l'horticulture; tout fait espérer que le département de la Seine-Inférieure méritera toujours de mieux en mieux la vieille réputation de bonne culture et de libéralité dont elle vient de donner de si justes preuves.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture faite a Etampes, du 30 juin au 2 juillet 1875;

Par M. Jamin (Ferd).

Messieurs,

Ayant eu l'honneur d'être délégué par vous comme Juré à l'Exposition d'Étampes, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le 30 juin dernier, à deux heures, le Jury se réunissait au local de l'Exposition, cours du Port, en ladite ville d'Étampes.

Les lots, sans être très-nombreux, étaient agréablement disposés sous deux tentes contiguës.

La culture maraîchère qui, à Étampes et dans les environs, se fait sur une grande échelle, était convenablement représentée. Il en était de même de la floriculture.

Des feuilles *ad hoc* préparées à l'avance par les soins de M. Blavet, Président de la Société d'Horticulture de la localité, nous ont permis d'accomplir rapidement le travail qui nous était confié.

Les récompenses attribuées aux exposants ont consisté en quatre médailles d'or, trois de vermeil, vingt-trois d'argent grand et petit modules, neuf de bronze et plusieurs mentions honorables.

Voici quels ont été les principaux lauréats : médaille d'or donnée, au nom des Dames patronnesses, à M. Duval, rosiériste à Montmorency, pour une collection de Roses coupées. Personne ne sera surpris d'apprendre que ce lot était important et étiqueté d'une manière irréprochable. Les fleurs, bien qu'ayant voyagé par une température élevée, étaient aussi dans un bon état de fraîcheur.

Une autre médaille d'or a été attribuée à M. Chomet, jardinier de M. le baron de Linnander, à Moignanville, pour un beau lot de légumes variés.

Un troisième prix de même importance est dévolu à M. Chauvet, jardinier de M. Grandidier, à Fleury près Étampes, pour une jolie collection de *Caladium*.

C'est à M. Horat, jardinier de M. Paillart, au château de Bonneveau, qu'échut la quatrième et dernière médaille d'or, pour un lot remarquable de *Coleus* variés.

Les exposants qui ont obtenu des médailles de vermeil sont :

M. Rousseau-Rousseau, maraîcher à Etampes, pour de fort beaux Artichauts, culture faite en grand par l'exposant.

M. Bonnemain, horticulteur à Etampes, pour des bouquets montés et autres, faits avec goût, et M. Samson, également horticulteur à Etampes, pour diverses plantes provenant de semences ou de boutures distribuées en séances. Ce prix était offert par M. le Président à l'horticulteur qui avait porté le plus d'attention à cette culture expérimentale.

Je dois à la vérité de dire que M. Samson n'avait pas de concurrent.

Les lauréats dont les noms suivent ont vu leurs apports récompensés de médailles d'argent grand module :

M. Dugué, maraîcher, pour de fort belles Asperges, rappelant quelque peu les monstruosités de nos cultivateurs d'Argenteuil.

M. Beauvet pour des Choux variés.

M. Samson, déjà nommé, pour diverses collections : une de *Caladium*, deux de *Pelargonium*, une de *Petunia* simples et doubles. A chaque collection était attribué un prix de même importance.

M. Arnoult, jardinier de M. Truelle, à Savigny-sur-Orge, pour des *Begonia* tubéreux.

Enfin M. Horat, déjà nommé, pour des *Petunia* variés.

Comme je l'ai dit en commençant, des prix de moindre importance étaient mis également à la disposition du Jury et ils ont été utilisés pour récompenser divers autres apports.

Parmi les objets se rattachant à l'horticulture je citerai les étiquettes de jardin fort soignées de la maison Girard-Col, de Clermont-Ferrand, lot récompensé d'une grande médaille d'argent; le châssis à crémaillère de M. Vraimont; les tableaux entomologiques de M. Sylvestre; le mastic à greffer à froid et la poudre insecticide de M. Raoul-Guérin; les ruches de M. Mercier, etc.

Des appareils de chauffage pour les serres, exposés par M. Mouillet, de Marly-le-Roi, donneront probablement lieu à une récompense, mais après qu'ils auront été essayés.

Votre délégué, Messieurs, ne veut pas terminer ce Compte rendu sans y mentionner l'accueil cordial et bienveillant qu'il a reçu de M. le Président et de MM. les Membres de la Société d'Horticulture d'Etampes, présents à cette solennité.

Compte rendu de l'Exposition de Nevers (Nièvre);

par M. Guenot.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de la Nièvre a tenu à Nevers, le 30 juin 1876, sa 6e Exposition. Délégué par la Société centrale d'Horticulture de France, je viens vous rendre compte de ma mis-

sion. L'Exposition a eu lieu dans la halle aux grains, transformée en jardin disposé en massifs destinés à recevoir les plantes et fleurs exposées.

Une annexe, prise sur la voie publique, longeant la halle, recevait la culture maraîchère et l'industrie horticole.

Le plan et l'exécution du jardin et de l'annexe étaient l'œuvre de M. Martin, horticulteur à Nevers, et lui ont valu les félicitations du Jury. 32 Exposants ont pris part aux différents concours. Ils avaient fourni, dans la culture maraîchère, 16 lots, dans la floriculture 31 lots et 11 lots, dans l'industrie horticole. La culture maraîchère de Nevers présentait des lots de légumes très-variés et d'une belle culture. M. Jussaume a obtenu le premier prix et MM. Moreau et Dautun les deuxièmes prix.

Dans la section des légumes de grande culture, MM. Thévenot, Thibaut, Bourgeois et Veignan nous ont montré de très-beaux produits, qui leur ont valu différentes récompenses.

Dans le concours entre jardiniers de maisons bourgeoises, nous remarquons les lots de légumes de MM. Riffaut, Goury et Bontemps. En outre des Expositions, la Société organise des visites chez les maraîchers et distribue des récompenses aux jardins le mieux tenus.

Dans le domaine de la floriculture, les Gesnériacées sont représentées par 4 lots d'*Achimenes* et *Gloxinia* exposés par MM. Riffaut, Perciau, Martin et Goury.

Les plantes à feuillage ornemental, par plusieurs lots de *Begonia* composés des meilleures variétés, aux amples feuillages, principalement ceux qui étaient exposés par M. Blandin;

Un lot de *Caladium* de serre à M. Martin, qui avait aussi un massif de plantes à feuillage coloré, telles que les *Alternanthera amæna, versicolor*, et une charmante petite plante pour bordures, le *Nertera depressa*.

M. Jussaume avait exposé une très-belle collection de plus de 100 variétés de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces qui lui a valu une grande médaille d'argent.

Les Bégonias tubéreux formaient plusieurs massifs exposés par M. Mathet, qui a obtenu le premier prix. Dans ce lot se trouvait une variété à fleur grande, blanche rosée, dédiée à M. Procherau,

Président honoraire. Il y avait aussi deux lots très-méritants exposés par MM. Goury et Blandin.

Les *Pelargonium zonale*, à fleur double, à fleur simple et à feuillage panaché, étaient représentés par 5 lots à MM. Martin, Perciau, Raquin, Jussaume et Grat, qui contenaient les meilleures et les plus nouvelles variétés. Plusieurs lots de Roses, en fleurs coupées, étaient très-méritants.

Le Jury a accordé une médaille d'honneur en or, offerte par le Président, M. Giraud, à M. Martin, qui a obtenu le plus grand nombre de récompenses dans les différentes branches de l'horticulture.

Une seconde médaille d'honneur en vermeil a été accordée à M. Jussaume.

L'industrie horticole nous présentait : les verres trempés de M. La Bastie récompensé déjà dans toutes nos Expositions ;

Les appareils de chauffage économique des serres, inventés et perfectionnés de MM. Berger, Barillot et Giraud, de Moulins ;

Un râteau de M. Buisson, à Guiberville, près Arpajon, composé de 4 râteaux très-légers, montés sur roues, très-utiles pour le ratissage des larges allées.

Je n'oublierai pas les vases artistiques de M. Montagnon, de Nevers, qui ornaient le milieu des massifs. Nous avons visité la manufacture de cet habile céramiste; elle renferme des échantillons de toute beauté, pouvant rivaliser avec les plus beaux produits des anciennes faïenceries de Nevers, si recherchés maintenant.

Je termine en rendant un hommage mérité à M. Giraud et à MM. Blandin et Raquin, Vice-présidents, de la Société de Nevers, qui, en quelques années, ont, par leur activité et leur dévouement, créé et développé l'industrie horticole qui n'existait pas à Nevers avant la formation de la Société.

Je ne saurais trop remercier ces Messieurs de l'accueil bienveillant et cordial qu'ils ont fait à votre délégué.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION HORTICOLE DE MONS;

Par M. DEMAY.

MESSIEURS,

Je viens vous rendre compte de la mission que vous m'avez confiée de représenter la Société centrale d'Horticulture de France à l'Exposition horticole de Mons.

Cette Exposition, qui coïncidait avec le concours régional agricole et hippique de la province du Hainaut, avait lieu dans les vastes bâtiments, non encore occupés, de la nouvelle École normale de l'État. On avait d'abord décidé de l'établir dans une immense cour, dépendant de cet établissement colossal, qu'on avait convertie en jardin à cet effet; mais un très-violent orage qui a éclaté sur Mons et ses environs, l'avant-veille de l'Exposition, et y avait malheureusement laissé de profondes traces de son passage sur quelques communes qu'il a entièrement dévastées, a donné à réfléchir à la Commission, et elle a décidé que, prudemment, on se tiendrait dans les salles. Cette détermination a enlevé à cette Exposition son principal attrait, celui de l'ensemble de ses superbes collections. En effet, du moment où on ne pouvait pas l'établir en plein air, il fallait nécessairement la reléguer dans les salles et les couloirs, très-vastes, il est vrai, de ces beaux bâtiments; mais alors il n'y avait plus de vue d'ensemble.

Les collections furent donc disséminées dans une quinzaine de salles où il fallait presque les deviner pour les trouver, et bien des choses remarquables ont dû échapper aux regards des visiteurs. Cet état de choses a eu, en outre, l'inconvénient de compliquer beaucoup les opérations du Jury, qui était obligé d'aller chercher de salle en salle ses points de comparaison. Mais si cette Exposition, par la force des circonstances, a perdu dans son ensemble, elle n'a rien perdu dans ses détails, car elle renfermait des collections magnifiques, soit comme rareté, soit comme force des objets exposés.

Le Jury se composait de :

MM. de Marmol, Président de la Société d'Horticulture de Namur.
Kegeljan, Secrétaire de la Société de Namur.
Lubbers, Secrétaire de la Société royale de Flore de Bruxelles.

MM. Fuchs, de Bruxelles.
Osw. de Kerchove, de Gand.
Pynaert, Professeur à l'école d'Horticulture de Gand.
Rodigas, Professeur à l'école d'Horticulture de Gand.
Ch. Van Geert, horticulteur à Anvers.
Linden fils, horticulteur à Gand.
Allart, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Tournai.
Pirlot, à Liége.
Kirsch, à Liége.
Muller, Président de la Société linnéenne à Bruxelles.
Janssens, Secrétaire de la Société linnéenne à Bruxelles.
D'Avoine, Secrétaire de la Société de Malines.
Gillekens, Directeur de l'école d'Horticulture à Vilvorde.
Turner, chef de culture au château de Rœulx.
Vanderpepen, à Binche.
Henry Demay, horticulteur à Arras, votre délégué.
Desmedt, horticulteur à Gand.

Le Jury, ainsi composé, s'est divisé en deux sections, afin d'activer ses opérations, et voici le résultat des jugements qu'il a rendus :

M. Dumoulin, le Président de la Société, a obtenu six 1ers prix pour ses magnifiques collections de *Cereus*, *Opuntia*, et autres Cactées, *Echeveria* et *Agave* représentés par des exemplaires d'une force et d'une beauté extraordinaires, ainsi que pour ses collections de *Pelargonium* à grandes fleurs et Fantaisie parfaitement cultivés; il a, en outre, obtenu la médaille d'or de la reine (valeur 500 fr.) pour l'ensemble de ses collections, et c'était justice.

M. Lemonnier, de Bruxelles, a également obtenu six médailles dont quatre premiers prix et deux seconds, pour ses belles collections de plantes ornementales, ses Cycadées, ses Pandanées et ses Aroïdées ; il a, en outre, obtenu la grande médaille d'or offerte par la Fédération des Sociétés d'Horticulture pour 25 forts exemplaires de plantes ornementales ; la médaille d'or offerte par le prince de Caraman-Chimay, gouverneur de la province, pour ses forts exemplaires, et la médaille d'or offerte par le Roi (valeur 500 fr.) pour l'ensemble de ses collections.

M. Beaucarne, notaire à Eenaeme, pour ses collections de Bro-

méliacées, *Yucca*, *Beaucarnea*, *Dasylirion*, Conifères rares et Fougères, a obtenu quatre premiers prix.

Une très-belle collection de Palmiers, une collection également très-belle d'Orchidées, une autre de magnifiques *Phormium* à feuilles panachées ont valu trois premiers prix à M. le comte de Bousies, amateur distingué à Mons.

M. Linden avait exposé quelques belles plantes d'introduction récente, de la Nouvelle-Calédonie, entre autres : un *Philodendron gloriosum*, *Ficus dealbata*, *Maranta attenuata;* quelques magnifiques Orchidées : *Dendrobium thyrsiflorum*, *Guiberti*, *Epidendrum paniculatum*, *Vanda Schilleriana*. Il avait encore quelques beaux *Dracæna* nouveaux qui lui ont valu un premier prix hors concours.

MM. Desbois, Van Geert, Desmedt, horticulteurs à Gand, avaient apporté leur contingent de belles plantes et ont obtenu des récompenses justement méritées.

M. Ch. Van Geert, horticulteur à Anvers, avait une très-belle collection d'*Araucaria* qui lui valu un premier prix hors concours.

MM. Verlinden, Pourbais, Verleuven, horticulteurs à Mons, ont également obtenu les prix affectés à différents concours pour leurs collections fort bien cultivées de *Begonia* tubéreux, *Pelargonium* à grandes fleurs et *P. zonale*, *Fuchsia*, *Petunia*, etc.

Mme Legrand, à Hornu, a obtenu deux prix pour ses Fougères et ses beaux Palmiers.

Le concours des Roses était le plus compliqué de l'Exposition. Dix concurrents avaient apporté de nombreux lots et le Jury, obligé de revenir plusieurs fois pour examiner ces collections, dut augmenter le nombre des récompenses afin de satisfaire tout le monde. M. Scipion Cochet, de Suisnes, a obtenu le 1er prix ; MM. Duplas de Mons, Carbonnelle de Tournai, Gautreau de Brie-Comte-Robert, Poulain de Cerçay et Brisson de Grisy, ont obtenu les prix suivants.

La culture maraîchère faisait complétement défaut. Quant aux industries horticoles, elles avaient là d'assez nombreux représentants ; mais un Jury spécial était chargé de les juger ; je ne puis vous en rendre compte.

Les opérations du Jury, commencées à onze heures du matin, par un déjeuner gracieusement offert par la Commission

d'organisation, se sont terminées par un magnifique banquet de 120 couverts donné au théâtre décoré, à cet effet, avec beaucoup de goût, où se sont réunis les Jurys agricole et horticole et dans lequel la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Enfin on s'est séparé enchanté de l'accueil gracieux et parfait que chacun avait reçu.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Notes diverses empruntées a des publications étrangères.

1. — *Greffe de la Pomme de terre et de la Tomate.* — Dans le *Gardeners' Chronicle* du 20 septembre 1876 se trouve l'indication d'une expérience très-intéressante qui a été faite par M. Alexandre Dean, Bedfont, et qui a donné un résultat remarquable. M. Alex. Dean a eu l'idée de greffer en approche une tige de Pomme de terre sur une de Tomate. Il a fait cette opération au printemps dernier, au moment où la tige de ces deux plantes n'était encore haute que d'environ 15 centimètres. Au bout de peu de semaines, rapporte-t-il, l'union des deux tiges s'était parfaitement opérée ; il put donc couper la tige de la Pomme de terre, qui formait la greffe, au-dessous de la portion ainsi unie, et celle de la Tomate au-dessus de cette même portion ; il en résulta qu'il eut de cette manière le haut d'une tige de Pomme de terre nourrie par le bas d'une tige de Tomate formant le sujet. Cette greffe ne tarda pas à prendre un développement notable. Elle fut exposée à South-Kensington où elle attira vivement l'attention des visiteurs. La tige de Pomme de terre a continué ensuite de croître ; elle s'est ramifiée en laissant tous ses entre-nœuds très-courts. Mais la particularité la plus étrange qu'elle ait offerte, c'est qu'elle a émis en divers points des pousses renflées à leur base en sortes de tubercules arrondis, qui ressemblaient exactement, dit M. Alex. Dean, à ceux qui se produisent quelquefois sur la tige des Pommes de terre quand la partie souterraine de cette plante a été endommagée. On peut dire que, dans ce cas, la tendance de la Pomme de terre à produire des tubercules, n'ayant pu se manifester sur

des rameaux souterrains, puisque la greffe n'en avait pas, s'est exercée en produisant son effet sur des pousses aériennes.

Le point de départ de l'essai fait par M. Dean a été une expérience due à M. Maule, de Bristol, qui avait voulu voir si, en greffant la Pomme de terre sur d'autres *Solanum*, il lui serait possible de produire des races nouvelles moins sujettes que celles qui existent dans toutes les cultures à être atteintes par la maladie spéciale. Dans ce but, il avait greffé des tiges de Pomme de terre sur divers autres *Solanum*, notamment sur la Douce-amère ou *Solanum dulcamara* L. Le résultat qu'a donné la greffe sur cette plante a été des plus étranges. Le greffon de Pomme de terre s'est très-bien développé et a produit des tubercules aériens, à l'aisselle de ses feuilles, ainsi qu'on vient de voir qu'il l'a fait sur un sujet de Tomate, dans l'expérience de M. Alex. Dean; mais, en outre, le sujet même qui avait reçu cette greffe, c'est-à-dire la Douce-amère a, de son côté, développé sur ses racines des tubercules analogues à des Pommes de terre, ce qu'il ne fait jamais dans son état naturel. Si ce fait est positif, et il ne semble pas permis de douter qu'il ne le soit, il doit être regardé comme l'un des plus étonnants qui aient été constatés jusqu'à ce jour. L'explication n'en est même pas tout à fait aussi simple que paraissent l'avoir pensé certains physiologistes. Sans doute, comme on l'a dit, on peut admettre que la Pomme de terre ayant une tendance innée à produire dans ses feuilles une grande quantité d'amidon qui va s'amasser ensuite dans certaines parties souterraines de la plante, comme une réserve pour les besoins ultérieurs, le greffon qu'elle constituait, dans le cas actuel, a été la source d'où est provenu l'amidon accumulé dans les racines de la Douce-amère; mais il est déjà sans exemple, du moins à notre connaissance, qu'une greffe ait jamais agi sur le sujet qui l'avait reçue de manière à en changer si profondément la manière d'être normale; en outre, il ne faut pas oublier cette particularité capitale que les tubercules du *Solanum tuberosum* sont des rameaux tuméfiés, tandis que, dans l'expérience de M. Maule, ce seraient de vraies racines, c'est-à-dire des organes différents des rameaux par leur structure et par leur rôle physiologique, qui auraient subi cette surprenante modification. Il est fort à regretter que la

nature et la structure des tubercules produits dans cette remarquable expérience n'aient pas été examinées attentivement par un botaniste exercé, et que nous n'en connaissions pas autre chose que le fait brut de leur production.

2. — *Une nouvelle Cactée rustique*, Echinocactus Simpsoni Engelm. — Cette curieuse plante a été signalée et décrite récemment par M. G. Engelmann dans le Rapport sur les plantes recueillies pendant l'expédition du capitaine Simpson dans l'Utah, et le *Gardeners' Chronicle* en a figuré, dans son numéro du 2 septembre 1876, un pied non fleuri, d'après un sujet cultivé par MM. Backhouse, d'York qui avait trop imparfaitement ouvert ses fleurs pour qu'on pût les dessiner. Or, ce même pied est resté à l'air libre, sans souffrir, pendant deux hivers de suite, et, pendant celui de 1874-1875, la température est descendue une fois à près de — 13$_o$ cent. D'après le D[r] Engelmann, dont on connaît les importants travaux sur les Cactées, particulièrement sur celles de l'Amérique du Nord, l'*Echinocactus Simpsoni* est une espèce ressemblant assez à un *Mamillaria*, qui s'avance vers le nord probablement plus que toute autre, et qui atteint une altitude plus considérable qu'aucune autre Cactée. Elle croît en effet abondamment dans le Colorado, à 3 000 mètres de hauteur, et dans le sud du même pays, elle monte encore plus haut, devenant tout à fait subalpine. M. Engelmann dit l'avoir vue couverte de neige, dès le mois de septembre. Elle ne supporte cecependant pas le plein air en toute saison, à St.-Louis du Missouri, parce qu'elle y succombe à l'excès de chaleur et d'humidité de l'air, la sécheresse de l'atmosphère paraissant être pour elle une condition essentielle d'existence. — L'*Echinocactus Simpsoni* est de forme générale arrondie ou peu déprimée. Sa surface est chargée, sans interruption, de mamelons qui ressemblent tout à fait à ceux des Mamillaires. Entièrement développé, il a 8-12 centimètres de hauteur sur 8-10 centimètres d'épaisseur. Les mamelons de sa surface sont hauts de 12-16 millimètres, d'un vert foncé, et tout près de leur sommet part la fleur qui est longue d'environ 16-20 millimètres, à peu près aussi large, pourpre-verdâtre à l'extérieur, avec les pétales vert-jaunâtre ou tirant sur le pourpre pâle. A ces fleurs succèdent de petits fruits à peu

près secs qui s'ouvrent, à la maturité, par une fente latérale, irrégulière, en laissant en place leur portion basilaire. Les graines ont près de deux millimètres de longueur et de largeur.

3. — *Plantation d'arbres à caoutchouc à Ceylan.* — On sait que le gouvernement anglais a fait exécuter, dans l'Inde, de grandes plantations d'abord de Thé, puis de Quinquinas et même d'Ipécacuanha, et que, dans ces différentes tentatives, il a obtenu un succès complet. Aujourd'hui son attention s'est portée sur l'un des arbres dont le suc laiteux, recueilli et devenu solide par le repos à l'air libre, constitue le caoutchouc, l'une des matières dont l'industrie tire aujourd'hui le plus grand parti. Cet arbre est l'*Hevea brasiliensis*, de la famille des Euphorbiacées, qui produit l'excellent caoutchouc du Para. Dernièrement il a été expédié du jardin botanique de Kew à Ceylan trente-huit serres portatives ou caisses à la Ward renfermant 1 900 jeunes pieds de cet arbre dont le développement a été si rapide que le moment où ils ont été expédiés n'était séparé que par un intervalle de deux mois de celui où les graines avaient été confiées à la terre. Ces plants provenaient de graines qui avaient été reçues au nombre de 70 000, au mois de juin dernier, et qui n'avaient germé que dans la proportion de 3 3/4 pour cent. La germination s'est faite presque immédiatement et, au bout de quelques jours, un bon nombre de jeunes pieds avaient déjà près de 0^m 50 de hauteur. Ce qu'il y a de remarquable dans la végétation de cette espèce c'est que sa croissance n'est pas continue, mais va, pourrait-on dire, par secousses, Ainsi, aussitôt après la germination, le jeune plant a une période d'activité pendant laquelle il s'allonge rapidement en développant un certain nombre de feuilles; il suspend ensuite son accroissement en hauteur pendant le temps qui lui est nécessaire pour affermir et lignifier sa jeune tige; après quoi, il recommence à gagner en longueur, et ainsi de suite. En raison de cette circonstance, les serres portatives dans lesquelles on a expédié les 1 900 pieds qui vont être plantés dans l'île de Ceylan ont été construites spécialement, avec une hauteur suffisante pour permettre aux jeunes *Hevea* d'accomplir, sans être gênés, un accroissement notable en hauteur, pendant la durée du voyage. Chacune

renferme cinquante pieds. D'autres caisses à la Ward, contenant également de jeunes pieds d'*Hevea brasiliensis*, ont été envoyées à Singapore et à Burmah, et en outre, on en prépare d'autres, au jardin de Kew, pour leur donner des destinations différentes. Au total, le nombre des jeunes pieds que cet établissement aura expédiés en tout, dans peu de temps, sera de 2 600. Il faut ajouter que l'envoi qui est en route pour Ceylan comprend une caisse de *Castilloa elastica*, arbre de la famille des Artocarpées, qui donne le caoutchouc de l'Amérique centrale. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que le caoutchouc provient d'espèces assez diverses, appartenant à des familles différentes, parmi lesquelles les plus importantes sont le *Ficus elastica*, de l'Inde, que tout le monde connaît en France sous le nom vulgaire de *caoutchouc*, l'*Urceola elastica*, de la Malaisie et le *Vahea gummifera*, de Madagascar, ces deux derniers de la famille des Apocynées.

4. — *La floriculture aux États-Unis d'Amérique*. La culture des fleurs et la vente des bouquets ont pris, nous apprend M. P. Marchand, dans le *Bulletin de la Société R. Linnéenne de Bruxelles* (1876, V, 2e livr.), une importance considérable dans plusieurs parties de l'Amérique. Depuis le commencement de l'hiver jusqu'à la belle saison, les nombreux horticulteurs établis dans un rayon étendu autour de New-York et des grandes villes envoient au marché une grande masse de fleurs coupées. Le plus riche négociant comme le plus pauvre ouvrier veulent avoir des fleurs dans leurs appartements, sur leur table. Dans les convois funèbres, les cercueils sont couverts de fleurs, et cette pieuse coutume constitue un très-grand débouché pour les horticulteurs qui excellent, du reste, dit M. P. Marchand, dans la confection des bouquets. En général, les serres, surtout celles de construction récente, sont très-élevées, à deux versants; elles ont leurs extrémités vers le nord et le sud, pour les Camellias, les Rosiers, les Œillets, vers l'est et l'ouest pour les autres plantes. Toutes sont pourvues d'une citerne dans laquelle on recueille l'eau de la pluie; en outre, contre leur extrémité, au nord, se trouve un grand hangar qui permet de transporter les plantes d'une serre dans une autre, sans qu'elles soient exposées au froid, et qui facilite beaucoup les travaux de culture et d'emballage. Le

chauffage se fait à l'eau chaude. Jamais on ne pose un abri quelconque sur les serres ; on aime mieux faire plus de feu, en vue d'obtenir une floraison plus abondante. Les Camellias, plantés en pleine terre (pure argile), croissent comme à l'état sauvage et se chargent de fleurs chaque année. Les *Bouvardia*, cultivés en pleine terre sur les côtés des serres, donnent, par une chaleur tempérée, une masse de fleurs dont la coupe se prolonge pendant plus de quatre mois. Diverses plantes sont cultivées en grande quantité et sont d'un rapport considérable. Il en est ainsi notamment de l'*Eucharis amazonica*, dont la fleur se vend jusqu'à 2 fr. 50. Les établissements pour plantes de serre chaude sont fort peu nombreux. Les plantes de prix sont en grande partie importées d'Europe ; elles n'ont pas du reste un écoulement rapide à cause du petit nombre d'amateurs et du prix élevé auquel elles sont portées par suite de la cherté de la main-d'œuvre.

Dans son article M. P. Marchaud, après les renseignements généraux qu'on vient de lire, expose en détail la marche suivie par les horticulteurs américains pour la culture des Rosiers en serre, soit en pot, soit en pleine terre, et pour celle des Œillets remontants. Dans la culture des Rosiers en pots, les jeunes boutures, après une année de pleine terre, sont mises, vers le mois de septembre, dans des pots de 0m 15 de diamètre, bien drainés et remplis d'un compost formé, pour 2/3 de bonne terre franche et de gazon bien consommé, pour 1/3 de boue de ville. Dans les serres à Rosiers, ces pots sont placés sur les tablettes du pourtour. Des jets vigoureux ne tardent pas à pousser et à se couvrir de boutons. Les pousses chétives sont supprimées, et la floraison se continue pendant tout l'hiver. En février-mars, les plantes sont mises dans des pots plus grands qu'on place au centre de la serre ; au mois de mai, on les transporte au dehors, à une bonne exposition, en les laissant croître avec toute leur vigueur. En septembre, on les taille et on les rentre en serre. Au printemps suivant, on les rempote encore dans des pots plus grands, dans lesquels elles restent définitivement ; au bout de quatre années, elles sont épuisées. Les variétés les plus répandues et les plus florifères, dans la culture en pots, sont Isabelle Sprunt et Safrano.

Pour la culture des Rosiers en pleine terre, sous verre, au

centre de serres spéciales, sur un bon drainage, on dispose environ un mètre d'épaisseur de gazon consommé, de bonne terre de jardin, de boue de ville et de terreau. C'est dans ce compost que les Rosiers sont plantés en avril-mai. On leur donne ensuite un bon paillis de fumier de vaches. Matin et soir on seringue; le ventilateur reste fermé pendant la nuit. A l'automne, ces Rosiers sont très-vigoureux; on leur donne les mêmes soins qu'à ceux qui sont cultivés en pots. La seconde année, les jets vigoureux sont courbés en arc, et de tous les yeux proviennent de magnifiques fleurs. Pendant l'été, ces arbustes croissent librement sous le verre qu'on ne blanchit ni ne couvre d'un abri quelconque. Au bout de quatre ou cinq années, les pieds sont épuisés et remplacés, après que le sol a été renouvelé. — La meilleure variété pour cette culture est la Bonne Silène. — Pendant l'hiver, les horticulteurs couvrent la plate-bande d'un paillis de bon fumier de vache court. — Les Rosiers cultivés en pots reçoivent une fois par semaine un arrosement d'engrais liquide et sont tenus toujours bien humides; matin et soir on leur donne un bon seringage. La chaleur ne doit pas dépasser, pendant la nuit, + 10 + à 12° cent., pendant les jours de soleil, + 18 + à 20° cent. Pendant tout l'hiver, les ventilateurs peuvent être tenus fermés. En mars, lorsque le soleil commence à devenir ardent, on donne de l'air graduellement; puis on mouille davantage les sentiers en évitant tout excès d'humidité comme de sécheresse, pour que les Rosiers échappent au Blanc et à l'Araignée rouge. De temps à autre, du soufre est répandu sur les tuyaux de chauffage. Si l'on aperçoit du blanc, on soufre immédiatement et on tient les plantes à sec pendant un ou deux jours. Pour éviter les Pucerons on fait une ou deux fumigations de tabac. — La récolte de boutons de Rose dépasse tout ce qu'on peut imaginer, depuis décembre jusqu'en mars; le cent vaut alors de 20 à 25 francs. Au mois de mai, le prix est de 10 à 15 francs. La rose Maréchal Niel se vend un franc à 1 fr. 25 la pièce; on paye un dollar (5 fr. 35) pour une fleur épanouie et pour un rameau avec boutons de Général Jacqueminot.

Pour l'Œillet remontant, les boutures se font en janvier et février; aussitôt après la reprise, elles sont mises dans de petits godets et placées dans une serre froide, près des vitres. A la belle

saison, les plantes sont placées en pleine terre ; on se borne à leur donner de fréquents binages et à pincer toutes les tiges florales jusqu'en août et septembre, époque à laquelle les plantes ont acquis un très-grand développement. Vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre on les arrache et on les met en pleine terre dans les serres, dans une terre franche, un peu argileuse. On évite l'excès de sécheresse et d'humidité ; on maintient une chaleur modérée; enfin on combat l'Araignée rouge par des seringages et le Puceron par des fumigations de tabac. — Depuis le commencement de décembre jusqu'en avril, les fleurs d'Œillet se vendent, en moyenne, 10 centimes la pièce, et chaque pied rapporte ainsi jusqu'à deux dollars (10 fr. 70). La végétation de ces plantes est magnifique. Les variétés les meilleures et les plus répandues sont : Peerless, Président Degraw, Général Grant, Washington, variétés américaines, La Pureté, Victor Hugo, Covent Garden Scarlet et quelques autres qui conviennent pour la culture en pots.

5. — *L'huile insecticide* d'Elæococca cordata. —Le cahier pour juin 1876 de l'*Illustration horticole*, renferme un article instructif sur un arbre de la famille des Euphorbiacées, l'*Elæococca cordata* Blume, originaire du Japon où, selon Kæmpfer, il est appelé Abrasin, et que les Chinois cultivent sous le nom de *Tong-Chou*, à cause des propriétés éminemment insecticides (ou peut-être insectifuges) que possède l'huile contenue dans ses graines. On doit la connaissance de cet insecticide à M. Dabry de Thiersant, consul de France à Canton, qui lui-même en avait été informé par un vieux bonze d'un monastère bouddhique situé près de Canton. D'après le rapport de ce bonze, ce monastère était autrefois infesté de fourmis blanches qui y dévoraient tout, jusqu'aux idoles. L'emploi de l'huile d'Abrasin l'a délivré complétement de ce terrible visiteur. M. Dabry de Thiersant, instruit par cet exemple, a fait lui-même un heureux emploi de l'huile d'*Elæococca*. Depuis cinq ans, les treilles de son habitation étaient tellement dévorées par un insecte qu'elles ne donnaient pas un grain de raisin. Ces mêmes treilles furent badigeonnées légèrement avec l'huile insecticide ; en outre, on versa une certaine quantité du même liquide au pied de chaque cep et à une certaine profondeur en terre.

L'effet obtenu fut des plus satisfaisants : les treilles délivrées de leur redoutable parasite, se couvrirent, la même année, de grappes magnifiques. — L'arbre dont il s'agit a, dit le journal belge, l'aspect et les proportions d'un Figuier, avec des feuilles moins divisées. Il porte, en avril, de belles panicules de fleurs ressemblant à celles du Catalpa ; à la fin de l'automne mûrissent ses fruits qui sont de grosses capsules sphériques, renfermant plusieurs graines du volume d'une petite noix. Un pied d'un an peut déjà fructifier ; mais ce n'est que à partir de la troisième année que l'on commence à récolter les graines. Un arbre dont le tronc a déjà 15-16 centimètres d'épaisseur en produit de 150 à 200 kilogrammes par année. M. Dabry de Thiersant exprime l'espoir que ce puissant insecticide pourra être employé avec succès contre le Phylloxera ; mais il faut pour cela que cette substance soit en quantité et à bas prix à notre portée. Il faut donc que l'arbre qui la fournit soit introduit en France, ce qui est déjà un fait accompli, et qu'il y soit cultivé en grande quantité. Or, l'expérience n'a pu apprendre encore quelles sont les parties de notre pays qui lui conviendront. A Toulon, M. le docteur Turrel en a vu deux pieds plantés, l'an dernier, dans son jardin, y supporter en pleine terre les froids de l'hiver dernier. D'après les renseignements fournis par M. l'abbé David, le célèbre explorateur de la Chine, l'*Elæococca* vient bien jusque dans des parties du Céleste empire où, au commencement de mars, la température était encore froide et où l'Abricotier ne montrait ses fleurs que sur un point abrité. Là croissaient aussi le *Stillingia sebifera* ou l'Arbre à suif, le *Paulownia*, des Peupliers pyramidaux, etc. Il est donc à présumer que tout au moins nos départements méditerranéens permettront la culture de l'*Elæococca*; mais l'expérience peut seule prononcer à cet égard, car une température analogue à celle du pays natal, bien qu'elle soit une condition essentielle pour la culture d'un végétal importé, n'est pas la seule qui puisse en assurer le succès ; la nature du sol, la quantité des pluies et leur répartition dans l'année, la durée des froids et de la belle saison, etc., entrent encore pour beaucoup dans la solution du problème complexe de la naturalisation d'un végétal étranger.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS'CHRONICLE.

Bomarea Carderi M. T. MASTERS, *Gard. Chron.*, 17 juin 1876, p. 795, avec fig. noire. — Bomarée de Carder. — Nouvelle-Grenade. — (Amaryllidées).

Les *Bomarea* connus jusqu'à ce jour méritaient d'être cultivés pour la beauté de leurs fleurs ; mais celui dont il s'agit maintenant les surpasse tous, sous ce rapport. Il a été découvert, à la Nouvelle-Grenade, à l'altitude de 1500 mètres environ, par M. Carder, à qui il est dédié, et qui l'a envoyé vivant à M. W. Bull. C'est une plante glabre, grimpante, à tige pourpre foncé, de la grosseur d'une plume d'oie ; ses feuilles sont un peu distantes l'une de l'autre, munies d'un pétiole aplati, purpurin à sa base, long d'environ 0m 025, qui se tord de manière à reporter en bas la face supérieure du limbe ; celui-ci est oblong-lancéolé, acuminé, long d'environ 0m 15, large de 0m 07, d'un vert foncé à sa face supérieure (qui devient inférieure par la torsion du pétiole), glaucescent en dessous, caréné par la saillie de sa nervure médiane. Les fleurs de cette plante sont pendantes ; elles mesurent 6-7 centim. de longueur sur 3 de largeur maximum ; elles ont la forme d'un cône renversé, sensiblement évasé au-dessus de la face du cône qui forme l'ouverture ; elles sont roses, marquées, vers leur ouverture, de grosses ponctuations brun-pourpré ; leurs six segments sont oblongs-obovales, obtus et crénelés au sommet. Ces fleurs forment, au nombre d'au moins une dizaine, une grande inflorescence lâche, dans laquelle 5 ou 6 longs pédoncules ombellés se bifurquent généralement vers le milieu de leur longueur. Il est probable que cette belle plante passera très-bien en orangerie.

Cypripedium superbiens, *hybr.* — *Gard. Chron.*, du 17 juin 1876, p. 795. — (Orchidées).

Cet hybride est issu du *Cypripedium superbiens* fécondé par le *C. barbatum*, et tient plus de la première que de la seconde de

ces espèces; il a les feuilles nettement maculées en damier; sa fleur est notablement plus petite que celle de la mère, de laquelle elle diffère encore par les verrues et macules de ses pétales disparaissant avant l'extrémité, mais dont elle a la configuration générale.

FLORAL MAGAZINE.

Dracæna Hibberdi (hybr.). — *Flor. Mag.*, mars 1876, pl. 201. — Dragonnier de Hibberd. — (Liliacées).

Ce *Dracæna* est un hybride dont les feuilles arquées-retombantes, longuement pétiolées, sont ovales-oblongues, acuminées, plus ou moins ondulées sur les bords, colorées d'une teinte pourpre métallique foncée, plus claire sur les bords; les jeunes sont purpurines, avec la côte et le pétiole de teinte plus claire. Cette acquisition est due à M. B.-S. Williams, Victoria and Paradise Nursery, à Upper Holloway, qui a dû la mettre en vente en mai dernier. — La culture des *Dracæna* est des plus simples et leur multiplication très-facile. Il suffit, en effet, pour les multiplier, de couper une vieille tige, d'une grosseur quelconque, en morceaux longs d'environ 0m 025 qu'on plante en boutures et qu'on soumet à une chaleur de fond de + 32 + à 38° cent.; au bout de trois ou quatre semaines, on a tout autant de jeunes pieds vigoureux.

Amaryllis Honneur de Haarlem. — *Flor. Mag.*, mars 1876, pl. 204. — (Amaryllidées).

Cet Amaryllis, que son coloris distingue très-bien, a été obtenu par M. Schertzer, de Haarlem, qui s'occupe avec succès d'hybridations entre les plantes de ce genre. D'après la figure qu'en donne le journal anglais, la fleur de cette plante est de couleur jaune pâle un peu verdâtre, avec une bande médiane vert clair, et marquée de nombreuses bandes pourpre brunâtre, longitudinales, rameuses, qui s'étendent à toute la face interne des trois segments supérieurs du périanthe et à la moitié supérieure des deux segments inférieurs adjacents, tandis qu'il n'y a que des lignes de macules oblongues dans le milieu du segment inférieur et sur la moitié adjacente des deux segments voisins.

Le Gérant : P. DUCHARTRE.

Impr. de E. DONNAUD, r. Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1876 (1).

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Chevalier, aîné, de Montreuil, proteste contre les conclusions du Rapport de la Commission chargée d'examiner les résultats que produit dans ses cultures l'emploi d'une opération destinée à hâter le développement et partant la maturation des fruits du Pêcher. Cette opération qu'il désigne sous le nom d'*entaille à talon* favoriserait aussi, selon lui, le développement de branches de remplacement bien constituées. M. Chevalier demande que ce système, qu'il voudrait voir se généraliser, devienne l'objet d'un nouvel examen.

M. Michelin demande et obtient la parole. Il fait la communication suivante : « M. Chevalier proteste contre les conclusions du remarquable Rapport de la Commission qui a été présenté et lu dans la dernière séance, et fait appel à un nouvel examen. Or, il serait contraire à tous les précédents, comme à toutes les convenances et même à la dignité de notre Société d'entrer dans la voie où la conduirait une demande de cette nature. » Selon M. Michelin, cette question a eu déjà beaucoup plus de retentissement que ne le comportait le minutieux procédé de culture préconisé par M. Chevalier ; mais néanmoins, à cause de l'importance qu'elle a prise, on a bien fait de nommer une Commission particulièrement nombreuse dont le Président du Comité a voulu lui-même diriger les travaux et qui, ne voulant négliger aucune démarche pour observer les arbres dans toutes les phases de leur végétation, s'est transportée jusqu'à *cinq fois*

(1) En l'absence du Secrétaire-rédacteur, M. B. Verlot a bien voulu rédiger les procès-verbaux des 12 et 26 octobre.

sur les lieux pour constater les effets du procédé. Il est à regretter que M. Chevalier ait rendu inutile la dernière visite qui devait avoir pour objet de constater l'influence de l'entaille sur la maturité des fruits, en les cueillant pour les vendre, mais en ayant toutefois l'attention d'en laisser quelques-unes pour appuyer ses idées devant la Commission. Cette circonstance, dit M. Michelin, a pu étonner nos collègues.

M. Chevalier, continue M. Michelin, a toute liberté pour répandre au dehors, en inventeur convaincu, l'entaille à talon et pour faire valoir, comme il l'entend, le mérite qu'il lui attribue; quant à la Société centrale d'Horticulture de France, elle a entendu et apprécié un Rapport consciencieux, qui avait déjà été approuvé par le Comité d'Arboriculture. Il y a chose jugée dans notre association, et dans ses réunions elle doit fermer tout accès à de nouvelles discussions sur ce sujet; aussi l'orateur pense-t-il qu'il y a lieu de passer à l'ordre du jour. M. le Président met aux voix l'ordre du jour qui est adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui personne n'a formulé d'opposition. Il annonce en outre que, dans sa séance de ce jour, le Conseil a nommé Membre à vie M. Ernest Cottin, propriétaire, rue Clignancourt, 43. Puis il fait part du décès de Mme Stackler, Dame patronnesse, de MM. Massez (Anatole), Bontemps (Hippolyte), Poisson (Simon-Magloire); Robichon (Aimable) et Alfroy, neveu, Membre honoraire. M. le Président ajoute que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation, pour refus de payement de la cotisation sociale, des Membres titulaires dont les noms suivent : Dubrulle fils, Brement (E.), Hamelin (A.), Brossement (Alex.), Barthel (Jacques), Lasserre (L.), Carret (Benoit), Discontigny, Matras et Perreau.

Les présentations de produits sont tellement nombreuses aujourd'hui que, sur la proposition de M. le Président, l'assemblée décide à l'unanimité que sa prochaine réunion aura lieu dans la grande salle de l'hôtel.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Oudiné (Anatole), jardinier chez M. Chanclou de Briailles, à Hautviller (Marne), un lot de plantes légumières comprenant 6 *Poireaux* Gros court de Rouen, 2 *Céleris* Plein blanc et 5 *Céleris-raves* d'Erfurt. Le Comité compétent propose d'accorder à ce présentateur une prime de 3e classe et sa proposition est adoptée.

2° Par M. Cauchin (Vincent), cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), une nombreuse collection de légumes formée de 2 vigoureux *Artichauts*, de *Carottes* appartenant à la variété Grelot, 1 *Potiron* brodé galeux (*Cucurbita Pepo* var. *verrucosa*), de 6 *Poireaux* demi-longs améliorés par M. Cauchin lui-même et enfin de 5 variétés de *Salades* savoir : la Scarole verte maraîchère et quatre sortes de *Chicorées* : la Chicorée frisée de Ruffec, celle de Meaux, d'Italie et enfin celle dite Fine de Louviers. Ces diverses Chicorées, semées à la même époque et plantées dans le même sol, offriraient entre elles de grandes différences. Pour le présentateur, la Chicorée de Ruffec, trop peu connue encore, serait la meilleure pour cultiver dans la plaine où ses qualités seraient supérieures même à celles de la Chicorée de Meaux. Quant aux deux dernières, leur qualité et leur rendement seraient beaucoup inférieurs. Le Comité propose de décerner une prime de 2e classe à M. Cauchin et sa proposition est adoptée.

3° Par M. Limet, jardinier au Château de Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise), 4 belles *Romaines* et 2 *Céleris-Raves* d'Erfurt. Le Comité adresse ses remerciements à M. Limet.

4° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Besnard, à Clamart (Seine), trois variétés de *Choux* dits de Milan, dont une nouvelle sorte issue du type de cette race, 2 pieds d'*Artichaut* Gros vert de Laon et 6 gros *Oignons* appartenant à la forme dite des Vertus. Le Comité propose d'accorder à M. Vaternelle une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée.

5° Par M. Verneuil, jardinier chez Mlle Dosne, divers légumes, notamment des *Choux* de Milan et de Bruxelles, 2 *Cardons* bien développés, cinq pieds de *Céleri*, une botte de *Carottes* et un panier d'*Oignons*. Ces produits sont reconnus beaux par le Comité de Culture potagère qui demande que, pour la présentation qu'il

en fait, M. Verneuil reçoive une prime de 1re classe. Cette prime est accordée par la Compagnie.

6° Par M. Hoffmann, jardinier chez M. Gauthier (R.-R.), un lot de légumes comprenant 6 *Choux-fleurs* Pageot, 6 Choux-raves (*Brassica gonglioides*), 6 *Céleris* Plein blanc (provenant d'une plantation faite le 15 juillet), 6 *Scaroles* et enfin une Botte de *Witloof* cueillie sur des individus dont les graines avaient été confiées au sol dans la seconde quinzaine d'avril. Le Comité compétent demande qu'une prime de 1re classe soit décernée au présentateur et sa proposition est adoptée.

7° Par M. Duhuy, Membre de l'Union des jardiniers, à Athis (Seine), quelques fruits de Cucurbitacées alimentaires, notamment un de *Benincasa cerifera*, espèce très-répandue dans les climats tempérés-chauds, et deux Courges de l'Ohio. Le Comité adresse ses remerciements à M. Duhuy.

8° Par M. Lepère, fils, des fruits provenant de ses cultures de Malchin (Mecklembourg-Schwerin), et entre autres 19 *Poires* représentant 14 variétés. Le Comité d'Arboriculture lui adresse ses remerciements.

9° Par M. Roy (A.), avenue d'Italie, 156, à Paris, une collection formée de 29 variétés de *Raisins*. Ces fruits sont présentés pour le Concours permanent. Le Comité déclare qu'ils composent une intéressante présentation.

10° Par M. Larroumetz, quelques *Poires* nouvelles, entre autres les suivantes : Hébé, Octave Lachambre, David d'Angers, Mme Loriol de Barny et quelques autres. Le Comité compétent propose qu'il soit adressé des remerciements à M. Larroumetz.

11° Par M. Joseph Marin, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), plusieurs corbeilles contenant 40 *Poires* appartenant aux variétés suivantes : Beurré Clairgeau, Nouveau Poiteau, Duchesse de mars, Triomphe de Jodoigne, Beurré Diel, Fondante de Noë, Beurré Sterckmans, Nec plus Meuris, Conseiller de la Cour, Martin sec et Baronne de Mello. Cette collection de fruits, présentée en vue du Concours permanent, est reconnue par le Comité d'Arboriculture comme offrant un grand intérêt, surtout sous le rapport de la beauté et du volume des individus qui la composent.

12° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine),

une Corbeille contenant 25 *Pêches* qui appartiennent à la variété Salway. Le Comité reconnaît que cette présentation, faite également pour le Concours permanent, constitue un apport de premier ordre.

13° Par M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux Seine-et-Oise), 12 *Poires* en 6 variétés, savoir : Beurré Clairgeau, Colmar d'Arenberg, Curé, Délices d'Hardenpont et Beurré Luizet; 7 *Pommes* dont une Rambour d'hiver et 6 Calville de Saint-Sauveur. Au total, cette collection est peu nombreuse, mais les fruits qui la composent sont beaux et le Comité propose de décerner à M. Poiret-Delan une prime de 3e classe. Sa proposition est adoptée.

14° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, 2 boîtes de *Raisins* provenant d'un même cep. Les uns, récoltés sur la branche mère, représentent un petit Chasselas ; les autres, provenant du couchage d'une branche du même pied, ont toute l'apparence du *Gros Coulard*. A propos de cette présentation intéressante, qui vaut à M. Millet des remerciements du Comité d'Arboriculture, M. Forest dit que par une taille faite à contre-temps on obtient parfois des Raisins qui ont, comme celui présenté aujourd'hui par M. Millet, l'apparence du Gros Coulard. M. Jamin, qui semble partager cette opinion, ne voit dans ce fait que le retour d'une variété à son type, ou mieux encore un nouvel exemple de la façon dont se produisent parfois les variétés de Vignes.

15° Par M. Charpentier, entrepreneur et cultivateur chez Mme Millon, une caisse de *Poires* et de *Pommes*. Parmi ces dernières se trouvent les variétés suivantes : Calville blanc et Calville rouge ; puis une caisse de *Raisins* Verjus et une de Chasselas. Le Comité compétent déclare que le Verjus est gros, mais qu'au total cette présentation n'offre que peu ou point d'intérêt.

16° Par M. Jamin (Ferdinand), pépiniériste à Bourg-la-Reine, 36 *Poires* de la saison en 12 variétés, 3 *Pommes* Reine des Reinettes et une caisse de *Chasselas* rose de Négrepont. Cette collection de fruits, faite en vue du Concours permanent, est considérée par le Comité d'Arboriculture comme peu remarquable par la grosseur des fruits, mais intéressante par le nombre et le choix des variétés.

17° Par MM. Baltet, frères, horticulteurs à Troyes, 10 *Pommes*, 13 *Poires*, 22 *Pêches* et 3 *Raisins* Gromier du Cantal. Les fruits qui composent cette importante présentation seront étudiés par le Comité compétent qui fera connaître ultérieurement son jugement sur le mérite de ces fruits.

18° Par M. Lebatteux, horticulteur au Mans (Sarthe), un pied fleuri d'*Oncidium Lanceanum* LINDL., jolie Orchidée de Surinam. Le Comité de Floriculture demande, et sa demande est favorablement accueillie par l'assemblée, qu'une prime de 2e classe soit accordée au présentateur.

19° Par M. Roy (Auguste), horticulteur, avenue d'Italie, 156, 12 variétés d'*Erythrina* élevées en pots et provenant de boutures faites en janvier et en février dernier. Ces plantes sont accompagnées de branches fleuries pour en mieux faire saisir les différences. Ces variétés portent les noms suivants : Marie Bellanger, *ruberrima*, *Bellangerii*, Monsieur Barillet, Président Belle, Madame Bellanger, *Cottyana*, *conspicua*, *Crista galli*, *compacta*, Vénus et *profusa*. Le Comité compétent demande qu'il soit accordé à M. A. Roy une prime de 3e classe. Cette proposition est adoptée.

20° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, 3 variétés de *Dahlias* obtenues par lui de semis faits en 1874 et qu'il présente en vue d'un concours spécial permanent. Le Comité apprécie tout particulièrement la beauté et l'élégance des variétés Mlle Jeanne et Monsieur Delamarre : la première caractérisée par une taille d'environ 1 mètre et par ses fleurs de moyenne grandeur, jaune pâle pointillé carmin ; la seconde par une même élévation et par des fleurs de même dimension que celles de la précédente, mais d'un jaune-abricot.

21° Par M. Lecocq-Dumesnil, amateur à la Chapelle-en-Serval (Oise), 4 variétés de *Dahlias* provenant de ses semis de 1874. Parmi elles le Comité a surtout remarqué celles qui étaient présentées sous les numéros 151 et 215, qui offrent les caractères suivants : n° 151 : plante d'environ 80 cent. de hauteur, à fleurs saumon rosé nuancé saumon clair ; n° 215, hauteur 1m15 ; fleurs pæoniformes, d'un rose vif nuancé lilas, pointé or. Le Comité demande qu'une prime de 2e classe soit donnée au présentateur de ces deux variétés, et cette récompense est accordée ;

mais, selon son habitude, notre zélé amateur renonce à la recevoir.

22°. Par M. Vincent (Louis), horticulteur à Bougival (Seine-et-Oise), un *Begonia* tubéreux venu d'un semis effectué par lui en 1875 et qu'il désigne sous le nom de *Begonia floribunda*. Le même présentateur dépose aussi des rameaux fleuris de diverses sortes de Bégonias à tubercules. Le Comité de Floriculture remercie M. Vincent de sa présentation et dit, en ce qui concerne l'apport des tiges fleuries, regretter que le présentateur ne lui ait pas montré des plantes en pots, ce qui lui aurait permis de les juger.

23° Par M. Pigny, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), 2 *Musa Ensete* Bruce, cultivés en pots et provenant d'un semis fait en avril dernier, sur une couche chaude. Le Comité compétent a admiré et fait admirer la belle et luxuriante végétation de ces Bananiers. En effet l'une de ces plantes, qui ne mesure pas moins de 1m20 de hauteur et dont la partie inférieure de la tige atteint jusqu'à 47 cent. de circonférence, est cultivée dans un pot dont les dimensions excèdent à peine celles de ce *Musa*. Ce résultat est dû à une culture spéciale qui consiste à semer les graines en pots et sur couche, à piquer séparément le plant en pots qu'on enterre également sur une couche, et enfin dans l'emploi d'arrosages fréquemment renouvelés, surtout l'été. M. Pigny donnait journellement à ses plantes, pendant la période estivale, quatre arrosages à l'eau ordinaire et un à l'eau contenant en dissolution des matières fécales. Considérant l'importance et la beauté des *Musa* présentés par M. Pigny, le Comité propose qu'il soit accordé à cet habile cultivateur une prime de 1re classe. Sa proposition est adoptée par la Compagnie.

24° Par M. Fontaine, jardinier à Bourg-la-Reine (Seine), 8 *Bégonias* rhizomateux (*B. Rex*) provenant de ses semis de 1875. Le Comité a plus particulièrement remarqué 3 variétés, savoir : les nos 3 (Madame Fontaine) et 7 (Secrétaire Delamarre) recommandables toutes deux par la beauté et l'ampleur du feuillage ; et le n° 1 (Madame Pigny) curieux par le beau coloris de ses feuilles. La prime de 2e classe demandée par le Comité est accordée par la Compagnie.

25° Par M. Desbouiges, jardinier à Bellevue (Seine-et-Oise),

10 variétés de *Glaïeuls* (semis de 1871) fleurissant pour la première fois. Le Comité propose qu'il soit accordé à M. Desbouiges une prime de 3e classe, à titre d'encouragement. Sa proposition est adoptée.

26° Par M. Bonaud, jardinier-chef de l'hôtel des Invalides, 2 variétés de *Roses* de semis. Les remerciements demandés par le Comité seront transmis à M. Bonaud.

27° Par MM. Baltet, frères, horticulteurs-pépiniéristes, à Troyes, des *Dahlias* de semis. Le Comité remercie les présentateurs et regrette que les plantes aient trop souffert d'un voyage assez lent, d'où il ne lui est pas permis de porter un jugement sur leurs qualités ou leurs défauts.

28° M. le Vice-Président Joly, au nom du Comité des Arts et Industries horticoles, montre à la Compagnie un nouveau système d'étiquetage employé au jardin botanique de Bruxelles. Ces étiquettes en tôle vernie n'indiquent pas seulement les noms scientifiques et vulgaires de chaque espèce mais encore l'empreinte d'un planisphère sur lequel est teinté leur habitat. Ce sont là d'utiles renseignements dont sauront tirer profit les jardiniers. A ces divers titres ces étiquettes intéresseraient vivement aussi les habitués de nos promenades publiques. Il serait donc à désirer que nos édiles en fissent l'emploi pour l'étiquetage des plantes qui ornent nos squares et autres jardins publics.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées et qui sont acceptées par les destinataires, savoir : 3 de 1re classe, à MM. Hoffmann, Verneuil et Pigny; 3 de 2e classe, à MM. Cauchin, Lebatteux et Fontaine ; 5 de 3e classe, à MM. Oudiné, Vaternelle, Poiret-Delan, A. Roy, et Debouiges.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle MM. Chantrier, frères, horticulteurs-pépiniéristes, à Mortefontaine (Oise), demandent la nomination d'une Commission chargée d'examiner, pour en rendre compte ensuite à la Société, les individus nés de graines obtenues par eux à la suite d'une fécondation croisée entre diverses sortes de *Dracæna* ou *Cordyline*. M. le Président désigne comme devant prendre part aux travaux de cette Commission MM. Thibaut,

Truffaut, fils, Bergmann, Savoye, Lecocq-Dumesnil et Verlot.

2° Une note manuscrite adressée par M. Nardy, membre de la Société, président de la délégation ouvrière française à Philadelphie, à M. le Président de la Société centrale d'Horticulture de France sur « l'Horticulture dans l'est des État-Unis. »

3° Lettre de M. le Président de la Société horticole du Loiret demandant à échanger le Bulletin contre le nôtre. Adopté.

4° Programme d'une session mycologique qui doit être tenue par la Société botanique de France, du lundi 23 au dimanche 29 octobre inclusivement. A ce propos, M. le Secrétaire-général dit qu'indépendamment des excursions qui auront lieu du mardi au dimanche suivant, et auxquelles pourront prendre part tous les Membres de la Société centrale d'Horticulture, ceux-ci pourront visiter l'Exposition de Champignons frais ou desséchés (espèces comestibles, indifférentes, vénéneuses, nuisibles à l'agriculture, etc.) et de livres, dessins ou gravures mycologiques, dont l'ouverture aura lieu le lundi 23 octobre, à 1 heure, dans l'une des salles de la Société.

M. le Dr Jeannel fait de vive voix à la Compagnie la communication suivante : « Du traitement des vignes phylloxérées. Les sulfocarbonates alcalins sont bien, dit-il, les meilleurs insecticides; mais pour en obtenir des effets satisfaisants il en faut renouveler l'emploi plusieurs fois par an.

» De même qu'on n'obtient des récoltes qu'au moyen de *soufrages* méthodiques et plusieurs fois renouvelés, dans le cours de la période de végétation de la Vigne, de même il faudra instituer l'emploi régulier des sulfocarbonatages. Le *Phylloxera* est, comme l'*Oïdium,* un ennemi qu'on ne peut pas détruire définitivement, mais qu'on peut réduire à des proportions inoffensives. Le mérite de M. Gueyraud c'est d'avoir indiqué un moyen pratique et économique de distribuer à chaque cep de Vigne la ration de sulfocarbonate nécessaire pour qu'il donne ses fruits. Son *pal distributeur* (1) permet d'envoyer la dose voulue (soit 10

(1) On peut voir l'origine première de cet ingénieux appareil dans celui qu'employait, à Toulon, M. le général Rose, et que M. Corriol a décrit, dans le cahier du *Journal* pour octobre 1873 (p. 623), dans les termes

grammes de sulfocarbonate étendu de 20 grammes d'eau), à 25 ou 30 centimètres de profondeur, c'est-à-dire dans la région où se trouve la généralité des racines. On le manœuvre avec la plus grande facilité : l'ouvrier l'enfonce tout simplement en appuyant le pied sur une pédale ; puis il pousse un bouton et la solution du sulfocarbonate contenue dans un réservoir supérieur descend en quantité strictement mesurée; elle est absorbée par la terre. L'ouvrier retire le pal et tasse du pied la terre sur le petit orifice laissé par la tige métallique pour enfermer la solution insecticide.

» Dans les conditions expérimentées avec un succès complet par M. Gueyraud, la quantité de sulfocarbonate à employer se trouve réduite à 175 kilogr. et la quantité d'eau à 5 ou 6 hectolitres par hectare; la dépense n'est que de 40 fr. M. Gueyraud vient d'obtenir la prime d'honneur au concours régional des Basses-Alpes. Une note adressée à l'Académie des Sciences, le 21 août dernier, par M. Allibert affirme et proclame, dit en terminant M. le Dr Jeannel, les excellents résultats obtenus par le système et l'instrument de M. Gueyraud. »

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° *Notice nécrologique* sur M. Hardy, père, Président d'honneur du Comité d'Arboriculture, par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité. La Compagnie décide, vu l'heure avancée, que la lecture en sera faite à la prochaine réunion.

2° Liste des lauréats de l'Exposition des Insectes tenue à Paris en 1876.

3° *Le Phylloxera de la Vigne*, son organisation, ses mœurs, et

---

suivants : « un tube en fer creux fait avec une partie de canon de fusil, dont l'intérieur est rempli par une tringle de fer pointue qui dépasse, dans le fond, de 5 à 10 centim.; après avoir enfoncé les deux pièces jusqu'au niveau des racines, on retire seulement la tringle et on verse (le liquide) dans ce tube creux »..... Ce premier pal ne portait pas de réservoir et ne mesurait pas le liquide ; mais ces deux conditions ont été remplies de la manière la plus heureuse par M. Allies dont le pal distributeur a été déjà maintes fois employé en grand dans les environs de Marseille, pour l'introduction en terre du sulfure de carbone.

(*Note de la Commission de Rédaction*).

choix des procédés de destruction (1), par M. Maurice Girard, Dr ès Sciences. L'auteur de ce petit livre accompagne son envoi de la lettre suivante : « Je fais hommage, dit-il, à la Société centrale d'Horticulture de la seconde édition de mon petit livre populaire sur le Phylloxera, et les procédés de sa destruction, ouvrage de vulgarisation. Les découvertes entomologiques les plus récentes y sont indiquées, à savoir : l'histoire des agames ailés, se nourrissant des bourgeons et des jeunes feuilles de la Vigne, leurs essaimages et leurs pontes d'œufs des deux sexes sur les feuilles et sur les ceps; de ceux-ci naissent les sexués, sans ailes ni suçoir, ne vivant que pour s'accoupler et renouveler l'espèce, et dont la femelle pond un œuf unique, l'œuf d'hiver, exclusivement sur le cep (M. Balbiani), accessible dès lors aux intempéries et aux agents destructeurs. De ces œufs, qui terminent le cycle de l'espèce polymorphe, *Phylloxera vastatrix* Planchon, naît au printemps une génération d'aptères, à reproduction successive par sujets femelles agames. Ils se répandent les uns sur les feuilles, où ils forment des galles qui s'éliminent et disparaissent peu à peu à mesure que la chaleur durcit le parenchyme des feuilles (Boiteau); mais d'autres ont gagné les racines à extrémité toujours fraîche et tendre, et renouvellent ces redoutables colonies, qui sont la forme la plus connue et réellement la seule nuisible de l'espèce.

» Ce petit ouvrage, ajoute son auteur, sera malheureusement bientôt d'une actualité toute parisienne, car le Phylloxera existe peut-être déjà aux environs mêmes de Paris, puisqu'il est bien constaté à Orléans où il se trouve probablement depuis longtemps.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. le docteur Maurice Girard iaft connaître un projet de destruction du *Phylloxera* par M. Imbert,

(1) Seconde édition. Paris, librairie Hachette et compie, boulevard Saint-Germain, 79.

ingénieur à la Compagnie du gaz, au moyen d'un pal injecteur qui pousse dans le sol les matières toxiques, par la pression communiquée par une pompe, avec réservoir d'air comprimé. L'orateur ajoute à ce sujet les observations suivantes : « Dans les expériences entreprises en 1874 et en 1875 par les délégués de l'Académie des Sciences attachés aux stations de Cognac et d'Angoulême, il a été reconnu que les arrosages en carré au moyen d'une solution de sulfocarbonate de potassium ont donné une pénétration plus égale que l'emploi des pals. Le pal tasse la terre autour de lui et forme un tuyau peu perméable. De plus son usage est très-difficile dans les terres argileuses fortes ou dans les sols remplis de grosses pierres. Il est à craindre que les ouvriers peu adroits des campagnes n'aient bientôt brisé le tube du pal distributeur, détérioré la pompe de compression, et dans ce cas les réparations seraient difficiles.

» Le sulfocarbonate a donné, pour un certain temps, d'excellents résultats, quand les arrosages étaient faits avec soin, sous la surveillance directe du propriétaire; mais il en était tout autrement quand des ouvriers négligents ou malhabiles opéraient seuls.

» Une difficulté considérable réside dans la résistance des larves cuirassées pour l'hibernation ou des œufs aux agents destructeurs. Une submersion de plusieurs heures dans des liquides vénéneux n'amène pas leur mort puisqu'ils peuvent résister plus d'une journée aux gaz, qui sont la forme ordinaire sous laquelle agissent les toxiques. C'est l'essence de pétrole qui opérerait avec le plus de rapidité; mais elle est dangereuse pour les Vignes, surtout pour les racines. L'action de l'oxygène des sols brûle les matières, quand elles ont filtré à quelque distance et les rend inefficaces.

» Il est bien difficile, continue M. Girard, d'employer le sulfure de carbone directement. C'est un liquide toxique pour l'homme, très-dangereux par son inflammabilité et par les mélanges explosifs qu'il forme avec l'air, analogues à ceux du grisou et résultant de l'extrême volatilité de ce corps qui bout à + 48°.

» Un obstacle considérable sera toujours le manque de bras et le prix de journée très-élevé qu'exigeront les ouvriers. Ils refuseront d'entreprendre à la tâche un ouvrage inconnu pour eux,

et la lenteur de leurs débuts nécessitera une très-grande dépense.

Il faudrait surtout opérer le goudronage des ceps pour détruire les œufs d'hiver, dans les vignobles voisins des pays phylloxérés et non encore atteints par l'insecte sur leurs racines. On pourrait de la sorte préserver le reste des vignobles. Auparavant, il faudrait reconnaître sûrement les limites exactes du mal actuel. On n'y arrivera que lorsqu'une loi aura prescrit la visite obligatoire des Vignes en vertu du droit d'intérêt public par lequel l'administration procède à l'inspection des étables, dès qu'on soupçonne l'introduction de la peste bovine.

» L'emploi des insecticides ne sera efficace que si on attaque le mal à son début, et alors qu'il n'est pas encore décelé par les caractères extérieurs; ceux-ci n'indiquent que la maladie déjà fort ancienne, car les Vignes, sur les sols riches, résistent par la force de leur végétation et par la production de radicelles adventives, au dépérissement de leur système radicellaire sous les succions mortelles de l'insecte hémiptère? »

A la suite de cette importante communication qui a vivement intéressé la Société, M. le D[r] Jeannel demande la parole pour dire que du discours de M. Girard il ressort ce fait que l'emploi du sulfocarbonate peut toujours produire de bons résultats, pourvu qu'il soit fait par des mains habiles et intéressées, c'est-à-dire sous la haute surveillance des propriétaires eux-mêmes ou de leurs serviteurs les plus dévoués.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau (1) :

1° Par M. Marin, jardinier chez M[me] Claudon, à Châtillon (Seine), quatre *Potirons* ordinaires (*Cucurbita Pepe*) remarquables par leur développement. L'un pèse 50 kilogr., un autre 51 kilogr. et les deux derniers chacun 52 kilogr. Le Comité compétent demande qu'une prime de 2[e] classe soit accordée à M. Marin, et sa proposition est accordée. Le même présente aussi la Pomme de terre *Tétard*. Le Comité l'engage à faire de nouvelles expériences sur cette intéressante variété.

2° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), 8

(1) Par suite de la décision prise dans sa dernière séance, la Compagnie s'est réunie dans la grande salle de l'Hôtel.

Choux-fleurs en 3 variétés bien distinctes et un lot de *Piment* carré gros doux (*Capsicum annuum* var. *grossum*).

Dans une note écrite le présentateur indique que le Chou-fleur nº 1 appartient à une variété demi-dure ou plutôt tendre et provient du plant dit de Chambourcy ; que le nº 2, également demi-dur, est connu sous le nom de *Gros Salomon*, et que le nº 3, dont il n'a eu des graines que depuis peu de temps, doit constituer une variété nouvelle. Dans la même note il est dit aussi que ces produits ont crû dans un terrain non labouré depuis deux ans. M. Millet, se rappelant les observations que cette même déclaration avait suggérées à M. le Rapporteur de la dernière Exposition automnale tenue par la Société centrale, où elle était indiquée sur la pancarte placée au milieu du lot de Choux-fleurs qu'il présentait, cherche à expliquer le sens qu'il faut attribuer à sa déclaration. Il voulait dire que ces Choux-fleurs n'avaient pas été plantés dans un sol spécialement préparé pour eux ; qu'il s'était aperçu que cette plante prospérait beaucoup mieux dans les sols un peu moins travaillés qu'on ne le fait habituellement et il ajoute avoir planté ses Choux-fleurs dans des carrés occupés depuis deux ans par des Fraisiers dits des Quatre-saisons, dont la replantation est indispensable après deux années de rapport ; qu'il arrache alors ses Fraisiers, les remplace par des Choux-fleurs qui s'emparent ainsi d'une station qui n'avait pas été préparée pour eux. Partant de là, ajoute-t-il, il est tout naturel que, dans les carrés de Fraisiers où je plante mes Choux-fleurs, les engrais ne font jamais défaut.

M. Laizier, qui fait l'énumération des objets présentés au Comité de Culture potagère, dit que les Choux-fleurs de M. Millet sont très-beaux pour la saison, surtout parce que cette plante n'a pu, par suite de causes diverses, revêtir la forme, le volume et la beauté qui la caractérisent dans les années ordinaires. En effet, celles qu'on devait cueillir en août n'ont pu, à cause d'une sécheresse longtemps prolongée, arriver à leur développement accoutumé; et, d'autre part, les pluies et les orages qui se sont succédé dans la seconde quinzaine d'août ont rendu presque insignifiantes, au point de vue précité, les récoltes qui ont été faites en septembre ainsi que celles qui ont été faites ou pourront se faire en octobre.

M. Laizier ajoute qu'un cultivateur de sa connaissance a cueilli le même jour environ 10 000 Choux-fleurs et que, par suite des intempéries, les 3/4 environ laissaient beaucoup à désirer. En conséquence, le Comité demande qu'une prime de 1re classe soit attribuée à M. Millet et cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

3° Par M. Henri Véniat, jardinier chez Mme Feyeux, à Crosnes, des *Fèves* vertes appartenant à la variété Naine de Beck, récoltées sur des individus provenant d'un semis fait en plaine, le 21 juillet dernier; des *Pois* anglais demi-nains, issus de graines confiées au sol le même jour et dans les mêmes conditions. Ces Légumineuses ont été abritées lorsque le mauvais temps l'a exigé. Le Comité demande, ce qui est accordé, que des remerciements soient adressés à M. H. Véniat.

4° Par M. Vavin, 7 variétés de *Pommes de terre* nouvellement introduites ou peu connues et sur lesquelles on trouve, dans une note manuscrite accompagnant cette présentation, les renseignements suivants :

N° 1, Pomme de terre *Sainte-Hélène*, variété tardive, très-productive et de première qualité.

N° 2, Pomme de terre de *Ténériffe*, sorte bien distincte qui lui a été donnée, en 1874, par notre collègue M. Masson, officier de marine; elle a quelques traits de ressemblance avec l'Early rose, mais elle est d'une qualité supérieure.

N° 3, Pomme de terre *du grand-duché du Luxembourg*, variété extrêmement productive puisqu'une seule touffe a produit 27 tubercules pesant, réunis, 1 kilogr. 800 grammes.

N° 4, *Xavier*.

N° 5, *Souris hâtive*, excellente, d'une grande précocité et d'un rendement considérable.

N° 6, *Mosse*, très-répandue dans le grand-duché du Luxembourg et enfin.

N° 7, *Asperges* ou *Amandes* — qu'on dit de nouvelle introduction et de toute première qualité.

Le Comité désire que de vifs remerciements soient adressés à M. Vavin et le prie de vouloir bien poursuivre ses intéressantes études sur les qualités et le rendement de ces diverses Pommes de terre, particulièrement sur celles de nouvelle introduction.

Une corbeille contenant de belles gousses du *Haricot* chocolat, variété productive et de très-bonne qualité, vaut aussi à leur présentateur M. Vavin, qui est le grand propagateur de cette Papillonacée alimentaire, les remerciements de la Société.

5° Par M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, 18, à Paris, 8 variétés de *Pommes de terre* d'origine américaine pour montrer qu'ayant été arrachées avant leur parfaite maturité ou plutôt avant la période finale de leur végétation, elles peuvent être consommées et servir à la reproduction. Ces variétés sont : Pomme de terre *Flocon de neige; Prolific de Breeze; Première* (pouvant être cultivée sous châssis); *Confédérée; King of Flukes; Incomparable de Breeze* (très-productive) ; *Farineuse rouge ; Belle de Brownell;* et de plus 3 variétés très-tardives : 1° celle dite de *Zélande;* 2° *Chardon;* et 3° *Bourbon Lancy.*

M. Gauthier, qui reçoit les remerciements de la Compagnie pour cette intéressante présentation, dit que celle-ci a été faite pour montrer qu'arrachées à une période non déterminée, les Pommes de terre américaines, considérées généralement comme plantes de grande culture, pouvaient être, surtout dans les années défavorables, recherchées pour la consommation. Le moment de l'arrachage doit correspondre à celui où les jeunes tubercules, qui se développent souvent en grand nombre sur le tubercule mère, commencent à se former. Faite un peu plus tard, cette extraction amènerait inévitablement deux inconvénients : 1° une grande déperdition des substances nutritives contenues dans le tubercule semence; 2° l'impossibilité de récolter prématurément les tubercules de seconde génération, puisqu'ils ne pourraient arriver à mûrir, ce qui les exposerait non-seulement à ne pouvoir être utilisés comme aliment, puisqu'ils ne pourraient arriver à leur développement ultime, mais encore de ne pouvoir servir de semence l'année suivante. Conclusion : les Pommes de terre de petite ou de grande culture doivent toujours être extraites du sol aussitôt qu'elles sont suffisamment mûres.

6° Par M. Aubrée, propriétaire à Chatenay, 33 variétés de fruits dont 28 sortes de *Poires* et 5 de *Pommes*. Ces fruits sont beaux et représentent autant de bonnes variétés. Le Comité propose qu'il soit accordé une prime de 1re classe à M. Aubrée et sa proposition est adoptée.

7° Par M. Joseph Marin, trois corbeilles de *Poires* et de *Pommes* variées. Cette présentation, faite au point de vue du Concours permanent, compose un bon choix ; mais le volume des fruits est ordinaire.

8° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil, une corbeille contenant 20 *Pêches* de la variété dite Salway. Cette variété qui provient, dit M. Michelin, d'un semis d'une Pêche italienne, rapportée de Florence en Angleterre, par le capitaine Salvay, est, sans contredit, la plus belle qu'on puisse trouver à cette époque. Ses fruits, très-beaux sous tous les rapports et d'une bonne qualité, ne se vendent pas moins, en ce moment, de 5 francs la pièce. Cet apport appartient aussi à la catégorie des concours permanents. A propos de ce fruit, M. Ch. Baltet dit qu'il provient d'un semis fait en Italie, il y a une quinzaine d'années; qu'il y fut recueilli par un officier anglais, puis répandu par M. Rivers et qu'il fut propagé en France par M. Mas. M. Chevalier ajoute qu'il espère pouvoir cueillir des fruits de ce Pêcher au moins jusqu'au 10 novembre.

9° Par M. Jourdain, de Maurecourt, une corbeille de *Chasselas* doré pour laquelle le Comité demande et obtient qu'il reçoive une prime de 2e classe. Ce Chasselas provient d'une culture faite en plein champ et dont les ceps n'ont pas subi la série des opérations plus ou moins minutieuses qu'on pratique sur les Vignes de Fontainebleau, de Thomery et de Conflans; mais les grappes en sont belles, les grains bien mûrs, gros, fermes, juteux et sucrés. Au total, ce sont de beaux et bons fruits qui ont été préparés pour la vente immédiate et courante.

10° Par M. Petitot, instituteur communal à Auxey (Côte-d'Or), 4 variétés de *Raisins* de table : Chasselas d'Arbois, Chasselas rose, Frankenthal et Malvoisie. Le Comité a eu plusieurs fois occasion de récompenser des produits similaires qui lui ont été adressés par M. Petitot; il propose que, cette fois encore, le présentateur reçoive une prime de 2e classe, et sa proposition est adoptée.

11° Par M. Deniselle, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau (Seine-et-Oise), une corbeille contenant des fruits du *Chasselas* de Fontainebleau. Ce sont, contrairement aux précédents, des

Raisins ciselés, à grains peu nombreux, non fermes, condition avantageuse pour la conservation, colorés et d'un volume à peu près égal. Ces chasselas ont été, d'ailleurs, cultivés et soignés dans un but de conservation. Ces fruits sont jugés très-beaux. Le Comité demande que M. Deniselle reçoive, pour la présentation de ses remarquables Raisins, une prime de 2e classe, et sa demande est accordée par la Compagnie.

12° Par M. Bonnel, propriétaire à Palaiseau (Seine-et-Oise), une *Pêche* de semis à laquelle il propose de donner le nom de *Pêche de Palaiseau.* Ce fruit est à chair jaune, ferme, juteuse, assez sucrée; c'est, en définitive, d'après le Comité compétent, une variété bonne dont le seul défaut est d'avoir le noyau très-adhérent.

13° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une collection de 31 *Poires* en 6 variétés et de 4 *Pommes.* Cette présentation, faite en vue du Concours permanent, est, de l'avis du Comité, assez belle, surtout sous le rapport du choix des variétés qui la composent.

14° Par M. Berriot, instituteur communal du village d'Estrées, arrondissement de Saint-Quentin (Aisne), une corbeille de *Poires* de saison et d'hiver, provenant du jardin dont il a la direction et qui lui sert pour enseigner à ses élèves l'art du jardinage.

15° Par Mlle Déheut, institutrice communale depuis quatorze années dans la même localité, 24 variétés nommées des *Poires* le plus généralement répandues dans cette localité, plus 11 sortes innommées.

Le Comité appelle l'attention sur ces deux présentations qui ont été faites par l'entremise de M. Monnot-Leroy; il dit que ces produits extraits des écoles communales offrent un grand intérêt en raison de ce qu'ils sont dus aux soins intelligents et persévérants d'un instituteur et d'une institutrice qui, placés au milieu d'un pays où la culture fruitière est peu développée, donnent un exemple qui peut accroître le goût des jardins chez les habitants, propriétaires ou locataires de quelques mètres de terrain, ou le faire naître et progresser chez les enfants qui fréquentent l'école. Ces efforts faits en faveur de l'horticulture sont encore trop rares parmi les instituteurs, et l'exemple qui s'en présente ici mérite

d'être signalé et encouragé. C'est à ce titre, ajoute M. Michelin, que le Comité demande qu'il soit accordé deux primes de 3e classe, l'une à M. Berriot, l'autre à Mlle Déheut. Cette proposition est favorablement et chaleureusement accueillie.

16° Par M. Curot, percepteur à Athis-Mons (Seine-et-Oise), des *Poires* Beurré Diel. Le Comité reconnaît que, sans être fort remarquables, ces fruits sont beaux, et demande, ce qui a été accordé, que des remercîments soient adressés à M. Curot.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture rend compte à la Compagnie des travaux auxquels s'est livrée la Commission spéciale de Pomologie, dans sa séance du jeudi 19 octobre dernier.

M. Michelin rappelle d'abord qu'à la séance du 12 octobre, M. Auguste Roy, horticulteur, avenue d'Italie, 156, à Paris, avait présenté une collection formée de 29 variétés de *Raisins*. Pensant que le présentateur montrait ses produits en vue du Concours permanent, le Comité d'Arboriculture avait remis son jugement définitif à sa prochaine réunion, c'est-à-dire au jeudi 19 octobre. Mais ayant appris ultérieurement que M. Roy n'avait pas l'intention de prendre part au Concours permanent, son apport, qui a été d'une grande utilité pour les travaux du Comité, a été envisagé à un autre point de vue et la collection qu'il présentait a été jugée fort intéressante. A ce titre, le Comité demande qu'il soit attribué une prime de 2e classe à M. Roy (Auguste), et cette proposition est adoptée.

Le même Comité a eu à examiner, dans la séance du 19 octobre, quatre Pommes assez curieuses que MM. Baltet, frères, de Troyes, avaient soumises à son examen. Ces Pommes avaient été cueillies sur la variété dite *Bosson Russet* et offraient ce cas particulier que *deux*, qui s'étaient développées sur l'une des branches d'un cordon horizontal, représentaient parfaitement le type, c'est-à-dire étaient entièrement grises, tandis que les deux autres, venues sur la branche opposée du même cordon horizontal, avaient perdu la coloration typique et paraissaient affecter les caractères extérieurs d'une Reinette franche, moins le coloris, qui était d'un vert très-caractérisé. Cette communication, intéressante sous plusieurs rapports, vaut à MM. Baltet les remercîments de la Compagnie.

Enfin la Commission de Pomologie s'est trouvée, ce même jour,

en présence d'un lot de *Poires* et de *Pommes* présenté en vue du Concours général permanent. Cette collection se composait de 20 *Poires* en 11 variétés et 6 *Pommes* dont 2 Blanche d'Espagne et 4 Calville de St-Sauveur. L'avis de la Commission est que ces fruits étaient ordinaires quant au volume, et qu'ils offraient de l'intérêt parce que leur réunion formait une collection bien choisie.

17° Par M. Vincent (Louis), horticulteur à Bougival (Seine-et-Oise), 6 *Bégonias* tubéreux cultivés en pots. Le Comité remercie le présentateur, tout en déclarant que ces plantes n'offrent que des fleurs relativement petites et de coloris peu brillants.

18° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, des *Verveines* de semis en fleurs coupées et une charmante Mélastomacée brésilienne bien fleurie, l'*Heterocentron roseum*. Les remercîments demandés par le Comité compétent sont accordés par la Société.

19° Par M. Truffaut, fils, horticulteur à Versailles, deux *Nidularium Princeps* présentant un caractère tout particulier. En effet, ces Broméliacées diffèrent du type de l'espèce par des bractées beaucoup plus nombreuses et d'un coloris rose vif, plus intense. M. Truffaut pense que ce fait, qui doit être considéré comme un *lusus*, méritait d'être signalé à la Société, d'autant plus qu'il ne l'avait jamais remarqué dans les Broméliacées de la même espèce qu'il cultive depuis longtemps. Cette variation, inconnue ou non encore indiquée pour cette plante, s'est produite en même temps sur deux individus, dans deux serres distinctes, sans que jamais auparavant les pieds mères, différents aussi et sur lesquels ont été œilletonnées ces plantes, aient montré le moindre indice de cette multiplication des bractées.

Les œilletons de ces deux individus ainsi élégamment transformés présenteront-ils la même particularité au moment de la floraison, et arrivera-t-on ainsi, dans les Broméliacées, à fixer une nouvelle variété horticole, comme on l'a fait tant de fois déjà dans certains genres, tels que *Azalea*, *Camellia*, etc.? C'est ce que l'avenir apprendra. Dans tous les cas, M. Truffaut, fils, se propose de faire des expériences sur ce sujet et d'en rendre compte à la Société, qui l'en remercie vivement.

20° Par M. Gueyraud, à Greaux, un *pal distributeur* pour répandre les liquides insecticides contre le Phylloxera. Le Comité des Arts et Industries horticoles remet à la prochaine séance l'étude de cet instrument.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées savoir : deux de première classe à MM. Aubrée et Millet; quatre de deuxième classe à MM. Petitot, Deniselle, Jourdain et Marin, et deux de troisième classe à M. Berriot et à Mlle Déheut.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un télégramme par lequel M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société, s'excuse, retenu extraordinairement, de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre de M. Henry Quatraraux, rue Borghèse, 60, adressée à M. le Président de la Société, par laquelle il annonce que, parti en septembre dernier de la ville de Mendoza, sur la frontière du Chili et de la République argentine (versant est), il en est revenu avec une collection importante de plantes grasses et d'Orchidées recueillies principalement sur le pic de Tysungato. M. Quatraraux ajoute que ces plantes ont été récoltées dans la Cordillière des Andes, au moment où elle était encore couverte de neige ; qu'elles sont dans un parfait état de conservation et enfin que ses collections, dont il désirerait trouver le placement, sont déposées chez M. Jubert, jardinier, rue Borghèse, n° 57, où on pourra facilement les visiter.

3° Une note de M. le Vice-Président Joly sur l'exportation de fruits frais ou secs et des Pommes de terre en 1873, 1874 et 1875. Cette note est renvoyée à la Commission de Rédaction.

L'ordre du jour appelle la lecture de la Notice nécrologique de M. Forney sur M. Hardy père.

Après la lecture de ce document, qui a reçu l'approbation générale, MM. Ch. Baltet et Jeannel pensent qu'il serait utile de le renvoyer au Comité d'Arboriculture qui le compléterait avec celui qui a été fait sur le même sujet par M. Michelin au nom de ce Comité. MM. Michelin et Forney ne partagent pas cette opinion; c'est aussi l'avis de M. Buchetet qui ajoute que deux notices sur un homme aussi distingué que le fut M. Hardy peuvent toujours

trouver place dans notre Journal. La Compagnie approuve cette manière de voir.

Il est fait dépôt sur le bureau : 1° de deux rapports de M. MICHELIN intitulés l'un : Visite des jardins cultivés par M. Jupinet, à Orsay et à Palaiseau ; l'autre : sur un petit traité de M. Burvenich, de Gand, ayant pour titre : *les Pignons perdus*. Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont approuvées par la Société.

2° Du Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture et de Viticulture de l'arrondissement de Château-Thierry tenue dans cette ville les 15, 16 et 17 septembre dernier; par M. CARRELET.

M. le Secrétaire annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1876.

MM.

1. SARTORE, fabricant de serres et de verres à vitres, boulevard Malesherbes, 66, à Paris, présenté par MM. Dormois et Alp. Lavallée.
2. VIOLOT, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), par MM. Quénat et Chassin.

COMME MEMBRE A VIE.

M. Ernest COTTIN, propriétaire, rue Clignancourt, 13, à Montmartre-Paris, présenté par MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Alp. Lavallée et Lecocq-Dumesnil.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS D'OCTOBRE 1876.

Amico dei campi (L'Ami des champs, recueil périodique mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société agricole de Trieste, rédigé par M. ADOL. STOSSICH; cahier de juillet 1876). Trieste; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de l'Indre (2°, 3° et 4° trimestres de 1874). Châteauroux, in-8°.

Annales de la Société d'Émulation de l'Ain (3e trimestre de 1876). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mai et juin (1876). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (juillet et août 1876). Montpellier; in-8°.

Apiculteur (octobre 1876). Paris; in-8°.

Atti del Congresso internazionale botanico (Actes du Congrès international botanique tenu à Florence en mai 1874, publiés par les soins de la Société royale toscane d'Horticulture). Florence, 1876; in-8° de xi et 372 pag., avec 8 planc.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (septembre 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique B de 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Mayenne (16e année). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre (n° 5 de 1876). Châteauroux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (octobre 1876). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (septembre 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (octobre 1876). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coutances (n° 2 de 1876). Coutances; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Épernay (nos 2 et 3 de 1876). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (2e trimestre de 1876). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (janvier à août 1876). Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (janvier et février 1876). Chartres; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (juin 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 octobre 1876). Amiens; in-4°.

Bulletin du Comice agricole de Brioude (8e année, nos 23 et 24)). Brioude; in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (octobre 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (septembre 1876). Paris; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; cahier de septembre 1876). Florence; in-8°.

Bulletin (Petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (septembre et octobre 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 8, 1875-1876). Paris; in-8°.

Catalogue abrégé de M. Alfred Cottin, pépiniériste à Sannois (Seine-et-Oise).

Catalogue de M. André Leroy, pépiniériste à Angers.

Catalogue de MM. Aug. Nap. Baumann et fils, horticulteurs à Bollwiller (Alsace).

Catalogue de M. Bruant, horticulteur à Poitiers.

Catalogue de MM. Jacquemet-Bonnefont et fils, pépiniéristes à Annonay (Ardèche).

Catalogue de M. Jean Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue de M. Louis Leroy, pépiniériste à Angers.

Catalogue général des Asperges de M. Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Compte rendu du Congrès international agricole (1876). Bordeaux; in-8°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (2e semestre; n°s 13, 14, 15, 16, 17 de 1876). Paris; in-8°.

Chronique horticole (1er octobre 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le Bon) (7, 21 octobre 1876). in-4°.

Cultivateur (Le) *de la Région lyonnaise* (1er, 15 octobre 1876). Lyon; in-8°.

Dreiundfünfzigster Jahres-Bericht (53e Rapport annuel de la Société silésienne pour la culture intellectuelle du pays, année 1875). Breslau; 1875; in-8° de VII et 326 pages.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture et de Botanique édité et rédigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahier d'octobre 1876). Stuttgart; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; cahiers 10 et 11 de 1876). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (8e livraison de 1876). Gand; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (août 1876). Toulouse; in-8°.

Journal des Campagnes (30 septembre; 7, 14, 21, 28 octobre 1876). Paris; in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; n° 9 de 1876). Maastricht; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 16 octobre 1876). Paris; in-8°.

Mittheilungen der K. K. Steiermärkischen Gartenbau-Vereines (Communications de la Société d'Horticulture de Styrie à ses membres, cahier d'octobre 1876). Gratz; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. Wittmack, septembre 1876). Berlin; in-8°.

Nederlandsche Flora en Pomona (Flore et Pomone des Pays-Bas décrite et éditée par la Société pomologique de Boskoop; 7e livraison). Groningue; 1876; in-4°.

Nord-Est (1er, 15 octobre 1876). Troyes; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er octobre 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (octobre 1876). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 octobre 1876). Paris; in-8°.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication officielle du Comice agricole de Rome; octobre 1876). Rome; in-8°.

Science (La) pour tous (30 septembre; 7, 14, 21, 28 octobre 1876). Paris; in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'horticulture des Bays-Bas, nos 40, 41, 42, 43 et 44 de 1876). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (2e, 3e et 4e trimestres de 1876). Rouen; in-8°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (3e trimestre de 1876). Nice; in-8°.

Société d'Horticulture, de Botanique et d'Agriculture de Montmorency (janvier-mars 1876). Montmorency; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (octobre 1876). Senlis; in-8°.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers (127e Exposition en 1876). Anvers; in-8°.

Sud-Est (septembre 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 30 septembre, 7, 14, 21 et 28 octobre 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 30 septembre, 7, 14, 21 et 29 octobre 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (27 septembre; 3, 11, 18 et 25 octobre 1876). Epernay; in-4°.

Vignoble (Le) par MM. Mas et Pulliat (juillet-août 1876). Paris; chez G. Masson; in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden

(Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 36 et 37 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahier d'octobre 1876). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice biographique sur M. Hardy, père, Président d'honneur du Comité d'Arboriculture;

Par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

L'horticulture vient de perdre l'un des praticiens qui lui ont rendu le plus de services et qui lui ont le plus fait honneur depuis le commencement de notre siècle : M. Hardy (Julien-Alexandre), jardinier en chef honoraire du Luxembourg, membre des Sociétés centrales d'Horticulture et d'Agriculture de France, officier de la Légion d'honneur, est décédé, le 15 septembre dernier, à Soisy-sous-Etiolles (Seine-et-Oise), dans sa 90me année. Si c'était un devoir pour la Société centrale d'Horticulture de France de charger l'un de ses Membres les plus autorisés de retracer la vie d'un arboriculteur qui fut un des plus distingués parmi les principaux de son époque, il était dans les sentiments les plus profonds des Membres du Comité d'Arboriculture que les regrets de la perte qu'il vient de faire en la personne de son vénérable Président d'honneur fussent publiquement exprimés en son nom et qu'un hommage fût aussi rendu à ses qualités personnelles comme à son talent d'arboriculteur.

S'il y a justice, Messieurs, à donner du retentissement à l'éloge funèbre d'un homme qui a rempli si utilement pour ses contemporains une bien longue carrière, il y a en même temps un grand enseignement à en tirer pour les jeunes gens et un puissant encouragement à leur donner, en leur montrant comme modèle la vie droite et laborieuse de ce professeur distingué dont on ne saurait

trop leur recommander, d'autre part, d'étudier et de suivre les principes sur l'arboriculture.

Combien d'entre nous ont assisté aux leçons de M. Hardy, comme il m'a été donné à moi-même de le faire, et peuvent en parler avec connaissance de cause !

L'enseignement de notre professeur, simple, clair, pratique et persuasif fit autorité dans son époque, et il devint un doyen vénéré au milieu des maîtres dont plus d'un avait été de ses élèves.

En faveur du sujet, Messieurs, vous m'accueillerez, j'ose l'espérer, avec une bienveillante indulgence si, remplissant le mandat que m'ont donné mes collègues du Comité d'Arboriculture, je viens vous entretenir, à mon tour, de leur regretté Président d'honneur ; et vous jugerez que ce qui se rattache à sa mémoire peut être répété sans rien perdre de son intérêt.

M. Hardy, père, était né, le 23 mai 1787, à Brus, près Limours (Seine-et-Oise), où son père était jardinier. Ce dernier, en 1793, quitta sa position pour rentrer dans son village natal, voisin de Brus et y cultiver quelques arpents de terre qu'il y possédait. L'enfant, tout en suivant la modeste école de village dont l'enseignement, si l'on en juge par l'époque, devait être bien élémentaire, aidait son père dans les travaux de sa culture. Lorsqu'il devint plus âgé, il alla travailler dans les fermes du voisinage ; mais, dominé par son goût pour les jardins vers lesquels le poussait sans doute l'influence de son père, il vint à Paris à l'âge de quinze ans.

Ayant travaillé chez un fleuriste, puis chez un maraîcher, près de la barrière de l'Étoile, ce qui étonnera quelque peu les personnes qui n'ont pas connu l'ancien Paris, le jeune élève jardinier entra chez M. Cels, père, de Montrouge, dont les serres, les jardins et les pépinières étaient alors en renom ; il y passa trois années environ, et, à l'âge de dix-neuf ans, il fut appelé à l'armée, ce qui, à mon compte, devait le conduire à peu près à l'année 1806.

M. Cels, je me hâte d'en rendre hommage à sa mémoire, accorda à son employé une estime dont les effets eurent une influence considérable sur la carrière de ce dernier. Il sut découvrir en lui un jeune homme laborieux, intelligent, avide d'instruction et il l'aida à en acquérir une plus étendue et d'un ordre plus élevé en

l'autorisant à suivre au Jardin des plantes les cours de culture d'André Thouin. — Le séjour de M. Hardy chez M. Cels et les études pratiques qu'il y fit, les leçons de botanique auxquelles il assista au Muséum fournirent donc au jeune jardinier une occasion de s'instruire dont il sut profiter et qui fut décisive pour son avenir; nous le voyons, pour le présent, soldat en Espagne et en Portugal, et nous le retrouvons en 1813, à la bataille de Dresde, blessé et décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Après les événements de 1814, de retour chez M. Cels, qui l'accueillit avec une grande bonté, il le quitta en 1815 pour reprendre du service militaire. Enfin, après les nouveaux événements de l'année, il rentra pour la troisième fois chez M. Cels qui l'avait assuré qu'il y aurait toujours place pour lui dans son établissement.

Honneur à ce bienveillant protecteur de la jeunesse, au jugement duquel l'horticulture a dû l'un de ses praticiens les plus consommés!

Ce fut à la recommandation de M. Cels, père, que M. Hardy, le 21 juin 1816, entra au Luxembourg comme premier garçon jardinier, ce qui lui ouvrit la voie pour être nommé, le 1er janvier 1817, à l'emploi de jardinier en chef, qu'il conserva jusqu'au 1er juillet 1859, époque de sa mise à la retraite, après l'avoir exercé pendant quarante-deux ans et demi.

Telle est l'histoire sommaire de M. Hardy, le contemporain, l'émule de célèbres praticiens français qui, comme lui, eurent une place distinguée dans l'horticulture, au commencement et au milieu de notre siècle, auxquels, en atteignant sa quatre-vingt-dixième année, il put survivre; et dans le nombre, Dalbret, Poiteau, Luizet, Jamin (Jean-Laurent), Jacques, comte Lelieur, Verrier, Puvis, Neumann père, Noisette, Gontier de Montrouge, André Leroy, Soulange-Bodin, Prévost, Mas, Léon Leclerc de Laval, comte Odart, Jules Guyot et tant d'autres, ayant formé une génération contemporaine que nous avons vue s'éteindre et qui nous laisse, avec des noms estimés et parfois célèbres, le souvenir d'utiles travaux dans tous les genres et d'un grand progrès réalisé dans la science horticole.

Il me reste à retracer sous vos yeux les travaux de M. Hardy,

dans la carrière duquel un fait qui a eu une importance relativement considérable et qui contribua puissamment à étendre sa réputation, fut la fondation de son cours pratique d'Arboriculture fruitière établi en février 1836, sous le patronage du duc Decazes, alors Grand Référendaire de la Chambre des pairs, et qui fut continué par lui jusqu'au mois de février de l'année 1859.

Il suffit, Messieurs, pour la plupart d'entre nous, de faire appel à nos souvenirs pour nous pénétrer des immenses services que cette institution toute gratuite a rendus à l'horticulture en général, bien qu'au fond on n'y enseignât que la taille des arbres.

Pendant les vingt-trois ans de durée qu'obtint cet enseignement tout pratique et donné en plein air, en hiver, par le vénéré professeur, les auditeurs empressés qui l'ont entouré par centaines se sont trouvés initiés aux lois de la végétation, ont pris goût à la culture des jardins; ils l'ont pratiquée eux-mêmes et ont concouru à ce mouvement bien sensible sous l'impulsion duquel, en cherchant la science, on a fait monter le niveau de la culture.

Combien de ces auditeurs, aujourd'hui Membres de notre Société, ont été attirés dans son sein sous l'influence du goût qu'ils ont puisé dans les leçons de notre digne professeur! et moi-même, Messieurs, c'est à lui que je dois l'honneur de vous parler en ce moment; car, sans ce cours d'arboriculture qui m'a éclairé et attaché, je serais resté étranger à l'horticulture et je n'aurais pas mis à son service un concours bien secondaire, mais dévoué, qui, pour ma grande satisfaction, se poursuit depuis près de 18 ans.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant cet aperçu rétrospectif des cours de M. Hardy, de puiser dans mes souvenirs personnels un incident qui vous fera comprendre, et vous le jugerez à la louange du maître, quels étaient pour lui les sentiments de ses élèves.

A la fin du cours de 1858, les auditeurs du moment, qui pour la plupart l'avaient été pendant une partie des années précédentes, remirent à leur honoré professeur une médaille frappée à son effigie. Celui d'entre nous qui eut l'honneur de présenter ce gage de sympathie et de reconnaisance n'habite plus Paris; mais il fit partie pendant plusieurs années de notre Comité d'Arboriculture où,

vous le croirez sans peine, M. Hardy avait pour lui un accueil tout affectueux.

Plus tard la faveur dont jouissait l'enseignement du maître l'engagea à en formuler les principes et, à cet effet, il rédigea avec la collaboration de M. Auguste Hardy, son fils, son *Traité d'Arboriculture fruitière*, excellent ouvrage accompagné de planches, qui a eu des imitateurs, mais qui n'en est pas moins resté classique depuis qu'il a paru, soit le 1er février 1853.

Ce traité, simple, clair, à la portée de tous, utile à tous, presque élémentaire et cependant suffisant à tout et pour tous, à l'effet d'initier les étudiants à l'art de la taille, trouve son éloge dans le nombre des éditions auxquelles il a donné lieu et qui est de 7 en langue française, 2 en allemand, 1 en hollandais; l'ensemble représente un nombre d'exemplaires tellement considérable que je m'abstiens de le citer, par la seule raison qu'on le croirait exagéré.

Se livrant avec ardeur à la culture des *roses*, le jardinier en chef donna à la collection du Luxembourg une importance qui lui valut une réputation européenne. On y voyait ces types splendides et vigoureux de Rosiers non remontants que la mode a fait abandonner au profit des Rosiers remontants, qui ont certainement leur genre d'attrait, mais dont les fleurs sont trop souvent moins belles, qui sont d'ailleurs moins florifères et plus délicats.

On vit se répandre au loin, sortant du Luxembourg, une quantité de nouvelles variétés dues aux nombreux semis de M. Hardy. Vous vous rappellez, Messieurs, avec quel intérêt on allait visiter la collection de Rosiers du Luxembourg. — En outre, dans une partie de l'ancien enclos des Chartreux, connu sous le nom de Pépinière, fut réunie, par les soins du chef des cultures, une collection nombreuse d'arbres fruitiers et de Vignes dont les premiers éléments étaient les débris de la grande pépinière des Chartreux rétablie par le comte Chaptal et qui avait été confiée à M. Hervy, l'oncle de notre regretté collègue. — La pépinière des Vignes, grâce aux travaux intelligents du jardinier en chef, devint une précieuse collection.

Toutes ces richesses horticoles durent plus tard disparaître sous la pioche des administrateurs niveleurs, qui rétrécirent les espaces pour faire de l'argent, et qui à des éléments d'études et de propa-

gation de haute utilité pour la science des jardins substituèrent des pelouses et des gazons bien tondus et agrémentés au goût moderne, cherchant à tromper les yeux sur cette privation fâcheuse de terrains dont l'étendue était un bienfait pour l'hygiène et une ressource pour la promenade.

J'ai retrouvé une partie de cette collection de Vignes au jardin d'Acclimatation du Bois de Boulogne, et M. Hardy en a conservé des types dans sa propriété de Soisy-sous-Etiolles, sa retraite d'été, où, dans un vaste enclos qui descend agréablement vers la Seine, il avait formé une collection de mille à douze cents cépages, multipliés environ par trois exemplaires, bien et dûment catalogués, susceptibles de mûrir leur fruit, dans les bonnes années, en plein air, sous le climat de Paris; la plus grande partie donnent d'ailleurs ce résultat tous les ans. Le but de l'homme laborieux qui entreprenait cette étude de longue haleine était de chercher quelle était la valeur de ces cépages au point de vue de la production sous notre climat, tout en établissant leur synonymie.

J'ai vu, Messieurs, dans cette riche collection qui n'a pas d'égale dans un grand rayon autour de notre centre parisien, et que j'ai été visiter pour vous en entretenir avec connaissance, des Raisins de tous les goûts, de toutes les formes, cultivés dans l'ancien et dans le nouveau monde, depuis ceux à gros grains du Midi ou de l'extrême Orient, jusqu'au modeste Pinot, précieux indigène pris dans le Clos Vougeot même dont il fait la gloire ; les plus exigeants sont dressés en palmettes devant les murs, les autres forment des carrés spéciaux, et sont étalés en contre-espaliers, sur des fils de fer, en lignes très-rapprochées, comme on le pratique à Thomery.

Si M. Hardy n'a pas achevé son œuvre d'ampélographe, il laisse dans les mains de son fils une collection bien placée pour être conservée avec soin, et pour que toutes les notes relevées dans le cours de ses observations soient mises à profit comme elles le méritent.

Sur une partie des murs M. Hardy s'était plu à cultiver des spécimens de ces Pêchers dont, pendant tant d'années, il avait démontré la taille selon la méthode de Montreuil et la conduite au palissage; mais on voit qu'il n'avait pas oublié ces fleurs de

prédilection, ces Roses auxquelles il avait consacré une bonne partie de sa carrière horticole. Autour des carrés de Vignes il avait planté des Rosiers de ces belles variétés favorites qui lui rappelaient ses plus beaux succès.

La culture des champs et celle des jardins sont sœurs; aussi, les Sociétés savantes qui s'occupent de l'agriculture proprement dite font-elles une place dans leur sein aux représentants des jardins.

C'est à ce titre que la Société centrale d'Agriculture de France avait élu, le 28 février 1855, le professeur en renom du Luxembourg comme l'un de ses membres attaché à la section des cultures spéciales, en remplacement du célèbre Poiteau qui venait de mourir.

L'entrée de M. Hardy dans cette savante compagnie était pour lui un honneur, et il dut l'éprouver ainsi en s'y trouvant réuni à des membres de l'Institut, à des savants en divers genres, tels que MM. Chevreul, Payen, Bouchardat, Pasteur, Decaisne, Brongniart, Duchartre, Pépin, Barral, Guérin-Menneville, Chatin, Louis Vilmorin, Bella, Heuzé, Robinet, Lecouteux, de Gasparin et autres.

L'ancien sergent avait été décoré à la suite des armées; l'horticulture l'avait entouré d'une considération bien justifiée; mais les services qu'il lui avait rendus n'avaient été récompensés par aucune distinction honorifique; c'était une dette que, en 1867, le Jury de la grande Exposition internationale voulut acquitter; à cet effet il demanda et obtint, pour le vénéré patriarche de l'horticulture, la croix d'officier de la Légion d'honneur qui vint couronner sa vie laborieuse, utile et exemplaire.

Dans sa charmante retraite de Soisy-sous-Etiolles, où il cultivait paisiblement ses Vignes et ses Rosiers, notre honoré collègue n'oubliait pas son Comité d'Arboriculture ni notre Société où il retrouvait ses anciens élèves si nombreux, ses amis, ses anciens confrères. Objet de la sympathie et de la vénération de tous, de temps en temps il venait à nos séances et nous serrait la main, sans paraître heureusement trop affecté de ce que la seule infirmité à laquelle sa belle et vigoureuse vieillesse eût laissé prise, ne lui permît plus de suivre les discussions techniques dans lesquelles sa grande expérience aurait apporté la lumière : sous ce rapport, nous avons beaucoup perdu à cette malencontreuse surdité.

Il est beau, Messieurs, d'avoir débuté comme aide-jardinier, d'avoir reçu une croix destinée au mérite militaire, et, après avoir passé environ neuf années sur les champs de bataille, d'être rentré dans la vie civile pour y devenir un maître dans son art; puis, d'avoir conquis, par son mérite professionnel, une aussi haute distinction que le grade d'officier de la Légion d'honneur !

M. Hardy, père, a dû puiser de vives jouissances dans des récompenses si dignement acquises, comme dans la considération dont il a été entouré au milieu de contemporains qui l'ont apprécié à toute sa valeur, ce qui s'obtient bien rarement dans ce monde; mais je suis convaincu que lui, enfant de son village, lui, le fils de ses œuvres, il a éprouvé un grand bonheur, une bien touchante consolation, en voyant son fils, muni par ses soins d'une instruction scientifique solide, et formé, par son exemple et ses leçons, à la pratique de son art et à celle d'une vie laborieuse et estimable, lui faire honneur et par sa science et par cette irréprochable honorabilité qui lui ont valu autant de considération que de sympathie dans le monde horticole, et l'ont fait monter, comme premier Vice-Président, au premier rang dans la Société centrale d'Horticulture de France.

Exportation des Fruits et des Pommes de terre ;

Par M. Ch. Joly.

Dans le numéro de février dernier nous avons cherché à faire ressortir l'importance de la production fruitière en France et la nécessité d'encourager par tous les moyens possibles les Sociétés horticoles dont le but est de développer les bonnes méthodes de culture et la propagation des bonnes variétés de fruits. Dans l'impossibilité de donner des chiffres même approximatifs sur des résultats essentiellement variables par leur nature et fort difficiles à évaluer, nous avons extrait des « Documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes » quelques chiffres qui prouveront une fois de plus combien notre sol est richement doué pour être le jardin-fruitier de l'Europe.

EXPORTATION DE FRUITS ET DE POMMES DE TERRE.			
Nature des produits exportés.	1873	1874	1875
	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Fruits frais divers..	20 676 628	43 348 246	37 268 568
Fruits secs divers ..	2 025 579	43 291 227	45 495 424
Pommes de terre...	458 056 005	475 968 330	239 920 809

L'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne continuent à recevoir les neuf dixièmes de ces produits.

L'Horticulture dans l'Est des États-Unis.

Par M. Nardy, horticulteur à Hyères (Var), délégué à l'Exposition de Philadelphie.

J'avais promis à la Société centrale d'Horticulture de France d'étudier l'horticulture aux Etats-Unis, surtout en ce qu'elle offre de plus particulièrement intéressant pour l'horticulture française; je l'ai fait dans la mesure de mes forces et je viens lui soumettre le résultat de mes études.

Je dois dire tout d'abord que la part prise par l'horticulture américaine à la grande Exposition de Philadelphie, que les visites que j'ai pu faire, pendant un séjour d'un mois, sur le sol de l'Union, aux jardins publics et privés, aux marchés et à des Expositions spéciales horticoles, m'ont donné une très-avantageuse idée de l'estime que le peuple des États-Unis fait de l'horticulture et m'ont dit le rôle important tenu par ses produits dans la vie américaine.

Les légumes abondants sur les marchés de New-York, de Philadelphie et des autres grandes villes de l'Est, pourraient, il est vrai, être plus variés, et surtout les variétés pourraient être de meilleur choix. Mais les fruits, et particulièrement les Poires, les Pommes et les Pêches, sont abondants, beaux, à bas prix et choisis à donner envie à bon nombre de marchés de nos villes

de France. Les Pommes surtout présentent, non-seulement toutes nos bonnes variétés européennes, mais encore une nombreuse légion de gains américains dont beaucoup sont très-bons, beaux et très-dignes d'être recommandés pour l'introduction dans nos cultures. Le Pommier est un arbre favori sur le sol des États-Unis; son développement est actif et remarquable et sa production de très-grande abondance. Son fruit fournit une part très-grande à l'alimentation, et il donne aussi du cidre en quantité.

Les Poires sont nos variétés européennes, et les si nombreux gains de l'arboriculture fruitière française et belge jouissent là d'une estime méritée. Toutefois la Poire européenne la plus répandue, et que j'ai mangée bonne partout, quoique un peu moins fine pourtant qu'en France, est le Bon-Chrétien William, le Bartlett des Américains, du nom de feu M. Bartlett, de Boston, qui l'importait jadis d'Europe. La maison André Leroy, d'Angers, a expédié en Amérique par grand nombre de milliers les jeunes arbres de cette variété. Elle est cultivée en plein vent, aux États-Unis, ainsi qu'il en est au reste pour tous les arbres à fruit, et son produit est excessivement abondant. Depuis le commencement de septembre, les marchés de New-York reçoivent d'énormes quantités de Poires Bon-Chrétien William. Elles sont séparées, selon leur grosseur, en plusieurs choix, et, sauf pour le premier, le prix peut être abordé par les classes travailleuses les moins aisées. Les pomologues semeurs américains ont gagné aussi quelques très-bonnes Poires. Nous connaissons et cultivons leur excellente petite Poire Seeckle trouvée aux environs de New-York, qui est bien supérieure à nos Rousselets; les marchés de New-York et de Philadelphie reçoivent des montagnes de ce précieux fruit réellement démocratique. Avec la Seeckle, est bien recommandable aussi la *Sheldon*, Poire exquise et abondante en août, septembre, octobre, plus grosse que le Doyenné gris et de même forme et couleur. A l'Exposition universelle de Philadelphie j'ai remarqué, dans le *Pomological Building*, bâtiment de 6 400 mètres carrés, consacré exclusivement aux Expositions de fruits, bon nombre d'autres intéressants gains de Poires, particulièrement dans l'apport de l'honorable M. Marshall P. Wilder, propriétaire à Boston et Président de la Société d'Horticulture du Massachussetts

et de la Société américaine de Pomologie, ainsi que dans celui de MM. Ellwanger et Barry, horticulteurs-pépiniéristes à Rochester (Etat de New-York). L'établissement de ces derniers est, aux Etats-Unis, ce que sont en France celui de M. André Leroy, en Angleterre celui de M. Ch. Rivers. Leurs pépinières sont immenses, leurs collections très-riches, et ils jouissent d'une très-honorable réputation.

Dans le même bâtiment du *Pomological Building*, mon attention a été tout particulièrement attirée par un lot de nombreuses Poires de semis exhibé par M. F.-L. Clapp, de Boston, l'heureux obtenteur de la si jolie poire Clapp's Favourite. Il y avait là, mais sous des numéros seulement, des fruits dont le développement, la peau et le facies d'ensemble m'ont paru promettre beaucoup. J'ai noté spécialement les nos 78, — 19, — 2, — 37 (celui-ci indiqué comme semis du Beurré Bosc), — 61, — 58, — 22, — 1, — 83, — 111.

Le *Pomological Building* a présenté, pendant cinq jours, sa vaste étendue garnie de tables et de gradins, couverte d'une Exposition de fruits, qui, pour les Pommes, était bien et de beaucoup, la plus complète et la plus belle qu'il m'ait jamais été donné de voir. Les Expositions collectives des divers Etats de l'Union luttaient entre elles avec une émulation qui produit les meilleurs résultats. Aux Etats de l'Union était venu se joindre le Canada, et j'ai été heureux de voir les fruits extrêmement variés, bien choisis et très-beaux de ce riche pays où est si vivant encore le souvenir de la France. La Normandie aurait pâli devant ces Pommes dignes de l'Eden de nos premiers parents, et plus d'une région française aurait été fière d'une magnifique exhibition comptant cent variétés de Prunes.

La Californie présentait de nombreux Raisins à vin et de table des variétés qu'elle a importées d'Europe, mais qui, sur son sol vierge très-riche, se sont déjà tellement modifiées qu'elles deviennent méconnaissables même pour l'œil le plus exercé. Le Canada, plusieurs des Etats de l'Union avaient exposé des Raisins américains dont quelques-uns, heureusement modifiés, transformés par la culture, par les semis successifs, sont devenus déjà des fruits de table parfaitement acceptables ou donnant des vins qui ne sont

pas à dédaigner et qui promettent au reste pour l'avenir. J'ai goûté à de bons semis du Concord qui serait lui-même un descendant de l'espèce américaine si vigoureuse et rustique *Vitis cordifolia;* du Delaware, Raisin rose à petits grains, qui a donné naissance à l'Iona, fort beau Raisin rose à gros grains, très-bon; du Clinton, beau Raisin noir; du Roger's, dont il existe en Amérique vingt à trente semis ou sélections estimés et de diverses couleurs, etc. Un cultivateur de l'Etat de New-York, M. James-Henry Ricketts, de Newburgh, a exposé un groupe extrêment intéressant de semis de Raisins américains et particulièrement de produits d'hybridations articielles entre cépages de choix. M. J.-H. Ricketts a bien voulu m'entretenir de ses travaux, me faire goûter à ses fruits, et je déclare que j'ai été heureux de me trouver avec ce cultivateur aussi savant que modeste. Assurément les très-sérieuses améliorations de qualité obtenues en Amérique parmi les semis de cépages indigènes à végétation très-vigoureuse et de grande production, doivent attirer toute l'attention des viticulteurs français, au moment surtout où le Phylloxera détruit ou menace toujours nos Vignes qui ne sont pas assez fortes, en cultures basses du moins, pour tenir tête au fléau. Le Phylloxera attaque en Amérique les Vignes américaines; mais elles lui résistent, grâce à leur vigueur. — Je consacrerai au reste une note spéciale à mes observations et recherches sur la Vigne et le Phylloxera aux Etats-Unis.

L'Exposition de fruits offrait également en assez grande quantité encore de ces nombreuses Pêches produites en plein vent et dont les Etats-Unis ont multiplié les variétés à l'infini par le semis. Certes ces fruits n'ont ni la beauté ni la finesse de nos Pêches d'espalier, les plus belles du monde, ni l'exquise qualité des Pêches de vigne du centre de la France, ni l'eau vineuse et si parfumée de nos Pêches méridionales; mais toutes sont acceptables, et il en est souvent de bonnes. Pendant les mois d'août, septembre et octobre, la Pêche est sur toutes les tables, dans les régions de l'Est que j'ai parcourues, et, m'a-t-on assuré, il en est de même dans tous les Etats. Les Pêchers, dont j'ai vu beaucoup, se développent vite en arbres plus forts que les plus forts de notre France; leur production est très-grande, mais leur vie est courte, comme chez nous. L'infériorité du fruit en bonté et beauté m'a

semblé due au choix peu soigné des variétés et plus encore peut-être à l'extrême richesse des sols qui fournissent une sève surabondante et mal élaborée.

(A continuer.)

RAPPORTS.

Rapport sur un petit traité intitulé *Les Pignons perdus*, par M. Frédéric Burvenich, professeur a l'Ecole d'Horticulture de l'Etat, a Gand.

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

Voici un petit traité qui a un but utile et de plus qui vient de Belgique, ce pays auquel l'horticulture nous rattache intimement; il est fait par un de ces hommes que nous traitons en confrères et amis parce que nous marchons avec eux sur la même voie, cherchant à bien planter les jardins et à les doter d'arbres bien dressés et de beaux et de bons fruits. M. Bonnel et moi, nous avons été chargés de l'examiner. Il y aura bien des motifs pour que nous fassions bon accueil au livre et pour que l'auteur soit le bienvenu : il en sera surtout ainsi, lorsque nous lirons après le titre le nom de M. Frédéric Burvenich, professeur à l'Ecole d'Horticulture de Gand.

Si c'est une vérité que les idées les plus simples sont le plus souvent les meilleures, le petit ouvrage de M. Burvenich nous en fournit un nouvel exemple.

Dernièrement, je visitais un jardin voisin du mien et je remarquais que, sur un point, il était bordé par un bâtiment en briques à usage de remise, en forme de chalet, qui, ayant son entrée par une cour, présentait au jardin un pignon nu, formant dans la partie haute un angle résultant d'un toit à deux pentes égales; la surface de ce mur était tapissée de verdure et présentait même à l'œil un aspect agréable. Un Poirier planté dans l'axe du faîtage, portait sa tige nue jusqu'à la naissance du toit; puis ce même Poirier, à droite et à gauche, développait ses branches latérales qui for-

maient une palmette triangulaire qui, s'adaptant parfaitement à l'espace vide, recouvrait la partie haute du pignon.

Puis, deux palmettes semblables, de forme Verrier, se partageaient la partie basse carrée qui se trouvait au-dessous de la portion angulaire du pignon et faisaient suite à la plantation d'espaliers appliquée sur les murs du jardin.

Rien n'était plus net ni plus attrayant que la surface de ce pignon ; en utilisant une place perdue on avait orné le jardin.

En félicitant le propriétaire sur ce mode bien raisonné d'utiliser son mur, j'avais fait, sans m'en douter, l'éloge du petit traité de M. Burvenich qui me fut remis quelques jours après et auquel je trouvai pour titre *les Pignons perdus, moyens de les utiliser par la culture.*

Il est bien entendu, Messieurs, que M. Burvenich n'a pas la prétention d'apporter une invention nouvelle : il est frappé du triste aspect des murailles dégarnies, souvent vieilles et sombres, qui, surtout dans les campagnes, bordent les cours et les jardins sans profit pour personne, et, on peut même le dire, au grand préjudice de ceux auxquels il serait si facile d'en tirer de bonnes récoltes, aussi bien pour leur consommation que pour les marchés ; il les engage à généraliser une pratique dont les avantages sont incontestables et il les aide par ses conseils à en faire une application sûrement fructueuse, en les mettant sur la voie des formes qu'ils peuvent donner aux arbres pour se prêter aux dispositions variables des murs à couvrir, tenir compte des circonstances particulières qui empêchent l'uniformité des murs et par exemple des portes ou fenêtres qu'il s'agit d'enlacer en conduisant les branches avec une certaine grâce, en combinant en un mot les formes de manière à ménager, sans contrainte apparente, la place des baies ou autres obstacles qu'il s'agit d'éviter.

En outre, pour compléter son œuvre, l'auteur recherche les meilleures variétés à cultiver pour tenir compte de la position de ces arbres abrités, et il indique quelles sont les variétés ou même les essences qui conviennent le mieux pour chaque Exposition.

Tels sont les sujets traités dans l'ouvrage :

— Culture du Poirier, choix des variétés les meilleures pour le sud, l'est, l'ouest et le nord.

— Forme à donner aux arbres des pignons.

— Culture des autres essences fruitières, Abricotiers, Vignes, Pommiers, Pêchers, Cerisiers; exclusion du Prunier qui ne se prête pas à cette culture, au moins en Belgique.

— Soins spéciaux à donner aux arbres des pig nons.

— Liste des variétés de chaque espèce à préférer et exposition à choisir pour chacune.

Le guide ne néglige aucune des indications qui peuvent assurer la réussite.

Voici le tableau des variétés de fruits que l'auteur recommande particulièrement pour le but qu'il propose.

Abricotiers.

Abricot-pêche ; Précoce d'Esperen.

Pêchers.

D'oignies ; Avocat Collignon ; Madeleine rouge ; Grosse Mignonne ; Brugnon de Feligny.

Cerisiers.

Griotte du nord; de Charmeux; Royale hâtive ; Royale tardive.

Sur ce choix nous ne faisons aucune observation; nous le supposons bien combiné pour les climats de la Belgique ; nous croyons qu'il conviendrait aussi pour la France.

Poiriers.

(Pour le sud.

Doyenné d'hiver ; Passe Colmar ; Beurré d'Hardenpont ; Beurré Rance ; Bergamotte Espéren ; Passe-Crassane ;

Nous ne sommes pas surpris de voir en Belgique la poire Beurré Rance paraître ainsi en première ligne ; mais nous ne lui accordons pas un rang aussi élevé.

(Pour l'est.)

Beurré Diel ; Beurré de Sterckmans ; Duchesse d'Angoulême ; Triomphe de Jodoigne ; Delices d'Hardenpont ; Doyenné d'Alençon ; etc.

Nous ferons la même observation sur le Beurré de Sterckmans que pour le Beurré Rance.

(Pour l'ouest.)

De Tongres; Bonne Louise d'Avranches; Beurré Dumont; Marie Louise; Beurré Bachelier; Doyenné du Comice; Beurré superfin; Calebasse Bosc.

On ne peut imaginer un choix plus parfait; il donne à regretter que cette excellente poire belge de Tongres, connue depuis cinquante ans, ne soit pas plus répandue en France, où elle figurerait parmi les meilleures de la fin de septembre.

(Pour le nord.)

Beurré d'Amanlis; Beurré Hardy; Ananas de Courtray; André Desportes; Beurré Giffart; etc.; Bon-Chrétien William.

Nous serons d'accord sur ce choix de variétés précoces; le Bon-Chrétien William entre autres perd peu au nord de son goût caractéristique. Je ne dis rien pour les Pommes; les meilleures sont bien connues et en petit nombre. Pour les Vignes, la place, le sol, le climat, tout cela devra guider; nous supposons que les Raisins indiqués dans le tableau sont ceux qui soutiennent le mieux l'épreuve de la culture en Belgique. Sans engager sa responsabilité, M. Burvenich indique comme mode de garnir les pignons le nouveau système de la *culture des arbres fruitiers à branches renversées* dont M. Dolivot est le promoteur; tout en donnant des dessins où il montre des branches partant, par exemple, du haut d'une fenêtre pour redescendre verticalement le long de son cadre, il ajoute prudemment « Ce mode de conduire » les arbres paraîtra difficile et impossible peut-être à ceux qui » n'ont point connaissance du système. »

Nous voyons là matière pour une de ces expériences qu'il est toujours bon d'encourager, parce qu'on peut y puiser des renseignements; mais nous eussions préféré voir l'auteur, tout en indiquant le système, montrer plus de doute sur sa réussite.

Il ne paraît pas hors de propos de dissuader les personnes qui voudront faire l'épreuve de ces branches qui, prises en tête d'une tige, seront condamnées à végéter la tête en bas, tombant perpendiculairement vers le sol; j'aime mieux conclure en transcrivant ces lignes de M. Burvenich.

« Que cette méthode soit ou non appelée à avoir de l'avenir,

» cela ne peut avoir aucune influence sur l'utilité qu'il y a tou-
» jours de tirer parti des murs perdus par telle ou telle forme qu'on
» se décidera à y conduire. Nous répétons encore ici notre prin-
» cipe : tapissez la place le plus exactement possible, en obser-
» vant partout la distance réglementaire entre les branches de
» charpente. Conduisez les arbres *beaucoup*, taillez-les *peu* et vous
» transformerez les murs stériles en surfaces de riche production. »

On ne saurait donner des meilleurs conseils.

A un point de vue très-sérieux, Messieurs, on fait une excellente chose en encourageant le développement de la culture des jardins, particulièrement celle des arbres fruitiers autour des maisons rurales.

Rien n'attache l'habitant des villages à son foyer comme le jardin à l'entretien duquel il a pris goût et dans lequel il met en pratique la science horticole qu'il a acquise.

Une vieille masure mal entretenue et de grands murs nus et de couleur sale, un terrain en friche et improductif l'attristent et lui font désirer le luxe trompeur de la ville avec l'espoir d'un gain plus fort et qu'il croit plus facile à obtenir; tandis qu'il s'attache à cette chaumière lorsqu'elle est embellie par un parterre de fleurs, lorsque des arbres bien dressés y bordent les allées, lorsque la façade offre à l'œil une enveloppe de verdure fixée par des branches symétriquement et élégamment conduites et encadrant gracieusement les vides produits par les portes, fenêtres et lucarnes.

Il est encouragé à consacrer ses loisirs aux soins que réclament ces vastes espaliers lorsqu'il les voit en plein rapport et couverts de fruits qui doivent le récompenser de ses peines.

Nous n'hésitons pas, Messieurs, à déclarer de haute utilité et digne d'éloge ce travail habile et persuasif d'un maître qui préconise un mode de culture au moyen duquel, tout en embellissant les jardins, on peut en obtenir des produits précieux trop souvent perdus, et qui concourt ainsi à faire aimer les campagnes.

Il y a là une œuvre méritoire que nous nous faisons un devoir de signaler à la Commission des Récompenses.

Rapport sur le procédé d'entaille a talon de M. Chevalier;

M. Chandèze, Rapporteur.

La Commission nommée dans la séance du 9 mars dernier sur la demande de M. Désiré Chevalier, arboriculteur de Montreuil, a l'honneur de déposer sur le bureau de la Société le Rapport collectif qu'elle a rédigé sur le résultat de ses travaux.

Les Membres du Comité d'Arboriculture désignés pour faire partie de cette Commission étaient : MM. Yves Preschez, président, Chevreau, Jupinet, Cottin, Charollois, Maria et Chandèze.

La Commission avait pour mandat d'examiner le mode de taille adopté par M. Chevalier dans ses cultures de Pêchers, et tout spécialement un procédé de mutilation par éclat dont notre habile collègue a eu l'idée et qu'il croit pouvoir être utilement ajouté aux pratiques ordinaires de la méthode de Montreuil.

Ce procédé qui sera détaillé plus loin a reçu de son auteur le nom d'*entaille à talon* sous lequel notre Société le connaît depuis plusieurs années. Les procès-verbaux de nos séances relatent en effet que, depuis 1872, M. Chevalier en a fait chaque année l'objet de fréquentes communications, soit au Comité d'Arboriculture, soit à la Société dans ses réunions bi-mensuelles.

Une Commission nommée en 1875 devait accomplir la tâche qui nous a été confiée; elle n'a pas, croyons-nous, fonctionné; mais il ne nous appartient pas de rechercher les causes qui l'ont empêchée de laisser trace de ses études; nous nous bornons à rappeler qu'elle a existé.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas exagéré de dire que, pendant les dernières années, peu de questions intéressant l'arboriculture fruitière ont eu comme celle-ci le privilége d'attirer l'attention et de soulever la discussion.

Préconisée par M. Chevalier avec une chaleureuse conviction, l'innovation sur laquelle nous avons été appelés à formuler un avis méritait de notre part un examen d'autant plus minutieux qu'elle a été défendue avec un rare talent par plusieurs de nos collègues les plus distingués et les plus sympathiques, et attaquée par d'autres avec une grande ardeur.

Aussi notre Commission n'a-t-elle pas cru faire trop en décidant que cinq visites seraient consacrées à l'examen des résultats qui viendraient à se manifester pendant les diverses phases de la végétation.

Le Rapport que nous présentons à la Société exige d'assez longs développements. Pour lui donner une plus grande clarté nous avons cru devoir le diviser en deux parties distinctes.

La première partie, bien que rédigée par nous, est pour ainsi dire l'œuvre de M. Chevalier lui-même ; nous espérons du moins qu'il n'en contestera pas les termes, car nous nous sommes efforcés d'y relater aussi scrupuleusement que possible les explications qu'il nous a données pour justifier ses idées.

La discussion des assertions de M. Chevalier, les résultats de nos observations et les conclusions que nous avons adoptées à l'unanimité viendront dans la deuxième partie.

Enfin nous avons joint à notre Rapport le procès-verbal de toutes nos opérations. Cette annexe, pour laquelle nous n'osons espérer les honneurs de l'impression, sera déposée dans les archives du Comité d'Arboriculture.

Ire Partie.

Assertions de M. Chevalier.

Notre estimable collègue, l'un des meilleurs cultivateurs de Montreuil, est, point n'est besoin de le dire, un fervent disciple de la méthode de culture qui, depuis longtemps, vaut une légitime réputation aux Pêches de sa localité. Il fait donc de la taille à la Montreuil la base de ses travaux ; mais il ne croit pas, ce dont on ne peut que le louer, que cette méthode soit tellement immuable et absolue que l'on ne puisse rien y ajouter. Il propose donc l'adoption d'un procédé nouveau qu'il met en pratique sur un certain nombre de coursonnes ou branches fruitières de ses Pêchers, voire même, mais plus rarement, sur le prolongement des branches de charpente.

Voici en quoi consiste ce procédé :

M. Chevalier, comme nous l'avons dit, taille les coursonnes de ses Pêchers suivant la méthode ordinaire de Montreuil ; il ne fait aucune opération supplémentaire sur celles qui ne laissent rien

à désirer, mais, sur celles qui lui paraissent défectueuses, qui présentent certains caractères dont nous parlerons ou sur lesquelles il espère avancer la maturité du fruit, il pratique d'abord une incision horizontale à mi-bois, puis un éclat longitudinal de 2, 3, 4, ou 5 centimètres. La blessure est analogue à celle que l'on pratique généralement pour la multiplication des Œillets par le marcottage, c'est-à-dire qu'on a une entaille avec talon. Nous ne détaillerons pas l'opération manuelle qui a été minutieusement décrite dans le Journal de la Société, notamment dans le numéro de février 1876. Sur les coursonnes trop faibles pour supporter la mutilation complète, on se borne à pratiquer une incision longitudinale que l'on maintient ouverte avec un petit coin de bois. L'éclat est fait, tantôt sur le jeune bois, tantôt sur le vieux bois, le plus souvent au-dessous des fleurs, mais toujours au-dessus du point où existent la certitude, la possibilité ou simplement l'espoir de prendre le remplacement de l'année suivante.

M. Chevalier prétend que cette mutilation, qui doit être faite au moment de la taille, a pour résultat d'exercer une heureuse influence :

1° Sur la grosseur, sur la précocité et sur la qualité du fruit;

2° Sur le développement du bourgeon de remplacement.

Telles sont les deux assertions sur lesquelles la Commission est appelée à formuler un avis. La première sera facile à vérifier au moment de la maturité des fruits; pour la seconde, il n'est pas inutile de préciser les conditions dans lesquelles M. Chevalier croit trouver un avantage dans ses opérations.

Tout d'abord il convient de mentionner ce fait que M. Chevalier, travaillant pour le commerce, s'est donné comme but principal de ses cultures d'obtenir des récoltes aussi abondantes que possible. Je veux, dit-il, avoir des fruits, même sur une coursonne faible; je ne veux pas sacrifier le fruit au remplacement.

L'influence de l'entaille sur le développement du bourgeon de remplacement peut, dit M. Chevalier, se manifester de plusieurs manières; elle doit donc être examinée aux points de vue suivants :

1° L'éclat peut tout d'abord provoquer sur le vieux bois la naissance du bourgeon de remplacement lorsque les éléments

constitutifs de tout bourgeon ne sont pas apparents au moment de la taille, c'est-à-dire dans le cas où ce bourgeon ne peut se produire qu'en perçant les écorces du vieux bois ou les rides de la coursonne.

Dans ce premier cas, le résultat obtenu serait de permettre le rapprochement d'une coursonne trop longue sur un des points voisins de son insertion avec la branche de charpente.

2° L'éclat exerce encore, au dire de M. Chevalier, une notable influence sur le développement du bourgeon de remplacement, lorsque les éléments qui constitueront ce bourgeon sont bien apparents et qu'il n'est point nécessaire de les provoquer.

Plusieurs hypothèses se présentent :

Dans la première on dit : Voici une coursonne faible ; sur un point quelconque de son vieux bois on aperçoit, au début de la végétation, un bourgeon né. C'est sur ce bourgeon, qui est le plus souvent le rudiment d'un bouquet de mai, que je cherche mon remplacement, dit M. Chevalier ; en même temps que le bourgeon de remplacement, je veux avoir sur le bois de l'année au moins un fruit ; j'en fais une condition essentielle de ma culture. Si je fais la taille ordinaire, je pourrai avoir le fruit, mais je crois qu'il absorbera la sève au préjudice du bourgeon de remplacement, et que par conséquent ce bourgeon courra le risque de s'annuler, de s'atrophier et de ne former en tous cas, à la fin de la végétation, qu'un bouquet de mai court ou chétif s'il est allongé, ou bien un rameau floral (branche chiffonne).

Avec le cassement en éclat, au contraire, j'empêche la sève de se porter avec exagération sur le fruit et sur le bourgeon supérieur de la coursonne ; j'en réserve la plus grande partie au bourgeon qui doit me servir de remplacement. J'aurai à la fin de l'année un beau fruit et un rameau mixte bien constitué, tout au moins un bouquet de mai vigoureux dont la transformation en rameau mixte s'effectuera à la végétation suivante.

Voici une deuxième hypothèse : une coursonne est terminée par un rameau mixte mais faible et appauvri ; je veux comme toujours, dit M. Chevalier, avoir le fruit et le remplacement ; j'obtiendrai les deux sur ce rameau mixte si faible ; mais si je réussis, j'attribuerai le succès à l'éclat que je vais pratiquer, car

sans lui j'estime que le fruit et le bourgeon de remplacement se nuiront mutuellement, et que la taille ordinaire, si je la fais, ne me laisse d'autre ressource que de sacrifier le fruit pour sauver la coursonne.

Comme point secondaire de la question, mais qui a sa valeur pour le producteur qui cultive un grand nombre de Pêchers, M. Chevalier prétend que, sur ses coursonnes mutilées, il est ordinairement dispensé de faire des pincements et qu'il en résulte pour lui une grande économie de temps.

En effet, le bourgeon de remplacement, quelle que soit la taille faite à la coursonne, n'a pas toujours besoin d'être pincé, mais cette opération est au contraire nécessaire sur le bourgeon supérieur ménagé dans la taille de Montreuil dans le but de modérer la végétation en prenant une partie des sucs nourriciers. S'il n'était pincé, le rameau placé plus haut sur la coursonne absorberait une trop grande quantité de séve et ne jouerait plus le rôle de modérateur, mais bien celui de rival du bourgeon de remplacement. L'éclat, au contraire, enlève au bourgeon supérieur la vigueur que lui donnait sa position et il n'est plus nécessaire de le pincer.

A l'objection qui lui est faite qu'une mutilation aussi brutale que l'éclat doit provoquer la maladie de la gomme sur la coursonne opérée, M. Chevalier répond que ce danger n'est point à craindre, au moins dans les terrains de Montreuil, et que, du reste, la crainte de la gomme ne doit pas arrêter l'opérateur, puisque la partie mutilée de la coursonne doit disparaître à la taille suivante. Notre collègue croit même qu'une coursonne atteinte de la gomme devrait être traitée par l'éclat au-dessous du point attaqué, la blessure ayant pour résultat d'empêcher la gomme de s'étendre dans les tissus de la partie inférieure.

Il reste maintenant à expliquer dans quelles circonstances M. Chevalier croit devoir également pratiquer une entaille à talon sur le prolongement d'une branche de charpente d'un Pêcher.

Quand un prolongement arrive au faîte d'un mur, rejoint la charpente d'une palmette horizontale voisine, ou a un vice de constitution, M. Chevalier ne fait pas, au moment de la taille, un rapprochement immédiat sur une coursonne inférieure

convenablement disposée pour continuer la charpente. Voulant conserver les fruits qui peuvent venir sur cette partie de branche devenue inutile, il opère de la manière suivante : il choisit et redresse la coursonne sur laquelle il se réserve de faire, l'année suivante seulement, son rapprochement; à quelques centimètres au-dessus de cette coursonne, il pratique, sur le prolongement sacrifié, un éclat longitudinal à mi-bois. De charpente qu'il était, le prolongement mutilé devient une branche fructifère qui se charge de fruits, et ce supplément de récolte ne l'empêche pas d'avoir, à la fin de l'année, un nouveau prolongement obtenu avec la coursonne dont nous avons parlé.

IIe Partie

Travaux et conclusions de la Commission.

Sur la convocation de son Président, la Commission s'est réunie une première fois dans le jardin de M. Chevalier, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, à Montreuil, le 11 mars 1876.

Les Commissaires sont heureux de pouvoir exprimer le plaisir que leur a procuré une visite sommaire de toutes les parties de ce grand jardin. Les Pêchers de M. Chevalier ont pour la plupart une ampleur de forme et une régularité qui témoignent hautement de l'habileté de notre collègue. Un grand nombre de ces arbres sont déjà très-fatigués; ils n'en ont pas moins conservé une très-belle production. Des défectuosités que la main de l'arboriculteur serait actuellement impuissante à réparer, n'empêchent pas de voir ce qu'ont dû être ces arbres dans la plénitude de leur vigueur.

Après avoir, sur la proposition du Président de droit, M. Preschez, désigné M. Chandèze comme Secrétaire de ses travaux, la Commission en a réglé l'ordre comme il suit :

Il a été décidé qu'elle inviterait M. Chevalier à exécuter, séance tenante, l'opération qu'il préconise sur divers arbres placés à différentes expositions, et que les coursonnes et les branches opérées seraient marquées pour être facilement reconnues au moment des visites successives de la Commission.

L'état signalétique des 22 coursonnes marquées et le but en vue duquel chacune d'elles était opérée ont été détaillés dans un

procès-verbal spécial. Une copie de ce procès-verbal ayant été gracieusement offerte par notre Président à chaque Commissaire, cette précaution nous a permis d'opérer sur des bases identiques et précises, et d'inscrire à chaque visite les observations et les résultats constatés.

Les 22 coursonnes marquées et décrites n'ont pas toutes été opérées par le procédé de l'entaille à talon ; il nous a paru, au contraire, utile d'en soustraire quelques-unes à cette mutilation, que M. Chevalier déclarait devoir leur être très-profitable. Lorsque nous avons prié notre collègue de ne pas mettre son procédé en pratique, c'était dans la pensée que ces coursonnes épargnées n'avaient pas besoin que l'on aidât pour elles la méthode ordinaire de Montreuil, et que, dans tous les cas, elles nous fourniraient d'excellents points de comparaison.

Ce Rapport déjà bien long ne nous permet pas de transcrire ici le signalement que nous avons pris des 22 coursonnes marquées. Nous serions heureux de voir ceux de nos collègues que la question intéresse consulter à cet égard l'annexe au Rapport que nous avons déposée sur le bureau du Comité d'Arboriculture. Ils verraient en marge des descriptions les notes recueillies à chacune de nos cinq visites et dans lesquelles nous avons constaté, de mois en mois, les résultats provoqués par les phases successives de la végétation.

Ces cinq visites ont eu lieu, la première, comme nous l'avons déjà dit, le 11 mars ; la seconde, le 5 mai ; la troisième, le 16 juin ; la quatrième, le 21 juillet ; la cinquième, le 19 août.

Pour formuler nos conclusions, nous allons reprendre et discuter chacune des assertions de M. Chevalier :

L'entaille à talon, telle qu'elle est pratiquée par notre collègue, a-t-elle une influence notable sur la précocité, la grosseur et la qualité du fruit ?

Plusieurs des coursonnes marquées devant nous avaient été opérées dans le but d'établir cette démonstration. Par un hasard malheureux, aucune de ces coursonnes n'a conservé deux fruits, le plus grand nombre n'en a même gardé aucun.

Notre examen n'a donc pu porter que sur d'autres coursonnes opérées mais non marquées et sur l'ensemble de chaque arbre.

Nous affirmons qu'il n'est rien moins que prouvé, comme le dit M. Chevalier, que les Pêches placées au-dessus de l'entaille mûrissent avant toutes les autres du même arbre et même avant celles placées au-dessous de l'entaille. Les nombreuses queues de pêches remarquées toutes fraîches sur des arbres portant encore des fruits sur nombre de coursonnes entaillées nous permettent de formuler cette conclusion.

Non, nous n'avons pas vu que l'entaille à talon ait le pouvoir de déranger d'une manière sensible la maturité progressive des fruits d'un même arbre. Chaque fruit arrive à son heure, plus tôt ou plus tard, suivant qu'il a été plus ou moins activé par un concours de circonstances impossibles à déterminer.

Les fruits sont-ils plus gros ?

Ici encore nous devons dire que nous n'avons trouvé aucun fait concluant. Sur les coursonnes entaillées, comme sur celles qui ne l'étaient pas, nous avons pu constater des résultats identiques. Souvent le fruit supérieur était plus beau et plus avancé que le fruit inférieur, mais bien souvent aussi le contraire s'est manifesté.

Notre conclusion serait la même si, au lieu de raisonner sur les deux fruits pendant à la même branche, nous prenions comme point de comparaison la grosseur de tous les fruits d'un même arbre. Combien de Pêches n'avons-nous pas remarquées sur des coursonnes non entaillées qui étaient de beaucoup plus grosses que celles placées sur des branches mutilées. Une disposition favorable de la branche fructifère et les hasards de la végétation sont ici bien plus puissants que tous les procédés.

La qualité du fruit est-elle améliorée par l'entaille à talon ?

Les exigences du commerce ayant obligé M. Chevalier, lors de notre visite, à cueillir ses fruits mûrs avant l'heure de notre arrivée, nous n'avons pu faire aucune dégustation. Si, bien que cette épreuve n'ait pu se faire, notre opinion peut être de quelque valeur pour nos collègues, nous pensons que la mutilation de la branche fructifère ne doit pas améliorer la qualité du fruit et que le contraire est plus probable. Nous croyons qu'une fausse maturité provoquée par un accident ou une altération quelconque de la branche fructifère ne peut qu'exercer une fâcheuse influence sur la qualité des divers fruits à pepins et à noyau.

M. Chevalier nous a souvent répété : « Je tiens d'autant plus à mon procédé qu'il me permet de ne jamais sacrifier le fruit pour sauver la coursonne. »

Cette opinion n'est-elle pas exagérée, puisqu'il est notoire que sur les Pêchers dont les fleurs n'ont pas été anéanties par la gelée, on est ordinairement obligé de supprimer une partie des fruits noués? Nous ne pouvons admettre que l'arboriculteur hésite entre la cueillette d'un fruit et le salut d'une coursonne.

M. Chevalier, qui en action est moins ambitieux qu'en paroles, ne laisse du reste à ses arbres qu'un nombre de fruits très-sagement limité ; il n'a donc pas besoin de recourir à des coursonnes affaiblies.

L'influence de l'entaille à talon sur le développement du bourgeon de remplacement est-elle certaine?

Nous avons le regret de ne pouvoir l'affirmer. Sur les coursonnes que nous avons marquées comme ne portant sur le vieux bois aucun bourgeon apparent, nous avons le plus souvent constaté des résultats nuls. Si, sur quelques-unes un rudiment de bouquet de mai couronné de 1, 2, 3 ou 4 feuilles a percé les vieilles écorces, faut-il crier miracle? non ; quel praticien n'a pas eu souvent la satisfaction de voir sur ses arbres des naissances semblables que n'avait cependant provoquées aucune opération.

Sur celles des coursonnes qui, sur le bois de l'année ou sur le vieux bois, avaient au moment de la taille des yeux ou bourgeons apparents, le développement du remplacement s'est produit avec plus ou moins de vigueur; mais le résultat a été le même sur des coursonnes non opérées à notre demande et que nous avons voulu voir traitées à la méthode ordinaire de Montreuil. Aussi ne pouvons-nous ne pas trouver que M. Chevalier regarde ses arbres avec trop de complaisance lorsque, prenant à témoin la Société centrale d'Horticulture, il envoie à l'*Echo de Vincennes* (n° du 26 juillet 1874) ce chant de triomphe : « Mon procédé me permet de régler mathématiquement la distribution de la séve et de boucher tous les vides qui se produisent annuellement dans les parties fructifères de mes arbres; *je n'ai plus de nu!* » Nous avons cru devoir citer ces quelques lignes de journal parce que, comme nous l'avons dit, le même article prend la Société centrale à témoin de la

vérité des faits avancés. Si l'opinion de la Société était aussi fixement établie, nous aurait-elle désignés comme Commissaires chargés de donner notre avis? Non.

Les pincements sont-ils moins souvent nécessaires sur les coursonnes entaillées? Nous avons pu remarquer qu'ils avaient été faits sans distinction sur presque toutes les coursonnes et que M. Chevalier, contrairement à ses assertions de la première visite, est obligé de recourir à cette opération.

La maladie de la gomme se montre-t-elle sur les coursonnes entaillées?

Nous n'avons remarqué aucune trace de cette maladie; et, comme M. Chevalier, nous disons que, sur son terrain, l'éclat n'a pas ce funeste résultat; en serait-il de même sur d'autres sols? jusqu'à preuve du contraire nous en doutons. Qui ne sait que, dans certaines localités, la plus petite mutilation entraîne la maladie de la gomme? Pour obtenir une dernière récolte de Pêches sur les prolongements de charpentes arrivées aux dernières limites de l'emplacement réservé à l'arbre, il n'est pas, croyons-nous, nécessaire ni utile de recourir à une entaille, comme le fait M. Chevalier. L'opération se fait tout simplement en appliquant un nouveau prolongement sur la charpente et en pinçant les bourgeons du vieux prolongement devenu inutile. La production des fruits est la même, et on n'a pas à redouter la maladie de la gomme qui est presque inévitable, dans la plupart des localités, lorsqu'une mutilation est faite sur une branche de charpente un peu forte.

Telles sont les conclusions que nous avons le regret d'être obligés de formuler; mais, de ce que nous n'avons trouvé dans le procédé de l'entaille à talon aucun résultat qui puisse actuellement nous permettre de le recommander aux cultivateurs de Pêchers, il ne s'ensuit pas que nous ayons la prétention de rendre un jugement sans appel. Bien au contraire, il faut remercier M. Chevalier des recherches incessantes qu'il fait dans l'intérêt de l'arboriculture, provoquer de nouvelles expériences et de nouvelles observations. Une Société comme la nôtre n'a pas seulement pour mission de constater les procédés de culture les plus simples et les plus sûrs; elle doit également ne négliger aucun fait nou-

veau de physiologie végétale; à ce point de vue, le procedé de M. Chevalier mérite une sérieuse attention.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition de Lagny tenue les 10, 11 et 12 septembre;

Par M. Lecocq-Dumesnil.

Messieurs,

Il y a trois ans, en rendant compte de l'Exposition de Lagny, je vous disais que cette Exposition laissait beaucoup à désirer. Aujourd'hui, je suis heureux de vous tenir un tout autre langage. L'Exposition du 10 septembre a été fort belle.

Comme en 1873, j'ai eu l'honneur de vous représenter à Lagny. Une pluie incessante n'a pas arrêté les opérations du Jury. Nous avions, il faut l'avouer, une tâche longue et difficile à remplir, tant les concours étaient nombreux. Les plantes de serre chaude et de serre tempérée, celles de pleine terre, les fleurs coupées, les légumes et les fruits, enfin les produits des arts et de l'industrie applicables à l'horticulture, formant un ensemble complet, se trouvaient réunis au milieu d'un jardin habilement dessiné et abrités sous une vaste tente, suffisamment élevée, peut-être médiocrement éclairée, mais en réalité trop étroite pour contenir tous les lots soumis à l'appréciation du Jury.

C'est à M. Bergmann, le très-habile jardinier-chef du domaine de Ferrières, que la médaille d'honneur a été décernée, pour un lot de plantes de serre chaude. Il me faudrait posséder la science de notre très-aimé Secrétaire-général-adjoint, M. Verlot, pour me permettre d'énumérer et de décrire ici les merveilleuses plantes rares comprises dans ce lot. Il attirait tous les regards. Il occupait, à juste titre, la plus belle place de l'Exposition, et me faisait regretter que M[me] la baronne de Rothschild, ait, depuis quelques années, cessé de concourir, par l'envoi de ses belles collections,

la splendeur de nos Expositions du Palais de l'Industrie. Quoi qu'il en soit, dans ce magnifique lot, j'ai vu deux très-beaux *Pandanus Veitchii*, des *Rhapis flabelliformis* foliis variegatis, un superbe *Anthurium magnificum*, un *Ficus Parcellii*, le *Croton undulatum*, le *C. Veitchii*, enfin cette curieuse plante, assez peu connue encore en France, que nous avons tous admirée dans le lot de notre collègue, M. Chantrier, de Mortefontaine, à l'Exposition dernière, je veux dire un *Nepenthes Rafflesiana*, de très-fortes dimensions.

M. Bergmann avait présenté, en outre, 17 variétés de Raisins de la plus grande beauté. Le Jury n'a pas hésité à lui accorder pour ce lot de fruits une médaille de vermeil.

Une médaille d'or a été décernée à M. Houlet, jardinier-chef chez Mme André, au château de Rentilly, pour un lot de *Dracæna*, un lot de *Croton*, un lot de *Caladium*, et un lot d'Ananas.

Une médaille d'or a été décernée à M. Collin, jardinier-chef chez M. Menier, pour un lot composé de plantes de serre chaude, *Caladium* et *Gloxinia*.

Une médaille d'or à M. Hanriau, pépiniériste à Meaux, pour un lot de Conifères, de plantes à feuillage persistant, de plantes d'ornement, et d'arbres formés.

Une médaille d'or à M. Plichon, horticulteur à Lagny, pour un lot de Pervenches, Héliotropes, Roses, et bouquets montés.

La médaille d'or offerte par M. le ministre de l'Agriculture, a été obtenue par M. Loisel, jardinier chez Mme Gavé, au château de Condé, pour un lot de légumes très-complet.

Un second lot de légumes, d'un mérite à peu près égal, était présenté par M. Goulet, jardinier chez M. Marchand, à Villemomble. Le Jury a cru devoir lui décerner aussi une médaille d'or.

Le Concours des fruits était assez remarquable. Deux médailles de vermeil lui ont été attribuées. La première, à M. Bémont, jardinier chez M. de Colombel, à Annet, pour 103 variétés de Poires et Pommes d'un assez beau volume. La seconde à M. Richard, instituteur à Quincy-Segy, pour une collection de fruits comprenant 70 variétés.

Le Jury s'est estimé heureux d'accorder cette haute récompense à un homme qui, tout en ne négligeant pas les élèves confiés à ses

soins, trouve encore le temps de s'occuper d'arboriculture. Le Jury fait des vœux pour que le bon exemple donné par M. Richard soit suivi par ses collègues de toute la France.

Les plantes de pleine terre laissaient à désirer. J'ai vu cependant avec plaisir un lot de Reines-Marguerites. A mon grand regret je ne vous parlerai pas des Dahlias présentés en pots ou en fleurs coupées : ils ne valaient rien.

Mais je vous signalerai un joli semis de deux ans apporté, hors concours, par le jardinier de M. le Baron d'Avène, Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux. Ce Dahlia donne des fleurs lilliputiennes fond blanc, légèrement rosé, et liséré cerise. Il mérite d'être conservé.

J'arrête ici ce Compte rendu, et cependant que de noms ne pourrais-je pas encore citer parmi les heureux lauréats de l'Exposition? Mais il faut, suivant le conseil du poëte, savoir se borner. Je n'ajouterai qu'un mot à l'adresse de M. le Baron d'Avène : Mes sincères compliments sur le succès de son Exposition de Lagny, et mes remerciements pour le cordial et affectueux accueil qu'il a fait à votre délégué.

Compte rendu de l'Exposition horticole de Bordeaux ;

Par M. Henri Vilmorin.

L'Exposition horticole de Bordeaux, à laquelle la Société m'a fait l'honneur de m'envoyer en qualité de délégué et de membre du Jury, s'est ouverte le 23 mai 1876, en même temps que le Concours régional. L'immense place des Quinconces était consacrée en entier aux diverses Expositions dépendant du concours : celle des machines occupait tout l'espace découvert du milieu, tandis que celle des fleurs et celle des animaux, se faisant pendant l'une à l'autre, occupaient de chaque côté la portion plantée d'arbres. Il est impossible de désirer un plus beau cadre pour une solennité horticole ; cependant, par suite des intempéries du printemps ou de quelque autre cause, ce cadre n'a pas été aussi rempli qu'on aurait pu s'y attendre. En dehors des circonstances accidentelles propres à l'année présente, on peut voir là le résultat de causes

générales et permanentes. La douceur du climat qui permet de cultiver en pleine terre, aux environs de Bordeaux, tant de belles plantes à fleurs ou à feuillage ornemental, fait qu'on y recherche et apprécie moins que dans le Nord les plantes d'orangerie ou de serre qui, plus faciles à transporter, font d'ordinaire le principal ornement des Expositions. Les collections de plantes de serre ne sont donc pas communes à Bordeaux et aux environs ; il y en existe cependant et même du plus grand mérite : plusieurs ont été dignement représentées à l'Exposition.

Rien ne pouvait être plus beau, par exemple, que le lot présenté par le Jardin botanique de Bordeaux, occupant une tente séparée qu'il remplissait en entier, et ne se distinguant pas moins par la rareté des plantes qui le composaient que par leur beauté et leur bonne culture. On y admirait un grand nombre de Palmiers des plus nouveaux et une splendide réunion de Fougères en arbre, parmi lesquelles le *Balantium Sellowianum* et le *Cibotium Schiedei* se distinguaient surtout par leur élégance et leurs grandes dimensions. De belles touffes fleuries d'*Echium canariense*, plante voisine de notre Vipérine commune, mais vivace et frutescente, à longues grappes très-garnies de fleurs bleues, s'y remarquaient à côté de *Pandamus* de 5 à 6 mètres de haut.

Les horticulteurs et les amateurs, sans pouvoir rivaliser avec la magnifique collection du Jardin botanique, avaient apporté néanmoins leur contingent de plantes de serre. M. Gautron, jeune, horticulteur à Bordeaux, présentait un assortiment nombreux et bien choisi de plantes de serre à feuillage ornemental ; il y avait là un très-grand nombre de plantes à feuilles panachées et quelques-unes des meilleures nouveautés de ces années dernières. Les Palmiers et Fougères étaient nombreux dans ce lot où l'on remarquait de splendides échantillons de *Cycas revoluta* et surtout de *C. circinalis*, ainsi que des *Anthurium crystallinum*, des *Dracæna Yungii*, *Reginæ* et *porphyrophylla*. A côté de très-grandes et belles plantes, ce lot renfermait de charmantes miniatures, entre autres une jolie collection de *Bertholonia* et quelques potées de *Nertera depressa*, petite plante toute naine et rampante, à feuillage vert brillant, couvrant la terre comme une mousse et toute garnie de petits fruits ronds, orangés. L'exposant dit que cette curieuse

petite plante, assez rebelle à la culture, réussit parfaitement chez lui traitée à la façon des plantes alpines.

Le très-remarquable lot de plantes de serre présenté par Mme la comtesse Duchâtel n'était ni aussi nombreux, ni aussi varié que celui dont je viens de parler ; mais il se distinguait entre tous par la bonne culture et le développement exceptionnel de la plupart des plantes exposées. Il y avait dans cette collection, et particulièrement parmi les Palmiers, les Broméliacées et les *Dracæna*, des plantes de toute beauté, qui auraient été remarquées même dans les grandes Expositions d'Angleterre ou de Belgique.

Dans la collection de M. Ornon, jardinier de Mme la marquise de Lagan, à Pessac, on remarquait principalement deux très-beaux exemplaires du Bananier nain de la Chine chargés de superbes régimes de fruits presque mûrs : ces plantes pleines de vigueur et de santé n'avaient pas, en tout, 2 mètres de haut.

Le lot de M. Henri Montoux, jardinier chez Mme Mérillon, à Pessac, se composait plutôt de plantes de serre froide et tempérée : les *Begonia* à feuillage y étaient nombreux, et ce qui donnait à ce lot un intérêt spécial, c'est que presque toutes les plantes dont il était formé étaient cultivées dans le sphagnum pur.

Parmi les plantes de serre froide on remarquait surtout deux collections d'*Azalea indica* : l'une, présentée par M. Gautron, jeune, horticulteur à Bordeaux, ne comprenait qu'une quinzaine de plantes, mais toutes étaient des sujets de choix, de grandes dimensions, admirablement fleuris et témoignant d'une culture des plus habiles.

L'autre collection, due à M. Ossart, horticulteur à Castillon, se composait de plantes jeunes et encore un peu maigres ; mais elle renfermait toutes les variétés de choix et les meilleures nouveautés de Belgique et d'Angleterre.

Les *Pelargonium* n'étaient pas très-nombreux à l'Exposition de Bordeaux. Deux lots seulement se trouvaient en présence : l'un présenté par M. Guillot (Henri), jardinier à Talence, comprenait toutes les meilleures variétés mises au commerce depuis quinze ans ; l'autre exposé par M. Armand Lescouzeré, jardinier de Mme Dupuy, moins complet peut-être, renfermait plus de

nouveautés et se distinguait surtout par une vigueur et une force de végétation tout à fait extraordinaires.

Parmi les plantes de terre de bruyère, les *Rhododendron* étaient seuls représentés. MM. Fau, père et fils, horticulteurs à Bordeaux, en exposaient une collection assez nombreuse et bien nommée, mais composée de plantes un peu faibles. Ils présentaient également une collection de Conifères en beaux sujets moyens, bien cultivés, et un remarquable lot d'*Aucuba* dans lequel se remarquaient de fort belles plantes nouvelles, obtenues de semis. Maintenant que, grâce à l'introduction en Europe des plantes mâles de l'*Aucuba*, cette espèce donne en abondance des graines fertiles, il y a lieu de croire que de nombreux horticulteurs voudront suivre l'exemple de MM. Fau, père et fils, et chercher à obtenir par la voie du semis des variations nouvelles en forme et en couleur de cette excellente plante rustique.

M. Genissé, de Bordeaux, exposait une belle collection de plantes grasses renfermant plusieurs espèces curieuses et nouvelles, entre autres de beaux *Echinocactus* et des Aloès précieux en fleur.

Les Concours de légumes n'étaient pas une des parties les moins intéressantes de l'Exposition.

M. Péry, maraîcher à Bordeaux, a présenté un lot très-nombreux de légumes de saison avec quelques primeurs; mais les apports les plus remarquables ont été ceux de M. Remordet, jardinier chez M. Deffies, au château de Pian, et de Mme la baronne Dubois, au château de Bellefontaine, qui ont présenté l'un et l'autre des lots très-nombreux et parfaitement étiquetés de légumes de primeurs. Il est très-rare de voir, même dans les centres où le jardinage est le plus en honneur, un seul potager fournir des collections aussi complètes et d'une aussi bonne culture. S'il était nécessaire d'établir une distinction entre les deux lots dont nous parlons, il faudrait dire que le lot de M. Remordet était plus remarquable par le choix des légumes et la perfection uniforme de leur culture et de leur développement, tandis que celui de Mme la baronne Dubois l'emportait par le nombre des variétés exposées et renfermait une remarquable collection de Tomates forcées qui n'existait pas dans le lot de son rival. L'un comme l'autre présentaient de 40

à 50 variétés de Pommes de terre nouvelles, bien développées et très-correctement nommées.

Nous devons mentionner aussi de nombreux lots d'Asperges fort inférieurs sans doute à ceux auxquels nous ont accoutumés les cultivateurs d'Argenteuil, mais dénotant cependant une culture intelligente et soignée, remarquables surtout par ce fait qu'un grand nombre provenaient des mauvais terrains sablonneux des landes qui entourent Bordeaux. Beaucoup de terrains autrefois stériles et incultes doivent à la culture des Asperges d'avoir pris une grande valeur.

M. Jules Giraudeau, à la Brède, exposait quelques corbeilles de grosses Fraises fort belles et parfaitement mûres, provenant d'une culture en grand faite en plein champ sur plus d'un hectare. Les spécimens de ces Fraisiers présentés en pots offraient tous les caractères d'une santé et d'une vigueur extrêmes; ils appartenaient à plusieurs variétés qui paraissent cultivées en mélange. On voit qu'aux environs de Bordeaux la culture des grosses Fraises gagne du terrain aux dépens de celle des petites.

Dans les fleurs coupées nous n'avons guère à mentionner qu'une belle collection de Roses et d'Iris d'Angleterre présentée par MM. Fau, père et fils.

Un exposant amateur avait envoyé sans aucun accompagnement deux roses Maréchal Niel aussi grandes que de belles Pivoines moyennes. Le Sud-Ouest paraît être chez nous le pays par excellence des Roses-thé ; elles y acquièrent des dimensions et un parfum supérieurs à ceux des Roses de Provence; isolées dans leur vase, les deux roses dont nous parlons produisaient un effet des plus remarquables.

M. Pedrony exposait une très-belle et très-nombreuse collection de photographies représentant toutes les principales variétés de Vignes américaines.

MM. Laliman, propriétaire, et Ribeaud, horticulteur à Lormont, ont envoyé à l'Exposition de Bordeaux de nombreux spécimens de ces mêmes Vignes américaines et de cépages indigènes greffés sur des sujets américains. On sait qu'elle importance s'attache à ces greffes en présence des ravages toujours croissants du Phylloxera. L'expérience jusqu'ici ne s'est pas prononcée

définitivement sur le succès qu'on devrait en attendre; aussi croyons-nous ne pas devoir insister, quant à présent, sur cette question aussi difficile que controversée.

Le Jardin botanique de Bordeaux a encore exposé quelques jeunes pieds de Teosinte (*Reana luxurians*), Graminée de l'Amérique du Sud, que son exubérante végétation a fait recommander quelquefois comme fourrage dans les pays chauds, puis une photographie prise sur nature et jusqu'à présent unique du *Victoria Cruziana*, magnifique Nymphéacée du Paraguay découverte par Alc. d'Orbigny et récemment retrouvée par M. Balansa.

On voit qu'en somme l'Exposition de Bordeaux a présenté de nombreux sujets d'intérêt et d'étude aux visiteurs. Grâce à l'activité et au dévouement du Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Bordeaux, le nombre des exposants a été considérable, leurs apports importants, et il n'est pas douteux que cette Exposition n'exerce une heureuse influence sur les progrès de l'horticulture dans le Sud-Ouest. L'affluence du public à l'Exposition dès les premières heures et l'intérêt avec lequel il a visité les différents lots exposés engageront sans doute les amateurs et les horticulteurs à se présenter en plus grand nombre encore lors des prochaines Expositions.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Begonia Magenta Queen. — Bégonia Reine des Magenta. — *Flor. Mag.*, mars 1876, pl. 202. — (Bégoniacées).

C'est encore à M. B.-S. Williams qu'est due l'obtention de ce Bégonia tubéreux dont les très-grandes fleurs sont colorées en beau rouge magenta. — Les Bégonias tubéreux destinés à la culture en pots doivent être mis, en février, dans de petits pots

remplis avec un mélange de deux tiers de bonne terre franche meuble et d'un tiers composé par portions égales de terreau de feuilles ou de terre de bruyère et de sable blanc. Ces pots doivent avoir un bon drainage. On arrose peu jusqu'à ce que les pousses se montrent ; on commence à le faire plus abondamment dès que la plante se met à pousser avec vigueur. On donne ensuite des pots plus grands à mesure que les pieds deviennent plus forts, jusqu'à ce que se montrent les boutons de fleurs. Il suffit d'abord d'une température de + 10 à + 12 degrés cent. La floraison dure généralement deux ou trois mois. Quand elle est terminée, on laisse sécher les tubercules pas trop vite, sans quoi ils se rideraient et s'affaibliraient. Pendant l'hiver, il suffit de les garder dans un endroit sec, frais, mais à l'abri de la gelée.

Cypripedium Sedeni (hybr.). — *Flor. Mag.*, avril 1876, pl. 206. — (Orchidées).

Cette Orchidée est un hybride des *Cypripedium longifolium* et *Schlimii ;* il a été obtenu dans l'établissement de MM. Veitch, à Chelsea, par M. Seden, dont elle a reçu le nom. Elle est exactement intermédiaire entre ses deux parents, ayant la vigueur du premier avec la fleur élégante du second, seulement deux fois au moins plus grande et avec des différences marquées dans la coloration. Les sépales de cette fleur sont pourpre verdâtre à l'extérieur, blanc verdâtre à l'intérieur, avec les bords purpurins; les pétales sont blanchâtres, largement bordés de pourpre et tordus une fois sur eux-mêmes dans leur longueur ; enfin le labelle est coloré en écarlate pourpre, avec les bords blanchâtres, marqués de nombreuses macules pourpres. La hampe porte plusieurs de ces fleurs dont chacune sort de l'aisselle d'une assez grande bractée embrassante et verte. Les feuilles sont grandes, oblongues, pointues, d'un vert uniforme.

Croton Disraeli. — *Flor. Mag.*, avril 1876, pl. 207. — (Euphorbiacées).

Cette nouvelle variété est fort remarquable par ses grandes feuilles divisées en trois grands lobes entiers, dont le moyen est très-long, étroit, sensiblement spatulé, terminé presque brusquement en pointe, tandis que les deux latéraux, en général

symétriques entre eux, sont lancéolés et pointus, beaucoup plus courts. Au-dessus de ces lobes, le limbe se rétrécit en coin. La coloration de ces feuilles est très-élégante : leur côté médiane et leurs bords sont dessinés par une bande rouge vif ; leur fond est un vert foncé sur la feuille adulte, plus clair sur l'organe encore jeune, et sur ce fond tranchent des lignes dessinant des nervures latérales, ainsi que des macules isolées et irrégulièrement disséminées, mélangées de jaune, d'orangé et de rouge. — Dans la culture des *Croton* un drainage aussi efficace que possible est une condition essentielle. Ces plantes sont extrêmement sujettes à être envahies par divers insectes qui les réduisent au plus piteux état et qu'il faut combattre par une extrême propreté des feuilles, par des seringages, par le lavage à l'eau de savon, etc.

Griffinia ornata. — *Flor. Mag.*, mai 1876, fig. noire. — Griffinie ornée. — Brésil. — (Amaryllidées).

Cette nouvelle espèce bulbeuse, qui fleurit en hiver, dans la serre, a été récemment importée par M. W. Bull, du district de Rio de Janeiro. Au premier coup d'œil elle ressemble au *Griffinia Dryades*, surtout par son inflorescence; mais celui-ci a des feuilles planes, larges, ovales, parcourues par 18-20 nervures de chaque côté de la nervure médiane, ainsi que par des veines transversales qui, avec les premières, y dessinent une réticulation proéminente à mailles carrées; tandis que les feuilles du *Griffinia ornata* sont plus étroites, plus oblongues, assez recourbées sur leurs bords pour que leur coupe transversale fasse un demi-cercle ; en outre, on ne voit, de chaque côté de leur côte médiane, qu'une douzaine de nervures, avec des veines transversales enfoncées et traduites à la surface par de simples stries. On remarque d'ailleurs des différences notables entre les fleurs des deux espèces. Les bulbes du *Gr. ornata* sont ovoïdes, épaisses de 8-10 centim., prolongées supérieurement en un long col. Il en sort ordinairement 6 à 8 feuilles elliptiques-oblongues et une hampe haute de 30 à 45 centim. qui porte 18 à 24 fleurs longuement pédonculées, colorées en lilas-pourpre délicat, qui pâlit beaucoup quand elles se fanent ; ces fleurs durent longtemps : leur périanthe en entonnoir oblique a le tube très-court, décliné,

et le limbe partagé en six segments presque égaux, longs de 7-8 centim., linéaires-lancéolés, les trois supérieurs plans et les trois inférieurs ondulés sur les bords, l'inférieur plus court que les autres.

Rhododendron (hybr.) **Prince Léopold.** — *Flor. Mag.*, mai 1876, pl. 209. — (Ericacées).

Ce beau Rhododendron est le produit d'un croisement opéré par MM. Veitch, entre les *Rhododendron Lobbii* et Princess royal, ce dernier étant issu lui-même, par hybridation, du *Rh. jasminiflorum* à fleurs blanches et du *Rh. javanicum* à fleurs orange-écarlates. Si le *Rhododendron* Prince Léopold a hérité de la floraison continue pendant toute l'année qui distingue l'hybride Princess royal, l'un de ses parents, on doit s'attendre à en voir les fleurs se succéder constamment; or, ces fleurs sont très-belles, en têtes compactes et bien fournies, et leur couleur est, d'après la planche du *Floral Magazine*, un orangé sensiblement brunâtre, plus pur et presque jaune au centre des lobes de la corolle qui ont leur portion basilaire occupée par une grande macule minium.

Amaryllis (hybr.) **Thalia.** — *Flor. Mag.*, mai 1876, pl. 211. — (Amaryllidées).

Ce magnifique hybride a été obtenu par MM. Veitch, à qui il a valu, le 15 mars dernier, un certificat de 1re classe, de la part de la Société d'Horticulture de Londres. La fleur en est de la plus grande beauté, d'une ampleur extraordinaire, et colorée du plus riche écarlate-pourpre avec lequel tranche, au milieu de la base de chaque segment du périanthe, une grande macule en fer de flèche verte, mélangée d'un peu de blanc. — Pour la culture des *Amaryllis* en général le rédacteur du *Floral Magazine* recommande un compost formé de bonne terre franche gazonnée, additionnée d'engrais d'étable bien consommé et d'un peu de sable. Des pots de 0m 15 suffisent pour les plus gros oignons qu'on empote au moment de leur repos. Au fond des pots on met un bon drainage sur lequel on pose une couche de terre fibreuse et on achève de remplir avec le compost dont on vient de voir la composition. Il ne faut pas enterrer les oignons dont les deux tiers environ doivent être hors de terre. Pour mettre ces plantes en

végétation on les tient à une température de + 16 degrés cent. environ qu'on peut élever jusqu'à + 22° pendant la nuit, quand les boutons se montrent, si l'on veut hâter la floraison. L'atmosphère de la serre doit être tenue modérément humide. Comme la plupart des plantes bulbeuses, les *Amaryllis* se développent très-vite.

Dendrobium Wardianum Lowii. — *Flor. Mag.*, mai 1876, pl. 212. — Dendrobe de Ward, var. de Low. — (Orchidées).

Elégante variété dont les fleurs sont blanches avec la moitié externe des sépales et pétales colorée d'une teinte rosée qui devient beaucoup plus intense sur les pétales, avec le labelle en cornet blanc, bordé de rose vif, ayant tout son centre orangé; marqué de deux grandes macules rondes pourpré-noir.

Phalænopsis Veitchii. — *Flor. Mag.*, juin 1876, pl. 213. — Phalénopside de Veitch. — (Orchidées).

Cette charmante plante est le plus rare des *Phalænopsis* et certainement aussi de toutes les Orchidées cultivées puisqu'il n'en existe en Europe qu'un seul et unique pied qui se trouve dans la collection de MM. Veitch et fils, à Chelsea. On pense que c'est un hybride naturel qui s'est produit entre le *Phalænopsis rosea* des jardins (*P. equestris* Reichb. f.) et le *P. Schilleriana.* Ses feuilles rappellent celles du *P. amabilis*, mais elles portent de légères indications d'une maculature analogue à celle qui distingue le *P. Schilleriana*; d'un autre côté, ses racines sont arrondies et lisses, non aplaties ni rugueuses comme elles le sont dans cette dernière espèce. Quant à ses fleurs, elles mesurent environ 0m 05 de diamètre; leurs sépales et pétales rose pâle, avec quelques lignes longitudinales de couleur plus vive, ont presque la configuration de ceux du *P. rosea* avec des dimensions plus fortes ; leur labelle est unique de forme, son lobe moyen formant une lame ovale presque arrondie que surmonte un prolongement terminé en deux grandes dents aiguës ; ce lobe et les deux latéraux sont colorés en rouge vif. Il est à regretter que cette jolie plante soit si rare.

Le Gérant : P. Duchartre.

Impr. de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1876.

Présidence de M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal, M. P. Duchartre dit que l'importante communication faite au sujet du Phylloxera, par M. Maurice Girard, dans la dernière séance, lui fournit l'occasion de donner à la Société quelques renseignements qu'il vient de recueillir sur ce même sujet, et qui lui semblent avoir assez d'importance pour mériter d'être livrés à la publicité. A la fin du voyage qu'il vient de faire, il a traversé, dit-il, nos départements méditerranéens les plus essentiellement viticoles, depuis la frontière d'Italie jusqu'à Béziers, dans le département de l'Hérault. Il a suivi deux lignes différentes en allant et en revenant, après quoi il est remonté par la vallée du Rhône. Il a pu ainsi reconnaître l'étendue des ravages causés par l'invasion du Phylloxera dans cette partie de la France pour laquelle la Vigne avait été, jusqu'à ce jour, la source principale, souvent même unique d'une richesse sans égale. Là où l'invasion remonte à plusieurs années, le désastre est achevé ; la Vigne a complétement disparu, si ce n'est sur un petit nombre de points où on est parvenu à la conserver grâce à la nature du sol, ou fort rarement à l'emploi de la submersion hivernale imaginée par M. Faucon, de Graveson. Là, notamment dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, le mal est déjà assez ancien pour que les effets n'en soient plus même apparents aux yeux de ceux qui n'ont pas connu le pays dans son état antérieur. On ne voit presque plus de Vignes, mais rien n'indique qu'elles y aient été abondantes à une date encore peu éloignée. Il en est tout autrement sur la rive droite du Rhône, dans le département du Gard et dans les parties adjacentes de l'arrondissement de Montpellier. Ici on peut mesurer toute l'étendue du désastre qui vient de s'accomplir et le spectacle devient réellement navrant. Partout en effet on ne découvre, dans ces plaines où la

viticulture était si prospère jusqu'à ces dernières années, que des champs récemment labourés, et dont chacun présente, dans un coin, un grand tas de souches arrachées qui apprend, avec une désolante éloquence, que le désastre n'y a pas été moins complet pour être tout récent. — Les dégâts sont de moins en moins considérables à mesure qu'on avance de Montpellier vers Béziers, et dans l'arrondissement dont cette dernière ville est le chef-lieu, la Vigne, dont la culture est devenue, dans ces derniers temps, à peu près exclusive, donne encore des récoltes abondantes et amplement rémunératrices. Cependant, même dans les localités encore favorisées, l'ennemi est au cœur de la place; le Phylloxera existe en bien des points et « je puis, dit M. Duchartre, en donner la preuve en rapportant qu'un de mes amis, propriétaire sur la commune d'Alignan, m'assurait avoir constaté la présence de l'insecte dans 27 de ses champs de Vignes. Peut-être la vigueur de ces Vignes, due à la fois à la nature du sol et à la perfection de la culture, leur permettra-t-elle de lutter contre le fléau plus longtemps qu'elles ne l'ont fait ailleurs; mais le triste résultat définitif de cette lutte ne semble pas douteux et ne peut être malheureusement qu'une simple question de temps.

» Après avoir indiqué succinctement l'état des choses, il n'est peut-être pas inutile, continue M. P. Duchartre, de constater celui des esprits. J'ai pu me fixer à cet égard par les conversations que j'ai eues avec plusieurs grands propriétaires de Vignes, la plupart Membres du Comice agricole de Béziers. Cet état des esprits, on le conçoit sans peine, est en rapport avec les progrès lents mais assurés du fléau. Regardant comme prochaine la destruction de leurs Vignes s'ils ne parviennent promptement à dompter ou conjurer le mal, la plupart des propriétaires, je puis même dire la totalité de ceux avec qui je me suis trouvé en relation, cherchent leur salut dans une voie dans laquelle je crains, je l'avoue, qu'ils ne trouvent pas tout le succès qu'ils espèrent. Les insecticides, affirment-ils, ont été tous reconnus impuissants, et ne laissent aucun espoir de résistance à l'insecte. J'ai même entendu formuler à cet égard, par des hommes très-honorables mais fortement prévenus, des accusations tellement regrettables contre les savants qui se sont dévoués depuis plusieurs années à l'étude de la question du Phyl-

loxera et à qui l'on doit tout ce qu'on sait de précis sur ce triste sujet, que je me garderai fort de les rapporter, même pour en démontrer l'absurde injustice. N'espérant rien de la lutte contre le Phylloxera, les viticulteurs de l'Hérault tournent toutes leurs idées vers les cépages américains; il est à ma parfaite connaissance que plusieurs d'entre eux en font, dès cette année, des plantations importantes se proposant de les multiplier rapidement en vue de les substituer, sur leurs terres, aux variétés européennes de la Vigne ordinaire (*Vitis vinifera* L.). Une fois en possession d'une quantité suffisante de ces cépages, ils comptent en faire des sujets sur lesquels ils grefferont les variétés européennes. Je n'ai pas à développer les raisons pour lesquelles je crains que la réalisation de ce plan ne donne des résultats moins avantageux que ceux qu'on en espère. Ces raisons je les ai exposées dans les conversations que j'ai eues avec divers viticulteurs, sans ébranler, je dois l'avouer, leur profonde conviction; mais je demande à la Société la permission de lui dire, en terminant cette trop longue communication que, selon moi, il vaudrait mieux essayer de sauver nos Vignes indigènes en attaquant le Phylloxera à la fois en terre et hors de terre par les moyens et avec les appareils aujourd'hui connus que de les abandonner définitivement ou de ne les cultiver qu'en greffes sur des sujets américains. La durée de la greffe entre deux arbustes très-différents de vigueur et de végétation n'est rien moins qu'assurée; la qualité des vins qu'on obtiendra ainsi peut n'être pas égale, dans les grands crus, à celle qui en a fait la réputation bien des fois séculaire; d'ailleurs en créant pour le Phylloxera, sur notre continent, un immense terrain de multiplication, il semble que l'on condamne, dans un intérêt local, à une destruction plus ou moins prochaine tous les vignobles aujourd'hui existants; et, d'un autre côté, il n'est pas impossible que l'insecte n'acquière par son extrême multiplication, une énergie d'action suffisante pour détruire même le petit nombre de cépages américains qui, dans l'état actuel des choses, sont regardés comme capables de lui résister (1). »

(1) Dans une communication qu'il a faite au Congrès botanique international de Florence, le 15 mai 1874, mais qui vient seulement d'être publiée, M. Planchon (J.-E.), le savant professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, à qui on doit la découverte du Phylloxera sur

M. Delavallée dit que la viticulture, dans les départements de la Drôme et de Vaucluse, se trouve dans un tout aussi triste état que dans le Gard; on peut dire qu'il n'y existe plus de vignes, si ce n'est le long des torrents où leur conservation est due à une cause non déterminée.

A propos du procès-verbal, M. A. Lavallée demande la rectification d'une inexactitude qui s'est glissée dans une communication faite par lui à la séance du 14 septembre dernier. Le *Clematis stans* Sieb. et Zucc. n'est pas annuel, mais herbacé-vivace, d'où sa tige seule meurt chaque année. On ne connaît pas encore de *Clematis* annuel.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire qui a été présenté à la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration a admis une Dame patronnesse dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

---

les racines de nos Vignes malades, et l'un de ceux qui, après s'être consacrés avec le plus de persévérance et de succès à l'étude de ce redoutable insecte, sont arrivés à voir le salut de notre viticulture dans l'adoption des cépages des Etats-Unis, s'exprime de la manière suivante sur la résistance de ces derniers cépages : « Parmi les Vignes des Etats-Unis quelques-unes, comme le Delaware, le Catawba, l'Isabelle et différents hybrides qu'on a obtenus entre les variétés européennes et celles d'Amérique, souffrent par l'action du Phylloxera. D'autres Vignes américaines continuent de végéter avec plus ou moins de vigueur bien qu'elles aient le Phylloxera sur les racines; tels sont : le Concord, l'Ives seedling, dérivés du *Vitis Labrusca* L.; l'Herbemont, le Cunningham, le Norton's Virginia dérivés du *Vitis æstivalis* Michx.; le Clinton et le Taylor dérivés du *Vitis riparia* Michx.... Il existe enfin un type très-particulier, le *Vitis rotundifolia* Michx. (*Vitis vulpina* plurim. auct), dont la plante ne porte jamais de Phylloxera sur ses racines, ni à l'état sauvage, ni dans ses variétés cultivées. Ces variétés sont appelées *Scuppernong*, *Thomas*, *Flowers*; elles sont cultivées fort en grand dans quelques États du Sud; mais, bien qu'elles produisent abondamment, elles ont besoin de beaucoup de chaleur pour mûrir leurs raisins auxquels il faut le plus souvent ajouter du sucre afin d'en obtenir du vin; de là il y a lieu de douter que la culture de ces variétés réussisse autant que celle des variétés susmentionnées des *Vitis æstivalis* Michx., *riparia* Michx. et *Labrusca* L. » (*Atti del Congresso internazionale botanico tenuto in Firenze*, p. 26. 1 vol. in-8° de xii et 372 pag. avec planc.; Florence ; 1876).

1° Par M. Vaternelle, jardinier chez Mme Benard, à Clamart (Seine), une botte de *Poireaux* dits de Carentan, 12 pieds de *Céleri-Rave* et une botte de *Panais* ronds. — M. Vaternelle pense que la variété à laquelle appartiennent les Poireaux présentés par lui est nouvelle; mais le Comité de Culture potagère n'est pas de cet avis. — Les différents produits potagers que ce jardinier dépose aujourd'hui sur le bureau ont été reconnus assez beaux par le Comité pour motiver la demande d'une prime de 3e classe qui est accordée par la Compagnie.

2° Par M. Cauchin, cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), sept *Choux-fleurs* durs que le Comité compétent déclare être fort beaux. Une prime de 3e classe est demandée pour M. Cauchin et accordée.

3° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, des *Haricots* verts récoltés sur des plantes qui ont été semées le 20 août dernier et qui appartiennent à la variété chocolat, des *Épinards* qu'il donne comme étant d'une variété nouvelle, trois *Chicorées* et trois *Scaroles*. — Sur la demande du Comité de Culture potagère, une prime de 3e classe est donnée à M. Chardine pour la présentation de ces produits potagers, au sujet desquels M. le Président de ce Comité fait observer que les Chicorées que la Société a sous les yeux sont de la variété dite de Meaux, variété très-rustique et la meilleure de toutes, à cette époque de l'année; que les Haricots ont été récoltés sous châssis, sans quoi la rouille aurait presque certainement envahi les plantes, en raison de l'époque avancée; enfin que les Épinards n'ont pas été regardés par le Comité comme différant en quoi que ce soit de l'Épinard ordinaire. Un Membre du Comité de Culture potagère a dit avoir dans son jardin l'Épinard ordinaire encore plus beau que celui que montre M. Chardine. Dans tous les cas, ajoute M. Laizier, on ne peut savoir s'il y a là une forme nouvelle améliorée, que si M. Chardine fait un semis de son Épinard en même temps et dans les mêmes conditions qu'un de l'Épinard ordinaire, de sorte qu'on puisse voir s'il y aura quelque différence dans la végétation et le développement de l'un et l'autre.

4° Par M. Hediard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, des fruits de trois sortes de *Piments* forts.

La variété dont les fruits oblongs sont les plus petits est originaire de Cayenne et porte le nom vulgaire de Piment enragé. Elle a été cultivée avec succès à Blidah (Algérie), par M. Fontaine, dont les cultures ont fourni les échantillons qui en sont présentés. Là les fruits en sont moins piquants que ceux qu'on obtient en Amérique. Les deux autres sortes ont des fruits plus renflés et viennent très-bien à Marseille. M. Hediard dit même qu'elles peuvent venir à Paris. Il en offre de la graine aux personnes qui voudront tenter cette culture. Il fait observer que le Piment de Cayenne est une plante basse, touffue, qui forme des bordures charmantes surtout quand elles sont chargées de leurs fruits rouge de corail. Il a vu notamment de ces bordures dans le jardin public de Turin. — Le Comité de Culture potagère propose de décerner à M. Hediard, pour M. Fontaine, une prime de 3e classe, et la Compagnie adopte cette proposition; mais M. Hediard, au nom de ce cultivateur, ne reçoit pas cette récompense à laquelle il ne prétendait nullement, déclare-t-il.

5° Par M. Bertron, de Sceaux, des pieds de *Fèves* portant des gousses vertes et des pieds d'*Asperges* portant des fruits mûrs. — La présentation de ces Fèves est faite, dit-il, par lui afin de prouver qu'on doit préférer cette plante aux Haricots pour les cultures de l'arrière-saison, attendu qu'elle est moins délicate et moins sensible aux gelées hâtives.

M. Forest objecte que la Fève est bien sujette à être envahie, quand la saison avance, par les Pucerons qui ne tardent pas à en réduire les pieds au plus triste état; mais M. Bertron affirme que, grâce aux soins qu'il leur donne, ses plantes ne sont jamais envahies par les Pucerons.

6° Par M. Jourdain fils, de Maurecourt, une corbeille de *Raisins* Chasselas doré de Maurecourt et Frankenthal. Le Comité d'Arboriculture déclare que ces Raisins sont très-beaux, bien qu'ils n'aient pas été ciselés et qu'ils n'aient même pas pu recevoir les soins habituels, en raison de l'étendue considérable des cultures qui les ont fournis; aussi demande-t-il que cet habile viticulteur reçoive une prime de 1re classe, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

7° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châ-

tillon (Seine), quatre corbeilles de fruits, dont deux de *Poires* d'hiver, une de *Pommes* d'Api et une de *Chasselas*. — La déclaration écrite du Comité d'Arboriculture porte que cette collection, présentée en vue du concours permanent, est passable.

8° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une série de 25 *Poires* appartenant aux six variétés Fondante de Holmès, Souvenir de Dubreuil père, Morel, Figue d'Alençon, Bonne de Holmès, Beurré Winter, ainsi que deux *Pommes* Cendrier, variété cultivée en Anjou. — L'avis du Comité d'Arboriculture est que c'est là une bonne collection comprenant quelques nouveautés intéressantes et quelques très-beaux échantillons. C'est en vue du concours permanent que M. Jamin (Ferd.) présente ces fruits.

9° Par M. Jourdain, père, de Maurecourt (Seine-et-Oise), une *Poire* Belle Angevine, une corbeille renfermant 25 *Poires* Doyenné d'hiver, 6 Beurré d'Hardenpont et une assiettée de *Pommes* d'Api. Le Comité compétent propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Jourdain, père, pour la présentation de ces fruits qu'il reconnaît comme beaux, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée.

10° Par M. Gauthier (R.-R.), 12 *Poires* Bergamotte Espéren, 6 Beurré Clairgeau, 7 Doyenné d'hiver et 6 *Pommes* Reinette du Canada. Ces fruits sont restés à l'air libre, sur les arbres, jusqu'au 3 novembre courant. M. Gauthier (R.-R.) y a joint des branches de Poiriers portant des fruits qui sont provenus d'une floraison tardive. C'est là, déclare le Comité d'Arboriculture, un bon choix de beaux fruits pour la présentation desquels une prime de 3e classe est demandée par le Comité et accordée par la Compagnie; seulement, fidèle à ses habitudes, M. Gauthier (R.-R.) renonce à cette récompense.

11° Par M. Chappellier, avenue Daumesnil, 29 *Poires* appartenant aux variétés Doyenné d'hiver, Doyenné d'Alençon, Passe-Crassane, Joséphine de Malines. Ces fruits sont le produit d'arbres cultivés en pots, et M. Chappellier expose, dans une note écrite, qu'il a d'aberd communiquée au Comité d'Arboriculture, comment la culture en a été dirigée par lui. — Une Commission a été chargée par le même Comité de suivre la marche de cette culture à laquelle il reconnaît un intérêt réel.

12° Par M. Thibault, horticulteur à Louveciennes (Seine-et-Oise), des *Framboises* rouges, récoltées sur des pieds qu'il a obtenus d'un semis fait, il y a quatre ans. Ce Framboisier de semis se distingue, selon M. Thibault, parce qu'il entre en végétation et fleurit très-tard et que néanmoins il mûrit ses fruits avant ceux des autres variétés. Il y a là matière d'une étude que le Comité compétent se propose de faire.

13° Par M. Hediard, des *Goyaves*, fruits du *Psidium piriferum*, qui ont été récoltées dans les environs d'Alger, pour la présentation desquelles, sur la demande du Comité d'Arboriculture, il lui est accordé une prime de 3e classe, à laquelle il déclare renoncer.

M. Hediard dit qu'il présente ces goyaves surtout pour les faire connaître et en faire apprécier le mérite comme fruit de table arrivant à l'arrière-saison, et pouvant être livré, même à Paris, au prix relativement modéré de 1 fr. 50 à 2 fr. le kilog., selon le choix, malgré les frais de transport, et bien qu'il s'en perde toujours une certaine quantité pendant le voyage. La Goyave se mange en nature ou plus ordinairement additionnée d'un peu de sucre, après qu'on l'a pelée et coupée en quatre morceaux. L'Algérie, pense M. Hediard, pourrait donner à la culture du Goyavier plus d'extension qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent.

14° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, une grande et très-belle feuille du *Geranium anemonefolium* prise sur un pied qui est venu et a fleuri dans un jardin où il ne s'en trouvait pas d'autres individus pouvant produire des graines.

15° Par M. Burelle, horticulteur à Paris, des fleurs coupées de 23 variétés de *Chrysanthèmes*. Une prime de 3e classe est demandée pour M. Burelle et accordée par la Compagnie.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées et auxquelles n'ont pas renoncé les personnes qui les avaient obtenues ; ce sont : 1 prime de 1re classe à M. Jourdain, fils ; 1 de 2e classe à M. Jourdain, père, et 4 de 3e classe à MM. Cauchin, Chardine, Vaternelle et Burelle.

A la suite des présentations, M. Michelin signale deux cas remarquables de dimorphisme qui ont été observés, cette année, par M. Ch. Baltet, de Troyes, et communiqués par lui au Comité

d'Arboriculture. Le premier consiste dans le développement d'un Brugnon qui est venu sur un rameau de Pêcher de Fronquières; l'autre est relatif à la Poire Duchesse d'Angoulême bronzée qui s'est montrée sur un pied de Duchesse d'Angoulême ordinaire et qui a été fixée par la greffe. Le fruit de cette sous-variété est très-bon, et l'arbre qui le produit aujourd'hui a été mis dans le commerce sous le nom de Duchesse bronzée. M. Michelin rapporte aussi que M. Ch. Baltet a placé sous les yeux du Comité, lors de son dernier voyage à Paris, un très-bel échantillon de la Poire Beurré Bachelier qui avait été produit par une greffe posée sur un pied d'Aubépine dont la plantation datait de trois années.

M. le Président annonce que la médaille d'argent dont M. Moynet fait don annuellement au Comité de Culture potagère comme devant être une récompense pour les apports les plus nombreux et les plus importants de produits potagers qui aient été faits, dans le cours de la saison, a été décernée, cette fois, à M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine). En conséquence, sur son invitation, M. Millet vient recevoir de ses mains, aux applaudissements de la Compagnie, cette médaille dont il a été reconnu digne.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Al. Lobaust, arboriculteur, ex-jardinier-chef de la ville de Paris, rapporte les résultats d'expériences qu'il a faites afin de reconnaître s'il est vrai que, comme le disent certaines personnes, les arbres tirés des pépinières de Gennevilliers qui sont soumises à des arrosements avec l'eau des égouts de Paris, éprouvent une grande difficulté pour reprendre quand on les plante dans des terres moins riches. En opérant, en plusieurs circonstances différentes, sur des arbres de ces pépinières, tant fruitiers que d'agrément, il a vu, dit-il, que, grâce à l'abondance des radicelles dont ces arbres étaient pourvus, la reprise s'est faite chaque fois avec une remarquable facilité, et cela dans des sols de natures diverses.

2° Deux lettres de M. Berthier, propriétaire à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise), relatives à des arbres fruitiers et des vignes qui, dans sa propriété, ont succombé en très-peu de temps à l'invasion de ce qu'on nomme vulgairement le Blanc des racines.

L'auteur de ces lettres désirerait apprendre quelle est la cause de ce mal et quel remède on pourrait y apporter.

3° Une lettre de M. Léo d'Ounous, écrites du château de Verdais (Ariége), dans laquelle se trouvent décrits deux cas intéressants de dimorphisme. Le premier consiste en un beau pied de Hêtre à feuilles dentées en scie sur lequel s'est développée, à deux ou trois mètres du sol, une forte branche qui offre tous les caractères du Hêtre commun; le second est offert par un Cerisier à fruits précoces, âgé de 40 à 45 ans, sur lequel une grosse branche ne porte que des feuilles fortement crispées et comme bullées. Cette branche n'a jamais fleuri.

4° Une lettre dans laquelle M. Ed. André, qui vient d'exécuter un grand voyage d'exploration dans l'Amérique du Sud, indique les pays qu'il a visités et les principaux résultats de ses explorations. Cette communication intéressante est très-bien accueillie par la Compagnie.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale : 1° un ouvrage de M. V. Rendu, inspecteur général honoraire de l'Agriculture, intitulé : *Les insectes nuisibles a l'agriculture, aux jardins et aux forêts de la France* (1 vol. gr. in-18 de 267 pages; Paris, 1876; chez Hachette et Cie). 2° Une brochure intitulée : *Promenade à travers l'Exposition d'Horticulture de la Société centrale de France*, par M. Léon de Lunaret (extrait des *Annales de la Société d'Horticulture et Histoire naturelle de l'Hérault*).

M. le Secrétaire-général fait part à la Société de trois pertes cruelles qu'elle vient d'éprouver par le décès de MM. Boyer (Amédée), marquis de Lancosme et La Révellière-Lepeaux, Membres titulaires. Il lui apprend ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé, sur la demande de M. le Trésorier, la radiation, pour refus de payement de la cotisation, des Membres dont les noms suivent : MM. Arouy, horticulteur, Chaveau (comte de), Gandillot, Gautier-Bouchard, Gloede (Ferd.), Huet (Charles), Lelais (Auguste), Macé (Charles), fabricant, Mismaque (le docteur), Morel (Alfred).

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur les Cactées rustiques; par M. Vincent Cauchin, de Montmagny.

2° Note sur la culture des Poiriers Doyenné d'hiver en plein vent et en pots; par M. Chappellier.

3° Rapport sur l'examen des élèves du pensionnat horticole d'Igny en 1876; M. Michelin, Rapporteur.

4° Rapport sur la 19e session de la Société pomologique de France, tenue à Lyon, en septembre 1876; M. Michelin, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1876.

Présidence de M. Hardy.

La séance est ouverte à deux heures.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance dont le passage relatif aux effets de la submersion des Vignes sur le Phylloxera motive des observations de la part de M. Delavallée. La connaissance de ces effets, dit-il, n'est pas une découverte due à qui que ce soit. Il a suffi de voir que, dans des contrées où toutes les Vignes étaient dévastées par le redoutable insecte, celles qui longent les cours d'eau et qui, par suite, sont fréquemment inondées, échappaient à ses atteintes. C'est ce que l'on constate notamment sur les bords de la Durance, et de plusieurs autres cours d'eau torrentueux. M. Delavallée est porté à croire que cette action avantageuse tient à ce que les eaux courantes des contrées méridionales sont mélangées d'une grande quantité d'eaux minérales. En terminant, M. Delavallée demande si l'on peut expliquer pourquoi les Vignes en treilles sont constamment épargnées par le Phylloxera, même à côté de Vignes basses qui ont succombé au fléau. Serait-ce parce que l'insecte est hors d'état de s'élever à une certaine hauteur au-dessus du sol?

Le Secrétaire-rédacteur dit que M. Delavallée lui paraît confondre les inondations accidentelles, produites par les cours d'eau, avec le procédé de la submersion raisonnée qui a été imaginé et employé avec succès par M. Faucon, de Graveson. Les premières sont



entièrement soustraites au pouvoir de l'homme; elles ont lieu à des époques et pendant des durées qui dépendent uniquement de la marche des phénomènes atmosphériques; le dernier, au contraire, se pratique uniquement dans des localités où on dispose de canaux d'irrigation, pendant le repos de la végétation, et il consiste à maintenir l'eau sur le sol pendant vingt-cinq jours ou un mois, en moyenne. Quant au motif pour lequel les Vignes hautes échappent aux atteintes du Phylloxera, il ne le connaît pas et ne croit devoir faire aucune hypothèse à ce sujet. Il ajoute seulement qu'aujourd'hui certaines personnes conseillent d'abandonner le mode de disposition de la Vigne en pieds maintenus bas, qui a été adopté de tout temps en France, pour y substituer l'arrangement en hautains ou en treilles, espérant qu'on pourrait sauver ainsi la viticulture de notre pays.

Après ces observations le procès-verbal est mis aux voix et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Michelin rappelle que M. Berthier a signalé à la Société la mortalité de ses arbres fruitiers sur les racines desquels il a constaté l'existence de nombreux filaments blancs formant une sorte de moisissure qui les recouvrait. M. Berthier paraît penser que cette sorte de moisissure est la cause du dépérissement et de la mort des arbres. M. Michelin se demande, au contraire, si ces filaments ne se développeraient point sur les racines parce que les arbres sont déjà languissants et malades. A ses yeux, l'épuisement du sol peut bien être la véritable cause des accidents observés. Il a consigné, dit-il, ses idées sur ce sujet dans une note écrite qu'il dépose sur le bureau.

M. Duchartre fait observer que les filaments observés par M. Berthier autour des racines de ses arbres sont certainement la partie végétative, c'est-à-dire ce qu'on nomme le mycélium d'un Champignon dont il est difficile de reconnaître l'espèce. Or, on sait que trop souvent il se développe des productions souterraines analogues sur des racines de plantes dont elles ne tardent pas à causer le dépérissement et même la mort. Ce sont ces productions qu'on a désignées, pour la plupart, sous le nom de Rhizoctones, les regardant comme des Champignons complets, tandis que ce ne sont en réalité que des myceliums de Champignons dont généralement

on ne connaît point l'état parfait. Ainsi le Rhizoctone de la Luzerne amène dans les champs de cette plante la production rapide de vides arrondis qui vont en s'agrandissant graduellement, ce qui a donné lieu à l'expression de Luzernes couronnées par laquelle on désigne vulgairement les luzernières ainsi atteintes. Des arbres fruitiers, notamment les Pommiers, sont aussi assez souvent attaqués en terre par un Rhizoctone, et il est à présumer que ceux de M. Berthier sont dans ce cas. Quant à la question souvent agitée de savoir si les Champignons qui se montrent sur les végétaux malades sont la cause ou l'effet de la maladie, on ne peut y faire une réponse unique. En effet, il est positif que certains Champignons attaquent des plantes très-bien portantes et les rendent malades; mais il est également incontestable que certains autres ne viennent que sur des végétaux déjà languissants ou malades; les premiers sont donc assurément la cause du mal observé, tandis que les derniers en sont en quelque sorte l'effet indirect.

Un membre dit qu'il y a des Champignons qui attaquent toujours les racines des arbres fruitiers seulement dans leur portion la plus jeune, c'est-à-dire aux extrémités, et qu'il en est d'autres qui s'y attachent vers le collet. On peut guérir les arbres attaqués par ces derniers, mais non ceux qui ont été envahis par les premiers.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires présentés dans la dernière séance, contre qui aucune opposition n'a été formulée, et qui, conformément aux usages de la Société, prendront rang à partir du 1er janvier 1877.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vincent Cauchin, cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), un lot considérable de légumes dans lequel sont comprises 13 variétés de *Pommes de terre*, 4 variétés de *Carottes*, 3 de *Navets* et de *Choux-Navets*, des *Poireaux*, etc. — Le Comité de Culture potagère déclare que tous ces légumes sont très-beaux et, en conséquence, il demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Cauchin pour cette présentation. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Eug. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-

Oise), des échantillons de deux sortes de *Panais* de la grande culture, propres à la nourriture des bestiaux: l'une est le Panais amélioré de Bretagne, dont les graines ont été obtenues dans les cultures de M. Le Bian, de Brest; l'échantillon pèse un kilogramme; l'autre provient de graines qui ont été achetées chez un marchand grainier de Paris; l'échantillon ne pèse que 200 grammes. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que ce gros Panais fourrager paraît rendre des services notables aux agriculteurs, comme le constate une lettre du Président du Comice agricole de la Nièvre qui a pour objet de remercier M. Vavin de ce qu'il a introduit la graine de cette plante dans cette partie de la France où l'élevage des bestiaux a beaucoup d'importance.

3° Par M. Simon, jardinier chez M. Eug. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre* d'Australie et Plate de Brest, un *Patisson* dit Artichaut de Jérusalem, avec une variété de cette plante, enfin une petite *Citrouille* originaire de la République argentine où elle est connue sous le nom de Zapallito de tronco. — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Simon et accordée par une vote spécial. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que le Zapallito est une jolie petite Citrouille, de bon goût et avantageuse pour la petite culture, attendu que la plante est productive et non coureuse, de sorte que ses fruits se trouvent d'ordinaire ramassés sur un espace peu étendu.

4° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Paulin Talabot, sur le domaine de Maury, près Limoges (Haute-Vienne), des racines du Raifort japonais *Daïcon* auquel on a donné le nom de *Raphanus acanthiformis*. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que cette racine n'a pas de rapports appréciables avec nos Raiforts non plus qu'avec nos Radis et que, comme aliment, elle est médiocrement recommandable.

Une note écrite au nom de M. A. Rivière par l'un de ses fils, M. Charles Rivière, a pour objet de faire observer que les résultats déjà obtenus par M. Gougibus, depuis deux ans qu'il a reçu de M. A. Rivière des graines de Daïcon, commencent à devenir importants. En effet, quoique d'assez fortes dimensions, les racines de cette plante qui se trouvent sur le bureau n'ont que la gros-

seur moyenne parmi celles qui viennent d'être récoltées, et les plantes qui les ont produites avaient été semées en pleine terre, seulement le 14 août dernier. On s'est borné à leur donner un seul binage. On voit que le développement de ces racines a été remarquablement rapide. De plus, aucune des plantes venues du semis du 14 août n'est montée à graines, ce qui constitue une première amélioration très-notable. M. A. Rivière conclut de ces premières expériences qu'il faudrait semer le Daïcon du 1er au 15 juillet dans le Limousin, et de meilleure heure dans toutes les parties tempérées des côtes de l'ouest. Cette plante est assez rustique pour n'avoir nullement souffert de gelées à — 8° C. qu'elle a endurées dans la première quinzaine de novembre. Maintenant, en vue d'améliorer le plus possible le Daïcon, M. Gougibus se propose d'en faire hiverner les plus belles racines pour en obtenir de la graine l'année prochaine, et de poursuivre ensuite cette sélection. La note ajoute que, au jardin du Hamma, en Algérie, des pieds de ce Raifort, venus de semis faits en décembre 1875, ont donné, en avril suivant, de très-grosses racines peu allongées, dont le poids dépassait 1 kilog. Toutefois comme, dans notre colonie, il importerait au plus haut point d'obtenir des résultats analogues pendant la saison sèche, c'est-à-dire après la récolte des céréales, des expériences sont en cours d'exécution en vue d'arriver à ce résultat.

5° Par M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, à Paris, du plant de *Fraisiers* à gros fruit, dont une partie a été repiquée au mois de septembre, tandis que l'autre partie a été seulement sevrée avant d'être séparée du pied mère. M. Gauthier (R.-R.) dit que les Fraisiers ainsi élevés donneront des fruits dès le mois de mai ou de juin prochain, par conséquent à l'âge de dix mois seulement, qu'ils seront dès lors plus précoces que ceux des vieux pieds, plus gros et bien meilleurs. Il demande qu'une Commission soit chargée de suivre la culture de ce plant pour reconnaître si les assertions qu'il émet à ce sujet se trouveront justifiées par les faits. Sa demande est renvoyée par M. le Président au Comité de Culture potagère.

6° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 29 *Poires* [de 5 variétés (Saint-Germain, Passe-

Crassane, Beurré d'Hardenpont, Beurré de Luçon, Triomphe de Jodoigne) et 2 *Pommes* (Joséphine). Ces fruits, présentés pour le concours permanent, sont reconnus par le Comité d'Arboriculture comme appartenant à de bonnes variétés, et comme étant d'une bonne grosseur ordinaire.

7° Par Mme Edouard Fournier, de Beaune (Côte-d'Or), des Chasselas de la Haute-Bourgogne, venus sur des treilles en espaliers et contre-espaliers qu'elle cultive entièrement elle-même. — Ce sont, déclare le Comité, d'assez beaux fruits pour la présentation desquels des remerciements sont adressés à Mme Ed. Fournier.

8° Par M. Bourette, rue Lesage, 8, à Paris, des *étiquettes* pour plantes, en zinc fondu, avec les caractères en relief. — Le Comité des Arts et Industries, par l'organe de son Vice-Président, recommande, pour les grandes plantations et les jardins botaniques, ces étiquettes dont il reconnaît la bonne qualité, dont il trouve le prix modéré (70 francs le cent), et qui lui semblent offrir les meilleures conditions possibles de durée ainsi que de commodité.

9° Par MM. Williams et Cie, rue Caumartin, 1, à Paris, deux spécimens d'un *coupe-verre* métallique, du prix de 1 fr. 25 c., dans lequel le diamant ordinairement employé se trouve remplacé avec économie par une molette à arête tranchante, faite en acier trempé très-dur. — La déclaration écrite du Comité des Arts et Industries porte que cet instrument, déjà fabriqué antérieurement en France, doit être recommandé comme pouvant rendre service à bon marché. M. le Vice-Président du Comité dit que l'instrument a été essayé sur du verre à vitres simple qu'il coupe bien, mais qu'il ne peut couper le verre double.

A propos du verre à vitres, M. Ch. Joly dit qu'on s'est beaucoup préoccupé avec raison de la découverte par M. de la Bastie du verre trempé et par cela même beaucoup plus résistant que le verre ordinaire, et que les horticulteurs sont très-désireux de pouvoir en faire usage; malheureusement jusqu'à ce jour, pour une cause ou une autre, les promesses paraissent n'avoir pas été tenues, du moins en France où la fabrication est encore trop restreinte pour pouvoir entrer en ligne de compte. Toutefois, d'après les renseignements qu'il a reçus, il en est autrement en

Angleterre où une maison fabrique des vitres pour serres dans les dimensions de 16 pouces sur 12, à un prix assez élevé, il est vrai, puisqu'il met le mètre carré à 16 francs. On s'y prépare aussi à fabriquer en grande quantité des cloches de maraîchers. Il serait vivement à désirer que M. de la Bastie pût sans retard organiser sa fabrication pour la mettre à peu près au niveau des besoins.

10° Par MM. Kœnig et Foltzer, boulevard Saint-Pierre, 3, à Colmar (Alsace), des *pots* nutritifs et la presse dite jardinière qui sert à les fabriquer. Ces pots sont de petits godets hauts et larges de 6 centimètres, qu'on fabrique rapidement, au moyen d'une presse spéciale, en employant pour matière de la terre argileuse bien criblée, pétrie avec de la bouse de vache dont on a soigneusement enlevé tous les morceaux de paille. Ils servent à l'empotage des jeunes plantes dont les racines finissent par en pénétrer la substance et par faire corps avec elle, d'où il résulte qu'on n'a pas besoin, pour une transplantation, de dépoter la motte qu'on enterre avec le pot nutritif qui joue le rôle d'engrais. Le Comité des Arts et Industries ayant pensé que cet objet rentrait surtout dans la compétence du Comité de Floriculture, celui-ci, saisi de la question, déclare que ces petits pots peuvent rendre certains services à l'horticulture. Il a même chargé quelques-uns de ses Membres de se livrer, sur cet objet, à des expériences dont ils feront connaître les résultats à la Société. — Quant à la presse dite jardinière, qui est du prix de 100 francs, le rendement en est tel que l'ouvrier qui l'emploie fait aisément 2 pots par minute, ce qui, dans une journée de 10 heures de travail, donne 1000 à 1200 pots par jour.

L'un des deux inventeurs de cette machine M. Foltzer, étant présent à la séance, fait don à la Société de celle qu'il a mise sous ses yeux, et reçoit à ce sujet les remerciements de M. le Président.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture signale à la Société les fruits qui ont été apportés aux dernières séances de la Commission permanente de Pomologie et les jugements dont ils ont été l'objet. Ce sont les suivants :

1° M. Bouvy, rue de Rivoli, 148, à Paris, a envoyé, à la séance du 16 novembre courant, une grappe d'un *Raisin* blanc, à grains gros, légèrement oblongs, que M[me] Gaillard de Villeneuve propose

d'appeler *Chasselas Gaillard*, si, comme elle le pense, ce fruit, qui provient d'un semis fait par son mari, est reconnu nouveau. L'avis de la Commission est que ce Raisin, dont les grains sont gros et ovoïdes, est beau et bon. Il sera étudié, si l'on en envoie des sarments qui puissent être plantés. Il n'appartient pas à la catégorie des Chasselas. On ne le reconnaît pas; mais rien non plus n'autorise à dire qu'il soit nouveau.

2° M. Tourasse, propriétaire à Pau, Membre à vie, a envoyé, le 2 de ce mois, une *Pomme* provenant d'un semis de la variété Grand Alexandre qui est, déclare la Commission, d'une bonne moyenne grosseur, d'un beau jaune strié de carmin, et qui a été reconnue bonne. Ce fruit a été cueilli sur un arbre produit par un semis qui a eu lieu en 1873. M. Tourasse assure que, grâce à son mode de culture des Poiriers et Pommiers obtenus de semis, il voit ces très-jeunes arbres donner en général quelques fruits, mais surtout des fleurs, deux ou trois ans après le semis. L'avis de la Commission est que cette production singulièrement hâtée paraît constituer un fait d'une haute importance qui exigerait une constatation faite sur les lieux et surtout un Rapport énonçant le procédé employé, de manière à le signaler aux praticiens qui auraient grand intérêt à le connaître.

3° M. Gauthier (R.-R.), avenue de Suffren, a mis sous les yeux de la Commission, le 16 de ce mois, et montre encore aujourd'hui des *Poires* et des *Pommes* qu'il a enduites de graisse de porc et de bœuf en vue de les conserver fraîches et sans rides fort avant dans la saison. Il dit avoir complétement réussi par ce moyen en 1875. Il a joint à ces objets des *Poires* récoltées le 12 novembre après qu'elles avaient éprouvé des gelées à — 6° C. Tous ces fruits seront conservés et dégustés au moment convenable.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que les fruits apportés et préparés par M. Gauthier (R.-R.) sont tous de ceux qui se conservent fort tard sans préparation ; ce sont en effet des Pommes Reinette du Canada et Calville, des Poires Bergamotte Espéren et Doyenné d'hiver. Il semble à craindre d'ailleurs qu'un enduit complet de graisse ne communique aux fruits une saveur désagréable; toutefois l'expérience peut seule prononcer à cet égard.

A ce propos, M. Forest dit que depuis longtemps il a imaginé et employé un moyen fort simple pour sauver les fruits qui présentent, sur un point de leur surface, un commencement de pourriture, au moment où on les enferme dans le fruitier. Allumant une chandelle, il en laisse tomber sur le point endommagé trois ou quatre gouttes de suif fondu. Il s'est toujours fort bien trouvé de cette petite opération.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 1 de 1re classe à M. Vincent Cauchin et 1 de 3e classe à M. Simon.

A la suite des présentations, M. P. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie, au nom de M. Gougibus, un pied de Céleri remarquablement panaché et communique une lettre, relative à l'obtention de cette jolie variété de M. D. Holland, professeur de physique au lycée de Limoges. « En 1869, écrit M. D. Holland, M. Gougibus présenta à la Société centrale d'Horticulture plusieurs pieds de Céleri turc provenant de graines originairement recueillies sur un pied qui avait supporté, à l'air libre et sans protection, l'hiver de 1866-1867. Dans une planche du même Céleri qu'il avait laissée sans abri, durant tout un hiver, M. Gougibus remarqua, au printemps suivant, deux pieds intacts dont l'un était en partie panaché. Il laissa ce pied monter à graine. Un semis des graines qu'il en obtint donna des plantes à feuilles moins vertes que celles du Céleri turc et d'autres revenues au type primitif. Parmi les premiers de ces pieds, il laissa grainer ceux qui lui parurent avoir de la tendance à la panachure. Une sélection poursuivie avec soin depuis 1869 lui a permis de fixer enfin une variété panachée. Il en possède aujourd'hui plus d'un kilogramme de graine et, sans aucun doute, il pourra, l'année prochaine, en mettre une assez grande quantité à la disposition des maraîchers. »

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Tonguy, de Tréguier (Côtes-du-Nord), qui annonce qu'il enverra un spécimen d'arbre fruitier dirigé sans taille ni pincement, et un panier emporte-pièce pour la transplantation.

2° Une lettre dans laquelle M. J. Audiffred rapporte que, dans

son jardin de Corbeil, à la faveur des longues pluies qui ont commencé au mois d'août, des Limaces en grand nombre ont envahi ses cordons de Pommiers dont elles ont attaqué les fruits, qui étaient des Pommes de Calville. L'auteur de la lettre a observé que la chair mise à nu et en partie rongée par les Limaces était généralement colorée en rose vif, tandis que cette coloration manquait en certains points. Il présume de là que la morsure de certaines Limaces, mais non de toutes, peut déterminer la coloration rose.

3° Une demande de Commission adressée par M. Gauthier (R.-R.) qui désire voir examinée par des personnes compétentes sa culture nouvelle de l'Asperge, grâce à laquelle, dit-il, la récolte se fait plus tôt que d'ordinaire et les Asperges sont plus grosses, soit qu'on les laisse verdir soit qu'on les cueille blanches. — Cette demande est renvoyée au Comité de Culture potagère.

4° Une lettre par laquelle M. Bouasse-Lebel, fils aîné, éditeur-libraire, rue Saint-Sulpice, 28 et 29, à Paris, annonce le don de deux tableaux de Champignons que vient de publier sa maison. — Des remerciements seront adressés à M. Bouasse-Lebel, au nom de la Société.

5° Une lettre adressée d'Alger par M. Joret (Henri) et dans laquelle est signalé ce fait que, dans plusieurs villas des environs d'Alger, surtout dans le jardin du Hamma, les *Agave Rumphii* et *Houlletiana*, après avoir fleuri, ont développé sur leurs rameaux latéraux florifères des bourgeons adventifs au lieu de graines. Les pousses ainsi produites ont atteint 0m 15-0m 20 sur l'*Agave Rumphii* et 0m 10-0m 15 sur l'*A. Houlletiana*. En post-scriptum M. Joret (H.) rappelle qu'il a envoyé à la Société, il y a quelque temps, au sujet du *Godwinia Gigas*, Aroïdée colossale et des plus curieux, une note qui n'a été publiée que partiellement dans le *Journal* (1).

---

(1) La Commission de Rédaction n'a pas autorisé la publication intégrale de cette note pour éviter un double emploi peu utile avec la description détaillée du *Godwinia Gigas*, qui a paru dans le *Journal*, volume de 1874, p. 123.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

M. le Secrétaire annonce que le Conseil d'Administration a prononcé, dans sa séance de ce jour, la radiation pour refus de payement de la cotisation sociale de MM. Legoud (Louis), jardinier, Robin (J.-C.) et Berné, jardinier-entrepreneur.

M. le Président apprend à la Compagnie que, d'après la décision prise aujourd'hui par le Conseil d'Administration, la Société tiendra, en 1877, deux Expositions, l'une, au mois de mai, dans le Palais de l'Industrie, l'autre, au commencement du mois d'octobre, dans son propre hôtel. Celle-ci sera consacrée principalement aux fruits.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Un *rosarium* modèle dans le Sud-Ouest; par M. Léo d'Ounous.

2° Congrès mycologique tenu par la Société botanique de France, en octobre 1876; par M. E. Roze.

3° Observations sur la préservation des Raisins en treille au moyen de sacs en crin ou en papier; par M. E. Vavin.

4° Note sur un Râteau perfectionné; par M. Ch. Joly.

5° Note sur les Pêchers; par M. Michelin.

6° Note sur les arbres malades de M. Berthier; par M. Michelin.

7° Note sur la culture des arbres fruitiers en pots; par M. Ch. Joly.

8° Rapport sur les cultures de M. Ledoux, à Nogent-sur-Marne; M. Delavallée, Rapporteur. Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1876.

M.

Brisson (Théophile), rosiériste, à Grisy-Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), présenté par MM. Lepère père et A. Giraud.

COMME DAME PATRONNESSE.

Madame Appert, née André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire), présentée par MM. Hardy et A. Lavallée.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1876.

MM.

1. Argence (Louis), propriétaire, à Béziers (Hérault), présenté par MM. P. Duchartre et Charles Joly.

2. Renaud, place de Laborde, 14, à Paris, par MM. Bonnel et Michelin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE NOVEMBRE 1876.

Amico dei campi (L'Ami des champs, recueil périodique mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société agricole de Trieste, rédigé par M. Adol. Stossich; cahier d'août 1876). Trieste; in-8°.

Annales agronomiques (octobre 1876), Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (juillet et août 1876). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (1er et 2e trimestres de 1876). Angers; in-8°.

Annuaire des Sociétés savantes de France (2e partie, 1876). Paris; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (octobre 1876). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers (janv.-fév.-mars-avril-mai et juin 1876). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société agricole du Puy-de-Dôme (juillet et août 1876). Riom; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 de 1876). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (novembre 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (2e et 3e trimestres de 1876). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (novembre 1876). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (octobre 1876). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (3e trimestre de 1876). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (2e et 3e trimestres de 1876). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (juillet-août 1876). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont-Oise (novembre 1876). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (n° 5 de 1876). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (novembre 1876). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons (septembre-octobre 1876). Soissons; in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (novembre 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (août, septembre 1876). Paris; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (juillet et août 1876). Paris; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 9 de 1876). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (n° 11 de 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (1er, 15 novembre 1876). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin mensuel du Comice agricole de l'arrondissement de Vitry-le-Français (octobre, novembre et décembre 1876). Vitry-le-Français; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; cahier d'octobre 1876). Florence; in-8°.

Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (juillet, août, septembre 1876). Toulon; in-8°.

Catalogue de M. Louis Van Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue des Glaïeuls et autres bulbes de M. Eugène Verdier, fils aîné horticulteur (gare d'Ivry), rue Clisson, 37, à Paris.

Catalogue général de M. Jean Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Chronique horticole de l'Ain (1er novembre 1876). Bourg; feuille in-4°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (2e semestre; nos 18, 19, 20, 21 de 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur de la Région lyonnaise (nos 21 et 22 de 1876). Lyon; in-8°.

Cultivateur (Le bon) (4, 18 novembre 1876). Nancy; in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 12e cahier de 1876). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (9e livraison de 1876). Gand; in-8°.

Institut agricole de Beauvais (24 août 1876). Beauvais; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (septembre et octobre 1876). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace (no 11 de 1876). Strasbourg; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 1, 2, 3 de 1876). Versailles; in-4°.

Journal des Campagnes (4, 18, 25 novembre 1876). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg; no 11 de 1876). Maestricht; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 16 novembre 1876). Paris; in-4°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. Wittmack, cahier d'octobre 1876). Berlin; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er novembre 1876). Gand; in-8°.

Nord-Est agricole et horticole (1er, 15 novembre 1876). Troyes; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (novembre 1876). Paris; in-8°.

Revue géographique internationale (25 octobre 1865), Paris; in-4°.

Revue horticole (1er, 16 novembre 1876). Paris; in-8°.

Science pour tous (nos 45, 46, 47 et 48 de 1876). Paris; feuille in-4°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'horticulture des Pays-Bas, nos 45, 46 et 47 de 1876). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure (1874-1875). Rouen; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (novembre 1876). Senlis; in-8°.

Sud-Est (octobre 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden, a weekly illustrated Journal... (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 4, 11, 18 et 25 novembre 1876). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 4, 11, 18 et 25 novembre 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (31 octobre, 8, 15, 22 novembre 1876). Epernay; feuille in-4°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n° 44 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. ED. ANDRÉ A M. P. DUCHARTRE.

Lacroix-Bléré (Indre-et-Loire), 10 octobre 1876.

Mon cher Monsieur,

Le voyage d'exploration que j'avais entrepris dans l'Amérique du Sud s'est heureusement terminé, et je viens de rentrer après onze mois d'absence, avec une santé un peu ébranlée par les fièvres, mais avec la joie de retrouver les miens sains et saufs.

Je ne sais si vous avez été informé de l'itinéraire que j'ai suivi par les journaux anglais, qui ont, paraît-il, publié des notes sur mon voyage, un peu contre mon gré.

Mon champ d'opérations a été assez étendu. J'ai parcouru la Colombie du nord au sud, depuis l'embouchure du Magdalena, jusqu'à la frontière de l'Equateur, en suivant les Cordillères des Andes et faisant de nombreuses pointes et des séjours plus ou moins longs dans quelques régions peu ou pas explorées jusqu'ici, au point de vue de l'histoire naturelle. Arrivé à Bogota, j'ai organisé une expédition au territoire de San Martin, près des sources du Rio Meta, dans le bassin de l'Orénoque. Puis je me suis dirigé vers le sud en franchissant de nouveau la Cordillère orientale, traversant le Quindiò et les grands « Palmares » de *Ceroxylon andicola*, en remontant la vallée du Cauca jusqu'à Popayan. De là, l'exploration du plateau de Pasto, des volcans de Cumbal et de Chiles, des sources du Putumayo, deux excursions dans le Choco, près de la côte Pacifique, m'ont pris plusieurs mois.

Au commencement de juin j'entrais dans l'Equateur et j'explorais le nord de ce pays jusqu'à Quito et ses environs, visitant la flore des hauts sommets du Pichincha, du Cotopaxi, comme j'avais visité celle de l'Azufral, près de Tuquerres (sud de la Nouv. Grenade). Après avoir étendu mes recherches par l'Ouest jusqu'au Chimborazo (où j'ai pu camper à la hauteur du mont-Blanc, 4 600 mètres) et à ses basses vallées, j'ai vu une partie de la région du sud de cette République et me suis dirigé vers le Pérou. J'ai atteint Lima, comme limite extrême de mon voyage vers le sud, ayant parcouru plus de 23 degrés de longitude à vol d'oiseau et bien des centaines de lieues de Cordillères, par des chemins aussi nombreux en espèces et variétés qu'une monographie de la famille des Composées.

Mon préparateur d'histoire naturelle, Jean Nætzli, et moi, nous avons collecté, préparé et travaillé sans cesse, grâce à une santé qui n'a reçu que de rares accidents, et, au total, je reviens très-satisfait du résultat de mon voyage. Mes caisses de collections sèches sont arrivées en bon état, à de légères exceptions près, et mes herbiers, comprenant 4 300 espèces, sont tous à Paris, à l'exception d'un envoi de doubles de l'Équateur.

Je ne vous parle pas de mes autres collections de géologie, minéralogie, zoologie, antiquités, etc.; elles vous intéressent moins directement.

Mais je puis vous dire que je n'ai point négligé les envois de plantes vivantes qui ont toutes été dirigées sur l'établissement de M. Linden. Je ne puis encore dresser le bilan de mes introductions; mais, si la plupart sont bien arrivées, j'espère qu'elles ne seront pas sans intérêt pour l'horticulture.

Pour le côté scientifique, nous verrons, en étudiant les collections, l'année prochaine, s'il fournit quelques nouveautés, et s'il justifie l'intérêt que m'a témoigné M. le Ministre de l'Instruction publique en me confiant une mission dans ces belles contrées.

Veuillez, mon cher M. Duchartre, avoir la bonté de faire connaître cette lettre jeudi, à la séance de la Société d'Horticulture, et me croire votre tout dévoué.

Ed. André.

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice sur M. Hardy, père;

Par M. Eug. Forney.

Toutes les sciences peuvent se comparer à ces vastes monuments en construction qui semblent ne devoir jamais s'achever ; ils exigent de nombreux ouvriers pour leur édification, mais les travailleurs qui se dévouent à l'œuvre ardue de l'avancement de l'édifice ne sont pas également habiles et heureux : les uns apportent quelques poignées de sable que les vents dispersent bientôt ; les autres ajoutent quelques assises solides à l'édifice, mais leur œuvre personnelle reste souvent inachevée, une existence trop courte ne leur permettant pas de la terminer; quelques-uns en petit nombre sont assez heureusement doués pour avoir la force et le temps d'élever un monument hors ligne, et, leur œuvre accomplie, de servir de guide et de modèle à ceux qui les suivront dans la carrière.

La science de l'arboriculture a été assez favorisée pour nous présenter un nombre assez élevé de ces travailleurs hors ligne, qui, par l'ensemble de leurs travaux, ont fortement activé la marche de ses progrès ; on doit mettre surtout au premier rang les deux hommes distingués que nous venons de perdre, à quelques mois de distance, MM. Jamin et Hardy, les maîtres vénérés de la pomologie et de l'arboriculture fruitière, les deux hommes qui ont fait le plus, dans notre siècle, pour le perfectionnement de ces deux branches de l'horticulture.

Continuateur des beaux travaux des Laquintinye, Leberriays et Lelieur, élève et successeur des Chartreux, M. Hardy doit être mis au même rang que ces arboriculteurs distingués, parce que son enseignement résumait tout ce que l'arboriculture fruitière présente de pratiques utiles et de méthodes assurées.

M. Hardy qui, après une longue carrière uniquement consacrée au travail, vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, appartenait à cette génération vigoureusement trempée qui a pu résister aux rudes campagnes du premier empire. Soldat

jusqu'à la fin de la guerre, il vint se mettre sous les ordres de son oncle M. Hervy, directeur de la pépinière du Luxembourg et il fut bientôt, grâce aux leçons de ce maître habile, à même de l'aider dans ses travaux et de lui succéder par la suite.

L'œuvre de M. Hardy se trouve tellement liée à celle de ses devanciers les Chartreux, qu'il ne nous paraît pas possible de parler de l'un sans premièrement rappeler la haute valeur des travaux de ces hommes dévoués qui ne cessèrent pas d'observer les statuts de leur ordre qui alliait si dignement le travail à la prière. Possédant au sud de Paris un vaste enclos de quatre-vingts arpents, près de leur couvent, contigu au Luxembourg, les Chartreux le consacraient à la culture, lorsque, vers 1650, un habitant de Vitry, village déjà renommé par ses pépinières, se retira dans leur couvent où on lui donna le nom de frère Alexis.

C'est alors que les Chartreux, désireux de profiter des connaissances spéciales du nouveau néophyte dans l'art de multiplier les arbres, le chargèrent de transformer en pépinière l'enclos dont ils désiraient tirer un produit plus élevé.

Cette nouvelle création eut tout le succès désiré et les arbres qui sortaient de la pépinière des Chartreux furent bientôt vivement recherchés, grâce à une culture parfaite et au choix des variétés cultivées; aussi, en 1712, époque où l'on plantait beaucoup moins qu'aujourd'hui, il en sortit plus de quatorze mille pieds d'arbres fruitiers.

Etant à même de se procurer les variétés les plus recommandables cultivées en France et en Europe, grâce à leur correspondance étendue, les Chartreux ne livraient que des sujets de choix et les variétés demandées ; aussi, pendant plus d'un siècle, la réputation de leurs pépinières ne fit-elle que s'accroître et leurs envois s'augmenter.

C'est de chez les Chartreux que sortaient ces expéditions d'arbres fruitiers destinées aux nouvelles colonies de l'Amérique. L'Europe entière y vint puiser dans le but d'améliorer sa production fruitière; des expéditions d'arbres furent faites jusqu'en Russie. En Allemagne particulièrement c'est de chez les Chartreux que l'on tirait les arbres destinés à peupler les vastes jardins des châteaux princiers de cette contrée. Il est même à remarquer que les va-

riétés fruitières fournies alors par les Chartreux n'ont pas cessé d'y être multipliées jusqu'à nos jours, avec leur dénomination primitive et, à ce sujet, nous citerons ce fait curieux que c'est dans ces jardins de l'Allemagne que l'un de nos pomologistes, M. Mas, a pu retrouver certaines de nos anciennes variétés aujourd'hui délaissées par les cultures françaises, et qui ont disparu de nos jardins. Le soin que les Chartreux mettaient à compléter leur belle collection fruitière les porta à publier un catalogue de ces variétés, idée heureuse qui devait favoriser fortement la propagation des meilleurs fruits. Nous devons dire toutefois, qu'ils avaient été précédés en cela par un amateur, Lelectier, procureur du roi à Orléans, ville également renommée pour ses pépinières, lequel avait réuni une collection des plus complètes de fruits et avait fait paraître, en 1612, un catalogue des variétés cultivées dans ses collections, catalogue fort étendu dans lequel se trouvent cités pour la première fois un grand nombre de nos anciennes variétés de choix, le Beurré gris, le Doyenné, la Reine Claude, etc.

Le premier catalogue des Chartreux paraît être celui de 1722, en 2 feuilles in-4; vint ensuite celui de 1736, in-12, puis une dizaine d'éditions jusqu'à celle de 1789 qui fut la dernière. Ces petits livres devenus fort rares sont fort recherchés de nos jours pour l'étude de la pomologie.

C'est en 1712 que le frère François (Legentil), qui avait alors la direction de la pépinière, fit paraître un petit traité estimé sur la taille des arbres, *le Jardinier solitaire;* mais c'est surtout au frère Philippe, un des meilleurs arboriculteurs de son temps, que l'on doit le degré de prospérité qui fut atteint par l'établissement des Chartreux.

En 1752, les progrès de la pépinière étaient tels que les Chartreux durent la placer sous la direction de Christophe Hervy, praticien distingué. Celui-ci la dirigea pendant quarante-six années consécutives et elle acquit par ses soins un degré de perfection qui ne fit que s'accroître; aussi est-il notoire, par les comptes qu'ont laissés les Chartreux, que, dans les dernières années, les bénéfices qu'ils faisaient sur leur pépinière étaient annuellement, tous frais faits, de 24 à 30 000 francs.

C'est dans les collections fruitières des Chartreux que Leberriays,

collaborateur de Duhamel, puisa les matériaux pour son Traité des arbres fruitiers, le plus beau monument élevé à la pomologie, au dernier siècle.

Hervy associa son fils à ses travaux; mais la révolution vint détruire son œuvre en faisant subir à des institutions utiles le même sort qu'aux abus. La suppression des maisons religieuses ayant mis leurs biens dans les mains de la Nation, le département fit vendre une grande partie des arbres des Chartreux. On ne les remplaça point et cette belle pépinière fut épuisée progressivement. C'en était fait de la belle collection des variétés fruitières, collection qui s'était successivement accrue pendant un siècle, lorsque Thouin l'aîné obtint de l'infortuné Rolland, ministre de l'Intérieur, pour le Jardin des plantes, deux arbres de chaque variété. Le choix en fut fait par Hervy qui était heureux d'assurer ainsi la conservation de sa chère collection.

Ce soin de conserver les types n'était pas superflu, car, le 27 ventôse an IV, un ordre parvenu au directeur Hervy le força de transporter à Sceaux les restes de sa pépinière, jadis si brillante, et dans laquelle les sujets s'étaient comptés par millions et qui ne contenait plus finalement que quelques milliers d'arbres.

Privé de ressources, aidé d'un seul ouvrier, le vénérable Hervy dut, par un hiver rigoureux, enlever lui-même les restes de sa collection, assistant ainsi à la ruine de l'œuvre qu'il avait aidé à élever pendant une si longue période d'années. Bientôt Hervy, abattu par le chagrin, s'éteignit en laissant à son fils la direction de la nouvelle pépinière qu'il venait de créer dans le vaste domaine de Sceaux, alors propriété nationale.

Une ère nouvelle ne tarda pas à s'élever : le ministre Chaptal pensait à reconstituer un monument qui avait servi si utilement aux progrès de l'arboriculture, et c'est le terrain même de l'ancien couvent des Chartreux qu'il choisit pour la création d'une nouvelle pépinière; mais alors les bâtiments étaient détruits, l'enclos en partie morcelé ne présentait que des ruines et un terrain inégal sur lequel se trouvaient les fondements d'une église et d'un cloître immense.

Hervy, fils, se mit à l'œuvre et une partie de l'an X fut consacrée au nivellement du sol et à l'établissement de la nouvelle pépi-

nière. En 1809, il parut un arrêté du ministre qui ordonnait la création d'une école d'arboriculture fruitière. L'article premier était ainsi conçu : Il sera établi à la pépinière impériale du Luxembourg un cours public et gratuit pour la culture des arbres.

Tout paraissait assurer le succès de la première école d'arboriculture fruitière qui ait été fondée en Europe, lorsque malheureusement diverses causes vinrent en précipiter la chute.

Les soins d'une vaste pépinière chargée de fournir aux plantations des palais, des distributions gratuites d'arbres à ceux qui obtenaient cette faveur, distribution fâcheuse en ce que beaucoup de ces arbres donnés étaient perdus, faute de soins de la part de celui qui les recevait, tout cela prenait le temps du directeur Hervy qui négligeait fortement son enseignement arboricole. Il est de fait que cet enseignement n'existait pas; aussi une décision de la Chambre des députés fit-elle supprimer l'allocation affectée à la pépinière.

La destruction d'une école qui aurait pu rendre de si grands services à l'horticulture française fut un fait fâcheux en ce sens que, par la suite, l'enseignement se serait modifié sous une autre direction . C'est avec regret que le public vit alors l'abandon et la ruine s'étendre sur la pépinière et les mauvaises herbes envahir ses cultures.

Hervy, miné par le chagrin, ne survécut que peu de mois à la ruine de l'établissement qu'il avait fondé. Après tant de vicissitudes, la création des Chartreux paraissait devoir passer à l'état de souvenir lorsqu'elle fut sauvée de la manière la plus complète par la nomination du neveu d'Hervy à la place de jardinier en chef au Luxembourg.

M. Hardy avait acquis sous son oncle une grande habileté dans la pratique de l'horticulture; il n'avait pas, comme celui-ci, une position et des ressources qui avaient été supprimées; mais il possédait au suprême degré l'amour de son art, le zèle et le dévouement.

M. Hardy est, en réalité, le créateur de l'enseignement arboricole. Quelques leçons sur la taille avaient été faites antérieurement par divers amateurs: celles de Lemoine, faites par lui rue d'Enfer, au commencement de ce siècle, étaient fort suivies; mais

ce n'est vraiment qu'à partir des leçons faites au Luxembourg que l'arboriculture eut son enseignement.

Ce qui distinguait les leçons de M. Hardy, et c'est ce qui fit leur succès, c'est que son enseignement ne comprenait que le côté utile et sérieux de l'arboriculture ; fort de l'expérience qu'il avait acquise, il savait résumer, avec un talent rare, toute la série des pratiques de taille et de culture que l'expérience a fait connaître comme propres à assurer le développement de l'arbre et sa parfaite et régulière fructification.

L'art de la taille pouvant être considéré comme un art d'utilité en même temps que d'agrément, on n'est que trop tenté de compliquer son enseignement d'une foule d'opérations plus curieuses qu'utiles; ce travers, si commun actuellement et dont les résultats fâcheux ont porté quelques personnes à nier l'utilité de la taille des arbrest était écarté de l'enseignement du Luxembourg; aussi en est-il résulté ce fait, que l'on a souvent remarqué, que les cultures des élèves du professeur se distinguaient surtout par la simplicité des formes données aux arbres, la beauté des sujets et leur parfaite fructification.

Il y a du reste aujourd'hui une réaction prononcée contre cette tendance fâcheuse de soumettre l'arbre fruitier à des pratiques de taille en formes compliquées et contre nature, et à des réductions exagérées des dimensions des sujets; on revient aux formes simples et naturelles et aux pratiques rationnelles enseignées autrefois au Luxembourg.

L'art si intéressant de diriger les arbres fruitiers attire l'attention du praticien et de plus celui de l'homme du monde qui y trouve un délassement des soucis et travaux qui ont absorbé son existence ; il n'était donc pas étonnant de les voir réunis aux cours de M. Hardy. Des dames même bravant une température hivernale, se réunissaient en grand nombre à de nombreux auditeurs parmi lesquels se rencontraient les notabilités les plus hautes du pouvoir, de la magistrature et de la science.

Les soins donnés à son enseignement et à ses cultures n'empêchèrent pas M. Hardy de mener à bien deux créations remarquables : la collection des cépages cultivés dans tous les vignobles de l'Europe, et celle si intéressante à divers titres de la collection

des Rosiers. Rappeler la beauté de ces collections, c'est tout dire. Qui ne les a admirées et qui ne se rappelle le regret causé par leur destruction ! Semeur heureux, c'est à M. Hardy que nous devons la plus belle des roses blanches, Mme *Hardy* et le plus tranché des hybrides, la rose jaune Hardy, hybride le plus net du genre.

Sous la direction de M. Hardy, le jardin du Luxembourg était devenu l'une des promenades les plus admirées, et la beauté de ses parterres était proverbiale; à chaque printemps on y allait admirer les belles plates-bandes de Tulipes, de Jacinthes si bien encadrées par une riche bordure de Pieds d'alouette ; on contemplait les beaux massifs d'arbres majestueux aujourd'hui en partie disparus, mais que de nouvelles plantations nous font espérer devoir faire renaître.

L'enseignement de M. Hardy fut complété par les traités spéciaux qu'il fit paraître successivement; il publia, en 1810, un catalogue des variétés de Vignes cultivées au Luxembourg. Nos Annales et celles de Flore et Pomone contiennent quelques articles de lui sur la floriculture et particulièrement sur les Roses, de plus il fit paraître, en 1853, son excellent traité sur la taille, ouvrage classique, résumé de toutes les opérations usitées dans la pratique sérieuse de l'art.

C'est ainsi que, grâce au mérite de M. Hardy, les effets fâcheux de la suppression de l'École d'Arboriculture ont pu être évités, et que les bienfaits de la création des Chartreux se sont continués jusqu'à nous; aussi a-t-on vivement applaudi lorsque, en 1867, on vit une haute récompense, la croix d'officier de la Légion d'honneur, être accordée à l'homme vénérable qui avait consacré sa longue existence au perfectionnement de l'horticulture. Son nom restera parmi ceux des hommes qui ont illustré cette science parce qu'il est l'un de ceux qui ont le plus contribué à son perfectionnement.

Après de longues années consacrées au travail, M. Hardy a éprouvé, comme ses oncles et prédécesseurs, le vif chagrin de voir son œuvre en partie détruite et ses collections arrachées; mais il put voir cette œuvre renaître, et il eut la satisfaction de voir la création de l'Ecole d'Horticulture de Versailles et de voir son fils, notre Vice-Président actuel, placé à la tête de cette institution.

Une longue existence si dignement remplie est un beau spectacle. Travailleur infatigable, l'homme vénérable que nous regrettons a tracé son sillon jusqu'au bout et il ne s'est reposé que lorsque sa tache était terminée.

Note sur des Cactées rustiques;

Par M. Vinc. Cauchin, de Montmagny.

Je lis, à la page 558 du *Journal* de septembre (Société centrale), un article concernant une Cactée rustique. Je puis, à ce sujet donner quelques renseignements qui m'ont coûté cher à connaître, mais qui n'en sont pas moins authentiques et intéressants.

Je possédais, avant la guerre de 1870, une collection de Cactées d'environ 200 espèces ou variétés, appartenant aux genres *Echinocactus*, *Mamillaria*, *Pilocereus*, *Cereus* et *Opuntia*, dont j'étais même très-amoureux.

Lors de l'investissement de Paris, notre pays se trouvant aux extrêmes avant-postes prussiens, nous fûmes chassés et forcés de tout abandonner, y compris mes pauvres Cactées.

N'ayant pu rentrer qu'au mois de février, ma première visite fut pour mes plantes, et là un triste spectacle s'offrit à ma vue : il ne restait plus un seul carreau à la serre et les plantes, que j'avais quittées bien vertes, étaient devenues toutes blanches.

Je ne pus m'empêcher de les regarder l'une après l'autre et je fus très-étonné d'en retrouver quelques-unes aussi belles qu'à l'automne. De ce nombre étaient l'*Echinocactus hyptiacanthus*, l'*Echinocereus Blankii*, l'*Opuntia intermedia* et l'*Opuntia Clavaroides*. Cette dernière plante est si chétive, si délicate que, malgré les soins dont on l'entoure, malgré la serre chaude qu'on lui donne, il faut bien des années pour en avoir un tout petit exemplaire; on est même forcé de la greffer si on veut en avoir de beaux sujets. Eh bien ! cette plante a résisté aux 16 degrés de froid que nous avons endurés.

J'en possédais quatre exemplaires, dont deux greffés et les

deux autres francs de pied; les sujets qui portaient les greffes étaient perdus, mais les greffes étaient intactes.

J'ai parlé de ce fait à un de mes amis (M. Pfersdorff), un maître dans cette culture, que nous avons eu la douleur de perdre; il en a été très-étonné, surtout pour l'*Opuntia Clavaroides*; il a voulu s'en rendre compte lui-même et il est venu voir ces plantes.

Dans la nouvelle collection que ce regretté ami m'a composée, je conserve encore ces quelques plantes, comme un souvenir vivant qui a résisté à nos plus grands malheurs.

Congrès mycologique tenu par la Société botanique de France, en octobre 1876;

Par M. Roze, l'un des Secrétaires de la Société botanique de France.

La réussite du Congrès spécialement consacré à l'étude des Champignons et à la divulgation des connaissances mycologiques, qui a été tenu, en octobre dernier, par la Société botanique de France, a dépassé toutes les prévisions. Ce Congrès s'est ouvert par une Exposition de Champignons de toute provenance, soit frais, soit desséchés, adressés de diverses parties de la France par près de quarante mycologues ou mycophiles qui s'étaient empressés de répondre à l'appel de la Société.

C'est ainsi qu'à côté des spécimens récoltés en grand nombre dans les environs de Paris (Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), s'en trouvaient d'autres au moins aussi nombreux recueillis dans les départements de l'Allier, des Alpes-Maritimes, du Doubs, du Gard, de la Loire-Inférieure, du Loiret, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, de la Seine-Inférieure, du Var, etc. Quelques envois arrivés trop tardivement ne purent même être exposés, un entre autres composé de Champignons dont la récolte avait été faite en Russie, dans les cimetières de Saint-Pétersbourg.

Cette diversité d'origine ne produisait pas toutefois, comme on l'aurait pu croire, une différenciation très-grande dans les espèces. A part quelques types particuliers du Midi, l'*Agaricus Ferulæ*, le *Clathrus cancellatus*, le *Montagnites*, le *Gyrophragmium*, les Oronges, etc., et certains autres types des montagnes du Jura,

on pouvait s'assurer que la majorité des Champignons exposés se retrouvent, pour ainsi dire, dans toutes les régions de la France, à la même époque.

Cette Exposition se tenait dans une des salles que la Société centrale d'Horticulture de France avait obligeamment prêtée pour la circonstance. Les échantillons y étaient placés dans des assiettes, réunis par expéditeur, et généralement étiquetés; les espèces comestibles et vénéneuses se distinguaient, pour la plupart, des espèces indifférentes au moyen d'étiquettes de couleurs différentes.

Autour de la salle, on avait également exposé quelques beaux tableaux à l'huile et une grande quantité d'admirables aquarelles figurant des espèces curieuses de Champignons. On pouvait également consulter, sur une très-longue table, quelques atlas de figures mycologiques imprimées et coloriées, publiés par MM. Barla, Kalchbrenner, Elias Fries, etc., et plusieurs albums ou cartons renfermant des aquarelles exécutées par des artistes de premier ordre.

Le côté industriel de l'Exposition avait aussi ses représentants: c'était d'abord une curieuse collection de Champignons moulés en cire de M. le D[r] Lemoine, de Reims; puis deux lots de bocaux et de récipients divers pour la conservation et l'expédition des Champignons et de très-beaux et très-nombreux échantillons des trois variétés blanche, grise et blonde, de l'Agaric cultivé, installés par les soins de MM. Vilmorin-Andrieux et C[ie].

En somme, on pouvait estimer à près de 3 000 le nombre des spécimens frais ou desséchés, et à près d'un millier le nombre des aquarelles ou dessins mis pour la première fois sous les regards du public, qui se trouvaient ainsi rassemblés dans cette remarquable Exposition.

Le Comité d'organisation, en raison de l'altération rapide des Champignons, avait décidé qu'ils ne resteraient exposés que le 23 octobre, dans l'après-midi. Mais beaucoup de visiteurs, qui n'avaient pu, en raison de la foule, prendre facilement connaissance de la plupart des échantillons, ayant demandé une prolongation, l'Exposition a été de nouveau ouverte le lendemain, pendant toute la journée. Telle était, du reste, l'empressement du

public que l'affluence était encore plus considérable le second jour que le premier.

Les séances du Congrès étaient ouvertes le soir, après 8 heures : les assistants s'y trouvaient également en grand nombre. Plusieurs questions y ont été traitées, notamment la conservation des spécimens pour l'étude, l'utilité qu'on pourrait tirer de l'encre des Coprins, l'énumération des espèces comestibles et des espèces vénéneuses, la découverte d'espèces nouvelles pour la France, etc. On y signalait également toutes les espèces recueillies dans les excursions publiques qui avaient eu lieu, les 24 et 25 octobre, à Montmorency et à Chaville. Mais il n'a pas été possible de donner satisfaction à un certain nombre d'assistants qui avait espéré rapporter du Congrès des notions faciles et précises sur la distinction des espèces alimentaires et nuisibles, le résultat des explications données à ce sujet par les mycologues les plus autorisés aboutissant : 1° à une négation absolue de ces notions *à priori*, non-seulement inefficaces, mais encore dangereuses ; 2° à la recommandation expresse de s'en tenir, pour arriver à établir cette distinction avec quelque certitude, aux caractères et aux diagnoses exclusivement scientifiques.

Le jeudi, 26 octobre, les membres du Congrès visitaient, le matin, les collections mycologiques du Muséum d'Histoire naturelle dont les honneurs leur étaient faits avec une extrême courtoisie par les professeurs de botanique de ce grand établissement ; ils partaient ensuite l'après-midi pour Fontainebleau où devait se passer la deuxième partie de la session.

Pendant trois jours, les 27, 28 et 29 octobre, les membres du Congrès ont fait dans la forêt de Fontainebleau des excursions du plus grand intérêt, au point de vue scientifique. Une Exposition était organisée, dans l'hôtel où ils s'étaient installés, avec les récoltes faites pendant les excursions : tous les spécimens, dont quelques-uns appartenant à des espèces fort rares, étaient classés et rangés par genres et par familles, pour faciliter les comparaisons et les études de chacun. Un assez grand nombre de personnes distinguées de Fontainebleau ont visité cette Exposition et ont assisté aux séances du soir pendant lesquelles ont été faites d'intéressantes communications, en particulier sur quelques

espèces comestibles et sur la diversité des organes reproducteurs des Champignons.

Enfin la réunion, à une table commune, de tous les membres du Congrès leur permettait de tenter plusieurs expériences culinaires; en outre de l'Agaric cultivé (*Agaricus campestris*), les espèces suivantes y furent goûtées et consommées pendant les repas : l'Oreille du Panicaut (*Pleurotus Eryngii*); la Chanterelle ou Girolle (*Cantharellus cibarius*); l'Hydne ou l'Oursin chamois (*Hydnum repandum*); la Trompette des morts (*Craterellus Cornucopioides*); la Morille d'automne (*Helvella lacunosa* et *Mitra*); la Langue de bœuf (*Fistulina hepatica*); le Lactaire délicieux (*Lactarius deliciosus*); la Coucoumèle jaune (*Amanita vaginata* var. *spadicea*).

D'autres espèces très-comestibles, le Cèpe (*Boletus edulis*), la Coulemelle ou Couamelle (*Agaricus procerus*), etc., n'ont pu être servies avec les précédentes, par suite de leur rareté à l'époque où se tenait le Congrès.

En résumé, le succès obtenu par ce Congrès mycologique a montré que la Société botanique de France avait bien auguré de l'empressement général de ses membres à contribuer à la diffusion de connaissances qui n'ont pas seulement une utilité scientifique, mais dont le public est disposé lui-même à faire volontiers son profit. Peut-être la Société ne s'en tiendra-t-elle pas là et répondra-t-elle, comme on l'espère, au désir de ceux qui voudraient voir se renouveler une tentative qui ne peut manquer d'avoir, à tous les points de vue, une incontestable utilité.

Note sur un Rateau perfectionné;

Par M. Ch. Joly.

Lorsqu'un perfectionnement s'applique à un objet d'un usage journalier, c'est un devoir de l'encourager et de le faire connaître. Tous les jardiniers savent que, sous l'influence de la sécheresse ou de chocs répétés, le râteau ordinaire tourne et se démanche facilement. Pour remédier à cet inconvénient, un modeste ouvrier,

M. Prudon, passage Guillaumot, nº 9, rue Crozatier, à Paris, emploie des manches équarris par le bout et garnis de deux équerres rivées dans le manche, et sur le râteau lui-même, comme le montre la figure ci-contre. Cette simple modification à un outil d'un usage si fréquent, empêche le manche de tourner et le maintient parfaitement rigide. On ne saurait trop recommander cette disposition, qui ajoute peu de chose au poids ou à la dépense d'un outil essentiel et en augmente beaucoup la solidité.



NOTE SUR DES ARBRES FRUITIERS ATTEINTS DU BLANC DES RACINES;
Par M. MICHELIN.

M. Berthier, ainsi qu'il résulte des deux lettres que j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau, dans la dernière séance, attribue la perte de ses arbres au Blanc dont il a trouvé la trace sur les racines de ses Poiriers ; selon lui, ces arbres auraient été atteints d'un mal qui se révèle par ces petites traînées apparentes qu'il regarde comme symptôme constituant la maladie même qui tue les arbres.

Il me semblerait plus exact de retourner la question et de dire tout simplement que le Blanc n'est pas la maladie, mais bien une de ses conséquences (1).

C'est une loi de la nature que les mêmes végétaux épuisent la terre à la longue, en absorbant les éléments de nutrition qui leur sont propres; nul ne le conteste et il n'est pas de culture dans laquelle on ne se fasse une obligation d'alterner les récoltes qu'on demande à la terre.

Or, à la suite d'une culture longtemps prolongée des arbres forestiers, aussi bien que des arbres fruitiers, les vieilles racines

(1) Voyez plus haut, p. 652, ce qui se trouve, relativement au même sujet, dans le procès-verbal de la séance du 23 novembre 1876.

prennent le Blanc; elles en conservent le germe dans la terre, même après l'arrachage et ne tardent pas à le transmettre à celles des jeunes arbres qu'on met à leur place et qui, privées à leur tour des sucs qui manquaient à leurs devanciers, puisent un principe morbide et contagieux, se révélant par le même signe, ne profitent pas, dépérissent et meurent bientôt en laissant à leur tour la trace du Blanc apparente sur leurs racines.

Plus de remède au mal; l'arbre meurt peu à peu dans ses racines et, à un moment donné, il est atteint au cœur.

Le récit qui va suivre pourra peut-être répandre quelque lumière sur cette question.

Deux parties d'une propriété du département du Rhône ont été plantées de Poiriers et elles ont reçu exactement les mêmes soins; cependant l'une offre une végétation luxuriante, et dans l'autre les arbres, bien plantés après un défoncement normal, greffés sur franc et sur Coignassier alternés, refusent de vivre, au grand étonnement du propriétaire qui fait appel aux conseils de la Société d'Horticulture. Une Commission vient sur place; elle constate le désastre, en recherche les causes et bientôt les trouve en se rendant compte que la jeune plantation a été faite sur un emplacement qui avait nourri des Poiriers, pendant un bon nombre d'années; elle s'en persuade en apprenant qu'à l'arrachage on avait signalé la présence du Blanc sur les racines.

Dans l'opinion très-judicieusement, à mon avis, exprimée par la Commission, le Blanc n'est pas une maladie spéciale; mais il est le signe d'un mal pernicieux qui provient d'un appauvrissement des principes qui, dans l'espèce, sont nécessaires à la végétation du Poirier et avaient été pendant longtemps absorbés. Il fallait, dans cette circonstance, non pas seulement défoncer et retourner la même terre, mais la changer entièrement, ce qui est fort dispendieux; ou, ce qui est plus facile, permettre au sol, par un repos prolongé, de se reconstituer à la longue dans tous ses principes en aidant surtout cette régénération par l'introduction dans le sol d'engrais réparateurs.

Or, un appauvrissement du sol ayant sa source dans un épuisement autrement motivé ne peut-il pas empêcher la végétation des jeunes arbres et produire le Blanc sur les racines? Un vice

du sol, maladie intérieure qui contrarie la végétation et qu'on néglige de combattre par des moyens bien appropriés, tels que engrais puissants, façons bien raisonnées, drainages ou des mélanges bien combinés, tout cela ne peut-il pas arrêter la végétation des arbres et faire naître le Blanc sur leurs racines?

S'il y a quelque chose de fondé dans ce qui précède, il me semble que M. Berthier devrait ne pas persévérer à planter des Poiriers, livrer son terrain à d'autres cultures, y multiplier les façons et les engrais, et le reprendre dans plusieurs années pour lui confier des arbres.

En retrouvant des chances de succès, il aurait fait une expérience dont l'arboriculture tirerait profit.

RAPPORTS.

Rapport sur les cultures de M. Ledoux, cultivateur à Nogent-sur-Marne.

M. Delavallée, Rapporteur.

Messieurs,

Votre Commission, composée de MM. Dagrin, Président, Forest, Chevreau et votre serviteur, s'est rendue, le mardi 14 mars dernier, à Nogent-sur-Marne, pour étudier, suivant votre désir, les cultures de M. Ledoux.

A notre arrivée, nous avons trouvé M. Ledoux qui nous a conduits dans une pièce de Vigne âgée de deux ans, située sur les pentes levant de Nogent, en face des coteaux de Villiers, cultivée d'après son système.

La culture de M. Ledoux a pour but de mettre la Vigne en rapport dès la deuxième année et de préserver une partie de la récolte des effets de la gelée. — Pour atteindre ce but, il choisit sur le jeune cep le brin le mieux constitué. Il supprime tous les yeux de la base, n'en laissant que de 4 à 6 à l'extrémité. Cela fait, il accole ce brin dans toute sa longueur sur l'échalas, qu'il a soin de disposer entre nord et nord-est, pour abriter autant que possible

les jeunes pousses. — Quand arrivera la fin de mai, alors que toute crainte de gelée aura disparu, il détachera le sarment et le couchera en terre sur l'ados, à une profondeur de quinze à vingt centimètres, en laissant dehors, bien entendu, les yeux conservés. — Ainsi couché en terre ce sarment s'enracinera et suffira à sa nourriture par ses propres racines, sans trop fatiguer le cep.

Le couchage est fait horizontalement dans la direction du cep voisin, de manière que la partie relevée se trouve à peu de distance de celle du rameau à en provenir, avec laquelle elle décrit un angle, et afin qu'elles puissent être attachées toutes deux sur le même échalas.

Sur l'observation de la Commission, qu'en taillant son sarment à quatre nœuds, M. Ledoux obtiendrait un résultat peut être plus avantageux par la qualité des raisins, M. Ledoux a repondu que, dans ce cas, pour ne pas trop fatiguer le cep, il serait tenu à de nombreux pincements; que la trop grande quantité de travaux dont il est chargé ne lui permet pas de perte de temps; qu'en outre il craindrait que les pousses, se trouvant ainsi plus près de terre, ne fussent plus exposées aux effets de la gelée; enfin que depuis longtemps il pratique ce mode de culture dont il se trouve bien.

Les deux ou trois autres sarments, sur le cep, sont taillés, comme à l'ordinaire, sur deux yeux et la sous-bourre.

M. Ledoux cultive ainsi sa Vigne pendant trois ans, après quoi il taille suivant l'usage usité dans le pays.

Cette Vigne est plantée en Chasselas blanc et Gamay; elle est vigoureuse et bien cultivée.

Pour démontrer à la Commission que cette culture n'altère pas le cep, M. Ledoux nous a conduits dans une autre pièce de Vigne plantée aussi de Chasselas blanc, à bonne exposition du midi, au-dessous du fort de Nogent. Cette Vigne est âgée de quatre ans, en plein rapport et d'une vigueur remarquable.

Malgré tous ces faits qui paraissent concluants, votre Commission a pensé qu'il lui faudrait une nouvelle visite, vers la fin de juillet, pour bien apprécier les avantages de cette culture.

Après cet examen, M. Ledoux nous a conduits dans son jardin, au-dessous de cette dernière pièce de Vigne. Ce jardin, d'une contenance d'environ 50 ares, est clos de murs; il forme un grand

carré long, coupé dans l'intérieur par des murs à la Montreuil. Il est planté de Pêchers, à l'exception du mur situé à l'exposition nord, d'une longueur de 152 mètres environ, qui est occupé par 23 Cerisiers, élevés en palmettes simples et en palmettes Verrier à 8, 9 et 10 séries de branches charpentières.

Rien de plus remarquable que ces beaux arbres sur lesquels la culture exceptionnelle, la conduite des branches charpentières et la taille des coursonnes ne laissent rien à désirer. Ajoutons que le bois est très-lisse et d'une propreté qui fait honneur aux soins et à l'intelligence de M. Ledoux.

Nous avons aussi examiné avec plaisir la culture des Pêchers parmi lesquels nous avons remarqué de très-beaux arbres, dont l'un, soumis à la taille carrée, mesure douze mètres d'envergure. Ces arbres sont bien dirigés et bien cultivés. Mais votre Commission n'a rien trouvé de nouveau à vous signaler dans cette culture qui est dirigée suivant les méthodes pratiquées à Montreuil et déjà connues.

Pour se conformer à sa décision prise le 14 mars dernier, votre Commission, à laquelle s'était joint M. Raimbault, a fait, le 1er octobre dernier, une nouvelles visite aux cultures de M. Ledoux pour apprécier les résultats obtenus dans le cours de l'année.

Nous avons remarqué que les marcottes des Gamays et des Chasselas, couchées en terre, étaient très-vigoureuses; qu'elles portaient de bons et beaux raisins; les grappes étaient très-belles et en bonnes conditions;

Le tout sans aucune altération du cep.

Ces faits nous ont paru concluants pour ce mode de culture.

M. Ledoux est un travailleur consciencieux et progressif, dont les efforts méritent d'être encouragés. Sa culture de Cerisiers notamment est des plus remarquables et démontre chez son auteur autant d'habileté que de connaissance de son art; c'est pourquoi nous vous proposons, pour l'ensemble de tous ces travaux, de vouloir bien renvoyer ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Rapport sur les Jardins cultivés par M. Jupinet, a Orsay et a Palaiseau.

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

La culture du Pêcher nous a donné de trop beaux exemples pour que nous ne soyons pas édifiés sur les conditions que doit remplir l'arboriculteur qui entreprend de conduire cet arbre dont la végétation généralement luxuriante ne manquera pas de le seconder s'il procède avec soin et intelligence; mais nous ne serons pas, avec unanimité, d'accord sur les moyens qu'on devra employer pour atteindre le but auquel on vise afin de présenter des espaliers garnis régulièrement d'arbres dont les branches soient bien espacées, bien équilibrées, des murs couverts de tapis de verdure sans lacunes, sur lesquels se détachent en nombre justement proportionné des fruits dont le volume et le beau coloris donnent à l'œil une entière satisfaction. Chaque arboriculteur aura dans les détails son mode d'opérer, ses petits procédés préférés; à lui d'en discerner la valeur, mais à nous de juger si avec succès il a rempli les conditions du programme.

Or, Messieurs, M. Jupinet, l'un de nos praticiens dont les travaux ont été dès longtemps appréciés au sein de notre Société, a voulu mettre sous les yeux d'une Commission les produits de la conduite des arbres fruitiers à laquelle, depuis plusieurs années, il se livre pour ainsi dire exclusivement, dans un certain nombre de jardins placés autour de Palaiseau et d'Orsay, et à cet effet il a demandé une visite pour laquelle ont été délégués MM. Bonnel, Dupuy-Jamain, Maria, Chevalier, Chevreau et Michelin auxquels se sont adjoints MM. Frédéric Rattet et Chandèze. L'examen a eu lieu le 21 août dernier, c'est-à-dire au moment le plus favorable pour qu'on pût se rendre compte de la fructification.

La Commission, pour remplir son mandat, a dû se rendre à Orsay et à Palaiseau où elle a parcouru plusieurs jardins qu'elle a examinés attentivement et dont j'aurai l'honneur de vous donner la nomenclature; partout elle a trouvé le même résultat obtenu: des Poiriers en palmettes et en pyramides et des Pêchers élevés depuis quelques années seulement, c'est-à-dire par M. Jupinet lui-même,

soit sur une seule branche, soit sur deux ou trois, soit en palmettes ou autres grandes formes, dans d'excellentes conditions d'espacement, de végétation, d'équilibre et de mise à fruit, malgré la différence qui existe entre la position des terrains, la composition des sols et les ressources qu'ils offrent; chaque jardin a évidemment été traité selon sa nature, comme il était du devoir de l'habile cultivateur dont le succès a été réel. Néanmoins M. Jupinet, qui tient à honneur d'avoir été l'élève de nos maîtres Alexis Lepère, Cossonnet, et qui est, pour les Pêchers, un fidèle observateur du palissage et des principes généraux sur lesquels repose la culture de Montreuil, opère, pour quelques points de détail, d'après des procédés qui lui sont propres; je vais essayer de les expliquer.

M. Jupinet a pour système, dans les pyramides comme dans les palmettes de Poiriers qu'il dirige, de ne pratiquer aucune entaille transversale pour faire sortir des yeux et il n'applique l'incision longitudinale que sur des branches qui seraient trop serrées par l'écorce. Il fait cette incision au moment où les arbres entrent en végétation, en observant de ne couper que l'épiderme et de le faire très-légèrement.

S'il évite les entailles ou incisions transversales sur les arbres qui lui sont confiés, cet arboriculteur distingué a pour motif que les trois quarts de ces mutilations ne réussissent pas et produisent des chancres au lieu de faire naître des branches. L'expérience lui a appris qu'il ne faut ni pincer trop court ni tailler trop long; mais qu'il importe de combiner l'élongation des branches avec la force du sujet. Si en effet on taille trop long, on est certain que les arbres se couvrent de boutons à fruits et que, quand ils grandissent, les places des productions fruitières laissent des lacunes, quarante-cinq yeux sur cinquante ne sortant plus bien : qu'au contraire, si, au lieu de se livrer à une taille trop allongée, on en adopte une qui soit proportionnée à la force des arbres, on aura sur les prolongements, non-seulement des boutons à fruits, mais encore des bourgeons et des brindilles qu'on pincera à quatre feuilles.

Si, dans le cours de la végétation, sur une branche latérale il sort un bourgeon qui ait trop de force, il est coupé. On a ménagé à la base une couronne d'yeux qui ne tardent pas à sortir.

Si, parmi les productions qui en résultent, il s'en trouve encore qui soient dans les mêmes conditions, la même opération est renouvelée, et, s'il y a lieu ainsi, recommencée pendant que la séve est en mouvement. Par ce moyen on provoque la formation de dards, de boutons à fruits, de lambourdes, de brindilles, et on évite les empâtements qui manquent peu de se produire, lorsque, un bourgeon étant devenu trop fort, on l'a pincé, puis pincé encore parce qu'il continuait à pousser dans les mêmes conditions. Lors de la taille en sec, on veut supprimer ces empâtements et c'est alors que s'introduisent des vides.

Lorsque les branches sont allongées il n'est plus possible d'ailleurs, avec les incisions, de faire sortir des bourgeons pour remplacer tous ceux qui manquent.

Il est plus facile d'opérer sur des bourgeons qui sont à l'état herbacé, avec lesquels on est plus sûr de faire développer les yeux stipulaires qui sont dans l'empâtement des bourgeons.

Pour ce qui concerne l'équilibre à établir entre les branches latérales des pyramides, voici comment M. Jupinet procède : à l'ébourgeonnage, il observe les branches les plus fortes et, pour les équilibrer, il choisit, parmi les bourgeons de prolongement, les plus faibles qu'il palisse sur l'onglet terminal ; il fait ensuite la suppression des autres bourgeons. Il achève son œuvre par le pincement pratiqué selon sa méthode.

Il n'est pas non plus dans l'usage d'employer les greffes. Si, par hasard, au moment de la végétation, une série de branches vient à manquer sur une palmette, au lieu de faire une incision, il revient sur la flèche et, au moyen des yeux combinés de la branche, il ramène l'arbre à une conformation équilibrée.

Pêchers.

Avant d'entrer en matière je dois faire remarquer que notre collègue entend traiter par des moyens différents les Pêchers dont la séve est surabondante et ceux sur lesquels elle est plus modérée : il entend aussi se prémunir contre la tendance à se dégarnir en vieillissant qui domine sur les arbres appartenant à cette essence, et avant tout il ne veut pas de mutilation.

Voici les procédés qui doivent procurer ce résultat.

Lorsque M. Jupinet forme des arbres encore jeunes, au lieu de distancer de suite les coursonnes avec une symétrie qui semble entièrement satisfaire la vue, il les conserve en très-grand nombre, se réservant d'en supprimer plus tard graduellement, s'il ne juge pas à propos de les utiliser, et s'il reconnait que les arbres surchargés demandent à être soulagés.

Si, dès le début, les coursonnes étaient fixées à 15 ou 18 centimètres de distance, la végétation venant à se modérer, même à s'atténuer, et les dénudations venant à se produire, les branches présenteraient bientôt des vides de 50 à 60 centimètres, ce que doit éviter le cultivateur et ce que M. Jupinet croit réussir à éviter. Il est toutefois bien entendu que les coursonnes ne sont ainsi multipliées que proportionnellement à la puissance végétative dont les arbres donnent des preuves, et qu'elles sont tenues beaucoup moins nombreuses sur les arbres de vigueur moyenne. Ce système n'obligera pas à fatiguer les arbres par la production fruitière, car on ne leur laissera qu'une quantité de fruits en rapport avec leur force. Les coursonnes étant plus nombreuses, chacune devra porter moins de fruits et, sous ce rapport, le même résultat sera atteint.

A cette objection qu'il y aura plus de travail et de main-d'œuvre pour palisser cette multitude de bourgeons en leur donnant tous les soins nécessaires, M. Jupinet, en praticien fort de son expérience, répond que la séve, répartie sur ces points multiples, agira plus également, que ses arbres auront moins de tendance à s'emporter sur certains points, et qu'il lui sera permis de les abandonner à eux-mêmes pendant un temps beaucoup plus long, comme il le fait en réalité, puisqu'il est dans l'usage de ne passer que trois fois par an devant les arbres dont la conduite lui est confiée. Or, il faut du savoir-faire pour conserver des arbres dans un état aussi satisfaisant que ceux que la Commission a examinés, en y mettant la main si rarement. Pour ce qui concerne les bourgeons anticipés, par le procédé suivant, M. Jupinet empêche leur croissance exagérée et en tire parti. Aussitôt qu'il les voit sur ses rameaux de prolongement, il les palisse très-serrés, c'est-à-dire qu'il les attache par un lien le long des rameaux qui leur ont donné naissance et auxquels ils restent fixés dans l'espace qui est nécessaire pour qu'ils atteignent le point voulu; puis, lorsqu'ils y sont

arrivés, il les écarte, et, à mesure qu'ils grandissent, il les palisse dans l'inclinaison des bourgeons ordinaires, les pinçant à 7 ou 8 feuilles, et en obtenant, l'année suivante, et des fruits et de bons éléments de remplacement à la base.

En regardant sommairement, la seconde année, l'empâtement de ce bourgeon, on croirait qu'il sort exactement du point où on le voit s'éloigner de la branche et, par exemple, qu'il y est soudé par une greffe en approche. Il n'en est rien cependant, bien qu'il s'y soit parfois attaché naturellement. Le praticien dont nous suivons la méthode est l'ennemi de tout ce qui mutile et entame les arbres ; en s'abstenant de ces meurtrissures opératives, il entend éviter de donner prise à la gomme, aux chancres et aux plaies de toute nature. En tout cas, l'opération que je viens de décrire ne choque en rien l'œil et, modérant la végétation du bourgeon, elle l'empêche de s'allonger d'une manière disproportionnée.

Notre habile praticien la considère comme plus simple dans l'exécution que celles qui consistent dans le rognage des feuilles, les pincements des bourgeons au premier mérithalle, qui produisent, dit-il, faux-bourgeons sur faux-bourgeons, des pousses grêles et des branches dénudées, comme aussi des branches chiffonnes et des fleurs simples.

Selon lui, lorsque son procédé a été appliqué au développement même du bourgeon anticipé, il est assuré de retrouver les yeux de la base.

On peut citer encore comme précaution bien fondée, sans prétendre l'indiquer comme d'une application nouvelle, le palissage, au long de la branche charpentière, d'un bourgeon vigoureux qui se sera développé sur le devant : serré par le palissage, il ne deviendra pas bourgeon gourmand ; il garantira la branche des ardeurs du soleil, sera employé pour le remplacement s'il doit être utile pour cet objet, et sera supprimé s'il n'est pas appelé à rendre service.

Nous n'avons pas, Messieurs, à nous prononcer en juges sur l'emploi de ces différents moyens, non plus qu'à vous dire si l'on doit s'y attacher de préférence ; en dehors des principes généraux sur lesquels repose la direction de la sève, à l'égard desquels on est généralement d'accord, on sait que chacun marche vers le but

par des procédés de détail qui lui sont propres; aussi la Commission, parlant à des horticulteurs, veut rester dans le rôle qui lui convient, en vous disant : voilà comment s'y prend M. Jupinet et il offre à la vue des arbres en végétation uniforme, parfaits de régularité, des murs couverts de branches, de feuilles et de beaux fruits; il obtient donc, avec un travail aussi restreint que possible, ce qu'il faut bien noter, un résultat très-satisfaisant.

Or, chacun après nous pourra en juger; voici le tableau exact de ce qui a passé sous les yeux de la Commission.

Les jardins de l'hospice d'Orsay ont été l'objet de notre première visite; disons de suite de l'hospice d'Archangé, nom du fondateur et donateur, architecte de Louis XVIII, natif d'Orsay, et dont le neveu, imitateur d'un si bel exemple, fit don au pays d'une somme de 30 000 francs pour créer une salle d'asile.

On voit dans ces vastes jardins :

1° Sur un mur au levant, de 3m 20 de hauteur, vingt-huit Poiriers en palmettes verticales et horizontales, forme Cossônnet, âgés de huit ou neuf ans, plantés à 4 mètres de distance, ayant six à huit séries de branches et de 6 à 8 mètres d'envergure.

2° Autre mur au levant, de 3m 20 de hauteur, vingt Poiriers en palmettes de huit à neuf ans, ayant même forme et même grandeur que les précédents.

3° Mur au levant, de 4m 50 de hauteur, planté en Vignes en cordons verticaux, à 50 centimètres de distance, âgées de quatre ans, chargées de beaux raisins.

4° Encore au levant, quinze Pêchers de forme oblique, âgés de huit à neuf ans, précédemment conduits au pincement réitéré, depuis quatre ans seulement soumis au palissage système de Montreuil.

5° Autre mur au levant, de 3 mètres de hauteur, douze Pêchers, à leur seconde année de pousse, forme de candélabre à trois branches, au milieu desquels un Pêcher de dix ans, en palmette Verrier à trois séries de branches.

6° Quarante pyramides et palmettes en contre-espaliers de Poiriers de quinze à vingt ans, restaurés depuis quatre ans.

7° Soixante-quatre pyramides de sept à huit ans, des meilleures variétés, de 3 mètres environ de hauteur, d'un équilibre parfait qui a été constaté par la Commission.

8° Autour des carrés, 150 mètres de Pommiers en cordons sur fils de fer, âgés de quatre à cinq ans.

Tous ces arbres ont été restaurés depuis quatre ans par M. Jupinet : des Poiriers en palmettes en certain nombre avaient perdu leur tige, et aujourd'hui ils les ont regagnées par trois ou quatre étages ou séries de branches latérales.

Il est bon d'expliquer dès à présent comment M. Jupinet, dans ce jardin comme dans le suivant, obtient des pyramides d'un équilibre parfait et, à cet effet, de dire que c'est par le pincement des rameaux ou leur palissage sur l'onglet ou l'attache plus ou moins fortement serrée sur les branches qu'il y parvient. Dans les variétés où les prolongements des branches ont une tendance à se courber ou à retomber comme les branches des arbres pleureurs, notre collègue suit la végétation, et, aussitôt que l'élongation des rameaux atteint 30 ou 40 centimètres, il en pince l'extrémité, et cette opération, deux fois répétée pendant que la séve est en mouvement, lui suffit pour que les branches de ses pyramides soient bien droites et équilibrées.

Les Pêchers sont conduits d'après la méthode exposée plus haut et sont d'un fort bel aspect au point de vue de la végétation comme de la fructification.

La propriété la plus importante à laquelle M. Jupinet donne ses soins, est celle de M. Varin, sise à Orsay. Elle contient des jardins d'une vaste étendue, des espaliers très-développés, et elle offre les ressources d'un très-bon sol. Voici ce qu'on y relève : Cent Poiriers en pyramides, de huit à neuf ans d'âge, plantés à 5 mètres de distance et assortis avec les meilleures variétés.

Tout est régulier dans ces arbres : les branches sont bien placées, bien garnies de branches à fruits dans toute leur longueur, bien espacées pour laisser un accès à l'air et à la lumière ; les bourgeons destinés aux prolongements, soigneusement attachés le long des branches, poussent droits et de telle manière que les coudes sont évités. En voyant ces sujets, dont la végétation est d'ailleurs égale sur toute la ligne, on oublie vraiment la confusion et, en un mot, les défauts qu'on a trop souvent raison de reprocher aux pyramides.

Vingt-quatre palmettes de Poiriers de forme verticale ou ho-

rizontale ou Cossonnet, âgés de huit ou neuf ans, plantés à 5 mètres de distance, sur un mur de 3 mètres de haut, à l'exposition du levant, offrent un ensemble irréprochable dans lequel la répartition de la séve est parfaitement équilibrée entre les branches du haut et celles du bas qui sont très-régulièrement espacées, et sur lequel la fructification était d'une abondance remarquable. Sur un mur opposé, au couchant, et 2m 80 de hauteur, se développent 25 Poiriers formés de palmettes à branches horizontales, plantés à 4 mètres d'écartement. Ces arbres, âgés d'environ trente ans et dont la décrépitude était imminente, ont été rajeunis, il y a quatre ans, au moyen d'un ravalement complet jusqu'à l'empâtement des coursonnes qui garnissaient les branches des charpentes.

L'opération faite il y a quatre ans mérite véritablement attention : elle a parfaitement réussi; le mur, qui a plus de 100 mètres de longueur, est couvert de verdure et la fructification encore partielle est en excellente voie de préparation.

Dix-huit Pêchers de forme oblique, de huit ans de plantation, dirigés les uns à droite et les autres à gauche, séparés au milieu par un Pêcher en palmette à cinq séries de branches obliques, de 9 mètres d'envergure, le tout développé sur un mur au levant, de 3 mètres de hauteur, sur lequel brillent avec éclat les produits d'une fructification abondante et qui est tapissé avec une grande précision et une distribution méthodique de la séve qui égalise les coursonnes inférieures aux supérieures et exclut absolument l'envahissement des gourmands.

Sur les pignons des bâtiments :

1° Un Brugnonier âgé de huit à neuf ans, de forme double palmette Verrier, de quatre séries de branches distancées de 50 centimètres et montant à une hauteur de 3m 50 centimètres.

2° Un Pêcher ayant mêmes forme et dimensions.

Un Pêcher forme candélabre, à quatre branches éloignées de 50 centimètres et haut de 3m 50.

Trois Abricotiers forme Verrier, à cinq séries de branches distantes de 30 centimètres, et montés à 2m 50.

Six Poiriers pyramides âgés de sept à huit ans, regreffés, en l'année 1875, par écussons sur toutes les branches latérales,

pour en changer les variétés et aujourd'hui bien reconstitués.

372 mètres courants de Poiriers et Pommiers en cordons simples sur fils de fer, bordant les allées.

60 mètres de Vignes sur mur de 3 mètres de hauteur, en cordons horizontaux méthode de Thomery.

34 mètres de Vignes en contre-espalier, de même culture et forme que ci-dessus.

Ce champ d'épreuves, Messieurs, était, vous l'avez compris, assez vaste et varié pour mettre la Commission à même d'apprécier le savoir-faire de celui qui l'exploite; l'examen minutieux a fait ressortir la perfection qui règne dans toutes ses parties.

Le surplus de notre parcours a eu pour enceinte le territoire de Palaiseau et a compris les jardins suivants:

M. Marconville, jeune, plantation de Pêchers n'ayant encore fourni que trois pousses ; seize arbres formant palmettes sur trois branches verticales, sur mur de 3m 70 de hauteur, palissage sur fils de fer; dans le même jardin, soixante Poiriers de trois ans, dressés sur contre-espaliers en palmettes, compléteront l'assortiment.

Mêmes observations satisfaisantes sur les Pêchers, qui sont en pleine végétation et seraient certainement emportés par la séve si les coursonnes, qu'on croirait multipliées avec excès, n'en employaient pas la partie surabondante, évitant la sortie de toute branche gourmande.

Chez M. Nicaise, douze Pêchers de quatre ans formés en U, savoir : sur deux branches verticales; plus six autres de deux ans, avec même direction des branches qui sont au nombre de trois.

On voit des bourgeons anticipés conduits devant les branches charpentières, dressés au long desdites par le palissage et sur lesquels on redescendra à la taille prochaine. Rien de particulier à dire sur les opérations: elles sont les mêmes.

Dans le jardin de M. Bouzenard, la Commission a signalé vingt-quatre Poiriers de trois ans, sur fils de fer, en palmettes; dix Pêchers palmettes-candélabres sur trois branches; deux Cerisiers palmettes à quatre étages ; vingt-deux pyramides de Poiriers.

Cette plantation est jeune; elle vaudra les autres. Ici la végétation est moins forte; aussi on remarque que les coursonnes ont été moins multipliées.

Jardin de M. Bouquet :

Douze pêchers sur deux branches verticales, soit forme dénommée V simple.

Pas de greffes pour remplir des vides, mais emploi en lieu et place du bourgeon anticipé rapproché des branches charpentières.

Le mur présente un tapis de verdure des plus réguliers, indice d'une bonne culture.

En outre, vingt pyramides de jeunes Poiriers plantés il y a trois ans.

Le jardin de M. Chevalier est établi depuis peu de temps, au moins quant à la plantation du mur d'espalier, qui consiste en dix-neuf Pêchers de deux ans, dont treize sur trois branches verticales et six à deux branches ayant la même direction.

Le jardin annexe de la maison de M. Jupinet fermera la marche. Ce qui lui donne de l'intérêt, c'est un mur de 2^m 80 de hauteur sur lequel s'élèvent, sur une longueur de 22 mètres, quatorze Pêchers palmettes à trois branches verticales, ce qui produit une superficie de 61^m 60 couverte de branches et de feuilles, avec une régularité parfaite et formant un fond de verdure sur lequel se détachaient seize cents beaux fruits, soit vingt-six par chaque mètre superficiel. Ici un terrain moins favorable nourrit une végétation moins énergique, et il entrait dans le système de M. Jupinet de moins multiplier les coursonnes ; aussi, il s'est conformé aux distances généralement usitées, prouvant ainsi qu'il n'entend pas s'exposer aux dangers d'une application absolue; mais que sa méthode doit être appropriée aux diverses circonstances de la culture.

En résumé, Messieurs, dans ce grand ensemble, on reconnaît le travail d'une main habile et l'application d'une théorie que les résultats prouvent être bien raisonnée. Eviter les mutilations sur les arbres, mettre à profit toutes les ressources que la végétation procure, tenir en réserve le superflu, satisfaire l'œil en obtenant tout les produits possibles, tel est le but cherché et atteint par M. Jupinet avec un succès dont les exemples ne sont que trop rares; mais le cultivateur qui travaille avec une perfection aussi marquée rend un service important à la science horticole et agit

surtout avec efficacité pour la faire progresser, lorsqu'aux enseignements théoriques qu'il répand dans un rayon étendu et dont il prouve encore le mérite en professant l'arboriculture, comme notre collègue le fait au pensionnat horticole d'Igny, lorsque, dis-je, il ajoute les leçons d'un maître bien puissant, et bien entraînant, celles de l'EXEMPLE.

Jusqu'ici M. Jupinet, récompensé plusieurs fois dans le cours de sa carrière, avait limité sa pratique aux enceintes des propriétés auxquelles il était exclusivement attaché; aujourd'hui, entré dans une voie nouvelle, il exploite toute une contrée, devant suffire à tout, au moyen de travaux rares et très-espacés; il s'acquitte de cette tâche difficile avec un savoir-faire digne des plus grands éloges et que notre Commission signale à la judicieuse et équitable appréciation de la Commission des Récompenses, comme méritant une distinction de premier ordre.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE TENUE A CHATEAU-THIERRY, LES 15, 16 ET 17 SEPTEMBRE 1876;

Par M. CARRELET.

MESSIEURS,

La Société d'Horticulture et de Viticulture de l'arrondissement de Château-Thierry a ouvert sa septième Exposition horticulturale et viticole, le jeudi 15 septembre dernier, dans le jardin dit des Petits-Prés. C'est dans ce jardin, dont on doit la création à la municipalité et l'entretien aux Membres de la Société précitée, et particulièrement sous une tente dont on louait le bel aspect et l'agréable disposition, que se trouvaient réunis les produits les plus variés que pouvait offrir la saison.

Disons de suite que, malgré le temps impitoyable qui régnait depuis longtemps déjà, les collections de toutes sortes qui ont été présentées témoignaient d'une culture généralement assez bonne.

Ce fait n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre quand on sait

que l'homme qui préside cette association est M. Marsaux, qui passe à juste titre pour l'un des amateurs de jardinage les plus distingués du département de l'Aisne, et l'un de ceux aussi qui, par de nombreux efforts, ont contribué et contribuent encore à faire progresser les diverses branches du jardinage, surtout celles qui se rattachent aux cultures maraîchères et fruitières.

C'est à l'entrée même de ce joli jardin qu'on avait élevé une tente destinée à recevoir les collections de plantes fleurissantes ou remarquables par leur feuillage, ainsi que les fruits ; le nombre de ces derniers prouvait bien qu'on se trouvait là dans un pays où l'arboriculture fruitière joue une grand rôle dans le jardinage d'utilité. Dans le jardin même, la Commission organisatrice avait groupé, en corbeilles ou en massifs, les plantes en fleurs, à quelques divisions qu'elles appartiennent, ainsi que des espèces qui se recommandent par le port ou la beauté du feuillage et qu'on désigne sous le nom de plantes décoratives ou de haut ornement.

On trouvait là enfin des lots de légumes, des collections de jeunes arbres fruitiers, de nombreuses Conifères, des arbres d'agrément, soit à feuilles caduques, soit à feuilles persistantes, et enfin de nombreux objets appartenant à l'Industrie horticole. Ces divers produits formaient, par le goût qui avait présidé à leur groupement, un ensemble des plus variés qui a été, malgré le mauvais temps, visité par une population nombreuse.

Comme on vient de le voir, le programme de cette Exposition était assez vaste; il ne comprenait pas moins de 35 concours dans lesquels on avait compris tous les produits des diverses branches de l'horticulture.

Quelques détails suffiront pour montrer l'importance de cette exhibition. Neuf cents lots de fruits, tels que Poires, Pommes, Pêches, etc., y figuraient, malgré les intempéries qui n'ont cessé de régner pendant une grande partie de l'année. Aussi le nombre et l'importance de ces lots, qui avaient été groupés sur des tables disposées tout autour de l'intérieur de la tente, ont-ils étonné le Jury.

Les corbeilles de plantes fleuries et les plantes de serre étaient distribuées avec art et garnissaient le milieu de cette enceinte.

Parmi les lots qui m'ont plus particulièrement intéressé je signalerai en première ligne les produits qu'exposait M. Ferton, pépiniériste à Chierry, et qui se composaient d'une collection de jeunes arbres fruitiers dits de pépinière, tels que Poiriers, Pommiers, Pêchers, etc., présentés en scions de l'année, et en individus de deux et trois ans, à haute tige, quenouilles, etc. Ces arbres étaient remarquables par la vigueur de leur végétation. Je dois dire cependant que, parmi les individus de trois ans, quelques-uns laissaien à désirer quant au traitement. M. Ferton exposait aussi une nombreuse série de Poires et de Pommes, ainsi qu'une collection de Conifères de plein air, formée en partie de plantes assez rares et d'une végétation qui ne laissait rien à désirer. On devait encore au même exposant un très-joli massif de Houx à feuillage panaché, d'Aucubas du Japon à feuilles vertes ou maculées et enfin d'autres arbustes à feuillage d'une perpétuelle verdure. Ces diverses présentations ont valu à M. Ferton la médaille d'honneur du ministre de l'Agriculture.

M. Danlion, jardinier chez M. Delhomme, à Crézancy, présentait de belles collections de plantes de serre et d'orangerie, dont la santé et le développement témoignaient d'une bonne culture. Au même exposant, qui possédait aussi un groupe varié de bons et beaux fruits, il a été attribué une médaille d'or.

Pour un lot formé de très-beaux légumes de la saison, M. Delaître-Métivier, jardinier à Château-Thierry, reçut une même distinction.

Une grande médaille de vermeil fut accordée à M. Mathieu, dit Bienvenu, pour ses plantes fleuries d'ornement, ses bouquets et ses fruits.

Le Jury a accordé à M. Boulard, pépiniériste-entrepreneur à Château-Thierry, pour un lot d'arbres fruitiers, et surtout pour une collection de fruits variés, une médaille d'or. Parmi les arbres qu'il présentait, un certain nombre laissaient à désirer au point de vue de la manière dont ils avaient été formés.

Cette remarque s'applique surtout aux arbres de trois ans que présentait M. Ferton, de Chierry. La plupart d'entre eux nous ont semblé n'avoir reçu aucune des opérations indispensables pour arriver à une bonne conformation de la charpente d'un arbre,

telles que taille, suppression de rameaux. Au total, le Jury se trouvait en présence d'arbres destinés à la vente, mais non assez parfaits pour bien figurer à une Exposition.

Une collection nombreuse de très-beaux fruits généralement bien étiquetés, Poires, Pommes, Pêches, Prunes, etc., sortant de la propriété de Nesles, qui appartient à M. Marsaux, a valu une médaille de vermeil à son jardinier, M. Chevallier. Plusieurs autres médailles de vermeil et d'argent ont été attribuées à un grand nombre d'exposants.

Je ne dirai rien des collections de vins et d'alcools qui ont figuré à cette Exposition, une Commission composée d'hommes spéciaux ayant été désignée pour les examiner. J'ai appris que plusieurs récompenses honorifiques avaient été décernées, une entre autres à M. Marsaux pour ses eaux-de-vie.

Tels étaient, Messieurs, les lots les plus remarquables à la dernière Exposition de Château-Thierry que le Jury a eu à examiner. Toutefois je ne terminerai pas ce Compte rendu sans indiquer la collection de Poires et de Pommes modelées par M. Buchetet qui excelle dans cet art, et qui avait été présentée par M. le Président de la Société, non moins à titre de curiosité que dans un but d'instruction générale.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Hibiscus Collerii. — *Flor. Mag.*, juin 1876, pl. 214. — Ketmie de Coller. — Océanie. — (Malvacées).

Cet *Hibiscus* a été introduit dans l'établissement de M. W. Bull, où a été exécutée la planche du *Floral Magazine*. Ses feuilles ovales, bordées de grandes dents, rétrécies en coin à leur base et acuminées au sommet, sont d'un vert très-frais. Ses fleurs très-doubles sont aussi remarquables pour leur couleur que pour leur forme générale et leur constitution : leur teinte générale est un

jaune fauve, sur lequel se détachent nettement des sortes de flammes rouges à la partie inférieure des pétales. Ceux-ci sont très-nombreux, longuement rétrécis inférieurement, élargis supérieurement où ils sont arrondis et inégalement crénelés; ils sont répartis tout autour d'un axe central qui mesure de 7 à 10 centimètres de longueur, de telle sorte que le tout forme une masse allongée qui ne ressemble guère à une fleur ordinaire. Cette singulière organisation s'explique cependant très-bien par la constitution de la fleur simple. En effet, dans les Malvacées les étamines sont très-nombreuses et monadelphes, c'est-à-dire soudées par une grande partie de leurs filets en un long tube de la surface duquel se détachent, à différentes hauteurs, les extrémités de ces mêmes filets qui ont échappé à la soudure; or, comme ce sont ces mêmes extrémités libres qui se sont épanouies en pétales, quand la fleur a doublé, on s'explique l'arrangement de ceux-ci le long d'un axe central. Cette curieuse plante fleurit étant encore jeune, et, ses fleurs naissant successivement à l'aisselle des feuilles, il en résulte pour elle une très-longue durée de la floraison.

Freesia Leichtliniana. — *Flor. Mag.*, juil. 1876, pl. 217. — Frésie de Leichtlin. — Cap de Bonne-Espérance. — (Iridées).

Cette gracieuse plante paraît devoir être rustique; cependant jusqu'à ce jour on l'a tenue en orangerie où M. Gumbleton dit qu'elle a commencé de fleurir, chez lui, à la fin de février et est restée en fleurs tout le mois de mars. Elle se recommande par l'abondance de sa floraison ainsi que par le parfum délicat et tout spécial de ses fleurs. Elle ne dépasse pas 0m 20 de hauteur. Ses feuilles étroites, rubanées, aiguës au sommet, longues de 10-15 centim., d'un vert clair, très-pâle même en dessous, forment une touffe peu serrée de laquelle partent plusieurs hampes grêles et nues, terminées chacune par un épi unilatéral et coudé horizontalement sur la hampe, qui comprend une demi-douzaine de fleurs dressées, jaunes, longues d'environ 0m 04, en entonnoir à tube renflé dans ses deux tiers supérieurs et à limbe divisé en six lobes ovales; par l'ouverture du tube ressortent assez longuement les trois anthères et le style rameux à son extrémité. La Frésie paraît avoir une puissance remarquable de multiplication et une

tendance peu commune à fleurir jeune. En effet, M. Gumbleton rapporte, dans *The Garden*, que s'en étant procuré deux bulbes, il en avait obtenu, à la fin de la saison, six nouvelles, aussi grosses que les mères, qui fleurirent au printemps suivant, avec une vingtaine de caïeux variant du volume d'un petit pois à celui d'un gros pois, dont deux montraient déjà leurs boutons de fleurs au moment où fleurissaient les grosses bulbes.

Cypripedium argus Reichb. — *Flor. Mag.*, juill. 1876, pl. 220. — Cypripède Argus. — Philippines. — (Orchidées).

Cette espèce, introduite des îles Philippines par MM. Veitch et fils, ressemble assez par sa fleur au *Cypripedium barbatum* pour qu'on se demande si elle ne serait pas un hybride naturel issu de celui-ci et du *C. venustum*. Toutefois on la distingue sans peine du *C. barbatum* parce que ses pétales portent un grand nombre de macules pourpre noir irrégulièrement réparties, principalement dans leur moitié supérieure qui est rosée, tandis que leur moitié inférieure est blanche, teintée et veinée longitudinalement de vert. Le grand sépale supérieur est aussi blanc, veiné et plus ou moins teinté de vert; enfin le labelle verdâtre est coloré en pourpre brunâtre dans sa portion antérieure. Cette plante est remarquable par la longueur de sa hampe uniflore qui s'élève jusqu'à $0^m 50$-$0^m 60$ de hauteur. Ses feuilles oblongues, acuminées, largement ondulées, ont leur face inférieure d'un vert très-pâle et la supérieure d'un vert plus intense sur lequel tranche une sorte de damier vert foncé. Elle vient bien dans une serre chaude ou seulement tempérée-chaude.

Odontoglossum cirrhosum Lind. — *Flor. Mag.*, août 1876, pl. 222. — Odontoglosse cirrheux. — Amérique du Sud. — (Orchidées).

Quoique décrite et existant depuis longtemps en herbier, cette magnifique Orchidée n'a été que tout récemment envoyée vivante en Europe par les frères Klaboch qui l'ont trouvée, d'après les indications de leur oncle, le collecteur B. Roezl, croissant abondamment sur le versant occidental des Andes. C'est le 5 avril dernier qu'elle a été présentée, fleurie pour la première fois, par M. Spencer Burton, à la Société royale de Londres. La planche du *Floral Magazine* a été exécutée d'après un pied qui a fleuri

environ un mois plus tard chez M. W. Bull. Les fleurs de cette espèce sont réunies au nombre de huit ou neuf en une grande grappe qui termine une hampe très-grêle. Elles rappellent fort bien celles de l'*Odontoglossum nævium*; mais elles sont beaucoup plus grandes et plus belles, blanches avec de nombreuses et grosses macules arrondies d'un pourpre foncé, même sur leur labelle dont la portion inférieure, élargie et à bords dentés, offre deux séries latérales de lignes rouges dirigées transversalement. Le nom de l'espèce est tiré de ce que chacune des six folioles de la fleur se prolonge en une sorte de longue queue étroite et plus ou moins contournée ressemblant à une vrille (en latin *cirrhus*). Dans son pays natal, elle prospère à l'altitude de 1 800 à 2 000 mètres. Elle n'exige donc pas une forte chaleur quand on la cultive.

Narcissus muticus J. Gay. — *Flor. Mag.*, août 1876, pl. 224. — Narcisse mutique. — Pyrénées. — (Amaryllidées).

Ce joli Narcisse est remarquable par les variations de grandeur de sa fleur, du moins à l'état cultivé; en effet, le rédacteur actuel du *Floral Magazine*, M. Burbidge, pour justifier l'observation qu'il fait à ce sujet, a réuni sur sa planche des fleurs ayant les deux dimensions extrêmes, dont une mesure 0m085 de largeur, tandis qu'une autre n'arrive pas tout à fait à 0m 055. Ces fleurs sont de couleur jaune pâle uniforme et elles sont caractérisées au premier coup d'œil par leur très-longue couronne d'un beau jaune d'or, qui forme un tube cylindrique, nullement évasé vers son orifice où elle n'offre que des dentelures inégales et un peu irrégulières. La fleur de cette espèce, solitaire à l'extrémité de la hampe, a son pédoncule embrassé en majeure partie par une spathe lancéolée, acuminée, ployée en carène, plus ou moins sèche et brune, à l'époque de l'épanouissement. Ses feuilles sont ligulées-linéaires, presque obtuses, un peu glauques.

Ixora Regina. — *Flor. Mag.*, sept. 1876, pl. 225. — Ixore Reine. — (Rubiacées).

Cette variété dont on doit l'obtention à M. W. Bull et qui, exposée par lui, cette année, à Regent's Park, lui a valu un certificat de 1re classe, est une plante décorative des plus recommandables pour l'ampleur extraordinaire de ses inflorescences dont la

couleur est un jaune tirant sur l'orangé-écarlate. Elle est naine et d'un port général compacte. Sous ce rapport, comme pour les fleurs, elle se rapproche de l'*Ixora Williamsii*, dont toutefois elle est parfaitement distincte. Pour donner une idée de l'ampleur de ses inflorescences, il suffira de dire que la planche du *Floral Magazine* en représente une qui, tout en étant très-touffue, n'a pas moins de 16 centim. de largeur, et que néanmoins le rédacteur de ce reçueil dit l'avoir choisie de dimensions moyennes. Il faut ajouter que cette plante est si florifère que des pieds tout jeunes, qui sont en fait de simples boutures enracinées, se mettent à fleurir abondamment.

Godetia Whitneyi Lady Albemarle. — *Flor. Mag.*, sept 1876, pl. 227. — (Onagrariées).

Ravissante hybride annuelle, qui a été obtenue par M. Daniel Bros, Norwich, à la suite de quatre croisements successifs des *Godetia Lindleyana* et *Whitneyi*. Le résultat de ces croisements est une plante naine et touffue, qui par le port et l'ampleur des fleurs rappelle le *G. Whitneyii*, tandis que par ses feuilles étroites elle ressemble au *G. Lindleyana*. Ses touffes hautes au plus de 0^m 60 se couvrent de fleurs qui ont 9-10 cent. de largeur, dont la couleur est un beau violet écarlate, et qui sont bordées d'un liséré plus clair. La plante est parfaitement rustique. On peut la semer à l'automne, en place, quand on veut l'avoir fleurie dès le commencement de l'été, ou bien en mars et avril, soit en terrines, soit en pleine terre, quand on désire en obtenir la floraison en juillet et août suivants. On peut aussi la cultiver en pots et en coffre froid; mais elle est toujours moins belle sous verre qu'à l'air libre.

Erythronium giganteum Lindl. — *Flor. Mag.*, sept. 1876, pl. 228. — Erythrone géant. — (Liliacées).

Cette charmante plante bulbeuse rustique est originaire, dit-on, du Canada; dès le mois d'avril ou de mai, elle développe plusieurs hampes terminées chacune par une ombelle de 2 à 10 fleurs campanulées, colorées en jaune pâle, et marquées vers la gorge d'un cercle de nombreuses petites lignes rouge-brun, parallèles entre elles et rayonnantes. M. Burbidge fait observer que ces fleurs rappellent assez par leur aspect général celles du *Lilium*

Szovitzianum. Quant aux feuilles, elles sont ovales-oblongues, largement ondulées, et elles ressemblent à celles du *Tulipa Greigi* par les nombreuses macules brunes, oblongues, longitudinales, que porte leur face supérieure. La plante est vigoureuse, mais elle donne rarement des graines.

The Garden.

Depuis environ deux ans, l'excellent recueil intitulé : *The Garden* (Le jardin) que M. Will. Robinson a fondé, il y a plusieurs années, et dirige avec succès, joint à chacun de ses cahiers hebdomadaires une planche coloriée avec soin outre des figures gravées sur bois et intercalées dans le texte. Nous mentionnerons désormais ces planches et les plantes qu'elles représentent autant que pourra nous le permettre l'espace très-limité que le Journal de la Société centrale peut consacrer à la revue des publications étrangères illustrées dont le nombre déjà grand s'accroît encore d'année en année.

Saxifraga peltata Torr. — *The Gard.*, n° du 30 sept. 1876. — Saxifrage peltée. — Californie. — (Saxifragacées).

Cette plante avait été découverte par Hartweg sur les bords du Sacramento ; mais c'est seulement Torrey qui a reconnu en elle une Saxifrage et qui l'a nommée. Elle diffère en effet de toutes ses congénères par ses fortes proportions, par son gros rhizome charnu, en majeure partie couché sur le sol, et par ses grandes feuilles arrondies, lobées et dentées, qui atteignent 0m40 — 0m50 de largeur, et qu'on décrit habituellement comme peltées, bien qu'elles soient en réalité palminervées, avec une incision basilaire qui arrive jusqu'à l'insertion du pétiole. Ces grandes feuilles donnent à la plante l'aspect de certaines Rhubarbes. Quant aux fleurs, elles sont d'un rose vif sur lequel tranchent les anthères jaunes, avec le centre et le pistil pourpres ; chacune d'elles n'a guère plus de 15 millimètres de largeur ; mais elles se réunissent en grand nombre, par cymes unilatérales, pour former des inflorescences compactes, presque planes, de 0m 15 environ de diamètre. Croissant naturellement dans des terres très-humides, la Saxifrage peltée a besoin de beaucoup d'eau, tant

qu'elle est en végétation; mais en hiver, son rhizome charnu doit être tenu presque à sec; aussi, bien qu'elle ne craigne pas le froid de nos hivers, il est bon de la relever alors de la pleine terre pour la soustraire à l'excès d'humidité. Au total, c'est une espèce très-vigoureuse et d'un bel effet.

Lilium Wallichianum Roem. et Schult. — *The Garden*, cah. du 28 octob. 1876. — Lis de Wallich. — Himalaya. — (Liliacées).

Ce magnifique Lis, bien connu des botanistes, l'est au contraire fort peu des horticulteurs; en effet, il avait été introduit à la date d'une vingtaine d'années, mais on ne tarda pas à le perdre. Une nouvelle importation en a été faite, en 1874, par M. Peter Barr, King Street, Covent Garden. On a pu en obtenir la floraison dans l'établissement de la *New Plant and Bulb Company*, Colchester, et c'est ainsi que *The Garden* a pu en donner une figure coloriée faite d'après nature, avec un article écrit par M. J. Elwes, grand amateur et connaisseur anglais, en fait de *Lilium*. Il paraît évident, dit M. Elwes, que les oignons de cette espèce qu'on avait cultivés jusqu'à ce jour étaient trop petits, ou bien qu'on ne savait pas les traiter convenablement, car les plantes ne montaient pas à fleur, ou, dans les cas fort rares où elles se disposaient à fleurir, leur bouton séchait et se détruisait avant d'être complétement formé; ou bien les gelées surprenaient la fleur en voie de développement. Ce Lis croît, dans son pays natal, à l'altitude de 1000 mètres à 1800 mètres; il y fleurit au mois d'août. Sa fleur est très-grande, à long tube, d'un blanc crémeux, solitaire au sommet de la tige sur laquelle elle s'incline assez fortement. Sur celle que M. J. Elwes a eue fraîche sous les yeux, les trois pièces inférieures du périanthe se rabattaient vers le bas, un peu à la manière des Glaïeuls; mais peut-être cette particularité n'est-elle pas un caractère constant. Les étamines et le pistil sont plus courts que le périanthe, le pistil égalant en longueur les étamines et présentant un style grêle que termine un très-gros stigmate trilobé et vert.

Polemonium confertum. — *The Gard.*, n° 25 nov., 1876. — Polémoine à fleurs serrées. — Montagnes rocheuses. — (Polémoniacées.)

Les plantes à fleur bleue sont assez rares dans les jardins pour

qu'on puisse considérer comme précieuse l'acquisition de toutes celles qui viennent en augmenter le nombre. A ce titre, celle que figure et décrit *The Garden* offre un très-grand intérêt, qui s'accroît encore de son élégance et de sa parfaite rusticité. Le *Polemonium confertum* est en effet une charmante plante de rocailles, qui supporte sans peine le plein air, et dont les fleurs,serrées en grand nombre en un capitule compacte à l'extrémité d'une tige que leur poids oblige à s'incliner, sont d'un beau bleu pur sur lequel tranche nettement le jaune d'or des anthères. L'introduction en est due à MM. Backhouse, à qui un collecteur voyageant pour leur établissement en a envoyé des graines recueillies par lui dans les Montagnes rocheuses, et chez qui cette jolie espèce a fleuri pour la première fois, au mois de mai dernier. On ne connaît pas encore assez cette intéressante nouveauté pour pouvoir indiquer en détail la culture qui lui convient; mais il paraît déjà suffisamment établi qu'elle n'est nullement délicate. Tel qu'il est décrit et représenté, le *Polemonium confertum* est une plante herbacée, de faibles proportions, qui n'a guère que $0^{m}15$ de hauteur. Ses feuilles sont très-légères, pennées avec un nombre considérable de petites folioles oblongues, rangées et serrées sur presque toute la longueur d'un pétiole grêle. La planche du *Garden* les représente comme étant presque toutes radicales, deux seulement d'entre elles étant beaucoup plus petites que les autres, et s'attachant vers le haut d'une tige floritère, nue à cela près; cette tige est duvetée. Les fleurs sont grandes, en entonnoir à limbe oblique, formant cinq lobes ovales, et à tube élargi graduellement de sa base jusqu'à son ouverture; chacune d'elles mesure environ trois centimètres de longueur sur deux centimètres de largeur, et elles sont ramassées au nombre d'une vingtaine en un capitule dense, d'un charmant effet, qu'embrasse, à sa base, un involucre de folioles linéaires, recourbées en dehors. Le rédacteur de l'article qui concerne cette gracieuse plante dit que c'est la perle la plus brillante du genre auquel elle appartient, et il serait difficile de le taxer d'exagération à cet égard.

Le Gérant : P. DUCHARTRE.

Impr. de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1876.

PRÉSIDENCE DE M. Hardy.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition.

Il annonce que, sur leur demande écrite, MM. Jacquemet-Bonnefont, pépiniériste à Annonay (Ardèche), Morlet, fils (Gustave), horticulteur à Avon (Seine-et-Marne), et Remy (Pierre-Narcisse), horticulteur à Pontoise, quartier Notre-Dame (Seine-et-Oise), faisant partie de la Société depuis 25 années révolues, ont été admis à l'honorariat, par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Il apprend ensuite à la Société que, par lettre en date de ce jour, son Secrétaire-général, M. Alph. Lavallée, a offert de faire les frais d'une « médaille d'or à décerner, en 1877, sur la proposition » du Conseil d'Administration, pour la présentation de la plante » (annuelle, vivace ou ligneuse) nouvelle ou rare, en bon état de » culture, qui aura été jugée la plus méritante par le Comité de » Floriculture. Cette médaille serait décernée, s'il y avait lieu, » pour un fruit ou un légume entièrement inédit, d'un mérite re- » connu, ou pour un objet d'industrie horticole ayant fait sensa- » tion par son grand intérêt pour l'horticulture. » Le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a accepté avec empressement et gratitude cette offre qui donnait immédiatement satisfaction à une demande adressée par le Président et le Secrétaire du Comité de Floriculture au nom de ce Comité. Il est expressément entendu que l'objet de nature quelconque, ayant trait à l'horticulture, pour lequel pourra être décernée la médaille d'or dont M. A. Lavallée veut bien faire les frais, n'aura déjà déterminé l'attribution d'aucune récompense dans une Exposition ni ailleurs. — Par ses applaudissements la Compagnie témoigne

avec quelle satisfaction elle accueille l'annonce de l'offre généreuse qui vient d'être faite par M. A. Lavallée et acceptée par le Conseil d'Administration.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Villette, jardinier au château de Polangis (Seine), une botte d'*Asperges* qui ont été cueillies sur des pieds soumis seulement à la chaleur développée par des réchauds placés le long de deux côtés de la planche. — M. le Président du Comité de Culture potagère regrette que cette culture porte sur des plantes trop vieilles et dont, pour ce motif, les produits diminuent annuellement en beauté. Ainsi, l'an dernier, la présentation des Asperges produites par ces plantes a valu à M. Villette une prime de 2e classe, tandis que, cette année, le Comité ne pense pas qu'il y ait lieu d'accorder une récompense pour les Asperges qui sont déposées sur le bureau par le même jardinier.

2° Par M. Girardin, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une petite botte d'*Asperges*, de la graine de cette même plante, et des *Echalottes* de Jersey. Ces Asperges sont le produit de griffes qui avaient été mises dans un tas de fumier, en plein air, sans châssis, mais qui n'en ont pas moins été soumises ainsi à la chaleur développée par la fermentation du fumier. Quant aux Echalottes, M. le Président du Comité de Culture potagère déclare qu'elles diffèrent beaucoup de l'Echalotte de Jersey : celle-ci est ronde, rouge, entourée de caïeux, caractères que n'offrent point les échantillons que M. Girardin présente de la sienne. Le Comité ne pense pourtant pas que celle-ci soit une variété nouvelle et, pour s'éclairer à ce sujet, il désirerait que ce cultivateur lui remît de la semence de sa plante afin de pouvoir la faire cultiver. Quant à la graine d'Asperges, elle semble trop uniforme pour n'avoir pas été triée.

En réponse à ces observations, M. Girardin dit qu'il abandonne au Comité ses Echalottes, et que la graine d'Asperges est telle qu'il l'a obtenue, lavée seulement, mais non criblée ni triée.

3° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une collection de 23 fruits d'hiver, en 5 variétés, savoir : Olivier de Serres, Doyenné d'Alençon, Duc de Morny, Bési de Chaumontel, Joséphine de Malines. Cette présentation est faite en vue du

concours permanent. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture déclare que c'est là une bonne collection. — Il fait observer que deux des Poires Olivier de Serres, comprises dans ce lot, sont d'un fort volume et attestent ainsi que cette excellente variété a notablement gagné, sous ce rapport, depuis qu'elle a été obtenue.

4° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, 4 *Poiriers* dont deux ont été plantés après avoir subi une taille des racines, tandis que les deux autres, qui étaient de la même force, ont été plantés tels qu'ils sortaient de la pépinière. Cette expérience comparative a été faite pour reconnaître s'il est vrai que la taille des racines, qui consiste à les rabattre fortement, au moment de la plantation, favorise, comme on le dit souvent, le développement des radicelles et, par suite, la végétation des arbres. — Or, la déclaration écrite du Comité porte que, d'après l'examen des sujets présentés, il n'est pas convaincu de l'avantage du procédé dont il s'agit. D'ailleurs, y est-il ajouté, les avis sont très-partagés sur cette question.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture montre que les résultats de l'expérience comparative qui a été faite par M. A. Rivière n'ont pas la moindre netteté, et ne viennent par conséquent ni à l'appui ni à l'encontre des idées qui ont été émises en faveur de la taille des racines. Dans les deux arbres taillés, comme dans ceux qui ne l'ont pas été, la portion souterraine est à fort peu près également développée et il serait difficile de reconnaître s'il y a eu avantage d'un côté ou de l'autre. M. Michelin ajoute, comme renseignement utile, que divers arboriculteurs, qui font partie de la Société d'Horticulture de Chartres, conseillent le rognage des racines au moment de la plantation.

M. Aubrée fait observer qu'en parlant de taille des racines on peut donner une idée inexacte de l'opération dont il s'agit; on se borne en effet à rogner ces parties un peu plus fortement qu'on ne le fait d'habitude en plantant, lorsqu'on supprime les racines qui ont été meurtries ou qui sont en mauvais état. Il est naturel, dit-il, de rogner les racines des arbres qu'on plante, puisqu'on en raccourcit la tige et supprime les branches, et puisqu'il faut toujours conserver certaines proportions entre les deux parties souterraine et aérienne des arbres.

M. Forest dit que cette question a été agitée depuis bien longtemps et fort souvent. Cependant c'est un fait bien connu qu'un arbre planté avec un fort empâtement de racines reprend mieux et se développe ensuite plus vite que celui qui se trouve dans le cas inverse. Nécessairement, pense-t-il, lorsqu'on supprime des racines, on diminue ces avantages et on nuit à la rapidité de croissance des arbres; mais une condition importante qu'on ne doit jamais perdre de vue, c'est que la plantation doit être faite avec soin, surtout qu'on doit, en la faisant, bien étaler les racines et les couvrir exactement de terre.

M. Vavin rappelle que, à la date de quelques années, il a signalé à la Société les résultats d'expériences qu'il a faites comparativement sur des Jacinthes dont les unes avaient conservé toutes leurs racines développées dans l'eau, tandis qu'il les avait rognées aux autres. Celles-ci ont fleuri plus vite et mieux.

Un membre dit qu'en Normandie on plante des Pommiers déjà gros, à la condition d'en raccourcir fortement les racines. On obtient ainsi de beaux arbres.

M. Buchetet pense que des malentendus se glissent dans la conversation actuelle. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit que d'une plantation de jeunes arbres faite en vue de vérifier l'exactitude des assertions de divers arboriculteurs chartrains. Ceux-ci disent qu'ils se trouvent bien de rogner à 0m 10 les racines de leurs jeunes Poiriers et qu'ils déterminent ainsi la formation d'un chevelu abondant. C'est ce que M. A. Rivière a voulu vérifier.

M. E. Forney rapporte que déjà la Quintinye rognait fortement les racines des jeunes arbres qu'il plantait; mais son successeur assure, dans une note que M. Forney apportera, dit-il, à une prochaine séance, avoir reconnu que cette pratique est désastreuse. Il importe en effet au plus haut point, ajoute M. E. Forney, de ne supprimer aux racines que ce dont la suppression est absolument nécessaire; la reprise et la bonne végétation sont ainsi assurées.

5o Par M. de Bouis, propriétaire au château d'Anceaumeville (Seine-Inférieure), des *Prunes* tardives dont la maturité se prolonge très-longtemps. L'avis du Comité d'Arboriculture est que ce

fruit est mauvais, sans apparence, et n'offre aucun intérêt pour la culture.

Dans une lettre jointe à cet envoi, M. de Bouis rectifie une assertion qui avait été d'abord mise en avant; la première fois qu'il présenta de ces Prunes à la Société, il dit, comme on le lui avait assuré, que l'arbre qui donne ces fruits, et qui forme un espalier garnissant tout le pignon d'une construction rurale, dans une hauteur de 8 mètres, donne chaque année deux récoltes; aujourd'hui, mieux renseigné, il assure que cet arbre ne produit qu'une fois par an. Il se feuille et fleurit à l'époque ordinaire; seulement ses fruits n'arrivent à leur complète maturité qu'au commencement de décembre, ce qui constitue une particularité très-remarquable.

6° Par M. Malet (A.), horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), une bouture faite dans l'eau du Bégonia tubéreux Vésuvius, sur laquelle, outre des racines partant de la section inférieure de la bouture, il s'est produit un tubercule à l'aisselle de chacune des trois feuilles inférieures de la branche bouturée. M. A. Malet ne doute donc pas que, comme certaines personnes le disent, les Bégonias tubéreux ne puissent être multipliées au moyen du bouturage dans l'eau (1).

---

(1) M. A. Malet ayant bien voulu me remettre cette bouture de Bégonia, j'ai pu l'examiner attentivement, et voici quels sont les résultats de l'examen que j'en ai fait. Les tubercules qui se sont formés à l'aisselle des trois feuilles inférieures vont en diminuant de grosseur du bas vers le haut, c'est-à-dire que l'inférieur ayant 0m 01 de largeur sur 0m 007 de hauteur, le moyen n'a que 0m 008 de largeur avec la même hauteur, et le supérieur n'a que 0m 007 de largeur sur 0m 006 de hauteur. A l'aisselle de la 4e feuille (et à plus forte raison des suivantes) il n'y a pas le moindre indice de renflement, mais on voit très-bien la base du bourgeon axillaire dont l'extrémité a séché et est tombée. La situation des trois tubercules est identique à celle de ce bourgeon ; il est donc évident qu'ils sont de la même nature que celui-ci et, par conséquent, que chacun d'eux n'est que le résultat d'un développement considérable et tout à fait spécial d'un bourgeon axillaire. Seulement ce développement s'opère ici selon une marche et avec des particularités qui méritent d'être indiquées.

Un bourgeon (vulgairement nommé œil par les jardiniers) comprend deux parties: 1° un axe qui n'est pas autre chose qu'un rameau ébauché

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait connaître les objets qui ont été présentés à la Commission de Pomologie et les jugements que celle-ci a portés à leur égard.

1° M. Lucien Georges, chef d'Horticulture et professeur à la

---

et encore très-raccourci; 2° les ébauches des feuilles que portera ce rameau développé. Dans les tubercules de notre Bégonia c'est l'axe même du bourgeon qui s'est fortement épaissi en s'allongeant fort peu et qui est ainsi devenu un tubercule axillaire, analogue, par exemple, à ce qu'on appelle des bulbilles chez l'Igname de Chine. La preuve en est que la surface de ce corps porte encore les restes desséchés et brunis des très-jeunes feuilles du bourgeon. Une circonstance remarquable paraît contribuer plus que toute autre au grossissement de ces tubercules axillaires : c'est qu'ils émettent des ramifications qui se comportent absolument comme eux-mêmes, et dont le volume vient s'ajouter au leur. Dans le cas que j'ai pu observer, le tubercule supérieur ou le plus petit consistait en deux petits tubercules inégaux, situés sur la même ligne horizontale, totalement confluents l'un avec l'autre par la plus grande partie de leur masse, mais dont les deux sommets, quoique surbaissés, étaient bien distincts. Celui de droite était notablement plus petit que l'autre, sur lequel il avait évidemment pris naissance et dont il n'était dès lors qu'une ramification latérale. L'organisation du tubercule moyen était la même et, s'il était sensiblement plus gros, surtout plus large, cela tenait essentiellement à ce que la ramification avait acquis un volume à peu près égal à celui de l'axe même sur lequel elle était née. Quant au tubercule inférieur, le plus développé des trois; il offrait un nouveau degré de complication, puisqu'il résultait de la réunion de trois petits tubercules partiels: 1° un médian constituant le rameau principal ou l'axe même du bourgeon; 2° un latéral placé à droite et formé par une ramification analogue à celle qui se trouvait à deux degrés assez différents de développement dans les tubercules moyen et supérieur; 3° un autre également latéral, mais placé à gauche et qui n'était qu'une seconde ramification latérale. Il serait intéressant de suivre le développement ultérieur de ces tubercules axillaires, et je me propose de faire, l'an prochain, un bon nombre de boutures aquatiques de Bégonias, dans l'espoir de me fixer à cet égard. Je ferai observer que cette situation latérale des deux ramifications qui s'étaient ajoutées au tubercule formé par l'axe même du bourgeon est semblable à celle qu'auraient eue les feuilles sur le rameau axillaire s'il s'était allongé au lieu de se renfler en un petit corps aussi épais que haut. Ce fait est conforme à l'une des lois de l'arrangement des feuilles sur les plantes, c'est-à-dire de ce que les botanistes appellent la phyllotaxie.

(*Note de P. Duchartre.*)

Ferme-école de Chavaignac (Haute-Vienne), a envoyé, par l'entremise de M. Hardy, une *Poire* récoltée sur un arbre qui est venu sur un mur, dans le jardin de M. le docteur Sensaud, à Saint-Germain-les-Belly (Haute-Vienne). L'arbre paraît être productif. Depuis trois ans, il donne des fruits dont la qualité s'est bien soutenue. L'échantillon qui a été envoyé a été cueilli sur le pied-mère. Cette nouvelle Poire a été nommée *Orpha* : elle est rousse, de grosseur moyenne, et elle a la forme du Doyenné d'automne. Elle est d'un goût très-agréable et peut être qualifiée de bonne. La déclaration écrite de la Commission de Pomologie porte qu'on aura besoin de l'étudier encore, mais que, en attendant, on peut en recommander la culture, et adresser des remerciements à la personne qui l'a fait connaître.

2° M. Caubert, qui vient de représenter la Société des Agriculteurs de France à l'Exposition de Philadelphie en a rapporté quatre *Pommes* qu'il a mises sous les yeux de la Commission et qui portent les noms de *Baldwin*, *Northern-Spy*, *Perk's Pleasant*, *King of Tompkin's County*. Ce sont de très-gros fruits dont trois surtout ont un fort beau coloris carmin. Ces Pommes seront dégustées quand elles seront arrivées à leur maturité, et le jugement dont elles seront l'objet sera communiqué à la Compagnie.

M. E. Vavin a déposé sur le bureau deux flacons d'une composition préparée par M. Reinier, d'Argenteuil, qui la nomme *végétaline*. Cette matière est destinée à détruire les insectes et M. E. Vavin dit l'avoir employée avec succès pour faire périr l'Altise, vulgairement nommée Puce de terre, sur des Choux, des Radis et le Daïcon. Il dépose en même temps un numéro du *Journal de l'Agriculture* dirigé par M. Barral, dans lequel se trouve un article dont il est l'auteur sur cet insecticide. Il engage ses collègues à faire à leur tour de cette matière l'objet d'expériences attentives; c'est dans ce but qu'il en met à leur disposition.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une note par laquelle M. le Secrétaire du Comité de Floriculture demande, au nom de ce Comité, que le Conseil d'Administration veuille bien mettre, chaque année, à sa disposition, une

médaille d'or « pour récompenser les obtenteurs ou les intro-
» ducteurs de plantes ayant été, en pratique, reconnues d'un
» grand mérite, soit comme introduction, soit comme fleuraison,
» et ayant acquis une valeur marquée pour le commerce. L'ob-
» tention ou l'introduction ne pourra remonter qu'au 1er
» janvier 1868. »

2° Une lettre dans laquelle M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), se plaint de ce que le Dahlia obtenu de semis par M. V. Duflot et qui a été nommé Mme la Maréchale de Mac-Mahon, ayant été présenté par lui, à la séance du 28 septembre dernier, le passage qui concerne cette fleur dans le *Journal*, et qui est la reproduction de ce que portait la feuille du Comité de Floriculture, en indique le coloris comme jaune. M. Mézard lui-même décrit ce coloris dans les termes suivants : « Fond blanc, teinté et bordé de lilas rosé, quelquefois pointé blanc. »

M. Lecocq-Dumesnil fait observer que ce Dahlia est sujet à changer de couleur, selon le sol dans lequel il est cultivé.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient d'éprouver trois pertes cruelles par le décès de MM. Bergeron (A), Despréaux de Saint-Sauveur et de Milly, Membres titulaires.

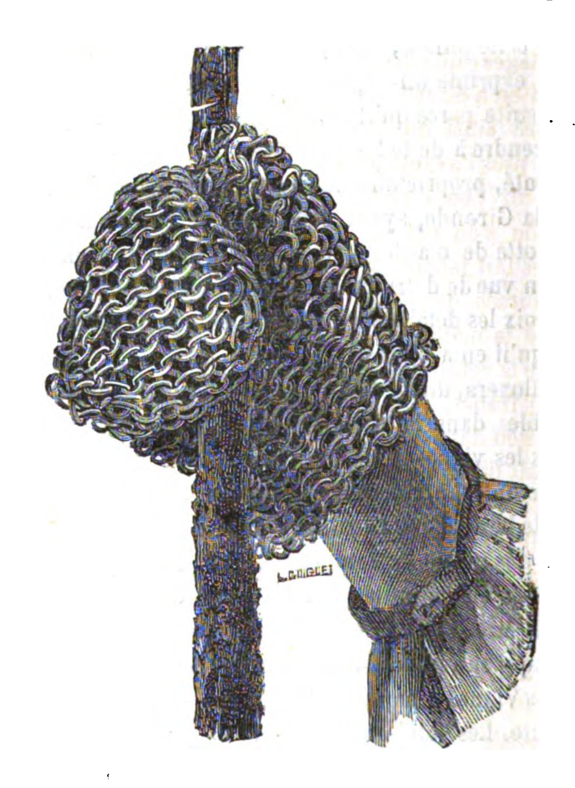
M. le Secrétaire-général appelle l'attention de la Société sur le programme de l'Exposition internationale d'Horticulture qui doit avoir lieu à Amsterdam (Hollande), en 1877, et qui, bien que qualifié de programme provisoire, donne une énumération très-détaillée des nombreuses catégories de plantes, légumes et objets d'industries horticoles qui pourront être présentés à cette Exposition. Les catégories que comprend cette énumération atteignent le chiffre considérable de 662, et elles rentrent dans neuf sections : 1° Plantes de serre chaude et de serre tempérée; 2° Plantes de serre froide et d'orangerie ; 2° Plantes de pleine terre; 4° Arrangement de plantes et de fleurs ; 5° Fruits, légumes et graines; 6° Industrie appliquée à l'horticulture ; 7° Beaux-arts appliqués à l'horticulture et à la botanique ; 8° Progrès de l'horticulture dans les variétés; 9° Science et enseignement horticoles. Il exprime l'espoir que cette grande solennité horticole, pour laquelle rien n'est épargné, obtiendra un succès éclatant qui tournera au profit de l'horticulture elle-même.

M. Buchetet demande et obtient la parole pour signaler un fait qui le concerne et au sujet duquel il tient à exprimer tous ses regrets. Il y a quelque temps, le projet ayant été formé de publier un Almanach illustré du Nord-Est, on lui a écrit pour lui demander sa collaboration. Il a accepté et a écrit pour ce volume la revue horticole de l'année. Mais une fois le volume publié, il a été peu agréablement surpris d'y trouver, ajoutée à son article, une phrase qu'il tient à désavouer hautement et dans laquelle une critique inconvenante se trouve exprimée en termes triviaux. Il désavoue cette phrase, dit-il, d'abord parce qu'elle n'est pas de lui et qu'elle exprime une opinion qui n'est jamais entrée dans son esprit, ensuite parce qu'il serait désolé qu'on crût que sa plume peut descendre à de telles trivialités.

M. Sabaté, propriétaire de vignes à Libourne, dans le département de la Gironde, ayant déposé sur le bureau un spécimen du gant en cotte de mailles d'acier qu'il a imaginé pour décortiquer les ceps en vue de détruire les œufs d'hiver du Phylloxera, donne de vive voix les détails suivants sur l'emploi de cet appareil et sur les effets qu'il en a obtenus.

Le Phylloxera, dit-il, a fait, dans ces derniers temps, des progrès considérables dans la Gironde; il existe aujourd'hui dans presque toutes les vignes de ce département. On a essayé de le combattre en employant différents insecticides dont quelques-uns ont produits de bons effets. Le sulfure de carbone a été essayé à la date de 5 ou 6 ans ; mais, à Montpellier, on l'a employé à une mauvaise époque, au mois de juillet, et on n'a pas eu à s'en louer, ainsi que cela devait être. Cette substance a été reprise plus récemment par M. Rohart qui en a imprégné des cubes de bois destinés à être enterrés au pied des Vignes attaquées; l'action en a été trouvée plusieurs fois avantageuse. Les sulfo-carbonates de baryte et surtout de potasse ont aussi donné généralement de bons résultats; mais l'eau dont leur emploi exige une assez grande quantité manque le plus souvent et dès lors l'application en est fortement circonscrite. On s'est encore bien trouvé, dans certains cas, de l'emploi simultané du sulfure de carbone et du coaltar; mais, en somme, la lutte contre le Phylloxera ne peut se limiter à l'emploi d'une substance introduite dans le sol; il faut aussi recourir en même

temps à un traitement portant sur la portion aérienne des pieds de Vigne, puisque MM. Boiteau et Balbiani ont prouvé que c'est là qu'est déposé l'œuf d'hiver qui donnera naissance à une génération sexuée. Or, ce traitement ne peut guère devenir efficace que grâce à la décortication des ceps. C'est dans le but de rendre cette décortication facile et peu dispendieuse que M. Sabaté a imaginé le gant qu'il met sous les yeux de la Compagnie et dont la figure ci-jointe montre à la fois la nature et l'emploi. Il a



fait, cette année même, une expérience en grand au moyen de cet appareil. Sur 70 hectares de Vignes plus ou moins fortement envahies par l'insecte, 30 ont subi la décortication opérée par le frottement de la main revêtue du gant, et cela du mois de janvier à celui d'avril. Là les foyers d'attaque ne se sont pas agrandis, et la récolte a été de 1/5 plus forte qu'en 1875. Le temps a

manqué pour opérer de même sur les 10 autres hectares; on a reconnu qu'il s'y est formé dans l'année 22 nouveaux foyers d'infection, et la récolte y a été de 60 pour 100 plus faible qu'en 1875. La décortication opérée avec le gant de cotte de mailles d'acier a donc produit un effet avantageux, sans le concours d'une autre opération. M. Sabaté ajoute en terminant que le même gant peut servir en arboriculture pour émousser les arbres.

M. le Président remercie M. Sabaté de son intéressante communication et rappelle que lui-même a déjà entretenu la Société des avantages qu'offre l'usage du gant qui se trouve sur le bureau. Il en a essayé l'emploi sur des arbres fruitiers, et il a pu reconnaître ainsi qu'aucun émoussoir n'est égal à celui-là. Ce gant a de plus l'avantage de ne s'engorger ni s'encrasser. D'abord il semble un peu lourd; mais bientôt la main s'y habitue à ce point qu'on s'en sert une journée entière sans fatigue. Ceux que M. Sabaté fait fabriquer aujourd'hui ont les maillons soudés et sont renforcés dans leur portion moyenne qui correspond à la paume de la main; ils sont de plus galvanisés de manière à être à l'abri de la rouille. Néanmoins on espère pouvoir les livrer au prix de 14 francs, quand la fabrication permettra d'en vendre, ce qui aura lieu dans une huitaine de jours.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants:

1° Culture de la Vigne en espalier; par M. Michelin.

2° Compte rendu de l'Exposition d'Autun; par M. B. Verlot.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles presentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 DÉCEMBRE 1876.

Présidence de M. Hardy.

Le 28 décembre 1876, à une heure de relevée, la Société centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, pour vaquer à ses travaux habituels et plus particulièrement pour procéder aux élections qu'appelle le renouvellement partiel de son bureau et de son Conseil d'Administration qui est prescrit par ses statuts.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), douze pots de *Haricots* chargés de gousses en parfait état. Ils appartiennent à plusieurs variétés différentes. M. le Président du Comité de Culture potagère dit que la culture forcée de ces plantes a exigé des soins infinis et a été si habilement menée à son but par M. Millet que le Comité demande pour cet horticulteur une prime de 1re classe. — Consultée à ce sujet par M. le Président, la Compagnie accueille favorablement cette demande.

A ce propos, M. Vavin fait observer que le Haricot chocolat est, à ses yeux, encore plus hâtif que le Flageolet que M. Millet a reconnu comme très-hâtif; aussi a-t-il regretté de ne pouvoir en remettre de la graine à M. Millet, sa propre provision étant épuisée; sans cette circonstance regrettable, l'habile primeuriste de Bourg-la-Reine aurait soumis également à la culture forcée le Haricot chocolat.

2° Par M. Gaillard (Valentin), marchand de Cucurbitacées au Palais-Royal, trois *Courges* appartenant à trois variétés différentes.

3° Par M. Girardin, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une petite botte d'*Asperges* au sujet de laquelle M. Laizier fait observer que ce cultivateur n'a pas suivi le conseil qui lui avait été donné par le Comité compétent de poser une cloche sur ses Asperges, en les laissant quelque temps au jour, pour qu'elles n'eussent pas la teinte pâle qu'on leur voit et qui leur ôte beaucoup de leur prix. En effet, dit-il, la valeur des produits potagers est augmentée ou diminuée dans une forte proportion, selon que l'apparence en est bonne ou médiocre, et les choses en sont à ce point que maints acheteurs préfèrent ceux qui ont bel aspect, tout en étant de qualité assez inférieure, à ceux qui sont défectueux de coloris ou de forme bien que la qualité en soit excellente.

4° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, trois pots de *Cypripedium insigne* bien fleuris, pour la présentation desquels il reçoit des remercîments de la part du Comité de Floriculture.

M. le Président remet à M. Millet la prime de 1re classe qui lui a été accordée pour ses Haricots obtenus en culture chauffée.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend seulement une lettre relative à la part que devra prendre l'horticulture dans l'Exposition internationale de 1878. Cette lettre est signée de M. le sénateur Krantz, Commissaire général de cette Exposition. — Vu l'importance de ce document, M. le Président en prononce le renvoi à la Commission de Rédaction, en exprimant l'avis qu'il sera bon de l'insérer dans le *Journal*.

A l'occasion de cette lettre, M. l'ingénieur Alf. Durand-Claye fait observer qu'il importe de distinguer, parmi les objets ayant trait à l'horticulture, les plantes elles-mêmes et les objets de natures diverses, appareils et outils, serres, engrais, etc., qui servent pour la culture. Relativement à cette dernière catégorie d'objets les demandes d'admission doivent être adressées à M. le Commissaire-général avant le 15 janvier 1877, tandis que, pour les plantes et les produits horticoles, le délai est beaucoup plus long.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau :

1° Coup d'œil sur les Renonculacées à fleurs doubles; par M. le docteur Boisduval.

2° Les végétaux importés et les insectes indigènes et réciproquement; par M. Girard (Maurice).

3° Note sur les Haricots les meilleurs à forcer; par M. Millet.

4° Rapport sur les échelles pliantes en fer de MM. Lavaud et Cie; M. Tricotel, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

5° Rapport sur les *Dracæna* obtenus de semis par MM. Chantrier, frères, de Mortefontaine (Oise); MM. B. Verlot et Lecocq-Dumesnil, Rapporteurs. — Le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses est, conformément à la demande de MM. les Rapporteurs, mis aux voix par M. le Président et prononcé par la Compagnie.

6° Rapport sur le Thermosiphon de M. Roty; M. Ch. Joly, Rapporteur.

L'ordre du jour appelant les élections qui doivent avoir lieu en vue du renouvellement partiel du bureau et du Conseil

d'Administration, M. le Président avertit la Compagnie qu'elle aura à élire, cette année, deux Vice-Présidents, deux Secrétaires et quatre Membres du Conseil d'Administration. Toutefois le nombre de ces derniers pourra être augmenté si quelqu'un des Conseillers actuels est nommé Vice-Président ou Secrétaire.

Conformément au Règlement, trois urnes sont placées sur le bureau, chacune sous la surveillance de l'un de MM. les scrutateurs qui ont été désignés par M. le Président. Elles reçoivent les bulletins que viennent y déposer MM. les Membres présents à la séance. Elles sont consacrées, l'une au vote pour l'élection de deux Vice-Présidents; une autre à celui pour la nomination de deux Secrétaires; la troisième au choix de quatre Conseillers.

Pour l'élection de deux Vice-Présidents 191 bulletins sont déposés dans l'urne. La majorité absolue est de 96. M. Malet (A.) obtient 159 voix et M. Bureau en a 128. MM. Malet (A.) et Bureau, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus Vice-Présidents de la Société centrale d'Horticulture de France pour les années 1877 et 1878. Après eux, M. Vavin a réuni 37 voix; M. Margottin, père, 20; M. de Pommereu 17; M. H. Vilmorin 10; 6 autres Membres ont eu chacun une voix, et il y a eu un bulletin blanc.

Pour l'élection de deux Secrétaires on compte 150 votants, ce qui donne 76 pour la majorité absolue. Elle n'est obtenue que par M. Hérincq sur qui se portent 98 voix et que M. le Président proclame élu Secrétaire pour les années 1877 et 1878. Les Membres qui obtiennent ensuite le plus de voix sont M. Chargueraud qui en a 69, M. Guenot qui en a 60, M. Jamin (Ferd.) qui en obtient 49; après quoi huit autres personnes en obtiennent chacune un nombre très-faible et on trouve un bulletin blanc dans l'urne.

Un seul Secrétaire ayant été élu, il devra être procédé à un nouveau tour de scrutin en vue d'en élire un second.

Dans le vote pour la nomination de quatre Conseillers, le nombre des votants étant de 191, la majorité absolue, qui est de 96, n'est obtenue que par M. Joly (Ch.) à qui sont données 132 voix, et qui est proclamé par M. le Président comme élu Membre du Conseil d'Administration pour les années 1877, 1878, 1879 et 1880. Beaucoup d'autres noms ont été inscrits sur les

bulletins de vote; ce sont les suivants : M. Girard (Maurice) a 92 voix; M. Appert 77; M. le baron d'Avène 73; M. Jamin (Ferd.) 69; M. Vilmorin (H.) 62; M. Leclair 50; M. Cottin, 48; M. Chaté 47; M. Leroy 36; M. Dumont 17, etc. Quatre autres personnes obtiennent des suffrages en nombres plus faibles; enfin le relevé écrit du dépouillement du scrutin porte 11 bulletins divers et 3 bulletins blancs.

Le résultat de ce vote ayant été incomplet, M. le Président annonce qu'il sera procédé à un nouveau tour de scrutin afin de compléter le nombre de quatre Conseillers, et il ajoute que, au lieu de trois, il y aura lieu d'élire cinq Membres du Conseil d'Administration, l'élection de MM. Malet et Bureau comme Vice-Présidents ayant produit deux nouvelles vacances auxquelles il devra être pourvu.

Un nouveau tour de scrutin a lieu pour l'élection d'un Secrétaire et de cinq Conseillers.

Dans le vote pour l'élection d'un Secrétaire, on compte 72 votants. La majorité absolue se trouve ainsi être de 37. Elle est obtenue par M. Chargueraud qui réunit 50 suffrages et qui est proclamé Secrétaire de la Société centrale d'Horticulture pour les années 1877 et 1878. M. Jamin (F.) obtient ensuite 13 voix, M. Guenot 5; MM. Borel et Chaté en ont chacun 1; enfin il y a dans l'urne 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc.

Dans le vote pour l'élection de 5 Conseillers les votants sont au nombre de 103, ce qui élève à 53 le chiffre de la majorité absolue. Cette majorité est acquise à M. Jamin (F.), avec 91 voix; à M. Girard (Maurice), avec 88 voix; à M. Appert, avec 87 voix; à M. Vilmorin (H.), avec 77 voix; à M. le baron d'Avène, avec 63 voix. MM. Jamin (F.), Girard (Maur.), Appert, Vilmorin (H) et baron d'Avène, sont proclamés par M. le Président Membres du Conseil d'Administration, les 2 premiers pour les années 1877, 1878, 1879 et 1880, les 3 derniers seulement pour les années 1877, 1878 et 1879.

Par suite de nominations antérieures et de celles qui viennent d'avoir lieu aujourd'hui, le bureau de la Société centrale d'Horticulture de France se trouve composé de la manière suivant pour l'année 1877 :

Président	MM. le Duc Decazes.
Premier Vice-Président. .	Hardy, fils.
Vice-Présidents.	Teston (Eug.), Dr Baillon, Malet (A.). Dr. Bureau (E.)
Secrétaire-général. . . .	Lavallée (Alphonse).
Secrétaire-général-adjoint	Verlot B.
Secrétaires.	Delamarre (Eugène), Duvivier, Hérincq, Charguéraud (Adol.).
Trésorier	Moras.
Trésorier-adjoint.. . . .	Lecocq-Dumesnil.
Bibliothécaire	Pigeaux (Dr).
Bibliothécaire-adjoint . .	Wauthier.

En outre, le Conseil d'Administration comprend les personnes suivantes inscrites d'après l'ordre de leur nomination et la durée de leurs fonctions, au moment présent :

MM. Thibaut. . . . . , Brun (Dr). . . . , Houllet . . . . — pour 1 an.

Rivière (Aug.). . , Guenot. . . . . , Pochet-Deroche. — pour 2 ans.

MM. Vilmorin (H). . . , Avène (baron d'), Appert. . . . . — pour 3 ans.

Girard (Maur.) . , Jamin (F.) . . . , Joly (Ch).. . . . — pour 4 ans.

M. le Sécrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;
Et la séance est levée à cinq heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1876.

MM.

1. Debrie, fleuriste, rue Neuve-des-Capucines, 12, à Paris, présenté par MM. Alphonse Lavallée et Jules Leclair.
2. Duval, fils (Hippolyte), horticulteur à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. Alphonse Lavallée et Jules Leclair.

ADMIS A L'HONORARIAT PAR LE CONSEIL, LE 24 DÉCEMBRE 1876.

MM.

1. Jacquemet-Bonnefont, pépiniériste à Annonay (Ardèche).

MM.
2. Morlet, fils (Gustave), horticulteur à Avon (Seine-et-Marne).
3. Remy (Pierre-Narcisse), horticulteur, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE DÉCEMBRE 1876.

Algérie agricole (novembre 1876). Alger ; in-8°.

Almanach de la Société d'Horticulture de l'Ain (1877). Bourg ; in-8°.

Amico dei campi (L'Ami des champs, recueil mensuel d'Agriculture et d'Horticulture de la Société agricole de Trieste, rédigé par M. Adolp. Stossich ; numéro d'octobre 1876). Trieste ; in-8°.

Annuaire de l'Horticulture Belge et étrangère (1877). Gand ; in-8°.

Apiculteur (décembre 1876). Paris ; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (novembre et décembre 1876). Gand ; in-8°.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique (1875). Liége ; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (2e cahier de 1876). Rouen ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen (1875). Caen ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (août-septembre 1876). Poligny ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (décembre 1876). Paris ; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du Doubs (1875, 1re année ; 1er, 2e et 3e trimestres de 1876). Besançon ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture d Beauvais (novembre 1876). Beauvais ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (septembre-octobre 1876). Dijon ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Épernay (juillet et août 1876). Epernay ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (novembre 1876). Montdidier ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soisson (novembre 1876). Soissons ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (mars et avril 1876). Chartres ; in-8°.

Bulletin de la Société générale d'Agriculture et d'Horticulture de Chalon-sur-Saône (octobre 1876). Chalon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (octobre-novembre 1876). Paris; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole (n° 10 de 1876). Paris; in-8°.

Bulletin du Cercle horticole du Nord (octobre-novembre 1876). Lille; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (1er, 15 décembre 1876). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant (nos 1-2, 1876). Wassy; in-8°.

Bulletin et Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (décembre 1876). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (décembre 1876). Paris; in-8°.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société royale toscane d'Horticulture; cahier de novembre 1876, 11e cahier de la 1re année). Florence; in-8°.

Catalogues de M. Louis Van Houtte (nos 168, 171, 1876-1877), horticulteur à Gand (Belgique).

Chronique horticole (1er décembre 1876). feuille in-4°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (tables du 1er semestre de 1876; nos 22, 23, 24, 25 du 2e semestre de 1876). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le bon) (nos 3, 4, 5, 6, 7, 13, 14, 24, 25 de 1876). Nancy; in-4°.

Cultivateur (Le) de la Région lyonnaise (1re et 2e quinzaines de décembre 1876). Lyon; in-8°.

Gartenflora (Flore des jardins, recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs; cahier de novembre 1876). Stuttgart; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg; 1er cahier de 1877). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (10e livraison de 1876). Gand; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (novembre 1876). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (avril, mai, juin 1876). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (15 décembre 1876). Lausanne; in-8°.

Journal des Campagnes (nos 257, 258, 259 de 1876). Paris; feuille in-4°.

Maison de Campagne (1er, 16 décembre 1876). Paris; in-8°.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du dé-

partement de la Marne (année 1874-1875). Châlons-sur-Marne ; volume in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur L. WITTMACK, cahier de novembre 1876). Berlin; in-8°.

Nord-Est (1er, 15 décembre 1876 et Almanach pour 1877). Troyes; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (novembre 1876). Auch; in-8°.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère (1er décembre 1876). Gand; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (457-500 et la table des matières du 15e volume). Paris; in-8°.

Revue géographique internationale (25 septembre et 15 novembre 1876). Paris; in-4°.

Revue horticole (1er, 16 décembre 1876). Paris; in-8°.

Science pour tous (2, 9, 16, 23 décembre 1876). Paris; feuille in-4°.

Société d'Agriculture de l'Allier (décembre 1876). Moulins; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (décembre 1876). Senlis; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation du département du Var (juillet, août, septembre 1876). Toulon; in-8°.

Sieboldia, Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sieboldia, feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas; nos 48, 49, 50 et 51 de 1876). Leyde ; in-4°.

Sud-Est (novembre 1876). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture dans toutes ses branches; nos des 2, 9, 16 et 23 décembre 1876). Londres ; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins, nos des 2, 9, 16 et 23 novembre 1876). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (20 novembre; 6, 13, 20 décembre 1876). Epernay; feuille in-4°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n° 46 de 1876). Carlsruhe; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahier de novembre 1876). Munich; in-8°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1878.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous adresser des programmes de la section de l'Horticulture à l'Exposition universelle de 1878.

J'ai déja prié le Président du Comité spécial de votre département de vous communiquer ces documents; mais je tiens à vous dire, en m'adressant, cette fois, directement à vous, l'importance toute particulière que j'attache à ce que l'Horticulture soit dignement représentée dans cette grande manifestation des forces du monde entier.

Je sais tout le bien produit par les Sociétés d'Horticulture, et, en particulier, l'influence de celle que vous présidez. Elles ont développé le goût des belles plantes et du jardinage dans toutes ses branches et assuré le progrès de cet art si précieux pour la prospérité du pays. Aussi, j'ai pensé, Monsieur le Président, que vous voudriez bien me prêter votre précieux concours, en faisant un chaleureux appel à vos Collègues et aux amateurs de votre circonscription. Il conviendrait de les engager, ainsi que les horticulteurs dont les produits font honneur au pays, à envoyer des spécimens bien choisis de leurs cultures, en 1878, au Champ de Mars. En répondant à vos instances, ils contribueront à la splendeur de notre grande Exposition internationale, et permettront à la France de prouver que son Horticulture peut rivaliser avec celle des nations les plus renommées.

Indépendamment de la question d'intérêt qu'il y a pour nos horticulteurs à faire connaître l'importance de leur industrie, il existe aussi, pourquoi ne pas le dire? un sentiment d'honneur national qu'ils tiendront à sauvegarder.

Comme l'indiquent les programmes, les collections de végétaux de toute nature sont admises. Il en sera des même des spécimens de modes de culture particuliers à une contrée et caractérisant une production spéciale.

Des emplacements et des serres seront mis à la disposition des exposants qui désireraient laisser leurs produits au Champ de Mars, soit pendant la durée de l'Exposition, soit pendant une partie, à la condition de planter les végétaux de plein air avant le 15 mars 1878, et de prévenir au mois six semaines d'avance pour les plantes de serre. Toutefois les végétaux de pleine terre devront rester en place jusqu'à la fin de l'Exposition. La faculté d'exposer d'une manière temporaire, en dehors des exhibitions de quinzaine, n'existe que pour les exposants de plantes de serres, de plantes en pots ou en caisses, et faciles à enlever sans nuire à la beauté du jardin.

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de me faire connaître, le plus tôt possible, les dispositions que vous aurez prises et de m'indiquer la nature et l'importance des expositions des horticulteurs et des amateurs de votre contrée. Ces derniers pourront exposer sous leur nom ou sous celui de leurs jardiniers.

Je suis certain d'avance que la Société nationale et centrale d'Horticulture de France voudra bien donner, en cette circonstance, une nouvelle preuve de dévouement aux intérêts si grands qu'elle représente, et que, grâce à vos efforts, à ceux de tous vos Collègues, vous parviendrez à réunir les éléments d'une Exposition digne des horticulteurs français.

Le concours des Sociétés, auquel j'attache le plus grand intérêt, maintiendra, j'en ai la ferme conviction, notre Horticulture au rang élevé qui lui appartient.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très-distingués.

Le Sénateur, Commissaire général,

B. KRANTZ.



NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LES HARICOTS LES PLUS AVANTAGEUX POUR LA CULTURE FORCÉE ;

Par M. MILLET.

A l'appui d'une présentation que j'ai faite à la Société, le 28 décembre 1876, je crois devoir consigner dans une note spéciale les résultats de l'expérience que j'ai faite sur des Haricots verts forcés et qui a porté sur dix variétés. Déjà, pour l'Exposition du printemps dernier, j'avais étudié les dix mêmes variétés de Haricots que je présente aujourd'hui; mais la saison était alors trop favorable pour la culture forcée. J'avais cependant remarqué, quoique les dix variétés soient toutes très-hâtives, que deux d'entre elles avaient dépassé les autres en précocité; c'étaient le Nain hâtif de Chalandrey et le Flageolet d'Étampes qui tous deux arrivèrent les premiers et produisirent beaucoup. Ceux que j'ai mis aujourd'hui sous les yeux du Comité de Culture potagère ont été travaillés et étudiés avec soin : le premier novembre, ils ont été semés sur une couche bien chaude et munie d'un chauffage. L'espace de trois jours a suffi pour leur germination; dix jours après, ils ont été repiqués dans les pots où ils se trouvent encore, mais avec très-peu de terre et de manière à permettre de remplir les pots, vingt à vingt-cinq jours plus tard, afin de leur faire percer de nouvelles racines qui leur aident à porter la fleur avec vigueur; cela est un point important dans la culture du Haricot forcé, car cette plante est exposée à perdre ses racines en vieillissant, et de là à perdre les fleurs il n'y a qu'un pas.

Enfin, après avoir maintenu régulièrement la chaleur à une température de 18 à 25 degrés, le 20 de ce mois de décembre j'obtenais les premières gousses bonnes à cueillir. Comme je cultivais quatre pots de chaque variété, sous deux châssis, je leur ai fait occuper alternativement la même place en les changeant de temps en temps, afin que l'égalité de la chaleur à laquelle ils étaient soumis fût bien constatée. Je dois dire que tous ces soins ont été cou-

ronnés d'un plein succès. Les résultats obtenus ont été les mêmes qu'au printemps dernier : le Nain hâtif de Chalandrey et le Flageolet d'Étampes ont montré les premiers des gousses bonnes à cueillir; ils ont été suivis de bien près par le Nain noir de Belgique et par le Flageolet à feuilles gaufrées. Le Flageolet de Hollande est venu ensuite; les cinq autres variétés sont arrivées ensemble. Parmi elles se trouvait le Nain jaune du Canada, qui donne beaucoup, mais pour lequel je doute qu'il plaise dans la consommation, sa gousse n'étant pas assez allongée.

En somme, à mon avis, les quatre meilleures variétés à forcer sont le Nain hâtif de Chalandrey, le Flageolet d'Étampes, le Flageolet à feuilles gaufrées et le Nain noir de Belgique.

LES VÉGÉTAUX IMPORTÉS ET LES INSECTES INDIGÈNES ET RÉCIPROQUEMENT ;

Par M. MAURICE GIRARD.

J'ai été informé récemment par M. Christian Le Doux d'un fait qui confirme toutes les difficultés que présente la question des insectes nuisibles, et qui montre combien il faut se garder à leur égard des appréciations *a priori*. On ne saurait dire à l'avance, contrairement à l'assertion un peu optimiste de M. E. Blanchard (1), si un insecte importé disparaîtra de lui-même, en raison du climat ou d'une nourriture mal appropriée, ou si, réciproquement, les plantes étrangères introduites en France ont peu de chances d'être attaquées par nos insectes indigènes. Des faits contradictoires peuvent être invoqués; le plus prudent pour l'horticulteur est une observation attentive. Sans rien préjuger il doit attendre l'expérience.

En 1875, M. Le Doux introduisit à Ferrussac (Lozère) la culture du *Chenopodium Quinoa*, au moyen de graines données par la Société d'Acclimatation. On sait que cette plante, propre aux plateaux andiques du Pérou et du Chili et souvent essayée en

---

(1) L'insecte destructeur des Pommes de terre en Amérique. (*Journal d'Agriculture de M. Barral*, 1875, 15 février, n° 305, p. 251.)

France, donne un légume se mangeant en vert comme les Épinards, qui sont de la même grande famille végétale, et des graines féculentes, contenant des granules amylacés dans les plus faibles dimensions signalées, qui servent en Amérique de nourriture, soit en bouillie, soit en gâteaux. La première année aucun insecte ne se montra sur la plante. Il n'en fut pas de même en 1876. Sans toutefois que la récolte de cette Chénopodée très-rustique fût gravement compromise, les feuilles furent criblées de trous par un nombre considérable d'insectes appartenant aux Cassides, famille de Coléoptères Chrysoméliens. Les individus qui m'ont été remis en larves, nymphes et adultes, sont des sujets du *Cassida nebulosa* Linn. var. *affinis*, qui reste d'un blanc verdâtre et non brune comme le type. A leurs deux états de larve et d'adulte les Cassides rongent en toutes places le parenchyme des feuilles. Leurs larves, à la façon de celles des Criocères du Lis et du Muguet, mais avec un véritable raffinement de perfection, se recouvrent de leurs excréments, non pas seulement en paquet refoulé sur le dos, mais portés par la queue fourchue qui se redresse, de manière à former un parasol qui protége contre les brûlants rayons du soleil le corps délicat et assez mou de la larve. Cette même Casside se porte quelquefois sur la Betterave rouge, qui est de la même famille que la Chénopodée péruvienne dont nous venons de parler. Ses larves se tiennent sur le revers des feuilles qu'elles découpent en nombreux petits trous arrondis.

J'ai fait connaître, il y a une quinzaine d'années, un fait entièrement analogue qui s'est passé aux environs de Montévidéo, dans l'exploitation agricole de M. Giot, fils. Il fut obligé de renoncer à la culture des Betteraves, qui s'annonçait très-prospère, en raison de la destruction qui en fut opérée par un Coléoptère tout différent des Cassides, un Cantharidien du nom de *Lytta adspersa* Klug, la Cantharide pointillée. Cette espèce vivait dans le pays sur la Bette et se multiplia en nombre immense sur les Betteraves cultivées, en raison d'une nourriture surabondante qui lui était offerte.

On voit parfois des insectes de notre pays qui semblent préférer un végétal exotique à une plante indigène du même genre. Ainsi

dans l'école de botanique du Muséum de Paris, M. Régimbart a trouvé le *Crepidodera Atropæ* FOUDRAS, Coléoptère Chrysomélien, de la famille des Altisides, qui s'était porté sur une Solanée sibérienne, en respectant un pied d'*Atropa Belladonna*, placé tout à côté.

Le célèbre Sphinx à tête de mort, *Acherontia Atropos* LINN. vit aujourd'hui presque exclusivement sur les Pommes de terre, sans être heureusement assez commun pour leur devenir nuisible. C'est sur leurs feuilles qu'on trouve l'énorme chenille jaune et la variété brune de cette espèce, qui a probablement été importée d'elle-même en raison de son vol puissant, car elle est répandue dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien monde. Le meilleur moyen de se procurer sa chrysalide, logée dans une coque de terre, c'est d'assister en octobre à l'arrachage des tubercules. Or, Réaumur nous apprend, à une époque bien antérieure à l'introduction de la Pomme de terre chez nous (*Mém. pour servir à l'hist. des Ins.*, I, p. 294, année 1773), que cet insecte répandit une année de grandes alarmes en Bretagne, où il s'était montré fort abondant. Les paysans superstitieux tirèrent d'effrayants présages de la tête de mort grossièrement dessinée sur son corselet et de son cri sinistre. On le regarda comme l'avant-coureur et même comme la cause de maladies épidémiques qui régnaient, et des dessins de ce papillon furent envoyés à l'Académie des Sciences par le comte de Pontchartrain, alors secrétaire de la marine, pour savoir si l'effroi du peuple était fondé. Voilà donc une espèce qui vivait de nos Solanées indigènes, comme la Douce-Amère, l'Alkékenge, etc., et qui s'est portée avec prédilection sur la Solanée américaine, dès qu'elle a été cultivée.

Il y a des insectes étrangers qui se naturalisent chez nous aussitôt qu'on les y importe et attaquent nos végétaux. J'omets à dessein le Phylloxera, le Puceron lanigère du Pommier et les diverses Cochenilles des serres, insectes toujours fixés aux plantes, pour m'occuper seulement des espèces qui ont une vie plus indépendante et demandent seulement par intervalles leur nourriture aux végétaux.

Le Ver à soie de l'Ailante, *Attacus Cynthia* DRURY, *vera* G. MÉN., introduit en France depuis peu d'années, est devenu véritablement

indigène; ses papillons volent et se reproduisent en liberté dans nos jardins, nos squares, nos boulevards plantés en Ailantes. Comme cette espèce est polyphage, elle peut, d'un moment à l'autre, se porter sur des arbres du pays et même devenir nuisible. Avec le Pied d'Alouette a été importée d'Orient une Noctuelle à ailes inférieures rosées, *Chariclea Delphinii* Rœsel, dont la chenille se nourrit parfaitement de nos *Delphinium* indigènes.

Il y a au contraire des faits de nature opposée. Ainsi les *Tamarix* réussissent très-bien sur nos côtes de Bretagne et de Normandie et sont également prospères, près de Paris, dans notre bois de Vincennes, sur les bords des ruisselets; mais, dans ces localités, ils ne souffrent des attaques d'aucun insecte, tandis que, sur les plages méditerranéennes, on voit briller sur leurs feuilles, comme des perles de feu, des Curculioniens (Coléoptères) du genres *Coniatus*. On voit donc qu'au nord de la Loire l'insecte n'a pas, jusqu'à présent, suivi son végétal. Les Marronniers d'Inde sont bien loin d'être en proie aux insectes au même degré que nos Ormes, nos Pins et surtout nos Chênes. Cependant ils sont atteints dans leurs tiges par un Lépidoptère à chenille xylophage, *Zeuzera Æsculi* Linn., et parfois leurs feuilles sont mangées par la chenille de l'*Acronycta Aceris* Linn., parfois même au point d'en éprouver de graves dommages (M. Guenée). Le faux-Acacia ou Robinier, du Canada, si rustique et si robuste chez nous, couvrant les talus des chemins de fer, paraît le plus rebelle à l'action de nos insectes indigènes; on ne voit pas ses feuilles rongées par les chenilles; on a seulement signalé dans son bois les trous d'une de nos Vrillettes, l'*Anobium striatum* Fabr. (Coléoptères).

On peut donc dire en résumé : Ne vous confiez à aucune analogie ou prévision à l'égard des Insectes; horticulteurs, veillez!

Observations sur les branches coursonnes des Pêchers,

Rédigées par M. Michelin.

Messieurs,

Mes collègues MM. Bonnel, Maria et moi, nous avons entrepris de faire quelques excursions horticoles, en vue d'y puiser des

enseignements. Si vous le jugez à propos, nous vous soumettrons le résumé de nos observations, trop heureux si, au sein de notre Comité, elles deviennent le sujet d'entretiens dont tous ensemble nous puissions tirer profit. Nous vous parlerons aujourd'hui du Pêcher, cet arbre délicat qui cependant pousse souvent avec une vigueur excessive.

S'il est nécessaire que l'arboriculture pose des règles pour guider ceux qui en appliquent la science, il est utile de les prémunir contre une pratique étroite et absolue à l'exclusion de tout raisonnement qui en atténue la rigueur.

Nul ne nous paraît être plus dans le vrai que le cultivateur qui, rendant hommage aux principes généraux de la taille des arbres, les consulte pour s'en éclairer, mais ne s'en rend pas esclave et sait judicieusement tenir compte de la puissance végétative des arbres ou de leur peu de vigueur, de la nature du sol, de celle du climat, etc.

Nous prendrons pour exemple à l'appui de ces observations un groupe de plus de trente vieux Pêchers dans la force de l'âge, à grandes formes, et dont le développement atteint à peu près le maximum dont les arbres de cette essence sont susceptibles : leur âge est à peu près de quinze ans.

Ces arbres sont plantés dans une campagne, à vingt-cinq kilomètres environ de Paris, sur un sol de carrières fortement en pente, et l'on doit croire que les racines puisent abondamment la séve en pénétrant profondément dans le sol par les fentes qu'elles rencontrent au milieu des blocs de pierres. En tout cas, ils sont dans les mains d'un cultivateur qui n'a aucune prétention à la science et travaille pour ainsi dire d'inspiration, palissant toutefois ses branches suivant la méthode de Montreuil, et obtenant de chacun de ses sujets un tapis carré de verdure qui couvre les murs sans lacunes, sur une surface de 10 mètres carrés environ, et sous lequel s'étalent avec symétrie des branches charpentières bien lisses et entièrement exemptes de dénudations.

Si l'on passe à l'examen des branches coursonnes, on voit que, loin de manquer sur certains points, comme on le remarque même dans de fort bonnes cultures de Pêchers, elles paraissent surabondantes et surchargeant au contraire la charpente autour de laquelle

elles causeraient de la confusion si l'on n'y mettait bon ordre par un palissage très-soigné et rigoureux, et même par un pincement un peu court.

Cette multiplicité en apparence exagérée de coursonnes, loin d'être nuisible aux branches charpentières en épuisant la séve, les sauve, à notre avis, des flux gommeux, des pousses gourmandes, élément de désordre en ce qu'elles font une consommation de séve abusive et en pure perte, et, à un moment donné, causent l'épuisement et bientôt des vides que les branches appauvries se refusent à combler.

Alors l'excessive vigueur des racines a trouvé au dehors une absorption de liquide proportionnée à l'abondance de la source souterraine qui nourrit le sujet, et il s'est produit une harmonie satisfaisante dans l'économie végétative, et il en est résulté vitalité et longévité de l'arbre.

Pour ouvrir un passage facile au liquide séveux qui doit alimenter cette multitude de coursonnes, on a pratiqué résolûment sur les branches un grand nombre d'incisions longitudinales; aucune compression n'én gêne la circulation. Ce qui caractérise cette méthode, c'est qu'elle exclut les suppressions et mutilations de toute nature. Passons aux résultats.

Les arbres défient toutes les critiques, n'offrant à la vue ni branches gourmandes, ni dénudations, ni plaies gommeuses, et produisant près de cinq cents Pêches sur chacun et des fruits qui ont valu un franc pièce. Si la vigueur des arbres vient à décroître, il sera temps de réduire le nombre des coursonnes pour les soulager.

Si, dans le cas qui nous occupe, en suivant à la lettre les leçons des maîtres, on avait ménagé les coursonnes en les écartant symétriquement et en les espaçant réglementairement de 15 à 18 centimètres, on aurait, il est vrai, dès le début, formé l'arête de poisson, type des branches de charpente garnies de leurs petites branches à fruits; mais on aurait refusé à la séve la dépense qui était nécessaire pour répondre à sa production, et nous savons quels désordres elle aurait engendré en s'ouvrant des issues. Elle aurait exigé pincements sur pincements, des suppressions contre nature, et plus tard des vides se seraient

montrés sur les branches et jusqu'à des dénudations sur des longueurs de 50 et 60 centimètres, comme on en voit sur des arbres conduits avec une rigueur aveuglément systématique.

Or, Messieurs, voici un habitant de la campagne, éloigné des leçons des maîtres, qui seul et de lui-même a frappé juste et, sans le savoir, vient fournir un exemple concluant à la théorie que M. Jupinet, l'un de nos plus habiles arboriculteurs, professe et met en pratique, et dont une Commission émanant de notre Comité a récemment signalé le succès dans ses cultures.

Ce que je viens d'exposer, mes collègues MM. Bonnel, Maria, et moi, nous l'avons constaté ensemble; et, convaincus, nous venons dire aux arboriculteurs : « Ne vous assujettissez pas en aveugles » aux meilleures règles; raisonnez le traitement auquel vous » soumettez les arbres; consultez leur nature, et, lorsque vous » aurez sous la main de ces Pêchers dont la végétation exception» nellement fougueuse se révèle par une émission de pousses » en apparence surabondante, laissez-les vivre pour la plupart, » car elles trouveront leur nourriture.

» Formez donc une réserve de branches coursonnes qu'il sera » temps de réduire plus ou moins et selon les besoins qui se » révèleront par la nature du sol et la puissance végétative des » arbres. Ne redoutez pas un surcroît de main-d'œuvre : car si, » d'une part vous avez plus de petites branches à palisser, d'autre » part la séve, étant absorbée par un plus grand nombre de jeunes » pousses, qui l'attireront sur tous les points, se répartira régu» lièrement en perdant toute tendance à se porter avec excès » sur certaines parties, exigera de votre part moins de tra» vail et surtout moins d'assiduité. Ne craignez pas non plus » l'abus de la fructification, car, ayant plus de branches produc» trices, vous laisserez moins de Pêches sur chacune.

» Commencez ainsi, en laissant un libre cours à l'expansion » naturelle de la séve, et peu à peu, quand la fougue sera modé» rée, vous arriverez à cette régularité de convention dont vous » aurez fait le sacrifice au début; vos coursonnes se seront éclair» cies ; à la base des coursonnes supprimées il restera un empâte» ment qui presque toujours reproduira des bourgeons dont vous » formerez des coursonnes, si le besoin s'en fait sentir. Suivez

» cette marche et vous aurez obtenu ces arbres modèles sur lesquels les coursonnes sont symétriquement espacées de 15 à 18 centimètres, entretenant la vie sur les branches charpentières qui, sans dénudations, seront garnies dans toute leur longueur. »

En culture, et surtout dans la conduite des arbres, l'art consiste, non pas à lutter contre la nature et à lui imposer aveuglément et despotiquement nos plans, mais à reconnaître ses tendances et à en tenir compte dans l'exécution de nos travaux : c'est à cette condition que nous parviendrons à exploiter ses inépuisables richesses.

Nóte sur la Culture des Arbres fruitiers en pots;

Par M. Ch. Joly.

Lorsqu'un pays est aussi favorisé que le nôtre par le sol et par le climat, pour la production des fruits, y a-t-il lieu de recommander, dans certains cas, leur culture en pots, c'est-à-dire, sous une forme que j'appellerai artificielle, pour la distinguer de la grande culture comme on la pratique dans nos jardins et nos vergers ? C'est ce que je me propose d'examiner dans cette note.

Tout le monde sait que, pour réussir dans l'arboriculture fruitière, il faut réunir certaines conditions de sol, d'abris, d'humidité, de chaleur, d'exposition, etc. Or, ces conditions ne sont pas toujours facilement remplies; et l'absence de l'une d'elles suffit souvent pour compromettre la récolte entière. Je me hâte d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici de culture forcée sous châssis ou sous abri vitré, comme on la pratique partout et depuis longtemps : nous ne parlons que de la culture ordinaire *en vase*, à *l'air libre*, au lieu d'être *en pleine terre*. Cette culture, au premier abord, semble n'être qu'un amusement d'amateur, qui ne dispose que d'un très-petit espace et s'inquiète médiocrement du résultat. C'est là une erreur : la culture des arbres fruitiers en pots a beaucoup plus d'intérêt; elle donne des produits beaucoup plus importants qu'on ne le pense et nous tâcherons de le prouver.

D'abord, elle n'est pas nouvelle : tout le monde a entendu parler des jardins de l'extrême Orient et des plantes naines qu'on y cultive. Là, depuis des siècles, les arbres fruitiers sont soumis à des formes réduites. En Europe, un grand nombre d'auteurs se sont occupés de la culture forcée en vase et sous abri vitré ; mais celui qui a le plus répandu la culture dont nous nous occupons, c'est-à-dire, en pots, à air libre, est un horticulteur distingué de Sawbridgeworth, M. Thomas Rivers, qui a publié sur ce sujet un excellent livre « The Orchard-House ». La première édition a paru en 1850 et la quinzième en 1873 (1). Cette vogue s'explique par l'habitude qu'on a, dans les pays du Nord, d'avoir des serres, non-seulement pour les plantes ornementales et pour celles des régions tropicales, mais aussi des « serres-vergers », c'est-à-dire, des abris vitrés sous lesquels les arbres fruitiers sont élevés sans chaleur artificielle et à l'aide seulement des rayons solaires. La Hollande d'abord, par ses relations nombreuses avec l'Asie, a importé de longue date la culture des petites formes. Après elle, l'Angleterre et la Belgique ont promptement répandu le goût des serres-vergers qui leur sont imposées par le climat. En France, les conditions sont plus favorables pour la production fruitière ; mais il n'est pas sans intérêt de voir quelles modifications nous pouvons apporter à la mode si répandue chez nos voisins.

Disons d'abord que la culture des arbres fruitiers en pots est des plus simples, comme on le verra plus loin. Elle exige peu de place, peu de dépense et ne demande qu'un court apprentissage. C'est la réalisation pratique du « *multum in parvo*. » En effet, il est difficile d'accumuler plus de produits sur un espace donné, et quand on réfléchit que l'on peut choisir à son gré son sol, ses abris, ses engrais, son exposition, on comprend parfaitement qu'on peut, jusqu'à un certain point, commander à la production et fabriquer des fruits comme on fabrique tout autre produit. Les arbres dureront peu, dira-t-on ! Qu'importe, si, après deux ans

(1) The Orchard-House, or the cultivation of Fruit-trees under glass (La serre-verger ou la culture des arbres fruitiers sous verre) by THOMAS RIVERS, 15e édition. — London, in-18. Longmans, Green et Cº, 1873.



de plantation, des greffes à 60 centimes viennent remplacer les variétés affaiblies et donner une production immédiate? Si le pays où l'on se trouve n'a qu'un mauvais sol, ou trop calcaire, ou trop siliceux, par exemple, avec quelques mètres de terre importée on peut créer un verger de toutes pièces. Dans ce petit verger, l'étude, la comparaison des fruits est bien plus facile que lorsqu'ils sont dispersés; l'amélioration des variétés par le croisement, la mise à fruit, la grande production sur un petit espace (1), le maniement simple et facile des abris nécessaires, au printemps, pour assurer la récolte, la possibilité de renouveler le sol, de l'enrichir avec des engrais liquides au moment convenable, la simplicité de la taille, tous ces avantages compensent bien et au delà la surveillance qu'exige la culture en pots comparée à celle de pleine terre. Cette surveillance tient surtout à trois causes: 1° au peu de place et au peu de terre allouées pour le développement des racines; 2° au dessèchement rapide des pots exposés à l'air et au soleil; 3° à la gelée qui peut atteindre rapidement les racines. Nous verrons tout à l'heure par quels moyens simples on remédie à ces inconvénients.

Depuis quelques années, à Paris, il est de bon goût, dans les soirées, de dresser des buffets ou sont étagés des arbres fruitiers forcés en pots. Les étages supérieurs sont formés par des Pommiers et des Pruniers, par de la Vigne et des Ananas. Plus bas sont des rangées de Fraisiers; le tout, entremêlé de fleurs, forme une décoration charmante. On peut aussi poser sur les tables des arbres nains, dont les fruits avec leur duvet virginal font, certes, aussi bon effet que ceux qu'on nous présente disposés symétriquement sur des assiettes, après avoir passé par les mains des domestiques.

Je ne dis rien ici de la culture tardive, c'est-à-dire de cette spécialité qui consiste à obtenir des fruits lorsque la récolte est passée, et cela en choisissant des variétés particulières qu'on

---

(1) M. Ch. Rivers, dont le témoignage ne saurait être mis en doute, obtient annuellement près de 4 000 fruits dans une petite serre-verger de 32 mètres de long sur 8 mètres de large. Il va sans dire qu'il attribue la certitude et la régularité de sa récolte à l'abri, lors de la floraison.

soumet à un traitement spécial, en les soustrayant temporairement aux conditions nécessaires à la maturation : la lumière et la chaleur. C'est une spéculation semblable à celle de la culture forcée, et la plantation en pots devient ici des plus précieuses, soit pour abriter les arbres contre les influences extérieures, soit pour les déplacer et les remettre plus tard dans des conditions favorables à l'évolution complète de la fructification. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, on peut retarder la maturité des cerises en les abritant contre le soleil, ou, lors qu'elles sont mûres, en enveloppant les tiges d'un sac de tissu ou de canevas clair, comme on le fait pour la Vigne.

Rappelons maintenant quelques principes élémentaires applicables à la culture dont nous nous occupons.

Des pots. — Les dimensions qu'on doit préférer sont de 0m 20 à 0m 25 de diamètre pour les plantations de première année. Lors du rempotage, les années suivantes, on emploie des pots de 0m 35 à 0m 40 au plus, sur une profondeur de 0m 30 à 0m 35. Les praticiens varient sur l'utilité d'enterrer les pots aux 2/3, soit dans un lit de cendres de houille, soit dans un compost où les racines, passant à travers les trous destinés au drainage, peuvent aller puiser dans le sous-sol une nourriture additionnelle. Il n'y a pas ici de règle absolue. Si l'on doit retourner le pot pour en exposer les faces tour à tour au midi, ou si l'on veut le transporter pour servir à la décoration d'un buffet, il est préférable de le placer sur deux briques. Mais pour éviter de voir la terre des pots se dessécher en été ou geler en hiver, on les enterre dans du paillis ou on les garnit extérieurement. Les procédés varient suivant les besoins et les climats. On ne doit nullement s'effrayer de l'obligation de tailler les racines : cette opération a pour effet, dans quelques variétés vigoureuses, de mettre l'arbre à fruit plus promptement : elle équilibre la végétation et force l'arbre à former un nouveau chevelu.

Plantation. — On s'accorde à préférer, pour la culture en pots, des greffes d'un an bien saines et bien pourvues de chevelu. Il va sans dire que les Poiriers seront greffés sur Cognassier et les Pommiers sur Paradis. On plantera à l'automne de préférence et cela avec les précautions bien connues de tous les praticiens pour

assurer la reprise. Quant aux variétés à cultiver, il n'est pas un bon traité d'arboriculture où l'on ne puisse trouver les indications nécessaires pour choisir les variétés peu vigoureuses, fructifiant successivement et propres à notre culture spéciale.

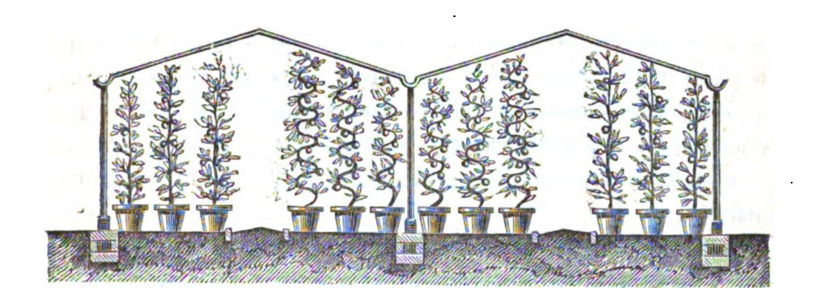
Du sol. — Il est facile de comprendre que, puisque nous limitons l'espace où nos arbres devront trouver leur nourriture, il ne faudra employer que des composts formés surtout de gazons décomposés, mélangés à de la terre franche, à du terreau de feuilles, à du fumier de vache, etc., le tout additionné de plâtras concassés pour les fruits à noyaux et de cendre de bois pour la Vigne.

Engrais et arrosements. — Les engrais liquides jouent, avec les abris, un rôle capital dans la culture en pots : ce sont les deux moyens qui nous assurent la production et lui donnent une abondance exceptionnelle. On sait qu'on prépare ces engrais en délayant, dans une fosse, du purin, des matières fécales, de la bouse de vache, des tourteaux, de la colombine, des cendres de bois, etc. — Inutile d'ajouter que ce mélange doit être très-fortement étendu d'eau ; il doit être préparé longtemps d'avance, employé seulement au moment de la végétation et suspendu au moment de la maturité.

C'est le cas de rappeler qu'à défaut des engrais ci-dessus, on doit se servir des engrais improprement appelés chimiques et dont la composition varie suivant les cultures. Malgré ces soins exceptionnels, il sera encore bon de renouveler en partie la terre des pots, tous les ans, lors du repos de la végétation. Quant au seringage des feuilles, tout le monde en connaît les effets, et le rapprochement de nos arbres permettra de les couvrir à peu de frais d'une pluie artificielle, dans les chaudes soirées d'été et seulement après le coucher du soleil.

Formes. — Les deux formes principales qu'on a adoptées sont d'abord le fuseau ou colonne, dont la conduite est si facile et qui permet d'obtenir beaucoup de variétés dans un petit espace. Par elle on évite les frais et la difficulté du palissage métallique ; mais l'arbre tend trop à s'élever et son abri devient moins facile. La 2e forme, la spirale, ou le cordon sinueux, avec branches écartées de 0m 25 à 0m 30, a plusieurs avantages : elle forme arcure contenue et l'on sait que cette disposition favorise la fructification, et permet

un grand développement de branches dans un petit espace, à une moindre élévation; elle n'exige pas de raccourcissement annuel de la tige et elle a pour effet d'équilibrer la végétation. Enfin, elle est surtout à recommander pour la Vigne où s'il s'agit de forçage sous abri vitré.



Abris. — La figure ci-dessus qui représente ce que j'appellerai deux unités d'abris, ne montre que la carcasse des serres-vergers, qu'on peut étendre à volonté en largeur et en longueur. On tracera ses carrés du sud au nord, en laissant toujours une allée d'au moins 80 centimètres entre chaque double rangée de pots. Cette disposition peut se faire dans toutes les conditions de luxe ou de simplicité qu'on voudra, soit avec de modestes poteaux de bois brûlés et goudronnés par le bas (en Angleterre, on les place dans des pieds creux en fonte), soit avec des fers usités partout aujourd'hui pour les contre-espaliers et maintenus entre eux par le haut avec des fils galvanisés. Enfin on peut se servir de colonnettes en fonte, avec feuillures, pour y appliquer des châssis vitrés mobiles qu'on enlève après la floraison, pour donner aux arbres le bénéfice de l'air libre et fréquemment renouvelé. A chaque colonne peut se planter un pied de Vigne, qui courra le long des fermes et ajoutera à l'ornementation de l'ensemble. Lorsqu'on a des châssis vitrés, on peut encore installer un termosiphon et des tuyaux mobiles courant sur le sol pour le forçage.

On voit qu'on peut facilement garantir les plantations du froid d'abord, par des paillassons portés sur des fils de fer, par des toiles, des sarments de Vigne ou autres abris économiques. On choisit, si l'on veut, pour son verger-miniature, une situation

abritée au nord par des arbres ou des murs élevés et au contraire largement exposée aux influences de la lumière et de la chaleur à l'est et au midi. C'est ici surtout que se manifestent plus particulièrement les avantages de la culture en pots, c'est à-dire, la possibilité d'assurer la production par des abris, lors de la floraison. Sous le climat de Paris, que nous prenons pour exemple, les Pêchers et les Abricotiers fleurissent de trop bonne heure et la récolte est compromise une fois sur trois. La Vigne, de son côté, voit ses jeunes pousses geler au printemps et ses fruits mûrir difficilement, si ses branches ne sont palissées, au soleil. Les abris jouent donc un rôle des plus importants dans la production horticole.

Un de nos collègues, M. F. Chappellier, avenue Daumesnil, 268, à Paris, s'est occupé, depuis 1858, de la culture en pots des arbres fruitiers. Comme M. Rivers en Angleterre, il a eu à lutter longtemps contre les sarcasmes et l'indifférence ; mais les faits finissent toujours par avoir raison. Ses cultures sont de deux sortes, en pots mobiles et en pleine terre. La forme exclusive qu'il a adoptée est la spirale à cordon unique avec tuteur métallique pour diriger l'arbre, pendant sa formation seulement. Il fait lui-même ses greffes en pleine terre pour obtenir plus sûrement des sujets sains, bien munis de chevelu et contreplantés. Si l'on choisit ses greffes chez les pépiniéristes, il recommande des sujets non rabattus, faibles ou ayant produit des scions d'une seule venue, sans ramifications. Le palissage se modifie suivant que l'arbre pousse plus ou moins vigoureusement; s'il s'allonge trop lentement, on relève et laisse libre le prolongement qui ne doit jamais être ni rabattu ni pincé. Le but est de grouper le plus possible de branches de charpente dans de bonnes conditions d'abri et de fructification, de simplifier la taille et de faciliter au besoin le forçage. Pour engrais, il n'emploie que les matières fécales très-diluées et données deux fois par an, par-dessus le paillis couvrant les arbres. Les pots auxquels il donne la préférence sont coniques et percés de cinq trous; ils ont 0^{m} 40 de large sur 0^{m} 35 de haut. Il les place sur un sol formé d'un compost qui assure aux arbres une double alimentation, lors de la sortie des racines par le fond. Pour l'hivernage, qui est une des opéra-

tions principales de sa culture, l'arbre est soulevé du pot, la terre en est secouée, sa racine est mise à nu ; puis il est taillé et rempoté avec un nouveau compost. Les pots, qui auparavant occupaient un 1/2 mètre carré, pour laisser entre eux l'espace d'une allée, sont alors rapprochés les uns des autres et couverts avec du fumier ou avec les feuilles du jardin, maintenues tout autour par des mottes de gazon. On étend des barres portant sur les tuteurs métalliques, et on recouvre le tout d'une toile. On ne replace les pots et on ne reforme les allées que lorsque les gelées ne sont plus à craindre et que la floraison est assurée ; cette disposition réduit des deux tiers l'espace à abriter.

Voilà pour la culture en pots mobiles. Quant à la plantation des spirales en pleine terre, pour la grande production, M. Chappellier ne met pas plus d'un arbre par mètre carré de surface, soit 100 arbres par are, et les lignes sont séparées par des allées de service, pour le libre passage de l'air et de la lumière. Les spirales ont 2 mètres de haut, ce qui donne aux branches ou colonnes 4 mètres de développement. Les carrés, dont les bords sont délimités par des briques et des pieds de salade ou de Fraisiers pour les vers blancs, sont surmontés de barres goudronnées maintenues entre elles et sur lesquelles on pose, au printemps, des panneaux en volige mince, réunis par des barres, pour assurer la floraison ; on peut aussi garantir temporairement les côtés nord et ouest des carrés. Jamais M. Chappellier ne laisse plus de dix ou douze fruits par arbre : il préfère avec raison la qualité à la quantité.

Je ne saurais mieux terminer cette note qu'en citant, à l'appui de ce qui précède, l'opinion d'un de nos pépiniéristes les plus habiles, M. Ferdinand Jamin, qui a étudié d'une manière toute spéciale les procédés de M. Rivers. Sans déconseiller en rien la grande culture, M. Jamin croit devoir recommander, dans un grand nombre de cas, la production fruitière en pots. Il diffère seulement de M. Chappellier sous le rapport des formes à adopter. Dans son opinion, le fuseau ou la quenouille étroite ne s'emportent pas en hauteur, à cause de la taille des racines et du peu d'espace qu'on leur alloue ; en outre, ils sont plus faciles à établir que la spirale et sont plus conformes au mode naturel de végétation des arbres fruitiers.

Observations sur la préservation des Raisins de treille au moyen de sacs dits en crin et de sacs en papier;

Par M. E. Vavin.

Parmi les moyens employés pour préserver les grappes de Raisins de nos jardins, les plus répandus sont les sacs en crin et les sacs en papier. Dès que les sacs en crin ont été inventés, la mode les a mis en vogue, et le pauvre sac en papier s'est trouvé placé au second rang, même souvent oublié. Comme presque tous les horticulteurs, j'ai sacrifié à la mode. D'ailleurs, amateur du progrès, je ne pouvais laisser passer cette invention qui est séduisante, il faut le reconnaître, sous bien des rapports.

Le sac en crin est propre et solide; on espère, en l'achetant, qu'il servira plusieurs années. Il offre encore cet avantage de pouvoir permettre de surveiller son Raisin, et, lorsque le moment de la cueillette arrive, si elle a lieu au fur et à mesure des besoins, elle permet le choix des grappes.

Ces qualités sont certainement importantes; mais il s'agit de savoir si le sac en crin, quoique d'un prix élevé, assure au moins la bonne conservation de la grappe, ce qui, somme toute, est le point le plus sérieux et le principal but de son emploi.

Depuis bien des années, je m'étais aperçu du contraire et j'avais remarqué que le Raisin se conservait infiniment mieux dans des sacs en papier ouverts par le bas. Malgré tout, j'hésitais à condamner l'invention nouvelle dont tant de personnes se servaient. Peut-être devais-je attribuer les mécomptes que je constatais à quelque influence toute locale, à une mauvaise qualité des sacs, que sais-je? j'aimais mieux me donner tort que d'accuser d'inefficacité un moyen répandu. Cependant, après tout, comme je perdais chaque année une bonne partie de ma modeste récolte, je résolus d'en finir et je voulus faire, cette année, une expérience concluante, s'il était possible. La Vigne en treille ayant rapporté abondamment, cette année, dans ma localité, je me trouvais dans de bonnes conditions pour opérer. Je complétai mes sacs en crin par deux cents achetés dans une très-bonne maison et qui ne laissaient rien à désirer, pour la qualité. J'avais en même temps la même quantité de sacs en papier, dont une partie, la plus grande, je dois le dire, étaient ou-

verts par le bas ; ils présentent l'aspect d'un piége aux animaux, permettent à l'air de pénétrer à l'intérieur, ce qui empêche l'humidité de s'emparer de la grappe et de la moisir. L'air sèche également le papier qui reste alors en forme de cloche et ne touche qu'à peu de grains. Ils ont encore l'avantage de permettre mieux que les sacs en crin de choisir la grappe que l'on désire cueillir. Le Raisin, dans ces sacs, m'a paru avoir la peau plus tendre.

Si j'ai pris des sacs fermés en papier, c'est que je voulais faire l'expérience complète.

Tant que le Raisin n'a pas été bien mûr, les trois espèces de sacs paraissaient également bonnes; cependant le sac fermé en papier a paru inférieur, dès que le temps est devenu pluvieux.

Les sacs étaient répartis, tantôt par larges groupes d'espèces différentes, tantôt mélangés. Lorsque le Raisin fut mûr, dans l'espace de quelques jours, tous ou presque tous les sacs en crin furent attaqués. Les Loirs sont certainement attirés par le sac en crin qui leur permet d'apercevoir le Raisin au travers; ils s'y cramponnent avec facilité et leur font, en quelques instants, une ouverture par laquelle ils déchiquettent les grains que les oiseaux et les mouches achèvent ensuite de manger.

Voici la proportion que j'ai pu établir, lors de la récolte. Sur une quantité d'environ 300 sacs en crin et de 300 sacs en papier non fermés, 12 sacs seulement avaient leur grappe présentable dans les sacs en crin. Presque tous ces sacs étaient percés de trous qui les empêcheront de servir, l'année prochaine. Dans les 288 sacs attaqués, il ne restait absolument que les rafles, et dans ceux non percés, dont les grappes étaient préservées, bien des grains se trouvaient moisis.

Plus de 270 sacs en papier avaient conservé leurs grappes en parfait état ; quelques rares grains, sur quelques grappes, étaient désséchés, mais toutes offraient encore la fleur si appétissante du beau Raisin. Il faut observer que les quelques sacs en papier qui furent attaqués se trouvaient toucher ceux en crin.

Je déclare, quant à moi, renoncer aux sacs en crin et ne vouloir plus employer à l'avenir que l'ancien sac en papier, avec cette réserve qu'il soit ouvert par le bas ; s'il est fermé, son

emploi n'est pas préférable à celui du sac en crin. Le Raisin pourrit au lieu d'être mangé, voilà tout ; quelquefois même le papier, se désagrégeant par les temps humides, se crève: dans ce cas, le Raisin est mangé, et le peu qui reste pourrit.

Je demande que d'autres amateurs, qui sans doute ont fait les mêmes remarques, veuillent bien les faire connaître. Je dois dire que les collègues et amateurs que j'ai eu occasion de consulter à ce sujet partagent ma manière de voir. Ce serait, si elles concordent avec les miennes, rendre service aux propriétaires des petits jardins, qui, pensant que le sac en crin est le *nec plus ultra* du préservatif de la grappe, se privent ainsi, chaque année, d'une bonne partie de leur récolte. En tout cas, ma note attirera l'attention des personnes dont les treilles sont dans le même cas que les miennes.

RAPPORTS.

Rapport sur l'examen des élèves du Pensionnat horticole d'Igny qui a eu lieu le 17 aout 1876;

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

Pour la troisième fois, les élèves jardiniers de l'établissement d'Igny ont été examinés par une Commission composée de Membres de notre Société. — Cette Commission, qui a fonctionné le jeudi 17 août, réunissait MM. Bonnel, Ferdinand Jamin, Charollois, Vivet et Michelin, tous familiarisés avec l'utile institution dont ils ont suivi et apprécié les progrès.

A côté de l'Ecole du jardinage, dans laquelle les jeunes garçons entrent vers leur douzième année pour ne la quitter que lorsqu'ils sont âgés de seize ou dix-huit ans et aptes à faire des aides bien formés, on voit avec intérêt le pensionnat dont les classes primaires profitent à près de quatre cents enfants bien logés dans des bâtiments neufs du plus bel aspect, selon le goût moderne, bien nourris et bien instruits, qu'un dévouement à l'enfance des mieux

entendus peut faire élever à un prix très-modique; ceux qui habitent la ferme et sont exclusivement adonnés à l'étude de l'horticulture sont au nombre de soixante-quinze. Parmi ces derniers ceux qui, étant les plus avancés, avaient paru devoir être en état de répondre aux examinateurs étaient au nombre de dix-huit; les autres, plus jeunes, seront préparés pour les années suivantes. Notre collègue M. Jupinet poursuit son enseignement auprès de ces jeunes apprentis; avec un dévouement constant et éclairé, il les initie à la théorie et à la pratique de l'arboriculture. Vous ne serez pas surpris si, au nom de mes collègues de la Commission, je viens vous dire que le professeur met ses auditeurs dans une excellente voie.

M. Jupinet atteindra le but d'autant plus facilement qu'il sait exciter l'intérêt de ses élèves, et qu'ils ont un grand empressement pour entendre les leçons qu'il leur donne dans les jardins, devant les arbres sur lesquels portent ses démonstrations.

Mais, Messieurs, la théorie ne suffit pas pour former des jardiniers; la pratique doit fixer leur attention et leur mémoire, et il est à propos que, dès leur jeune âge, on rende leur main habile en l'exerçant aux soins minutieux de la taille, des pincements et des palissages: aussi les élèves institués praticiens sont chargés d'une bonne partie des travaux de la culture dont les principes leur sont enseignés. Sous ce rapport, l'ensemble s'exécute bien, car les jardins offrent une étendue considérable d'arbres de toute espèce et de toutes formes qui sont dans l'état le plus satisfaisant au point de vue de la végétation, et dont la régularité est frappante.

Il est heureux pour cette école qu'elle ait été fondée sur un sol riche et excellent à tous les titres, abondamment arrosé par des sources naturelles; heureux aussi qu'une direction supérieure hautement intelligente y ait ajouté une ferme modèle, bien peuplée en chevaux, bêtes à cornes, porcs et volailles de toute sorte, qui fournit largement des engrais solides et liquides parfaitement aménagés.

On obtient dans les cultures de beaux spécimens, produits typiques qu'il est utile de faire connaître aux praticiens-étudiants pour qu'ils cherchent un jour à en obtenir de semblables. Il était encore une condition à remplir pour l'enseignement : je veux parler de la connaissance des bonnes variétés courantes dans

tous les genres. Ce soin n'est pas négligé en ce qui concerne les légumes; mais la même pensée a motivé, l'an dernier, un développement considérable dans la plantation des arbres fruitiers qui désormais procurera une collection d'un sérieux intérêt. La serre tempérée a aujourd'hui une importance très-suffisante pour que les opérations qu'exigent, soit la multiplication des plantes courantes d'ornement, soit leur conservation, soient apprises et pratiquées par les élèves.

Mais, Messieurs, votre Commission persuadée que votre pensée dominante est de rendre justice au travail énergique et persévérant, sans s'astreindre exclusivement à récompenser le succès d'un examen oral fécondé par une heureuse mémoire, a voulu combiner les notes recueillies au cours des interrogations avec celles que les jeunes jardiniers avaient méritées dans le courant de l'année pour leur travail au jardin et pour l'habileté comme pour l'assiduité dont ils y avaient fait preuve : il doit donc être entendu que les propositions des récompenses que j'ai l'honneur de vous faire au nom des mes collègues sont appuyées sur cette double base. L'envoi de produits maraîchers et fruitiers aux Expositions, où ils obtiennent souvent des récompenses, contribue à former le goût des jeunes jardiniers et à exciter leur émulation, et la culture industrielle qui se pratique en grand à Igny est une école dont les leçons pourront plus tard leur être profitables; des récompenses sérieuses peuvent être un jour méritées par leur savoir et couronner leurs efforts; à la sortie du pensionnat, ils pourront être, par exemple, admis, au concours, à la jouissance des six bourses instituées à l'École d'Horticulture de Versailles par le département de Seine-et-Oise. Les jeunes garçons d'aujourd'hui fourniront, nous devons le croire, des sujets pour l'avenir, et le fonds de l'instruction ne manquera pas à beaucoup, car, sur 75 qui sont au jardinage, 24 sont munis de leurs certificats d'études.

En attendant, Messieurs, il s'agit pour notre Société d'encourager ces jeunes apprentis que leurs professeurs préparent pour l'avenir, et de les récompenser de leurs efforts, et c'est à ce titre que la Commission a pris les décisions suivantes :

En première ligne et pour une médaille d'argent, elle place le

jeune Hergoux (Désiré) qui a fait des progrès sensibles, n'ayant obtenu, en 1875, que la seconde médaille de bronze.

Au même rang et à côté du précédent, la Commission range Allix (Joseph) et Richard (Charles) qui, tant à cause de leur travail dans le courant de l'année que pour leur examen, méritent une récompense égale; elle leur décerne à chacun une médaille d'argent semblable.

Vient ensuite l'élève Noël (Edmond) qui, après ceux-ci, a acquis des droits à l'obtention d'une médaille de bronze.

Nous demandons une mention honorable pour chacun des jeunes Prehn (William) et Maloubier (Adolphe) qui ont ensuite le plus approché de leurs camarades. Enfin nous citons, comme ayant obtenu de bonnes notes et méritant d'être encouragés, Pouget (Henri) et Lacavalerie (Hilaire) qu'on verra avec plaisir atteindre un des premiers rangs, l'année prochaine, et à cet effet qu'on engage à redoubler d'efforts par leur bonne conduite et leur travail.

Résumé : trois médailles d'argent, une de bronze, deux mentions honorables.

P. S. — Après la lecture de ce Rapport devant le Comité, M. Baltet, de Troyes, qui assistait à la séance, a annoncé qu'il enverrait deux exemplaires de son *Art de greffer* pour les élèves qui avaient obtenu des mentions honorables et deux volumes de son petit *Traité de la culture du Poirier* pour leurs deux camarades qui, ayant approché le plus près de ceux-ci, avaient mérité les encouragements de la Commission.

Rapport sur les Dracæna obtenus de semis par MM. Chantrier, frères, de Mortefontaine (Oise);

MM. B. Verlot et Lecocq-Dumesnil, Rapporteurs.

Messieurs,

Sur une demande expresse adressée au Président de notre Société par nos collègues, MM. Chantrier, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 12 octobre dernier, a désigné MM. Thibaut, Bergmann, Savoye, Truffaut, fils, Verlot et Lecocq-Dumesnil

pour aller examiner les diverses variétés de *Dracæna* obtenus de semis par ces collègues.

Malheureusement cette Commission ne se trouva pas au complet, le jour indiqué pour sa réunion. MM. Thibaut et Truffaut, fils, étaient malades ; M. Verlot était retenu au Muséum par ses travaux. Les trois Membres présents, à qui s'étaient bénévolement adjoints MM. Mathieu et Leroy, de Passy, crurent devoir néanmoins procéder à leur mission. Plus tard, MM. Truffaut et Thibaut, assistés de MM. Carrière, du Muséum, et Duval, de Versailles, puis, plus tard encore, M. Verlot se rendirent à Mortefontaine, et c'est du résultat de ces trois visites successives que nous venons vous entretenir aujourd'hui.

Disons tout d'abord que MM. Chantrier, avec une bonne grâce dont nous ne saurions trop les remercier, ont bien voulu, en nous faisant voir une vingtaine de magnifiques *Dracæna* provenant d'une habile et heureuse fécondation artificielle, nous donner des renseignements sur la façon dont ils ont opéré pour arriver aux résultats définitifs que nous constations. Ces renseignements nous allons vous les communiquer très-brièvement, persuadés qu'ils vous offriront un certain intérêt.

Vers la fin de l'année 1873, MM. Chantrier virent dans leurs serres une floraison peu ordinaire d'un certain nombre de *Dracæna* connus dans le commerce sous les noms de *D. stricta*, *D. Regina*, *D. porphyrophylla*, *D. Mooreana*, *D. terminalis*, et autres. Ils conçurent la pensée de tenter une fécondation artificielle, et se mirent aussitôt en devoir d'y procéder en notant avec le plus grand soin les types qui leur servirent et de père et de mère. La fécondation réussit au-delà de leurs espérances ; car, dans les premiers jours du mois de mai 1874, ils récoltèrent environ douze cents graines. Ces graines furent semées, les derniers jours du mois, dans des terrines de 40 centimètres, contenant une bonne terre mélangée, mais toujours meuble.

Elles ont été soumises à une température moyenne de 22 à 25 degrés centigrades. La germination s'effectua de suite pour un certain nombre de graines; toutefois les premiers cotylédons n'apparurent que vers le 15 juin et, pour le reste, dans le courant de l'année. D'où il résulte que certaines graines, qui n'avaient pro-

bablement pas atteint un degré suffisant de maturité, mûrirent dans les terrines, et ne germèrent qu'après parfaite maturité, c'est-à-dire, six et sept mois après avoir été semées. Les arrosements furent donnés selon le besoin. Dès leur naissance, il a été possible de reconnaître sur les jeunes sujets des caractères différents; cependant ce ne fut que quatre ou cinq mois après la germination que nos collègues portèrent sur chacun d'eux un jugement définitif. Nous avons dit que 1200 graines avaient été mises en terrines : 350 seulement levèrent; c'était peu ! C'était beaucoup, néanmoins, si vous voulez bien vous rappeler qu'en France de semblables essais, dans une semblable porportion, n'avaient jamais encore été tentés, ou pour mieux dire, n'avaient jamais réussi.

Dès que ces jeunes *Dracæna* avaient atteint 2 centimètres de hauteur, ils étaient repiqués dans de nouvelles terrines et laissés dans celles-ci jusqu'à ce qu'ils eussent 5 ou 6 centimètres. A ce moment, on les mit dans des pots de 8 ou 9 centimètres pour les cultiver ensuite à la manière ordinaire, et les changer successivement de pots, selon leur croissance et leur force, jusqu'au jour où ils ont été présentés à votre Commission. Une remarque importante à constater ici c'est que MM. Chantrier nous ont affirmé qu'il n'était jamais entré un atome d'engrais chimique dans la culture de leurs *Dracæna*.

Il résulte pour nous de ces divers renseignements que les variétés dont nous avons à vous faire maintenant la description n'étaient en réalité, à l'époque où nous les avons vues, que des boutures de six mois de végétation. La Commission, avec une unanimité qui doit vous être signalée, les a trouvées véritablement superbes à tous égards, et si, dans les désignations qui vont suivre, elle a tenu à ne mentionner que les 9 plus belles variétés, sur les 25 qu'elle avait sous les yeux, c'est parce qu'elle a jugé qu'en raison des nouveautés en ce genre déjà très-nombreuses qu'on a obtenues en Angleterre et en Belgique, il était de son devoir de ne soumettre à votre juste appréciation que des plantes d'un mérite exceptionnel. Nous ajoutons qu'elle croit même devoir appeler votre attention plus particulièrement sur les numéros 18, 14, 10 et 94, qui surpassent par la beauté de la forme, l'ampleur du feuillage, la richesse du coloris, tout ce qui a été

obtenu jusqu'à ce jour. C'est, évidemment, le plus bel éloge qui puisse être fait des semis nouveaux de MM. Chantrier. Voici les descriptions. Elles sont dues à la plume savante de notre Secrétaire-général-adjoint, M. B. Verlot.

No 18. *Dracæna* (*Calodracon*) *Regis*, issu du croisement du *Dracæna Mooreana*, comme père, et du *Dracæna Regina*, comme mère.

Variété très-robuste et très-belle. Sa tige atteint environ 15 centimètres de hauteur. Ses feuilles sont amples, largement ovales-elliptiques, à pétiole rouge-cerise tendre, long de 16 à 18 centimètres, à limbe atteignant jusqu'à 55 centimètres de longueur, sur 15 ou 16 de largeur, purpurin rosé uniforme dans les feuilles les plus âgées, à l'exception, toutefois, de la nervure médiane dont la teinte est toujours plus éclatante. Les feuilles de la partie moyenne sont largement bordées de rose écarlate ; dans les feuilles suivantes, cette coloration occupe une place plus grande encore, et celle des feuilles terminales passe successivement du vert clair au purpurin par le rose tendre ou carné.

N° 11. *Dracæna Verlotii*, issu du *Dracæna stricta* et du *Dracæna Regina*.. Plante à port rigide, serré et compacte, et d'une végétation très-vigoureuse, ayant beaucoup de traits de ressemblance avec le n° 18 (*D. Regis*) ; elle en diffère, néanmoins, par son feuillage plus abondant et de teinte moins brillante, par la coloration moins vive des pétioles et du bord des feuilles inférieures, par le limbe plus dressé, un peu moins large, un peu plus court, et enfin, par le coloris carmin vif des feuilles supérieures qui, répandu sous forme de bandes ni plus larges, ni plus irrégulières que dans la variété précitée, ne laisse pas que d'être beaucoup moins éclatant.

N° 10. *Dracæna Bergmanni* provenant du *D. terminalis* comme père et du *D. Regina* comme mère. Plante d'un noble port et de beaucoup d'effet, très-vigoureuse, trapue, robuste. Tige de 20 à 30 centimètres. Feuilles nombreuses et très-rapprochées, plutôt dressées qu'étalées, à pétiole de 8 à 10 centimètres de longueur; d'un rouge rosé très-brillant aux feuilles supérieures, d'un rouge plus terne aux feuilles inférieures, à limbe ovale-elliptique, de 35 à 36 centimètres de long, sur 10 à 11 de large; dans les feuilles

inférieures il est rouge purpurin à marge rose carminé, dont l'étendue s'agrandit de la base au sommet de la feuille. Les feuilles intermédiaires qui sont plus largement marginées de rose carmin, offrent aussi une teinte moins foncée que celles de la base de la tige, et, plus on se rapproche de la feuille terminale, plus la coloration s'atténue en passant successivement du vert jaunâtre au rouge-cerise.

N° 94. *Dracæna Mortefontainensis* a pour père le *D. Mooreana*, et pour mère le *D. Regina*.

Plante très-vigoureuse, d'un beau port et d'un magnifique aspect, à feuilles érigées, lancéolées et acuminées, légèrement recourbées à leur extrémité, d'un beau vert clair recouvert d'une large bordure blanche sur les feuilles inférieures, cette dernière couleur s'agrandit graduellement et devient d'un blanc très-net et très-pur. Le pétiole également panaché atteint 18 à 20 centimètres. Les feuilles mesurent, à partir du limbe, 45 à 50 centimètres de longueur. C'est, sans contredit, la plus belle variété à panachure blanche qui existe aujourd'hui.

N° 111. *Dracæna macrophylla*, issu du *D. porphyrophylla* et du *D. Regina*.

Variété fort belle, de moyenne proportion, mais d'une grande vigueur. Tige d'une hauteur de 40 cent. environ, d'un vert gai. Feuilles assez longuement pétiolées (10 à 12 cent.), à limbe plus érigé qu'étalé, largement ovale-lancéolé, atteignant jusqu'à 50 cent. de long sur 20 cent. de large, d'un vert gai, également marginé de blanc.

Nous ferons remarquer ici que les feuilles du *D gigantea* de M. Will, dont notre *Journal* du mois d'août dernier, page 508, a donné la description, n'atteignent que 18 cent. de largeur.

N° 23. *Dracæna erecta purpurea :* père *D. stricta*, mère *D. porphyrophylla*.

Superbe variété ne mesurant pas moins de 90 cent. à 1 mètre de hauteur, à port ferme, et d'une grande végétation. Tige robuste, régulièrement garnie de feuilles à pétiole long de 12 à 15 cent., rose terne glaucescent ou à peine pulvérulent; à limbe oblong ou ovale-lancéolé, aigu, ayant 55 cent. de long sur 12 à 14 cent. de large. La couleur des feuilles est d'un beau vert-bronze; leur contour, ainsi que la partie correspondante à la nervure moyenne

et, inférieurement, à celle des nervures secondaires, est d'un rose pruineux.

N° 12. *Dracæna Davignonensis* : père le *D. terminalis*, mère le *D. Mooreana*.

Variété des plus remarquables par la beauté et la noblesse de son port, par l'élégance de son abondant feuillage. Sa tige s'élève à 40 centimètres; ses feuilles sont longuement lancéolées, acuminées, atteignant 50 cent. de longueur, à pétiole de 15 à 16 cent., rouge pruineux, à limbe dressé puis arqué, vert métallique en dessus, muni d'une bande marginale rouge-cerise à la partie supérieure et purpurin rosé à la face inférieure. Cette coloration est surtout très-prononcée aux endroits qui correspondent à la nervure moyenne et aux nervures secondaires.

N° 22. Dragonier Lecocq-Dumesnil a eu pour père le *D. Mooreana* et pour mère le *D. Regina*.

Très-belle variété devant occuper un des premiers rangs dans la série des sortes dites à feuillage ornemental. Tige vigoureuse, munie de nombreuses feuilles longuement pétiolées et recourbées, à pétiole rouge clair ou rosé, un peu terne et glaucessent. Limbe lancéolé-oblong et acuminé, atteignant 48 à 50 centimètres de long, sur 15 ou 16 cent. de large, d'un beau vert métallique, bordé de rose un peu saumoné. C'est aussi la coloration de la nervure principale à face inférieure pourprée, surtout à la partie correspondante aux nervures secondaires.

N° 13. *Dracæna musæformis* : père *D. porphyrophylla*, mère *D. Regina*.

Superbe variété, à tige robuste et très-feuillée. Les feuilles longuement pétiolées (10 à 12 cent.), à pétiole ferme, rouge pruineux ou glaucescent, à limbe plus dressé qu'étalé, oblong ou ovale-lancéolé, brièvement acuminé, long d'environ 60 centimètres sur 17 à 18 de largeur, d'un rouge purpurin métallique, marginé de rose carminé et à face inférieure purpurine et pruineuse. Les feuilles supérieures non encore complétement développées sont vert clair, et les plus jeunes vert jaunâtre. Par son port, surtout par la forme et la direction de son feuillage, cette belle variété rappelle assez quelques *Musa* à feuilles longues et étroites, entre autres le *Musa rosacea*.

Messieurs, après avoir chaleureusement et, ce qui est mieux

encore, sincèrement complimenté nos deux collègues sur les résultats de leurs travaux, la Commission, à l'unanimité de ses Membres et des Membres qui avaient bien voulu s'adjoindre à elle, a émis plusieurs vœux.

D'abord, elle voudrait, si la chose est possible sans offrir trop de difficultés, que, les unes après les autres, chacune des variétés de *Dracæna* dont nous venons de vous entretenir fût présentée au Comité de Floriculture, les jours de séance de la Société.

Elle voudrait que nos collègues, MM. Chantrier, frères, s'efforçassent par tous les moyens en leur pouvoir d'apporter la collection complète à la prochaine Exposition florale du printemps, au Palais de l'Industrie, afin de prouver à tous que la France pourra être dignement représentée désormais dans les concours de *Dracæna* et qu'elle a cessé, dès aujourd'hui, d'être tributaire de l'étranger pour cette tribu de Liliacées.

Enfin, Messieurs, elle émet un dernier vœu que seuls vous pouvez réaliser : c'est de renvoyer avec une *recommandation toute particulière* le présent Rapport à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye ;

Par M. Bachoux.

Ainsi que les années précédentes, la Société d'Horticulture de Saint-Germain a tenu, cette année, une Exposition florale, la 27e, qui a eu lieu sous les quinconces du parterre du château, les dimanche 10, lundi 11, mardi 12, et mercredi 13 septembre.

Comme d'habitude, les plantes étaient artistement groupées sous une tente destinée à les abriter aussi bien de la pluie que des rayons d'un soleil trop vif. En dehors de cette tente, une partie de jardin à découvert était réservée aux légumes, arbustes, etc. ; en avant de la tente, un autre espace, également en plein air, réunissait les produits de l'industrie se rattachant à l'horticulture.

Un Jury spécial a dû fonctionner le dimanche, 10. Les collections présentées à cette Exposition étaient remarquablement belles, et elles ont été l'objet d'un long examen. Le samedi 9 a été le jour des opérations du Jury.

Le Jury, après avoir nommé M. Pinel pour Président, est entré en séance, et, sans se laisser arrêter par le mauvais temps, a consacré une longue séance, qui a duré de midi à six heures et demie, à l'examen des produits horticoles.

Médailles d'honneur.

La coupe de M. le Ministre de l'Instruction publique a été attribuée au lot inscrit sous le n° 55 et appartenant à M. Saillier, jardinier au château du Val; ce lot était formé de *Maranta.*

La médaille d'or de M. le Ministre de l'Agriculture a été donnée à M. Duval, horticulteur à Versailles, pour ses plantes de serre chaude.

La médaille d'or de la ville de Saint-Germain, à MM. Foucard et fils, horticulteurs à Chatou, pour plantes de serre tempérée.

La médaille d'or de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, à M. Vallerand, jardinier chez M. Carcenac, à Bougival, pour plantes à feuillage ornemental.

La médaille d'or des Dames patronnesses, à M. Duval, horticulteur à Montmorency, pour ses Roses coupées.

La médaille d'or de Mme Fould, à M. Crocheton, jardinier chez Mme Half, à Saint-Germain, pour plantes de serres.

La médaille d'or de M. de Romilly, à M. Cauchin, horticulteur à Montmagny, pour ses légumes.

La médaille de vermeil des Dames patronnesses, à M. Pigny, fils, pour ses Bégonias de semis.

La médaille de vermeil de M. le Président de la Société d'Horticulture de Saint-Germain à M. Saillier, jardinier au château du Val, comme étant l'exposant qui a le plus contribué à la splendeur de l'Exposition.

Deux médailles d'argent de M. le Ministre de l'Agriculture ont été accordées, la première à M. Varillon, cultivateur, pour des Choux-fleurs, la deuxième à M. Rigault, cultivateur à Groslay, pour sa collection de Pommes de terre.

Celle des Dames patronnesses a été obtenue par M. Bereau, jardinier, pour des Pétunias de semis.

Deux primes de 50 fr. données par M. le Ministre de l'Agriculture, ont été accordées, l'une à M. Duval, à Versailles, l'autre à MM. Foucard et fils, et trois autres primes dues aux Dames patronnesses, ont été remises, la 1re de 50 francs à M. Vallerand, les deux autres de 25 francs à M. Goupy et à Mme Poinsot.

D'autres prix ont été distribués en trop grand nombre pour qu'il me soit permis de les mentionner tous dans ce Compte rendu. Je me bornerai donc, conformément à l'usage adopté dans notre Société, à indiquer les plus importants.

Dans le concours pour la plus belle collection de fruits variés:

Un 1er prix a été donné à M. Rossiaud, jardinier de M. Lorenze-Courant, à Passy, pour une collection de Raisins qui a été jugée la plus belle.

Un 1er prix pour belle culture a été accordé à M. Lelong, jardinier de M. Parissot, à Saint-Germain.

Un 1er prix a été décerné, pour la plus nombreuse collection de légumes, à M. Cauchin, horticulteur à Montmagny (Seine-et-Oise), et un autre, pour le plus beau lot de Choux-fleurs, a été obtenu par M. Varillon, horticulteur à Montaigu-Chambourcy.

Un 1er prix, pour la plus belle collection de Tubercules et Racines potagères, a été donné à M. Rigault, cultivateur à Groslay.

Une récompense du même ordre a été décernée à M. Duval, pour la plante à feuillage ornemental le plus récemment introduite en France et jugée méritante. Cette plante était le *Croton* Disraeli, introduction de 1876, plante très-belle.

De même une collection de plantes introduites tout récemment et jugées méritantes a valu un 1er prix à M. Saillier déjà nommé.

En fait de semis, pour une ou plusieurs plantes d'ornement, ligneuses ou herbacées, non encore dans le commerce. MM. Foucard et fils, horticulteurs à Chatou, ont eu un 1er prix pour deux *Pelargonium zonale* nommés Adolphe Foucard et M. de Romilly.

Un 1er prix avec mention a été donné pour Bégonias tubéreux à M. Pigny, fils, horticulteur, avenue de Paris, à Rueil.

Une série de 1ers prix ont été encore donnés de la manière suivante :

1° Pour Pétunias, à M. Béreau, jardiner de M. Randon de Lucenay, à Vaucresson.

2° Avec mention, pour Gloxinias, à M. Vallerand, déjà nommé.

3° Pour Cactées, à M. Pin, jardinier de M. Goupil, au Pecq.

4° A M. Saillier, pour le plus beau lot de plantes à feuilles ornementales, remarquables par leur développement.

5° Pour un lot d'ensemble, à M. Crocheton déjà nommé.

6° Pour la plus belle collection de Palmiers, Cycadées, Pandanées, à MM. Foucard et fils, déjà nommés.

7° A M. Saillier, pour la plus belle collection de Broméliacées.

8° Pour la plus belle collection de *Dracæna* de serres chaude et tempérée, à MM. Foucard et fils, déjà nommés.

9° Pour la plus belle collection de *Maranta*, avec mention, à M. Saillier, déjà nommé.

10° Pour la plus belle collection hors ligne de plantes variées de serre chaude remarquables par leur feuillage panaché ou ornemental, à M. Duval, déjà nommé.

11° Pour la plus belle collection de Bégonias à feuilles ornementales, à M. Glimpies, jardinier de Mme Borre, à Rueil.

12° *Ex æquo*, pour la plus belle collection de *Caladium* à feuillage coloré, à MM. Potvin et Goulet, jardiniers de Mme Mungue, à Rueil.

13° Avec mention, pour la plus belle collection de Fougères et Lycopodiacées de serres chaude et tempérée, à M. Vallerand.

14° Pour *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à M. Tissot.

15° Avec mention, pour une collection de Roses coupées, à M. Duval, de Montmorency.

16° Pour Reines-Marguerites en pots, à M. Gaupy.

17° Pour Dahlias en pots, à M. Mézard, horticulteur à Rueil.

18° Pour la plus belle collection de Glaïeuls en fleurs coupées, à M. Piquenot, horticulteur à Louveciennes.

Plusieurs concours imprévus ont valu des premiers prix aux exposants dont voici les noms :

1° Pour plantes de serre tempérée variées, à MM. Foucard et fils, déjà nommés.

2° Pour *Erythrina*, à MM. Roy et Cie.

3° Pour plantes de serres, à M. Poisot, fleuriste à Saint-Germain.

4° Pour *Bouvardia*, à M. Duval, à Versailles.

5° Pour une collection de *Croton*, plantes admirables de culture, à M. Duval, à Versailles.

6° Pour *Yucca* et *Agave* panachés, à M. Roger, jardinier de Mlle Romain, à Saint-Germain.

En somme, il est facile de reconnaître à la longueur de l'énumération précédente, bien qu'elle indique seulement les plus hautes d'entre les récompenses qui ont été accordées, que l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye a été aussi riche que variée, et que les lots dont elle était formée étaient, en général, aussi remarquables pour le choix que pour la culture des plantes dont ils étaient composés. Il serait fort à désirer qu'on pût en dire autant de toutes les Expositions horticoles.

RECTIFICATIONS.

Dans le dernier cahier du *Journal* (novembre) on doit lire :

1° A la page 666, 10e ligne, « plus de 23 degrés de *latitude* » au lieu de « plus de 23 degrés de longitude ; »

2° A la page 647, 7e ligne : « Fondante de *Malines* » au lieu de « Fondante de Holmès, » et 8e ligne « Bonne de *Malines*, » au lieu de « Bonne de Holmès. »

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE TOME X DE LA 2e SÉRIE
DU JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

Le Gérant : P. DUCHARTRE.

Impr. de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

